



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

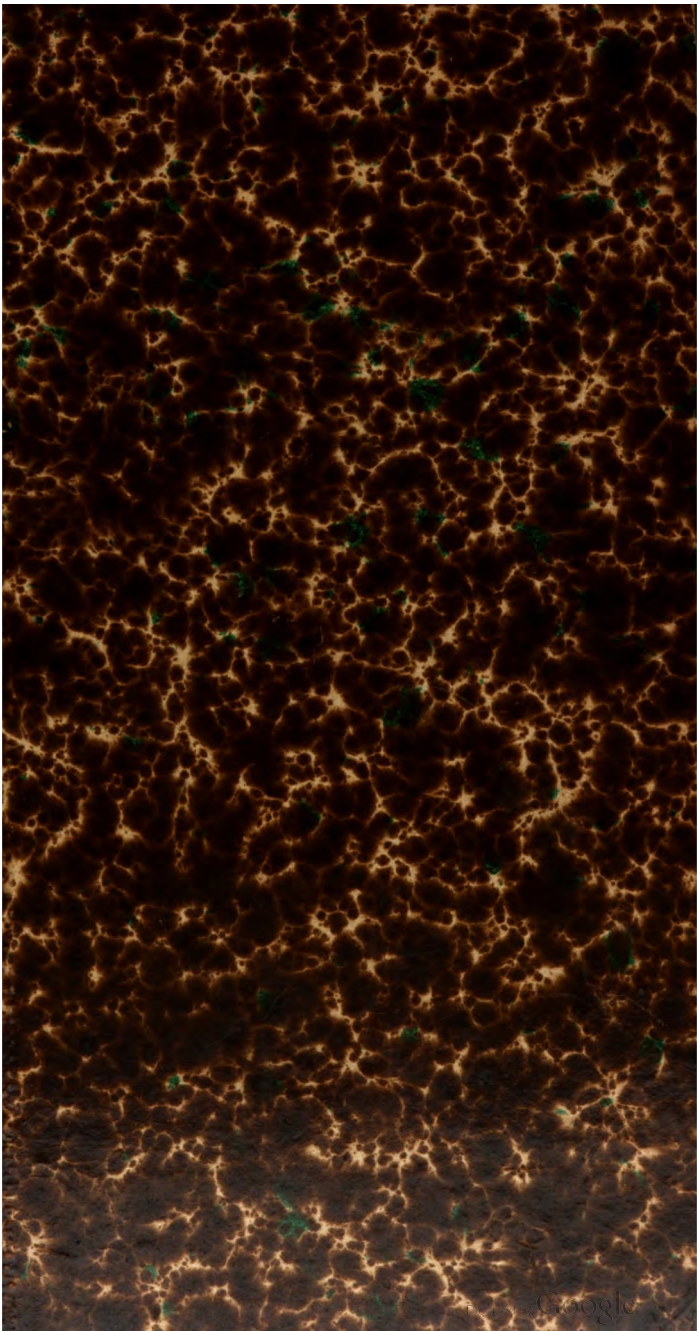
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

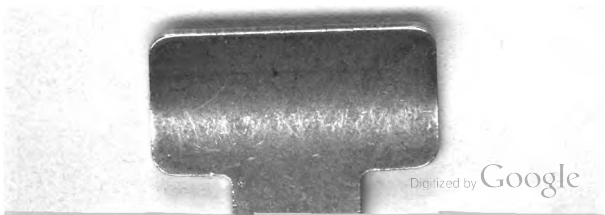
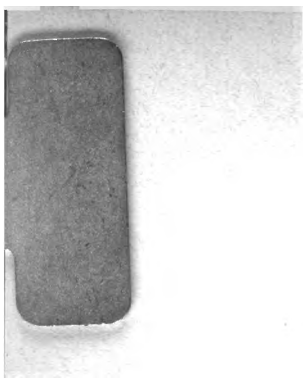
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







N. Mortillet Paris. 374724



GUIDE
DE
L'ÉTRANGER
EN SAVOIE

PAR
GABRIEL MORTILLET

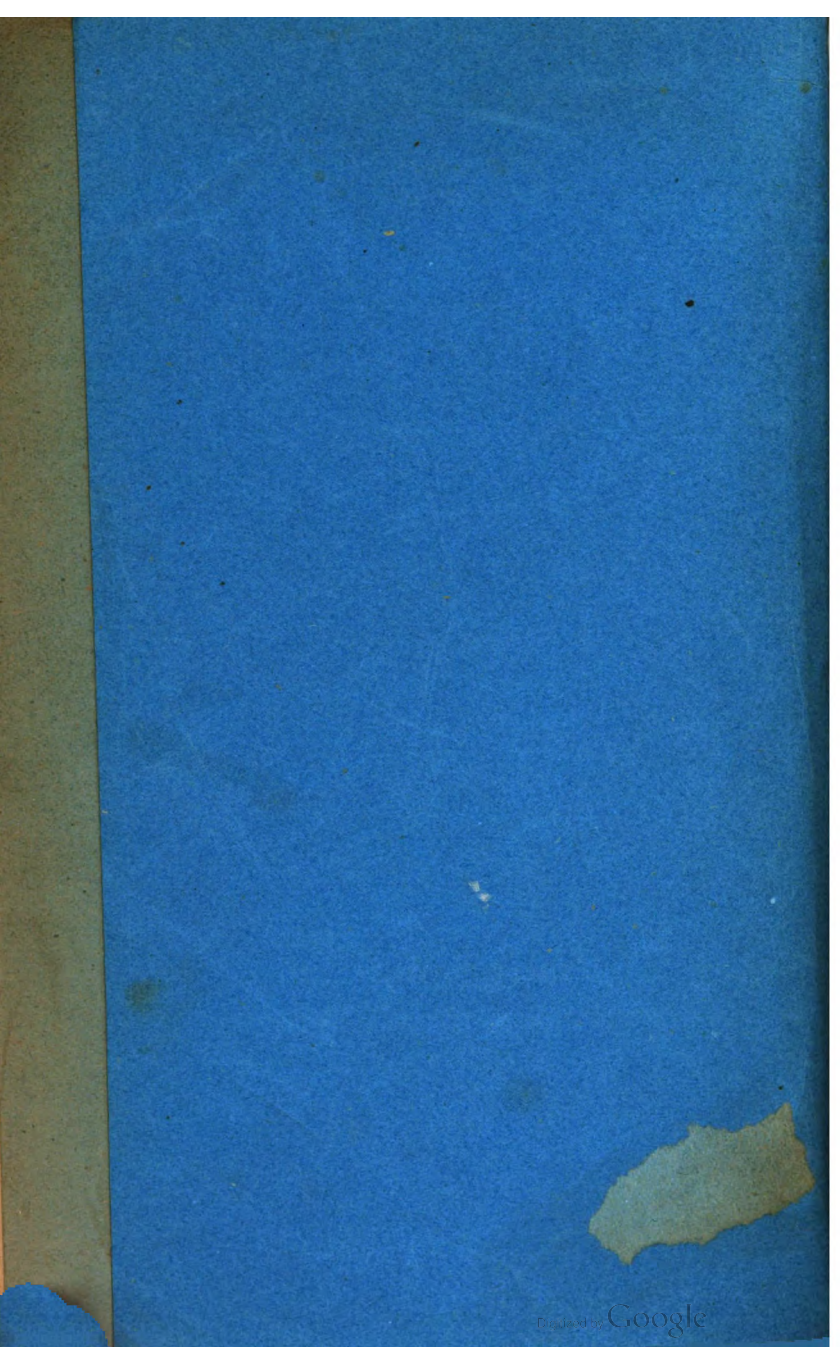
Orné de Vues et d'une Carte

J. P.

DES MORTILLET

CHAMBÉRY
CHEZ PERRIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
ET LITHOGRAPHE

—
1855



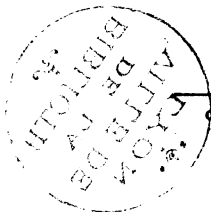
M. H. Main. Son

Henry Main. Son



GUIDE
DE L'ÉTRANGER
EN SAVOIE

Les formalités voulues par la loi sur la propriété
littéraire ont été remplies.



CHAMBERY. — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.



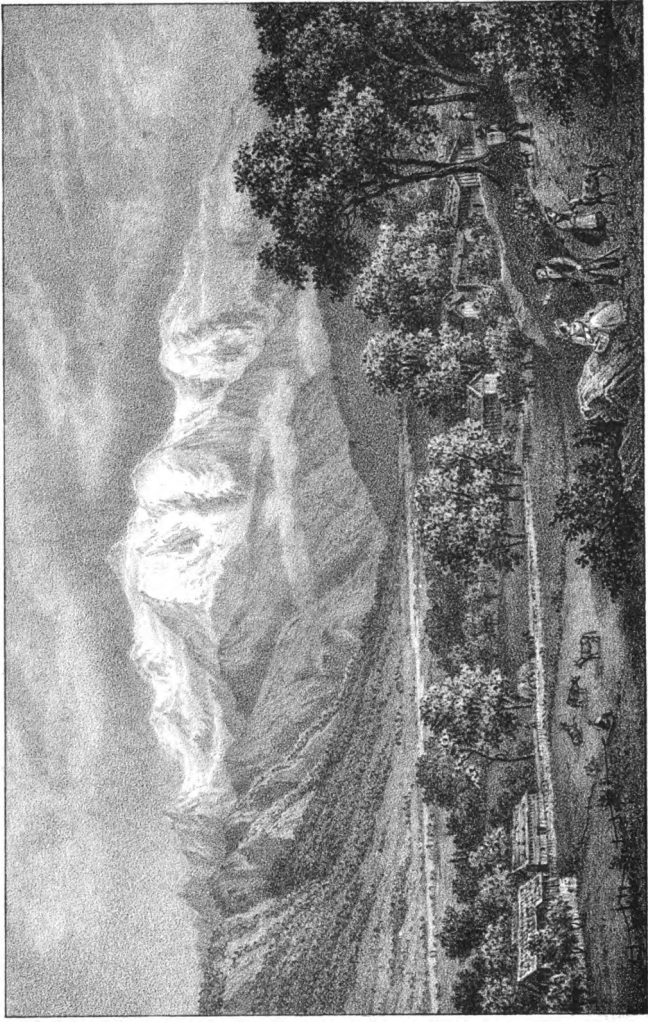
1911



Province de

Savoie.

Faucigny.



Lith. J. Perrin. Libr. Edit. Chambery

J. Werner del.

Vue Générale du **MONT-BLANC**, prise au-dessus de Sallanches.

374724

GUIDE
DE
L'ÉTRANGER
EN SAVOIE

PAR

GABRIEL MORTILLET

Orné de Vues et d'une Carte

J. p.

CHAMBÉRY
CHEZ PERRIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
ET LITHOGRAPHE

—
1855

INTRODUCTION.



Nul pays , par la variété et la beauté de ses sites , par ses nombreuses montagnes , par ses lacs et ses glaciers , par le caractère de ses habitants , par l'abondance et l'efficacité de ses eaux minérales , par ses richesses dans toutes les branches de l'histoire naturelle , par l'extension que peut prendre son industrie , ne mérite mieux que la Savoie d'être visité et étudié ; pourtant il est peu de pays aussi mal connus. Les ouvrages de géographie eux-mêmes fourmillent d'erreurs en ce qui concerne la Savoie. Ainsi , dans *l'Orographie de l'Europe* de Bruguière , le Mont-Jouvet ou Jovet , au sommet du val de Bonnant , près du Bonhomme , est indiqué entre l'Arc et l'Isère. L'aiguille d'Arve , qui se trouve sur la frontière de la Maurienne et de l'Oisans , est indiquée aussi entre l'Arc et l'Isère (1). Voiron , petite ville du département de l'Isère ,

(1) *Orographie* , p. 204.

et, ce qui est bien plus fort encore, la Grande-Chartreuse, sont l'un et l'autre placés en Savoie, entre l'Arly et le Fier (1).

Dans l'*Application de la géographie à l'histoire* par Edouard Braconnier, ouvrage destiné à l'instruction, on lit (2) : « Il faut citer en Suisse les immenses glaciers du Mont-Blanc, du St-Gothard, de la Jung-Frau, du Grindelwald et ceux de la vallée de Chamouni. » Cependant, après avoir dépossédé la Savoie du Mont-Blanc pour en faire hommage à la Suisse, avoir séparé les glaciers de cette montagne de ceux de Chamouni, et doté la Confédération Helvétique d'une vallée de Chamouni, que personne ne connaît, M. Braconnier nous avertit en note « qu'il ne faut pas confondre cette vallée avec la belle vallée de Chamouni près de Sallanches (Etats Sardes). »

M. Braconnier n'est point le premier et le seul qui ait placé le Mont-Blanc, Chamouni et leurs merveilles en Suisse. Tous les auteurs, tous les dessinateurs, tous les éditeurs de ce pays ont propagé cette erreur, à leur grand avantage. Ils ont profité des beautés et des curiosités qu'offre la Savoie, pour attirer les étrangers chez eux et les accaparer. Hors de Suisse rien de curieux et d'intéressant à voir ; telle est la maxime qu'ils se sont efforcés d'accréditer, maxime contre laquelle il est temps de protester. Du reste, attirer les étrangers en Savoie en faisant connaître

(1) *Orographie*, p. 210.

(2) *Pag.*, 233, vol. 2, 1845.

tout ce que ce pays peut leur fournir d'émotions, de plaisirs variés, de récoltes abondantes s'ils sont naturalistes, de chances de santé s'ils sont malades, ce n'est pas porter préjudice à la Suisse : loin de là ; c'est lui procurer un nombre toujours plus grand de visiteurs.

Adolphe Joanne, le Guide exact et consciencieux par excellence, bien que connaissant parfaitement les limites de la Suisse et de la Savoie, a cédé lui-même à l'entraînement général, et il nous dit : « Tout voyage en Suisse, si court qu'il soit, devra nécessairement comprendre le lac de Genève, *Chamonix*, l'Oberland bernois, le Rigi et le lac des Quatre-Cantons (1).

Tout ce qui précède prouve combien est utile, combien est nécessaire un *Guide en Savoie*. C'est ce qui m'a décidé à me mettre à l'œuvre. Ayant visité le pays dans tous ses détails, l'ayant plusieurs fois parcouru d'un bout à l'autre à pied, pour explorer ses richesses géologiques et conchiliologiques, ayant admiré ses beaux points de vue, ses beaux sites, ses pittoresques horreurs, je me suis cru à même de mener à bonne fin cette œuvre, d'autant que de nombreuses personnes ont bien voulu m'accorder leur concours et me fournir des renseignements. Je les prie d'accepter le témoignage de ma reconnaissance.

(1) *Itinéraire de la Suisse*, 2^e édit., 1853, p. xvii.

CONSEILS POUR LE VOYAGE ,**SURTOUT LE VOYAGE A PIED.**

Je crois utile de joindre à cette introduction quelques conseils généraux sur les précautions à prendre en voyage.

Qu'on soit à pied , à cheval , en voiture , en bateau à vapeur , quel que soit le temps qu'il fait et la saison dans laquelle on se trouve , il faut toujours se munir d'un manteau , ou , ce qui vaut encore mieux , d'un paletot large et chaud.

Dans les montagnes , quand on est à cheval , et surtout lorsqu'on est monté sur un mulet , il faut les laisser aller à leur guise. Vouloir les guider c'est s'exposer. Des mulets chargés de planches , d'objets embarrassants et lourds , passent par les plus mauvais pas sans que le muletier s'occupe d'eux et sans accident. Au contraire , de temps à autre on entend raconter des chutes affreuses de mulets montés par des voyageurs.

Quel que soit le mode de voyager , il faut avoir avec soi le moins de paquets possible. C'est surtout lorsqu'on voyage à pied qu'on doit chercher à réduire le poids et le volume de son bagage. Six à huit kilogrammes sont déjà une lourde charge sur les épaules. Le bagage s'enferme dans un hâvre-sac. Le plus sim-

ple, le plus solide et le plus économique est le sac de soldat en peau de vache avec son poil. Il coûte de 5 à 6 francs. On en fait de beaucoup plus élégants en veau marin qui se vendent 15 à 20 francs. Il ne faut dans aucun cas prendre un sac en peau privée de poil; ils sont sujets à de grands inconvénients lorsqu'ils supportent de fortes averses.

Les vêtements doivent être autant que possible larges et commodes, garnis de nombreuses poches. En voyage on n'en a jamais trop.

La laine est toujours préférable à la toile, surtout pour les courses du printemps et de l'automne.

Les souliers doivent être à forte semelle, sans quoi les pieds seraient facilement blessés dans les endroits rocailleux. Il faut aussi les garnir de gros clous. Les semelles sans clous se polissent lorsqu'on marche sur les gazons, et deviennent extrêmement glissantes. C'est ce qui a causé, en 1853, la mort d'un Anglais à la Grange-Gorge au Salève.

Lorsqu'on veut gravir des montagnes, descendre des pentes rapides, traverser des marais ou des éboulis, passer sur de la neige ou cheminer sur des glaciers, un grand bâton ferré, haut de 1 m. 60 à 2 mètres, est de la plus grande utilité. On s'en procure à Chamouni au prix de 1 à 2 francs.

Pour une course un peu longue sur les glaciers et les neiges, il faut se munir de lunettes à verres de couleur, et encore mieux d'un voile vert. La réverbération du soleil est parfois si éclatante et si forte,

qu'elle fatigue les yeux et brûle la peau du visage.

Il ne faut jamais oublier dans les courses, quelque courtes qu'elles soient, d'avoir avec soi une chemise et des bas ou chaussettes pour changer si l'on est mouillé par la pluie ou par la sueur.

On doit toujours, avant de partir, faire un petit repas ou du moins *prendre quelque chose* et emporter des provisions avec soi. Ces précautions sont très-importantes. Etant un jour parti de Duing à 5 heures du matin sans rien prendre et sans rien emporter, je suis allé visiter les mines de charbon d'Entrevernes, où il n'y a pas d'auberge et où l'on m'a impitoyablement refusé toute espèce de vivres, sous prétexte qu'on n'avait pas de patente et qu'on ne voulait pas s'exposer à l'amende. Ce n'est qu'en redescendant, à midi passé, que j'ai trouvé de quoi calmer ma faim.

En route il ne faut pas trop boire d'eau. Plus l'on boit plus l'on veut boire. En outre, l'eau active la transpiration. Si l'on est pressé par la soif, il faut autant que possible ajouter à l'eau un peu de kirsch, de rhum ou d'eau-de-vie.

Il ne faut pas faire de trop grandes courses en commençant le voyage, et ne jamais hâter sa marche au moment du départ.

Il est extrêmement utile d'avoir avec soi la meilleure carte du pays. Dans les passages difficiles, les personnes peu accoutumées aux montagnes doivent prendre un guide. Il est toujours prudent pour tout le monde d'en avoir un quand on parcourt des gla-

ciers , et indispensable si l'on veut traverser des montagnes sur lesquelles il est tombé de la neige fraîche.

« Avant de s'engager dans un mauvais pas , il faut commencer de contempler le précipice et s'en rassasier , pour ainsi dire , jusqu'à ce qu'il ait épuisé tout son effet sur l'imagination , et qu'on puisse le voir avec une espèce d'indifférence (1). »

Le suif est le grand remède du voyageur. Il doit s'en frotter partout où il éprouve des cuissons , partout où le frottement des vêtements ou des chaussures a fait venir des rougeurs. C'est aussi un excellent remède contre les *gonfles* ou ampoules , mais avant il faut les percer et y passer un fil.

Enfin , je ne saurais mieux terminer cet article qu'en citant Topffer (2) :

« En voyage , dit-il , le plaisir n'appartient qu'à ceux qui savent le conquérir , et point à ceux qui ne savent que le payer. . . . »

» Il est très bon d'emporter , outre son sac , provision d'entrain , de gaieté , de courage et de bonne humeur. Il est très bon aussi de compter , pour l'amusement , sur soi et ses camarades , plus que sur les curiosités des villes ou sur les merveilles des contrées.

» Il n'est pas mal non plus de se fatiguer assez pour que tous les grabats paraissent moelleux , ni de s'affamer jusqu'à ce point où l'appétit est un délicieux assaisonnement aux mets de leur nature les moins

(1) DE SAUSSURE, *Voyage dans les Alpes*, § 1985.

(2) *Voyages en zig-zag*.

délicieux, de n'attendre rien du dehors et d'emporter tout avec soi : son sac pour ne pas dépendre du roulage, ses jambes pour se passer du voiturier, sa curiosité pour trouver partout des spectacles, sa bonne humeur pour ne rencontrer que des bonnes gens. »

« Les aubergistes, ajoute-t-il, sont un peu ce que les fait le voyageur. Vous arrivez fier, exigeant, rogue, mettant entre vous et votre hôte l'immense distance qui sépare le riche gentleman du misérable salarié ; voilà la nature du contrat établi par vous-même ; on vous sert de son mieux, avec empressement, avec respect : services, empressement, respect, se retrouvent sur la note, que vous trouverez chère et que vous paierez avec honneur. Vous arrivez bon homme, bienveillant, sans exigence ni fracas ; vous traitez votre hôte en homme dont les égards, la bonne grâce, vous sont personnellement agréables, dont les respects ont leur mérite mais ne s'achètent pas, il vous les donne sans vous les vendre ; votre note, déchargée de tous faux frais, se trouve être équitable, et vous la payez avec plaisir. On rencontre des gens qui disent du mal de toutes les auberges ; ce sont gens dont avec plus de justice toutes les auberges pourraient dire du mal. »

GUIDE DE L'ÉTRANGER EN SAVOIE

GÉNÉRALITÉS

SITUATION ET ÉTENDUE.

La Savoie est comprise entre le 45° degré 4 minutes et le 46° degré 24 minutes de latitude nord, et entre le 3° degré 16 minutes et le 4° degré 48 minutes de longitude à l'est du méridien de Paris.

Sa plus grande longueur du nord, depuis les rochers de Meillerie au bord du lac de Genève, au sud-est, jusqu'au Mont-Galibier vers le département des Hautes-Alpes, est de 80 milles géographiques; sa plus grande largeur de l'est, depuis le Mont-Iseran, à l'ouest, jusqu'à Saint-Genix-d'Aoste, est de 65 milles.

La superficie totale, de 11054,02 kilomètres carrés, soit 1,086,724 hectares.

Le point le plus élevé est le Mont-Blanc, montagne la plus haute de l'Europe; elle a 4810 m. 73. Le point le plus bas de la Savoie est au confluent du Rhône et du Guiers à Saint-Genix; son élévation est de 204 m.

Si l'on désire connaître la hauteur des divers autres points, on peut consulter l'*Hypsométrie des environs de Genève*, par Alphonse de Candolle, 1 vol. in-4°, 1839, prix 5 fr. Les localités sont dans l'ordre alphabétique. Et la *Thermographie et Hypsométrie de la Savoie*, par François Dumont et Gabriel Mortillet, 1 vol. in-8°, 1853, prix 3 fr. Les localités sont classées par bassin.

LIMITES.

La Savoie est bornée au nord par le lac et le canton de Genève, à l'occident par le Rhône, qui la sépare de la France, département de l'Ain; au sud par le Guiers et une série de hautes crêtes de montagnes qui la séparent du Dauphiné, départements de l'Isère et des Hautes-Alpes; et à l'orient par la haute chaîne des Alpes, qui la séparent et l'isolent du Piémont, du val d'Aoste et du Valais.

Le pays n'est ouvert que du côté de la France, et c'est de ce côté que coulent toutes ses eaux.

CARTES ET DESCRIPTIONS.

On trouve dans le commerce six cartes de Savoie un peu détaillées et sur une assez grande échelle, et un atlas édité par Perrin, de Chambéry, en sept cartes, une par province, sur raisin, à l'échelle de 1 pour 150,000, d'une grande exactitude, d'après des documents inédits, et donnant les élévations au-dessus du niveau de la mer et les nouvelles routes, à 16 fr.

La carte de Maggi, de Turin, à l'échelle de 1 pour 240,000, gravée, contenant un assez grand nombre d'erreurs. Prix 5 fr.

La carte de Puthod, de Chambéry, lithographiée, et par conséquent moins nette, 2 fr. 50 c.

La carte de Chaix, gravée, 5 fr.

La carte de Perrin, de Chambéry, la plus exacte, sur colombier, contenant toutes les augmentations de routes, localités, corrections, et les élévations (en mètres) au-dessus du niveau de la mer. 4 fr.

La même carte collée sur toile et dans son étui, 6 fr. 50 c.

La carte de Perrin, de Chambéry, lithographiée, moins grande que les précédentes, contenant aussi des erreurs, mais plus complète et ayant le mérite d'être la moins chère, 4 fr. 20.

Enfin la carte dressée par l'état-major à l'échelle de 4 pour 250,000, admirablement gravée et fort exacte, avec de très nombreuses indications de localités. Pour avoir la Savoie entière, il faut prendre deux des six feuilles qui contiennent les Etats Sardes de terre ferme. La feuille est cotée 40 fr., mais on peut se la procurer à 7. La Savoie revient donc à 44 fr. C'est sans contredit ce qui a été fait de mieux, et nous conseillons cette carte à toutes les personnes qui se proposent de parcourir le pays (1).

Le Gouvernement Sarde prépare aussi une carte à l'échelle de 4 pour 50,000, mais probablement la Savoie ne paraîtra pas de longtemps, à cause du grand travail que nécessite chaque planche.

Le Gouvernement a aussi à sa disposition une carte très bonne à l'échelle de 4 pour 150,000, et contenant toutes les voies de communication, routes, chemins, sentiers; malheureusement cette carte n'a pas été mise dans le commerce.

En fait de dessins et de vues, il faut citer le *Théâtre des Etats du duc de Savoie*, traduit du latin, 1700, 2 vol. in-fol. pl. Le second volume contient la vue en plan des principales villes de Savoie.

Courtois a publié deux ouvrages composés de planches et texte : *Vues de Savoie*, in-4°, 4 vol., 1834; et

(1) Chez PERRIN, libraire à Chambéry, qui fait exécuter la Carte de Savoie en 7 feuilles, une par province, dans les rapports de 4 pour 150,000, d'après de nouveaux documents inédits.

Galerie savoisienne, 7 livrais., également in-4^o, 1840.

M. Perrin, de Chambéry, publie actuellement un nouvel ouvrage dans le même genre, mais beaucoup plus sérieux : *La Savoie historique et pittoresque*, in-4^o, illustrée de 130 dessins en vues, plans, et de 7 cartes, une par province, dans les rapports de 1 pour 150,000. L'auteur est un écrivain de talent, M. Joseph Dessaix, qui depuis longtemps rassemble les matériaux de cet important travail. Les lithographies sont exécutées avec le plus grand soin. Le prix de chaque livraison, composée de trois feuilles d'impression et de trois dessins, est de 2 fr. Il en paraît une nouvelle chaque mois.

Parmi les ouvrages descriptifs nous devons citer d'abord Grillet : *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman*, 1807, 3 vol. in-8^o, érudit et excellent magasin où l'on puise de fort bons renseignements, surtout historiques. Puis Albanis Beaumont : *Description des Alpes grecques et cottiennes, ou Tableau historique et statistique de la Savoie*, deux parties divisées chacune en 2 vol., en tout 4 vol. in-4^o et 4 vol. de planches, 1802 à 1806.

Ces deux ouvrages sont indispensables à toute personne qui veut faire des recherches un peu sérieuses sur la Savoie.

En fait de statistique il y a un mémoire de M. de Saussaye et la *Statistique du Mont-Blanc* par Verneilh, 1 vol. in-4^o, 1807. Comme guide du voyageur, on peut consulter le *Viaggio in Savoia, ossia Descrizione degli Stati oltramontani* par David Bertolotti, 2 vol., 1828. Le *Guide du voyageur en Savoie et en Piémont* par Richard, 1 vol. in-18 très incomplet. Ce qu'il y a de

mieux en ce genre, de plus exact et de plus vrai, c'est la partie que M. Adolphe Joanne consacre à la Savoie dans un excellent *Itinéraire descriptif et historique de la Suisse*, 4 fort vol. in-12, 2^e édition, 1853. Malheureusement il n'est pas question de la Maurienne, et le reste est un peu abrégé, la Savoie n'étant qu'un accessoire de son ouvrage. Cela ne m'empêchera pas de lui faire de nombreux emprunts, car cet *Itinéraire en Suisse* mérite réellement servir de modèle.

On pourra encore consulter avec avantage les *Mémoires de la Société royale académique de Savoie*, 13 vol. in-8°, 1825 à 1850, et les *Bulletins de la Société florimontane d'Annecy*, in-8°, commencés en 1851, ainsi que les divers *Annuaire*s du département du Mont-Blanc et les *Almanachs* du duché de Savoie.

CLIMAT ET MÉTÉOROLOGIE.

Le sol de la Savoie étant très varié et très accidenté, le climat et les conditions météorologiques varient beaucoup d'un point à un autre et souvent à de très petites distances. C'est ainsi que dans la vallée de l'Arve, près de Bonneville, la vigne vient très bien et donne un bon vin du côté qui regarde le sud, à Ayse, par exemple, tandis qu'en face, côté qui regarde le nord, à Pontchy et Thuet, elle manque complètement, et sur ce côté le rhododendron ou rose des Alpes descend jusqu'à une hauteur où l'on trouve encore de la vigne à Ayse.

Le point le plus chaud de la Savoie est la plaine qui s'étend de St-Pierre-d'Albigny à Montmélian et Chambéry. Cette plaine, d'après les observations faites à Chambéry, a une température moyenne de 11°, 70

centigrades, qui peut descendre dans les endroits élevés et découverts, comme aux Marches, à 40°, 36. En s'enfonçant dans les vallées des montagnes, cette température diminue; ainsi, à St-Jean-de-Maurienne, ville située plus au sud que Chambéry, la température moyenne n'est plus que de 9°, 70. En remontant vers le nord, la température s'abaisse aussi; à Genève elle est également de 9°, 70.

L'élévation a une grande influence sur l'abaissement de la température. Ainsi, au même degré de latitude, on voit la vigne prospérer dans la plaine, tandis que le sommet des montagnes reste éternellement couvert de neiges et de glaces. En Savoie, de 200 à 600 mètres au-dessus de la mer, la température moyenne diminue d'un degré tous les 116 mètres de hauteur, et de 600 mètres au sommet des montagnes, la même diminution a lieu tous les 247 mètres.

Cette différence de température à mesure qu'on s'élève produit une grande différence dans l'époque de la maturité des fruits. Ainsi la haute montagne fournit encore des fraises et des cerises quand la plaine donne déjà d'excellents raisins. Les fraises durent près de six mois, les cerises au moins trois mois.

Les vents varient beaucoup dans les diverses parties de la Savoie suivant les reliefs du sol. Mais en général ceux du nord, connu sous le nom de *bise*, et de l'est assurent le beau temps; ceux du sud, désigné simplement par le nom de *vent*, et de l'ouest amènent les pluies, s'étant saturés de vapeurs en traversant la Méditerranée et l'Océan. La grande mobilité des vents, occasionnée par les montagnes, fait parfois éprouver de brusques changements de température.

Le printemps est ordinairement pluvieux; pendant

les mois d'avril, de mai et une partie de juin, le temps est très variable et humide. Le passage de l'hiver à l'été se fait à peu près sans transition. Cette dernière saison est communément belle, chaude et sèche. L'automne, bien qu'un peu froide, est aussi en général belle, mais parfois pluvieuse sur la fin d'octobre et en novembre. Quant au mois de septembre, c'est habituellement le plus agréable et le plus beau de l'année.

POPULATION.

Il y a en Savoie, d'après le dernier recensement, celui de 1848, dont les résultats ont été publiés par le Gouvernement (1) : 630 communes, 99,371 maisons d'habitation, 114,871 familles et 583,812 habitants. C'est 1,13 famille par maison et 5,07 individus par famille. En dix ans, depuis le recensement précédent, la population s'est accrue de 19,674 personnes, soit 3,65 par cent.

La superficie totale de la Savoie étant de 11054,02 kilomètres carrés, il y a donc 53,77 habitants par kilomètre.

La population se compose de 290,492 hommes et 293,591 femmes, se divisant en 377,355 célibataires, 170,805 mariés et 35,914 veufs. En d'autres termes, il y a un peu plus de femmes que d'hommes, et sur 100 habitants des deux sexes 64,68 célibataires, 29,18 mariés et 6,14 veufs.

(1) *Censimento della popolazione per l'anno 1848*. 2 fascicules in-4°.

CARACTÈRE.

On remarque d'assez grandes variétés dans les habitants de la Savoie comme formes et proportions du corps. Quant au caractère il y en a beaucoup moins. Ils sont bienveillants et hospitaliers. Leur probité, leur patience, leur sobriété et leur assiduité au travail sont généralement reconnues et les font rechercher dans tous les pays lorsqu'ils émigrent. Ces émigrations sont nombreuses surtout dans les parties de montagnes où le sol ne peut pas suffire aux besoins des habitants. Mais presque toujours les Savoisiens, après avoir réalisé des économies, reviennent au pays. Ils éprouvent un pressant besoin de revoir le lieu où ils sont nés et d'y finir leurs jours.

Les habitants des montagnes, presque tous propriétaires, sont plus à leur aise que les habitants de la plaine, réduits à travailler des terres qui ne leur appartiennent pas. On trouve fréquemment, dans ces plaines, pourtant fertiles et riantes, une affreuse misère qui vient s'étaler le long des grandes routes pour surexciter la générosité des passants et obtenir quelques secours. C'est précisément cette misère ainsi étalée qui a fait dire à tant de voyageurs que la Savoie était habitée par une nation de mendiants.

Les idées de liberté et d'indépendance se sont développées en même temps que le bien-être. Les montagnes se trouvent, sous le rapport politique, beaucoup plus avancées que les plaines. Dans la Chambre des députés, en général les représentants des hautes régions siègent à gauche, tandis que ceux du bas pays siègent à droite.

Cet article serait incomplet s'il ne se terminait par le portrait plein de vérité des habitants de la Savoie, tracé par Jean-Jacques Rousseau :

« L'accueil aisé, l'esprit riant, l'humeur facile des habitants de ce pays, me rendirent le commerce du monde aimable, et le goût que j'y pris alors m'a bien prouvé que, si je n'aime pas les hommes, c'est moins ma faute que la leur. . . . C'est dommage que les Savoyards ne soient pas riches, ou peut-être serait-il dommage qu'ils le fussent; car, tels qu'ils sont, c'est le meilleur et le plus social peuple que je connaisse. S'il est une petite ville au monde où l'on goûte les douceurs de la vie dans un commerce agréable et sûr, c'est Chambéry. »

NOM.

Les habitants de la Savoie furent d'abord désignés sous le nom de Savoyards; mais, à cause de leurs émigrations, on appliqua bientôt ce nom à tous les étrangers émigrants. Les montreurs de marmotte, les joueurs de vielle, les ramoneurs de quelque pays qu'ils soient, qu'ils vinssent de la vallée de Barcelonnette ou de l'Auvergne, furent tous confondus sous le nom de Savoyard, qui devint dès lors un adjectif commun désignant l'ensemble des émigrants s'occupant de ces professions. Bien plus, détournant toujours davantage l'adjectif propre de son véritable sens, à cause du sens commun qu'on lui avait donné et des états précaires auxquels on l'avait appliqué, il devint un terme injurieux. Ces divers motifs décidèrent un grand nombre d'habitants de la Savoie à se désigner par le nom de Savoisien, nom assez ancien, puisqu'il est employé par Marc-Claude de Buttet, poète qui vivait en 1560.

HISTOIRE.

L'histoire de l'homme date de loin, de bien loin, mais en remontant les siècles on arrive toujours à un point où les événements s'obscurcissent et se perdent dans les ténèbres. Qui nous dira combien a duré la nuit de l'histoire ?

Les premiers rayons de lumière qui éclairent l'histoire de Savoie jaillissent de quelques sépultures ou de grossiers monuments. D'énormes blocs de protogine, ce granit des Alpes, redressés et supportant un bloc plus volumineux que les autres, comme on en voit un exemple dans les environs de Reignier en Faucigny, le tout brut, sans aucun travail, nous prouvent que les antiques habitants du pays étaient tout-à-fait dans la première enfance de la civilisation. Les sépultures renfermant des pierres taillées en forme de hache ou de lames, montrent qu'ils ignoraient jusqu'à l'usage des métaux.

Peu à peu ces peuples sauvages se civilisèrent au contact des autres nations, et les premiers historiens qui en parlent les montrent déjà armés de serpes d'or pour leur culte et de glaives pour leur défense. Ces peuples, nous disent-ils, appartenaient à la grande nation Celte, et formaient de nombreuses républiques, libres, indépendantes et pleines de courage pour défendre leur indépendance.

Se trouvaient sur le territoire actuel de la Savoie une partie des Allobroges, qui occupaient le bas Faucigny, le Genevois, la Savoie-Propre et une partie de la Haute-Savoie et du Chablais, et s'étendaient dans les départements de l'Ain et de l'Isère.

Les Nantuates dans le reste du Chablais , la partie la plus élevée.

Les Centrons dans le haut Faucigny, la Tarentaise et et l'autre partie de la Haute-Savoie.

Les Médulles dans la basse Maurienne.

Les Garocelles dans la haute Maurienne.

Les Bramovices dans la Maurienne moyenne , vers Bramans.

Les Ucènes probablement près de ces derniers ; cependant il est possible qu'ils aient occupé une partie de l'Oisans.

Le premier fait historique concernant la Savoie dont les auteurs font mention est le passage des Alpes par Annibal , se rendant d'Espagne en Italie, 219 ans avant l'ère actuelle. Bien que de Saint-Simon fasse suivre au chef carthaginois la route d'Ubaie, de Barcelonnette et du Mont-Viso ; que Follard le conduise par Vizille , Bourg-d'Oisans , Briançon et le Mont-Genève ; que d'autres le fassent passer par le Grand-Saint-Bernard , il est plus que probable qu'il a traversé la Savoie. Mais sur quel point ? Là est la difficulté. Simler, Grosley, etc., le mènent par la Maurienne et le Mont-Cenis ; le plus grand nombre, Breval, Deluc, Bartoli, de la Nanze, Beccaria, Melville, lui font suivre la vallée de l'Isère, en Tarentaise, et traverser le Petit-St-Bernard. Tout récemment, M. Replat (1), dans un opuscule plein de charmantes descriptions, lui fait suivre également la vallée de l'Isère, mais traverser le col de la Seigne.

Lors de l'invasion romaine dans les Gaules, les Allobroges et les Centrons opposèrent une vive résistance

(1) *Note sur le passage d'Annibal*, in-8°, 1851.

aux envahisseurs. Cependant, cédant à la force et au nombre, ils furent d'abord vaincus par *Ænobarbus* et entièrement subjugués par *Fabius Maximus*, qui prit le nom d'*Allobrogique*, tant son triomphe paraissait glorieux.

Les Romains, frappés des beautés de tout genre qu'offre la Savoie, y formèrent un grand nombre d'établissements, comme le prouvent les antiquités qu'on a découvertes dans une foule d'endroits. Plusieurs grandes voies militaires traversèrent le pays.

La plus fréquentée, celle des Alpes grecques ou Colonnes de Jupiter, *Alpis Grais*, *Columna Jovis*, aujourd'hui Petit-St-Bernard, voie consulaire de Milan à Vienne, à partir de ce col passait par *Bergintrum*, *Axuma* (Aime), *Darantasia* (Mouÿtiers), *Oblimum*, *Ad Publicanos* (Conflans), *Mantala*, *Lemnicum* (Lémenc), *Labisco* (les Echelles), *Augustum* (St-Genix-d'Aoste), *Bergusium* (Bourgoin).

A *Labisco* venait se relier une seconde voie qui, passant par *Etanna* (Yenne), *Condate* situé à la jonction du Rhône avec le Fier, près de Seyssel, *Geneva* (Genève), allait aboutir au *Mons Jovis* (Grand-Saint-Bernard).

Du débouché des Alpes grecques ou Tarentaise, la première voie s'embranchait sur *Casuaria* et *Bantas* et allait à Genève en longeant le lac d'Annecy.

Les Romains divisèrent la chaîne des Alpes en diverses parties. Ils nommèrent Alpes pennines la partie qui s'étend du Mont-Rose au Mont-Blanc; Alpes grecques ou graïennes celle qui s'étend depuis le Mont-Blanc jusqu'au Mont-Iseran, et Alpes cottiennes celle qui va du Mont-Iseran au Mont-Viso. Ces dernières sont, dit-on, ainsi appelées du nom de *Cottius*, dernier chef des Allobroges.

Le premier auteur qui a écrit le nom de *Sabaudia* est Ammien Marcellin, qui vivait au quatrième siècle. Les amateurs d'étymologies se sont évertués sur ce mot. Les uns le font dériver de Sabatius, capitaine romain ; les autres disent que le pays étant d'abord sans issues, fut nommé par les Romains *Mala via* (mauvaise voie) ; une fois les voies militaires tracées, elle devint *Salva via* (sauve voie), d'où on a fait par corruption *Sabaudia*. Quelques-uns prétendent que la corruption vient de *Sine via* (sans voies). Les esprits religieux trouvent l'origine de ce nom dans le culte rendu à Jupiter Sebadius. Les ethnologues ont recours au teuton et dérivent le mot Savoie de *sap* et *wald*, pays des sapins, etc., etc.

Lorsque l'empire romain commença à se démembrer, cédant aux attaques incessantes des peuples du nord et subissant leurs terribles avalanches, la Savoie fut successivement envahie par les Ostrogoths et les Bourguignons. En 443, Gundicaire joignit la Savoie et tous les pays voisins au premier royaume de Bourgogne, dont il fut le fondateur. Ce royaume dura un peu plus de 100 ans et finit avec Gundemar. Après sa mort, la Savoie fut conquise par les Francs, en 534, et fut soumise aux rois de la première et de la seconde race jusqu'en 888, où elle passa sous la domination des rois du second royaume de Bourgogne. Quelques années auparavant, en 877, Charles-le-Chauve, comme pour montrer quelle est la vanité des grandeurs politiques, vint mourir dans un misérable bourg de la Maurienne, à Bries ou Avrieux, empoisonné par un juif nommé Sédécias, qui était son médecin.

Rodolphe de Strœtlingen, gouverneur de la Suisse occidentale et de la Savoie, profitant des troubles sur-

venus à la mort de l'empereur Charles-le-Gros, se fit couronner, en 888, roi de la Bourgogne transjurane ou Petite-Bourgogne, par une assemblée d'évêques tenue à St-Maurice. L'histoire nous présente fréquemment de ces usurpations sanctionnées, bénites et souvent suscitées par le clergé. La Savoie naturellement fit partie du nouveau royaume.

Les Sarrasins, dès le temps de leur première invasion en France, avaient pénétré jusque dans les Alpes de la Savoie, où il en resta un certain nombre qui, se fortifiant dans les montagnes et se recrutant de tous les aventuriers du pays, descendaient souvent dans les plaines, qu'ils pillaient et dévastaient. Ils se maintinrent ainsi jusqu'au commencement du onzième siècle.

Les invasions des barbares contre lesquelles il fallait se prémunir, les changements fréquents de domination qui occasionnaient des troubles et des désordres nombreux, les attaques incessantes des Sarrasins, furent autant de puissants motifs qui poussèrent le peuple de Savoie, comme à peu près partout, à se mettre sous la protection des hommes-d'armes. De là naquit la noblesse d'épée, la noblesse seigneuriale, qui bientôt, en retour de la protection qu'elle accordait aux habitants du pays, les rendit corvéables et taillables à merci, et institua tous ces droits, si l'on peut appeler ainsi d'effrontées usurpations, tous ces privilèges qui sont venus expirer devant la révolution de 89, qui proclama l'égalité des citoyens devant la loi.

Les empereurs, les rois, les princes, ne reconnaissant pour tout principe que la force brutale, soutinrent les nobles afin de s'en faire un point d'appui.

Les nobles, soit par superstition, soit pour faire sanctionner leurs fréquentes usurpations, soit subis-

sant la domination de l'intelligence, se lièrent avec le clergé et lui firent de nombreuses dotations, lui accordèrent des privilèges, lui cédèrent une partie du pouvoir.

De là naquit et se consolida la double féodalité nobiliaire et cléricale.

Rodolph III, roi de la Bourgogne transjurane, se voyant sans enfants, s'associa, en 1016, son neveu l'empereur d'Allemagne Henri II. A la mort de Rodolph, Conrad-le-Salique, successeur d'Henri II, hérita donc du royaume de Bourgogne, qui fut réuni à l'empire germanique. Eudes II, comte de Blois et de Champagne, autre neveu de Rodolph III, voulut s'emparer de cet héritage, et fut favorisé dans son entreprise par Gerold I, comte de Genève, l'évêque de Maurienne et nombre de vassaux. Humbert-aux-blanches-mains, comte de Maurienne, soutint les intérêts de l'empereur et contribua à faire échouer les efforts d'Eudes. Conrad l'en récompensa, en 1034, par la donation du comté de Savoie et du duché de Chablais. Ce fut là l'origine de la maison de Savoie, dont les possessions subirent de nombreuses fluctuations. Elles s'agrandirent parfois considérablement du côté de la Suisse et de la France, mais sans succès durable. Il en fut tout autrement du côté de l'Italie. Malgré tous ces agrandissements, les princes régnants ne purent empêcher que la Savoie, en tout ou en partie, ne fût plusieurs fois occupée par les Suisses, les Français, les Espagnols et les Autrichiens. Je laisse de côté l'histoire de cette maison, qui n'entre pas dans mon plan, pour m'occuper de l'histoire du peuple de Savoie; seulement, comme document historique, voici la liste des princes de la maison de Savoie qui ont régné sur le pays.

Comtes de Savoie.

	<i>Durée du règne.</i>
1003. Humbert I aux blanches-mains avec Ancilie.)	
Amédée I avec Adèle.....	} 77
Oddon avec Adélaïde de Suse.....	
1060. Amédée II avec Jeanne de Genève.....	
1080 Humbert II avec Gisle de Bourgogne.....	23
1103 Amédée III avec Mathilde d'Albon.....	45
1148 Humbert III dit le Saint avec 1° Faidie de Toulouse, 2° Germaine de Zoeringen, 3° Beatrix de Vienne, 4° Gertrude de Flandres	40
1188 Thomas avec 1° Beatrix de Genève, 2° Mar- guerite de Faucigny.....	45
1233 Amédée IV avec Cecile de Baud.....	20
1253 Boniface-règne sous la tutelle du comte de Flandres son oncle.....	40
1263 Pierre avec Agnès de Faucigny.....	5
1268 Philippe I avec Alix de Bourgogne.....	17
1285 Amédée V avec 1° Sibille de Baugé, 2° Marie de Brabant.....	38
1323 Edouard avec Blanche de Bourgogne.....	6
1329 Aymon avec Yolande de Montferrat.....	14
1343 Amédée VI le Comte-Vert avec Bonne de Bourbon.....	40
1383 Amédée VII le Comte-Rouge avec Bonne de Berry.....	8

Ducs de Savoie.

1394 Amédée VIII avec Marie de Bourgogne, d'a- bord comte, il fut nommé duc par l'em- pereur Sigismond lors de son passage à Chambéry en 1416.....	49
---	----

1440	Louis avec Anne de Chypre.....	25
1465	Amédée IX le Bienheureux avec Yolande de France.....	7
1472	Philibert I avec Blanche-Marie Sforce.....	10
1482	Charles I le Guerrier avec Blanche de Montferrat.....	7
1489	Charles II Jean-Amédée.....	7
1496	Philippe II Sans-Terre avec 1° Marguerite de Bourbon et 2° Claudine de Brosse ...	4
1497	Philibert II avec 1° Yolande-Louise de Savoie et 2° Marguerite d'Autriche.....	5
1502	Charles III le Bon avec Beatrix de Portugal	54
1553	Emmanuel-Philibert avec Marguerite de France.....	27
1580	Charles-Emmanuel I le Grand avec Catherine d'Autriche-Espagne.....	50
1630	Victor-Amédée I avec Christine de France.	7
1637	François-Hyacinthe règne sous la tutelle de sa mère.....	4
1638	Charles-Emmanuel II avec 1° Françoise d'Orléans, 2° Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours.....	37

Rois de Sardaigne.

1675	Victor-Amédée II avec Anne-Marie d'Orléans	55
1730	Charles-Emmanuel III avec 1° Anne de Bavière, 2° Polixène de Hesse, 3° Elisabeth de Lorraine.....	43
1773	Victor-Amédée III avec Marie-Antoinette-Ferdinande de Bourbon d'Espagne	23
1796	Charles-Emmanuel IV avec Marie-Clotilde de France.....	6

1802	Victor-Emmanuel avec Marie-Thérèse d'Autriche d'Est	49
1821	Charles-Félix avec Marie-Christine de Bourbon de Naples	40
1834	Charles-Albert avec Marie-Thérèse d'Autriche de Toscane.....	48
1849	Victor-Emmanuel II avec Marie-Adélaïde d'Autriche fille du grand-duc Reigner.	

Le peuple, et surtout le peuple instruit des villes, sentant peser lourdement sur lui la domination des seigneurs et des évêques, chercha à s'en affranchir. De l'an 1000 à 1560 s'établirent les villes et les bourgs libres avec des franchises et des lois municipales, et il s'y organisa un corps de bourgeoisie. Partout où les habitations étaient entourées de murs, dans toute agglomération de maisons protégées par des fortifications, les habitants profitèrent de leur position pour obtenir des chartes qui leur restituaient une partie des droits usurpés par les seigneurs.

On connaît les libertés, franchises et privilèges des villes et bourgs de Savoie suivants : Yenne de l'an 1215, de Montmélian 1223, de Flumet 1228, de Chambéry 1232, d'Evian 1265, de Seyssel 1285, de Bonneville 1289, de Rumilly 1292, de Chaumont, de Cluses 1310, de Thonon 1323, de la Roche 1335, d'Annecy 1367, etc., etc.

« Ces codes municipaux, dit Grillet (4), qui ont quelque analogie avec les statuts des premières républiques d'Italie, contiennent des détails extrêmement curieux sur la sûreté et la défense personnelle, sur

(1) *Dictionnaire historique*, introduct., vol. 1, p. 38.

l'organisation et l'administration des communes, sur le service militaire, la police des marchés, la propreté des rues et des habitations; sur les mariages, les successions et sur les usuriers. La peine de mort n'y est prononcée contre aucun délit : selon la jurisprudence criminelle des Francs et des Bourguignons, ils sont soumis à des peines, ou compensations pécuniaires payables au fisc, à titre d'amende, outre l'indemnité due aux personnes lésées, laquelle était déterminée par les prud'hommes, choisis et élus, chaque année, par le conseil général des communes. »

On voit que dès le onzième siècle le peuple, en s'émancipant, établissait en fait l'abolition de la peine de mort : peine qui a été maintenue par tous les pouvoirs et tous les clergés.

Pour s'affranchir le plus possible, les bourgeoisies s'appuyaient tantôt sur les évêques contre les seigneurs, tantôt sur les seigneurs contre les évêques. Mais ce système amenant peu de résultat, la bourgeoisie favorisa bientôt le développement d'un seul pouvoir au détriment de tous les petits pouvoirs rivaux. Elle appuya donc la maison de Savoie dans ses projets d'agrandissement et d'accaparement du pouvoir, aimant mieux n'avoir qu'un maître que d'en subir plusieurs, et trouvant la domination moins lourde à mesure que le dominateur s'éloignait.

Le peuple des campagnes, isolé, sans moyens de défense, était resté sous la domination directe des seigneurs. Cette domination lourde, il la subissait avec peine; aussi se joignait-il à la bourgeoisie des villes pour appuyer autant qu'il était en lui le développement de la maison de Savoie au détriment des seigneurs et des évêques.

Les princes régnants reconnurent si bien la valeur de ce double appui, que, pour le conserver, plusieurs fois ils octroyèrent des chartes en faveur, soit de la bourgeoisie, soit du peuple.

Mais quand le pouvoir des seigneurs et des évêques fut presque annulé, alors se fit sentir le pouvoir absolu : c'est ce qui prépara les esprits à saluer avec enthousiasme la révolution de 89, qui jetait dans le monde entier des principes nouveaux. Aussi, en 1792, le général Montesquiou entra en Savoie à la tête d'une armée française. Dans l'espace de quelques jours, sans livrer de combats, il occupa tout le pays et le réunit à la république. Après de vains efforts tentés par le roi de Sardaigne pour reconquérir le territoire perdu, il fut cédé à la France par le traité de paix de 1796. Ce ne fut qu'en 1815 que la maison de Savoie rentra en possession, par le traité de Vienne, du pays dont elle porte le nom. Sans tenir compte du passé, le gouvernement absolu y fut rétabli avec tous ses abus ; mais, après plusieurs secousses et malheureusement plusieurs fois du sang répandu, le roi Charles-Albert, éclairé sur l'opinion publique, octroya une constitution. Le jour de sa promulgation fut fêté avec un vif sentiment de joie dans toute la Savoie.

Constitution

ou Statut fondamental de la Monarchie.

« CHARLES-ALBERT, par la grâce de Dieu, roi de Sardaigne, etc., etc.

Avec la loyauté d'un roi et l'affection d'un père, nous venons aujourd'hui accomplir ce que nous avons annoncé à nos bien-aimés sujets dans notre proclamation

du 8 février dernier, par laquelle nous avons voulu prouver, au milieu des événements extraordinaires qui se passaient autour du pays, combien notre confiance en eux augmentait avec la gravité des circonstances, et comment, prenant conseil de la seule impulsion de notre cœur, il était dans notre ferme intention de leur faire un sort conforme aux besoins de l'époque, aux intérêts et à la dignité de la nation.

Nous avons envisagé les larges et fortes institutions représentatives contenues dans le présent Statut fondamental, comme le moyen le plus efficace de renforcer les liens d'une indissoluble affection qui lient à notre couronne italique un peuple dont nous avons reçu tant de preuves de fidélité, d'obéissance et d'amour, et nous avons résolu de le sanctionner et de le promulguer, dans la confiance que Dieu bénira la pureté de nos intentions, et que la nation, libre, forte et heureuse, se montrera toujours de plus en plus digne de son antique renommée, et qu'elle saura mériter un glorieux avenir.

C'est pourquoi, de notre science certaine et autorité royale, eu sur ce l'avis de notre conseil, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit, en force de Statut et Loi fondamentale, perpétuelle et irrévocable de la monarchie.

Art. 1^{er}. La religion catholique, apostolique et romaine est la seule religion de l'état; les autres cultes actuellement existants sont tolérés conformément aux lois.

2. L'état est régi par un gouvernement monarchique représentatif. Le trône est héréditaire selon la loi salique.

3. La puissance législative s'exercera collectivement

par le Roi et par deux Chambres : le Sénat et la Chambre des députés.

4. La personne du Roi est sacrée et inviolable.

5. Au Roi seul appartient la puissance exécutive. Il est le chef suprême de l'état ; il commande toutes les forces de terre et de mer ; déclare la guerre , fait les traités de paix , d'alliance , de commerce et autres , en en donnant connaissance aux Chambres aussitôt que l'intérêt et la sécurité de l'état le permettent , et en y joignant les communications convenables. Les traités qui imposeraient quelques charges aux finances ou qui apporteraient quelque variation au territoire de l'état , n'auront d'effet qu'après avoir obtenu l'assentiment des Chambres.

6. Le Roi nomme à tous les emplois de l'état , il fait les décrets et règlements nécessaires pour l'exécution des lois , sans les suspendre ni en dispenser.

7. Le Roi seul sanctionne les lois et les promulgue.

8. Le Roi peut faire grâce et commuer les peines.

9. Le Roi convoque chaque année les deux Chambres ; il peut en proroger les sessions et dissoudre la Chambre des députés , mais , dans ce dernier cas , il en convoque une nouvelle dans le délai de quatre mois.

10. La proposition des lois appartiendra au Roi et à chacune des deux Chambres ; néanmoins toute loi d'impôts ou d'approbation des budgets et des comptes de l'état sera d'abord présentée à la Chambre des députés.

11. Le Roi est majeur à l'âge de dix-huit ans accomplis.

12. Pendant la minorité du Roi , le prince son plus proche parent , dans l'ordre de la succession au trône , sera régent du royaume , s'il a vingt-un ans accomplis.

13. Si, à cause de la minorité du prince appelé à la régence, celle-ci est dévolue à un parent plus éloigné, le régent qui sera entré en exercice de la régence, le conservera jusqu'à la majorité du Roi.

14. A défaut de parents mâles, la régence appartiendra à la Reine-mère.

15. A défaut de la mère, les Chambres, convoquées par les ministres dans le terme de dix jours, nommeront le régent.

16. Les dispositions précédentes relatives à la régence sont applicables au cas dans lequel le Roi, quoique majeur, se trouve dans l'impossibilité physique de régner. Pourtant, si alors l'héritier présomptif du trône a dix-huit ans accomplis, il sera régent de plein droit.

17. La Reine-mère est tutrice du Roi jusqu'à ce qu'il ait sept ans accomplis ; dès lors la tutelle passe au régent.

18. Les droits compétents à l'autorité civile en matière bénéficiaire ou concernant l'exécution des provisions de toutes sortes émanées de l'étranger, seront exercées par le Roi.

19. La dotation de la couronne est conservée pendant le règne actuel au montant qui résultera de la moyenne des dix dernières années.

Le Roi continuera à avoir l'usage des palais royaux, maisons et domaines ruraux *ville*, jardins et dépendances, ainsi que de tous les biens meubles indistinctement appartenant à la couronne, desquels il sera fait inventaire à la diligence d'un ministre responsable ; pour l'avenir, la dotation de la couronne sera fixée pour tout le règne par la première législature qui suivra l'avènement du Roi au trône.

20. Outre les biens que le Roi possède actuellement en propre, son patrimoine privé comprendra aussi tous ceux qu'il pourra acquérir par la suite, durant son règne, à titre onéreux ou gratuit.

Le Roi peut disposer de son patrimoine privé, soit par actes entre vifs, soit par testament, sans être tenu aux règles des lois civiles qui limitent la portion disponible; pour le surplus, le patrimoine du Roi est sujet aux lois qui régissent les autres propriétés.

21. Il sera pourvu par des dispositions législatives à une assignation annuelle en faveur du prince héréditaire arrivé à la majorité, ou même auparavant, à l'occasion de son mariage, à l'apanage des princes de la famille et du sang royal dans les conditions susdites, aux dots des princesses et au douaire des reines.

22. Le Roi, en montant sur le trône, prête en présence des Chambres réunies le serment d'observer loyalement le présent Statut.

23. Le régent, avant d'entrer en fonctions, prête serment d'être fidèle au Roi, et d'observer fidèlement le Statut et les lois de l'état.

Des droits et des devoirs des citoyens.

24. Tous les régnicoles, quel que soit leur titre ou leur rang, sont égaux devant la loi. Tous jouissent également des droits civils et politiques, et sont admissibles aux charges civiles et militaires, sauf les exceptions déterminées par les lois.

25. Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'état.

26. La liberté individuelle est garantie.

Nul ne peut être arrêté ou traduit en jugement , si ce n'est dans les cas prévus par la loi et dans les formes qu'elle prescrit.

27. Le domicile est inviolable. Aucune visite domiciliaire ne peut avoir lieu , si ce n'est en vertu de la loi et dans la forme qu'elle prescrit.

28. La presse sera libre , mais une loi en réprime les abus.

Néanmoins les bibles , les catéchismes , les livres de liturgie et de prières ne pourront être imprimés sans la permission préalable de l'évêque.

29. Toutes les propriétés , sans aucune exception , sont inviolables.

Toutefois , lorsque l'intérêt public légalement constaté l'exige , on peut être tenu à faire abandon de tout ou de partie de sa propriété , moyennant une juste indemnité conformément aux lois.

30. Aucun impôt ne peut être établi ni perçu , s'il n'a été consenti par les Chambres et sanctionné par le Roi.

31. La dette publique est garantie.

Tout engagement de l'Etat envers ses créanciers est inviolable.

32. Est reconnu le droit de se réunir paisiblement et sans armes , en se conformant aux lois qui règlent l'exercice de ce droit dans l'intérêt public.

Cette disposition n'est pas applicable aux réunions dans les lieux publics ou ouverts au public , lesquels demeureront entièrement soumis aux dispositions des lois de la police.

Du Sénat.

33. Le Sénat est composé de membres nommés à vie par le Roi, en nombre illimité, ayant l'âge de quarante ans accomplis, et pris dans les catégories suivantes :

- 1° Les archevêques et évêques de l'Etat ;
- 2° Le président de la Chambre des députés ;
- 3° Les députés, après trois législatures ou six ans d'exercice ;
- 4° Les ministres d'Etat ;
- 5° Les ministres secrétaires d'Etat ;
- 6° Les ambassadeurs ;
- 7° Les envoyés extraordinaires qui ont rempli ces fonctions pendant trois ans ;
- 8° Les premiers présidents et les présidents du Magistrat de cassation et de la Chambre des comptes ;
- 9° Les premiers présidents du Magistrat d'appel ;
- 10° L'avocat général près le Magistrat de cassation et le procureur général, après cinq ans d'exercice ;
- 11° Les présidents de chambres du Magistrat d'appel, après trois ans d'exercice ;
- 12° Les conseillers à la Cour de cassation et à la Chambre des comptes, après cinq ans d'exercice ;
- 13° Les avocats généraux ou fiscaux généraux, après cinq ans d'exercice ;
- 14° Les officiers généraux de terre et de mer ;
Toutefois les majors généraux et les contre-amiraux devront être depuis cinq ans en activité de service dans leur grade.
- 15° Les conseillers d'Etat, après cinq ans d'exercice ;

16° Les membres des Conseils de division qui auront été élus trois fois à la présidence de ces Conseils ;

17° Les intendants généraux après sept ans d'exercice ;

18° Les membres de l'Académie royale des sciences, après sept ans dès leur nomination ;

19° Les membres ordinaires du Conseil supérieur d'instruction publique, après sept ans d'exercice ;

20° Ceux qui auront illustré la patrie par des services ou des mérites éminents ;

21° Les personnes qui, depuis trois ans, paient trois mille livres d'impositions directes, à raison de leurs biens ou de leur industrie.

34. Les Princes de la famille royale font de plein droit partie du Sénat. Ils siègent immédiatement après le président. Ils ont entrée au Sénat dès l'âge de vingt-un ans, et votent dès l'âge de vingt-cinq ans.

35. Le président et le vice-président du Sénat sont nommés par le Roi.

Le Sénat nomme ses secrétaires dans son propre sein.

36. Le Sénat est constitué en haute cour de justice par décret du Roi, pour juger les crimes de haute trahison et d'attentat à la sûreté de l'Etat, et pour juger les ministres accusés par la Chambre des députés.

En pareil cas, le Sénat n'est pas corps politique, et il ne peut alors s'occuper d'autre chose que des affaires judiciaires pour lesquelles il a été convoqué, sous peine de nullité.

37. Hors le cas de flagrant délit, aucun sénateur ne peut être arrêté, si ce n'est en vertu d'un ordre du Sénat. Le Sénat est seul compétent pour juger les infractions imputées à ses membres.

38. Les actes destinés à constater légalement les naissances, les mariages et les décès des membres de la famille royale, sont présentés au Sénat, qui en ordonne le dépôt dans ses archives.

De la Chambre des Députés.

39. La Chambre élective est composée de députés élus par les collèges électoraux conformément à la loi.

40. Aucun député ne peut être admis à la Chambre s'il n'est sujet du Roi, s'il n'a trente ans accomplis, s'il ne jouit des droits civils et politiques, et s'il ne réunit les autres conditions exigées par la loi.

41. Les députés représentent la nation en général, et non pas les seules provinces dans lesquelles ils ont été élus.

Aucun mandat impératif ne peut leur être donné par les électeurs.

42. Les députés sont élus pour cinq ans; leur mandat cesse de plein droit à l'expiration de ce terme.

43. Le président, les vice-présidents et les secrétaires de la Chambre des députés sont nommés par elle dans son sein, au commencement de chaque session et pour toute sa durée.

44. Si, pour une cause quelconque, un député cesse ses fonctions, le collège qui l'avait nommé sera immédiatement convoqué pour procéder à une nouvelle élection.

45. Pendant le cours de la session, aucun député ne peut être arrêté, hors le cas de flagrant délit, ni traduit en jugement à raison de matière criminelle, sans le consentement préalable de la Chambre.

46. Aucune contrainte par corps pour dettes ne peut

être exercée contre un député pendant la durée de la session et dans les trois semaines qui la précèdent ou la suivent.

47. La Chambre des députés a le droit d'accuser les ministres du Roi, et de les traduire devant la haute Cour de justice.

Dispositions communes aux deux Chambres.

48. Les sessions du Sénat et de la Chambre des députés commencent et finissent en même temps. Toute réunion de l'une des Chambres hors du temps de la session de l'autre est illégale, et ses actes sont radicalement nuls.

49. Les sénateurs et les députés, avant d'être admis à l'exercice de leurs fonctions, prêteront serment d'être fidèles au Roi, d'observer loyalement le Statut et les lois de l'Etat, et d'exercer leurs fonctions dans le seul but du bien inséparable du Roi et de la patrie.

50. Les fonctions de sénateur et celles de député ne donnent lieu à aucune rétribution ni indemnité.

51. Les sénateurs et les députés ne peuvent aucunement être recherchés à cause des opinions qu'ils auront émises et des votes qu'ils auront donnés dans les Chambres.

52. Les séances des Chambres sont publiques, mais elles peuvent se former en comité secret sur la demande par écrit de dix membres.

53. Les séances et les délibérations des Chambres ne sont légales et valides si la majorité absolue de leurs membres n'est présente.

54. Les délibérations ne peuvent être prises qu'à la majorité des votes.

55. Toute proposition de loi doit d'abord être examinée par les bureaux qui seront nommés dans chaque Chambre pour les travaux préparatoires. Lorsque la proposition aura été discutée et adoptée par une Chambre, elle sera transmise à l'autre Chambre pour y être discutée et votée, et successivement elle sera présentée à la sanction du Roi.

Les discussions auront lieu article par article.

56. Le projet de loi qui a été rejeté par l'un des trois pouvoirs législatifs ne peut plus être reproduit dans la même session.

57. Tout majeur a le droit d'adresser des pétitions aux Chambres; les pétitions seront examinées par une commission; et après le rapport de celle-ci, la Chambre délibérera sur la prise en considération, et en cas affirmatif, elle les renverra au ministre compétent, ou bien elle ordonnera leur dépôt dans les bureaux, pour tels égards que de raison.

58. Nul ne peut présenter en personne une pétition aux Chambres.

Les autorités constituées ont seules le droit d'adresser des pétitions en nom collectif.

59. Les Chambres ne peuvent recevoir aucune députation ni entendre d'autres personnes que leurs membres, les ministres et les commissaires du Gouvernement.

60. Chacune des deux Chambres est seule compétente pour prononcer sur la validité des titres d'admission de ses propres membres.

61. Le Sénat et la Chambre des députés déterminent, au moyen d'un règlement intérieur, la manière dont ils doivent exercer leurs propres attributions.

62. La langue italienne est la langue officielle des Chambres.

Cependant il est facultatif de se servir de la langue française, soit aux membres qui appartiennent aux contrées où cette langue est en usage, soit pour leur répondre.

63. Les votations ont lieu par assis et levé, par division et par scrutin secret.

Le scrutin secret aura toujours lieu pour le vote sur l'ensemble d'une loi, et pour toute question de personne.

64. Nul ne peut être en même temps sénateur et député.

Des Ministres.

65. Le Roi nomme et révoque ses ministres.

66. Les ministres n'ont aucune voix délibérative dans l'une ni dans l'autre Chambre qu'autant qu'ils en sont membres.

Ils y ont toujours entrée, et doivent être entendus chaque fois qu'ils le demandent.

67. Les ministres sont responsables.

Les lois et les actes du Gouvernement n'ont de force qu'autant qu'ils sont revêtus de la signature d'un ministre.

68. La justice émane du Roi. Elle est administrée en son nom par les juges qu'il institue.

69. Les juges nommés par le Roi, excepté ceux de mandement, sont inamovibles après trois ans d'exercice.

70. Les cours, tribunaux et juges actuellement existants sont conservés. Il ne pourra être dérogé à l'organisation judiciaire qu'en vertu d'une loi.

71. Nul ne peut être distrait de ses juges naturels.

Partant, il ne pourra être créé ni tribunaux ni commissions extraordinaires.

72. Les audiences des tribunaux en matière civile et les débats en matière criminelle seront publics, conformément aux lois.

73. L'interprétation des lois d'une manière obligatoire pour tous, est exclusivement réservée au pouvoir législatif.

Dispositions générales.

74. Les institutions communales et provinciales, ainsi que les circonscriptions des communes et des provinces, sont réglées par la loi.

75. La levée militaire est réglée par la loi.

76. Il est institué une milice communale sur des bases fixées par la loi.

77. L'Etat conserve sa bannière. La cocarde bleue est la seule cocarde nationale.

78. Les ordres de chevalerie actuellement existants sont maintenus avec leurs dotations. Celles-ci ne pourront être employées à aucun autre usage qu'à celui qui est fixé par leur propre institution.

Le Roi peut créer d'autres ordres et en prescrire les statuts.

79. Les titres de noblesse sont conservés à ceux qui y ont droit. Le Roi peut en conférer de nouveaux.

80. Nul ne peut recevoir des décorations, titres ou pensions d'une puissance étrangère, sans autorisation du Roi.

81. Toute loi contraire au présent Statut est abrogée.

Dispositions transitoires.

82. Le présent Statut aura son plein effet dès le jour de la première réunion des deux Chambres, laquelle aura lieu aussitôt après les élections faites. Jusque-là, il sera pourvu au service public d'urgence par des dispositions souveraines, d'après le mode et dans les formes observées jusqu'ici, en omettant néanmoins les entérinements et enregistrements des Cours, dès à présent abolis.

83. Pour l'exécution du Statut, le Roi se réserve de faire les lois sur la presse, sur les élections, sur la milice communale et sur la réorganisation du Conseil d'Etat.

Jusqu'à la publication des lois sur la presse, les règlements actuels continueront à être en vigueur.

84. Les Ministres sont chargés et responsables de l'exécution et entière observation des présentes dispositions transitoires.

Donné à Turin, le 4 du mois de mars, l'an du Seigneur mil huit cent quarante-huit, et de notre règne le dix-huitième.»

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE.

GUICHENON, *Histoire générale de la maison de Savoie*, 1660, 2 vol. in-fol., fig.

GUICHENON, 1778, 5 vol. in-fol., fig.

CIBRARIO, *Recherches sur l'histoire et sur l'ancienne constitution de la monarchie de Savoie*, traduit par A. Boullée, 1833, 1 vol. in-8°.

VAN DER BURCH, *Sabaudorum ducum principum quæ historiæ gentilitiæ*, 1599, in-4°.

VAN DER BURCH, *Sabaudia respública et historia* (Elzévir), 1634, in-32.

Guill. PARADIN, *Chronique de Savoie*, 1552, in-4°.

Chronique de Savoie de G. Paradin, continuée jusqu'en 1601 par J. DE TOURNES, 1602, in-fol.

CHAMPIER, *Grandes chroniques de Savoie*.

Th. BLANC, *Abrégé de l'histoire de la Maison de Savoie*, 1677, 3 vol. in-12.

COSTA DE BEAUREGARD, *Mémoires historiques sur la Maison de Savoie*, 1816, 3 vol. in-8°.

Les ouvrages historiques sur les pays voisins, comme l'*Histoire du Dauphiné*, de Chorier, 2 vol. in-fol., 1662, l'*Histoire de la Bresse et du Bugey*, de Guichenon, in-fol., 1650, etc., etc., contiennent une foule de détails intéressant la Savoie, mais il serait trop long de citer tous ces ouvrages.

Parmi les publications nouvelles, on remarque surtout des ouvrages élémentaires.

Histoire de la Maison de Savoie, depuis son origine jusqu'à nos jours; ouvrage élémentaire rédigé d'après les auteurs les plus modernes et d'après quelques mémoires d'un grand mérite, par l'abbé Boissat, supérieur du Petit-Séminaire de Rumilly; un fort volume in-12, 2 fr. 50 (chez Joseph PERRIN, libraire à Chambéry.)

Abrégé de cet ouvrage par le même auteur, un vol. in-18, cartonné, 1 fr.

Histoire de Savoie par Claude Genoux, 1 vol. in-12, 1852, prix 3 fr. 50 cent. C'est le meilleur résumé de l'histoire de ce pays.

L'*Histoire de Savoie racontée aux enfants* par J. Dessaix, 4 fascicules in-18, prix 50 cent. le fasci-

cule. Le premier a seul paru et fait vivement regretter de ne pas avoir les autres. Ecrit dans un style admirablement approprié aux enfants, et en même temps d'une lecture très agréable pour les grandes personnes.

ANCIEN RÉGIME.

L'ancien régime a grandement contribué à éloigner les étrangers de la Savoie. Outre que n'entraît pas en Savoie qui voulait, bien des voyageurs se sont éloignés de ce pays, pour éviter les innombrables tracasseries et désagrémens occasionnés par une police inepte qui tenait à faire du zèle. La rigueur était telle qu'on interdisait même la *Gazette de France*, journal légitimiste, rédigé par un abbé, de Genoude. Quant à l'ineptie, elle était poussée à son comble. Des militaires habituellement sans éducation, sous le nom de commandants, exerçaient le pouvoir le plus absolu et le plus arbitraire. Deux ou trois traits les feront apprécier.

Un membre de l'Institut traversait la Savoie; il est conduit devant un de ces commandants militaires qui lui demande :

— Votre profession ?

— Membre de l'Institut;

— Mais, *quoique* vous faites pour vivre ? moi je ne connais pas cet état : Membre de l'Institut.

Comme le voyageur étonné restait un instant sans répondre, le commandant reprit :

— Oui, *quoique* vous faites pour avoir de quoi manger ? Si vous ne vous expliquez pas, on vous fera repasser la frontière. On ne reçoit pas dans les Etats de Sa Majesté les personnes qui ont des professions qui ne sont pas connues.

Ailleurs , un loueur de chevaux et de chars affiche à la porte de sa remise : *Voitures à volonté*. Le commandant en est instruit ; il mande de suite notre voiturier et lui dit : Vous avez affiché *Voitures à volonté* ; qui est-ce qui vous l'a permis ? Sachez que Sa Majesté seule peut avoir une volonté , et comme ici c'est moi qui représente Sa Majesté , il n'y a que moi qui ait le droit d'avoir une volonté ; enlevez donc vite votre affiche , et prenez garde de ne plus commettre de pareils délits ! ..

Le voyageur aime éminemment la liberté. Ce régime ne pouvait donc plaire aux voyageurs. Ils s'éloignaient du pays. En effet , le Russe qui peut s'affranchir , par des voyages , de l'autocratique domination du Czar , est trop heureux de respirer l'air de la liberté , pour aller subir de nouveau le joug de l'absolutisme. L'Anglais , l'Américain , ces amateurs de voyages , ont trop vivement senti chez eux les avantages de la liberté , pour aller se soumettre , ne fût-ce que momentanément , aux exigences du despotisme. Aussi les voit-on tous accourir en Suisse , où ils sont aussi libres qu'ils peuvent le désirer. Aussi les verra-t-on également arriver en grand nombre en Savoie , quand ils sauront bien qu'on y jouit d'une liberté égale à celle qu'ils peuvent trouver partout ailleurs. Mais cette amélioration due à la Constitution il faut la faire connaître , parce que le souvenir du passé effraie encore bien des personnes .

PASSE-PORT.

Actuellement , la circulation est aussi facile et aussi libre en Savoie que dans tout autre pays. A la frontière on demande les passe-ports , et tout est terminé par là .

Encore les habitants des pays étrangers voisins n'ont-ils pas besoin de passe-port. Les Genevois vont constamment dans le Chablais, le Faucigny, à Annecy, en se disant simplement Genevois. Il en est de même pour les Français qui habitent le voisinage des frontières de France.

Si l'on est de plus loin, on peut aussi, dans bien des cas, éviter la dépense d'un passe-port, en réclamant un certificat du maire de sa commune. Ainsi un grand nombre de visiteurs des eaux minérales de Savoie n'ont pas d'autres papiers. Pour eux ce certificat est suffisant.

Quant aux personnes qui ont un passe-port, pour être en règle il faut qu'elles le fassent viser à l'Ambassade, à la Légation ou au Consulat sarde du pays qu'elles habitent ou bien du dernier endroit où elles se trouvent avant de passer la frontière.

Ce visa coûte 4 fr.

DIVISION ADMINISTRATIVE.

Du temps de Charlemagne, le nom de *Sabaudia* ou *Savogia*, ou encore *Saboia* indiquait un petit district correspondant à peu près aux limites de la province de *Savoie proprement dite*, et jusqu'au XVI^e siècle le mot isolé *Savoie* n'a pas eu d'autre acception, quoique sous le nom de Duché de Savoie, l'on désignât toutes les possessions de la Maison de Savoie en deçà des Alpes.

Au XIV^e siècle, avant que cette Maison eût acquis le Genevois et le Faucigny, ses possessions de ce côté-ci des monts étaient divisées en six bailliages, savoir : les bailliages de Savoie, de Nôvalaise, de Viennois, de Bourg, de Bugey et de Chablais.

Dans le siècle suivant et sous le règne d'Amédée VIII, la division judiciaire du Duché de Savoie formait huit judicatures-majes, celles de Savoie, de Bresse, de Maurienne, de Tarentaise, de Faucigny, de Bugey, de Chablais et de Genevois.

Dans le courant du XVII^e siècle, après l'établissement des intendances, on fit divers essais de circonscription administrative et judiciaire. La Bresse appartenait alors à la France. Par un édit du 3 septembre 1749, on établit en deçà des Alpes les provinces de Savoie, de Genevois, de Chablais, de Faucigny, de Tarentaise et de Maurienne; dans chacune de ces provinces il y avait un juge et un intendant; les bailliages de Gaillard et de Ternier avait un juge-maje à part, appelé le juge-mage des bailliages; mais sous le rapport administratif, le premier de ces bailliages dépendait de la province de Chablais, et le second de celle de Faucigny. En l'année 1780, on créa une nouvelle province sous le nom de Carouge, et telle était la division de la Savoie, lorsque les Français, commandés par Montesquieu, y entrèrent le 22 septembre 1792; le 27 novembre suivant, ce pays ayant été déclaré réuni à la France, on en forma le département du Mont-Blanc, qui fut composé de sept districts correspondant aux anciennes provinces; en 1798 (26 avril), Genève ayant pareillement été réuni à la France, sous le nom de département du Léman, on lui attribua les provinces de Chablais, de Faucigny, de Carouge et quelques fragments du Genevois.

Cette division a duré jusqu'en 1814, où la plus grande partie de la Savoie fut rendue aux rois de Sardaigne, et alors il ne restait plus à la France qu'une partie de l'arrondissement de Chambéry et de celui d'Annecy; Rumilly devint un chef-lieu d'arrondissement; mais en

1815, toute la Savoie, moins quelques communes cédées au canton de Genève, ayant été réunie sous le même gouvernement, ce Duché eut une nouvelle circonscription : la province de Rumilly fut supprimée par un édit du 10 novembre 1818. Un autre édit de circonscription judiciaire du 27 septembre 1822, créa les provinces de Chambéry (Savoie proprement dite), Annecy (Genevois), Bonneville (Faucigny), Conflans (Haute-Savoie), Moutiers (Tarentaise), Saint-Jean-de-Maurienne (Maurienne), Saint-Julien (Carouge) et Thonon (Chablais). Enfin l'édit du 2 septembre 1837, ayant supprimé la province de Carouge, en attribuant les mandements de Saint-Julien et de Seyssel à celle du Genevois, ceux d'Annemasse et de Reignier au Faucigny, la Savoie n'est plus actuellement composée que de sept provinces.

Ces provinces sont groupées en deux divisions administratives : celle de Chambéry, qui comprend la Savoie-Propre, la Haute-Savoie, la Maurienne et la Tarentaise, et celle d'Annecy comprenant le Genevois, le Faucigny et le Chablais.

La Savoie-Propre contient 13 mandements et 156 communes.

La Haute-Savoie, 5 mandements et 51 communes.

La Maurienne, 7 mandements et 79 communes.

La Tarentaise, 4 mandements et 55 communes.

Le Genevois, 7 mandements et 133 communes.

Le Faucigny, 10 mandements et 96 communes.

Le Chablais, 5 mandements et 60 communes.

Dans chaque division il y a un intendant général et un ingénieur en chef.

Dans chaque province il y a un intendant et un ingénieur.

Chaque commune a son conseil nommé par les habitants. Ce conseil ne se réunit qu'à certaines époques; aussi, pour l'administration, choisit-il dans son sein quelques membres qui forment le conseil délégué. Les deux conseils sont présidés par un syndic nommé par le Roi. C'est à ce syndic qu'on doit s'adresser, quand en voyage on a quelques réclamations à faire; hors des grandes villes, c'est lui qui est chargé de la police. Dans les villes il y a en général une organisation spéciale pour ce service.

JUSTICE.

L'organisation judiciaire de la Savoie est composée d'une Cour d'appel siégeant à Chambéry, de huit Tribunaux de première instance : un dans chaque chef-lieu de province, et le huitième à Saint-Julien, et de Juges chargés des causes secondaires. Il y en a un dans chaque mandement. Comme couronnement de cette organisation, existe la Cour de cassation à Turin.

Pour défendre les intérêts des personnes peu fortunées, il y a auprès des Tribunaux ce qu'on appelle le bureau des pauvres. Admirable institution destinée à poursuivre et soutenir les causes des personnes qui ne sont pas à même de payer les procureurs et les avocats. Malheureusement, d'autre part, les juges de mandements, avant de rendre leurs arrêts, ne sont pas appelés à essayer la conciliation, comme le font les juges de paix en France et dans le canton de Genève.

Les Savoisiens, soit par manque d'éducation, soit parce que certain parti a largement appliqué le principe : *Diviser pour régner*, sont très processifs. En voici la preuve prise dans le dernier Compte-rendu judiciaire :

Causes civiles pendantes devant la Cour d'appel de Savoie et les divers Tribunaux de province : 48,530 ;
Jugements civils définitifs, rendus dans l'année : 5,520 ;
Causes des juridictions de mandements : 45,937 ;
Expropriations : 250.

INSTRUCTION.

Je viens de dire que malheureusement les Savoisien manquent d'instruction, les chiffres officiels sont encore là pour le prouver.

D'après le recensement de 1848,

Sur cent hommes, il y en a 34, 49 qui savent lire et écrire, 49, 43 qui ne savent que lire, et 46, 08 qui ne savent ni lire ni écrire. Sur cent femmes, 22, 00 savent lire et écrire, 24, 54 savent seulement lire, et 53, 46 ne savent ni lire ni écrire. Sur la population des deux sexes, 28, 20 sur cent savent lire et écrire, 22, 04 ne savent que lire, et 49, 79, c'est-à-dire la moitié de la population, ne sait ni lire ni écrire.

Heureusement l'instruction primaire, grâce à l'énergie des municipalités et au concours du Gouvernement, tend à prendre un grand développement et à passer entre des mains laïques. Il en est de même de l'instruction secondaire. Le collège de Chambéry, qui était autrefois sous la direction des jésuites, est maintenant mixte ; les professeurs sont en partie laïques et en partie ecclésiastiques. Quant à Bonneville, la municipalité a renvoyé tous les ecclésiastiques et les a remplacés entièrement par des laïques. Partout l'instruction s'organise sur les meilleures bases. Il est même des citoyens dévoués qui se sont consacrés à l'instruction gratuite de leurs compatriotes et qui n'ont pas

craint de sacrifier leur intérêt à cette œuvre d'utilité publique. On pourrait citer entre autres un ouvrier maçon de la commune de St-Jeoire en Faucigny, qui a répandu l'instruction primaire tout autour de lui et qui ne s'est laissé décourager ni par les sacrifices qu'il a été obligé de faire, ni par les tracasseries sans nombre qu'on lui a suscitées. Noble et généreux exemple qui mérite d'être connu.

POSTE AUX CHEVAUX.

Le dernier règlement concernant la poste aux chevaux est du 5 décembre 1852.

La porte principale de chaque relais est toujours surmontée des armes de Savoie et d'un cornet, pour indiquer le lieu de la station.

Le prix de la course de chaque cheval de trait ou bidet est de 20 centimes par kilomètre, et les guides de chaque postillon 12 centimes. Il n'est fait d'exceptions que pour le Mont-Cenis, dont le tarif se trouve à l'article Lanslebourg, route de Maurienne.

Le louage des voitures couvertes ou découvertes est fixé par kilomètre à 10 centimes pour les voitures à 2 roues, et 15 cent. pour celles à 4.

Les maîtres de poste pourront percevoir le prix de la course des chevaux et du louage des voitures et traîneaux avant le départ du relais; mais ils doivent en donner reçu aux voyageurs, s'ils le demandent. Les guides des postillons ne se paient qu'après la course.

Les voitures attelées de 4 chevaux, soit d'après la règle, soit y compris le cheval de renfort, peuvent être menées par un seul postillon, si tel est le désir des voyageurs.

Un enfant de 10 ans et au-dessous ne compte pas pour une personne. Deux enfants comptent pour un voyageur. A l'égard de l'âge des enfants, on s'en rapportera à la déclaration des personnes avec lesquelles ils voyagent ; à moins que cette déclaration ne soit évidemment erronée, alors l'officier de poste le plus voisin décidera.

Les voyageurs ne seront jamais obligés de payer pour des chevaux qui ne seraient pas attelés, sauf le cas où une convention aurait eu lieu entre eux et le maître de poste avant le départ de la station.

Les maîtres de poste qui auraient attelé spontanément un ou plusieurs chevaux en sus du nombre fixé, ce à quoi les voyageurs ne peuvent s'opposer, n'auront pas droit au prix de la course pour ces chevaux.

Quiconque entend se servir de chevaux de poste a le droit de les demander, et il n'est pas loisible aux maîtres de poste de les refuser. Dans le cas cependant où il y aurait manque de chevaux dans un relais, le maître de poste est tenu de justifier, en exhibant son livre d'écurie, que tous les chevaux de rigueur sont en course, ou bien qu'ils doivent rester sur place pour quelque service ordonné par l'Administration des postes, et laisser prendre en ce cas connaissance de l'ordre relatif.

Les maîtres de poste ne peuvent se refuser à fournir des chevaux, soit pour commencer, soit pour continuer un voyage hors de la route postale, dans la limite toutefois de 24 kilomètres.

Dans les courses on ne pourra employer plus de 5 minutes par kilomètre, s'il s'agit de localités ordinaires, ni plus de 7 minutes dans les endroits où est accordé le cheval de renfort; sont exceptées les courses ascendantes du passage du Mont-Cenis.

Pour plus de renseignements, soit dans le cas du manque de chevaux, soit pour les temps d'arrêt, soit pour les estafettes, les courriers, les voyages à franc-étrier, etc., on peut consulter le texte de la loi qui se trouve dans les bureaux et les relais de poste.

TARIF des Voitures en Poste.

VOITURES, SUIVANT LES DIVERSES CLASSES.	NOMBRE de personnes.	NOMBRE de chevaux.	PRIX TOTAL des chevaux par myriamèt	NOMBRE des chevaux Postillons.
<p align="center">1^{re} CLASSE.</p> <p>Cabriolets à 2 ou 4 roues, Américaines, Polonaises et Cabriolets mylords.</p> <p>Petits chars (Briska) à 4 roues, couverts par un seul soufflet</p> <p>Petits Coupés dits Escargots, Broughams.</p> <p>Petits Fourgons</p> <p>Pour chaque personne excédant le nombre de 4, on paiera 15 cent. par kilom.</p>	<p>1. 2.</p> <p>3. 4.</p>	<p>2</p> <p>3</p>	<p>4</p> <p>6</p>	<p>1</p> <p>1</p>
<p align="center">2^e CLASSE.</p> <p>Bastardelles, avec un fond et demi, à timon ou brancard</p> <p>Landaulets et coupés et à un seul fond, avec timon.</p> <p>Caleches à 2 fonds avec un seul soufflet, ou fermées et pour transport</p> <p>Pour chaque personne excédant le nombre de 3, on paiera 15 cent. par kilom.</p>	<p>1, 2, 3.</p>	<p>3</p>	<p>6</p>	<p>1</p>
<p align="center">3^e CLASSE.</p> <p>Bastardelles à 2 fonds, Berlines, Landaux et toute autre voiture à 2 fonds égaux et couverte</p> <p>Pour la 3^e personne, on paiera 15 cent. par kilom</p> <p>Toutes les autres voitures, telles que Fourgons pe-sants, Diligences, Vélocifères</p> <p>Pour chaque personne excédant le nombre de 6, on paiera 15 cent. par kilom.</p>	<p>1, 2, 3, 4.</p> <p>6</p>	<p>4</p> <p>6</p>	<p>8</p> <p>12</p>	<p>2</p> <p>2</p>

GUIDE GÉNÉRAL.

CHAMBÉRY.

Position. — Chambéry est placé au milieu d'une délicieuse vallée fraîche et fertile, arrosée par deux petites rivières, Laisse et l'Albane, dont les eaux divisées en nombreux canaux parcourent tous les quartiers de la ville. Les montagnes voisines, bien qu'atteignant une hauteur assez grande, ne s'élèvent que progressivement, ce qui procure des promenades tout à la fois faciles, pittoresques et variées. Elles sont parsemées à leur base de charmantes maisons de campagne et de nombreux villages d'où l'on jouit de superbes points de vue.

Altitude. — Les ingénieurs austro-sardes, dans leur triangulation de la Savoie, ont trouvé que le parapet des dernières fenêtres de la tour du Château était à 306 mètres au-dessus de la mer.

M. l'ingénieur Dufour, par un nivellement se raccordant avec celui que MM. Loiseau et Casson ont fait pour le chemin de fer de Lyon à St-Genix, trouve que le bassin de la fontaine des éléphants est élevé de 269 m. au-dessus de la mer, et la première marche du péristyle du théâtre de 267 mètres $1/2$.

M. Chamousset, par une longue série d'observations barométriques, est arrivé au chiffre de 264 pour le sol de la cour du séminaire (1).

Longitude et latitude. — D'après G.-M. Raymond, le clocher de la cathédrale étant pris pour point fixe, la latitude de Chambéry est de 45° 34' 40'', 069 nord.

La longitude sur le méridien de Paris est de 3° 34' 42'' 386 (2).

Météorologie. — Les observations faites pendant les années 1822, 23, 24 et 25 par M. Billiet, ont donné pour la température moyenne de Chambéry 11° 67.

Le mois le plus froid est janvier; le mois le plus chaud, juillet; la moyenne d'octobre est à peu près celle de l'année.

Pendant ces quatre ans, les extrêmes ont été en chaud 33° 6, et en froid — 12° 4. Mais le 14 janvier 1826 la température est descendue à — 14° 5.

La moyenne barométrique est 738, 38 (3).

Trois ans d'observations, 1839, 40 et 41, ont donné à M. Chamousset, pour la moyenne de la pluie pendant les six premiers mois, 466 mill. 5, pendant les six derniers, 698 mill. 6. Ce qui fait, pour l'année, 1165 millimètres.

Cette moyenne est un peu plus forte que le chiffre véritable, la moyenne de Genève ayant été pour ces trois ans un peu au-dessus de celle de seize ans d'observations. Cette différence est à Genève de 234 mill. 3. En en tenant compte, on voit qu'il tombe 128 millimètres plus d'eau à Chambéry qu'à Genève (4).

(1) *Hypsométrie de la Savoie* par Fr. DUMONT et MORTILLET.

(2) *Mém. Soc. Acad. de Savoie*, vol. 2, 1827, p. 269.

(3) *Mém. Soc. Acad. de Savoie*, vol. 2, 1827, p. 248.

(4) *Mém. Soc. Acad. de Savoie*, vol. 11, 1843, p. 101.

Population. — Il y a à Chambéry 4032 maisons , contenant 3826 familles et 15838 habitants sédentaires. La population flottante s'élève à 3583 ; ce qui fait une population totale de 19421 habitants.

Hôtels. — De la Poste , tenu par M^{me} veuve Folliet ; de l'Europe , par Ferrolliet ; du Petit-Paris , par M^{me} veuve Longue ; tous trois rue Montmélian , près des bureaux des diligences ; table d'hôte à midi et à cinq heures. L'Ecu de France, quai Nezin. Hôtel des Princes, M^{me} veuve Fleury, place Octogone, où s'arrêtent généralement les personnes qui séjournent. Les Trois-Rois, faubourg Montmélian.

Cercles. Cercle des Portiques : salles de lecture , de jeu et de conversation , bibliothèque et buvette. Et la Société d'Instruction mutuelle , qui , à tous les avantages d'un cercle , joint celui d'avoir des séances publiques de littérature , d'arts et sciences. Dans ces deux Sociétés les étrangers n'ont qu'à se faire présenter par un membre.

Restaurants. — Chevallier près la Cathédrale, jouissant d'une réputation ancienne et bien méritée ; Dorlut, place Octogone ; Hottot, sur les Boulevards ; Bertrand, rue Vieille-Monnaie ; Droguet, rue Croix-d'Or. Dans tous les hôtels on sert aussi à la carte.

Cafés. — Pache , place Octogone (glaces) ; Grand-Café , place St-Léger (glaces) ; Barandier , sous les Portiques (glaces) ; du Théâtre (glaces) ; de la Colonne, sur les Boulevards ; Chaise, rue du Collège ; et en face des bureaux de diligences, rue Montmélian, les voyageurs trouveront les rafraîchissements qu'ils peuvent désirer.

Bains. — Chauvet, Porte-Reine.

Banquiers et changeurs. — Antonioz et Gillet, place

St-Léger ; Banque de Savoie, même place ; V. Python, en face du théâtre.

Commissionnaires et roulage. — Charles Longue, derrière le théâtre ; Besuchet, en face du théâtre ; E. Duclos, place Octogone ; Vuagnat, Boulevards.

Poste aux lettres et chevaux. Les bureaux de la poste aux lettres sont Rue-Neuve près du Château. Ouverts de 7 heures du matin à 7 heures du soir, et les dimanches et fêtes de 7 à 9 heures du matin, de midi à 2 heures, et de 6 à 7 heures du soir. Trois petites boîtes, levées demi-heure avant chaque départ, sont placées à Nezin, rue Montmélian et à Maché. Quant à l'heure des départs, elle varie suivant les saisons, mais dans les hôtels on trouvera toujours le dernier tableau publié par l'administration.

Poste aux chevaux, rue Montmélian, à l'hôtel de la Poste.

Voitures. — Dans tous les hôtels on trouve des voitures de louage. Millioz, hôtel de la Poste, voitures propres et bien tenues. Pierre Lasauge, Porte-Reine, et Jullian, rue du Collège, chevaux et chars. La demi-journée avec conducteur, de 5 à 7 fr. ; la journée, de 7 à 10 fr.

Passe-port. — Au Château, sous la voûte, montée du côté de la Rue-Neuve. Les maîtres d'hôtels se chargent des formalités.

Papetiers, estampes et libraires. — Joseph Perrin, place Octogone et rue des Portiques, lithographie, librairie nouvelle, papetterie assortie, grand assortiment de cartes et vues. Publie la *Savoie historique*, par J. Dessaix, illustrée de nombreuses cartes et paysages. Puthod et Bergoin, place St-Léger. Marteret, rue Croix-d'Or, bouquiniste. Fleury, rue de Boigne,

estampes et encadrements. Ronzière, sous les Portiques, cabinet de lecture.

Ouvrages. Pour plus de détails sur Chambéry, on peut consulter le *Guide de l'étranger à Chambéry et dans ses environs*, par T. Chapperon, 1837, in-8°, avec carte et plan de la ville. *Chambéry et Aix-les-Bains*, par Aimé Ferraris, 1847, 4 vol. in-12.

Journaux. — Il paraît à Chambéry quatre journaux. *La Gazette de Savoie* tous les jours sauf le lundi, opinion libérale, organe du gouvernement. *Le Nouveau Patriote* les mardis, jeudis et samedis, opinion démocratique, organe des hommes de progrès. *Le Courrier des Alpes* les mardis, jeudis et samedis, opinion conservatrice, organe de l'aristocratie et surtout du clergé. *Le Glaneur Savoyard*, hebdomadaire, journal de propagande protestante.

Confiseurs et pâtisseries. — Bovet, sous les Portiques; Henri, place Octogone; Frumy, près l'Hôtel-de-ville, pâtisserie, confiserie et bonbons fins. Michon, place St-Léger, comestibles et fruits confits; pâtisserie chez tous les boulangers. La compote verte, produit estimé du pays, se trouve chez tous les confiseurs.

Principaux magasins. — Bécherat, place St-Léger, bijouterie et horlogerie. D^{les} Marchand, même place, bijouterie. Vellet, bijoutier, rue Croix-d'Or. Avenier père, rue Juiverie, et Avenier fils, place St-Léger, horlogers. Vitton, sous les Portiques, Savoyen et Repos, place St-Léger, horlogers. Ronzière, sous les Portiques, quincaillerie et mercerie. V^e de Rolland, sous les Portiques, mercerie. Barlet, châles, nouveautés, modes et confection. M^{me} Bochet, près le Collège, modes et confection. M^{me} Cot, broderies. Berlie aîné, place St-Léger, étoffes et nouveautés. Maure aîné,

Kuntz et C^o, id., Curtet, sous les Portiques, Chevron, id., Bernard près la Colonne, Chaperon, id., drapiers et tailleurs; Arnaud, rue Montmélian, chapelier; Plaut, place St-Léger, cordonnier.

Histoire. — On ne connaît rien de positif sur la fondation et l'origine de Chambéry. A l'époque où floris-
saient les préjugés nobiliaires, où chacun voulait être plus ancien que le monde et descendre de la cuisse de Jupiter, on appliqua ces préjugés aux villes elles-mêmes. Ainsi un auteur, pour illustrer Chambéry, fit remonter sa fondation à 974 ans avant l'ère actuelle, et lui donna pour fondateur Caturigus, roi des Allobroges. Un autre, Fodéré, fait hommage de cette fondation à Berius, paladin qui suivait le roi Artus.

« Et l'histoire rapporte, dit-il, que Bérius, en ce sien voyage, lustrant et contemplant la belle plaine qui s'étend du Bourget à St-Joyre, la treuva si plantureuse et agréable, qu'il y fit bastir une ville à laquelle il donna un nom composé de celui du lieu (campus) et du sien (Bérius) d'où est venu Chambéry, *Campus Berii* (1). »

Ces origines sont aussi vraies, aussi historiques que la plupart de nos généalogies de familles nobles.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les seigneurs de Chambéry ne sont cités pour la première fois que vers 1029 dans un acte de donation de la terre de Lémenc, concédée par Rodolphe III, roi de Bourgogne, à Iterius, abbé d'Ainay. Dans un autre acte de 1036, on voit une dame Marie, veuve de Hugues, seigneur de Chambéry, céder le prieuré de Coise à l'abbaye de St-Pierre de la

(1) *Narr. hist. et topogr. des couvents de St-François.*

Novalaise(4). C'était l'époque où les villes et les bourgs, sol, constructions et habitants étaient la propriété de quelques hommes qui se disaient les défenseurs de l'ordre, de la religion et de la famille, et prétendaient, par droit de naissance et de richesse, être les seuls honnêtes, les seuls capables.

En 1232, Berlion, dernier seigneur de Chambéry, vendit cette ville au comte de Savoie Thomas I^{er}, 32,000 sous de Suse, c'est-à-dire environ 400,000 fr. Le château, non compris dans l'acte d'acquisition, fut vendu à Othomard Alamand, qui le céda à Thomas II le 6 mai 1255.

L'esprit d'émancipation s'était développé parmi la population de la ville. Le nouvel acquéreur se vit donc forcé d'accorder des franchises à Chambéry; elles datent du 4 mars 1232. Elles accordent aux habitants un grand et un petit conseil qui élisait chaque année quatre syndics; faisait des lois pour la bonne administration de la commune, et punissait les délits suivant le code pénal local. Dans la ville et la banlieue, les bourgeois ne devaient payer aucune taille. Toute personne qui habitait un an et un jour sur le sol de la ville et de sa banlieue sans être réclamée par son seigneur, devenait homme libre et franc, et tous les bourgeois de Chambéry étaient obligés de le défendre dans sa personne et dans ses biens. Aucun bourgeois ne pouvait être emprisonné pour délit ou pour dette en offrant une caution. Aucune imposition pour les guerres soutenues ou tentées par les comtes de Savoie au-delà du Mont-Cenis ou du St-Bernard n'était exigible. Les droits du souverain se réduisaient, à Cham-

(4) *La gloire de la Novalaise* contient cet acte, reproduit par Albanis BEAUMONT.

béry, à ceux des fours et moulins banaux, au 13^e denier sur la vente des maisons, et au droit de toisage, fixé à sept deniers, payables chaque année.

Cette organisation ne souffrit aucune altération jusqu'en 1496, où Philippe VII, duc de Savoie, voulant restreindre à son profit l'influence bourgeoise, supprima les assemblées générales de la bourgeoisie et leur substitua l'organisation des notables formant le grand et le petit conseil. Ce fut là l'origine de l'aristocratie bourgeoise, seconde plaie sociale succédant à la première.

Devenue capitale de la Savoie après son acquisition par les comtes, Chambéry n'en fut pas moins occupé plusieurs fois par les Français sous François I, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, la République et l'Empire. Les Espagnols s'en emparèrent aussi en 1742.

Dans l'origine, Chambéry n'était qu'un bourg entouré par les eaux de l'Albane et protégé par un château-fort. La ville prit successivement de l'accroissement, et, à l'époque de la révolution française, elle était encore fermée par une muraille flanquée de tours. Les boulevards actuels étaient un terre-plain servant de contre-escarpe à un large fossé.

Biographie. — Chambéry est la patrie d'un grand nombre d'hommes distingués, nombre qui aurait été bien plus grand encore si au lieu de craindre le mérite et le talent on l'eût soutenu, encouragé et aidé à se développer. Les hommes les plus connus dans divers genres sont :

Claude Favre de Vaugelas, né en 1585, le meilleur grammairien de son temps, un des académiciens qui a le plus contribué à asseoir sur des bases solides la langue française.

St-Real, né en 1639, auteur de la *Conjuration des Espagnols contre la république de Venise*.

Emmanuel-Philibert de Pingon, né en 1525, historien de Savoie.

Philibert Sallier de la Tour, né en 1638, homme d'Etat et jurisconsulte.

De Challe, jésuite, qui s'occupa avec succès de physique et de mathématiques.

L'ingénieur Ducla, le graveur Delallée, les peintres François Bérenger et Paul.

Albanis Beaumont, ingénieur, naturaliste et géographe distingué.

Xavier de Maistre, élégant et spirituel auteur du *Lépreux de la vallée d'Aoste* et du *Voyage autour de ma chambre*.

Son frère, Joseph de Maistre, qui a écrit le livre *Du Pape* et les *Soirées de St-Pétersbourg*, éloquent et habile défenseur d'une cause perdue, à laquelle son talent n'a pu rendre la vie.

J.-B.-S. et G.-M. Raymond, savants, géographes et publicistes estimés, comme de Maistre défenseurs du passé.

On ne doit point s'étonner de voir presque tous les hommes de mérite de la Savoie être très arriérés en fait d'opinions politiques et philosophiques ; c'est que jusqu'à présent ils ont été sous la pression d'un parti qui disait : « Soyez avec nous ou bien résignez-vous à ne pas être. » Toute intelligence indépendante était écartée et annulée.

Aux noms précédemment cités on doit joindre celui du général de Boigne, qui a doté Chambéry, sa ville natale, de nombreux établissements utiles. Fils d'un

petit bourgeois, il entra à 22 ans au service de la Compagnie des Indes. Il se rendit à Madras en 1777. Après quatre campagnes, voyant que sa qualité d'étranger était un obstacle à son avancement, il partit pour Delhy, dans le Mongol, dont les habitants étaient depuis longtemps en guerre avec les Jattes. Il offrit ses services au prince maratte, Mandajy Scindiah, qui soutenait une lutte opiniâtre contre les rajahs ses voisins. En 1785, le jeune Boigne lui organisa deux bataillons à l'euro péenne, et bientôt après eut le commandement d'un corps de 3,000 hommes, avec lequel il gagna la bataille de Jannah-Paanah, ce qui lui valut des présents considérables. La mort du prince vint mettre un terme à ses entreprises belliqueuses ; en même temps sa santé lui rendant nécessaire le climat d'Europe, il revint en 1796 avec une fortune qu'on portait à 45 millions ; et le fils de l'artisan, grâce à ses écus, épousa une demoiselle d'Osmond, de noble origine.

On pourrait encore citer les noms de plusieurs traîneurs de sabre qui se sont distingués par leur courage, mais le mérite militaire est un si piètre mérite qu'il ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête. On serait, du reste, encombré par les noms à inscrire, car tous les Savoisiens qui ont servi ont montré de la valeur, de l'intelligence et du dévouement.

Rues et places. — Les rues de Chambéry sont en général étroites et sinueuses. Elles se ressentent de l'ancienne enceinte qui resserrait la ville et l'empêchait de s'étendre convenablement. Les places sont pour ainsi dire nulles. La plus grande et la plus centrale, par conséquent la plus fréquentée, est la place St-Léger, longue et étroite, en forme de fuseau. C'est

là que les musiques militaires viennent de temps en temps exécuter avec talent de charmants morceaux de musique.

Cependant une large et belle rue nouvelle, due à la générosité de M. de Boigne et au concours de l'administration municipale, traverse la ville dans toute sa largeur, va du Château aux Boulevards, et porte le nom de son fondateur. Elle est divisée en trois parties. Celle du milieu est bordée des deux côtés de magnifiques portiques semblables à ceux de la rue de Pô à Turin ou de Rivoli à Paris. C'est une très agréable promenade pour les jours de mauvais temps, promenade égayée par la vue d'élégants magasins.

Promenades. — Elles sont belles et nombreuses. La plus centrale est celle des Boulevards, bordée d'une double rangée de platanes qui donnent un ombrage impénétrable aux rayons du soleil. A son extrémité se trouve le Vernay, garni d'arbres magnifiques plantés en quinconce. C'est, l'été, le rendez-vous de toute la société. Il offre vers le soir l'aspect le plus animé et le plus gai. La terrasse du Château est aussi une promenade agréable d'où la vue s'étend au loin. Elle fait les délices des enfants. Pendant l'hiver, où l'on recherche la chaleur et des chemins secs, on va beaucoup promener sur la belle route de la Boisse, bordée de peupliers et de platanes. Mais la route de Lyon, dont l'exposition est des plus chaudes, attire encore plus de monde; l'après-midi, par les beaux jours, ses trottoirs sont encombrés.

Fontaines. — L'eau que l'on boit à Chambéry est excellente; elle provient d'une source sortant du milieu d'épaisses couches de calcaire; malheureusement, la source, bien que très belle, n'est pas suffisante. En

fait de fontaines, on en remarque deux. L'une d'elles est placée au milieu des Boulevards, en face de la rue de Boigne; elle est connue sous le nom de *Fontaine des Éléphants*. C'est une colonne indienne surmontée de la statue en bronze de M. de Boigne; au-dessous sont des trophées indiens et des bas-reliefs supportés par un énorme socle quadrilatère d'où sortent quatre éléphants, un sur chaque face, également en bronze et jetant de l'eau par leur trompe. L'ensemble de ce monument, dû à M. Sappey, de Grenoble, est assez joli. Il est fort à regretter pourtant qu'on n'ait pas pu développer un peu plus le bassin, l'élever davantage au-dessus du sol, et l'entourer de quelques marches; l'effet aurait été bien plus grand (1).

La seconde fontaine qui mérite d'attirer l'attention est celle qui se trouve au milieu de la place du Marché. On la nomme *Fontaine de Lans*, parce qu'elle a été construite pendant que Sigismond de Lans était lieutenant de Savoie. Cette fontaine, très dépréciée par quelques personnes et citée comme modèle par d'autres, a été exécutée sur les dessins de Cuenon, architecte de Chambéry. Elle est légère et élégante, mais d'un style qui ne plaît plus à notre époque, parce qu'il manque de grandeur et de naturel. On remarque sur cette fontaine une statue de femme qui avait primitivement la tête ceinte d'une couronne murale; c'était la personnification de la ville. La tête ayant été brisée, on l'a remplacée par une autre ornée d'un casque; c'était l'emblème du dévouement à la patrie; aussi la statue prit le nom de Pucelle d'Orléans,

(1) M. SAPPÉY a publié : *Ichnographie de la fontaine de Boigne*, in-f^o, belles lithographies.

parce que, aux yeux du peuple, Jeanne d'Arc est la plus complète expression de ce dévouement. Sous la révolution française, le bonnet phrygien prit la place du casque, et la statue devint un emblème de la liberté. Plus tard, avec la liberté disparut le bonnet de la statue, mais elle n'en resta pas moins la personification de l'indépendance; aussi fut-elle ornée d'un drapeau aux couleurs italiennes pendant les fêtes qui célébrèrent la promulgation de la Constitution.

Théâtre. — A l'issue des Boulevards et à l'entrée de la rue de Montmélian. Belle construction moderne, pouvant contenir 1200 personnes, remarquable par sa coupe, son plan intérieur, la commodité des distributions et l'élégance des ornements. Renferme dans son intérieur une salle de concert et de bal.

Métropole. — Dans le centre de la ville, commencée au 14^e siècle et achevée en 1430. Beau vase composé de trois nefs, dont celle du milieu a des proportions assez remarquables. Le portail est de 1506; il offre des détails gothiques d'un assez bel effet. Malheureusement, plusieurs statues qui l'ornaient ont été détruites. Dans l'intérieur on remarque encore quelques vitraux anciens; à droite en entrant, le tombeau en marbre du jurisconsulte Favre; du côté opposé, un baptistère en marbre très orné de sculptures, et au fond, derrière le chœur, deux peintures à fresque bien maltraitées par le temps. Tout l'intérieur est peint, comme dans les églises d'Italie, avec plus de richesse de couleurs et de détails que de goût. Pendant la révolution, cette église a servi de salle de séances à l'Assemblée nationale des Allobroges.

Église de Notre-Dame. — Près des Boulevards, à l'arrivée de la route de Genève, bâtie en 1636, d'ordre

dorique, le chœur tout en marbre contient quelques bons tableaux et une belle statue de la Vierge en marbre blanc.

Palais de justice. — Vaste et beau bâtiment en construction, à l'entrée de la promenade du Vernay. Il est fâcheux qu'on ne l'ait pas construit entièrement en pierre de taille, comme on l'avait projeté primitivement.

Collège et Musée des arts. — Tout près du palais de justice. Grand bâtiment construit par les jésuites et maintenant occupé par les diverses branches de l'instruction : collège pour les études classiques et commerciales, enseignement industriel, école de dessin, etc. Renferme le Musée des tableaux (1).

Château et Sainte-Chapelle. — Le Château est situé sur une éminence qui domine la ville. On y arrive par trois points : un escalier qui se trouve à l'extrémité de la rue du Collège, un beau perron et une rampe rapide sous des voûtes en face de la rue de Boigne, et une avenue plantée d'arbres du côté de la Porte-Reine. L'ancien château, qui datait probablement du 11^e siècle, a été complètement détruit par plusieurs incendies. On cite entre autres ceux de 1339, 1743 sous les Espagnols, et de 1798. La partie moderne de ces constructions s'étend sur une assez grande étendue, et vient encore d'être augmentée, mais n'offre rien de remarquable. De l'ancien château il reste une grande tour carrée en molasse qui est surmontée de machicoulis et dominée par une tourelle assez hardie. Depuis la rue de Boigne et de la route de Lyon, cette tour fait un fort joli effet. La façade du côté de la ville, place du

(1) Voir *Guide de l'artiste*.

Château, appartient aussi en partie aux anciennes constructions. C'est de cette place, à l'extrémité de la rue de Boigne, qu'il faut examiner le chevet de la chapelle du château, dite *Ste-Chapelle*; c'est un morceau gothique du plus bel effet. Cette chapelle, construite en 1418, a son entrée sur l'esplanade du château. Une fille d'Henri IV eut la malheureuse idée d'appliquer contre le beau gothique de l'ancien monument le portail actuel, morceau d'architecture bâtarde auquel on est bien aise de tourner le dos pour admirer les superbes vitraux qui ornent le chœur. Cette chapelle contenait autrefois une relique très vénérée; c'était, dit-on, le linge qui avait servi à essuyer la figure du Christ montant au Calvaire. François I, roi de France, fit à pied le pèlerinage de Lyon à Chambéry pour venir se prosterner devant cette relique, ce qui ne l'empêcha pas de mourir victime de ses débauches. Charles Borromée ayant plus tard fait le même vœu, le suaire fut transporté à Turin pour éviter au pèlerin le passage des Alpes. Au lieu d'aller trouver la relique, ce fut la relique qui alla le trouver.

Bibliothèque.— Près de la place de Lans ou Marché. Dans une ancienne église qui doit être détruite pour céder le terrain à un bel Hôtel-de-ville. Elle a été fondée en 1785, et contient 43,000 volumes. Le *Catalogue*, par M. Bouchet, a été publié en 1846, 4 vol. in-8. On y remarque un grand nombre de belles et bonnes éditions des Elzévir, des Didot, des Bodoni, des Winkelman, etc. Les objets les plus remarquables sont : parmi les manuscrits, le missel d'Amédée VIII et une bible du 10^e siècle. On y voit aussi des autographes, entre autres du comte Thomas et de François de Sales. Le buste en marbre de de Boigne par Spalla

orne la salle. Ouverture tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, du 16 novembre au 31 mars, de neuf heures à midi et de deux heures à cinq; du 1^{er} avril au 30 septembre, de huit heures à midi et de deux à cinq.

Casernes. — Belles et vastes, mais tristes comme des casernes. Celle d'infanterie a été construite par le Gouvernement français; c'est un carré parfait ayant 80 mètres de côté, les façades sont à deux étages, rez-de-chaussée et mansardes avec 27 fenêtres de front. On peut y loger 3,000 hommes.

La caserne de cavalerie, tout près de la précédente, a été construite par le Gouvernement sarde. Elle est dans des proportions beaucoup moins grandioses, quoique belles encore. Dans sa cour se trouve l'ancien couvent de Sainte Marie, occupé par l'artillerie. Une grotte ouverte au milieu du rocher à pic qui domine la cour servait de chapelle. Autrefois, dit Fodéré, les enfants morts-nés qu'on apportait dans ce couvent y recouvraient la vie pour recevoir le baptême, et mouraient de nouveau immédiatement après.

Hospices. — Chambéry contient de nombreux établissements de secours et de bienfaisance. Tous sont riches et bien tenus. L'hôpital, connu sous le nom d'*Hôtel-Dieu*, est situé sur les Boulevards. C'est un grand et beau bâtiment. Sa fondation est due à un bourgeois de la ville, Théodore Boccon, le 28 septembre 1647; Duport augmenta le premier fonds, ce qui n'empêcha pas une princesse, Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, de s'en déclarer ensuite la fondatrice. L'*Hospice de la Charité*, tout voisin du précédent, est également dû à l'initiative d'un bourgeois de la ville, Perrin, négociant. Il est destiné aux vieillards et aux infirmes pauvres. La *Maternité* pour les filles en cou-

ches, aussi à la suite du précédent. La *Maison de Sainte Hélène* au sortir du faubourg de Montmélian, dû au fils d'un artisan, de Boigne, est destinée aux pauvres. Il a été fondé dans le but de servir d'asile aux mendiants, afin d'arriver à la destruction de la mendicité. L'*Hospice de Saint Benoît*, vers le milieu du quartier Montmélian, fondé également par de Boigne, pour servir d'asile aux vieillards des deux sexes qui se trouvent dans la pénurie. Les *Orphelines*, en montant à Lémenc, fondées par M^{me} de Faverges pour instruire et élever les filles pauvres. Tous ces établissements peuvent être visités par les étrangers; il suffit qu'ils en demandent l'autorisation. En outre, l'administration de la ville, par suite d'une fondation, peut loger et nourrir pendant trois jours, gratuitement, quatre étrangers à court d'argent, de quelque culte et de quelque nation qu'ils soient.

Jardin botanique. — Sur la route de Lyon. Charmante promenade, dessinée avec goût et plantée des arbres les plus rares et les plus variés. On y voit un certain nombre de parcs et de loges contenant les animaux les plus curieux des Alpes. Le bâtiment en face de la porte d'entrée contient les collections d'antiques et d'histoire naturelle (4). Les étrangers peuvent toujours visiter l'établissement en s'adressant au concierge. Cet établissement est l'œuvre d'une société particulière, la *Société d'histoire naturelle de Savoie*. Les membres y entrent tous les jours, avec les personnes qui les accompagnent, sur simple présentation de leur carte. Le public y est admis les mardis, jeudis, dimanches et jours de fête, du 1^{er} avril au 1^{er} octobre, de six à

(4) Pour leurs détails, voir les *Guides du Naturaliste* et de l'*Archéologue*.

dix heures du matin et de quatre heures à la nuit ; les autres mois, de dix heures à trois.

Lémenc. — Sur le rocher au-dessus de la ville, rive droite de Laisse. Très ancien ; c'est le Lemnicum des Romains. On y a trouvé de nombreuses antiquités, entre autres un fragment de main et un caducée en bronze qui prouvent qu'il y avait dans ce lieu un temple dédié à Mercure. L'église de Lémenc (haut. 299 m.) est la plus ancienne du pays. Sa façade était ornée de quelques sculptures qu'on a en partie masquées par un toit moderne et en partie enlevées. L'intérieur contient un assez grand nombre de tombeaux, le pavé est semé de dalles mortuaires ; c'est dans cette église qu'a été enterrée M^{me} de Warens. On y conserve aussi les restes d'un primat d'Irlande, mort à Lémenc en 1176, en revenant de Rome. Il se nommait Conchoard, dont on a fait St Concors. A gauche en entrant, ce qui frappe le plus les regards, c'est le tombeau de M. de Boigne, mort en 1830. Sa statue est à demi couchée sur le cénotaphe ; le tout est entouré d'ornements gothiques. Dans le centre de l'église, des escaliers conduisent à une chapelle souterraine qu'on dit être la partie la plus ancienne. On y a placé les restes mutilés d'une descente de croix, autrefois dans la cathédrale ; les personnages, d'une grandeur plus que naturelle, sont d'un travail grossier.

Division administrative de Chambéry. — Chambéry est le chef-lieu d'une division administrative qui porte son nom. Elle se compose de la Savoie-Propre, de la Haute-Savoie, de la Maurienne et de la Tarentaise. Elle renferme 344 communes, composées de 53,456 maisons, habitées par 62,044 familles, donnant une population de 313,302 personnes, se divisant en

155,303 hommes et 158,270 femmes, répartis sur une superficie de 6490,21 kilomètres carrés, soit 48,27 habitants par kilomètre.

Comme dans le reste de la Savoie, l'instruction est peu répandue dans cette division ; sur 100 habitants il n'y en a que 30,63 qui savent lire et écrire, et 20,20 qui ne savent que lire ; 49,47, c'est-à-dire bien près de la moitié, ne savent ni lire ni écrire.

Ces divisions administratives, où résident un intendant général et un ingénieur en chef, ne sont qu'un rouage inutile qui multiplie les formalités paperassières et apporte du retard dans l'expédition des affaires.

Province de Savoie-Propre. — Chambéry est en outre le chef-lieu particulier de la province de Savoie-Propre, province qui se compose à peu près du territoire de la primitive Savoie. C'est de là que provient son nom de Savoie-Propre. Ce territoire contient 156 communes, 24,667 maisons, 29,840 familles et 152,468 habitants, soit 77,027 hommes et 75742 femmes. Son étendue est de 1644,50 kilomètres carrés, contenant 92,88 habitants par kilomètre. C'est la province la plus peuplée de Savoie quant à la proportion de ses habitants sur une unité de surface et quant au chiffre total. Ce n'est pourtant pas la plus étendue en superficie. La Savoie-Propre se distingue aussi par l'ignorance dans laquelle croupit sa nombreuse population, la moins instruite du pays ; sur 100 habitants, 22,94 seulement savent lire et écrire, et 16,47 simplement lire ; il en reste 60,59 qui n'ont reçu aucune instruction.

Patois. — Ce manque d'instruction a fait que l'usage du patois se perpétue dans les campagnes, où quelques personnes ont même de la peine à comprendre le français. Le patois des environs de Chambéry est en grande partie tiré du latin.

Voici un couplet dans lequel le chanteur forme le vœu que l'eau de Laisse soit changée en vin de Chautagne, un des plus agréables à boire du pays :

De bailléri on cartan de sâtagne,
Que Laisse fusse sandia
Ê vin de Chautagne ;
De me cutiéri chu le pont
Tot de mon long,
Et de deri à Laisse :
Le bon Dio te craisse !

Cet autre fragment de patois montrera combien il y a des mots d'origine latine :

« Ma *felliè*, va-t-en derè à ton *avo* et à ton *paré* d'allà *ara*, et d'allà sertié lo *bou* que sont dedien le *pra*. . . ; metta de *phasons* dedien l'*onda*, avoè un pou d'*ouillo*. . . Di à ton *paré* de refendre cho bocon de *traz*. . . Porta-lui son *mantel*, à cause de l'*oura*, o ben son *vestie* (1). »

ENVIRONS DE CHAMBÉRY.

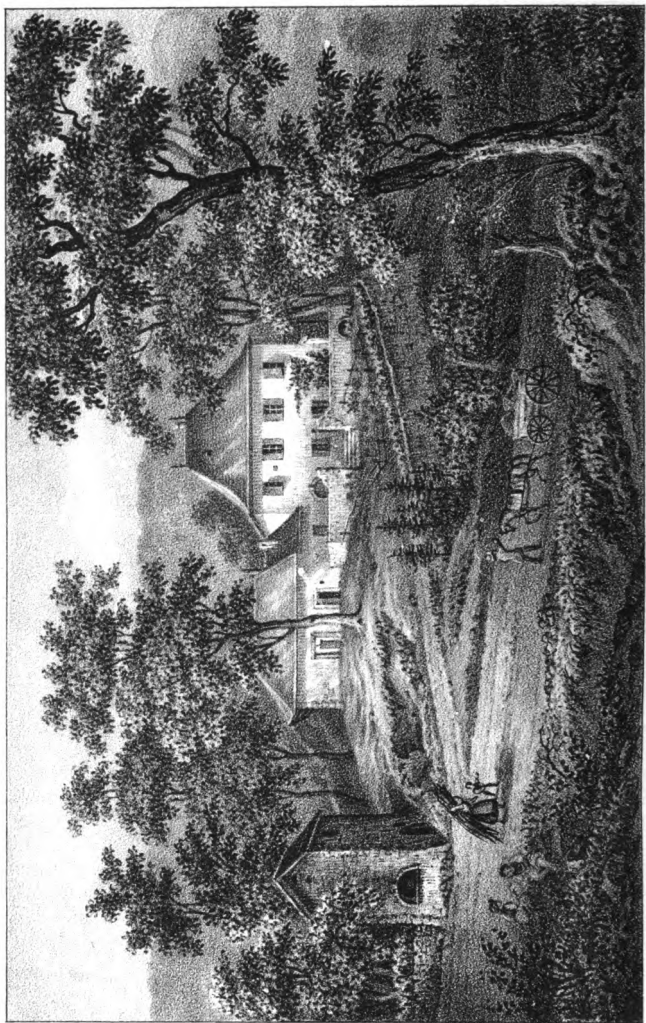
Chambéry offre les environs les plus variés et les plus agréables. Les points de vue abondent, toujours jolis, toujours nouveaux. Si le temps est pluvieux et humide, on peut suivre de charmants sentiers qui serpentent sur des rochers toujours secs ; tels sont ceux des rochers de Lémenc. Si le soleil est ardent, on se perd dans des chemins ombragés qui se présentent de toutes parts dans la plaine et sur les pentes douces des coteaux.

(1) *Avo* oncle, *phasons* haricots, *ouillo* huile, *traz* poutre.

Province de

Savoie.

Savoie-Propre



Lith. J. Perrin, Libraire-Éditeur, Chambéry

ILLUSTRATIONS

J. Werner del.

Charmettes. (35 min. de Chambéry et 378 mètr. d'élévat. sur la mer). Parmi ces derniers, l'un des plus agréables est celui des Charmettes qui conduit à la maison que Jean-Jacques Rousseau a habitée avec M^{me} de Warens. C'est habituellement la première course que les étrangers font dans les environs. Voici la description que Jean-Jacques lui-même en donne (1) : « Après avoir un peu cherché, nous nous fixâmes aux Charmettes, terre de M. de Conzié, à la porte de Chambéry, mais retirée et solitaire comme si l'on était à cent lieues. Entre deux coteaux élevés est un petit vallon nord et sud, au fond duquel coule une rigole entre des cailloux et des arbres. Le long de ce vallon à mi-côte, sont quelques maisons éparses, fort agréables pour quiconque aime un asile un peu sauvage et retiré. Après avoir essayé deux ou trois de ces maisons, nous choisîmes enfin la plus jolie, appartenant à un gentilhomme qui était au service, appelé M. Noiret. La maison était très logeable : au-devant, un jardin en terrasse, une vigne au-dessus, un verger au-dessous, vis-à-vis un petit bois de châtaigniers, une fontaine à portée ; plus haut dans la montagne, des prés pour l'entretien du bétail ; enfin tout ce qu'il fallait pour le petit ménage champêtre que nous y voulions établir. Autant que je puis me rappeler les temps et les dates, nous en primes possession vers la fin de l'été de 1736. J'étais transporté le premier jour que nous y couchâmes. »

Depuis lors, les lieux sont restés à peu près dans le même état. Pour y aller, on passe devant la caserne de cavalerie, et après avoir dépassé un petit groupe

(1) *Confessions*, part. 1, liv. 5.

de maisons , on prend un chemin à droite taillé dans le rocher, et presque immédiatement, tournant au sud, on entre dans le vallon des Charmettes. Le chemin est toujours parfaitement ombragé ; mais les beaux châtaigniers qui étaient , à gauche, en face des maisons éparses et de l'habitation de Rousseau , ont disparu depuis quelques années. Au bout de 25 minutes de promenade , on aperçoit , à droite , un peu au-dessus du chemin , la maison. Au-devant est une terrasse environnée d'un parapet à hauteur d'appui. C'est là que Rousseau , vêtu du *pet-en-l'air* de M^{me} de Warens et s'occupant d'astronomie , fut pris pour un magicien par des paysans effrayés. La face principale de la maison est tournée au levant et parallèle au chemin. C'est un petit bâtiment régulier , de forme rectangulaire ; il est couvert d'un toit rapide en ardoises. Les rustiques sont au midi et attenants à la maison , et le jardin est du côté du nord. Au-dessus de la porte d'entrée sont les armoiries des anciens propriétaires ; on les a mutilées , à l'exception de la date « 1660 », qui est parfaitement conservée. Dans le même mur extérieur et sur la droite , est incrustée une pierre blanche portant l'inscription suivante , placée par Hérault de Séchelles, en 1792, lorsqu'il était commissaire de la Convention, avec l'abbé Simon et Jagot, dans le département du Mont-Blanc :

Réduit par Jean-Jacques habité,
Tu me rappelles son génie ,
Sa solitude , sa fierté ,
Et ses malheurs et sa folie.
A la gloire , à la vérité
Il osa consacrer sa vie :

Et fut toujours persécuté
Ou par lui-même ou par l'envie.

Le rez-de-chaussée est composé d'un vestibule, d'une petite cuisine à gauche qui n'existait pas du temps de M^{me} de Warens ; d'une première salle à droite, où était autrefois la cuisine et où sont actuellement des registres sur lesquels chaque visiteur peut inscrire ses pensées, s'il en a, ou tout au moins son nom. Vient ensuite un salon communiquant directement avec le jardin ; on y voit encore une montre qui, dit-on, a appartenu à Rousseau. La chambre qu'a occupée Jean-Jacques est au-dessus du vestibule ; elle est de même grandeur et n'a qu'une fenêtre ; c'est celle qui est directement au-dessus de la porte d'entrée. La chambre de M^{me} de Warens occupe la face septentrionale du côté du jardin.

Pour aller au j'ardin on passe sur une seconde petite terrasse où Rousseau cultivait des fleurs, et qui a encore la même destination. Le jardin est oblong et situé entre la vigne et le verger. C'est à son extrémité septentrionale qu'étaient situées les ruches de M^{me} de Warens (1).

Pour revenir on peut imiter Rousseau : « Je montais, dit-il, par un verger voisin, dans un très joli chemin qui était au-dessus de la vigne et suivait la côte jusqu'à Chambéry. » Actuellement, pour arriver à ce chemin qui existe toujours, on sort par l'extrémité du jardin et l'on monte quelques pas dans les vignes. Il conduit en tournant le coteau jusqu'au sommet d'un escarpe-

(1) Cette description est en grande partie extraite d'une brochure de M. RAYMOND.

Notice sur les Charmettes et sur les environs de Chambéry, 1817.

ment abrupte qui domine la cour de la caserne de cavalerie. On a de là une vue admirable. A vos pieds s'étale en entier la ville de Chambéry; on pourrait en faire le plan à vol d'oiseau. Plus loin se développe la belle plaine au milieu de laquelle coule Laisse, et l'on aperçoit à son extrémité une échappée du lac du Bourget.

A quelques pas au-dessus de ce point se trouve la *fontaine St-Martin*. Belle source qui alimente la ville d'une eau excellente.

Pour redescendre on peut suivre une rampe assez rapide mais très courte qui mène droit à la caserne de cavalerie, ou bien suivre un petit chemin qui, tournant de nouveau le coteau, va rejoindre, à l'entrée du vallon, le chemin par lequel on est monté.

Buisson-Rond (25 min. de la ville). Au-dessous du vallon des Charmettes se trouve le parc de Buisson-Rond, propriété de la famille de Boigne. On va dans cette fraîche et charmante propriété soit en suivant le chemin indiqué pour les Charmettes et en ne tournant à droite qu'après avoir traversé l'Albane, soit en suivant le faubourg Montmélian et allant jusqu'à l'extrémité des maisons, vers un pont sur lequel passe la route. Les étrangers sont admis à visiter ce parc.

Cascade de Jacob (30 min. de la ville). On sort par la Porte-Reine, on suit la route de Lyon jusqu'à une pyramide, monument aussi insignifiant par lui-même que par le motif pour lequel on l'a élevé, une visite d'un roi de Sardaigne, et l'on prend à gauche un sentier d'abord assez escarpé, commençant même par des espèces de gradins, mais bientôt devenant chemin à char. Ce chemin, très ombragé, serpente le long de la colline, et après avoir passé sous un vieux

château tout noir, dans lequel la crédulité prétendait qu'il y a un puits dont on n'a jamais atteint le fond et que l'on disait communiquer avec l'enfer, le château ayant servi de loge à des francs-maçons. On tourne à droite et on arrive à un petit pont en pierre, jeté sur le torrent qui forme les cascades. Elles sont au-dessous du chemin, un sentier assez raide y conduit. La première n'a que six à sept mètres de hauteur; l'eau s'élançe au-delà d'un rocher en saillie, de sorte qu'on peut facilement passer derrière la cascade, entre l'eau et le roc. Après les pluies, quand le torrent est gros, cette chute est assez belle; plus bas sont d'autres cascades, l'une d'elles est beaucoup plus haute que la première, mais ne se détache pas comme elle du rocher. Pendant toute la course, on jouit de points de vue très variés. Mais, si l'on veut en admirer un très beau et fort étendu, il faut monter quelques minutes au-dessus du pont. La vue embrasse toute la vallée entre le Mont-Nivolet et les montagnes de l'Épine et du Chat, et va se perdre dans les eaux bleues du lac du Bourget. Sur le premier plan et sur les côtés, de nombreux détails attirent aussi l'attention. Pour revenir on peut continuer le chemin en descendant, route plus longue de quelques minutes.

Saint-Saturnin (1 h. 1/4 de Chambéry). On sort de la ville par la route de Genève; lorsqu'on est au-delà des carrières de Lémenc, on quitte la grande route pour traverser le joli village de la *Croix-Rouge* situé au milieu des arbres, et suivant toujours le pied de la montagne, après avoir passé près d'un étang limpide et froid, on s'engage dans une gorge sauvage, bordée de rochers abruptes et arides. Le point le plus étroit

est fermé par une muraille en ruine, dont quelques personnes font remonter la construction jusqu'aux Romains. Immédiatement après, le défilé s'élargit, et à l'ombre de quelques gros noyers se trouve une petite chapelle dédiée à saint Saturnin, nom dérivé, dit-on, de Saturne, qui avait un temple dans ce lieu sauvage.

En sortant du défilé au-delà de la chapelle, la vue, qui était arrêtée depuis longtemps de toute part par des rochers, s'étend tout à coup sur un magnifique panorama, terminé dans le fonds par les cimes neigeuses des Alpes. S'il fait chaud, il faut descendre dans la plaine, où un chemin passant par le village de *Bassens* (426 habitants, hauteur église 340 mètres.), et longeant le pied de la montagne, offre un ombrage frais et vient aboutir au faubourg Reclus. Mais, si l'on ne craint pas le soleil, il faut se maintenir à mi-côte : de là on jouit des aspects les plus variés et les plus riants. On passe au-dessous d'un grand bâtiment, *Saint-Louis-du-Mont*, qui servait autrefois de petit-séminaire, et tournant le monticule, on revient par Lémenc rejoindre la route de Genève à sa sortie de la ville.

D'autres fort jolies promenades sont encore disséminées tout à l'entour de Chambéry, mais nous en parlerons plus loin; telles sont le *Bout-du-Monde*, les *Cascades de la Doria*, et le *Nivolet* sur la route des Beauges par le Désert; le *Coteau de Chaloup*, le *Château de la Motte* et le *Bourget* sur la route de Paris par le Mont-du-Chat; la *Cascade de Couz* sur la route de Lyon, etc.

ROUTE DE CHAMBÉRY A LYON PAR LE PONT-BEAUVOISIN.

SERVICE DES POSTES.	Kilomètr.
Chambéry à St-Thibaud	10
Cheval de renfort pour l'année, sans réciprocité.	
St-Thibaud aux Echelles	15
Cheval de renfort pour l'année, sans réciprocité.	
Echelles au Pont-de-Beauvoisin	15
Cheval de renfort pour l'année.	
Pont-de-Beauvoisin au Gaz	10
Cheval de renfort sur les voitures 1 ^{re} divis. pour l'année, sans réciprocité.	
Le Gaz à la Tour-du-Pin	8
La Tour-du-Pin à Bourgoïn	15
Bourgoïn à la Verpillière	12
La Verpillière à St-Laurent-de-Mure.	11
St-Laurent-de-Mure à Bron	8
Bron à Lyon	10
Cheval de renfort de Lyon à Bron sur les voitures de 1 ^{re} divis. pour l'année, sans réciprocité. 4 kilomètres en sus à l'entrée de Lyon et 8 à la sortie.	

Plusieurs bonnes diligences font chaque jour le trajet de Chambéry à Lyon, et vice-versà, en 15 ou 14 heures. Le coupé coûte de 12 à 16 fr., l'intérieur, de 10 à 12, et la banquette, ainsi que la rotonde, de 8 à 10 fr. Bureaux : chez Besuchet et Pierron, place du Théâtre; départ à 5 heures du soir; Lyon, Bonafous, rue Neuve, 17. — Charles Longue, derrière le Théâtre, Messageries des maîtres de poste, deux départs par jour: 8 heures du matin et 5 heures du soir; Lyon place des Cordeliers, n° 5. — Messageries impériales, faubourg Montmélian.

Chambéry. On sort par la Porte-Reine. La route est belle et sert de promenade pendant la saison froide, étant très abritée et fort exposée aux rayons du soleil. On laisse à gauche le chemin de la *Cascade de Jacob* et à droite d'abord le *Couvent du Sacré-Cœur*, puis le *Château de Montgex*, placé à quelque distance de la route, sur un monticule qui domine la plaine, et depuis lequel on jouit d'une très jolie vue.

Cognin (20 min. de la Porte-Reine 290 habitants, hauteur église 285 mètr.) Petit village, lieu de rendez-vous des promeneurs, surtout les dimanches et jours de fête; les cafés et les cabarets y sont nombreux. On y voit aussi plusieurs fabriques. La route de là se dirige vers une gorge entre deux hautes parois de montagnes, resserrée encore par des coteaux intermédiaires. Avant d'entrer dans cette gorge, on aperçoit sur la gauche les églises de *Montagnole* (555 m.) et de *St-Cassin* (489 m.), perchées sur une côte élevée mais animée par de nombreuses habitations.

Pont-St-Charles (20 min.). La route traverse ensuite un pont à partir duquel commencent tout à la fois les gorges étroites et la montée. A droite, un torrent occupe le fond de la gorge et coule au pied de pentes raides et ravinées au sommet desquelles se trouvent le village et les carrières de marbre de *Vimines* (1,341 hab., haut. église 544 m.). A gauche, des rochers calcaires plus ou moins abruptes, quelquefois tout-à-fait verticaux, s'élèvent à de grandes hauteurs.

Cascade de Couz (30 min. du Pont-St-Charles, 4 h. 10 min. de Chambéry), que Rousseau dit être la plus belle qu'il ait vue de ses jours, tombe d'un de ces rochers, tout près de la route, et va se jeter dans le torrent.

St-Thibaud-de-Couz (50 min., 4035 habitants, hauteur église 540 m.) Avant le village on rencontre un premier hameau perché sur un mamelon calcaire, la gorge s'élargit ensuite et forme une petite plaine à l'autre extrémité, de laquelle sont disséminées les habitations du village. Il y a deux mauvais cabarets.

Gros-Louis (30 min.). Hameau où il y a une petite auberge, le Soleil levant. La route monte toujours jusqu'à

St-Jean-de-Couz (30 min., 459 hab., hauteur église 644 mèr.), où se trouve le point culminant (622 mèr.), le sommet des deux rampes. Le village est dans les champs à gauche ; sur la route se trouve une auberge, le Cheval blanc. De ce point on peut parfaitement voir les deux parois de rocher qui resserre la gorge qu'on vient de suivre et qui va bientôt aboutir à un cul-de-sac. Sur la droite est une longue muraille en talus très incliné formée par la continuation des *Monts du Chat* et de l'*Epine*. Le point le plus élevé au N.-O. de Saint-Thibaud-de-Couz est le *Mont-Grelle*. Sur la gauche de la route, les montagnes sont beaucoup moins uniformes. On voit d'abord du côté de Chambéry et dominant à la fois la cascade et Saint-Thibaud une dent élevée et isolée, c'est la *Dent de Corbelet*. Un col au-dessus de St-Thibaud, par lequel on peut aller rejoindre les montagnes qui dominant St-Cassin et la vallée d'Entremont, sépare la Dent de Corbelet de la haute crête connue sous le nom d'*Othran*. Le point culminant de cette crête est au-dessus de St-Jean (1627 mèr.).

En descendant, la route s'engage au milieu de rochers qui laissent d'abord de loin en loin des échappés sur des champs, mais qui bientôt se rapprochent, s'élèvent et forment un vrai défilé qui aboutit à la

Grotte (45 min., haut. 527 m.). On nomme actuellement ainsi une belle percée qui traverse entièrement la montagne et qui donne passage à la route. Cette galerie a 308 m. de long; sa largeur et sa hauteur sont telles, que les voitures les plus volumineuses peuvent facilement se contre-passer sans gêner la circulation des piétons. Des reverbères suspendus à la voûte sont allumés tous les soirs par un gardien qui habite à l'entrée de la

grotte. Elle fut commencée par les Français sous Napoléon et achevée, après sa chute, par le Gouvernement sarde. La hauteur des rochers qui dominent le passage est de plus de 200 mètres. Au sortir de cette galerie on découvre un très beau paysage qui s'étend surtout sur la France. A gauche s'élèvent les montagnes de la Grande-Chartreuse.

Primitivement, pour passer de la vallée que l'on aperçoit en sortant de la galerie et aller dans celle que l'on vient de quitter, et qui aboutit à Chambéry, on était réduit à traverser une véritable grotte naturelle, étroite et sinueuse, qui avait été percée par les eaux cherchant un écoulement. Cette grotte se voit encore au-dessous de la grande route, à gauche. Mais, comme l'ouverture est assez élevée au-dessus du sol de la plaine et que le rocher est coupé à pic, on était obligé de monter plusieurs échelles pour arriver à cette ouverture. C'est ce qui a fait donner au pays le nom de *Plaine des Echelles*.

Plus tard, Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, en 1670, fit pratiquer dans le roc une ouverture qui partait du sommet de la montagne, colossale tranchée qu'il est fort intéressant de visiter. Elle donnait passage à un chemin à mulet et à char, ce qui était un grand progrès sur le passé, mais ce qui ne pouvait suffire à notre époque. Un monument en pierre de taille avec une inscription rappelle la date de la construction de cette route et le nom du prince qui la fit exécuter.

Au sortir de la grotte, la route, pour ménager la descente, se maintient sur la pente des coteaux qui longent la plaine du *Guier*, petite rivière qui sert de limite entre la Savoie et la France.

Les Echelles (45 min. de la Grotte , 4 h. 1/2 de Chambéry, 4026 hab. sur Savoie). Petite ville moitié sur Savoie et moitié sur France. Un pont sur le Guier sert de limite (haut. 386 m.) La partie française a un air d'aisance et de propreté qui contraste d'une manière pénible avec la partie savoissienne. C'est là un frappant exemple de l'influence des institutions sur le développement matériel et moral des populations. Résultat de l'ancien régime, le progrès et les réformes actuelles viendront bientôt faire disparaître cette différence. — Hôtels du Lion-d'Or et de Saint-Jean sur Savoie ; de Provence et de France sur France , mieux tenus et meilleurs. Locations de voitures à la Poste et aux auberges.

(Embranchement de la route de Grenoble , de la Grande-Chartreuse , de Voiron et d'Aiguebelette.)

Passage de Chaille (entrée du passage 4 heure.). Au sortir des Echelles, la route suit la rive droite du Guier. Du côté de Savoie on aperçoit le village de *St-Pierre-de-Genebroix* (473 hab., haut. église 466 m.) qui produit un joli effet. La vue, belle et étendue d'abord des deux côtés, se resserre peu à peu, et l'on arrive dans un fond à un petit hameau avec cabaret. C'est là que commence le *Passage de Chaille*. L'eau s'est frayé un lit étroit et profond entre les flancs ouverts d'une montagne. La route passe à mi-hauteur sur le flanc droit. Elle domine considérablement la rivière et est dominée à son tour par des rochers élevés. Ce passage est des plus sauvages et d'un effet saisissant. La vue pendant assez longtemps enfermée dans des plis et replis de rochers, s'étend tout à coup, au sortir du défilé, sur une plaine vaste et vivante appartenant en grande partie à la France. On descend alors une rampe longue mais douce qui mène d'abord à

St-Beron (50 min., 1097 hab., haut. église 324 m.), petit village de quelques maisons mais commune vaste, puis au-dessous

Domessin (50 min., 1524 hab.). Enfin au **Pont-de-Beaufortin** (20 min. de Domessin, 3 h. des Echelles, 1395 hab. sur Savoie). Hôtel des Courriers en face des douanes, de Savoie et de la Parfaite Union en arrivant dans la ville, plusieurs auberges à la sortie du côté de St-Genix. Grand café et café Platet sur la Place, plusieurs pâtisseries également sur la Place. — Petite ville moitié sur Savoie, moitié sur France. Le pont qui sépare les deux villes et sert de frontière a une seule arche très hardie (253 mètr. au-dessus de la mer). C'est le point où l'on demande les passe-ports et visite les effets. Dans la partie française, hôtels Barbier et de l'Ancienne Poste.

(Route de St-Genix.)

La Tour-du-Pin (Isère). Hôtels Follet près la douane, Chollat et de la Poste aux Chevaux. 2,700 h. Chef-lieu de sous-préfecture. On remarque un superbe tilleul sur la Place.

Bourgoin (Isère). Hôtels de la Poste, du Palais Royal, de l'Ecu de France, du Nord. 4,400 hab. Jolie petite ville sur la Bourbe, très industrielle et très commerçante. Ses farines sont renommées; elle a d'importantes manufactures de coton, calicot, toiles peintes, draps et papier.

La Verpillière (Isère). 4,400 hab. Bourg situé entre un joli coteau et une vaste prairie. Renferme un ancien château.

St-Laurent-des-Mures (Isère). 4,200 hab. Tire son nom du grand nombre de mûriers qui couvrent son territoire.

Lyon. *Hôtels de premier rang.*— de l'Europe, rue Louis-le-Grand; de Louis-le-Grand, rue du Pérat; de l'Univers, rue de Bourbon; de Rome, place St-Jean (fréquenté par les ecclésiastiques); de Provence et des Ambassadeurs, place de la Charité, près des bateaux à vapeur du Rhône; du Nord, rue Lafond; du Parc, place des Carmes; de Milan, place des Terreaux; des Beaux-Arts, rue d'Algérie, aux Terreaux.

Hôtels secondaires et de commerce.— Des Princes, passage Coudert; des Négociants, rue du Bât-d'Argent (Italien); de Marseille, quai St-Antoine (vue magnifique); de l'Écu de France, place de la Plâtrière; du Havre, rue St-Dominique; des Courriers, même rue; des Quatre Chapeaux, rue de ce nom; Bayard, rue Tupin; de Paris, quai Peyrollerie, près des bateaux à vapeur de la Saône; de France, rue de l'Arbre-Sec.

Histoire.— Lyon est le chef-lieu du département du Rhône; une des villes les plus considérables et les plus riches de France. 162,000 hab. Son origine remonte à l'époque la plus reculée où les Romains formèrent des établissements dans les Gaules. Le consul Lucius Munatius Plancus, ami de Cicéron et d'Horace, et lieutenant de César, en fut le fondateur. Il y rassembla, l'an 44 avant l'ère actuelle, les citoyens romains de Vienne chassés par les Allobroges. Lyon se nomma d'abord *Lucii-Dunum*, par abréviation *Luc-Dunum*, et enfin *Lugdunum*, d'où est venu Lyon. Trajan y fit construire un vaste édifice destiné aux foires, marchés et tribunaux de justice. Ce monument, qui s'éroula l'an 840, est nommé dans plusieurs chroniques du IX^e siècle, *Forum vetus*, dont on a fait *Fertviel*, puis *Fourvières*, nom que porte encore le quartier où il existait. Depuis, sur la partie la plus élevée

de ce quartier, on a construit une petite église qui, sous le vocable de Marie, est devenue un célèbre pèlerinage, et récemment on a élevé un belvédère sur lequel on a placé la statue de la vierge, d'où l'on jouit d'un des plus beaux panoramas qu'il y ait en Europe; on y découvre le Mont-Blanc, qui couronne la chaîne des Alpes.

Antiques. — L'an 532, Lyon fut réuni à la France; et, bien que ravagée dans le VII^e siècle par les Goths et les Sarrasins, déchirée par les guerres civiles au XVII^e siècle, on y trouve encore une foule d'antiquités, entre autres les restes de l'aqueduc élevé par l'ordre de Marc-Antoine, et plusieurs constructions qui en dépendaient. La montagne de Fourvières a fourni un grand nombre d'inscriptions antiques; deux tables de bronze, découvertes en 1528, sur lesquelles sont gravés des fragments de la harangue prononcée devant le sénat romain par l'empereur Claude, qui n'était encore que censeur, en faveur de la ville de Lyon, sa patrie; plusieurs autels païens, des baignoires, vases, tombeaux, etc. Tous ces précieux objets sont maintenant au Muséum, palais des Beaux-Arts.

Rivières et ponts. — La ville est entièrement traversée par la Saône, rivière portant bateaux à vapeur, qui prend sa source en Lorraine. Elle est côtoyée par le Rhône, fleuve qui prend la sienne au Mont-Furca, dans le Haut-Valais, et dont les eaux belles et rapides séparent la ville proprement dite de deux quartiers ou faubourgs, nommés les Brotteaux et la Guillotière, et vont se réunir à la Saône à l'extrémité méridionale de Lyon, au lieu dit la Mulatière. La partie la plus étendue et la plus peuplée de Lyon se trouve placée entre les deux rivières. Le Rhône, qui baigne la partie du

levant, est traversé par six ponts : les deux plus remarquables sont le pont de la Guillotière, en pierre, très ancien, mais élargi depuis quelques années. Après le pont St-Esprit, c'est, dit-on, le plus long de France. L'autre est le pont Morand, qui a pris le nom de son constructeur. Il est en bois, d'une hardiesse et d'une légèreté remarquables.

La Saône, traversant la ville, exigeait encore un plus grand nombre de communications; aussi compte-t-on huit ponts : trois sont suspendus, et cinq en pierre ou en bois. On remarque le pont Tilsit, d'une architecture belle, bien qu'un peu lourde, et le pont de la Mulatière.

Quais et rues. — Lyon est généralement bien bâti, les nouveaux quartiers offrent des rues bien tracées, mais celles du centre de la ville sont étroites, et la hauteur des maisons les rend très sombres. Il en est encore quelques unes où il faut de la lumière presque toute la journée dans les magasins et les appartements du premier. Cependant l'administration municipale s'occupe activement à faire disparaître ces anciennes rues et à les remplacer par d'autres plus larges et mieux alignées. C'est ainsi qu'elle vient de faire ouvrir dans le centre de la ville une superbe voie de communication, qui a pris le nom de rue Centrale.

Quant aux quais, nombreux et variés, les uns nus, les autres plantés d'une double rangée d'arbres, tous presque sans exception très larges, nulle ville ne peut en offrir d'aussi beaux. Ils sont des plus animés, servant de grande voie de communication, et étant en même temps des lieux de promenade. Sur le quai St-Clair, les maisons, belles de constructions, sont surtout remarquables par leur extrême hauteur.

Place Bellecour. — La place Bellecour jouit d'une immense réputation. C'est une des plus grandes d'Europe, mais cette dimension nuit à l'effet; elle paraît déserte, et la vue des quelques maisons qui l'entourent ne suffit pas pour montrer qu'elle est au milieu d'une ville considérable et des plus actives. Sur deux des côtés sont des façades qui n'offrent rien de saillant; au midi la place est garnie, dans toute sa longueur, de tilleuls plantés en quinconce et qui servent de rendez-vous pendant les beaux jours aux flâneurs et aux amateurs de promenade. Le plus bel ornement de la place est la statue équestre de Louis XIV, en bronze, due au sculpteur lyonnais Lemot. On admire surtout le cheval, beaucoup moins le monarque.

Place des Terreaux. — Elle vient en seconde ligne relativement à l'étendue, mais elle est bien supérieure sous le rapport des bâtiments qui l'entourent, de l'animation et de l'air de grande ville. On reconnaît de suite en y mettant les pieds qu'on est dans un important centre d'activité. L'Hôtel-de-Ville, élevé sur les dessins de Mansard, après celui d'Amsterdam, le plus beau de l'Europe, en fait de principal ornement; l'ancien monastère de St-Pierre forme un des côtés. Ce vaste édifice est devenu l'asile des arts, des sciences et du commerce; on y trouve une Ecole gratuite de dessin, de peinture et de sculpture, qui, en partie, formée par les soins des Revoil, des Richards, des Chinard, a fourni des artistes distingués, au nombre desquels on cite avec éloge MM. Bonnefond, Guindran, Orsel, Biard, Jacquard, Trémolet, Genod, etc. C'est là qu'est le Musée de la ville et le Cabinet d'histoire naturelle.

Hôtel-de-Ville. — En entrant à l'Hôtel-de-Ville par

la place des Terreaux, on remarque un superbe vestibule, sous lequel on a placé, de chaque côté, les bronzes représentant le Rhône et la Saône, beaux morceaux qui étaient primitivement destinés à orner la place de Bellecour. Les peintures à fresque que l'on voit sur les voûtes et les murs du grand escalier sont de la main de Blanchet, qui avait également peint plusieurs sujets historiques dans la grande salle dite de Henri IV, considérablement endommagée par l'incendie de 1803.

Monuments divers. — Derrière l'Hôtel-de-Ville se trouve le *Théâtre*, monument extrêmement lourd, qui a coûté quatre millions. L'*Hôpital*, dû à Soufflot, est admiré comme le plus magnifique de France. Il forme une immense façade d'ordre ionique sur le quai du Rhône; au milieu s'élève un dôme quadrangulaire couronné des emblèmes de la médecine. Le voyageur remarquera la vaste étendue de ses salles. Il faut visiter aussi l'*Hospice de l'Antiquaille*, contenant environ 600 infortunés, fous ou malades incurables. La *Bibliothèque* de la ville est une des plus belles de France, et son vaisseau est magnifique; l'œil est frappé de son étendue, du grand jour qui l'éclaire et du tableau animé que présentent, de là, le quai et le cours du Rhône. On y compte plus de 100,000 volumes, au nombre desquels plus de 8,000 manuscrits dans toutes les langues. Il y a une seconde bibliothèque au Palais des Arts. Lyon a deux théâtres: le *Grand Théâtre*, dont nous avons parlé, et le *Théâtre des Célestins*, sur la place de ce nom. Le *Passage de l'Hôpital*, construit depuis peu d'années, sur l'emplacement de l'ancienne boucherie de l'hôpital, est magnifique; il est, comme toute la ville, éclairé au gaz. Un beau monument mo-

derne que le voyageur ne doit pas oublier, est le nouveau *Palais de justice*, avec une belle colonnade de 24 piliers corinthiens; il a été construit sur les dessins de M. Baltard.

Eglises.— Parmi les édifices du culte, la *Cathédrale*, dédiée à St Jean, est remarquable par la beauté de sa nef et son architecture gothique. Le chœur est plus ancien que les nefs. Les transepts furent bâtis de 1200 à 1220, et la portion inférieure de la façade de 1250 à 1280. La partie qui se présente d'abord aux regards quand on arrive du côté de la Saône, est l'admirable abside de cette église. Deux tours élevées sur les bras des transepts accompagnent la perspective de cette abside. Le grand portail présente de belles proportions. Sous une des chapelles latérales est une *horloge* (arrêtée maintenant) dont le mécanisme, aussi curieux qu'étonnant, est de Lippius de Bâle. Cette église est enrichie de beaux tableaux. Les autres églises dignes d'attention sont celles de *St-Nizier*, bâtie au XIV^e siècle; de *St-Paul*, où se voit un tableau du célèbre Lebrun, et celle dite d'*Ainay*, où l'on admire quatre colonnes qui soutiennent la coupole et qui faisaient partie d'un temple dédié à Auguste.

Institutions. — Lyon a un hôtel des monnaies, lettre D; une Académie, un riche Musée, une Ecole de peinture, un superbe Jardin botanique qui offre une jolie promenade, un Cabinet d'histoire naturelle, un Mont-de-piété, une Pépinière départementale, un Collège renommé et plusieurs Sociétés savantes ou artistiques, des Expositions, un Hippodrome.

Industrie. — Sa population, qui s'accroît prodigieusement, s'élève à 222,000 habitants, en y comprenant la population de la Guillotière (33,500), de la Croix-

Rousse (49,000) et de Vaise (7,500), ses faubourgs, qui prennent aujourd'hui le titre de villes. L'industrie commerciale est portée dans cette ville au plus haut point. Ses manufactures en étoffes d'or, d'argent et de soie lui assurent une supériorité incontestable sur les autres villes du royaume. Sa chapellerie jouit d'une réputation également méritée. Le commerce que sa position favorable la met à même de faire en épiceries, vins, blés, fers, grains de toute espèce, contribue à la rendre une des plus importantes de l'Europe.

Poste aux lettres. — Place Bellecour.

Cabinets littéraires. — Sur la place Bellecour, sur le quai des Célestins, rue Puits-Gaillot.

Bains chauds. — Les principaux bains de Lyon sont : bains du Rhône, quai de Retz ; bains Fongerosse, pour les douches et les bains de vapeur, près de l'église St-Jean ; bains de la Grotte, rue de la Charité ; bains de l'hôtel de Provence ; bains de la rue Sala ; bains de la rue du Cornet ; bains de la rue Garet ; bains de l'hôtel du Parc ; bains de la rue St-Marcel ; bains de la rue Belle-Cordière ; bains de la rue St-Dominique ; bains de la rue des Remparts-d'Ainay ; bains de Perrache ; bains de la Galerie de l'Argue ; bains du quai St-Antoine ; bains de la rue Ste-Catherine. Un bain avec linge se paie de 4 fr. à 4 fr. 50 c.

Bains froids. — Ecole de natation pour hommes et pour dames, port St-Clair, sur le Rhône.

Cafés. — Les plus fréquentés sont : Café de la Perle, quai de Retz (glaces et déjeuners) ; café de la Jeune-France, port St-Clair ; café du Rhône, rue Puits-Gaillot (glaces) ; café de Chartres, place des Terreaux ; café Grand, place des Terreaux (glaces) ; café Neuf-Four, place Bellecour (bière renommée) ; café de

l'Opéra , place de la Comédie ; café Richelieu , place des Célestins ; café de Lyon , quai des Célestins (glacés et bière) ; café Berthoux , place des Célestins (bière) ; café de Paris , place des Célestins.

Cafés Chocolatiers. — Les plus renommés sont : Casati , place du Collège ; Poulet , rue Lafond ; Toriani , rue Puits-Gailiot ; café du Phénix , rue Lafond. Un déjeuner au chocolat est , à Lyon , une chose excellente et généralement adoptée. Le bol de chocolat à la crème , avec un pain et du sucre , se paie 50 centimes , jamais plus. L'établissement de Casati , rue Bât-d'Argent , rue sale et étroite , est fréquenté par l'élite des négociants de Lyon , et on assure qu'il se consomme par jour , dans cette maison , près de 4000 déjeuners au chocolat.

Traiteurs et restaurateurs. — Mathieu , quai St-Antoine , 22 ; Veuve Victor , port St-Clair (Force , successeur) ; Caillet , galerie de l'Argue ; Bavoux , place de la Préfecture ; les frères Rôtisseurs , place de la Préfecture ; Grange , place des Terreaux ; Duchamp , place des Célestins. On mange de bons poissons du Rhône dans les restants des Brotteaux , de la Guillotière , de la Mulatière et de St-Clair.

Charcuterie.—La charcuterie de Lyon est justement renommée ; ses saucissons ont une réputation européenne , et forment une branche importante du commerce de cette ville. Les principaux charcutiers sont : Barrange , place du Plâtre ; Dodat , rue St-Dominique ; Guillaume , même rue ; Chatal , place Louis-le-Grand ; Bonnet , rue Grenette ; Dulaquet , rue Confort ; Comte , rue du Palais-Grillet.

Consulats étrangers. — Sardaigne , M. le marquis Jules Doria , consul général , rue Sala , 24 ; Laugier , vice-consul , rue des Remparts-d'Ainay , 40.

Confédération Suisse, M. Rodolphe Dobler, consul, quai de Retz, 38.

Brésil, M. B. Puy, consul, petite rue des Feuillants, 3.

Etats-Unis d'Amérique, M. A. Berger, vice-consul, place Sathonay, 5.

Séjour. — La vie n'est pas très chère à Lyon; pour 50 centimes on a une tasse de café ou de chocolat excellents. Les petits pains, les brioches qu'on sert dans les bons cafés sont délicieux. Il y a divers restaurateurs à la carte. On est très bien servi dans le passage de l'Argue à 2 fr. 50 et 3 fr. par tête. On boit d'excellente bière, place des Terreaux, chez Grand; on sert, passage St-Dominique, près de la place des Célestins, à 2 et 3 fr. par tête; le vin y est bon. Ceux qui aiment les poissons du Rhône en mangeront de délicieux aux Brotteaux. Bons pâtisseries, rue St-Dominique.

Ouvrages à consulter. — Guide pittoresque de l'étranger à Lyon, Paris, Maison. Lyon ancien et moderne; histoire des monuments, par les collaborateurs de la Revue du Lyonnais, sous la direction de M. Boitel, 2 vol. gr. in-4°, Lyon, Boitel, 1843.

Promenades et excursions. — Roche-Cardon. Les rochers et les bois de Roche-Cardon sont délicieux; J.-J. Rousseau les aimait beaucoup, et il y venait souvent rêver. Une fontaine d'eau pure, qu'on y remarque, porte son nom. On ne peut visiter cette jolie propriété sans la permission du propriétaire, M. Lecourt, ancien notaire à Lyon. Pour s'y rendre on passe par le faubourg de Vaise; des omnibus y conduisent.

Ile-Barbe. L'Ile-Barbe est intéressante sous plusieurs rapports. Lors de la première persécution élevée à

Lyon contre les chrétiens , en 203 , ils se réfugièrent dans cette île , qu'ils appelèrent Barbara , parce qu'elle était hérissée de rochers et de ronces. On y fonda bientôt une abbaye qui devint très célèbre. Charlemagne , enchanté de sa situation , forma le projet de venir s'y livrer au repos dès que les affaires de l'empire le lui permettraient ; il y fit recueillir une bibliothèque magnifique , dont il n'eut pas le bonheur de jouir. Cette bibliothèque , qui renfermait des ouvrages très précieux , fut confiée aux religieux de l'abbaye , et brûlée comme elle dans les guerres de religion en 1562.— Curiosités : la maison de Charlemagne ; le monastère de St-André , renfermant le tombeau de Longin , son fondateur , et ceux plus ou moins authentiques d'Etienne et Pérégrin , premiers réfugiés ; l'église de St-Loup , bâtie en 840. Les Lyonnais font , à deux époques de l'année , aux fêtes de Pâques et de Pentecôte , une promenade à l'Île-Barbe , qui offre alors l'aspect le plus animé. Des omnibus y conduisent.

CHAMBÉRY A LYON PAR VOIRON.

	Kilom.
Des Echelles à Voiron	22.
Voiron à Montferra	16.
Cheval de renfort aux voitures de la 1 ^{re} division , pour l'année , avec réciprocité.	
Montferra au Gaz	9.
Cheval de renfort du Gaz à Montferra aux voitures de la 1 ^{re} division , pour l'année , sans réciprocité.	

Le Courrier partant de la Poste aux lettres (Echelles sur France) à midi et allant à Voiron , prend des voyageurs 1 fr. 50.

Des Echelles on se dirige sur *St-Laurent* et l'on quitte , à quelques kilomètres de ce bourg , la route qui va à Grenoble pour en suivre une autre qui s'engage

dans une gorge pittoresque , bordée de beaux rochers à pic. Au-delà on rencontre le village de *St-Etienne-de-Crossey* , et 6 kilomètres plus loin ,

Des Diligences de Grenoble à Lyon passent par Voiron.

Voiron. Hôtels du Cours, du Midi et de la Poste. 8,255 habitants, hauteur 305 mètr., petite ville, située au pied d'un coteau , sur le ruisseau de la Morge. Au milieu se trouve une très jolie promenade et une place ornée d'une belle fontaine monumentale. Très industrielle et très commerçante. Les toiles de chanvre qu'on y fabrique ont une grande renommée ; papeteries , aciéries , tanneries , etc.

Au-delà de Voiron , la route parcourt un pays très accidenté ; aussi les rampes sont assez nombreuses. Elle va rejoindre, près du Gaz , celle de Chambéry à Lyon par le Pont-de-Beauvoisin.

LYON A CHAMBÉRY PAR LE RHÔNE (1).

Le *Pirate* , bateau à vapeur qui stationne sur le cours d'Herbouville , part de Lyon les lundis , mercredis et vendredis , à 5 heures du matin , et arrive à Aix à 7 heures du soir. L'*Hirondelle* , quai d'Albret , part les mardis , jeudis et samedis , à 6 heures , et arrive à 8. — Du Port-Puer le *Pirate* part les mardis , jeudis , samedis , et l'*Hirondelle* , les lundis , mercredis et vendredis à 8 heures du matin , et arrivent à 3 heures du soir. Ce service ne se fait que pendant la belle saison. Les prix varient suivant les caprices de la concurrence de 12 et 8 fr. à 5 et 3.

En sortant de Lyon , on laisse à gauche les hauteurs que couronne le *fort de Montessuis* , et l'on s'engage dans une plaine monotone , au milieu de laquelle le Rhône divague , et qu'il recouvre souvent de ses eaux

(1) Il existe une carte du Rhône entre Lyon et Genève , très utile pour le voyageur , chez Joseph PERRIN à Chambéry.

pendant les fortes crues. Puis vient à droite *Jonage*, dont le château s'élève sur le sommet d'un coteau boisé baigné par le fleuve. Dans les terres s'aperçoivent des ruines qui peuvent frapper l'imagination de quelques amateurs de débris féodaux, ce ne sont que les restes d'une écurie. En arrivant à l'*embouchure de l'Ain*, le paysage change d'aspect, les collines s'élèvent, les Alpes commencent à se montrer à l'horizon, les sites curieux se succèdent avec rapidité, et le cours du fleuve se régularise; au lieu de se subdiviser, comme précédemment, en bras nombreux, il s'encaisse au milieu d'une riche campagne aux cultures variées. En approchant de *Lagneux*, le paysage prend déjà une physionomie alpestre. Après avoir laissé à droite les belles ruines du *couvent de Salette* et la célèbre *grotte de la Balme*, dont l'ouverture se montre au milieu des rochers, à un kilomètre de distance, on passe sous le pont suspendu de Lagneux. Au-delà, sur des éminences de rochers, se voient à gauche les ruines des deux *châteaux de Saint-Sorlin*, et à droite celles du vieux *château de Vestrieux*. Ces dernières font un contraste curieux avec le nouveau château qui s'élève à leurs pieds, sur les bords du Rhône, au milieu des plus beaux ombrages. Ces deux positions caractérisent parfaitement l'époque féodale et l'époque actuelle.

Sault, où l'on débarque un moment les voyageurs, est ainsi nommé parce qu'il existe un rapide à quelques centaines de pas au-dessus de son beau pont de pierre, composé de trois arches très hardies, dont celle du milieu a 34 m. d'ouverture. Le Rhône se trouve barré dans toute sa largeur par un banc de rocher en roc vif, qui a été si bien poli par les eaux que les bateaux peuvent l'effleurer et même glisser dessus sans danger. Ce

passage, plus effrayant par le tumulte des eaux qui bouillonnent après leur chute que véritablement dangereux, est franchi sans difficulté par les bateaux à vapeur.

Au-dessus du Sault existent sur les deux rives de nombreux chantiers de tailleurs de pierre qui approvisionnent Lyon de matériaux connus sous le nom de pierres de Villebois. La vallée s'élargit; et jusqu'au canal de Savière forme une succession de bassins plus ou moins larges, fermés aux deux extrémités par une série de gorges étroites. La première est celle de *Saint-Albin*, au-dessus de *Brione*. Le lit resserré entre les rochers n'a pas plus de 20 mètres de largeur, ce qui n'empêche pas le cours de la rivière d'être très calme. Au sortir de ce défilé on jouit d'un charmant paysage, au milieu duquel, à droite, le *château de Quinsonnas* fait le plus joli effet.

Au-dessous de *Cordon*, le Rhône reçoit le Guier, torrent qui vient des montagnes de la Grande-Chartreuse, et qui sert de limite entre la Savoie et le département de l'Isère. Le confluent est à 204 m. d'élévation au-dessus de la mer, et à partir de ce point, le Rhône sert aussi de limite entre la Savoie et la France, département de l'Ain.

Après un nouveau défilé moins étroit que celui de Saint-Albin, la vallée s'élargit de nouveau et laisse apercevoir sur la gauche le *fort de Pierre-Châtel* situé sur un rocher escarpé; de loin, il ressemble à une sculpture faite dans le roc. Au-dessous du fort, on passe sous un pont suspendu qui unit les deux frontières, et l'on s'engage dans un troisième défilé si étroit que la route a dû être taillée dans le roc, au-dessus du fleuve qui s'y est profondément encaissé. Les parois ont plus de

200 mètres de haut, et sont en général abruptes. On y remarque plusieurs grottes pour la plupart inaccessibles; cependant une a été transformée en petite chapelle et une seconde en château-fort flanqué de tourelles. En sortant de la gorge de Pierre-Châtel on longe le Mont-du-Chat qui sépare le Rhône du lac du Bourget, et l'on remarque à 7 ou 8 kilomètres au-dessus d'Yenne, sur la rive savoisienne, le château de Boigne qui n'est curieux que par l'étendue de ses bâtiments et par sa belle position.

Chanaz. (130 kilomètres de Lyon, 822 hab., haut. église 235 m.; auberge). En arrivant à Chanaz on quitte le Rhône pour entrer dans le sinueux *canal de Savières*, haut. 223 m., qui sert d'écoulement aux eaux du lac du Bourget. Le village s'étale gracieusement sur les extrêmes pentes nord du Mont-du-Chat. C'est là qu'est le bureau des douanes.

Après avoir ralenti momentanément sa marche dans le canal, le bateau entre dans les belles eaux du *lac du Bourget*, haut. 227 m., et file rapidement vers le *Port-Puer*, terme de sa course. De là des omnibus conduisent à Aix et à Chambéry.

(V. promenades sur le lac et route de Chambéry à Genève).

CHAMBÉRY A PARIS PAR LE MONT-DU-CHAT.

	Kilom.
Chambéry au Bourget	11.
Bourget à Yenne.	17.
Cheval de renfort pour l'année, avec réciprocité.	
Yenne à Belley.	11.
Belley à Rossillon	14.
Rossillon à St-Rambert.	21.
St-Rambert à Pont-d'Ain.	21.
Pont-d'Ain à Bourg.	20.

	Kilom.
Bourg à Montrevel	17.
Montrevel à St-Trivier-de-Courtes	14.
St-Trivier-de-Courtes à Cuisery	14.
Cuisery à Velard.	18.
Velard à Châlon	12.

Courrier de Chambéry à Yenne partant le matin à 5 heures, hôtel de l'Écu de France, au pont de Nezin, 2 fr. 50.

On sort de Chambéry par le pont de Nezin ou du Reclus sur Laisse, haut. 269 m., et l'on prend la route à gauche. C'est une belle avenue plantée de deux rangées d'arbre et garnie de trottoirs. Elle se prolonge jusqu'à

La Boisse (20 m., haut. 254 m.). Rendez-vous des promeneurs, avec un joli café et quelques cabarets. Il y a aussi une très belle source ferrugineuse qui a joui autrefois d'une grande réputation, et qui est encore visitée tous les matins, pendant la belle saison, par grand nombre de jeunes filles et quelques jeunes gens. La route continue ensuite excellente pour les voitures, mais triste et monotone pour les piétons; elle est au milieu de la plaine, le long d'un canal en partie bordé de peupliers d'Italie, et n'offre aucun accident qui attire l'attention. En approchant du lac on traverse Laisse de nouveau et bientôt après on se trouve dans

Le Bourget (4 h. 40 m., 2 h. de Chambéry, 4,920 hab., hauteur 237 mètr.). Hôtel du Levant en entrant dans le bourg, et des Etrangers tout-à-fait en dehors à l'autre extrémité; plusieurs auberges. C'est ce bourg qui a donné son nom au lac. Au bord de l'eau on voit les ruines de l'ancien château. Ce fut la résidence des comtes de Savoie, avant qu'ils eussent acheté le château de Chambéry. Les eaux du lac remplissaient

les fossés qui sont maintenant entièrement comblés. L'église du bourg contient dans un de ses caveaux des bas-reliefs qui remontent probablement au paganisme, et une inscription romaine trouvée sur le Mont-du-Chat. Au sortir du Bourget, la route commence à monter, c'est la base de la rampe qui mène au sommet du col. Cette rampe a été habilement tracée et la pente est adoucie par de nombreux lacets qui serpentent sur les flancs de la montagne.

Bordeau (492 hab., haut. château 289 m.). Joli petit village qui est placé entre le lac et la route immédiatement au-dessous des lacets. Il est coquettement assis sur un petit plateau verdoyant, à l'extrémité nord duquel se trouve un château dont la fondation remonte au IX^e siècle, mais qui ne conserve plus rien de ses premières constructions. C'est un des points les plus agréables et les plus chauds de la Savoie. Dans ce château existait autrefois une manufacture d'armes très renommée. Montaigne, dans le journal de ses voyages de 1580 et 1584, en parle : « De là, dit-il, nous vîmes passer le Mont-du-Chat, haut, roide et pierreux, mais nullement dangereux ou mal aisé, au pied duquel se siet un grand lac, et le long d'icelui un château nommé Bordeaux, où se font des espées de grand bruit. »

Plus tard la manufacture d'armes a été remplacée par une papeterie, image du mouvement social qui s'est opéré; depuis lors la force brutale a cédé le pas à la puissance de l'intelligence : le livre a dominé l'épée.

Mont-du-Chat. Que dirait le bon Montaigne, s'il passait maintenant par les mêmes lieux, en voyant la route actuelle qui a été achevée en 1825. On gravit la montagne sans se douter qu'elle est *haute, roide et pierreuse*, et on peut tout à son aise admirer le plus

beau des paysages. Immédiatement au pied des rochers escarpés sur lesquels on se trouve, s'étend le lac du Bourget ; sur ses bords on voit, en allant de gauche à droite, le village de St-Innocent, le Port-Puer, le coteau et le village de Tresserve, le bourg et le vieux château en ruine du Bourget, enfin le château restauré et le joli village de Bordeaux. Sur le second plan, la ville d'Aix surtout attire l'attention : elle s'étale mollement au milieu d'un tapis de verdure. Plus de cent hameaux et villages sont semés dans la plaine et sur les premières pentes des montagnes. Sur la droite, dans un certain lointain, s'aperçoit Chambéry. Le tout est encadré par les montagnes les plus variées de forme et de hauteur. C'est d'abord la montagne de St-Innocent au-dessus du village de ce nom et des eaux du lac, puis dans le lointain, après quelques monticules arrondis, le Semnoz ; au-dessus d'Aix, le Mont-d'Azil qui se relie à la Dent-de-Nivolet par une haute crête de rocher. En face de la Dent-du-Nivolet le Mont-Grenier, et entre deux, derrière Chambéry, s'aperçoivent les sommités des Alpes toujours couvertes de neige. Depuis le Grenier on voit les sommets de Joigny, de Corbelet, d'Othran et la crête du Mont-de-l'Épine, continuation du Mont-du-Chat. Admirable panorama qu'on ne peut se lasser de contempler.

Col du Mont-du-Chat (4 h. 45 m. au sommet, haut. 634 m.). On peut abrégé en évitant tous les lacets au moyen de petits sentiers qui gravissent de l'un à l'autre. Avant d'arriver au sommet, on trouve quelques maisons, c'est le hameau de *Gratteloup*. Il y a une petite auberge (haut. 587 m.), et tout à côté un chemin qui longe la crête de la montagne et dont nous parlerons plus loin. C'est par le col du Mont-du-Chat que de

Luc, Wickham et Cramer font passer l'armée d'Annibal, qui aurait remonté le Rhône jusqu'à Vienne et traversé le pays des Allobroges.

Dent-du-Chat (haut. 4,646 m.). Lorsque, depuis le Bourget, on regarde la montagne, on aperçoit un énorme rocher qui domine les autres et qui affecte la forme d'une gigantesque molaire ; c'est ce qu'on appelle la Dent-du-Chat, point culminant de la montagne. Au-dessus de Bordeaux, cette dent a un aspect menaçant ; elle se trouve comme suspendue sur votre tête. On peut facilement parvenir à cette dent et en faire l'ascension en suivant un sentier parfois assez raide et assez accidenté, mais sans dangers. Il faut environ deux heures pour parvenir au sommet. On y jouit d'une vue magnifique. L'effet produit par le premier plan est moins agréable que depuis la route, mais la vue s'étend beaucoup plus loin ; elle embrasse un horizon immense. On voit la Tournette au-dessus du lac d'Annecy, le Salève près de Genève, le Môle qui domine Bonneville, le Mont-Blanc, les montagnes de la Suisse et du Dauphiné, et, lorsque le temps est parfaitement clair, on peut distinguer, avec de bons instruments, les côtes de la Méditerranée.

Descente. En passant le col, la vue change complètement d'aspect ; de gaie et riante qu'elle était, elle devient sévère et sauvage. L'œil se porte au loin sur de nombreux coteaux et monticules, parmi lesquels on ne voit que de rares hameaux et habitations, les plaines de l'Ain n'arrêtant pas le regard ; il peut bien, il est vrai, atteindre jusqu'à de grandes cités, Lyon, Mâcon, Châlons, mais elles sont si éloignées, qu'elles n'apparaissent que comme des points noirs.

Chevelu (4 h., 905 hab. Auberge : Au bas du Mont-du-Chat). Hameau au bas de la grande rampe, avec deux petits lacs (haut. 299 m.) qui font un joli effet vus depuis la route. En suivant un chemin à mulet qui part du premier tournant au sommet du col, traverse la grande route une fois au-dessus des lacs, et vient aboutir près de l'auberge, on abrège de beaucoup le chemin. Depuis Chevelu on descend le cours d'un ruisseau qui coule assez rapidement entre des coteaux arrondis et peu habités, et on arrive à

Yenne (4 h. 5 m., 3,342 hab., haut. 229 m.). Hôtels : La Clef d'or en entrant, la Rose couronnée sur la place, Café sur la place.

Courrier pour Chambéry à 5 h. du matin, et pour Belley à 11 h. du matin.

Petite ville, assez mal bâtie, l'ancienne Ejenna des Romains, tout près du Rhône et du Flon. La route, après avoir traversé cette petite rivière, arrive au bord du Rhône, et se trouve resserrée entre le fleuve et des rochers. Un peu plus loin elle quitte le bord de l'eau pour s'engager dans une gorge des plus curieuses et des plus pittoresques. La vue est d'abord bornée de toute part par des parois verticales de roc, puis une échappée se fait en face, et l'on aperçoit, perchées sur de hauts escarpements, les diverses constructions du fort français de Pierre-Châtel. La gorge ramène de nouveau la route vers le Rhône, qui dans ce point est profondément encaissé, et l'on descend son cours jusqu'à la sortie de cet étroit encaissement, où on le traverse sur un pont suspendu.

La Balme (45 min., 685 hab., haut. pont 228 m., Rhône 220 m.) prend son nom des rochers verticaux qu'on vient de traverser, et qui méritent fort d'être

visités. C'est le point où la route quitte le territoire sarde pour passer en France. Elle tourne le fort qui la domine et se dirige sur

Belley, ancienne capitale du Bugey, sous-préfecture du département de l'Ain, 4,500 hab., situé entre deux coteaux sur le Furant, à 6 kilomètres du Rhône. Hôtels Aloyola, Béard, Tissot. On y remarque l'église paroissiale, où se trouvent deux colonnes antiques provenant d'un temple de Cybèle, et le musée d'antiques. Patrie de Brillat-Savarin, qui l'appelait le vestibule de la Suisse.

Saint-Bambert (Ain). 2,600 hab. Petite ville sur l'Albarine, dans un vallon resserré entre des montagnes. On y fabrique des toiles communes, du linge damassé, des soieries, du velours et du papier.

Pont-d'Ain (Ain). Hôtel de la Poste. 4,200 hab. Petite ville sur la rive droite de l'Ain, au pied d'une hauteur qui est couronnée par un ancien château bâti par les ducs de Savoie. On y construit des bateaux.

Bourg. Hôtels de l'Europe, du Nord, du Palais, du Griffon, du Parc. 10,500 hab. Ancienne capitale de la Bresse, chef-lieu du département de l'Ain. Ville généralement bien bâtie, possédant de jolies promenades et de belles fontaines. On y remarque la belle statue élevée à Bichat en 1844, ouvrage de David d'Angers. Bibliothèque de 47,000 volumes. La ville et le pays sont renommés pour leurs bonnes volailles.

Brou. Magnifique église à la porte de Bourg, le plus beau gothique peut-être qui existe en France, véritable dentelle de pierre. Elle se distingue, non par ses dimensions, mais par le fini de l'exécution. Le chœur est revêtu de fort belles boiseries. Le tabernacle en albâtre est orné de magnifiques sculptures. Plusieurs des sta-

tues sont de véritables chefs-d'œuvre de l'art; les vitraux peints sont superbes, et le portail, ainsi que la façade, se distinguent surtout par la richesse du travail et la perfection des détails. On y trouve un cicerone.

De Bourg la route traverse un grand nombre de petites localités qui n'offrent rien d'intéressant, et elle arrive à Châlons-sur-Saône, où l'on rejoint le chemin de fer de Lyon à Paris.

CHAMBÉRY AU BOURGET PAR LA MOTTE.

Bonne route charretière.

On sort de Chambéry par le bas du faubourg Maché, et l'on suit un chemin assez accidenté qui offre presque dans toute sa longueur un ombrage varié. Après avoir traversé l'Hyère sur un pont, on trouve un cabaret, puis on arrive à

Bissy (30 min., 940 hab., haut. 266 m.). Joli village, placé un peu à gauche du chemin, et dominé par un bois de sapin, reste de l'ancienne végétation qui couvrait le pays, lorsqu'il n'avait qu'une faible population.

Coteau de Chaloup. Depuis Bissy on monte au coteau de Chaloup en passant près d'une habitation qui appartient à la famille de Maistre et qui a été habitée par Lamartine. Le coteau est couvert en partie par des châtaigniers; il s'élève isolé au-dessus de la plaine, qu'il domine de toute part; aussi, de son sommet, auquel on parvient sans peine, on jouit de la plus belle vue des environs de Chambéry, où les vues sont si belles et si variées. On se trouve au centre d'un admirable panorama : le lac, la plaine, la ville, les coteaux, les montagnes boisées, les rochers nus et abruptes, les cimes couvertes de neige, rien n'y manque. Les per-

sonnes qui veulent retourner à Chambéry peuvent prendre un sentier au milieu des châtaigniers et descendre sur Cognin, où ils rejoignent la route de Lyon.

La Motte (25 min. de Bissy, 55 min. de Chambéry, 3,843 hab., haut. église 262 m.). Hôtel des Chasseurs. Joli bourg situé au milieu d'une plaine fertile. L'église, placée sur un tertre, domine les habitations; à coté s'élève un grand bâtiment, pensionnat tenu par les Frères des écoles chrétiennes. A quelque distance du bourg, à gauche, sur les dernières pentes de la montagne, s'étale un beau parc, véritable domaine de grand seigneur. Le château, qui contient une galerie de tableaux et une collection d'oiseaux, en lui-même n'offre rien de remarquable; mais une petite chapelle gothique mérite d'être visitée.

Au-delà de la Motte, la route, toujours aussi ombragée et accidentée, continue en traversant les hameaux de *Servolex* (15 min.), du *Tremblay* (45 min., haut. église 305 m.), et descend sur *le Bourget* (30 min., 2 h. 25 m. de Chambéry).

DU COL DU MONT-DU-CHAT A CHANAZ.

Route muletière.

A *Gratteloup*, au col du Mont-du-Chat, près de l'auberge, se trouve un chemin à mulet qui longe la montagne en remontant vers le nord et en se maintenant à mi-côte. On arrive d'abord au village de *la Chapelle-du-Mont-du-Chat* (357 hab., haut. 621 m.), puis à *Ontex* (228 hab., haut. église 716 m.). Un peu avant ce dernier village, un sentier conduit à Hautecombe.

D'Ontex on peut, en se maintenant sur la hauteur, descendre sur *Chanaz*, après avoir passé par le hameau de *Sindon*. On peut arriver aussi à Chanaz par le bas

de la montagne, en allant d'Hautecombe à *Conjux* (237 hab.), et en suivant ensuite le canal de Savières.

Un autre chemin qui mène du col à Chanaz est sur le versant ouest de la montagne. On le prend à l'extrémité du premier grand circuit que fait la route en descendant sur Chevelu. Il traverse les villages de *Billième* (534 hab., haut. église 417 m.), de *Jongieux* (504 hab., haut. église 380 m.), passe au-dessus de *Lucey* (585 hab., haut. église 235 m.), et vient descendre sur Chanaz, par le plateau où l'on exploite du minerai de fer.

On peut aussi aller de *Chanaz* à *Yenne* en suivant le Rhône et passant par *Lucey*.

CHAMBÉRY A YENNE PAR LE MONT-DE-L'ÉPINE.

Route muletière.

A *la Motte* on longe le parc de M. Costa et l'on gravit la montagne jusqu'au point où la crête du Mont-du-Chat s'abaisse, et où commence celle beaucoup plus basse du Mont-de-l'Épine. On jouit pendant tout ce trajet d'une très belle vue sur la vallée de Laisse et du lac du Bourget. En dépassant le sommet du col (haut. 1,004 m.), la vue change complètement et s'étend sur la vallée de Novalaise, toute mamelonnée. Après une assez longue descente en serpentant le long du flanc abrupte de la montagne, on passe par *Verthemex* (555 hab., haut. église 642 m.), *Meyrieux* (588 hab., haut. église 544 m.), et l'on suit un long chemin désert qui domine le Flon et qui aboutit à *Yenne*.

CHAMBÉRY A SAINT-GENIX PAR AIGUEBELETTE.

Route muletière.

A *Cognin* on quitte la route de Lyon, on prend le chemin qui passe devant l'église (haut. 288 m.), et l'on monte les premiers coteaux ; on s'élève ainsi peu à peu

jusqu'à *Saint-Sulpice* (657 hab., haut. église 560 m.), cabaret, d'où l'on jouit d'une très belle vue, vue qui se développera encore davantage en gravissant la montagne jusqu'au col (haut. 943 m.) qui permet de la franchir. De l'autre côté du col, la vue change d'aspect, tout en restant belle et attrayante; on aperçoit au pied de la montagne, le joli petit lac d'*Aiguebelette* (haut. 376 m.) au milieu d'une verte vallée entourée de coteaux boisés et égayée par de gracieux villages. On descend le long de rochers escarpés, et, se dirigeant vers le sud, on arrive à *Aiguebelette* (384 hab., haut. église 409 m.), auberge le Cheval blanc, village qui donne son nom au lac. On traverse *Lépin* (442 hab., haut. église 390 m.), et, suivant la vallée par laquelle s'écoulent les eaux du lac, on passe à *la Bridoire* (922 hab., haut. église 266 m., auberge chez Renaud-Goud), et l'on vient rejoindre, près de *Belmont* (644 hab., antiquités), la route qui, longeant le Guier, limite de la Savoie et de la France, unit le Pont-de-Beauvoisin à

Saint-Genix (1,964 hab., haut. église 235 m.). Hôtel Labully sur la place de l'Eglise (cuisine excellente); auberge à l'autre extrémité de la place.

Deux voitures font le service de Saint-Genix à Lyon par Morestel et Crémieux; pour éviter les formalités de douane, elles partent de dessus le territoire français, l'une à 5 h. du soir, l'autre à 5 h. du matin; les bureaux de cette dernière sont chez Labully à Saint-Genix, et dans un café sur le quai près le Pont-Morand à Lyon. Le trajet dure 10 heures. Prix : de 4 à 7 fr.

Jolie petite ville dans un pays riant et fertile, l'ancienne Augustum de l'Itinéraire d'Antonin, comme le prouvent son nom de Saint-Genix-d'Aoste et les nombreuses antiquités qu'on y a trouvées. Pays de bonne

chère. La cuisine de MM. Labully est renommée; ils font surtout une espèce de gâteau qui s'expédie au loin, sous le nom de *Gâteau de St-Genix*. Toute petite qu'elle est, cette ville contient une dizaine de restaurants sur lesquels on voit en grosses lettres : *Ici on sert à boire et à manger*; il y a 5 ou 6 pâtisseries et 2 cafés.

De St-Genix au *Pont-de-Beauvoisin* (2 h. 45 min.) on suit une route carrossable ombragée qui longe le Guiers, comme nous venons de le dire; en approchant du Pont, cette route se trouve resserrée entre de hautes berges de sable et la rivière.

Courrier partant de Saint-Genix à 5 heures du soir.

Au Pont on rejoint la grande route de Lyon à Chambéry. En remontant le Rhône, une autre route carrossable longe le pied d'abord de collines chargées de végétation, puis de rochers abruptes, traverse *Truizon* (20 min.), passe sous *Champagneux* (30 min., 825 hab., haut. église 279 m.), et aboutit à *la Balme* (2 h. 20 min., soit 3 h. 40 min. de St-Genix), où elle rejoint la route de Paris à Chambéry par le Mont-du-Chat.

CHAMBÉRY A GRENOBLE PAR CHAPAREILLAN.

	Kilom.
Chambéry à Chapareillan.	15.
Chapareillan à Lumbin	20.
Cheval de renfort aux voitures de la 1 ^{re} division, pour l'année, avec réciprocité.	
Lumbin à Grenoble	21.
Cheval de renfort aux voitures de la 1 ^{re} division, pour l'année, avec réciprocité.	
Voitures à Chambéry, chez Longue, derrière le Théâtre. — Départ : 7 h. du matin; arrivée à Grenoble : 1 h. du soir. — Prix : de 6 fr. 75 à 4 fr. 75.	

On sort de Chambéry par le faubourg de Montmélian , et , laissant à droite le *parc de Buisson-Rond* , on suit la digue gauche de Laisse. On jouit depuis la route d'une très jolie vue sur les monts de Lémenc, le Mont-Nivolet et Chaffardon, et parfois même on entend les mugissements des cascades de la Doria. A droite la vue est beaucoup plus bornée. En quittant les digues, la route s'engage dans les marais tristes, froids et humides de *Challes*, au sommet desquels, vers le pied de la montagne, coule une source sulfureuse d'une grande réputation, employée comme boisson. On laisse à droite le village de *la Ravoire* (864 hab., haut. église 305 m.), et l'on traverse *Triviers* (636 hab., église à la même hauteur que la précédente), puis on arrive peu après à **Saint-Jeoire** (695 hab., haut. 314 m., église à 356 m.). Auberge et café. Au sortir de ce village, la route passe entre un coteau à gauche, sur lequel se dressent les ruines du *château de Chignin*, et une série de monticules à droite, devant lesquels se voit l'*église de Myans*.

Tours de Chignin. Ces tours, d'un aspect extrêmement pittoresque, sont les restes d'une vaste enceinte fortifiée, habitée autrefois par des seigneurs qui étaient la terreur du pays. Profitant de leur position sur la route d'Italie, ils rançonnaient les voyageurs. Heureux quand leurs victimes en étaient quittes pour de l'argent. Un collier en fer armé intérieurement de pointes a été trouvé dans ces ruines, et nous montre avec quelle cruauté ces nobles brigands traitaient leurs prisonniers. Le château de Chignin, au moyen de feux éclairés sur les tours, communiquait avec une série d'autres châteaux qui étreignaient la Savoie. Ces signaux de nuit étaient les télégraphes de l'époque. Derrière les ruines se trouve le village (4,057 hab., haut. église 375 m.).

Abîmes de Myans. Pour aller à Myans, on prend un petit chemin à droite de la route peu après Saint-Jeoire. Un oratoire fait l'angle. L'église (haut. 379 m.) est un pèlerinage très fréquenté. On y vient vénérer une petite madone noire très ancienne, qui est entourée d'une foule d'ex-voto. Au-delà de l'église s'étalent de nombreux monticules semés de quelques petits lacs; ce sont des amas de débris provenant d'un affreux éboulement qui eut lieu en 1248. Tout un côté du Granier s'écroula avec fracas et engloutit la ville de Saint-André, ainsi que plusieurs villages. Maintenant ces monticules sont entièrement recouverts par des vignes, et la ville de Saint-André a été remplacée par une multitude de petits celliers.

A quelque distance de Saint-Jeoire la route tourne à droite, laissant à gauche la route d'Italie, et se dirige vers

Les Marches (4,659 hab., haut. église 314 m., température moyenne 10°,36). On y voit un très beau château d'où l'on jouit d'une admirable vue sur la vallée de l'Isère. Dans le salon du château se trouvent des peintures à fresque exécutées par les Gagliani. Des Marches on descend vers la frontière de France, petit ruisseau qu'on traverse sur un pont. A moitié distance se trouve la caserne des carabiniers où l'on vise les passe-ports, et vers le pont la douane sarde pour la visite des effets à l'entrée. La douane française est un peu plus loin, à

Chaparellan (2,540 hab.); auberges, visite des bagages et visa des passe-ports. A partir de ce point, la route descend, à mi-côte sur la rive droite de l'Isère, la belle et fertile vallée de Graisivaudan. A chaque pas, des points de vue magnifiques sur la plaine et les chaînes de montagne qui la bordent, se déploient devant le

voyageur. Chapareillan est dominé par la haute cime du *Mont-Granier* (haut. 4937 m.), dont la base se prolonge tout le long de la vallée comme une haute muraille, surmontée de sommets plus ou moins élevés, jusqu'à la *Dent de Crolle* (haut. 2068 m.). Là le mur se coude en se brisant et se continue jusque vers Grenoble, sous le nom de *Saint-Eynard* (haut. 4347 m.). Sur la rive opposée de l'Isère, la plaine est bordée par les Alpes, à la base verdoyante, aux cimes accidentées et aux sommets neigeux. Le plus élevé est le *Pic de Belledonne* (2982 m.).

Fort Barraux (haut. coupole 394 m.). Après avoir traversé *Cernon*, la route passe entre la ville de Barraux à droite et le fort à gauche. Ce fort, sur un monticule qui domine le cours de l'Isère, a été construit par le duc de Savoie Charles-Emmanuel, qui trouvait très plaisant de l'élever en face de l'armée française. Lesdiguières, qui commandait cette armée, blâmé par Henri IV de son inaction, répondit : « Votre Majesté a besoin d'une forteresse en bride de celle de Montmélian ; puisque le duc en veut faire la dépense, il faut la lui laisser faire : dès que la place sera suffisamment pourvue de canons et de munitions, je me charge de la prendre. » Il tint parole. Le 13 mars 1598, ayant invité le commandant et les officiers à un bal dans son hôtel à Grenoble, il profita de leur absence et du clair de lune pour s'emparer du fort.

On traverse ensuite successivement *La Buissière*, *Sainte-Marie-d'Alloix* ; presque en face on aperçoit, de l'autre côté de l'Isère, les ruines du château Bayard. *Le Touvet*, avant l'entrée duquel on passe le *Bresson*, torrent qui cause parfois de grands dégâts et qui menace le bourg. *La Terrasse*, *La Mure*, *Lumbin*, *Mont-*

fort, Crolles, Bernin, Montbonnot, La Tronche, et l'on arrive par la porte St-Laurent à

Grenoble (hôtels des Ambassadeurs, des Trois Dauphins, etc. 30,000 hab., haut. 214 m.). Jolie ville, admirablement située et ayant de magnifiques environs. Ancienne capitale du Dauphiné, dont les princes souverains guerroyèrent si souvent avec les princes de Savoie. Chef-lieu du département de l'Isère. Patrie d'un grand nombre de *personnes distinguées* : M^{me} de Tencin, Mably, Condillac, Vaucanson, Gentil-Bernard, Servan, Barnave, Mounier, Casimir Périer, etc. — Traversée par l'Isère, elle a des *quais* superbes réunis par un beau pont de pierre et un affreux pont suspendu. Les *rues* en général sont peu larges, elles se ressentent de la ville de guerre, resserrée par des murailles. Un autre avantage que lui procure son titre de place forte, c'est de voir tous les soirs, à dix heures, ses portes se fermer pour ne s'ouvrir que le lendemain matin à la pointe du jour. — Les *églises*, plusieurs fois pillées pendant les guerres de religion, n'offrent rien de remarquable. Celle de St-André, sur la place de ce nom, contient les cendres de Bayard, et celle de St-Laurent est, dit-on, composée en partie des restes d'un temple romain. — L'édifice le plus curieux est le *palais de justice*, sur la place St-André; édifice sans style, ancien palais des Dauphins, dans lequel on admire de belles boiseries dans la première chambre du tribunal civil. — Au milieu de la place St-André se trouve une lourde et épaisse statue en bronze de *Bayard mourant*, par Raggi. Sur la *place Grenette*, la plus grande et la plus animée de la ville, on voit un joli château d'eau orné de dauphins montés par des enfants. Une autre fontaine, vers le pont suspendu, est surmontée d'un beau

groupe représentant un lion combattant un serpent. Ces fontaines sont l'œuvre de M. Sappey. — On vient de construire dans les nouveaux quartiers, comme façade du Jardin des plantes, un superbe *Musée d'histoire naturelle*. La collection de minéralogie se fait surtout remarquer par de magnifiques échantillons provenant de l'Oisans. — Dans la *Galerie de tableaux* on remarque un portrait de Philippe de Champaigne par Duvergier de Hauranne; un Vénitien par le Tintoret; le pape Jules II par Jules Romain; St Grégoire, la Prudence et la Force par Rubens ou par l'un de ses élèves. Parmi les sculptures il y a deux beaux lions en bronze; les anciens médaillons en relief des Dauphins; les bustes de Barnave par Hudon et de Vaucanson par Sappey. — La *Bibliothèque*, classée la 6^e de France, compte 70,000 volumes et manuscrits, parmi lesquels il y a des choses rares et précieuses. — Le *Jardin des plantes*, bien tenu, offre de beaux ombrages. — Le *Jardin public*, attenant à la préfecture, ancienne résidence de Lesdiguières, est une jolie promenade. Sa terrasse est ombragée de magnifiques marronniers; le plus gros, appelé le *Connétable*, est, dit-on, contemporain de Lesdiguières. Dans le quinconce qui sert de champ de foire, se trouve une statue en bronze d'Hercule provenant des jardins de Vizille. — D'autres promenades se trouvent en dehors des remparts; ce sont: l'*Esplanade* au-delà de la porte de France, où les militaires font l'exercice; le *Cours*, avenue de 8 kilom. de long; bordée de quatre rangées d'arbres, ombrageant trois voies séparées par des fossés pleins d'eau limpide et courante; l'*Ile verte*, etc.

La principale industrie de Grenoble est la fabrication des gants de peau, elle occupe de 4 à 5,000 per-

sonnes, et ses produits annuels sont estimés à quatre millions. Le chanvre fournit aussi un aliment actif au commerce grenoblois. Les fabriques de liqueurs sont renommées; partout on cite le ratafia de Grenoble.

Sur la rive droite de l'Isère, près du pont de pierre, en passant sous une voûte, on s'engage dans un chemin qui gravit la montagne et qui conduit à la *Bastille*, fort qui domine non-seulement la ville, mais encore les vallées de l'Isère et du Drac. Place des mieux fortifiées, qui tire son nom d'un vieux château féodal qui a été remplacé par les constructions modernes. Avant d'arriver au sommet du fort actuel (492 m.), on passe vers le *Château de Rabot*, qui a conservé ce nom du président Rabot, et qui a été enclavé dans les fortifications actuelles. Pour visiter le fort il faut une permission du commandant; elle s'obtient assez facilement. Depuis la Bastille on jouit d'un magnifique panorama. A droite, au-delà de la jonction de l'Isère et du Drac, on aperçoit Sassenage; en face, on a Grenoble à ses pieds, le Cours, la Tour-sans-Venin, la chaîne de St-Nizier, le col de l'Arc et le col de la Croix-Haute. Portant ses regards plus à gauche, on découvre au-dessus de la vallée du Graisivaudan, l'Obiou, Taillefer, les pâturages de Chanrousse et la Belledonne. Au fond de la vallée de Graisivaudan, parsemée de villages et d'habitations, on aperçoit la cime du Mont-Blanc.

GRENOBLE A CHAMBÉRY PAR LES ECHELLES.

Grande Route.

Des diligences faisaient autrefois un service quotidien sur cette route, mais il est maintenant interrompu. De Grenoble à St-Laurent il y a, pendant la belle saison, un service d'omnibus pour les visiteurs de la Grande-Chartreuse, place Grenette, 2 fr. 50, tous les matins.

On sort de Grenoble par la *porte de France*, la seule qui offre un caractère monumental, et l'on suit la vallée de l'Isère sur la rive droite, en longeant la base des montagnes qui terminent de ce côté le massif de la Grande-Chartreuse. On passe au-dessous de *St-Martin-le-Vinoux* aux nombreux vignobles s'étalant sur les premières pentes de la montagne, jusqu'à une crête nommée le *Casque de Néron* à cause de sa forme, qui affecte celle d'un casque antique. La route traverse ensuite la *Buisserate* renommée par ses gâteaux, *St-Robert*, le *Fontanil*, et arrive, après une longue montée, sur le mamelon où est situé

Voreppe (16 kil., hôtel du Petit Paris, 3,000 hab., haut. 251 m.), sur le torrent de la Roise, entre *Montaut* sur la rive gauche de l'Isère et la *montagne de Chalais* immédiatement au-dessus du bourg. Les bases de ces deux montagnes resserrent la vallée qui est dominée par Voreppe, ce qui fait que ce point est très important sous le rapport stratégique. Aussi en 1814 quelques compagnies de gardes nationaux, avec deux pièces de canon, arrêtaient-ils tout une journée l'armée autrichienne, et lui firent éprouver des pertes considérables. Ils ne cédèrent que le lendemain, un régiment de dragons étant parvenu à les tourner en longeant l'Isère. — Au pont de Voreppe on prend un chemin qui monte, à droite, en serpentant le long de l'escarpement. Au second détour, au-dessous d'une petite chapelle, on se trouve sur la pointe d'un rocher qui domine toute la plaine et d'où l'on jouit d'un admirable coup d'œil depuis le pont de Claix jusqu'à Tullins. On traverse ensuite le vallon de *Pommier*, qu'égayent des prairies et de nombreux vergers, et, toujours montant, on arrive au hameau de

La Placette (7 kilom., haut. 596 mètr., auberge sur le col). C'est près de là, à gauche du chemin, sur un mamelon qui domine un coteau, que s'élevait autrefois le *château de la Perrière*. Guigues XI, l'avant-dernier dauphin de Viennois, assiégeant ce château occupé par les troupes d'Amé, comte de Savoie, s'étant trop approché pour le reconnaître, fut blessé d'un trait d'arbalète. Le lendemain, 13 août 1333, il mourut dans sa tente. L'armée du dauphin donna aussitôt un vigoureux assaut au château de la Perrière, s'en empara, et, pour venger son chef, le rasa jusqu'aux fondements, après avoir passé la garnison au fil de l'épée. Heureux temps, où la mort d'un homme loyalement blessé dans la défense d'une place entraînait de si cruelles représailles!... — De la Placette on descend par les hameaux de *Jalas*, des *Rotets* et de *St-Joseph-de-Rivière*, en côtoyant à droite les montagnes de la Chartreuse, et en laissant à gauche la gorge du Crosset, qui conduit à *Voiron*, on arrive à

St-Laurent-du-Pont (9 kil., 3,000 hab., haut. 450 m., hôtels Tirard, Tartavel et Gondrand), situé sur le Guiers-Mort, dans une belle et riche vallée qui malheureusement est souvent ravagée par les inondations. Les habitations ont un air de propreté et d'aisance. Depuis le coteau qui domine le bourg, la vue s'étend sur tout le pays. De St-Laurent une belle route en plaine conduit aux Echelles, où l'on rejoint la route de Chambéry à Lyon par le pont, pag. 74 à 75.

CHAMBÉRY A LA GRANDE CHARTREUSE PAR S^t-LAURENT.

On peut louer des voitures à Chambéry qui conduisent jusqu'à Saint-Laurent-du-Pont et qui y attendent pour le retour. Ou bien prendre les diligences qui passent aux Echelles, où l'on trouve le courrier de Voiron et des voitures à volonté pour aller à St-Laurent.

De Chambéry aux Echelles, route de Lyon, p. 71.

Des Echelles à St-Laurent, route de Grenoble, p. 109.

Bonne route muletière Un guide est parfaitement inutile. Trajet en 2 h. 1/2 ou 3 heures à pied. Les mulets coûtent 2 fr. 50 à 3 fr. 50 pour la montée ; il faut payer en outre le conducteur.

Au sortir de St-Laurent-du-Pont le chemin remonte la rive gauche du Guiers-Mort. On rencontre au-dessous d'une vaste prairie une petite construction d'une grande utilité ; c'est la sécherie départementale, destinée à recueillir des graines d'arbres résineux pour le repeuplement des bois communaux. Puis bientôt après

Fourvoirie (30 min., haut. forges 485 m.). Haut fourneau dont les bâtiments, les ponts, les aqueducs produisent le plus pittoresque effet au milieu de cette gorge sauvage. C'est là que se trouve la première entrée du désert. La route, ouverte en 1495, passe entre deux rochers sous une porte voûtée, et monte ensuite continuellement jusqu'au monastère, à l'ombre d'arbres magnifiques, surtout sapins et fayards, sans qu'on rencontre la moindre habitation. La gorge que l'on parcourt est l'une des plus solitaires et des plus belles des Alpes.

Pont-Perant (45 min.). Au-delà de Fourvoirie, après avoir encore assez longtemps suivi la rive gauche, on traverse le Guiers sur un pont d'une seule arche jetée ardidement sur deux rochers, qui produit le plus joli effet dans le paysage, c'est Pont-Perant. C'est à peu près moitié chemin de St-Laurent au couvent ; mais comme au-delà du pont le chemin devient de plus en plus rapide, on met à la montée plus de temps pour parcourir cette seconde partie.

L'Œillette. Après une première montée sur la rive droite, on aperçoit un rocher en forme d'obélisque colossal, complètement détaché de la montagne et dont le sommet est couronné par quelques sapins. C'est le pic de l'Œillette ou Aiguillette. Ce rocher domine le ravin profond où coule le Guiers, et le chemin passe entre sa base et le flanc escarpé de la montagne. Passage très étroit qui a été fermé par un mur à meurtrières qui porte le nom fastueux de *fort de l'Œillette* (haut. 684 m.). Cette construction a été faite pour protéger le couvent pendant les guerres de religion. — Au-delà, le chemin continue à monter, toujours pratiqué sur le flanc rapide de la montagne et suspendu sur le lit profondément encaissé du Guiers. On arrive ainsi à la *Croix-Verte*, d'où la vue s'échappant entre les arbres, laisse entrevoir en face de soi la Courrierie, dans le fond de la gorge la deuxième entrée du désert, et à droite, sur la rive opposée, le habert ou *châlet de Valombrey*. C'est là que l'on quitte les bords du Guiers, et, tournant à gauche, on longe, au milieu d'arbres magnifiques, le bord d'une superbe forêt, pour n'en sortir qu'à une portée de fusil des bâtiments.

Couvent de la Grande-Chartreuse (1 h. 30 min. de Pont-Perant, haut. 955 m.). Après une longue course dans un pays désert, la vue de ces vastes bâtiments, formant presque une petite ville au milieu des bois et des montagnes, produit la plus vive impression. En arrivant par St-Laurent, on ne voit d'abord qu'une porte latérale qui sert aux bâtiments d'exploitation : écuries, granges à foin, moulin, etc. L'entrée principale est un peu plus loin, sur le plateau au nord. Pour bien juger de l'ensemble des constructions, il faut s'élever dans la prairie qui s'étend au-dessus de la

porte d'entrée. On peut de là faire le plan du couvent à vol d'oiseau.

Le couvent proprement dit, entièrement renfermé dans une large enceinte de murs, est situé au milieu d'un vaste pré incliné à l'ouest. Les hommes seuls peuvent y entrer. Sur le devant se trouve, ombragée par de beaux arbres, une maison, nommée l'*Infirmierie*, à deux étages renfermant 40 lits et 2 réfectoires, qui sert d'asile aux dames, qui ne peuvent pas pénétrer dans l'intérieur du monastère.— On voit, tout près de l'*Infirmierie*, quelques ateliers et plusieurs ruines d'autres constructions qui, à diverses reprises, ont été la proie des flammes.

L'ensemble du Couvent est d'une architecture extrêmement simple, mais qui ne manque pas de grandiose et qui frappe l'imagination au milieu de ces solitudes. Les toits, surmontés de plusieurs clochers, sont recouverts en ardoise. Sitôt qu'on a dépassé la porte d'entrée, on se trouve dans une vaste cour ornée de deux beaux bassins d'eau limpide, et au fond de laquelle se développe la façade principale. Dans son milieu, une large porte laisse apercevoir un corridor de 127 mètres de long, qui sert de vestibule et où aboutissent toutes les voies de communication avec les autres parties du Monastère. Ce sont d'abord, à droite et à gauche, les avenues des quatre grands corps de bâtiments où logeaient autrefois les prieurs qui venaient au chapitre général, et qui sont réservés aujourd'hui pour les étrangers. Au fond de ce corridor se trouvent le logement du général ou supérieur de l'Ordre et la bibliothèque. A droite sont les cellules des officiers, le prier ou le supérieur de la maison; le vicaire qui remplace le supérieur; le procureur qui s'occupe des affaires exté-

rieures, et le coadjuteur qui est spécialement chargé de recevoir les étrangers. A gauche se trouvent le réfectoire, la cuisine, l'église et la chapelle domestique.

A leur arrivée, les *visiteurs* sont présentés au coadjuteur et conduits, suivant leur position sociale, dans les salles de France, de Bourgogne, d'Italie ou d'Allemagne, grandes pièces carrées où ils se réchauffent et prennent leurs repas. On peut manger à toutes les heures; mais on ne sert que des aliments maigres. Pour passer la nuit, chacun est conduit à l'étage supérieur, dans une cellule très simple mais propre. Les prix des repas et des chambres sont très modérés. On ne peut passer plus de deux jours au Couvent sans une permission spéciale du supérieur.

La *Bibliothèque* se compose actuellement de près de 6,000 volumes qui proviennent de dons et de l'apport de chacun des religieux à son entrée au Couvent. Autrefois elle était beaucoup plus riche, contenait de nombreux manuscrits et des ouvrages datant de l'origine de l'imprimerie. Lors de la suppression de l'Ordre, à la révolution française, ces richesses bibliographiques ont en grande partie été transportées à la bibliothèque publique de Grenoble.

L'*Eglise* est décorée simplement. Les stalles du chœur seules sont anciennes. La nef est divisée en deux parties par une boiserie en claire-voie; celle du côté du chœur est réservée aux religieux qui ont reçu assez d'instruction pour être prêtres; on les nomme *Pères*.

L'autre partie est destinée à ceux qui, moins instruits, s'occupent du service de la maison; on les désigne sous le nom de *Frères*. Les religieux se rendent à l'église au son de la cloche. Les offices ont lieu cinq fois pendant le jour et une fois au milieu de la nuit. Les étrangers

peuvent y assister; une tribune leur est réservée. L'office de minuit surtout offre un spectacle grave et curieux.

La porte de la tribune s'ouvre sur une galerie du premier étage, dite *galerie des cartes*, parce qu'elle contient un grand nombre de plans ou vues générales des anciennes maisons de l'Ordre. Elle conduit à la *salle du chapitre*, grande et belle pièce de forme carrée; tout autour sont des stalles adossées à la muraille. Cette salle est décorée de tableaux représentant la vie de St-Bruno, copiés d'après ceux de Lesueur, que possède le Musée du Louvre. Immédiatement au-dessous du plafond sont placés, par ordre chronologique, les portraits des généraux de l'Ordre depuis sa fondation. Les derniers, qui n'ont pu, faute de place, entrer dans la grande salle, se trouvent dans une pièce voisine d'où l'on passe à la partie la plus intéressante du Couvent :

Le *Cloître*, rectangle dont les grands côtés ont 224 mètres de long. Il est éclairé par 130 arcades. Le cimetière se trouve dans son milieu, et le silence n'y est interrompu que par le bruit uniforme provenant de quelques fontaines qui coulent de loin en loin entre les arcades. Le long de ces corridors s'ouvrent 60 cellules, petites maisonnettes isolées dont chacune contient : un vestibule, une pièce avec sa cheminée, une chambre à coucher dans laquelle est un lit garni d'une pailleasse, d'une couverture et de deux linceuls de laine; un gale-tas, un atelier et un petit jardin. Le mobilier de chaque cellule est le même; il se compose, outre le lit, d'une table, d'un fauteuil, d'un crucifix, de quelques livres et d'un sablier. A onze heures du matin, chaque religieux reçoit sa nourriture dans sa cellule, par une petite ouverture communiquant avec le corridor. A cinq heures du soir, il fait une collation avec ce qui reste du repas

du matin. Les dimanches et fêtes le repas se fait en commun au réfectoire. Les aliments sont essentiellement maigres ; la viande est interdite, même en cas de maladie ; le vin est mêlé d'eau. Pendant le carême, l'avent et tous les vendredis, les religieux ne mangent que des légumes apprêtés à l'huile. Le silence est presque continuel. Une fois par semaine, le jeudi, ils font une promenade de trois heures dans le désert, et peuvent alors converser entre eux. Leur costume est entièrement en laine blanche ; l'usage du linge est interdit. Un gilet remplace la chemise ; par-dessus est une tunique à larges manches, serrée par une ceinture ; une cuculle avec son capuchon recouvre la tunique ; une culotte, des bas de laine et des souliers complètent le costume. Le chapeau tricorne et la chape noire sont pour le voyage.

L'ordre des chartreux fut fondé par St-Bruno, qui vint en 1084 se fixer dans le désert de la Grande-Chartreuse, avec six compagnons. Ils s'établirent d'abord à l'endroit où s'élève actuellement la chapelle dite de St-Bruno. Mais, en janvier 1133, une terrible avalanche vint détruire l'établissement naissant, en ensevelissant sous ses ruines six religieux et un novice. Ce fut alors qu'on transporta le cloître au lieu où il se trouve encore maintenant. Mais ce ne fut qu'en 1676 que s'élevèrent les constructions actuelles, à la suite d'un huitième incendie. Lors de la révolution de 1789, les chartreux quittèrent leur couvent et n'y revinrent qu'en 1816, sous la restauration.

Les revenus des chartreux consistent en bestiaux et surtout dans la vente d'un élixir et d'une liqueur qu'ils fabriquent et dont ils conservent le secret. On dit que cette vente leur rapporte jusqu'à 80,000 fr. par an. L'élixir est excellent pour faire reprendre les sens et

pour faciliter la digestion. Le flacon, dans une boîte en bois, se vend 2, 3, 4, 5 et 6 fr., suivant la capacité.

La liqueur verte, très forte, coûte 4 fr. 20 c. le demi-litre. La blanche, eau de mélisse, la plus usitée, excellente boisson, 3 fr. 40 c. le litre. Il y en a une troisième qualité intermédiaire, la jaune, qui vaut 3 fr. 20 c. le demi-litre.

On remarque au-dessus de toutes les portes du couvent et des bâtiments ayant appartenu aux chartreux ou construits par eux, ainsi que sur les nombreuses bornes ou pierres servant de démarcation aux forêts et aux domaines qui jadis étaient leur propriété, les armoiries qu'ils ont adoptées dès les premiers temps de leur établissement. C'est une croix fixée sur un globe, couronnée par sept étoiles, dont une plus grande plane sur les six autres; on lit au-dessous la devise suivante : *Stat cruz dum volvitur orbis*. « La croix s'arrête pendant que le monde se meut. »

De la cour d'entrée ou de l'esplanade sur laquelle se trouve le bâtiment des dames, on aperçoit au-dessus de sa tête de grands rochers calcaires dont la pointe la plus élevée est surmontée d'une croix; c'est le Grand-Som, point le plus haut de tout le massif de la Chartreuse. A gauche on remarque une large échancreure parfaitement arrondie, c'est le col de la Ruchère. A droite on voit une verte prairie entourée de forêts, et au-dessus une crête calcaire, c'est *Charmant-Som* (1871 m.).

Les promenades les plus intéressantes en dehors du Couvent sont la *Courrierie* et la *Porte du Sapey*, dont nous parlons un peu plus loin.

La *Chapelle de Ste Marie de Casalibus* ou des Cabanes (30 min. du Couvent). On prend un chemin qui

est vis-à-vis du grand portail, et l'on s'engage dans une belle forêt au milieu de laquelle est située cette chapelle. Elle fut construite en 1440 par François de Marême, un des généraux de l'Ordre, sur l'emplacement où s'élevait la première église des chartreux, qui seule fut épargnée par l'avalanche qui ensevelit toutes les cabanes des premiers religieux.

Chapelle de St Bruno (quelques pas plus loin, haut. 1481 m.), sur le sommet d'un rocher sur lequel St Bruno établit sa cellule lors de son arrivée dans le pays en 1084. La chapelle actuelle fut construite en 1640 par Jacques de Merly, évêque de Toulon. Elle est ornée de fort mauvaises peintures. Au pied du rocher coule une superbe source qui abreuvait les premiers religieux.

Grand-Som ou *Grand-Sommet* (3 h. pour monter depuis le Monastère, 2 h. pour descendre, hauteur 2048 mètr. Il faut porter des vivres si l'on veut s'arrêter, un guide est utile pour qui n'a pas l'habitude des montagnes, on en procure au Couvent). On suit la route des chapelles jusqu'à 200 pas avant celle de Ste Marie, où l'on prend le chemin qui monte à droite. Bientôt il s'engage dans un couloir resserré entre deux rochers et qui aboutit à un plateau où se trouve la *Bergerie de Bovinant* (1 h. 3/4 du Couvent, hauteur 1666 m.). Il faut ensuite gravir les rochers qui sont immédiatement derrière la bergerie. Quand on a un peu monté, deux chemins se présentent : l'un, nommé le chemin de la Corniche, se maintient pendant assez longtemps entre deux rochers à pic, l'un qui domine le sentier, l'autre qui se trouve immédiatement au-dessous. Ce passage, sans être mauvais, peut offrir quel-

que danger aux personnes qui sont sujettes au vertige ; nous ne conseillons pas à celles qui n'ont pas l'habitude des montagnes de le prendre. L'autre chemin est celui des Crêtes. On monte encore droit devant soi jusqu'au sommet du dos d'âne dont l'extrémité la plus élevée porte la croix. Arrivé à ce sommet, on n'a plus qu'à suivre la crête de la montagne en marchant presque toujours sur des pelouses. Ce chemin n'est pas difficile, il n'offre aucun danger, et toutes les années des dames le suivent et font l'ascension de la montagne. De son sommet on jouit d'un panorama magnifique. Immédiatement sous les pieds, on voit se dessiner comme sur un plan les bâtiments de la Grande-Chartreuse, puis la vue passant par-dessus plusieurs montagnes peu élevées, va se perdre au nord-est et à l'est dans la vallée du Rhône. Avec de bonnes lunettes on aperçoit Lyon et l'on distingue les diverses montagnes du Forez et du Vivarais. Au midi on remarque, sur le premier plan, le *Pic de Chamechaude* (2045 m.), la *Dent de Crolles* (2068 m.), et au-delà la *Belledone* sur la vallée du *Graisivaudan* (2982 m.), *Taillefer* dans l'*Oisans* (2864 m.), et le *Mont-Peloux* dans les *Hautes-Alpes*, montagne la plus élevée de France (4105 m.). A l'est on voit le *Grand-Charnier* (2559 m.) et les montagnes de la *Maurienne*. Au nord-est, le *Mont-Blanc* (4811 m.). Enfin au nord, le lac du *Bourget*, le *Mont-du-Chat* et plusieurs autres sommets que nous verrons de plus près.

CHARTREUSE AUX ÉCHELLES PAR LE FROU.

Route muletière 4 h. 45 min.

En sortant du Couvent on se dirige vers la chapelle de *St Bruno* (30 min.), v. page 117, puis, continuant

à monter dans la belle forêt qui la domine, on arrive à des pâturages au milieu desquels se trouve un habert ou petit châlet nommé *Grange des Chartreux*.

Col de la Ruchère (1 h.). Ces prairies s'étendent jusqu'au sommet d'un large col d'où l'on aperçoit, entre deux montagnes, une partie du lac du Bourget. En montant dans les prairies à droite, plus haut que le col, on trouve un petit sentier qui, se maintenant dans la partie supérieure des forêts et gravissant plusieurs rochers, conduit à la bergerie de Bovinant. — Au-delà du col, on entre de suite dans des bois, et après une descente de 1 h. 45 min., on arrive à l'église de la *Ruchère*, village fort pauvre dont les misérables habitations sont disséminées sur une assez grande étendue de terrains des plus accidentés.

Le Frou (15 min.). Le chemin devient bientôt très raide et se trouve taillé dans le roc à pic. Une haute paroi de rocher s'élève perpendiculairement au-dessus des passants, et leurs regards plongent à une grande profondeur dans un ravin où coulent presque sous les pieds les eaux tumultueuses du Guiers-Vif. Ce passage des plus curieux s'appelle le Frou ; il est large et garni tout le long de la corniche d'un parapet formé avec des troncs d'arbres. Il n'offre aucun danger ; cependant il est prudent de descendre de mulet avant de s'y engager. On s'occupe actuellement de la construction d'une route charretière le long du Guiers-Vif pour remplacer l'ancien chemin. — Du bas de la descente, en traversant *Berland et St-Christophe* (600 hab.), on peut aller aux Echelles (1 h. 30 min.). — On peut aussi, en passant par *Berland, Aigue-Noire* et le *Mas*, atteindre *St-Laurent-du-Pont* (2 h.).

CHAMBÉRY A LA GRANDE-CHARTREUSE PAR ENTREMONT.

Route muletière , 9 à 10 heures.

Route de Chambéry à Lyon jusqu'au pont St-Charles, v. page 71.

St-Cassin. Quelques centaines de pas après le pont St-Charles, on prend un chemin qui monte à gauche et qui conduit au village de *St-Cassin* (670 hab., haut. église 489 m.), puis au hameau du *Cowvent*, où l'on entre dans une vallée assez étroite qui est bordée à droite par la Dent de Corbelet et à gauche par les sommités de Joigny. — Un autre chemin partant de Chambéry vient au hameau de *Chanay* en montant soit par *Montagnole* (942 hab., haut. église 555 m.), soit, ce qui est un peu plus long, par *Jacob-Belle-Combette* (327 hab., haut. église 344 m.), puis passe sous les bases de Joigny, et les tournant, se dirige vers la droite pour rejoindre la première route dont nous avons parlé. De ce point on continue à suivre la vallée jusqu'au

Col de Lélla (haut. 1343 m.). La montée depuis la route de Lyon est assez douce et peu fatigante; pour des chemins de montagne, c'est une véritable promenade. Les abords du col sont surtout très jolis. Il est resserré entre la montagne d'*Othran* (1627 m.), plateau calcaire fort sec, où l'on est grandement exposé à souffrir de la soif, et Joigny dont nous venons de parler. De ce point la descente n'est pas rapide jusqu'au hameau des *Déserts*; mais ensuite, pour aller à

St-Pierre-d'Entremont (5 h. 1/2 de Chambéry, 884 hab. sur Savoie, haut. 664 m., bonne auberge sur France près de la Douane), on traverse les hameaux

des *Couriers* et de la *Frassette* en cheminant sur un sol très raviné, et en descendant parfois des pentes fort raides. St-Pierre-d'Entremont est divisé en deux par le *Guiers-Vif*, torrent qui sert de limite entre la France et la Savoie. — Pour aller à la Grande-Chartreuse, il faut traverser tout au long le village français et remonter une petite vallée qu'on nomme la *vallée des Meuniers*, et l'on parvient au *col du Cucheron* (haut. 1084 m.), d'où l'on redescend sur le village de *St-Pierre-de-Chartreuse* (haut. 849 m., auberge), en passant tout au pied du Grand-Som. Au sortir du village, on descend jusqu'au bord du *Guiers-Mort*, que l'on traverse pour aller rejoindre la route de Grenoble par le col de Portes, tout près de l'entrée du désert que l'on nomme

Porte du Sapey (2 h. 1/2 d'Entremont). Le chemin s'engage dans un étroit défilé dominé par deux immenses rochers coupés à pic, dont les sommets, couronnés de sapins, vont se perdre dans le ciel. Ce défilé se rétrécit tellement, que bientôt il ne laisse plus que la place nécessaire pour le passage du *Guiers-Mort*, que l'on traverse en ce point sur un pont qui s'appuie sur la base des deux rochers, et dont les extrémités sont défendues par des constructions percées de meurtrières. Espèces de fortifications construites par les chartreux pour se mettre à l'abri d'un coup de main. De ce point on monte un joli chemin ombragé par des arbres magnifiques, en laissant à gauche un autre chemin qui, suivant le cours du *Guiers*, va rejoindre la route de *St-Laurent-du-Pont* près de la *Croix-Verte*, ou bien qui, traversant le torrent, mène au *habert de Valombrey* et à *Charmant-Som*. On quitte ensuite la forêt pour entrer dans une prairie où l'on aperçoit

La Courrierie (30 min.), ancienne dépendance du Couvent , qui date de 1296. C'est là que les chartreux fabriquaient les draps , les toiles et tout ce qui était nécessaire aux maisons de l'Ordre. Ils y avaient aussi établi une imprimerie qui a joui d'une certaine réputation et dont quelques produits sont encore recherchés par les amateurs. Les bâtiments actuellement occupés par les gardes-forestiers furent incendiés et reconstruits quatre fois. De la Courrierie , en suivant toujours la prairie , on aperçoit bientôt les bâtiments du Couvent , où l'on arrive en 25 minutes.

— De St-Pierre-d'Entremont deux autres chemins conduisent aussi à la Grande-Chartreuse ; le premier est également accessible aux mulets , mais moins bon que celui dont nous venons de parler. On redescend le Guiers-Vif sur la rive sarde , puis , dans un point très pittoresque , on passe le torrent sur un petit pont , et on continue à suivre son cours sur le sol français jusqu'à un hameau d'où l'on rejoint , vers l'église de la *Ruchère* , après une montée fort raide , la route qui va du Couvent aux Echelles par le Frou. Voir page 118. Il y a environ une heure de marche.

— L'autre chemin de St-Pierre-d'Entremont à la Grande-Chartreuse est le plus court et le plus accidenté , mais il faut le faire à pied. On monte d'abord au

Château d'Entremont (haut. 964 m.), situé en France , au nord du village , sur un mamelon escarpé ; il a été un des derniers repaires où se sont maintenus les Sarrasins. Plus tard les seigneurs d'Entremont se permirent de nombreux actes de brigandage , sûrs de l'impunité que leur assurait la position de leur redoutable manoir. Les fortifications ne furent détruites que sous Louis XIII. Actuellement l'ancien édifice est en-

tièrement en ruines. A côté et dans l'enceinte ont été construits par les chartreux qui ont succédé aux redoutés seigneurs, de vastes bâtiments. On n'y arrive que d'un seul côté; tous les autres ne présentent que d'horribles précipices formés par des rochers à pic. Depuis la terrasse on jouit d'une vue magnifique. Au midi on découvre les montagnes qui dominent la vallée du Graisivaudan; sur ces montagnes sont les vastes prairies de l'*Alpette*, traversées par les limites de France et de Savoie; au-dessous se trouvent les sources du Guiers-Vif. Plus vers le nord, au-dessus du charmant village d'Epernay, se voit un col par lequel on peut descendre sur Chapareillan. Tout près, à l'est, dominant le Guiers, s'étale majestueusement un pic isolé appelé la *Roche-Véran*, à la base nord duquel est le joli village de *Corbel* (580 hab., haut. église 836 m.). Par une échappée dans les gorges où bouillonnent les eaux du Guiers, on aperçoit les plaines de Bièvre, de la Verpillière et de Lyon. Enfin, au sud-est, la

Vallée des Eparres, dont l'entrée est défendue par le *Mont-Renard*, rocher faisant partie de la chaîne du Grand-Som. C'est par cette vallée, resserrée entre deux lignes de rochers très rapprochés, que l'on continue sa route au milieu de belles forêts et de riches pâturages; et après une heure de marche, on arrive à la *Bergerie de Bovinant*, où l'on rejoint le chemin du Couvent au Grand-Som. Voir page 116.

CHAMBÉRY A ENTREMONT PAR LE COL DU FRÈNE.

(Route muletière.)

En suivant, au sortir de Chambéry, le vallon des Charmettes (voir page 65), on parvient à un col qui s'ouvre sur la gauche et qu'on nomme

Le Pas de la Fosse (2 h.), charmante course de montagne pour les personnes qui craignent la fatigue. De ce point on jouit d'une belle vue sur la vallée de l'Isère et sur les Alpes de France et de Savoie. Après avoir traversé le col, on peut revenir à Chambéry en laissant au-dessous de soi les villages d'Apremont et de St-Baldoph, en traversant le *Petit-Barberaz* et en rentrant dans la ville par le chemin de Buisson-Rond. Voir page 68.

Pour aller au col du Frêne, on peut suivre le vallon des Charmettes, traverser le Pas de la Fosse et rejoindre ensuite le chemin que nous allons décrire et qui est un peu plus court. En sortant de Chambéry on passe derrière Buisson-Rond, on traverse le Petit-Barberaz, et peu après on laisse à droite le chemin qui mène au Pas de la Fosse, pour en suivre un autre plus frayé et qui conduit à

St-Baldoph (1 h., 1043 hab., haut. église 358 m.), joli village qui domine la vallée de l'Albane. Puis, après avoir passé le hameau de *Mussetin*, on arrive à **Apremont** (3/4 h., 874 hab.), renommé pour ses vignobles, qui produisent un vin très agréable à boire. C'est à partir de là qu'on s'engage, à proprement parler, dans la montagne.

Col du Frêne (4 1/2 h., haut. 1435 m.). Entre le mont Granier à droite et Joigny à gauche, on y jouit de deux jolis points de vue, l'un, en se retournant sur la vallée de Chambéry à Montmélian et les montagnes des Beauges, l'autre, en traversant le col, sur la pittoresque vallée d'Entremont, dont le nom exprime la position resserrée entre de nombreuses et hautes montagnes. On descend dans la vallée où le Guiers-Vif s'est profondément creusé son lit, et on trouve

Epernay (auberge, haut. église 837 m.), charmant village sur la rive gauche du torrent, chef-lieu de la commune d'*Entremont-le-Vieux* (4808 hab.), dont les hameaux s'étalent sur les hauteurs. Dans bien des cartes, ce village est simplement indiqué par le nom de la commune. Il existait autrefois un château-fort sur un mamelon qui domine les maisons. En redescendant toujours sur la rive gauche le cours du Guiers, on arrive, après une bonne heure de marche, à St-Pierre-d'Entremont. On peut aussi, passant le torrent sur un pont, faire la même route en suivant la rive droite. V. page 122.

Depuis le col du Frêne, en se maintenant sur les pentes de Joigny à une assez grande hauteur au-dessus de la vallée, on parvient au *Grand-Carré*, et de là, traversant une crête basse de la montagne, on redescend sur le chemin qui mène de Chambéry à St-Pierre-d'Entremont par le col de Lélia, un peu au-dessous de ce col du côté de Chambéry. Voir page 120. Du *Grand-Carré* on peut aussi descendre sur Epernay.

Mont Granler (haut. 1937 m.). La plus haute sommité des environs de Chambéry est le point le plus intéressant à visiter de toute la vallée d'Entremont. On jouit de son sommet d'une vue magnifique. Le panorama complet des Alpes du Dauphiné et de la Savoie se déroule devant vous. On peut à peu près en énumérer tous les pics. Du côté de Chambéry la vue est d'une toute autre nature ; ce ne sont plus ces colosses aux cimes neigeuses, ce sont les sommets boisés et couverts de prairies du massif des Beauges. C'est du côté de la vallée d'Entremont que la vue est la plus bornée, mais elle a encore des beautés, et l'œil, après s'être fatigué à rechercher des pics lointains, aime à

se reposer sur ce cirque gracieux, circonscrit par des montagnes voisines.

Sources du Guiers. Au pied du mont Granier, dans les escarpements du rocher, s'ouvrent des grottes vastes et profondes qui méritent fort d'être visitées. On a cependant beaucoup exagéré leur étendue, et les légendes merveilleuses sont venues ajouter une impression profonde à celle que produisent toujours l'humidité, le froid et les ténèbres qui règnent habituellement dans les cavités des montagnes. C'est à un tel point, qu'autrefois on avait de la peine à trouver un guide dans le pays. Maintenant de nombreuses visites d'étrangers ont enhardi les habitants de la vallée, et ils vous accompagnent volontiers avec des bottes de paille qui doivent servir de torches. L'entrée de la grotte principale est divisée en deux par un énorme massif de rocher. Il y souffle un courant d'air très frais qui en fait souvent une glacière naturelle, et le visiteur, qui est arrivé par une chaleur tropicale, se trouve parfois très surpris de rencontrer de la glace. C'est de ces grottes que sortent les eaux du Guiers.

CHAMBÉRY A GRENOBLE PAR PONTCHARRAZ.

Grande route. Diligence tous les jours chez Besuchet et Pierron, place du Théâtre, partant à 2 h. s., trajet en 6 h.; Grenoble, chez Leborgne, place Grenette, départ le matin, arrivée à Chambéry à 11 h. m. Prix de 6 fr. 75 à 4 fr.

De Chambéry au-delà de St-Jeoire, v. page 102.

Au-delà de St-Jeoire on laisse à droite la route qui mène à Grenoble par Chapareillan, et l'on continue à suivre celle qui se dirige sur Montmélian, bourg qu'on laisse aussi sur la gauche, descendant vers l'Isère

avant d'arriver au monticule qui portait l'ancien fort. Au bas de la descente on quitte la grande route qui se dirige vers la Maurienne, et l'on prend à droite une jolie route neuve, exécutée par M. Dufour. Après avoir traversé l'Isère sur un pont appuyé sur les belles digues qui encaissent cette rivière, on chemine en plaine en passant par *Laissaud* (583 hab., haut. église 220 m.), dernier village de Savoie, et le hameau de *Villard* sur France jusqu'à

Pont-Charraz (haut. 347 m.), premier bourg français en face du Fort-Barraux; sur la Bréda; au milieu du pont, se trouve une petite statue équestre de Bayard en souvenir de ce qu'il est né dans le pays. Tout près du bourg, sur une éminence, on voit un château en ruine qui était son manoir et qui porte encore le nom de *Château-Bayard*.

On traverse ensuite *Grignon*, le *Cheilas*, *Goncelin* (haut. 300 m.), gros bourg qui, il n'y a pas très longtemps, a été en grande partie détruit par une énorme trombe d'eau; *Tencin*, qui a donné son nom à M^{me} de Tencin; *Frogès*, *Brignoud*, *Villard-Bonnot* (haut. 233 m.), *Lancey*, le *Versoud*, *Domène* (haut. 248 m.), gros bourg d'où l'on peut faire l'ascension de la Belledonne; *Murianette*, *Gèvres*, d'où l'on se dirige à gauche sur *Uriage* (haut. bains 382, château 484 m.), établissement d'eaux minérales des plus gais et des plus fréquentés; et enfin Grenoble.

Allevard (plusieurs hôtels et auberges, 2000 hab., haut. 450 m.). En venant de Chambéry pour aller à Allevard, on quitte la route à Pontcharraz et l'on remonte la Bréda sur la rive gauche jusqu'à *Montaret*, en ayant de très jolis points de vue sur la vallée de l'Isère. Puis on tourne comme la rivière presque à

angle droit, et l'on se trouve enfermé dans une vallée allongée, resserrée entre deux parois de montagnes, vers le haut de laquelle se trouve Allevard. Petite ville mal bâtie, dont la population est infestée par le crétinisme, mais qui, grâce à ses forges, ses hauts fourneaux et ses bains sulfureux, jouit d'une assez grande activité, surtout l'été. Ce qui fait surtout rechercher ces bains, c'est le nombre et la variété de promenades intéressantes que l'on rencontre dans les environs. Du sommet de *Brame-Farine* (2 h. à 2 h. 30 min., haut. 1220 m.), montagne d'un accès facile qui sépare au N.-O. la vallée d'Allevard de celle du Graisivaudan, on a une vue des plus belles. A la porte de la ville, après avoir laissé à gauche le *château* et son jardin, à droite les *hauts fourneaux*, on arrive au *Bout-du-Monde* (10 à 15 min.), point où la gorge de la Bréda se trouve entièrement fermée par des rochers à pic. Le torrent lui-même est obligé de se précipiter en cascade pour continuer son cours. Par l'échancrure que forme la cascade dans son sommet, on aperçoit dans le lointain le *glacier du Gleyzin*. En tournant les rochers à pic, on peut suivre la pittoresque gorge de la Bréda, où l'on rencontre *Pinsot* et la *Ferrière*, et qui se termine à la *montagne des Sept-Lacs* ou sept lacs (haut. passage 2034 m.), d'où l'on se rend dans l'Oisans.

On peut revenir d'Allevard en redescendant la rive droite de la Bréda par la *Chapelle du Bard* jusqu'au coude dont nous avons parlé tout-à-l'heure et en passant le torrent de Beins (1) sur un pont-frontière en face d'Arvillard, et de là se rendant à la *Rochette*, dont il va être question ci-après. Si l'on ne craint pas

(1) C'est par erreur que le Beins, torrent de la combe de St-Hugon, est nommé Bréda sur la carte de l'Etat-major.

de redescendre la rive gauche jusqu'à Montaret, route qu'on a déjà faite en montant, on peut, au-dessous de ce village, traverser sur un pont la Bréda, qui sert en ce lieu de frontière, et venir à *Détrier* (286 hab.), d'où l'on redescend à la route de Chambéry à Grenoble en passant sous le village de

La Chapelle-Blanche (623 hab., haut. église 494 m.), qui a eu, il y a quelques années, ou qui a peut-être encore un curé qui s'était acquis comme rhabilleur une grande célébrité dans le peuple des campagnes. On venait le consulter de 15 à 20 lieues à la ronde.

VALLÉE DU GELLON ET COMBE DE S^t-HUGON.

La Rochette (auberges, 1272 hab., haut. église 344 m.). Centre de population le plus important de toute la vallée du Gellon. Il s'y tient de riches marchés où viennent se vendre tous les produits des environs qui manquent d'autres débouchés. Située au confluent du Gellon et du Joudron, dans un pays fertile, cette petite ville offre un aspect très pittoresque, et ses environs présentent des sites charmants. Elle est dominée par un rocher sur lequel on voit encore quelques restes de son ancien château, qui fut pris et rasé sous Louis XIII. Autrefois, quand les populations, pour se mettre à l'abri des guerres continuelles que les seigneurs se faisaient entre eux, étaient obligées de se grouper derrière des murailles qui pussent les défendre, la Rochette était un centre plus important qu'aujourd'hui. Ainsi, au 12^e siècle, Aimon, seigneur de Montmayeur, put y faire une levée de 500 lances et de 250 cavaliers.

On peut se rendre à la Rochette depuis Montmélian

en suivant la route de Pontcharraz, v. page 126, et en passant à la Chapelle-Blanche, v. page 129. On peut aussi redescendre la vallée du Gellon soit sur la rive droite en traversant *Rotherens* (283 hab.), *Villarléger* (758 hab., haut. église 316 m.) et *Chamoux* (1427 hab., haut. église 322 m.), soit sur la rive gauche en traversant la *Croix* (285 hab.), *Villarsallet* (544 hab., haut. église 304 m.), la *Trinité* (835 hab., haut. église 340 m.) et *Bettonet* (563 hab., haut. 300 m.). Ces deux chemins aboutissent sur le territoire de Bourgneuf à l'ancienne route de Chambéry à Turin par Maltaverne, que nous décrirons ci-après. Une nouvelle route carrossable, tracée par M. Dufour, suivant le Gellon au milieu de la vallée, et aboutissant à Chamousset où elle rejoint la nouvelle grande route de Chambéry à Saint-Jean, est en voie d'exécution.

Betton. Sur la commune de Bettonet, qui porte le nom de *Betton-Bettonet*, se trouvait une ancienne abbaye de religieuses de l'ordre de Cîteaux, fondée au commencement du 12^e siècle, qui, sous le nom d'*hospice du Betton* (haut. 343 m.), a été consacré au traitement des maladies mentales. Mais sous peu cet hospice d'aliénés doit être transféré à Bassens près de Chambéry, dans un établissement qui est construit dans ce but spécial.

Combe de St-Hugon. En sortant de la Rochette par le S.-S.-O, on se dirige sur *Arvillard* (1375 hab., haut. église 460 m.), gros village dans une jolie position, puis bientôt après en remontant le Beins, on entre dans la gorge étroite où est situé St-Hugon. Avant on trouve un très beau pont de pierre d'une seule arche placé sur deux pointes de rochers qui sont élevées de plus de 44 mètres au-dessus du torrent de Beins. Ce

pont, bâti par les religieux, se nomme vulgairement dans le pays *Pont du Diable*. C'est à environ 20 min. de ce pont et en s'approchant de l'ancien couvent des chartreux que sont placées les belles usines qui appartenaient autrefois aux religieux. Les bâtiments (haut. 779 m.) sont très vastes et très commodes, on y trouve des fonderies, des forges et des martinets. Rien n'est plus frappant que le contraste de cette activité industrielle au milieu d'une nature sauvage et déserte. La chartreuse de St-Hugon fut fondée en 1174 par Hugues d'Arvillars. Elle était si riche qu'à l'époque de la révolution, elle possédait 1,200 journaux de terrain de 400 toises chacun, la plupart en bois et pâturages. La combe de St-Hugon est sombre et étroite; dans le bas coulent avec fracas les eaux de Beins, qui mettent en mouvement de nombreuses usines; de vastes forêts de sapins, des prairies coupées par des ruisseaux dont les eaux, après une quantité de détours, se précipitent dans le lit caverneux de Beins, des rochers sourcilleux dont les cimes élevées se perdent dans les nuages, tout semble contribuer à rendre ce site un des plus solitaires et un des plus intéressants des Alpes. On peut remonter cette combe jusqu'à une assez grande distance, traverser le torrent qui sert de frontière entre la France et la Savoie et revenir par un sentier qui se trouve sur la rive gauche sur France par conséquent.

On peut aussi s'élevant à une certaine hauteur, sur les escarpements de la rive droite, remonter la combe et passer en Maurienne par plusieurs cols. Le premier et le plus fréquenté, passage à mulet, est le *Col de la Frèche* au-dessous du Grand-Charnier, rocher qui s'élève à droite du col à 2559 mètres au-dessus de la mer; on descend sur St-Rémy. Le second, nommé *Passe d'Ar-*

pingon, très mauvais, descend aussi sur St-Rémy. Au-dessous du col, du côté de Maurienne, on rencontre un petit lac. Pour atteindre le troisième *Col des Pierres*, nom peu engageant, il faut longer la combe de St-Hugon dans toute son étendue, laisser à gauche un petit lac qui se trouve dans cette combe, et aller jusqu'au pied du *Pic du Frêne*. On redescend ensuite sur le Girand, presque en face de la Grand-Maison. Ce passage est difficile et pénible.

Depuis Arvillard en montant au *Molieux* et de là passant dans la vallée du Joudron, on arrive au *Col de la Perche*, d'où l'on redescend sur St-Léger en Maurienne.

De la Rochette on remonte la vallée du Gellon, d'abord sur la rive gauche en passant par *Presle* (1157 hab.); *Verneil* (447 hab.), puis on traverse la rivière pour aller sur la rive droite au *Bourget* en Huile (497 hab.) et au *Pontet* (584 hab., haut. église 880 m.); à ce point on est tout-à-fait engagé dans les montagnes. Si l'on veut continuer, on passe au pied du *Cucheron*, on traverse le *Col de Montgilbert* et on descend sur Aiguebelle. Avant d'arriver au col on peut prendre à droite un sentier des plus raides, et passant sur la crête de la montagne on descend sur St-Georges-d'Hurtières. Un autre sentier, encore moins éloigné du Pontet, conduit aussi au sommet de la crête au-dessus de St-Alban des Hurtières; après avoir dépassé cette crête, on trouve du côté de la vallée de l'Arc un chemin qui, suivant un plateau élevé, longe le pied des sommités et se dirige dans le sens de la vallée jusqu'au col de la Perche. Dans son milieu on rencontre un passage, le *Col d'Herbaretan*, qui ramène dans la vallée du Gellon un peu au-dessus de Verneil.

CHAMBÉRY A TURIN.

	Kilom.
Chambéry à Montmélian	15.
Montmélian à Maltaverne	12.
Cheval de renfort pour l'année, avec réciprocité.	
Maltaverne à Aiguebelle	11.
Cheval de renfort du 1 ^{er} novembre à la fin d'avril, avec réciprocité.	
(Lorsque la nouvelle route sera ouverte à la circulation,	
Montmélian à St-Pierre-Carouge	10.
St-Pierre-Carouge à Aiguebelle	13.)
Aiguebelle à Grande-Maison	18.
Grande-Maison à St-Jean	13.
Cheval de renfort du 1 ^{er} novembre à la fin d'avril, avec réciprocité.	
St-Jean à St-Michel	15.
Cheval de renfort du 1 ^{er} novembre à fin d'avril, sans réciprocité.	
St-Michel à Modane	17.
Cheval de renfort pour l'année, sans réciprocité.	
Modane au Verney	11.
Cheval de renfort du 1 ^{er} novembre à fin avril, avec réciprocité.	
Verney à Lanslebourg	12.
Cheval de renfort pour l'année, et du 1 ^{er} novembre à fin avril, en venant de Lanslebourg au Verney.	
Lanslebourg au Mont-Cenis	15.
Du 1 ^{er} novembre à fin avril, aux voitures de 1 ^{re} classe, 1 cheval de renfort; aux voitures de 2 ^e classe et à celles de 3 ^e , servies par 4 chevaux, 2 chevaux de renfort et 1 postillon; aux voitures de 3 ^e classe, servies par 6 chevaux, 3 chevaux de renfort et un postillon.	
Du 1 ^{er} mai à fin octobre, aux voitures de 1 ^{re} et 2 ^e classe, 1 cheval de renfort; aux voitures de 3 ^e classe, servies par 4 chevaux, 2 chevaux de renfort et 1 postillon.	
Dans la course du Mont-Cenis à Lanslebourg, ces additions n'ont lieu que jusqu'à la barrière dite de France, contre paiement de la course et des guides, à raison de 4 kilomètres.	
Mont-Cenis au Molaret	14.
Molaret à Suse	10.

Pour ces deux relais, lorsqu'il y a nécessité de se servir de traîneaux, aux voitures de 1^{re} classe, 1 cheval de renfort; aux voitures de 2^e classe et à celles de 3^e, servies par 4 chevaux, 2 chevaux de renfort et 1 postillon; aux voitures de 3^e classe, servies par 6 chevaux, 3 chevaux de renfort et 1 postillon.

Dans la course de Molaret au Mont-Cenis et de Suse au Molaret, comme pour la course de Lanslebourg au Mont-Cenis, soit en hiver, soit en été.

Suse à S. Antonio	19.
S. Antonio à S. Ambroise	7.
S. Ambroise à Rivoli	15.
Rivoli à Turin.	15.

4 kilomètres de faveur, avec réciprocité.

Grande route de première classe. Plusieurs services de diligences.

Messageries Bonafous 1 départ par jour.	}	Besuchet et Pierron, place du Théâtre, à Chambéry. 10 heures du matin.
		Rue d'Angèle, 57, à Turin.
Messageries impériales de France, 2 départs par jour.	}	Rue Montmélian, 160, Chambéry. 10 heures du matin et 8 heures du soir.

PAIX : de 42 à 52 fr.

Des voitures spéciales de St-Jean-de-Maurienne prennent souvent des voyageurs en retour; elles s'arrêtent faubourg de Montmélian, aux Trois-Rois.

Omnibus tous les jours pour Montmélian, plusieurs départs du café du Théâtre, 60 centimes. A Montmélian, près du pont.

De Chambéry à St-Jeoire, v. p. 102.

On continue ensuite en plaine jusque près du monticule qui supportait l'ancien fort, laissant à droite la route de Grenoble par Chapareillan. A la première montée qu'on rencontre, on prend à gauche et l'on descend par une pente douce le ravin qui a été creusé par les eaux du plateau. En bas on se trouve dans la plaine de l'Isère. La route de Pontcharraz et de la Rochette se développe à droite; celle de Turin, au contraire, remonte la vallée à gauche et, après avoir traversé quelques champs fertiles, arrive au bas de la ville de

Montmélian (3 h. de Chambéry, 1302 hab., haut. pont 264 m., plusieurs bonnes auberges, soit vers le pont, soit en haut de la ville), sur la rive droite de l'Isère, se développant autour de la base d'une éminence calcaire assez élevée, sur laquelle sont les ruines de son ancien fort. Comme elle s'étend depuis l'Isère jusque sur le plateau, les rues sont très en pente. Sa forteresse, actuellement complètement ruinée, était autrefois regardée comme l'une des positions les plus fortes, non-seulement de la Savoie, mais de l'Europe. Elle commandait toute la vallée de l'Isère, qu'elle domine. Pendant les incessantes guerres qui eurent lieu entre la France et la Savoie, cette forteresse fut fréquemment assiégée au grand détriment de la ville. Nous ne rechercherons pas si ce fut bien l'ancienne *Mentale* prise d'assaut, brûlée et rasée par les peuples du Nord, lors de l'invasion des Gaules, et où se tint, en 879, un concile où Boson se fit couronner roi d'Arles et de Provence. Nous ne parlerons pas non plus des luttes du moyen-âge et des temps féodaux. Plus près de nous, la forteresse de Montmélian fut assiégée et prise par François I^{er}. Henri IV l'assiégea en personne en 1600, et il faillit y être tué par un boulet qui le couvrit de poussière. On prétend même que ce roi protestant, qui prétendait que le royaume de France valait bien une messe, donna en ce moment son premier signe de catholicité en faisant un signe de croix. Comme le siège traînait en longueur, il manifesta plusieurs fois l'intention de se retirer. « Sire, » lui dit Lesdiguières, cet autre protestant qui se fit catholique pour devenir connétable, « je m'engage à payer « les frais du siège, si dans un mois je ne suis pas « maître de la place. » Un mois ne s'était pas écoulé,

en effet, que Montmélian capitulait. Louis XIII fut moins heureux, il échoua dans l'attaque de cette place. Sous Louis XIV elle se rendit à Catinat, après trente-trois jours de tranchée ouverte. Toujours rendue aux ducs de Savoie, cette place fut encore reprise, en 1748, par les Français, qui se décidèrent à la raser. Depuis la terrasse, qui domine le mamelon, on jouit d'une vue très étendue, très variée et extrêmement pittoresque. Elle embrasse toute la vallée de l'Isère. A droite elle suit les sinuosités sans nombre de la rivière jusque vers Grenoble, c'est ce qu'on appelle la *plaine du Graisivaudan*. A gauche elle remonte, jusqu'à Conflans, le cours de l'Isère, emprisonnée dans des digues continues et coulant au milieu de champs d'une grande fertilité. On a donné à cette partie de la vallée le nom de *Combe de Savoie*. En face sont les Alpes avec leurs neiges éternelles.

Lac de Ste-Hélène. En sortant de Montmélian deux routes se présentent, l'ancienne et la nouvelle. L'ancienne traverse le pont et, après avoir gravi l'escarpement qui est en face, arrive à la *Chavanne* (480 hab.), où l'on commence à rencontrer des crétins et des goitreux. L'ancienne route de la Rochette et de Pontcharraz traversait aussi ce village et prenait sur la droite. C'est depuis la Chavanne que l'on va à *Ste-Hélène-du-Lac* (841 hab., haut. église 261 m.), joli village, dominant une petite vallée verdoyante, et se mirant dans un charmant lac qui occupe le fond de cette vallée, et qui, tout en n'ayant que 29 hectares d'étendue, renferme une île en miniature. C'est le *lac de Ste-Hélène*, délicieux but de promenade.

Planaise (35 min. de Montmélian; 554 hab., haut. église 328 m.). Depuis la Chavanne jusqu'à Maltaverne

la route de Turin, bien qu'assez montueuse, est très agréable, étant toujours très variée et fort ombragée. Elle traverse d'abord le village de Planaise, depuis lequel on jouit d'une fort jolie vue sur la vallée du lac de Ste-Hélène. On remarque surtout le château des *Mollettes*, qui est coquettement posé sur un mamelon qui domine le lac. Un peu plus loin la vue s'étend sur la vallée de l'Isère, puis, après avoir laissé à gauche un vieux château, on revient vers la vallée de Ste-Hélène à

St-Jean-Pied-Gautier (25 min.), où se voit tout proche de la route une charmante petite église gothique du 15^e siècle. — Sur les pentes du côté opposé de la vallée on aperçoit, au milieu de la verdure et des arbres, *St-Pierre-de-Soucy* (982 hab., haut. église 325 m.). Ces mêmes pentes s'élèvent ensuite à une certaine hauteur et longent la droite de la route.

Tours de Montmayer. C'est à leur sommet que se trouvent deux restes de vieilles tours, ruines d'un ancien château féodal. La légende rapporte que le dernier seigneur de ces lieux, sur le point de perdre un procès important au sénat de Savoie, invita le président à dîner, lui fit trancher la tête, et l'ayant mise dans un sac à paperasse, semblable à ceux dont se munissent tous les plaideurs du pays, le porta lui-même au sénat alors en séance, et le lança au milieu de la salle, en criant : « Voilà les dernières pièces de mon procès. » Il disparut ensuite, sans qu'on ait jamais su ce qu'il était devenu. La position élevée de ces tours les fait apercevoir d'une grande distance.

Colse (55 min., 4730 hab., haut. église 285 m.; deux auberges). La gauche de la route, depuis St-Jean, est aussi bordée de coteaux, mais beaucoup moins élevés

que celui de Montmayeur. Sur l'un des plus hauts on voit, au milieu de beaux arbres, un château à tourelles qui domine la route et qui est parfaitement entretenu ; sur les autres se trouvent de nombreuses et agréables maisons de campagne. C'est au milieu de ce paysage animé qu'on arrive à Coise, gros village au-delà duquel on aperçoit une vieille tour en ruine. Ce pays, tout à la fois gracieux, riche et accidenté, avait plu aux anciens seigneurs, et ils y avaient élevé de toute part des castels. Coise possède une source minérale très estimée, et d'autant plus précieuse qu'elle sert de spécifique contre le goître, maladie des plus répandues dans le pays. — En sortant de Coise, la route se resserre entre deux coteaux et s'élève ensuite sur le plateau de

Maltaverne (50 min., haut. hôtel de la Poste 350 m., une auberge où l'on est très bien reçu, l'hôtel de la Poste n'existe plus). Village dépendant de la commune de *Châteauneuf* (4030 hab., haut. église 378 m.). Dans le cimetière, à 15 m. de la route du côté de l'Isère, se trouve le tombeau du médecin Joseph-Auguste Duclos, mort le 22 mars 1854, à l'âge de 46 ans. Il s'était voué entièrement à l'étude des aliénés, et avait pris cette étude tellement à cœur qu'il y consacrait tous ses instants. C'est ce travail assidu qui l'a conduit au tombeau dans la fleur de l'âge. Un médaillon en marbre blanc incrusté dans la pierre tumulaire reproduit fidèlement ses traits. — De Maltaverne la route très variée conduit à

Bourgneuf (35 min., 444 hab., haut. église 282 m.) sur le *Gellon*, petite rivière à laquelle M. Dufour vient de tracer un nouveau cours dans un large canal, afin d'assainir les terres voisines. Ce canal, qui traverse

sous un tunnel le coteau de Chamousset, va ensuite se jeter dans l'Isère. Lorsqu'on est sur le pont du Gellon, on a une jolie vue à gauche. Le château et l'église de *Chamousset* s'élèvent au-dessus de la plaine et sont dominés par les ruines de Miolans, qu'on voit dans le lointain. On continue pendant $3/4$ d'heure pour arriver au pont d'Aiton, point où l'ancienne route rejoint la nouvelle. A droite on a très près de soi une montagne escarpée et boisée; à gauche, dans le lointain, les grandes montagnes qui bordent le côté droit de la vallée de l'Isère; en face, le col de Tamié et la montagne des Combes, devant laquelle, sur le premier contre-fort, s'élève l'église d'Aiton.

Nouvelle route. A partir du pont de Montmélian, la route nouvelle suit les digues de la rive droite de l'Isère. Aucun arbre, aucune maison ne vient distraire le voyageur. A gauche, de grands espaces de terrain colmatés, et plus loin des champs fertiles se terminant vers les pentes inférieures des montagnes des Beauges, garnies de riches vignobles, au-dessus desquels on voit des bois rabougris et épuisés par de trop nombreuses coupes. A droite, tout du long l'Isère et très proche de grandes berges presque abruptes en graviers recouverts de bois. L'uniformité du paysage n'est que rarement interrompue. A droite d'abord, on remarque les tours du vieux château détruit des sires de Montmayeur, qui s'aperçoivent au-delà et au-dessus des berges. Peu après on rencontre le pont de bois de Coise. Plus loin on aperçoit sur la gauche la petite ville de St-Pierre-d'Albigny, qui offre un joli point de vue. Au-dessus on voit la route qui conduit en Beauges couper en écharpe la montagne et aboutir au col du Frêne. Un peu avant St-Pierre, au milieu des vignes de

St-Jean-de-la-Porte, on aperçoit une grande maison blanche qui a été la résidence de l'abbé Réal. Plus loin que St-Pierre, le pittoresque château de Miolans se montre perché sur son rocher à pic.

Pont de St-Pierre (2 h., 10 min.). Ce pont en bois traverse l'Isère sous la tour de Châteauneuf, et sert à faire communiquer le village de ce nom avec St-Pierre. Un chemin ou un sentier, au choix, conduisent en 35 min. à Maltaverne sur l'ancienne route. La route nouvelle continue au-delà de ce pont en suivant les digues, toujours sur la rive droite, froide et humide le matin, surtout pendant la saison des brouillards, et brûlante lorsque le soleil brille.

Chamousset (30 min., 249 hab., auberge). Un peu avant la jonction de l'Arc et de l'Isère on laisse à gauche la route d'Albertville qui continue à suivre les digues de cette dernière rivière. La route de Maurienne tourne à droite et traverse l'Isère en face de Chamousset, sur un magnifique pont en pierre. Passant ensuite vers l'extrémité du coteau sur lequel sont bâtis le château et l'église, elle continue en suivant les digues de la rive gauche de l'Arc.

Pont d'Ayton (50 min.), sur l'Arc, dessert la route qui conduit de Maurienne en Tarentaise, en tournant le massif de montagne qui sépare ces deux provinces. C'est près de ce pont que l'ancienne et la nouvelle route de Chambéry en Maurienne viennent se rejoindre. On continue à suivre le bord de l'Arc en s'engageant dans une gorge étroite dont les parois abruptes sont recouvertes de bois sur la droite, et de vignobles semés de maisons sur la gauche. La *montagne des Combes* se présente en face du voyageur jusqu'à un détour qui permet de voir les cimes suivantes encore plus élevées. Bientôt, laiss-

sant à droite le village de *Montgilbert* (725 hab.) dont le clocher se montre au milieu des arbres, sur le sommet d'un mamelon, on entre dans une petite plaine circulaire fermée de toutes parts par de hautes montagnes, au fond de laquelle on aperçoit Aiguebelle au pied d'un rocher isolé, sur lequel était le château de *Charbonnière* détruit par Henri IV.

Entre Ayton et Aiguebelle un pont en bois, au-dessous d'une exploitation d'ardoises, permet de traverser la rivière.

Aiguebelle (50 min., 1172 hab., haut. 224 m.). On y trouve de nombreux cafés et hôtels. Les principaux sont : Ancien Hôtel de la Poste, la Parfaite - Union, l'Etoile, le Lion d'Or, etc. Foires et marchés hebdomadaires très fréquentés.

Au sortir d'Aiguebelle, en remontant la vallée, on voit en travers de la route un mauvais arc de triomphe en maçonnerie qui porte l'inscription suivante : *Carolo Felici obsequentissimi cives Aquæbellæ hæc monumentum dicant et vœvent in publicum amorem testimonium 1824*. Cet arc de triomphe a été élevé lors d'un passage du roi de Sardaigne Charles-Félix. Il ne faut pas juger des opinions des habitants de la ville par cette trop obséquieuse inscription, que le temps du reste a presque effacée. La population d'Aiguebelle passe à bon droit pour une des plus sincèrement démocratiques de la Savoie.

Randens (766 hab.), en face d'Aiguebelle, de l'autre côté de l'Arc, et réuni à la ville par un pont, présente un joli coup-d'œil depuis la route, renferme des hauts fourneaux et autres usines. Le 12 juin 1760, ce village fut presque entièrement détruit par un affreux éboulement descendu du haut de la montagne des Com-

bes. Depuis Randens, en redescendant la rive droite de l'Arc, on peut en 1 h. 30 min. ou 2 h. aller rejoindre le Pont d'Ayton. On traverse d'abord une petite plaine, puis le chemin, taillé dans le roc, au-dessus de la rivière, passe près des carrières d'ardoises qui portent le nom de *Bonvillaret*, village situé au-dessus (644 hab.). On laisse ensuite un pont en bois sur l'Arc, à gauche, et on monte au milieu des vignes, chemin qui mène à *Ayton* (890 hab.), d'où l'on jouit d'une admirable vue sur la vallée de l'Isère; on redescend enfin sur le pont. — En remontant la rive droite de l'Arc, un chemin des plus jolis conduit aussi de Randens à la plaine d'Argentine, au point où la grande route passe de la rive gauche de l'Arc sur la rive droite.

Après Aigubelle la route continue à longer la rive gauche de l'Arc pendant 35 min., en traversant une gorge assez étroite. Elle passe ensuite sur la rive droite et suit la digue sur de longs développements rectilignes, presque sans qu'il y ait d'habitations. On ne rencontre pendant 1 h. 1/4 que trois ou quatre cabanes de paysans, un petit cabaret sous Argentine et à moitié chemin une auberge de roulier bien tenue.

En traversant l'Arc, la vue, qui s'était toujours portée sur les montagnes de la rive droite, s'étend sur celles de la rive gauche qui dominant *St-Alban-des-Hurtières* et *St-Pierre-de-Belleville*. Ce qui fixe surtout l'attention, ce sont un grand nombre de maisonnettes plaquées pour ainsi dire contre le rocher abrupte, vers le sommet de la montagne. Ces constructions servent d'asile aux ouvriers qui travaillent aux mines de fer de *Saint-Georges-d'Hurtières*, mines dont les produits sont descendus et entreposés le long de la route vers le pont sur l'Arc. Sur la droite, de suite

après le pont, on laisse un peu plus haut que la route nouvelle et sur l'ancienne route un haut fourneau, et 20 min. plus loin le village d'*Argentine* (1476 hab.). Après avoir suivi la longue digue dont nous avons parlé, on tourne un rocher qui avance jusque vers la rivière et on se trouve à

Epierre (1 h. 50 min. d'Aiguebelle, 540 hab., haut. vers la route 370 m., auberge Les Balances, Pont sur l'Arc). Possède un haut fourneau. Le village se trouve sur l'ancienne route, un peu à gauche de la nouvelle. Autrefois, dans toute la vallée depuis Aiguebelle, la route suivait le pied des montagnes, traversant la plupart des villages. Maintenant, à peu près dans tout son parcours, elle se maintient sur les digues le long du cours de l'Arc. C'est très avantageux pour les voitures, il n'y a presque plus de rampes; mais c'est souverainement triste et monotone. Nous engageons donc très fort les piétons à suivre toujours l'ancien tracé, plus ombragé, plus varié, plus accidenté et beaucoup plus animé.

En quittant Epierre, la route nouvelle s'engage au milieu de terrains dévastés par la rivière, sur lesquels on pratique en grand le colmatage pour les rendre à la culture. Jusqu'à Saint-Jean, elle se trouve en outre enfermée entre deux lignes de montagnes qui s'élargissent ou se resserrent plus ou moins. Des bois couvrent leurs pentes, des vignes se montrent parfois à leur base, et les autres cultures ne se voient un peu développées que dans la plaine. — Peu après Epierre on aperçoit à droite, au-delà de l'Arc, sur un petit mamelon couvert de vignes, l'église de St-Léger, et en face deux montagnes; la première est celle qui domine St-Rémy, et la seconde le *Pic du Frêne*. On entre ensuite dans un passage où la route et la rivière

se trouvent resserrées entre de hautes berges de cailloux et graviers. La monotonie de ce défilé n'est interrompue que par la vue momentanée du hameau de Grivoley, assis sur un plateau à droite, et à gauche par celle du clocher de

La Chapelle (850 hab., haut. église 463 m.), traversé par l'ancienne route. Le village est situé sur un mamelon à pentes douces et entouré de champs qui furent, il y a un certain nombre d'années, couverts de débris par un terrible éboulement qui priva ainsi un grand nombre de familles de leur seul moyen d'existence. Peu après ce village, sur le bas du même mamelon, se trouve le hameau de *Gondran*, qu'on aperçoit de la nouvelle route en sortant du défilé dont nous avons parlé. Sur la rive gauche, après le hameau des Etalons, vient, abrité sous des arbres nombreux, le joli village de St-Rémy.

Grande-Maison, adossé contre le rocher, presque en face de St-Rémy, au bout d'un long ruban de route à travers la plaine. C'est un hôtel et un relais de poste qu'on a été obligé de construire sur la nouvelle route, parce qu'elle ne passait plus dans aucun village. Un peu avant l'hôtel, se trouve une autre auberge à roulier. On peut traverser l'Arc sur un pont en bois. — Sur le coteau à peu de distance de la Grande-Maison et sur la même rive, se voit le village des *Chatannes* (343 hab.).

La Chambre (45 min. de la Grande-Maison au pont sur le Bugion qui coule au-dessous de la Chambre, 684 hab., haut. église 484 m., auberge dans le village). Un peu avant d'arriver au pont sur le *Bugion*, la vallée, qui avait été jusque-là très resserrée, s'ouvre tout-à-coup, et on aperçoit à gauche, sur un dos d'âne

au-dessus de la route actuelle et traversé par l'ancienne, le village de la Chambre dominé par une vieille tour perchée sur un rocher. Le portail de l'église date du 13^e siècle. — C'est à la Chambre que vient aboutir la route qui mène en Tarentaise par le col de la Madeleine. On voit se développer la vallée qui y mène et à l'entrée de laquelle on aperçoit le village de *St-Martin* (564 hab., haut. église 592 m.). De hautes montagnes encadrent le reste du tableau. — De l'autre côté de la rivière s'ouvre une autre vallée latérale, celle du *Glandon*, à l'entrée de laquelle on voit d'un côté *St-Etienne-de-Cuines* et de l'autre *Ste-Marie*. C'est en face de cette vallée que se trouve le village de *St-Avre* (276 hab.), où existe une chapelle du 13^e siècle, et que traverse l'ancienne route. Les rochers resserrent ensuite peu à peu la vallée, qui se trouve réduite à un étroit défilé. Un pont en pierre en ce point réunit les deux rives. Il est à 1 h. de celui du Bugion.

Pontamafray (1 h. 23 min. du pont du Bugion, 152 hab., haut. église 509 m., Pont sur l'Arc). Au sommet d'un roc escarpé qui domine le village, on aperçoit les ruines d'un ancien château, et en suivant ce haut escarpement on voit une tour carrée également perchée sur un des rocs qui le couronnent et qui dominant la route. C'est la *tour de Bérold* (haut. 839 m.), ainsi nommée parce que la tradition populaire prétend qu'elle fut construite par Bérold de Saxe pour protéger le pays contre les invasions des Sarrasins.

Pont d'Hermillon (30 min.). Après être sorti de l'étroit défilé que suit la route pendant près de 50 minutes, on laisse à gauche un bâtiment qui servait autrefois au lavage du minerai de plomb argentifère que le Gouvernement sarde faisait extraire de la montagne

voisine, et on arrive au pont d'Hermillon, qui mène dans la plaine triangulaire de St-Jean, nouvel élargissement de la vallée. De ce pont on aperçoit parfaitement la ville, et le coup d'œil est très agréable. Si l'on se retourne, on voit au pied du rocher, dans une grande dépression, dominant des vignobles, le village d'*Hermillon* (585 hab., haut. église 578 m.). — Du pont, après avoir suivi une longue avenue de peupliers d'Italie, on arrive dans la capitale de la Maurienne en 30 min.

Province de Maurienne. La Maurienne, que tous les historiens appellent le berceau de la Maison de Savoie parce que, dit-on, cette famille est originaire de ce pays, est la plus étendue de toutes les provinces de l'ancien duché. Sa superficie a 2067,07 kilomètres carrés. Mais, comme les hautes montagnes et les escarpements abruptes en recouvrent une grande portion, sa population est une des moins nombreuses proportionnellement; le kilomètre ne contient que 31,07 personnes. La Tarentaise seule est moins peuplée.

Il y a en Maurienne 79 communes, 41,413 maisons, 42,903 familles, 64,239 habitants, 31,262 hommes et 32,977 femmes. En fait d'instruction, cette province est aussi, après la Tarentaise, la plus avancée; sur 100 personnes, 38,03 savent lire et écrire, 25,83 seulement lire, et 36,44 ne savent ni lire ni écrire.

St-Jean-de-Maurienne (35 min. du pont d'Hermillon, 2837 hab., haut. place de la Cathédrale 578 m.; hôtels: Europe, Poste, Voyageurs, St-Georges, etc.; café National chez Courtois, qui est également confiseur-pâtissier).

Traversé par les diligences de Turin à Chambéry. Voitures à volonté, service irrégulier, pour cette dernière ville. Service régulier de tous les jours pour Lanslebourg. Toutes ces voitures en général sont très mauvaises.

Chef-lieu de la province de Maurienne, ville très ancienne, dont toute l'histoire se résume en celle de ses évêques (1). En 341 on en voit déjà paraître un au concile de Rome. Cette domination constante du clergé fait que ses monuments sont principalement religieux, et que le commerce ne s'y est que fort peu développé. Cependant, depuis la révolution et l'occupation française, la ville a beaucoup gagné. On y voit un collège dirigé par des prêtres, une bibliothèque publique fondée par Bonafous, un jardin d'expérimentation dû à la générosité du même citoyen, un hôpital qui contient les portraits de tous ses fondateurs et bienfaiteurs. A côté de princes qui dépouillaient d'une main le peuple pour lui en rendre une petite partie de l'autre, on voit un simple laboureur qui a fait en faveur des malheureux le sacrifice de la fortune qu'il avait gagnée à la sueur de son front.

Le monument capital de St-Jean est la *Cathédrale*. Le portique, œuvre des frères Collini, est tout moderne et manque d'élégance. Au-dessous on voit le tombeau en plâtre d'Humbert-aux-Blanches-Mains, dont la statue est couchée sur un mausolée au milieu d'ornements gothiques. Une formidable grille en fer protège ce tombeau qui devait être en marbre de Carrare, mais qui n'a jamais été achevé. Un des bas-reliefs en marbre qui lui était destiné est incrusté dans le mur. C'est un beau morceau de sculpture dû au ciseau des frères Collini, représentant l'empereur Conrad investissant Humbert-aux-Blanches-Mains du comté de Maurienne. Un autre fragment en marbre de ce tombeau, d'une com-

(1) *Histoire du diocèse de Maurienne* par Anglely, in-8°, à Chambéry, chez Joseph Perrin; St-Jean, chez Duclos, et Moutiers, chez M^{me} Duclos.

position assez belle mais très ampoulée est resté à Tarin. C'est un groupe qui représente le génie de la Maurienne, appuyé sur les trophées militaires du comte Humbert ; le Temps armé de sa faux qui veut le renverser est arrêté par l'Histoire, qui montre ce prince digne de l'immortalité. — Au-dessous du bas-relief on voit une pierre tumulaire également incrustée dans le mur. Les chanoines de St-Jean l'ont fait graver en l'honneur d'Humbert et de son fils.

La nef de l'église est fort belle, les proportions sont excellentes ; elle est du 15^e siècle.

Dans une chapelle latérale on voit le tombeau d'un ancien évêque de Maurienne, Oger de Confans, mort en 1444 ; sa statue est couchée sur le cénotaphe.

Dans le chœur sont de magnifiques boiseries, œuvre de Mochet de Genève, artiste qui vivait dans le 15^e siècle. De chaque côté il y a contre le mur 22 stalles offrant chacune au dos un saint sculpté en relief. Le tout est surmonté d'une galerie travaillée à jour, c'est une vraie dentelle en bois. Chaque siège contient en dessous un sujet différent ; devant chacun de ces rangs du fond, il y a encore un autre rang de 22 stalles sans dos, offrant aussi dessous les sièges les sujets les plus variés. En haut des stalles est le siège épiscopal, également en bois sculpté.

A côté de cette stalle d'honneur, à gauche du chœur, s'élève le reliquaire de St-Jean, en pierre merveilleusement travaillée, également du 15^e siècle. A droite et à gauche sont les quatre évangélistes, deux de chaque côté, et au milieu s'élève le reliquaire, entièrement sculpté et portant au-dessus du tabernacle la statue de St-Jean. Le tout est entremêlé des ornements les plus variés. Ce reliquaire est vraiment des plus curieux et à lui seul mérite qu'on s'arrête à St-Jean-de-Maurienne.

En face est un tombeau d'évêque, Lambert, fondateur du collège de St-Jean, mort en 1594; il est d'un tout autre style, beaucoup moins ancien, et respirant le mauvais goût du 17^e siècle.

Derrière l'autel, un crucifix, beau morceau d'ivoire, mérite d'attirer l'attention.

La chaire est aussi des plus belles; elle est toute en bois sculpté. Ce sont des bas-reliefs séparés par des statuettes allégoriques.

A côté de la cathédrale et communiquant avec elle, se trouve un *cloître* carré long, des plus beaux, construit en 1452, sous le cardinal Guillaume d'Estouteville, évêque de Maurienne. Il est en ogives ornées et divisées par d'élégantes colonnettes; le tout en gypse. Malheureusement, ce monument remarquable n'est pas entretenu.

Tout près de la cathédrale se trouve une vieille église dont le portail du 13^e siècle doit attirer l'attention; c'est l'église de *Notre-Dame*, le plus ancien monument de St-Jean.

En face est le *palais épiscopal*, grand bâtiment dans le genre moderne. L'escalier est bien, quoique un peu resserré; il conduit à une salle d'attente très belle et élégamment ornée, sans surcharge, dans le style Louis XIV.

Mais ce qui dépare cette place, c'est une tour, un vieux clocher isolé qu'on a laissé subsister sans qu'on puisse comprendre pourquoi. Ce n'est point un monument, c'est une atroce construction sans utilité, sauf qu'elle sert de support aux fils du télégraphe électrique. Mieux vaudrait un simple poteau.

Sur la place carrée plantée de platanes qui se trouve à l'extrémité de la Grand'Rue, on voit une belle statue

en bronze de *Fodéré*. Elle est due au ciseau de Louis Rochat, artiste né dans le pays, et par conséquent est un double monument national, le docteur Fodéré étant aussi un enfant de St-Jean. Gérard ou Gérald, élu pape en 1058 sous le nom de Nicolas II, est né également dans cette ville.

La *population* de St-Jean est en partie rachitique et gottreuse, mais cet état morbide s'améliore sensiblement, preuve évidente que le développement de l'instruction, de l'industrie et du bien-être, fruit des idées démocratiques, a la plus heureuse influence sur les populations. Tout nouvellement l'administration municipale, pour porter un dernier coup au fléau, a établi sur une large échelle un service de fontaines destiné à remplacer par une eau salubre la mauvaise eau qui perpétuait le mal.

Echaillon. Depuis l'intérieur de la ville on descend en 15 minutes à l'Echaillon, de l'autre côté de l'Arve, que l'on traverse sur un pont en bois. Il s'y trouve une source thermale. Malheureusement, il n'y a pour tout établissement qu'une maisonnette et des cabinets en bois contenant six baignoires. Oeuvre d'un citoyen dévoué, Courtois, qu'on laisse non-seulement inachevée mais encore tomber en ruine. Il est à espérer que les efforts d'autres bons citoyens réussiront à faire élever sur cette source des constructions dignes de son importance thérapeutique.

La source sort au pied d'un rocher nu, exposé en plein midi dans une langue de terre resserrée entre la montagne et l'Arc. Mais cet endroit est susceptible des plus jolies améliorations.

On peut remonter en ville en 20 minutes en suivant un beau chemin qui longe les digues d'Arvan et qui va

aboutir à la promenade de platanes qui borde, au sortir de la ville, la route de Turin.

Villard-de-Lément (35 min.). En sortant de **St-Jean-de-Maurienne** par la promenade de platanes dont nous venons de parler, on traverse le torrent d'Arvan et, suivant le pied de la montagne, on redescend vers l'Arc, que l'on passe sur un pont en pierre. De cet endroit la ville présente un très joli point de vue au sommet de la plaine. — En face du pont, un ruisseau déposant du tuf descend de la montagne. Il a successivement élevé son lit, de sorte que maintenant il coule sur une espèce d'aqueduc qu'il s'est construit lui-même. — On se trouve entre **Villard-de-Lément**, hameau placé au-dessus de la route et qui n'est représenté auprès d'elle que par l'auberge du pont d'Arc, et **Villargondran** (480 hab., haut. église 674 m.) sur la rive gauche, dont le clocher s'apercevait depuis longtemps, mais dont les maisons jusque là étaient cachées par de nombreux arbres fruitiers, entre autres des pruniers qui donnent d'excellents petits pruneaux.

Des berges de débris de roches à gauche et une montagne aride à droite, viennent de suite attrister la route, qui, grâce à une montée, sort enfin de ce défilé pour entrer dans une région assez large, toute cultivée en vignes, commençant d'un côté au village de **St-Julien**, que l'on voit sur la pente, et allant jusqu'à **St-Martin-de-la-Porte**.

St-Julien (856 hab., haut. 600 m.). La route traversait autrefois ce village, où il existe de grandes exploitations d'ardoises; maintenant elle passe beaucoup plus bas.

Sous **St-Julien** se trouve l'auberge du **Petit-St-Julien** et un pont en bois qui fait communiquer avec la rive

opposée, la plus aride et la plus triste qu'on puisse rencontrer.

St-Martin-de-la-Porte (4 h. 20 min. au pont que traverse la route au-dessous du village, 717 hab., haut. église 801 m.). Ce village est sur la hauteur, au milieu des arbres; plus haut, sur un deuxième plateau, on aperçoit quelques maisons du village de *Beaune* (451 hab., haut. église 1164 m.). Au-delà de St-Martin est une vieille tour en ruine et une chapelle au milieu des champs.

On voit de là les rochers déchiquetés du roc des Encombres, qui produisent encore un plus singulier effet depuis la plaine de St-Michel, plaine qui est séparée de celle de St-Martin par un défilé très étroit en calcaire exploité pour la chaux. Au débouché de ce défilé on aperçoit à droite, sur la rive gauche, au milieu des arbres,

St Martin-d'outre-Arc (282 hab., haut. église 774 m.) et au fond de la vallée le vieux clocher de

St-Michel (4 h. 45 min., 1850 hab., haut. église 759 m., niveau de la route 722 m.), flanqué contre une affreuse église moderne. Une grosse tour carrée attire aussi les regards. Le vieux village est sur la hauteur, le nouveau est en bas le long de la route. Les auberges y sont abondantes; il y a un hôtel bien tenu, l'hôtel de Londres; on y voit plusieurs magasins assez bien approvisionnés, et il y règne une certaine activité commerciale. Pont sur l'Arc, quelques usines, entre autres des taillanderies. Cette petite ville, comme l'a dit un voyageur, est dans un site charmant, et semble sortir d'un bouquet de verdure.

Presque en face de St-Martin-de-la-Porte vient aboutir la vallée de Valloire, qui mène au col du Galibier, un des

passages les plus élevés des Alpes, qui fait communiquer la Maurienne avec le haut Dauphiné. La vallée de Valmeinier, qui conduit au Mont-Thabor, s'ouvre en face de St-Michel. C'est aussi de cette ville qu'on peut se rendre en Tarentaise par le col des Encombres.

Au sortir de St-Michel, la grande route traverse bientôt la rivière et s'engage en montant dans une longue gorge très sauvage, bordée des deux côtés par des amas de rochers et des bois. Sur la droite commencent à se montrer les mélèzes, sur la gauche les vignes, devenant de plus en plus maigres, occupent encore le premier plan jusqu'à Freney, où elles cessent tout-à-fait pour ne plus reparaitre dans la haute Maurienne.— Quelques maisons, nommées *Basilières*, sur la rive droite, viennent seules animer la première partie de cette gorge. On traverse de nouveau l'Arc et on repasse sur la rive droite, sous le village d'Orelle qu'on ne voit pas.

Francoz (4 h. 15 min.). La route toujours montant dans une vallée étroite, traverse pourtant le hameau de Francoz, qui a un pont sur l'Arc et une auberge, l'Union. Elle passe ensuite de nouveau sur la rive gauche, monte moins mais n'est pas plus agréable. L'attention du voyageur n'est fixée que par la rencontre de deux pauvres hameaux qui occupent chacun une rive, réunis par un pont, et par la vue de l'église isolée du *Villard*, qui se trouve perchée à une grande hauteur.

Freney (4 h. 20 min., 225 hab., cabaret). Peu avant ce village la vallée s'élargit, et l'on aperçoit sur la gauche au-delà de l'Arc, placé sur une pente de montagne toute cultivée en terrasse, le village de *St-André* (1208 hab., haut. église 1404 m.). Il com-

munique par un pont au Freney, dont les maisons sont près de la route, au pied des bois.

Modane (50 min., 4216 hab., haut. église 1078 m., hôtel des Voyageurs où l'on est bien traité, Lion d'Or, Croix blanche). Avant d'y arriver on laisse à droite le village de *Fourneaux* (470 hab.), qui a tiré son nom de hauts fourneaux qui momentanément ne sont plus en activité, et en face duquel est un pont sur l'Arc.

Toute l'industrie du bourg de Modane est dans le passage des voyageurs, du roulage et dans les marchés de bestiaux et animaux de somme; aussi y voit-on en grand nombre les auberges, les cafés et les débits d'eau-de-vie. Au milieu du bourg se trouve une ancienne fontaine dont la pièce la plus originale est un bloc mobile, servant de bassin accessoire, taillé grossièrement en forme de monstre garni d'écaillés. Au-dessous des maisons un pont sur l'Arc fait communiquer le bourg avec *Outre-Arc* ou *Moudon*.

Au sortir de Modane la route monte pendant longtemps et s'élève progressivement à une grande hauteur au-dessus du cours de l'Arc. On voit de l'autre côté de la rivière le village de Bourget, qui offre un joli coup d'œil. Puis à un tournant en face de ce village, on aperçoit pour la première fois un rocher à pic qui est surmonté de plusieurs forts. C'est l'*Esseillon* qui barre le passage.

Villarodin (508 hab. y compris le Bourget, haut. église 1204 m.) se trouve à quelques pas au-dessous de la route, dominant des terres bien cultivées. Comme il est sur une pente très raide, bien que touchant presque les maisons, on n'en aperçoit que les toits.

Avrioux (274 hab., haut. église 1113 m.). En continuant, on voit tout-à-fait dans le bas, sur la rive

droite de l'Arc, presque au niveau de la rivière, ce village pauvre et chétif, où vint mourir Charles-le-Chauve, empoisonné par un juif qui le soignait comme médecin.

Esseillon ou Fort de Bramans. L'attention est encore attirée du même côté par la vue d'une cascade, et on arrive, après un long coude, à la porte des fortifications de l'Esseillon. Deux ou trois ponts sur des torrents et des fossés, quelques murs avec des meurtrières et une caserne sont tout ce qui se trouve sur cette rive. C'est suffisant pour barrer le passage de la route; le canon des forts placés sur l'autre rive doit faire le reste. Ces forts sont au nombre de trois, étagés sur des pointes de rochers dont la face aval est entièrement coupée à pic. Ils interceptent complètement le passage de la vallée. La chapelle de l'un d'eux, nommé fort Victor-Emmanuel, est à 1334 m. d'élévation au-dessus de la mer. Le service militaire y est très pénible et le climat très rude; aussi n'y met-on en garnison que des compagnies de discipline.

La route, à partir des fortifications, descend une longue rampe toujours sur le bord d'affreux précipices qui se terminent au lit profond de l'Arc. En un point pourtant on a pratiqué un sentier en lacet qui aboutit dans le bas à un vieux pont, désigné sous le nom de *pont du diable*, et qui sert à faire communiquer le fort avec la route. Rien n'est sévère comme cette belle horreur qui mérite d'être visitée.—Au bas de la rampe, un chemin qui traverse l'Arc et suit les escarpements de la rive opposée, mène par une pente régulière jusqu'au fort. Il a été établi pour le service des canons et d'approvisionnement.

Peu après on entre dans une plaine plus large et l'on

trouve à droite, au pied d'un mamelon de gypse, à 5 minutes de la route, le village de *Bramans*. Une auberge est sur la route. Un peu plus loin, au

Vernay (2 h. 15 min.), hameau de Bramans, où l'on trouve cinq, entre autres le Soleil d'Or, mais impossible de faire gras un jour maigre. L'église (haut. 1256 m.) est entre les deux villages, sur un petit tertre, et produit un joli effet. Vernay a un pont sur l'Arc. Toute son industrie consiste dans le service de la route.

Au sortir du Vernay on passe sur la rive droite, que l'on ne quitte plus jusqu'à Lanslebourg. On aperçoit d'abord, de l'autre côté de l'eau, le petit hameau de *Châtel*, et un peu plus loin un pont conduit à des carrières qui approvisionnent le pays de lauses pour couvrir les maisons et de pierres de taille.

Sollières (50 min., 725 hab., haut. église 1295 m.), village composé de deux hameaux sur chacune des rives, unis par un pont, l'*Endroit* et l'*Envers*. En se retournant on jouit de la vue de l'église de Sardières, village perché sur la montagne et sous lequel on a passé sans le voir, à cause de la hauteur de l'escarpement. Le clocher de cette église, ainsi que celui de l'Endroit et presque tous ceux du pays, est construit tout en pierre; en guise de toit il y a une pyramide quadrangulaire ayant à chacun des angles le quart d'une beaucoup plus petite pyramide de même forme qui aurait été partagée en quatre.

Tout le long de la Maurienne, la vue est toujours resserrée et allongée entre deux lignes de montagnes, ou barrée court par une cime qui se trouve en face de vous. A Sollières il en est tout autrement; les yeux se portent sur un hémicycle de hautes montagnes en gradins qui présentent un agréable coup d'œil. Trois val-

lées s'ouvrent en face. La plus à droite est la vallée principale, bien qu'elle paraisse la plus resserrée ; celle du milieu est une petite vallée nommée *Combaronel*, dans laquelle il ne se trouve qu'un petit hameau du même nom ; celle de gauche est la vallée d'Entre-deux-Eaux, qui mène aux granges de ce nom et au passage de la Vanoise, d'où l'on redescend en Tarentaise, dans la vallée du Doron.

Thermignon (20 min., 4460 hab., haut. église 4296 m., hôtels du Lion-d'Or et du Soleil), gros bourg qui a la dimension d'une ville et intérieurement l'aspect d'un village, sur l'Arc et l'Aisse, qui sont l'un et l'autre traversés par des ponts. Ce dernier torrent, par erreur, est désigné sous le nom de Doron dans les cartes de Maggi et de l'état-major. Situé à l'extrémité de la plaine, adossé au pied de la montagne, Thermignon offre extérieurement un assez joli coup d'œil. Immédiatement au sortir du bourg, la route gravit en lacet un mamelon assez considérable qui barre la vallée de l'Arc, et au pied duquel coule la rivière dans un lit resserré et profondément excavé. On peut, pour abrégé, prendre un sentier rapide. La vue depuis la montée est très jolie ; elle s'étend sur toute la plaine. Au sommet de la montée, il faut redescendre une longue rampe droite, et l'on chemine dans une gorge étroite et sauvage jusqu'à Lanslebourg, que l'on ne voit qu'en y arrivant.

Lanslebourg (4 h. 40 min., 4584 hab., haut. 4390 m. Hôtel Royal excellent, très bien tenu par M. Milhomme ; c'est là que s'arrêtent tous les voyageurs riches. Auberges très nombreuses ; la meilleure est le Petit-Paris. Café du Télégraphe, en face de l'Hôtel Royal).

SERVICE DE LA POSTE.

Le prix des courses de Lanslebourg au Mont-Cenis, du Mont-Cenis au Molaret, du Molaret à Suse, et vice versâ, est fixé à 50 c. par kilomèt., tant pour les chevaux que pour les mulets.

S'il est besoin de traîneau, on paiera le louage 15 c. par kilomèt. pour chaque traîneau employé.

Les traîneaux seront fournis par les maîtres de poste, qui devront pourvoir au démontage et au transport des voitures sur les traîneaux au prix de 5 fr. pour chaque voiture de première classe, et de 4 fr. pour celles de 2^e et 3^e classe.

Le même prix sera payé pour le déchargement des traîneaux et le remontage des voitures.

Les voyageurs n'ont pas à changer de traîneaux pour tout le trajet impraticable aux voitures.

Quel que soit le nombre des traîneaux nécessaire au transport des voitures, les voyageurs ne doivent pas payer plus de chevaux, y compris ceux de renfort, qu'il n'en aurait été attelé aux voitures.

Passage de toutes les diligences de Turin à Chambéry, service spécial de Lanslebourg à St-Jean-de-Maurienne, départ à 5 h. du soir.

L'entrée de Lanslebourg est sale et étroite. L'empire est tombé avant que l'alignement et l'élargissement de cette partie du village ait eu lieu.

Lorsque les Français, sous la république, vinrent à Lanslebourg, cherchant à forcer le passage du Mont-Cenis occupé par les Autrichiens, ils firent plusieurs tentatives infructueuses, étant toujours vendus par les habitants, qui traversaient les bois et avertissaient l'ennemi de tous les mouvements de l'armée française. Voyant cela, le général fit enlever tous les habitants, et sans distinction on les conduisit à Barraux. Peu après, le passage fut forcé.

L'industrie de Lanslebourg tient toute à sa position. On n'y voit que cafés, auberges, cabarets, roulage, remonte, etc. Pourtant on n'y trouve point de boulanger.

Tout le pain blanc qu'on y mange vient ou de Piémont ou de la basse Maurienne. Il ne s'en fait point dans toute la haute Maurienne, soit à cause du froid, soit à cause des eaux. — L'hôtel Royal est une construction due à l'empire. Tout à côté se trouve un très grand bâtiment carré, tout garni de meurtrières extérieurement, et éclairé par l'intérieur; c'était une caserne fortifiée.

Le vent se fait très souvent sentir à Lanslebourg; les deux plus habituels et les plus violents sont la *lombarde*, qui vient du Piémont, et la *vanoise*, qui arrive du côté des glaciers de ce nom. Grâce à ces vents, il pleut souvent à Lanslebourg, tandis qu'il fait très beau à Bessans et à Thermignon.

Dans le village se trouve le vieux pont sur l'Arc. C'est par là que passaient les voyageurs qui voulaient traverser le Mont-Cenis avant que la nouvelle route fût faite. Il y avait un chemin à mulet qui suivait à peu près la même direction que le raccourci de la Ramasse, seulement il faisait beaucoup plus de lacets. Près du pont est la chapelle de St Antoine, où les voyageurs entendaient la messe avant d'entreprendre la montée. Une fondation y entretenait un prêtre, obligé de dire la messe sitôt qu'il en était requis par des voyageurs.

St Antoine est en grande vénération dans ces montagnes; il a de nombreuses chapelles, et il est censé patroner les bestiaux. Aussi, le jour de sa fête à Lanslebourg, chaque propriétaire d'âne ou de mulet donne un cierge et amène sa bête devant l'église. Le curé, après avoir dit la messe, bénit tous ces animaux qui, ainsi que leurs maîtres, ont assisté à la cérémonie.

Montée. A Lanslebourg la route traverse une dernière fois l'Arc, et gravit, par des lacets parfaitement mé-

nagés, la pente du Mont-Cenis. Pour arriver en la suivant à la cabane n° 20, on met 2 h. 1/2. Mais en prenant un sentier qui commence de suite après le pont, on traverse des prairies et l'on monte sans peine au même point en 1 h. Le chemin est très bien tracé et sans aucun danger. Si l'on craint de s'égarer, on n'a qu'à remonter la grande route jusqu'au point où les poteaux du télégraphe la quittent, et suivre ensuite la direction de ces poteaux; après un court trajet à travers champs, on rejoindra le sentier dont je viens de parler. En montant on a une jolie vue sur Lanslebourg à gauche et sur Lanslevillard à droite. En face se dresse le massif de montagne de la Vanoise, et l'on voit sur la gauche le pic élevé de *Roche-Chevrière*.

D'en haut du sentier on n'aperçoit plus que la caserne, dans laquelle le regard plonge presque perpendiculairement.

Chemin des Canons. Du n° 20, en prenant à droite, on va sur un plateau long et étroit qui domine Lanslebourg; c'est le chemin des Canons, ainsi nommé parce que les Autrichiens y avaient placé de l'artillerie quand ils voulaient empêcher les Français de passer le col. Ce chemin longe toute la montagne au-dessus des forêts, et va aboutir à Bramans, en descendant par St-Pierre-d'Estravache.

Refuges. Le n° 20 est une petite maisonnette, habitation de cantonnier et espèce de refuge pour les voyageurs lors des mauvais temps. Ces refuges sont indispensables, car parfois le vent, la *tourmente*, comme on l'appelle, est si forte qu'elle menace la vie des voyageurs, surtout quand il y a de la neige nouvelle. Elle renverse même parfois des voitures chargées. Il y a ainsi 23 refuges sur tout le parcours dangereux de la route.

Elles portent l'inscription suivante : « Regia Casa di ricovero n° » Leur habitant reçoit cet asile, le chauffage et 36 fr. par mois pour entretenir la route et porter secours aux voyageurs et aux voitures.

Ramasse (haut. 2098 m.). Du n° 20 on monte encore 25 min. jusqu'à la casa n° 18, point culminant. C'est là qu'est établie une barrière et un bureau de perception. Les piétons passent gratuitement, mais tous les gros animaux paient :

Cheval, mulet, bœuf, vache, attelé à une voiture ou traîneau

	non suspendu	} vide 1. 50 chargé . . 3. »
	suspendu	
Cheval et mulet de selle		1. 25
Ane attelé à une voiture suspendue	} chargée 2. » ou non } vide . . . 1. 50	
Ane seul		

Probablement ce péage, grâce au chemin de fer de Suse, va être supprimé.

Près du bureau est une petite auberge. C'est ce point qu'on appelle la Ramasse, du nom d'une espèce de petit traîneau léger dont les gens du pays se servent pour descendre la montagne quand il y a de la neige.

Au moyen de ces traîneaux, on descend en 20 min. Le conducteur se place devant et dirige avec ses talons, dont il fait une espèce de gouvernail, ayant soin de tenir les jambes bien tendues; une personne ou deux peuvent se placer derrière lui.

La route descend ensuite assez rapidement, et en tournant le n° 15 la vue s'étend tout à coup sur la plaine du Mont-Cenis, hauteur à laquelle les forêts ne crois-

sent plus. On découvre devant soi le lac avec sa petite île, et les prairies qui appartiennent à l'hospice, sur la droite le passage qui mène au Petit-Mont-Cenis, sur la gauche on voit se développer la route; on aperçoit d'abord la poste et puis le vaste bâtiment de l'hospice.

De la Ramasse aux *Tavernettes* (haut. 4964 m.), où est la poste et la meilleure auberge, il y a 35 min., et de là à l'hospice $1/4$ d'heure (1).

Hospice (haut. 4940 m.). Cet hospice est très ancien; on fait remonter sa fondation au fils de Charlemagne. Il était richement doté avant la révolution, qui s'empara de tous ses biens. Lorsque Napoléon construisit la route d'Italie, il racheta tous les anciens biens de l'hospice et les rendit à leur première destination. Ce fut alors aussi qu'il fit élever le bâtiment actuel. C'est une très longue construction sans ornement, divisée en deux par la chapelle, qui se trouve à peu près au milieu. La partie du côté de la Savoie, la plus vaste, sert de caserne à un poste de carabiniers et est employée à loger les troupes quand elles passent. Il y a des salles immenses et de très belles écuries. La partie du côté de l'Italie est l'hospice proprement dit. Les voyageurs peuvent y coucher et y prendre leur repas gratuitement. L'intérieur n'offre rien de remarquable. Au rez-de-chaussée sont des salles pour loger les voyageurs pauvres. Au premier, le long d'un immense corridor, se trouvent de petites chambres, assez bien tenues, pour les voyageurs aisés. C'est là que viennent, l'été, les naturalistes et les artistes qui visitent la montagne. On vous montre deux petits apparte-

(1) Carte du passage du Mont-Cenis très détaillée et très exacte, une feuille raisin 4 fr., chez J. Perrin, à Chambéry.

mments de deux pièces chacun, désignés sous le nom de chambre du roi et chambre de la reine. C'est dans cette dernière qu'a logé Pie VII, ainsi que l'indique une inscription. La direction est confiée à un ecclésiastique qui porte le titre de prieur et qui est assisté par un abbé.

Cet hospice et la caserne étaient un poste fortifié. Un mur percé d'un double rang de meurtrières et flanqué de deux bastions l'entoure de toute part. Autrefois la route était même coupée par deux ponts-levis, à l'entrée et à la sortie, mais, pour la facilité du passage, on les a supprimés. Les écuries sont aussi garnies de meurtrières.

Ces fortifications sont complétées par la construction d'un petit fortin qui se trouve de l'autre côté de la plaine, adossé à un rocher.

Le lac du Mont-Cenis contient d'excellentes truites saumonées, fort recherchées des gourmets. La pêche appartient à l'hospice, qui s'en fait un joli revenu.

Sur le sommet du Mont-Cenis, entre l'hospice et la Grand' Croix, on charge de la glace venant des glaciers de Rochemelon, et destinée à approvisionner Turin.

Grand' Croix (30 min. de l'Hospice, haut. 4850 m.), hameau avec 3 auberges. C'est là que finit le plateau du Mont-Cenis. A partir de ce point, le route descend en lacet pour aller à Suse. Un peu avant se trouve à la casa n° 7 le bureau de péage pour les bêtes de trait et de somme qui viennent d'Italie. Le tarif est le même que pour celui de la Savoie.

Au-dessous de la Grand' Croix, le *Cénise*, rivière qui sert d'écoulement au lac et à toutes les eaux du plateau, forme une superbe cascade à droite de la route, et passant ensuite sur la gauche, se précipite dans une

gorge profonde en bondissant de rocher en rocher. L'ancienne route, qui était fort raide et que l'on peut suivre encore, passait toujours sur la rive gauche de la Cénise; elle traversait d'abord la *Ferrière* (242 hab., haut. 1380 m.), puis la *Novalaise* (1118 hab., haut. 803 m.). Ce trajet se faisait à dos de mulet, et les voitures, portées aussi par des mulets, se remontaient dans le dernier village cité. La route actuelle, large, belle, bien tracée, aux rampes savamment ménagées, suit la rive droite ou pente opposée de la vallée. Elle passe par *Molarette*, *Giaglione* (1554 hab.) et conduit à Suse en 5 heures. On peut beaucoup abréger, si l'on est à pied, en prenant de petits sentiers qui font éviter tous les coudes et les lacets.

Suse (3189 hab., haut. 500 m., plusieurs hôtels, entre autres la Poste), resserré au milieu des rochers, contient un arc de triomphe romain.

**TABLEAU DES PRIX ET HEURES DE DÉPART DU CHEMIN
DE FER DE SUSE A TURIN.**

1 ^{re} classe	5	30
2 ^e classe	5	70
3 ^e classe	2	10

Marchandises.

Pour 100 kilog.	fr. 2	75
-----------------	---	---	---	---	---	---	---	-------	----

DÉPARTS DE TURIN ET DE SUSE.

De Turin à Suse : 7 heur. 15 min. du matin; 4 heur. 20 min. du soir;
7 heur. 30 min. du soir.

De Suse à Turin : 4 heur. du matin; 10 heur. 20 min. du matin; 4 heur.
30 minutes du soir.

Le chemin de fer de Suse à Turin suit, en la descendant, la jolie vallée de la Dora-Riparia. Elle est toute

semée de charmants villages qui passent rapidement devant les yeux du voyageur ; de hautes montagnes étreignent des deux côtés cette vallée étroite, qui ne s'élargit qu'en approchant de *Rivoli*, où elle débouche dans les belles et vastes plaines du Piémont.

Turin (143,157 hab., haut. 243 m.).

Hôtels : de l'Europe, qui contient une des plus belles salles à manger connues. Feder. La Pension-Suisse, la Bonne-Femme et un grand nombre d'autres.

Cafés : Le café St-Charles, sur la place de ce nom, renommé par son luxe ; le café de l'Université ; le café du Change, très fréquenté pour les déjeuners à la fourchette ; le café Barrera, excellent chocolat ; café de la Bourse, rendez-vous des négociants, et beaucoup d'autres dans les lieux les plus fréquentés et surtout sous les portiques du Pô.

Capitale des Etats-Sardes et une des principales villes d'Italie. Située presque au pied des Alpes, dans dans une superbe plaine arrosée par le Pô, au confluent de ce fleuve et de la Doire. A environ une lieue de tour. Autrefois elle était resserrée par des remparts ; maintenant ils sont en partie détruits, au grand avantage de la ville, qui a pris beaucoup de développement.

Rues. On compte à Turin 13 places et 84 rues tirées au cordeau, qui se croisent à angles droits et partagent la ville en 185 quartiers ; c'est ce qu'on appelle le nouveau Turin. Cette régularité frappe d'abord l'imagination et paraît grandiose, mais bientôt elle devient monotone, et l'on éprouve parfois un grand plaisir à rechercher les anciennes rues plus étroites et sinueuses. La plus grande place est celle du Château, coupée par le palais du Sénat, qui occupe le milieu ; une autre très grande place est celle de Victor-Emmanuel, mais

elle manque d'ornement. La plus belle sans contredit est la place St-Charles, ornée sur les côtés de beaux bâtiments à portiques, et dans son milieu d'une admirable statue équestre en bronze. La rue Neuve est frappante par sa longueur; la rue du Dô, toute bordée de portiques des deux côtés, est le lieu principal de promenades et de rendez-vous. On y trouve de nombreux cafés.

Palais. Le palais du roi est un vaste édifice qui forme la face septentrionale de la place du Château. Extérieurement il est très inférieur à ce qu'on pourrait attendre d'un tel monument dans une aussi belle ville que Turin. Les appartements en sont vastes, commodes, richement décorés et de bon goût. Le jardin, resserré par les fortifications, est malheureusement trop petit. Il a été dessiné par Lenôtre, qui en a tiré tout le parti possible en ménageant les perspectives et les dégagements de vue. Chaque pouvoir a son palais. Le Sénat a le sien au milieu de la place, comme nous l'avons dit. C'est un vieux reste du passé, comme le corps qui y siège. Les députés en ont un peut-être moins orné, mais plus solide et plus jeune.

Théâtres. Les théâtres sont nombreux et on y joue tous les genres. Le théâtre d'Angennes est occupé par une troupe française. Le Grand-Théâtre, attenant au palais du roi, n'a point d'architecture extérieure, mais ne laisse rien à désirer intérieurement, soit pour les dimensions, soit pour la commodité. On y joue le grand opéra. Les loges sont comme dans toute l'Italie, des espèces de salons où l'on va se rendre visite, où l'on fait la conversation, et où l'on prend des rafraîchissements.

Églises. Les églises ou chapelles sont extrêmement

nombreuses à Turin, on en compte plus de 400, toutes modernes et enrichies à profusion de peintures, de dorures et de marbres. Mais peu, très peu méritent une attention spéciale. La cathédrale est d'une assez mauvaise architecture et ne vaudrait pas la peine d'être visitée si elle ne contenait derrière le maître-autel la chapelle du Saint-Suaire, qui est comme une église à part, attenante au palais du roi et la plus belle de la ville. Elle forme une rotonde très élevée, environnée de colonnes groupées de marbre noir, dont les bases et les chapiteaux sont dorés. Ces colonnes contiennent six grandes arcades qui forment les fenêtres. La coupole, qui termine cette rotonde, se compose de plusieurs voûtes en marbre, percées à jour, placées les unes au-dessus des autres, et disposées de manière qu'elles laissent voir au sommet de l'édifice une couronne de marbre en forme d'étoile qui est si légèrement appuyée par ses rayons qu'elle semble suspendue en l'air. L'autel, en marbre noir, porte la châsse qui contient le Saint-Suaire, qui était autrefois à Chambréry, dans la chapelle du Château. Au-dessus est un groupe d'anges qui soutiennent une croix de cristal. Le pavé est de marbre blancâtre, dans lequel sont incrustées des étoiles de bronze dorées. — De l'autre côté du Pô, à l'extrémité de la rue qui porte ce nom, se trouve un beau temple monumental en forme de rotonde, dédié à la *grande Mère de Dieu*. Il contenait une statue de Marie en argent qui a été volée sans qu'on ait pu découvrir les coupables.

Etablissements d'instruction publique. — *Université*, dans la rue du Pô, beau palais avec une cour intérieure entourée de portiques, qui contient de nombreux antiques : inscriptions, bas-reliefs, autels, etc. C'est dans

ce palais que se trouve la *Bibliothèque*, renfermant environ 65,000 volumes et un grand nombre de manuscrits précieux. — L'*Académie*, autre palais près de la Chambre des députés, contient le *Cabinet d'histoire naturelle*, collections fort riches et qui sont parfaitement distribuées dans de vastes salles. Le *Musée des beaux-arts* mérite aussi une attention toute spéciale ; une salle presque entière est consacrée à l'Albane. On y admire un original de Raphaël, un Albert Durer, des Wandick, un beau Luini, un Carlo Dolci, etc. Le *Musée égyptien* passe à juste titre pour l'un des plus remarquables en ce genre.

HAUTE MAURIENNE.

Lanslevillard (40 min. de Lanslebourg, 573 hab., haut. 1491 m.). Une jolie route charretière en plaine, sur la rive droite de l'Arc, conduit de Lanslebourg à Lanslevillard. A moitié chemin se trouve un hameau avec une chapelle qui offre de très curieuses peintures murales à l'extérieur et à l'intérieur ; elles sont l'œuvre d'un habitant du pays et ont un siècle ou deux.

Un peu avant Lanslevillard on traverse l'Arc pour le passer de nouveau au milieu du village, qui est construit moitié sur une rive moitié sur l'autre. La route gravit ensuite de petits mamelons arides et sauvages, entre lesquels sont disséminées un grand nombre de petites granges, habitées seulement pendant l'été ; c'est

La Magdeleine (55 min., haut. 1668 m.). Du sommet du dernier mamelon, sur lequel sont les dernières granges, on découvre une plaine assez large, toute en pâturages, au milieu de laquelle est placé le village de Bessans. Pour y arriver, il faut cheminer dans

la plaine, passer devant le hameau de *Chalp* et traverser l'Arc.

Bessans (1 h., 1191 hab., haut. 1630 m., mauvaise auberge). Les chapelles y abondent. Dès l'entrée on en voit une qui porte extérieurement deux cadrans solaires avec les inscriptions suivantes :

Vieillesse, regarde ta dernière heure.

Notre vie sur cette terre passe comme l'ombre.

L'église est sur la hauteur, dominant le village. Les autels sont tout en bois sculpté, contenant de nombreuses statuette également en bois. Ce sont les œuvres d'un habitant du pays, Clapier, qui vivait au commencement du siècle dernier. On voit aussi dans l'église, à tous les autels, contre chaque pilier, le long des murs, des masses de nœuds de rubans, des cocardes, des médailles, des images, etc., qui sont exposés là comme ex-voto.

A côté de l'église se trouve la chapelle de St Antoine qui est fort curieuse, mais qui se dégrade et se lézarde tellement que sous peu ce ne sera plus qu'une ruine. Sous le portique extérieur se voient de grandes peintures; ce sont des allégories *Patientia*, *Largitas*, etc., portant la date de 1590. Malheureusement, l'air et l'humidité ont fort altéré ce curieux monument historique. L'intérieur de la chapelle est entièrement peint. Sur deux rangs de tableaux occupant toute la hauteur du mur, sont représentés les actes de la vie du Christ et d'autres sujets religieux. Le plafond est en bois peint en bleu avec des étoiles d'or. Les autels, en bois sculpté, sont aussi garnis de statuette dues à Clapier.

Plus bas, dans une toute petite chapelle, se trouve un tableau sur toile représentant la Sainte Vierge, St Joseph et l'Enfant Jésus, d'un travail fin et délicat.

Malheureusement, cette chapelle n'étant fermée que par une porte à barreaux, l'air détériore cette toile.

Depuis Bessans, par le beau temps, on aperçoit les Aiguilles d'Arve.

Les environs du village sont encore cultivés, bien que ce soit presque la limite des forêts. Ils fournissent du grain à peu près pour les besoins du pays. Quant au commerce, il consiste en jeunes élèves de la race bovine, et surtout en fromages bleus dits persillés. Ceux de Bessans sont spécialement renommés, parce qu'on n'y écrème jamais le lait pour faire du beurre. Chaque famille a sa fruitière, et il en est qui valent par an 1200 et même 1500 francs. Le miel de Bessans est d'un beau blanc et d'excellente qualité. Il vaut celui de Chamounix ; malheureusement il est peu abondant.

En sortant de Bessans, la route continue sur la rive gauche, au milieu des prairies, jusqu'au hameau de *Villaron*, qui se trouve de l'autre côté de l'Arc.

Après Villaron la vallée se resserre, et elle est réduite bientôt au lit de la rivière et à la route. De chaque côté s'élèvent des montagnes noires, raides et arides, qui se prolongent jusqu'au-delà de

Bonneval (1 h. 45 min., 424 hab., haut. 1798 m., auberge), dernier village de la Maurienne. Au-dessus, en remontant l'Arc, on ne trouve plus que le hameau de l'*Ecot* à 30 min. de Bonneval.

Non-seulement la culture a complètement cessé avant d'arriver à Bonneval, mais encore on n'y voit que quelques arbustes rabougris. Pour se garantir du froid, les habitants établissent leur domicile d'hiver, cuisine, chambre à coucher, salle de travail, dans l'écurie. Les bestiaux sont d'un côté ; de l'autre, sur un plancher, est la salle à tout faire des habitants. Même dans la

majorité des familles on ne brûle que du fumier de mouton desséché, le bois étant extrêmement rare. Les habitants font du fromage persillé l'été et du beurre l'hiver, mais parfois les neiges les empêchent de communiquer avec les villages voisins pendant 45 jours ou trois semaines. Ils élèvent aussi du bétail.

Source de l'Arc (3 h. 30 min., haut. 1920 m.). De Bonneval, en passant par l'Écot, on va aux sources de l'Arc. La principale sort d'une grotte dont l'entrée forme une voûte surbaissée et allongée qui a la forme d'un arc; on dit que c'est de là que la rivière a pris son nom. Mais une partie de l'eau descend des glaciers qui se trouvent plus haut, sur les pentes du mont *Levanne*. Ce nom est plus connu du côté du Piémont que de celui de Savoie. Du sommet de cette montagne on a une vue magnifique sur les plaines du Piémont, on aperçoit Turin. Les habitants de Bonneval confondent encore cette montagne avec le mont Iseran.

Col Girard. À droite du mont Levanne se trouve le col Girard, qui mène de la Maurienne à la Vallée Grande en Piémont. Il est très élevé, il faut traverser des neiges, le passage est long mais peu dangereux.

Col de la Carre. À gauche du même mont Levanne se trouve un autre col, celui de la Carre, qui fait communiquer la Maurienne avec la vallée de Locrana. Il est plus court que le précédent, mais beaucoup plus mauvais. Il faut traverser des glaciers aux fentes nombreuses et des amas de rochers. Il mène en 5 h. à Cérésole. Les habitants de la Maurienne ou des vallées du Piémont n'utilisent pas ces passages.

Col d'Espiran. Le Mont-Iseran (haut. 4046 m.) domine Bonneval. De son sommet, la vue ne récompense pas des fatigues de l'ascension. À droite de la montagne

se trouve la route qui mène au col (haut. 2480 m.). C'est une bonne route muletière déclarée provinciale, praticable presque toute l'année, mais sans vue, étant presque toujours encaissée entre des parois de rochers. Pour monter au sommet, il faut 2 h. 1/2, et les mulets mettent 5 h. pour aller jusqu'au val de Tignes en Tarentaise. Ils viennent chercher à Bonneval les produits du Piémont pour l'usage des habitants de la haute Tarentaise.

Lorsqu'on vient de Bessans, en même temps qu'on découvre le hameau de Villaron, on voit devant soi, entre les deux parois de la vallée, se dresser en forme de pyramide le Mont-Iseran. En avançant, il s'efface de côté, et on aperçoit alors le col. Depuis Bonneval on est trop près; les escarpements de la base cachent le sommet.

Mont-Meaumartin. On voit aussi à gauche s'élever, au-dessus des rochers qui resserrent la vallée, le Mont-Meaumartin. C'est le sommet d'où l'on jouit de la plus belle vue. Sa position fait que le regard suit l'axe de la vallée de Maurienne, et passe par-dessus le col d'Iseran, pour se porter jusqu'au massif des Alpes qui séparent les Etats sardes de la Suisse. L'ascension est pénible, mais nullement dangereuse. L'aubergiste de Bonneval, Pierre-Joseph Culet, habile chasseur de chamois, servira de guide, ainsi que pour toutes les autres excursions dans le pays. Du sommet du Mont-Meaumartin on découvre le Mont-Blanc, le Mont-Rose, le Mont-Cervin, le Mont-Iseran, le Mont-Rochemelon, le Mont-Thabor, les Aiguilles d'Arves, le massif de la Vanoise. Au sud de Meaumartin est un col pénible qui conduit à Entre-deux-Eaux; au nord un autre col, le *col de Fond*, est meilleur, sans neiges ni glaces; il mène au val de Tignes.

Vallon d'Averole. Pour redescendre de Bonneval à Bessans, on peut suivre la rive droite de l'Arc, mais le sentier est moins bon. Il passe au pied d'une carrière de superbe marbre vert, ouverte dans un massif de serpentine, et traverse le hameau de Villaron.

En face s'ouvre le vallon d'Averole, au fond duquel on voit se dresser *Rochemelon* (haut. 3584 m.). C'est dans ce vallon que se trouve le hameau de l'*Incendiaire*, à 4 h. 1/4 de Bessans, patrie de Clapier, sculpteur sur bois, qui vivait au commencement du 18^e siècle, et qui a orné de ses œuvres la plupart des églises de Maurienne. Un Saint Jean-Baptiste, signé de lui, porte la date de 1713.

Col d'Arnaz. En sortant du hameau d'Arverole et continuant à suivre la rive droite du torrent, un chemin pénible et dangereux conduit au col d'Arnaz. On s'engage ensuite sur un glacier dont les pentes, d'abord très rapides, deviennent ensuite assez douces, et aboutissent au sud au lac de la Roussa, au milieu d'un amphithéâtre de rochers à pic couverts de neige, et qui ne dégèle jamais entièrement. On le quitte pour s'engager dans les passages de *Guriot* taillé dans le roc, mais presque obstrué par les éboulis; plus bas, au *Pian-del-Salour*, on reconnaît clairement les restes d'un chemin pavé en fragments de roches quadrilatères, ce qui prouve que ce passage a été autrefois beaucoup plus pratiqué que maintenant. On descend ensuite dans le bassin très riant de *Bellacomba*, où l'on a trouvé une pierre dédiée à Hercule, ce qui ferait remonter aux Romains l'ouverture de cette route. On arrive enfin à *Usseglio*, village le plus élevé de la vallée de Viu.

Col du Lautaret, route muletière plus longue, mais moins difficile. On quitte à Arverole la rive droite du

torrent pour remonter la rive opposée. On traverse l'Alpe de la Lombardie qui a donné son nom à l'un des vents les plus désagréables de Lanslebourg, et on arrive au col, que l'on redescend en traversant un bras de glacier et en faisant un petit détour pour éviter un lac d'eau glacée. On parvient ainsi dans un grand bassin formé par l'aiguille de la Létra à l'est, le pic de la Rousse au nord, et le col de Lautaret à l'ouest. De ce bassin, après avoir traversé quelques rochers, on descend les pentes du Mont-Lautaret qui sont douces et gazonnées, et on arrive dans la riante plaine de *Pian delle Me-dajere*, d'où, en suivant la Stura, on atteint également Usseglio.

Passages de Collarin et de Sea. Depuis Arve-roie, on peut aussi se rendre dans la vallée d'Ayas par le col de Collarin qui se trouve au pied du *Mont-Taret*; mais ce passage très mauvais n'est fréquenté que par les chasseurs de chamois. Du côté nord du *Mont-Taret* existe un autre passage encore plus dangereux par le col de Sea. Il fait traverser de vastes étendues de neiges et de glaces. Ce chemin fait communiquer l'Éboq avec Furno dans la Vallée Grande.

Rive gauche de l'Arc. Pour redescendre de Bassans à Lanslevillard, on peut suivre la rive gauche de l'Arc. Le chemin longe d'abord la rivière, c'est la partie la moins agréable; mais le reste vaut beaucoup mieux que la route du côté opposé; seulement, au lieu d'un chemin, on suit un sentier. En quittant le bord de la rivière, on entre dans un beau bois de mélèze coupé par quelques clairières. La plus jolie se trouve après avoir traversé un ravin qui va se perdre dans l'Arc, à une très grande profondeur. Du sommet de cette clairière occupée par plusieurs granges, la vue s'étend très

se loin dans la vallée. On aperçoit tout d'abord Lanslevillard, puis Lanslebourg.

Depuis l'Arc à ce point, on avait constamment monté; de là on descend toujours. Au sortir d'un ravin moins profond que le premier, on joint encore d'une jolie vey, mais moins étendue que la précédente. C'est là que l'on quitte la forêt, d'abord d'un seul côté, puis peu après des deux, pour cheminer au milieu de gros blocs de rochers entremêlés de maisonnettes. Sur un de ces blocs se voient quelques restes de murs d'une épaisseur considérable, c'est ce qu'on appelle la *Roche des Surrasins*. On prétend que, chassés du pays, ils s'étaient retirés dans la haute Maurienne, et s'étaient fortifiés pour couper le passage à leurs ennemis.

De là on parvient à Lanslevillard au milieu des prairies.

Cette route, un peu plus longue que l'autre, est beaucoup plus variée. Nous la recommandons surtout aux naturalistes, et l'éto à tous ceux qui craignent le soleil.

Dans la haute Maurienne, au-dessus de Lanslebourg, les habitants ont encore conservé leur costume. Les hommes portent des culottes courtes et de gros bas de laine blancs. Les femmes ont la taille courte, la robe brun foncé et le bonnet garni de larges dentelles.

MAURIENNE, CHEMINS LATÉRAUX.

Petit-Mont-Cenis. Sur le plateau du Mont-Cenis, entre la Ramasse et les Tavernettes, un chemin qui passe à l'extrémité du lac s'engage entre de hautes montagnes aux escarpements abruptes; c'est ce qu'on appelle le passage du Petit-Mont-Cenis. Après avoir dépassé les *granges d'Enviens* on arrive au col, au-delà duquel se trouve une pente rapide qui mène dans

la vallée de St-Pierre. On traverse les hameaux de *Planey* et de *Villette*, en laissant sur la gauche l'antique église de *St-Pierre-d'Estravache*, la plus ancienne de la Maurienne, dit-on; elle est tout en ruine. On voit pourtant encore dans l'hémicycle qui servait de chœur à l'église, des peintures murales assez bien conservées. Ce sont des saints debout, au nombre de sept, dont les noms se trouvent effacés.— Au-dessus de l'église il existe dans le rocher de très belles et très grandes galeries, bien conservées, qui ont été creusées pour l'extraction de minerai de plomb, mais dont les imaginations ardemment religieuses ont fait des cryptes où les premiers chrétiens se cachaient lors des persécutions. — La route descend ensuite sur le village de *Bramans*. Depuis la hauteur on jouit d'une belle vue sur la plaine de l'Arc. On domine les deux villages de *Bramans* et du *Vernay*, ainsi que leur église. Dans le lointain, à droite on aperçoit *Sardières*, à gauche le fort supérieur de l'*Esseillon* et le village d'*Aussois*. — *St-Pierre-d'Estravache* est à 1 h. de *Bramans*. La route du *Petit-Mont-Cenis*, sans être bonne, est très fréquentée pendant la belle saison, parce qu'elle abrège de près de quatre heures.

Cols de Clapier, de Galambre et d'Etlache.

Trois cols font communiquer le passage du *Petit-Mont-Cenis* avec la vallée de la *Doire*. Le premier est le *col de Clapier*. Peu après le col de *Petit-Mont-Cenis* on prend à gauche, et après avoir tourné un contre-fort de montagne on remonte une petite vallée qui aboutit au N. du *mont d'Ambin* (h. 3384 m.), Le col se trouve entre cette montagne et la *cime de Bard*. La descente est très raide, surtout vers le haut, et vient aboutir à la grande route de *Turin* au-dessus de *Giaglione*.— Le second est

le col de *Galambre*. Lorsqu'on est arrivé dans la vallée de St-Pierre, on la remonte jusqu'à son extrémité, où se trouve le col attenant à la face méridionale du mont Ambin. On redescend de là sur *Exilles*.— Le troisième, col d'*Etiache*, est indiqué aussi sur la carte de l'état-major sous le nom de col d'*Ambin*. Lorsqu'on est dans la vallée de St-Pierre, on remonte une petite vallée qui débouche dans la première vers le hameau de Planay, on passe par les *granges d'Etiache* qui donnent leur nom au col, on traverse ce dernier, on descend au-dessous de rochers abruptes très élevés, dont la principale cime porte le nom de *rocher de l'Aiguille*, et on arrive à *Rochemolles* d'abord, puis à *Bardonèche*. Ces trois cols sont assez difficiles, cependant les mulets peuvent y passer.

Col de la Vanoise, chemin qui fait communiquer la haute Maurienne avec la Tarentaise.

De Thermignon pour aller au col de la Vanoise il faut 4 heures. Les deux premières sont en montée rapide. De Lanslebourg on fait le même trajet en montant beaucoup moins et en gagnant plus d'une demi-heure. La *Plaine des lacs*, ainsi nommée parce qu'elle renferme six petits lacs, est très marécageuse, et ses réservoirs d'eau glacée ne contiennent pas de poissons. Une partie du chemin est taillée dans le roc. On voit aussi près d'Entre-deux-Eaux des restes de mur de soutènement qui appartiennent à une vieille route qu'on a voulu construire, mais qui n'a jamais été achevée. On redescend ensuite à Pralognan, à Bozel et de là à Moutiers.

L'Endroit. Pour aller à Modane par Sardières et Aussois, on suit, au sortir de Thermignon, pendant 40 min., la grande route, puis on prend un sentier à droite

qui, après avoir gravi une herse en gravier, mène au-dessus du village de l'Endroit (40 min.). Là on rejoint la véritable route qui est bordée de st obatoires. Au-dessous est l'église neuve, et à une certaine distance, les ruines de l'ancienne église emportée par une avalanche venue des sommets de Rochechevrière. La route domine la plaine, qui offre un agréable coup-d'œil. Devant soi on aperçoit le Mont-Thabor.

On entre ensuite dans une forêt de pins entrecoupée de quelques champs. Au-dessus, à droite, se voient, à une très grande hauteur, des roches qui s'élèvent en aiguilles déchiquetées, et qui ont un aspect assez bizarre, et l'on arrive à un mamelon garni de prairies, au sommet duquel est le village de

Sardières (4 h. 40 min. de l'Endroit, haut. église 1516 m.). C'est dans ces prairies que Bérold de Saxe, premier comte de Maurienne et de Savoie, battit le marquis de Suse. En action de grâce il fit élever une chapelle qu'il dota d'une rente. C'est l'origine de l'église actuelle, qui est toute moderne, ayant été rebâtie. On ne voit d'ancien qu'une plaque de fer sculptée se trouvant fixée à la porte d'entrée. On y remarque des guerriers qui se battent, et des anges qui viennent protéger Bérold. Charles-Emmanuel I^{er} et Victor-Amé dotèrent aussi la chapelle de leur ancêtre, et maintenant elle est érigée en cure, bien que le village ne contienne qu'une centaine d'habitants.

A 15 min. au-dessus de Sardières, en obliquant du côté d'Aussois, on trouve, au milieu d'un bois d'arbres verts qui garnit les pentes d'un charmant vallon, une solairière à l'extrémité de laquelle se dresse un obélisque naturel à peu près également gros dans toute sa hauteur, et s'élevant au moins deux fois plus haut que les plus

hauts sapins. Derrière cet obélisque, qui est complètement isolé, sont d'autres roches qui affectent des formes les plus fantastiques.

Le sommet de l'obélisque s'aperçoit depuis la route qui conduit à Aussois. Elle traverse des champs, puis éprouve un ravin; d'où la vue s'étend dans le bas de la vallée, on voit à gauche d'abord le village de Bramans, puis l'église, enfin le Vernay; au-dessus s'élève la vieille église de St-Pierre-d'Estravache. Après avoir passé au milieu de bois et de prairies, on découvre devant soi le fort supérieur de l'Esseillon et le village d'Aussois, auquel on arrive en traversant un grand ravin.

Aussois (1 h. 5 min. de Sardières, 613 hab., haut: église 4498 m., auberge du Soleil-d'Or). Le portail de l'église, en pierre sculptée, très ancien, mérite seul d'attirer l'attention; il a un cachet très original et rappellerait volontiers le style sarrasin.

Depuis Aussois la route descend continuellement, elle se dirige d'abord vers les forts et passe entre le supérieur et le moyen. En ce point la descente est très raide au milieu des rochers. La vue est fort agréable au sortir des fortifications; dans le bas à gauche, on voit au niveau de l'Arve le village d'Avrieux, avec un pont; c'est là qu'est mort Charles-le-Téméraire. Au-dessus, sur la rive gauche, Villaredin blotti contre un rocher et se cachant pour ainsi dire sous la grande route.

Fort de l'Esseillon. En se retournant, les forts se présentent au regard dans tout leur développement. Ils sont au nombre de trois. Le plus bas est le principal; il contient les bâtiments de logement et magasins. Le troisième, perché sur un haut rocher, est assez éloigné des deux autres. De l'autre côté d'Arc, pour fermer la grande route, est une redoute au-dessous de laquelle on aperçoit une belle cascade.

On passe tout près d'une autre cascade qui se trouve à droite du chemin et qui est fort haute. Après le pont sur l'écoulement de cette cascade, la route se bifurque; l'une se maintient à niveau, c'est celle de Modane; l'autre descend rapidement, elle conduit à Avrieux. On peut aussi aller à Modane en passant par ce village, ce qui allonge. La route de Modane se maintient sur le flanc assez escarpé de la montagne jusqu'au

Bourget (4 h. 10 min. d'Aussois, haut. église 4463 m.), avec un pont au bas des champs pour traverser l'Arc. Au sortir du Bourget, qui a une église remarquable par ses vieilles peintures, on se trouve dans un petit cirque, entouré de rochers et assez sauvage. On en sort en passant sous une énorme masse coupée à pic, au-delà de laquelle la vue s'étend sur Modane et sur la plaine où l'on arrive en 35 min., après avoir traversé Moudon désigné aussi sous le nom d'Outre-Arc.

Cols de Chavière et de Rosue. Depuis Modane on peut aller en Tarentaise par le *col de Chavière*. Après avoir passé l'Arc et traversé Moudon, on commence une montée qui devient de plus en plus rapide et qui finit par être extrêmement raide, bien que praticable encore aux mulets; on arrive au col au-delà duquel on traverse un glacier dominé par *l'aiguille de Rochenue* et l'on redescend sur Bozel en longeant le Doron, que la carte de Maggi désigne sous le nom de *Saulce*. Du côté de Maurienne, le chemin passe par *Poleset*; du côté de Tarentaise, par *La Motte, Prioux, les Die*, et au-dessous de Pralognan.— Un passage à piéton, raide et pénible, partant d'Aussois, passant par *Droze* et le *Fond*, et traversant le *col de Rosue*, aussi appelé *col d'Aussois*, vient rejoindre le chemin précédent au sommet de la vallée du Doron, après un assez long trajet sur les glaciers.

Cols de Fréjus, de la Roue et de la Saume.
De Modane on se rend en 30 min. à Fourneau, où s'ouvre une combe resserrée entre de hautes montagnes et qui communique avec le haut de la vallée de la Doire par trois cols. On peut se rendre aussi dans cette étroite combe par un chemin qui part de Modane et s'élève sur les premières pentes de la montagne. Le *col de Fréjus*, le plus à l'est, n'est praticable que pour les piétons; il descend sur Bardonnèche. Le *col de la Roue* se trouve au milieu: la route qui y conduit suit le grand axe de la combe, et peut servir de passage aux mulets; elle redescend aussi directement sur Bardonnèche. Enfin, à l'ouest, le *col de la Saume*, qui descend sur *Melexel*. En venant de Fourneau, ce col n'est praticable que pour les piétons, mais un chemin à mulet partant de Freney y aboutit et se continue du côté du Piémont.

St-André (15 min. de Freney, 1208 hab., haut. église 1104 m.). De Freney on peut passer l'Arc et monter par une belle rampe à St-André. Un chemin partant du milieu du village conduit au *Col*, hameau encore plus élevé, d'où l'on a une vue assez intéressante. Quand on a traversé toutes les maisons de Saint-André, deux chemins se présentent; l'un monte et conduit par un sentier au *Villard*, l'autre, meilleur, descend en longeant le flanc de la montagne jusqu'à un pont qui est jeté sur l'Arc en face de la grande route.

Orelle (2 h. 30 min. depuis St-André, 1169 hab., haut. église 1003 m.). Si, au lieu de passer ce pont, on se dirige vers quelques maisons qui sont plus haut au pied de l'escarpement, et si l'on redescend ensuite pour longer sous des berges abruptes le cours de l'Arc, on arrive à un chemin qui monte en écharpe sur le flanc de la montagne; en le suivant on se maintient à une

certaine hauteur au milieu des vignes, et on atteint Orsèlle, d'où l'on redescend sur la grande route pour aller à St-Michel.

Col des Encombres (haut. 2844 m.). De St-Michel ou mieux encore de St-Martin-de-la-Porte, en montant au N. à *Beaune* (454 hab., haut. église 1161 m.), on se dirige vers le col des Encombres, au pied de la montagne de ce nom, qui sert de passage à mulet entre la Maurienne et la Tarentaise. Du sommet du col on redescend sur Moûtiers soit en prenant à droite la vallée de Belleville, soit en prenant à gauche celle des Encombres.

Combe de Valmeinier. Presque en face de St-Michel s'ouvre la combe de Valmeinier, qui descend du pied du *mont Thabor* (haut. 3242 m.). La route, après avoir traversé les hameaux des *Combes* et du *Mélèze*, arrive au village de *Valmeinier* (823 hab., haut. église 1474 m.), qui florne son nom à la combe. On rencontre ensuite le *Désert*, le *Pldn. de la Losa* et un peu au-dessus du chemin *Notre-Dame-des-Neiges* (h. 2490 m.). À partir de là on entre dans la région déserte; en s'élevant toujours on peut parvenir au sommet du *Thabor*, d'où l'on jouit d'une très belle vue sur le massif des Alpes de la Savoie, du Piémont et de France, ce point étant à peu près sur la limite des trois pays et dominant les montagnes environnantes. Un peu au-dessous de la pyramide élevée pour les travaux géodésiques, se trouve une petite chapelle. Plus bas se voient deux cols accessibles aux piétons seuls. Par celui qui est le plus à l'est on descend à l'extrême sommet de la vallée de la Doire, par l'autre on communique avec la France.

Combe de Valloire. En face de St-Martin-de-

La Porte s'ouvre au sud la combe de Valloire. Son entrée est si étroite et bordée de rochers si abruptes qu'on ne peut y passer. Pour pénétrer dans cette vallée, il faut traverser l'Arc à St-Michel, comme si l'on voulait aller dans la combe du Valmeinier et franchir les crêtes qui séparent les deux combes. On passe au *Gatet*, au *Col*, aux *Granges*, et l'on arrive au village de *Valloire* (4733 hab., haut. église 1387 m.). Cette combe, des plus intéressantes pour les naturalistes, contient des pâturages de la plus grande richesse. On y fabrique des fromages très estimés et on y élève de nombreux bestiaux : mulets, vaches et moutons. Au S.-E. du village de Valloire s'ouvre une fort jolie petite vallée latérale qui se termine en cul-de-sac au milieu d'un hémicycle de hautes montagnes. La vallée principale se dirige au S.; on y rencontre encore le village de *Bonnenuit* (haut. chapelle 1704 m.), et en la remontant tout-à-fait on parvient à trois cols qui font communiquer la Maurienne avec le Briançonnais et l'Oisans. Deux sont à l'extrémité sud; ce sont le *col de la Pansonnière* le plus à l'E., d'où l'on descend sur le *Lanzet* et le *col du Galibier* (haut. 2676 m.) le plus à l'O., qui descend sur la *Magdeleine*. Tous les deux, surtout le dernier, sont praticables avec des mulets. Le troisième col, praticable seulement aux piétons, s'ouvre sur la gauche de la vallée presque à l'O. de *Bonnenuit*; c'est le *col du Goléon*, où l'on passe pour aller à *Villard-d'Arène*.

Du village de Valloire, en traversant le torrent, on peut redescendre vers l'Arc en se maintenant sur les hauteurs, passant par les villages de *l'Albane* (546 hab., haut. église 1615 m.), et de *Montricher* (349 hab., hauteur église 1215 m.) on aboutit au pont qui est au-dessous de St-Julien.

Fontcouverte et St-Pancrace. De St-Jean-de-Maurienne, en remontant la longue rue où se trouve le collège, on arrive, à peu de distance des dernières maisons, à un pont dominé par une vieille tour qui sert maintenant de poudrière. Au-dessus le chemin se bifurque. Une des branches, celle de gauche, passe sous une seconde tour, et, traversant des vignes, mène à *Fontcouverte* (4 h. 45 min. de St-Jean, 4537 hab., haut. église 4196 m.). L'autre branche monte très rapidement et aboutit au village de *St-Pancrace* (45 min. de St-Jean, 418 hab.). Dans ces deux courses on jouit des points de vue les plus variés et les plus agréables.

Vallée d'Arves. La vallée où se trouve Fontcouverte se nomme vallée d'Arves; elle s'élargit beaucoup après ce village, et renferme plusieurs communes importantes : *St-Sorlin-d'Arves* (942 hab., haut. église 4519 m.), *St-Jean-d'Arves* (2034 hab., haut. église 4548 m.), *Montrond* (548 hab., haut. église 4392 m.), *Albiez-le-Vieux* (974 hab., haut. église 4565 m.). C'est une des plus riches de la Maurienne. On y fait beaucoup d'élèves de mulets qu'on va acheter tout jeunes en Tarentaise. L'*Arvan*, qui coule au fond de cette vallée, prend sa source dans les glaciers qui garnissent les pentes abruptes du *mont Goléon* (haut. 3429 m.) et des *Aiguilles d'Arves* (haut. 3500 m.). Ces montagnes, ainsi que leurs voisines, sont tellement hautes et raides, qu'il n'existe entre elles que de rares cols, passages si mauvais que les piétons seuls peuvent les franchir et encore à grand'peine. Tels sont, en commençant par l'E., les *cols de Martignara*, de l'*Infernet* et des *Berges* ou *Perches* qui descendent sur la *Grave*, et le *col de la Bâthie* ou de *Frattière* qui descend sur le *Mont de Lans* dans la vallée de l'Oisans.

Rive gauche de l'Arc. Lorsqu'on descend de St-Jean-de-Maurienne à Chambéry on peut, à Pontamafray, quitter la grande route, traverser l'Arc et suivre ensuite la rive gauche. Un peu en amont du pont on voit une source salée; de là la route suit, pendant 33 minutes, une langue de terre très resserrée entre le pied de la montagne et la rivière, et l'on arrive au second pont. Avant de le rejoindre de dessus un petit mamelon, on commence à apercevoir le village de la Chambre.

Ste-Marie-de-Cuines (851 hab., haut. église 481 m.). A 25 minutes du second pont on traverse le hameau de *Champagne*, dont les misérables cabanes sont enterrées au milieu de très hautes treilles qui s'élèvent plus que les toits. Au-dessus, sur un rocher, se dresse une vieille tour carrée. Ste-Marie, village chef-lieu, n'est qu'à 10 minutes, dominé aussi par une ruine, vieux château tout en lambeaux.

Au sortir de Ste-Marie on traverse la combe et la rivière des Villards en 25 minutes, et l'on arrive sur la côte opposée à St-Etienne-de-Cuines.

Combe des Villards. Très jolie et riche en bestiaux. On y fabrique des fromages très estimés, connus sous le nom de gratteron des Villards. En montant on traverse les villages de *St-Alban* (1278 hab., haut. église 1121 m.) et de *St-Colomban* (2009 hab., haut. église 1109 m.). Les habitants de cette combe ont encore conservé leur vieux costume, et les jours de marché on les voit à St-Jean, les femmes avec leurs robes bariolées de nombreuses couleurs, et les hommes avec leurs culottes courtes. Un chemin à mulet qui traverse le *col du Glandon*, au sommet de la combe, mène sans trop de difficulté à *Allemont* en Oisans. Un autre col

plus à l'ouest, passant au pied des rocs du *grand Glacier* (haut. 2927 m.), est plus difficile, accessible seulement aux piétons, et conduit à la Ferrière, du côté d'Allevard; c'est le *col de la Croix*. Depuis St-Colomban, un chemin à piéton très raide conduit aussi aux cols de *Merlet* et de la *Fenêtre*, qui descendent sur Pinsot, également du côté d'Allevard.

Col de la Magdeleine (haut. 2023 m.). Avant et après les Champagnes, la vue s'étendait déjà sur le plateau de la Chambre et dans la direction de la Magdeleine. Mais c'est entre *St-Martin* et *St-Etienne* que cette vue prend tout son développement et devient fort belle.

En face s'étale à son aise le village de la Chambre; à sa droite, un peu plus bas, on voit *St-Avre*. Au-dessus, à la bifurcation des deux vallées, *St-Martin* et *Notre-Dame-du-Cruet* (180 hab.). Dans la vallée de droite, tout-à-fait en haut, *Montaimon* (1460 hab., haut. église 1451 m.); dans celle de gauche, au-dessus d'un grand escarpement, *Montgellafray* (953 hab., haut. église 1081 m.). Au sortir duquel on voit la route du *col de la Magdeleine* couper en écharpe les pentes de la montagne, s'engager dans les prairies et se diriger vers le col qu'on aperçoit nettement se dessiner sur le ciel. Ce col est traversé par une route muletière qui met en communication la Maurienne et la Tarentaise. Partant de la Chambre, elle redescend par la combe des Celliers à N.-D.-de-Briançon ou à Aigueblanche, suivant qu'on suit le côté gauche ou droit de la vallée. Pour passer ce col par le beau temps on met 6 à 7 heures.

St-Etienne-de-Cuines (990 hab., haut. 486 m.). La route passe sous *St-Etienne* sans entrer dans le village. Elle commence à traverser quelques champs,

puis, après avoir été fort resserrée entre le rocher et la rivière, elle s'engage dans les broussailles et parvient en 4 h. au *Giraud*, dont le torrent fait mouvoir des forges, et où se trouve le haut fourneau de M. Louaraz. C'est là aussi que l'on prend le chemin qui mène dans la combe de St-Hugon par le col des Piarnes.

De là on a la vue de la Grande-Maison et des Chavannes qui est perché sur le rocher au-dessus. Devant, dans le lointain est la Chapelle. En 20 min. en suivant la côte on parvient à :

St-Rémy (676 hab., haut. église 456 m.), village qui a un air coquet, et dans lequel on compte plus de cures et de chapelles que de maisons particulières. Une demi-heure plus loin, se trouve au pied de la montagne une source minérale non exploitée ; elle sourd au pied d'une herse sous une vigne près de la route ; un ruisseau la reçoit dès sa sortie de terre, et mêle ses eaux aux siennes.

En quittant la source on commence à monter le coteau du hameau de *Griwoley*, dont les maisons sont échelonnées tout le long du chemin. L'église est au sommet du coteau, à un peu moins d'un quart d'heure. De là on voit la Chapelle tout près de soi, et comme l'Arc est enfoncée dans une étroite gorge qu'on n'aperçoit pas, on dirait qu'aucun obstacle ne sépare les deux villages. Plus à droite est Gondran, qui se montre déjà depuis longtemps. En face on a toute la vallée qui aboutit à Epierre, et l'on voit route et Arc se développer sur une assez longue étendue. Derrière, la vallée qui aboutit aux Chavannes et à la Grande-Maison.

St-Léger (535 hab., haut. église 422 m.). La route descend ensuite insensiblement au milieu des champs

et des arbres, et arrive dans des aulnaies où elle se bifurque. Si l'on continue à descendre, on passe sous le rocher sur lequel est perché le village de St-Léger, et on parvient sous le monticule qui supporte l'église. Si l'on ne craint pas d'allonger de 20 min., on prend le sentier qui monte et l'on traverse St-Léger, dont toutes les maisons sont entourées de tonnelles en treillages; à leur abord, la route elle-même est recouverte par des vignes. Au sortir du premier groupe de maisons on suit un sentier dans des prairies, et l'on arrive à une descente en lacet au milieu des rochers qui mène rejoindre l'autre route, un peu avant l'église. Depuis les prairies on a une très jolie vue, surtout du côté d'Epière. Après la jonction, on passe au milieu de pâturages au niveau de l'Isère, et après avoir suivi un instant le pied de la montagne par un chemin charmant, très ombragé, on arrive au pont d'Epière, 4 h. 5 min. depuis Grivoley.

St-Pierre-de-Belleville (20 minutes d'Epière, 256 hab.). En quittant le pont d'Epière on suit de nouveau le pied de la montagne, et l'on arrive bientôt à St-Pierre, village au milieu des treillages. On passe ensuite sous *St-Alban-des-Hurtières* (1263 hab., haut. église 528 m.), et l'on monte par un chemin très accidenté et offrant de jolis points de vue à

St-Georges-des-Hurtières (4 h. 45 min.). Pour aller du village aux mines, il faut 40 à 45 min., parce que la montée est des plus raides et des plus fatigantes. Les minerais de fer, extraits et grillés vers le haut de la montagne, sont descendus, traînés à bras d'homme, par un couloir rapide qui passe au-delà du village de St-Georges, jusqu'à la grande route vers le pont qui est entre Aiguebelle et Argentine; ils y sont déposés, et des voituriers les conduisent ensuite dans les divers

hauts fourneaux du pays. — De St-Georges on peut aller dans la vallée du Gellon, au Pontet, en traversant la montagne par le *col du Petit-Cucheron* (haut. 1236 m.). — En suivant une route très boisée qui longe la pente de la montagne, on descend à Aiguebelle, où l'on arrive après avoir tourné le rocher de Charbonnières, 1 h.

CHAMBÉRY A AOSTE PAR LE PETIT-S^t-BERNARD.

Service de la Poste.

	Kilom.
Chambéry à Montmélian	15
Montmélian à St-Pierre-Carouge	10
St-Pierre-Carouge à Albertville.	24
Albertville à Moutiers	28

Grande route jusqu'à Séez, chemin à char et bonne route muletière pour traverser le Petit-St-Bernard. De nouveau, grande route du côté d'Aoste. Service régulier de voitures de Chambéry jusqu'au Bourg-St-Maurice. Deux départs par jour de Chambéry pour Moutiers. Les plus mauvaises voitures de la Savoie, et partant aux heures les plus désagréables. Prix très variables.

Chambéry à St-Jeoire, voyez p. 102.

St-Jeoire à Montmélian, voyez p. 134.

De Montmélian pour aller à Albertville, deux routes se présentent : la nouvelle grande route qui suit les digues de l'Isère, comme la route de Turin (v. p. 139), jusqu'au pont de Chamousset. Là, au lieu de traverser l'Isère, elle continue à suivre la digue de la rive droite de cette rivière pendant 2 h. 10 min., jusqu'au-delà de St-Vital, où elle quitte la rivière pour rejoindre l'ancienne route à 30 min. avant Albertville. Elle n'est pas encore livrée à la circulation.

L'ancienne route est plus longue, mais beaucoup plus accidentée. Elle traverse de jolis et nombreux

villages. Malheureusement, coupée par plusieurs ravins, elle est presque toujours en montées et en descentes, dont quelques-unes sont fort rapides. En approchant de Montmélian, au lieu de descendre vers l'Isère, on passe entre le fort et la montagne, on traverse une partie de la ville et l'on se dirige à mi-côte vers

Arbin (auberge, 704 hab., haut. église 297 m.), situé au-dessous de riches vignobles. De nombreuses antiquités trouvées dans ce village prouvent que c'était là que se trouvait au moins en partie la station romaine. L'église est construite avec des matériaux d'un ancien temple; on voit encore une inscription derrière le chœur. — La route, toujours dominant la plaine de l'Isère, se dirige ensuite sur

Cruet (1244 hab., haut. église 374 m.), où l'on voit une immense carrière qui a fourni en grande partie les matériaux des digues de l'Isère. Des wagons chargés, en glissant sur un plan incliné, portaient les matériaux jusque vers la rivière, et faisaient en même temps remonter les wagons vides. La route traverse ensuite le hameau de *St-Philippe-de-Cravines* et arrive à

St-Jean-de-la-Porte (1127 hab., haut. église 292 m.), dont les vignobles produisent un excellent vin de table. C'est la patrie de Vichard St-Real, savant qui s'est distingué dans l'étude de la botanique, de la minéralogie et de la physique. — C'est au-dessus de ce village que s'élève le mont Cervin (haut. 4700 m.), qui termine de ce côté la chaîne des Beauges. — Au-delà la vallée de l'Isère, qui devient de plus en plus belle et de plus en plus riche, s'élargit, et l'on entre dans un bassin en forme de demi-cercle, surnommé le *Rognon de la Savoie*, au sommet duquel se trouve la ville de

St-Pierre-d'Albigny (3437 hab., haut. 397 m., auverges Croix-Blanche, Soleil, Alpes). Bien bâtie, dans une charmante situation, abritée complètement des vents du nord, la végétation y est très active et une des plus précoces de la Savoie; elle devance de trois semaines celle de Genève. De nombreuses antiquités trouvées dans les environs montrent que les Romains avaient su apprécier la position avantageuse de ce pays. Au pied du col du Frêne, un des principaux passages des Beauges, le commerce y est actif.

Ruines de Miolans. Un peu au-delà de St-Pierre, la route traverse le hameau du *Bourget*, au-dessus duquel, à plus de 250 m., se dressent, sur un rocher presque à pic, les ruines du château de Miolans. C'était l'antique manoir de la famille des Miolans-Montmayeur, l'une des plus anciennes de Savoie. Cette famille s'étant éteinte en 1523, le château fut acheté par Charles III, duc de Savoie, qui en fit un point stratégique important pour défendre la vallée de l'Isère. Plus tard, en 1694, le château fort fut transformé en prison d'Etat, et, malgré sa position, on raconte qu'un des prisonniers parvint à s'échapper en se laissant glisser le long du rocher à pic, soutenu simplement par des lanières formées des lambeaux de ses draps et de ses ouvertures. Maintenant, les constructions privées de toits sont toutes en ruine, les voûtes elles-mêmes sont effondrées; et l'on ne trouve plus qu'un squelette informe de l'ancien château. Depuis la terrasse, on jouit d'une vue admirable sur la vallée de l'Isère et l'entrée de la vallée de l'Arc. Pour aller à Miolans, il faut, si l'on suit la grande route, traverser le Bourget et prendre un sentier qui gravit l'escarpement au sortir des maisons. On peut aussi, depuis St-Pierre, suivre un

chemin entre la route et la montagne; on monte moins rapidement et l'on domine constamment la plaine, sur laquelle la vue plane agréablement.

Grésy-sur-Isère. Après le Bourget, la route, toujours des plus ombragées, traverse d'abord *Fréte-ri-ve* (889 hab., haut. église 324 m.) en face de la jonction de l'Arc et de l'Isère: puis le gracieux hameau de *Fontaine*, et arrive à Grésy (1472 hab., haut. église 353 m., hôtels de la Poste et de la Croix-Blanche). Riche en antiquités romaines. Plusieurs maisons contiennent dans leurs murs des restes d'inscriptions ou de sculptures. « On peut considérer, dit Albanis Beaumont, cette partie de la vallée de l'Isère, depuis Montmélian jusqu'à Conflans, comme un pays classique digne de l'attention des antiquaires. » De Grésy un pont sur l'Isère fait communiquer avec Ayton et la Maurienne. — La route, au sortir du bourg, s'élève rapidement jusqu'à un plateau couvert d'une abondante végétation et sur lequel se trouve, à droite, le village de *Montaille* (1115 hab., haut. église 424 m.), dominé par les ruines d'un vieux château. On redescend ensuite sur *St-Vital* (489 hab., haut. église 342 m.), d'où la route continue en plaine jusqu'à Albertville en laissant à droite plusieurs villages, *Cléry-Frontenez* (1066 hab., haut. église de Cléry 627 m.), *Tournon* (319 hab., haut. église 440 m.), *Verrens-Arvey* (779 hab., haut. église 494 m.) et *Gilly* (768 hab.). Cette partie de la vallée est une des plus peuplées de la Savoie. La nouvelle route depuis Montmélian vient rejoindre l'ancienne un peu après St-Vital, sur le territoire de Tournon.

Albertville (3801 hab., haut. pont sur l'Arly 359 m., hôtels de la Balance, Etoile du Nord, Royal, de

Londres, Parfaite-Union. Cafés de la Constitution, Million et National. Sur les bords de l'Arly il y a un charmant jardin où l'on peut aller prendre des rafraîchissements au milieu des fleurs). Sur la rivière d'Arly, à peu de distance de l'Isère. Autrefois formait deux villes, Conflans sur la montagne, rive droite de l'Arly, et l'*Hôpital*, sur la rive gauche dans la plaine. Sous Charles-Albert, en 1835, ces deux villes ont été réunies en une seule commune sous le nom d'Albertville. Cependant, dans l'usage, ce nom s'applique spécialement à l'ancien Hôpital ou à la ville basse. La ville haute conservant son nom de Conflans. La ville basse ou Albertville est admirablement située dans un bassin fertile et riant, entouré de charmantes montagnes. Au débouché de la vallée de Tarentaise et du val de Beaufort, sur le passage d'Annecy en Maurienne, communiquant avec le haut Faucigny par Ugine et Mègeve, Albertville est un centre de commerce assez actif, et c'est là la cause de son rapide accroissement. On y a construit dernièrement de vastes prisons centrales : puisse le développement du sens moral les rendre bientôt inutiles !

Tous les jours il y a plusieurs services de voitures pour Chambéry et Moutiers. Service régulier et quotidien sur Annecy par Faverges. Service sur Aiguebelle ; ne part pas d'une manière parfaitement régulière.

Province de Haute-Savoie. Albertville est le chef-lieu de la province de Haute-Savoie, qui appartenait en partie à l'ancien comté de Savoie. Cette province ne renferme que 51 communes, 8,709 maisons, 9,925 familles et 50,872 habitants, 24,843 hommes, 26,029 femmes. La superficie de cette province est de 974,28 kilomètres carrés, soit 52,24 personnes par kilomètre. Quant à l'instruction, sur 400 personnes

34,09 savent lire et écrire, 49,77 seulement lire, et 46,14 ne savent ni lire ni écrire.

Conflans (haut. 468 m.). La route traverse l'Arly et passe au bas de Conflans, qu'elle tourne sans le traverser. Vu du dehors, Conflans offre l'aspect le plus riant et le plus élégant; ce sont de jolies constructions qui s'étagent sur la pente raide de la montagne et qui sortent du milieu d'un bouquet de verdure et de fleurs qui revêt toute cette pente. Mais, si l'on se détourne de la route pour visiter l'intérieur, on ne retrouve plus qu'une ancienne ville à peu près déserte, aux rues étroites, tortueuses et raides, aux maisons noires et mal bâties. Cependant l'admirable vue dont on jouit depuis une terrasse qui sert de place publique, mérite qu'on s'y rende. L'œil plonge sur la plus belle partie et la plus variée de la combe de Savoie, ainsi que sur les chaînes de montagnes qui bordent le cours de l'Isère jusqu'au-delà de Montmélian. Du côté opposé, on a devant soi un magnifique rideau de montagnes qui s'élèvent à une grande hauteur en forme d'amphithéâtres et ont leurs cimes couvertes de glaçons et de neiges. Conflans était autrefois une ville forte, entourée de murailles et protégée par des châteaux. Il défendait l'entrée de la Tarentaise; aussi fut-il plusieurs fois assiégé, pris et saccagé. En 1536, François I^{er} ayant éprouvé une forte résistance devant ses murs, les fit démanteler, ainsi que ses châteaux. En 1600, Lesdiguières fit complètement raser ce qu'il en restait.

Lorsqu'on quitte la rive gauche de l'Arly pour entrer dans la vallée de l'Isère, on voit une belle avenue qui conduit à la *fonderie*, établissement créé par les Français et qui est actuellement loué par le Gouvernement sarde à une compagnie particulière qui y traite

du minéral de plomb argentifère venant des mines de Macot et de Pesey.

Tours (45 min., 592 hab., auberge). L'entrée de la vallée de la haute Isère est étroite et très boisée. La route chemine au milieu de noyers et autres arbres fruitiers. On traverse le village de Tours et on arrive à **La Bâthie** (95 min., 1437 hab.), village adossé au pied de la montagne, à quelques pas de la route, derrière une butte élevée que dominent les ruines de l'ancien château du même nom que le village. La route se développe ensuite suivant des lignes assez droites, traverse un torrent et le hameau d'*Arbine*. C'est dans la gorge étroite et rapide où coule ce torrent que passe un chemin à mulet qui, partant du village de la Bâthie, traverse le *col de la Bâthie* et redescend sur Beaufort après avoir traversé le *Planey* et *Arche*. C'est une course de 4 h. 30 min. — En face d'*Arbine* on aperçoit de l'autre côté de l'Isère, sur un rocher dominant la rivière, les ruines d'un autre château-fort.

Pas de la Roche-Cévens. En continuant, on avance vers un rocher qui semble barrer la vallée et au sommet duquel on aperçoit une rotonde qui sert de chapelle au Calvaire du village de Cévens. Ce rocher resserré tellement la vallée, qu'il a fallu tailler la route dans l'escarpement qui servait précédemment de berge au lit de l'Isère. C'est ce qu'on nomme le Pas de la Roche-Cévens. Un pont y fait communiquer les deux rives et dessert le joli village de *St-Paul* (774 hab.) qui se voyait déjà depuis longtemps de l'autre côté de la rivière, au milieu de la verdure.

Col de Bamont. En passant ce pont et remontant le grand ravin qui se trouve en face, soit sur la rive gauche, en traversant *Les Champs*, *Monselacon* et *La*

Savoie, soit sur la rive droite en passant près de *La Ville* et traversant *Plambois*, on arrive au col de *Bamont*, d'où l'on descend en *Maurienne* sur le village du *Mont-Sapey* (607 hab.), ou sur les hauts fourneaux d'*Argentine*. Le col de *Bamont* est au pied du mont *Bellachat* du côté N.-N.-E. Du sommet de cette montagne (2489 m.), on jouit d'un admirable panorama sur les montagnes de la *Maurienne*, de la *Tarentaise* et de la basse *Savoie*.

La Roche-Cevins (4 h. 40 min., 847 hab., haut. 440 m., *Croix-Blanche*, *Lion-d'Or*). Immédiatement après avoir franchi le *Pas de la Roche-Cevins*, on se trouve dans le village du même nom, qui est comme caché et abrité derrière le rocher qui barre la vallée. Cette position fait que les mouches s'y développent en telle quantité qu'elles y deviennent un fléau. Vers le milieu du siècle dernier, ce village fut pris et brûlé par les *Espagnols*. Maintenant il y existe plusieurs artifices mus par l'eau, et on y fait un grand commerce d'ardoises, dont les carrières sont beaucoup plus haut dans la montagne. Ce sont les plus estimées de la *Savoie*. En sortant de *Cevins*, on aperçoit sur la rive opposée de l'*Isère* le village de *Rognaix* (349 hab.); c'est le dernier de la *Haute-Savoie*. Depuis *Cevins* la vallée s'élargit un peu et devient très fertile jusqu'à

Fessons-sous-Briançon (35 min., 630 hab., haut. 445 m.), premier village de *Tarentaise*, qu'on laisse un peu à gauche de la route, au milieu des ceps et des arbres. En 1838, *M. Mugnier*, propriétaire aimé et estimé de cette commune, fut percé de 47 coups de couteau, vers le soir, au milieu de ses domestiques, par trois hommes déguisés en charbonniers, sans que les auteurs de cet audacieux assassinat eussent été

punis. Un peu plus loin que le village, se voient sur chacune des rives les ruines de deux vieux châteaux, dont l'un est presque entièrement détruit. Ces châteaux, interceptant complètement le passage, appartenaient aux nobles seigneurs de Briançon, qui, dit la chronique, occupaient leurs loisirs à détrousser les passants, tant par *honnêtes moyens, subtiles pratiques, aimables compositions*, que par l'emploi au besoin de *menaces et de force*, le tout autant pour le sérieux et garnir l'escarcelle que pour l'amour des dames. Ce repaire était désigné autrefois sous le nom de *Castrum Brigantium*, d'où l'on prétend que sont dérivées les expressions de *brigand* et *brigandage*. Humbert II, comte de Savoie, mit fin à ces excès en s'emparant de ces châteaux et en les faisant raser. Comme la position est très importante, on en rétablit un en 1536 pour résister à François I^{er}, qui l'emporta d'assaut. Il fut pris aussi par Henri IV en 1600.

Pas de Briançon (30 min. jusqu'au pont de N. D. de Briançon). Peu après le village de Fessons la vallée se resserre de nouveau et forme un défilé long et étroit qui ne laisse de place que pour la rivière et la route; c'est le Pas de Briançon, qui a de 20 à 25 minutes de long. Aux deux extrémités, des ponts font communiquer les deux rives. Celui qui est en amont, d'une construction hardie, est d'une seule arche appuyée sur deux rochers. Tout à côté se trouve une petite chapelle très renommée dans le pays pour faire venir la pluie et ressusciter momentanément les enfants morts sans baptême. C'est *Notre-Dame-de-Briançon*. Sa position dans ce lieu sauvage et désert, au milieu d'une langue de terre enfermée entre les eaux écumantes de l'Isère et de hauts rochers noirs coupés à

pic, est des plus pittoresques. Une fente de rocher profonde au fond de laquelle un torrent, venant du col de la Magdeleine, se précipite en cascade, vient encore ajouter de nouvelles beautés à ce site sévère.

Aigueblanche (4 h., 527 hab.). Après avoir tourné le rocher qui est en face de la chapelle, on aperçoit sur la gauche la belle *cascade de la Glaise*, dont les eaux se précipitent du *col de la Louss*. Puis la vallée s'élargit et forme un beau bassin ovale qui est désigné, à cause de sa fertilité, sous le nom de *Jardin de la Tarentaise*. En haut de ce bassin, à gauche, tout près de la cascade, s'aperçoit, au milieu des arbres, le village de *Petit-Cœur* (243 hab.), dominé par les ruines d'un château. C'est là que passe le route muletière de Moûtiers à Beaufort (V. Vallée de Beaufort). Un peu plus bas et plus en avant, est *Grand-Cœur* (340 hab.). La route y passait autrefois, et comme cet ancien tracé est ombragé par de superbes noyers, nous conseillons encore aux piétons de le suivre ; le nouveau, qui évite toute montée, est entièrement dépourvu d'ombrage. En face, de l'autre côté de l'Isère, s'ouvre la belle et large vallée qui aboutit au *col de la Magdeleine* (haut. 2023 m.). On passe l'Isère sur un pont près d'Aigueblanche, et l'on traverse les villages de *Bellecombe* (.304 hab.), *St-Oyen* (238 hab.), et *Doucy* (734 hab., haut. église 927 m.) et puis l'on remonte le *val des Celliers*.

Aigueblanche est à l'extrémité du bassin qu'on vient de parcourir. C'est une petite ville, bien bâtie, à l'air coquet, au milieu de vignobles très estimés. But de promenade pour les habitants de Moûtiers, on y voit de nombreux cafés et restaurants ; le meilleur est la Croix-Blanche.

Au sortir d'Aigueblanche, la vallée se réduit à une fente de rocher qui sépare la montagne en deux, et au fond de laquelle coulent les eaux de l'Isère. On voit au loin, entre les parois de cette échancrure, une montagne aiguë et pyramidale ; c'est le *rocher de la Chale* ou de *la Laze*, qui domine la vallée des Allues. La route est obligée de s'élever à une certaine hauteur pour traverser l'étroit défilé, au débouché duquel on aperçoit, au fond d'un joli petit bassin, d'abord les salines, puis ensuite la ville de

Moutiers (25 min., 2072 hab., haut. place du Marché 487 m., hôtel de la Couronne, bonne cuisine, des Diligences, café Ménond et Solier).

Tous les jours voitures pour Albertville et pour le Bourg-St-Maurice.

La ville de Moutiers est tellement entourée de hautes montagnes, et les trois vallées qui aboutissent au bassin triangulaire où elle est située sont si resserrées et si étroites, que, lorsqu'on y est arrivé, on sait à peine par où l'on y est entré et comment l'on en sortira. Moutiers doit son nom et sa fondation à un monastère bâti au 5^e siècle à peu de distance de *Darentasia*, ville détruite on ne sait pas au juste à quelle époque. Son origine est tout-à-fait ecclésiastique, et son histoire se lie intimement à celle de son évêché, qui existait déjà au 4^e siècle dans la ville romaine. Les évêques de Tarentaise profitèrent des troubles qui agitérent les Gaules dans le 5^e et le 6^e siècle, pour usurper la souveraineté de la province. Ils en jouirent paisiblement jusqu'au moment où les seigneurs de Briançon leur contestant cette souveraineté, ils appelèrent à leur secours Humbert II, comte de Savoie,

en 1097. Ce prince profita de l'occasion pour s'approprier la Tarentaise au détriment de l'évêque qu'il était venu secourir. Celui-ci et ses successeurs tentèrent de nombreux efforts pour reconquérir leur souveraineté, jusqu'à ce qu'enfin Aimon-le-Pacifique, en 1332, voulant en finir, prit Moutiers d'assaut et fit raser ses murs, ainsi que ses trois portes. Moutiers a un collège et un hôpital. Sous les Français, il y existait une école pratique des mines avec un magnifique cabinet de minéralogie, qui est maintenant relégué parmi les paperasses du dépôt du ministère de l'intérieur, place St-Charles, à Turin. L'établissement le plus curieux à visiter est celui des *Salines*. On y voit d'immenses bâtiments de graduation, remplis de fagots, entre lesquels on laisse suinter l'eau salée pour la concentrer par l'évaporation et lui enlever les matières terreuses qu'elle contient. L'eau concentrée est ensuite conduite dans de vastes chaudières où l'on termine l'évaporation au moyen du feu.

Pierre de Compagnon, qui fut élu pape à Arezzo, le 21 janvier 1276, sous le nom d'Innocent V, et qui mourut la même année, est originaire de Moutiers.

Province de Tarentaise. Moutiers est le chef-lieu de la province de Tarentaise, qui contient 55 communes, 8,667 maisons, 9,276 familles et 45,723 hab., soit 22,171 du sexe masculin et 23,552 du sexe féminin. La superficie totale de la province est de 1807,27 kilomètres carrés; ce qui donne 25,30 personnes par kilomètre. C'est, à cause de ses vastes montagnes, de toutes les provinces de Savoie la moins peuplée proportionnellement. Comparée avec la Savoie-Propre, la différence est de 4 à plus de 3 1/2. En revanche, c'est la province où il y a le plus d'instruction. Sur 100 ha-

bitants 42,08 savent lire et écrire, 25,21 savent lire, il n'en reste que 32,71 qui ne savent ni lire ni écrire. Une remarque curieuse, c'est qu'en Savoie le degré d'instruction suit un rapport inverse de celui du développement de la population : la Tarentaise, province la moins peuplée, est la plus instruite; la Savoie-Propre, province la plus peuplée, est aussi la plus ignorante. Les autres provinces justifient l'exactitude de cette observation sans qu'il y ait d'exception. Cette instruction n'empêche pas la population de Tarentaise de parler entre elle un patois. Voici un échantillon de celui de **Moùtiers** :

Di barrà Tarentaisa
Du puz Dieu de s'ai
Son tri zenti zomô,
Que son amoireu de mei.
L'on è le fi d'on conto,
L'utro è le fi d'on prince,
Un utro è le fi d'on rè.
Et véra, véra, véra,
Sù, sù, sù, sù,
O ché d'amor per mè !

St-Marcel (1 h., 470 hab., auberge). Après avoir traversé **Moùtiers** dans toute sa longueur, on entre dans une gorge étroite et pittoresque, si étroite qu'elle est entièrement occupée par l'Isère et la route. Cette gorge s'ouvre au-dessous du coteau de *Montagny*, surmontée d'un beau château moderne qu'habite l'évêque de Tarentaise.

La route, après avoir cheminé assez longtemps dans le défilé, entre dans une petite plaine où se trouve un

pont sur l'Isère, puis, laissant à droite le hameau de *Plombière*, elle s'élève sur un petit plateau où elle passe entre deux rochers, laissant à gauche deux petits lacs, et à droite, perchée sur un mamelon, l'église de *St-Marcel*.

Détroit du Ciel ou du Clez. Au-delà du village de *St-Marcel*, la route, toujours montant, se trouve soutenue par de fortes murailles, d'abord au-dessus de champs qui descendent rapidement vers l'Isère, puis sur des escarpements abruptes qui dominent cette rivière. A gauche, le rocher est revêtu d'une épaisse couche de tuf, dont les formes capricieuses produisent les plus curieux effets. Sur un point, ce tuf représente une voûte aux nombreux ornements imitant le gothique. Une madone a été placée sous cette voûte et produit le plus joli coup d'œil. En s'élevant toujours, la route, après un coude, parvient au sommet d'un rocher qui domine à une hauteur prodigieuse, près de 300 m., le cours de l'Isère. En ce point la vallée est tellement resserrée qu'elle n'a pas plus de 44 m. de large. C'est ce qu'on appelle le *Détroit du Ciel*. De ce point on jouit d'une très jolie vue sur *St-Marcel*. Autrefois la route longeait le cours de l'Isère, au bas de cet énorme escarpement, mais elle était étroite et d'un entretien très dispendieux. Ce passage est maintenant entièrement abandonné.

Centron. En dépassant le *Détroit du Ciel*, on aperçoit une très jolie plaine, au milieu de laquelle l'Isère coule de la manière la plus calme. Les montagnes de droite, dès leurs bases, offrent de belles forêts; sur la gauche, les escarpements sont garnis de vignobles. C'est dans cette plaine que se trouve le village de *Centron*, qui a conservé le nom des *Centronas*, anciens

habitants du pays. Depuis la route on n'aperçoit que les toits des maisons au milieu de beaux arbres. Un pont est jeté sur l'Isère en ce point, et de l'autre côté de la rivière on voit se dresser le *mont Jouvot* ou *Jovet* (haut. 2552 m.), du sommet duquel on jouit d'une très belle vue.

Villette (4 h. 25 min., 489 hab.). Joli village au milieu de grands arbres. On y exploitait autrefois un très beau marbre. Des missionnaires ont maintenant construit un grand bâtiment juste au-dessus de la carrière et privé l'industrie d'un produit utile et recherché. — Après une descente assez longue et avoir traversé le *nant de la Tour*, on arrive par une belle route plate à

Aime (47 min., 1218 hab., haut. 725 m., hôtel du *Petit-St-Bernard*). *Forum Claudii et Axuma* sous les Romains, *Les Antiquités* sous la république française. L'une des principales villes des *Centrons*, où l'on a trouvé des restes de fortifications romaines très étendues, de nombreuses inscriptions et de vastes canaux souterrains. On voit encore à l'église plusieurs inscriptions. En dehors de la ville, en descendant vers l'Isère, se trouve une construction que quelques personnes disent être un temple de Diane, mais qui est simplement une église vouée à St-Martin, construite avec des débris romains. On y voit de nombreuses pierres portant des inscriptions ou des moulures. C'est un des plus anciens monuments chrétiens de l'antique diocèse de Tarentaise. Au-dessous, encore plus près de la rivière, sont les ruines d'un château féodal qui a appartenu aux *Montmayeur*.—Depuis Aime on peut se rendre dans le val de Beaufort en traversant le col du *Cornet*. A partir d'Aime jusqu'au Bourg, les femmes portent

une coiffure spéciale nommée *frontière*. Cette coiffure, qui a quelque analogie avec celle dite à la Marie Stuart, est fort originale et sied très bien aux jeunes et jolies figures.

Mines de Macot. Depuis Aime on voit, sur la rive opposée de l'Isère, le charmant village de *Macot* (1284 hab.), situé au milieu de noyers magnifiques. C'est sur la commune dont il est le chef-lieu que se trouvent d'abondantes mines de plomb argentifère. Pour y aller, on sort d'Aime en traversant le torrent des *Ormente*, et peu après on laisse la grande route pour descendre au pont de l'Isère, puis, après être remonté au village et l'avoir traversé, on s'engage dans une gorge où l'on a exploité de l'anhracite, et bientôt après, tournant à droite, on suit un chemin à char qui s'élève sur un dos d'âne et conduit en serpentant au hameau de *Charmette*, dont les maisons sont longuement échelonnées le long du chemin. De cette hauteur on a une vue magnifique sur la vallée de l'Isère et les pentes qui la bordent sur la rive droite. Aime est à vos pieds. Sur les pentes s'étalent, au-dessus des vignobles, *Tessons* (500 hab.), la *Thuile*, *Granier* (731 hab.), la *Côte* (872 hab.), la *Bergerie*, *Mont-Valezan-sur-Bellentre* (466 hab.). Le tout est dominé par de vastes pâturages ou de belles forêts. — Un peu au-dessus de la dernière maison de Charmette, on tourne une butte et l'on se trouve dans un frais et riant vallon où les bâtiments d'exploitation de la mine s'étalent au milieu d'une verte prairie. Ces bâtiments, joints à quelques maisonnettes, forment le hameau de la *Roche*. Pour aller à la *Mine*, il faut encore monter une petite heure et s'élever au-dessus des forêts. De ce point, en passant un col qui est peu éloigné, on

peut redescendre sur la vallée du Doron à Champagny. Les mineurs ont aussi frayé un sentier pour se rendre à travers les montagnes de l'exploitation de Macot à celle de Pesey, que le Gouvernement sarde vient de céder, ainsi que la première, à une compagnie qui a su donner une activité nouvelle aux travaux. Ils sont déjà, dans les deux endroits, très considérables. A Macot, on remarque surtout d'immenses galeries taillées au pic, que l'on attribue aux Romains. Mais ce qui est curieux, c'est qu'elles sont pratiquées dans une roche complètement stérile. Comme on ne comprend pas leur utilité, une tradition du pays, rognant beaucoup de leur antiquité, prétend que c'est l'œuvre des seigneurs de Bozel, qui, étant en guerre avec ceux de Salins, firent ces galeries afin de pouvoir traverser la montagne même l'hiver, et aller s'approvisionner de sel du côté du Bourg-St-Maurice, au roc salé d'Arbonne.

Bellentre (4 h. 45 min., 1070 hab.). Au sortir d'Aime, la route longe un escarpement raide et triste, se maintenant à une certaine hauteur au-dessus de l'Isère. A gauche, la vue est nulle ; à droite, elle est très bornée ; Macot et *Sangot* seuls viennent égayer un peu le paysage. C'est à Bellentre que finit la culture des vignes. Au-dessous du village il y a un pont sur l'Isère. Un peu plus loin se trouve un autre pont en face de *Landry* (879 hab.), village qui se trouve au débouché de la vallée de Pesey, au fond de laquelle on aperçoit le *glacier de Belle-Tête*. La route traverse le hameau de *Bonconseil* et continue assez triste le long de hautes berges qui se redressent brusquement au-dessus d'elle. La vue de *Hauteville-Gondon* (1050 hab.); situé sur l'autre rive de l'Isère, égaie seule le trajet. Presque en face de ce village, on entre dans

une plaine assez large, très plantureuse, vers l'extrémité de laquelle on arrive, après avoir traversé un grand torrent, au

Bourg-St-Maurice (4 h. 40 min., 3232 hab., haut. église 854 m., hôtel des Voyageurs et un grand nombre d'autres). On n'aperçoit l'église que lorsqu'on est à quelques pas de la ville, et pour voir les premières maisons il faut déjà être devant l'église. La ville forme une longue rue garnie des deux côtés d'auberges et de cafés. Le commerce de détail y est assez actif.

Voiture tous les jours pour Moûtiers.

Séiez (45 min., 1842 hab., haut. 900 m., auberges). En sortant du Bourg on aperçoit au fond de la plaine le joli village de Séiez, *Saxtum*, ainsi nommé parce qu'il se trouve placé entre six montagnes. Au-dessus s'ouvre et s'élève le val qui aboutit au passage du Petit-St-Bernard. A droite, continue, en faisant un coude presque à angle droit, la vallée de l'Isère, que nous visiterons tout à l'heure; à gauche, au milieu de rochers d'un aspect sévère, existe une autre vallée donnant passage au torrent de la *Versoie* et conduisant par le Chapieu à Beaufort, à St-Gervais ou à Courmayeur. Nous verrons cette vallée plus tard. Peu avant de traverser la *Versoie*, on laisse au-dessus de soi une tour carrée qui date, dit-on, du 4^e siècle. On traverse aussi la *Récluse*, qui descend du Petit-St-Bernard, et l'on passe au milieu du village de Séiez. C'est là que commence, a proprement parler, la montée du Petit-St-Bernard. En se retournant, on jouit d'une très jolie vue sur le Bourg-St-Maurice.

St-Germain (4 h. 20 min. de Séez). Au sortir de Séez, on prend au N. et l'on gravit une rampe assez rapide, pavée de larges pierres plates, qui conduit en 15 min. au village de *Villard-dessus*, et 15 min. plus loin on passe la Récluse sur un pont très élevé, au-delà duquel la montagne présente un point de vue très agréable. Une belle cascade tombe au travers de prairies étagées les unes sur les autres, avec des arbres et un village au-dessus. On voit ensuite, de l'autre côté du torrent, à l'entrée de la vallée d'où il sort, des masses informes de gypse blanchâtre. D'après Deluc, ce serait la *Roche-Blanche* dont parle Polybe, et auprès de laquelle Annibal se posta pour protéger sa cavalerie et ses bêtes de somme, pendant qu'elles montaient au point culminant du passage. Du pont de la Récluse, 50 min. suffisent pour atteindre St-Germain, le dernier hameau habité l'hiver.

Hospice du Petit-St-Bernard (2 h. 25 min. de St-Germain, haut. 2472 m.). On continue de monter en suivant la rive droite du torrent, d'abord d'une manière très raide, puis peu à peu la pente s'adoucit et le chemin se découvre. On jouit alors, en se retournant, d'une belle vue sur la vallée de l'Isère, enfermée au milieu de deux lignes de hautes montagnes du milieu desquelles se détache, à gauche, le glacier du Mont-Iseran. Après 4 h. 25 min. de marche, on passe sous des châteaux, on traverse ensuite la Récluse et on arrive à l'*Hospice*, situé dans un vallon gazonné qui s'étend du N.-E. au S.-E. sur une longueur de 50 m. et une largeur moyenne de 20 m. Cet hospice, fondé dit-on, par St Bernard de Menthon, fut longtemps desservi par les religieux de son ordre. En 1752 il fut incorporé à l'ordre des Ss. Maurice et Lazare. Presque

détruit pendant les guerres de la révolution française, il ne s'est relevé de ses ruines que sous Charles-Félix. Actuellement il est desservi par un abbé qui y réside toute l'année, avec cinq domestiques. Plus de 10,000 voyageurs y sont reçus gratuitement chaque année.

Mont-Valezan et Belvédère. Si l'on veut jouir d'un panorama magnifique, il faut faire l'ascension du Mont-Valezan, qui domine au S.-E. la vallée du Petit-St-Bernard; 4 h. de marche. On voit, sur un escarpement de cette montagne, une redoute construite par les ordres du roi de Sardaigne en 1794 et prise d'assaut par les Français en 1793. C'est probablement la fortification la plus élevée des Alpes. Du sommet du mont (3332 m.), on voit en face, du côté du N., le revers du Mont-Blanc, côté oriental; il s'élève majestueusement au milieu des aiguilles du col de la Seigne, du Glacier, du Mont-Rouge, du Faret et enfin du Gramont, qui forme le devant de ce magnifique tableau. Vers le S., l'œil plonge sur toute la partie de la vallée de l'Isère comprise depuis le Mont-Iseran jusqu'aux environs de Moûtiers; il plane aussi sur la chaîne de montagnes qui sépare cette vallée de celle de Beaufort; dans le lointain on aperçoit la Vanoise couverte de neige, ayant à sa gauche le Mont-Iseran et à sa droite la masse énorme de rochers qui séparent le Doron de l'Isère. — Depuis le *Belvédère*, autre cime qui domine le vallon de l'hospice et dont la montée (4 h. 45 min.) est plus pénible, on jouit d'une vue analogue, plus belle encore, parce qu'on aperçoit une étendue considérable de glaciers, parmi lesquels on distingue celui du *Belvédère*, qui fait partie de celui du Ruitors, celui du *Mont* et enfin celui de la *Magdeleine*, qui est tout-à-fait à l'E.

Colonne de Joux. Au-delà de l'Hospice, on monte par une pente douce au point le plus élevé du passage (2200 m.), d'où l'on voit très bien le Mont-Blanc. A 15 min. de l'Hospice on remarque une belle colonne de marbre cipolin veiné, appelée Colonne de Joux, de Jovis, Jupiter, auquel elle était dédiée. Cette colonne, d'origine celtique, a 7 m. de haut et 1 m. de diamètre. Au N.-O. existent de vieilles mesures appelées Temple de Jupiter, et enfin, à 300 pas, les restes d'un grand cercle, formé de pierres placées de distance en distance. On nomme ce cercle *Cirque d'Annibal*, parce que, selon la tradition, ce fut là qu'Annibal tint un conseil de guerre.

La Thuille (2 h. 15 min., 792 hab., auberge). A peine a-t-on commencé à descendre qu'on laisse à gauche, au-dessous de soi (30 min. de l'Hospice), le petit lac *Verney* au pied du mont *Belle-Face*, dont on fait en 1 h. 15 min. l'ascension. 30 min. plus loin, on trouve la *Cantine des Eaux-Rousses*, petite auberge ouverte toute l'année pour l'usage des voyageurs. On descend ensuite en 45 min. au village de Pont-Servant, où l'on traverse la *Thuile* sur un pont élevé de plus de 30 m. On voit toujours le Mont-Blanc et les pics qui se groupent autour de son sommet, et, en descendant encore 30 m., on arrive à la *Thuile*, ainsi appelé à cause de son pont sur le torrent du même nom. C'est là où se termine la descente proprement dite. La Thuilé est situé à l'entrée d'une gorge et au bord d'une petite plaine au-dessus de laquelle, du côté du S.-E., s'élève le beau *glacier de Ruitors*, que l'on a déjà remarqué depuis le col et qu'on peut aller visiter en 3 h.

Pré-St-Didier (1 h. 50 min., 1002 hab., hôtel de la Poste). A la *Balme* (25 min.) la vallée se rétrécit.

La montagne de droite qui fait face au Cramont dont on cotoie la base, forme, au-dessus du torrent, une muraille élevée hérissée de sapins. 25 min. plus loin, on passe à *Eleva* et l'on revient sur la rive droite pour traverser encore une fois la rivière avant d'arriver au Pré-St-Didier. C'est de la Balme et d'Eleva qu'on monte au Cramont. Le Pré-St-Didier est à la jonction de la Thuile et de la Doire; on y découvre une belle vue du Mont-Blanc, et il y existe des bains d'eau minérale. De là on peut, en allant vers le N., passer à Courmayeur et remonter l'Allée-Blanche.

Vallée de la Doire. Pour aller à Aoste, il faut traverser la Doire et redescendre le cours de cette rivière, qui coule d'abord dans une vallée très étroite. On passe à *Morgex* (1246 hab., le Lion-d'Or) et à *Lasalle* (236 hab.). Après avoir de nouveau passé la rivière, cette vallée devient si étroite que le chemin a été construit sur une corniche taillée dans un rocher à pic, et qu'il domine un affreux précipice, au fond duquel coule la rivière. Ce curieux défilé, d'autant plus important qu'on ne peut passer de l'autre côté de la Doire, est défendu par une porte, deux ponts-levis et un corps-de-garde bâti sur un rocher qui domine le passage. Après *Runace*, *Livrogne*, *Arvier* (952 hab.) et *Villeneuve* (749 hab.), on passe de nouveau sur la rive gauche et l'on rencontre *St-Pierre* (1552 hab.), où la vallée commence à devenir de plus en plus large et de plus en plus belle jusqu'à

Aoste (6 h. 40 min. du Pré-St-Didier, 6920 hab., haut. 598 m., hôtel de la Poste, de l'Ecu du Valais). Fondée, dit-on, par les Salasses 1158 ans avant l'ère actuelle. Toujours est-il qu'elle fut reconstruite par Auguste, d'où son nom est dérivé. On y trouve beau-

coup d'antiquités romaines, parmi lesquelles on remarque un arc de triomphe assez bien conservé, un pont caché en grande partie sous des maisons, un amphithéâtre, une porte à deux façades, une chaussée de 3 m. de largeur sur 10 à 15 de hauteur, percée dans le roc vif, etc. On voit aussi à Aoste une colonne élevée l'an 1544 en mémoire de la fuite de Calvin. Dans la cathédrale on remarque le pavé en mosaïque du chœur. L'église St Ours est très ancienne, et l'hôtel-de-ville est un beau bâtiment tout moderne. — Depuis Aoste on peut se rendre au Grand-St-Bernard, et en continuant à descendre la vallée de la Doire, une grande route conduit à Ivree (73 kilom., 14 à 15 h.), et de là à Turin en 12 h. par Volpiano, ou 15 h. par Chivasso.

SÉEZ A MOUTIERS PAR TIGNES ET BOZEL.

De Sééz en Maurienne par le Mont-Iseran, belle route muletière. De Tignes à Bozel, mauvais passage à mulet. De Bozel à Moutiers, route à chars. De Brides à Moutiers, belle route carrossable.

Ste-Foy (4 h. 50 min. de Sééz, 1574 hab., haut. 978 m., plusieurs auberges). A Sééz on laisse à gauche, au milieu des maisons, la route qui monte au Petit-St-Bernard, et l'on s'engage dans la vallée de l'Isère que l'on va remonter. Elle est d'abord assez large et bien cultivée, puis elle se resserre peu à peu et devient très sauvage. On traverse *Longefoy* (35 min.) qui a un pont sur l'Isère; on passe sous le village de *Mont-Valezan-sur-Sééz* (678 hab.), et la route descend au bord même de la rivière. On aperçoit alors devant soi deux clochers qui se dressent sur de hauts mameçons, à gauche celui de Ste-Foy, jusqu'au pied duquel

on va grimper ; à droite, plus haut encore, celui de *Villaroger* (900 hab.). Après avoir traversé un torrent, on gravit une rampe très raide et on arrive au village de *Ste-Foy*. En montant on a devant soi, à droite vers le S., une magnifique cime neigeuse, au sommet de laquelle personne, dit-on, n'est encore parvenu ; c'est le *mont Pourry* ou *Thurria*. Tout près, au N. de la précédente, est une autre cime beaucoup moins haute, l'*Aiguille-Rousse*, qui domine pourtant assez les montagnes voisines pour que les ingénieurs chargés de dresser la carte de Savoie y aient construit un de leurs signaux.

Cols de Tacqui, du Lac, du Mont et du Clou. Depuis *Ste-Foy* on peut communiquer avec la province d'Aoste par plusieurs cols. Un seul, celui du *Mont*, est praticable, pendant deux ou trois mois de l'année, aux mulets ; les autres sont des plus rudes et des plus pénibles. Ces cols sont, en allant du N. au S., 1° le *col de Tacqui*. En sortant de *Ste-Foy*, on se dirige vers les *Mazures*, qu'il faut traverser pour aller aux quatre cols ; de là on monte jusqu'au *Bonnet*, où l'on passe pour aller aux trois premiers cols, puis prenant à gauche on arrive à la grange de *Suchère* et l'on s'engage entre des rochers abruptes qui conduisent au col. Au-delà se trouvent de grands glaciers qu'il faut traverser en partie pour descendre sur la *Thuile*. 2° Le *col du Lac*. Au *Bonnet* on continue à monter droit devant soi, et on arrive au col, près duquel se trouve un oratoire et un petit lac, puis on redescend dans le *val Grisanche* qui débouche dans la vallée d'Aoste, à *Arvier*. 3° Le *col du Mont*. Quand on est au *Bonnet*, il faut prendre à droite, c'est le chemin le plus battu. On passe à la grange de *Lai-Derre* et l'on redescend

aussi sur le val Grisanche. Ce col est bien moins pénible que les autres. Il y passe souvent des bêtes de somme et des bestiaux. 4° Le *col du Clou*, séparé du précédent par le *mont Ormolune*. Aux Mazures on laisse à gauche le chemin des trois autres cols et l'on passe au *Planey-dessus*. C'est peu après que l'on commence la montée proprement dite; elle est longue et pénible. Comme les deux précédents, ce passage aboutit au val Grisanche.

La Thuile (40 min., auberge). En sortant de Ste-Foy, la route continue toujours à monter. Les deux rives de l'Isère communiquent entre elles par un pont à Ste-Foy, un à la Thuile et un autre intermédiaire.

Brévières (2 h., auberge). Entre la Thuile et Brévières il y a encore deux ponts. Au sortir de la Thuile, la route s'engage de suite dans une longue forêt d'arbres verts. On traverse une magnifique source qui, au sortir de la montagne, tombe de roc en roc et devient si écumeuse et si blanche, qu'on dirait un véritable torrent de lait. Sur la rive opposée, on aperçoit, dominant la vallée, le *glacier de la Marlin*, qui descend du sommet du mont Thurria et se divise en trois branches. Au-dessous sont les hameaux de la *Gurre* et de *Javina*, et, entre deux, de nombreuses et belles cascades abondamment alimentées par la fonte des glaces. Au Brévières on quitte la rive droite de l'Isère pour passer sur la rive gauche.

Tignes (4 h., 4037 hab., haut. 4500 m., mauvaise auberge). On monte d'abord vers une forêt, puis, après l'avoir traversée en passant en un point sur des rochers qui resserrent très étroitement la rivière et surplombent sur elle, on arrive à une plaine assez large et des plus verdoyantes au milieu de laquelle est

placé, à moitié sous terre, le village de Tignes. Je dis à moitié sous terre, parce que les habitants, pour avoir plus chaud, enterrent tant qu'ils peuvent leurs rez-de-chaussée, et les métamorphosent pour ainsi dire en caves prenant jour ras le sol par des soupiraux. C'est à ce point qu'on commence à habiter les écuries, comme nous l'avons dit à Bonneval. En face de Tignes, un torrent se précipite le long d'un rocher à peu près vertical, et forme une puissante cascade.

Col de la Golette. Depuis Tignes, en remontant le torrent qui forme cascade, passant à la *Grange des Archets*, traversant le col de la Golette, désigné aussi, sur certaines cartes, sous le nom de *col de Rèmes*, on se rend dans le *val de Rèmes*, qui débouche dans la vallée d'Aoste, à Villeneuve. Ce passage, très pénible et très dangereux, traversant de longs espaces de glaciers, n'est praticable qu'aux piétons, et encore pendant très peu de temps chaque année. L'*Aiguille de Sassère* (haut. 3763 m.) est au N. du col.

Val de Tignes (1 h. 25 min., 453 hab., auberge). Au sortir de Tignes, la vallée se resserre fortement de nouveau. On traverse trois fois l'Isère, et après avoir passé le hameau de Daille, on entre bientôt dans une plaine aux vastes pâturages, au milieu de laquelle se trouve le village de Val-de-Tignes, plus connu dans le pays sous le nom de *Laval*. De ce village on peut aller dans la haute Maurienne, à Bonneval, par deux cols, celui de l'Iseran (v. p. 171) où passe une bonne route muletière praticable presque toute l'année, et celui du Fond (v. p. 172), accessible seulement aux piétons pendant trois à quatre mois.

Col de Gallse. En remontant, au-dessus du Val-de-Tignes, l'Isère sur sa rive droite, jusque près de

sa source (haut. 3508 m.), et traversant les glaciers qui alimentent cette rivière, on peut passer en Piémont par le col de Galise, praticable seulement aux piétons. On descend dans la vallée de Locana par *Notre-Dame-de-la-Neve* et Cérésole.

Col du Palet (3 h. de Tignes). Si à Tignes on quitte les rives de l'Isère et qu'on se dirige à l'O. vers un petit hameau à l'entrée d'une gorge assez étroite, on trouve un sentier à mulet qui suit cette gorge, la remonte, et bientôt après avoir dépassé la région des forêts, arrive dans une charmante plaine, émaillée de fleurs, où se trouve un assez grand lac, le *lac de Tignes*, entouré de plusieurs granges. La plaine, dans le fond, est dominée par le *glacier de l'Ogla-Molla*. En côtoyant à l'E. ce glacier et traversant le *col de la Laisse*, on peut descendre à Entre-deux-Eaux, et de là dans la vallée de Maurienne. Si au contraire, se maintenant sur la rive gauche du lac, on franchit ou bien on tourne le mamelon qui le borde à l'O. et qui domine les *granges du lac*, on arrive, après une montée assez raide dans des prairies où percent de nombreuses têtes de rochers, au col du Palet où deux sentiers se présentent, l'un à piétons qui descend la vallée de Pesey, l'autre à mulet qui descend celle de Prémou.

Val de Pelsey. Le chemin qui suit cette vallée est le plus mauvais, pourtant c'est le plus apparent, parce qu'il suit une vallée assez large à l'origine et s'ouvrant droit devant le col. On descend d'abord près du petit *lac de Cracalery*, peu après lequel un petit sentier à droite conduit entre deux hautes parois de rochers au *col de la Tourne*, désigné par erreur sous le nom de Palet dans la carte de l'état-major, d'où l'on redescend dans la plaine du lac de Tignes. La vallée se resserre,

devient pierreuse, très accidentée et d'une traversée pénible jusqu'à la plaine de la *Gure* et des *Lanches*, 3 h. 30 min. du col, point où l'on commence à retrouver les forêts. Avant d'y arriver, on laisse à gauche, au-dessous de soi, la *grange d'Estralet*, située auprès d'un joli lac et d'où l'on peut, en traversant le *col de Valgeret*, rejoindre la vallée de Prémou; et l'on a pu admirer à droite, au-dessus de sa tête, les glaciers qui, descendant du mont *Thurria*, alimentent de belles et nombreuses cascades.

Mines de Peisey (haut. 1836 m.). 20 min. après les *Lanches*, on arrive à l'établissement des mines, qui se trouve au pied du rocher, sur la rive gauche du torrent, au milieu de prés et de bouquets de mélèzes. Le filon de Peisey est de plomb argentifère; il fut découvert en 1714, mais l'exploitation ne commença qu'en 1742. Deux fois on a essayé l'exploitation par l'État, et deux fois on y a renoncé. L'État y perdait, les sociétés particulières y gagnent. Le filon est maintenant très appauvri; aussi les travaux y sont peu considérables. Macot absorbe presque toute l'activité qui régnait autrefois ici. En quittant la mine, on passe sur la rive droite, que l'on suit jusqu'à Landry en traversant les hameaux de *Nancruet*, du *Moulin*, et en passant au-dessous du village de *Peisey* (1511 hab.). A *Landry* (1 h. 35 min. des mines, 879 hab.), joli village situé au débouché du val de Peisey, dans la vallée de l'Isère, on trouve deux chemins pour rejoindre la route provinciale: l'un, plus court et praticable aux chars, descend tout droit vers l'Isère, qu'on traverse sur un pont; l'autre, simple sentier, plus long (40 min.) mais plus agréable, longe le pied de la montagne et va aboutir au pont de Bellentre.

Val de Prémou. Une fois au sommet du col de Palet, au lieu de descendre dans le val qui s'ouvre en face, il faut encore monter un peu à droite jusqu'à la *Croix de Frêtes*, et l'on voit devant soi un autre val qui, au lieu de se diriger vers le N.-N.-O., comme le précédent, se dirige vers le S.-S.-O.; c'est le val de Prémou. Dans le haut se trouvent trois petits lacs. En descendant on suit la rive droite du torrent qui coule presque toujours dans une gorge étroite et profonde entre des rochers à pic, où l'eau bouillonne et forme des cascades. Le chemin se maintient à une certaine hauteur sur les escarpements de cette étroite vallée. En face s'étale le *glacier de Prémou*; on passe ensuite au-dessus de la *grange de la Plagne*, et après avoir dépassé la *grange de Leisonney*, on traverse le torrent pour suivre la rive gauche jusque près de Champagny, où l'on revient sur la rive droite et où l'on quitte la gorge sauvage dans laquelle on a cheminé pendant 4 h. 30 min. *Champagny* (1026 hab.) est la patrie de Pierre de Tarentaise, élu pape en 1276, sous le nom d'Innocent V.

Bozel (1468 hab., auberge). A Champagny la vallée s'ouvre et l'on respire largement. C'est au milieu de cette vallée que se trouve le joli village de Bozel, chef-lieu de mandement. En face, de l'autre côté du Doron, s'ouvre le *val de la Rivière*. On voit aussi du même côté, sur la hauteur, le village de *St-Bon* (983 hab.), qui s'aperçoit d'une très grande distance. De Bozel un sentier dont nous avons déjà parlé, conduit à Macot en passant par les mines.

Combe du Doron. De Bozel, en remontant le Doron tantôt sur la rive droite, tantôt sur la rive gauche, traversant *Planay* et la *Croix*, on arrive à *Pra-*

lognan (4047 hab.). C'est là que l'on quitte la combe du Doron pour prendre une petite combe latérale qui aboutit au col de la Vanoise, d'où l'on descend sur Thermignon en Maurienne (v. p. 177). Si, au lieu de passer la Vanoise, on laisse Pralognan à gauche et on continue à suivre le val du Doron, on trouve à son extrémité supérieure, après avoir traversé les *Die*, *Prioux*, la *Motte*, le col de Chavière qui mène aussi en Maurienne, à Modane (40 h. depuis Bozel) et le col d'Aussois qui descend sur le village de ce nom (v. p. 180). Le long du val Doron, entre Pralognan et les cols que nous venons de citer, s'étalent les *glaciers de la Vanoise*.

En descendant de Champagny ou de Bozel, on peut se rendre à Mouÿtiers en suivant un chemin qui se maintient toujours à une certaine hauteur sur le flanc droit de la vallée et qui traverse *Tincave*, *Villemartin*, *Montagny* (794 hab.) et *Fessons-sur-Salins* (350 hab.). De la Croix de Fessons on jouit d'un panorama magnifique sur les diverses vallées de la Tarentaise. — Plus bas, sur le même trajet, se trouve un bon chemin à char, qui de Bozel se dirige sur la *Saulce*, et passant au-dessus de Salins, descend sur Mouÿtiers. C'est la route la meilleure et la plus courte.

Brides-les-Bains (4 h. 40 min. de Mouÿtiers, 4 h. 30 min. de Bozel, 478 hab., haut. 540 m. Pension des Bains, hôtel de la Couronne et auberges).

A l'arrivée des diligences de Chambéry à Mouÿtiers, une voiture attend les voyageurs, 4 fr. ou 4 fr. 50 cent. On trouve aussi à l'hôtel de la Couronne, à Mouÿtiers, des voitures à volonté qui conduisent à Brides.

Peu après la Saulce, une très jolie route carrossable descend vers le torrent du Doron, le traverse sur un

beau pont, et aboutit à Brides, coquettement situé sur un petit plateau au milieu des arbres. Ses maisons bien blanches se remarquent de loin, et donnent au village un air de propreté qui séduit. De création toute nouvelle, ce village doit son existence à la réputation toujours croissante de son établissement thermal. Cet établissement, à l'extrémité des maisons, au milieu de jardins, est composé d'un avant-corps de bâtiment avec portiques, contenant un beau salon, et flanqué de deux ailes où sont des salles de rafraîchissement, de travail, de lecture, de conversation, une grande salle à manger et une cuisine. L'étage supérieur est entièrement consacré à des appartements destinés aux baigneurs. De cette première construction, deux escaliers conduisent au véritable bâtiment des bains, qui est sur le derrière, à un niveau inférieur. Il est semi-circulaire, et les cabinets de bains, de douches, d'étuves, rayonnent tout autour d'un vaste corridor de service. A quelque distance, en suivant une jolie promenade qui remonte le torrent du Doron, on arrive à l'ancien établissement qui dépend du précédent. C'est un petit bâtiment au milieu duquel sourd la source thermale, dont une partie est réservée à alimenter plusieurs piscines pour l'usage des baigneurs. Sur la façade, une inscription rappelle que c'est aux efforts du docteur Hybord que l'on doit le développement des bains de Brides. — Dans les environs, de charmants bois, de belles forêts, des sentiers accidentés, de nombreux villages et hameaux offrent des promenades tout à la fois agréables et variées.

La Perrière (600 hab.). Depuis Bozel on peut aussi se rendre à Brides par la rive gauche du Doron. Ce chemin moins bon est peut-être plus pittoresque.

On quitte la rive droite peu après être sorti de Bozel, et l'on traverse d'abord le hameau de *Carray* situé sur une éminence, ensuite le village de la *Perrière*, duquel dépendaient autrefois les bains de Brides, qui ont souvent été désignés sous le nom de *bains de la Perrière*.

Combe des Allues. A Brides même s'ouvre la combe des Allues, qui tire son nom du village des *Allues* (1362 hab.), qui est à son entrée à peu de distance des bains. Avant d'y arriver, tout-à-fait à l'entrée de la combe, se trouve un magnifique bois nommé le *bois de Cythère*. La beauté de ses ombrages, sa fraîcheur et la proximité de l'établissement thermal en font pour les baigneurs un but fréquent de promenade. La combe est riche en pâturages et semée de plusieurs hameaux. Elle se termine à de hautes montagnes neigeuses et à un glacier qui ne laissent point d'issue, mais des cols latéraux conduisent d'un côté dans les combes de la *Rivière* et du *Doron*, de l'autre dans le val de *Belleville*. De Brides au glacier des Allues il y a 4 h.

Salins (20 min. de *Moutiers*, 309 hab., hôtel des Bains, auberge). De Brides à *Moutiers* il existe une belle route carrossable sur la rive droite du *Doron*, et un sentier très pittoresque et très frais sur la rive gauche. Ce chemin, un peu plus long que le premier, est aussi beaucoup plus agréable pour les piétons; c'est une charmante promenade, qui est très bien entretenue sur une longue étendue du côté de Brides. On traverse un bois touffu à une grande hauteur au-dessus du lit du *Doron*, puis on arrive au milieu de champs cultivés qui entourent le village de *Villaraurin* (259 hab.), d'où l'on descend rapidement sur *Salins*, joli groupe de maisons, but de promenade depuis *Moutiers*, et

très animé l'été par suite de son établissement de bains. C'est là que les sources salées, utilisées aux salines de Moutiers, sortent de terre. Une partie de l'eau est employée comme moyen curatif. Les baignoires sont en marbre, et le malade se trouve dans un courant continu, l'eau étant assez abondante pour qu'on la laisse se renouveler librement pendant tout le temps du bain. Un bel hôtel est situé en face de l'établissement des bains. De Salins à Moutiers existe une belle et large route complètement plane.

Val de Belleville. C'est à Salins que vient aboutir le grand val de Belleville; son entrée est très sauvage et très abrupte, mais l'intérieur contient de vastes et beaux pâturages semés de nombreux villages et hameaux. En remontant la rive droite du torrent, on trouve les villages de Villarlurin, *St-Laurent-de-la-Côte* (357 hab.), *St-Martin-de-Belleville* (2285 hab., auberge), *St-Marcel*, (470 hab.), tous chefs-lieux de commune. Au-delà, les hameaux et les granges se succèdent encore jusqu'en haut de la vallée d'où l'on aboutit en Maurienne, à *Bonvillard* au-dessus d'Orelle, par un très mauvais et très rude passage à piéton, traversant des glaciers et franchissant le *pas de la Montée du Fond*. Du côté opposé, en traversant le torrent un peu au-dessus des *Bruyères*, un autre chemin fort rude aussi, bien que moins mauvais que le précédent, va rejoindre le col des Encombres. — Sur la rive droite du torrent, à partir de Salins, existe une route meilleure et plus suivie que la précédente. Elle passe au-dessous de *Fontaine* (282 hab.), dont on aperçoit l'église depuis la vallée du Doron; traverse *St-Jean-de-Belleville* (4349 hab.), au-dessus duquel s'ouvre la petite *combe de Nambrun*, au sommet de laquelle deux passages

conduisent en Maurienne : le plus à l'E., à Hermillon, près St-Jean-de-Maurienne ; l'autre, à la Chambre. De St-Jean-de-Belleville on descend à la *Combe*, puis on passe le torrent pour aller sur la rive gauche, aux *Frênes*, ensuite à St-Martin-de-Belleville, d'où l'on revient sur la rive droite passer au *Châtelard*, et s'engager dans le *val des Encombres*, qui conduit au col de ce nom par le *Préau*, *Gittamelan*, les *Carioz* et la *Perdrix* (v. p. 182). Des Frênes on peut éviter de passer à St-Martin en prenant un raccourci qui, traversant *Villaranger*, aboutit au Châtelard. C'est dans le val de Belleville qu'est né Jean de Belleville, cuisinier du Comte-Vert, de 1348 à 1367, qui s'est immortalisé en inventant le gâteau de Savoie.

Combe des Avanchers. De Mouâtiens, en traversant le Doron au-dessus des salines, on peut descendre, par un joli sentier qui longe l'Isère, à Aigueblanche, en suivant la rive gauche de cette rivière. Ce sentier, en sortant du défilé qui sépare les deux villes, se trouve dans la petite combe des Avanchers, qui est assez ouverte mais très courte, combe que l'on peut visiter aussi en passant par Aigueblanche. Elle contient deux villages, le *Bois* (354 hab.) et les *Avanchers* (865 hab.). Vers le sommet de la combe, en passant le *col du Golet*, on descend dans le val de Belleville, à *Villardy*, entre St-Jean et Fontaine. D'Aigueblanche ou du sentier de la rive gauche de l'Isère, on peut monter à la tour du Bois, d'où l'on jouit d'une fort jolie vue ; grimper encore jusqu'à un col qu'on nomme la *Coche* et où se trouvent des châteaux et un lac très pittoresques, et descendre sur Fontaine, à l'extrémité inférieure du val de Belleville, et de là Salins, Mouâtiens. C'est une très jolie promenade de 4 h.

AYTON A ALBERTVILLE.

Service de Poste.

Kilom.

Aiguebelle à Albertville. 24

Un service de voiture plus ou moins régulier existe entre Albertville et Aiguebelle.

On peut se rendre du pont d'Ayton à Albertville par deux chemins. Le premier remonte un peu au pied des montagnes qui bordent le côté gauche de la vallée de l'Isère, se dirige ensuite sur cette rivière qu'il traverse, et file droit sur Grésy où il rejoint la grande route de Chambéry à Albertville. Quand la nouvelle route le long des digues de l'Isère sera achevée, on ne sera plus obligé de passer par Grésy, et le trajet sera fort abrégé. Le second chemin est beaucoup plus pittoresque ; il suit tout du long le pied des montagnes sur la rive gauche jusque près du confluent de l'Arly, où il traverse l'Isère pour arriver à Albertville par une belle avenue qui longe les digues de l'Arly. Le long de la montagne on traverse le *Villard, Ste-Hélène-des-Millières* (1330 hab.) et *N.-D.-des-Millières* (985 hab.).

CHAMBÉRY A GENÈVE PAR ANNECY.

Service de Poste.

Kilom.

Chambéry à Aix-les-Bains 14

Cheval de renfort du 1^{er} novembre à fin d'avril, avec réciprocité.

Aix-les-Bains à Albens 11

Cheval de renfort pour l'année, sans réciprocité.

Albens à St-Donat-d'Alby 8

Cheval de renfort du 1^{er} novembre à fin avril, avec réciprocité.

St-Donat-d'Alby à Annecy 15

	Kilom.
Cheval de renfort du 1 ^{er} novembre à fin avril, avec réciprocité.	
Anney à Cruseilles	17
Cheval de renfort pour l'année, sans réciprocité.	
Cruseilles à St-Julien	16
Cheval de renfort pour l'année de St-Julien à Cruseilles.	
St-Julien à Genève	40
4 kilomètres de faveur.	

Gette route est desservie par plusieurs entreprises de Messageries qui partent tous les jours et même plusieurs fois par jour : soit le matin de 6 h. à 8 h., soit le soir de 6 à 9 h. Le trajet se fait en 9 h. Les prix sont de 9 à 15 fr. Elles ont leur bureau, à Chambéry, dans la rue Montmélan ; à Anney, dans la Grande-Rue ; et à Genève, sur le Grand-Quai. — Très nombreux services d'omnibus, matin et soir, de Chambéry à Aix, 4 fr. à 4 fr. 50 c.

Montée de Lémenc. On traverse Laisse et l'on sort de Chambéry par le faubourg du Reclus. Avant d'avoir quitté les dernières maisons, on commence une montée assez longue qui a été taillée dans la face abrupte des rochers de Lémenc. Aussi, à droite, d'énormes bancs de calcaire, dans lesquels on a ouvert de nombreuses et vastes carrières, s'élèvent au-dessus d'elle, tandis qu'à gauche elle est portée par des murs de soutènement, d'une hauteur considérable. Le beau et fertile bassin, qui s'étend de Chambéry au lac du Bourget, se développe au-dessous de cette montée, et la vue est des plus belles. Cette vue avait tellement frappé Chateaubriant qu'il s'en est souvenu en Grèce, et qu'il la cite dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*. Au milieu de la plus vigoureuse végétation abondent les villages, les hameaux, les gracieuses maisons de campagne. Des montagnes aux formes variées encadrent ce premier plan. Ce sont Joigni, Corbelet, Othran, le Mont-de-l'Epine et le Mont-du-Chat.

Sonnaz (1 h. de Chambéry, 994 hab., cabaret). La montée aboutit à un plateau qui était, il y a peu de temps, encore presque entièrement couvert de superbes châtaigniers. Maintenant ils sont en grande partie remplacés par de belles cultures et des lignes de hautains, arbres à la tête arrondie soutenant des souches de vignes. On laisse à droite l'église de Sonnaz, qui domine un joli vallon dans lequel on exploite du lignite, et l'on arrive à une descente qui aboutit à de vastes marais transformés en culture par suite de travaux de dessèchement.

Montagny et Méry. Depuis cette descente on jouit d'un très joli coup d'œil à droite, sur la base des montagnes qui ferment de ce côté les Beauges et qui se terminent du côté du sud ou de Chambéry par la Dent de Nivolet et du côté du nord ou d'Aix par la pointe d'Azy. A l'extrémité des marais, tout-à-fait à la base de ces montagnes, on voit *Méry* (1029 hab., haut. église 358 m.), village qui a été plusieurs fois entièrement détruit par des incendies. Plus au sud se trouve, sur un mamelon, le *château de Montagny*, qui fut le théâtre d'une action très vive entre les Français et les Autrichiens, et qui est maintenant presque abandonné. Un chemin longeant le talus de la montagne vient de Chambéry; il quitte la grande route en haut de la montée de Lémenc, traverse la Croix-Rouge, laisse le passage de St-Saturnin à droite, passe sous Montagny, à Méry, et rejoint Aix après avoir traversé *Drumettaz* (1065 hab.).

Vivier (40 min., 500 hab., auberge). La grande route touche ensuite au Vivier, village un peu sur la gauche, qui donne son nom à tous les marais des environs, et auprès duquel on a trouvé de nombreuses inscriptions romaines. Du Vivier on peut se rendre à

Chambéry sans suivre la grande route. On tourne le plateau et on longe sa base dans la vallée de Laisse, en traversant *Voglans* (769 hab.), en passant auprès du joli *vallon de Candy*, où se trouve un beau bois de sapins, en laissant à gauche *Chambéry-le-Vieux* (764 hab.) et arrivant par la Boisse. — Au-delà du Vivier la route est complètement plane et très ombragée par des arbres de diverses espèces. On arrive à Aix (4 h. 10 min.) après avoir laissé à droite, tout proche de la route, au milieu d'un pré garni de bouquets d'arbres, les sources sulfureuses froides de Marlioz. Le village du même nom est au-dessus. Et à gauche le

Coteau de Tresserve (30 min. d'Aix, 634 hab., haut. église 317 m.), monticule allongé qui se trouve entre le lac du Bourget et la plaine d'Aix. Couvert d'une brillante végétation et parsemé de très gracieuses maisons de campagne. Charmant lieu de promenade, d'où l'on jouit des points de vue les plus jolis et les plus variés sur le lac et sur les diverses plaines environnantes. C'est sur ce coteau que se trouve un but de course connu sous le nom effrayant de *Maison du Diable*. Au pied du coteau, resserré entre lui et les rives du lac, est situé le *château de Bonport* (50 min. d'Aix par le port Cornin et le lac.)

Aix-les-Bains (2 h. 50 min. de Chambéry, 3850 hab. Population qui se double presque pendant la saison des bains, haut. bains 258 m. Nombreux hôtels et pensions : Guiland, Venat, Dardel, etc., en grande partie fermés l'hiver, jamais assez vastes l'été. Pour tous les détails, voir au Guide du Baigneur.)

Aix communique plusieurs fois le jour avec Chambéry, où l'on trouve des diligences pour toutes les directions. Traversé par les services de Chambéry à Genève. De plus des omnibus conduisent d'Aix au Port-Puer,

en des bateaux à vapeur reçoivent les voyageurs et les transportent 3 fois par semaine à Lyon, en 8 heures.

De nombreux débris d'antiquités attestent de la manière la plus positive qu'Aix date des Romains. Mais était-ce une simple villa, comme le prétend Millin, ou une civitas, ainsi que le soutiennent d'autres auteurs ? Cette dernière opinion est la plus probable; en effet, la dimension de ses *thermes*, qui étaient plus vastes que l'établissement actuel, et dont on voit encore des restes bien conservés dans la pension Chabert, dénotent une grande ville, qui, selon quelques antiquaires, aurait été nommée *Aquæ Gratianæ*. On trouve encore à Aix plusieurs autres débris de monuments romains. Un *arc de triomphe*, probablement du 3^e ou 4^e siècle, élevé par Lucius Pompeius Campanus; il se trouve au milieu d'une cour particulière, derrière l'église. Une portion d'un *temple de Diane* ou de Vénus, d'ordre ionique, dans l'enceinte du château, près de l'arc de triomphe. Dans la cour du docteur Vidal, tout près également de l'arc, on voit un magnifique *tombeau* d'une belle conservation.

Dans le 13^e siècle Aix fut réduit en cendres, mais la ville ne tarda pas à se reconstruire, et passa, au 14^e siècle, sous la domination des comtes de Savoie, qui l'érigèrent en baronnie, devenue depuis un marquisat. Le château du marquis d'Aix est le seul monument qui reste de cette époque (16^e siècle). On admire dans son intérieur un magnifique escalier. C'est dans l'ancienne salle que se donnaient les bals du casino de 1824 jusqu'en 1849, époque où l'on a inauguré le *casino* actuel, gracieuse construction des mieux appropriées aux besoins de luxe et de plaisirs qui se développent tous les

jours de plus en plus dans les villes qui possèdent des eaux.

Ce ne fut qu'au commencement du 17^e siècle que les eaux d'Aix, depuis longtemps négligées, commencèrent à reprendre de la vogue. En 1772, Victor-Amédée III fit construire l'édifice actuel, et en peu d'années les eaux d'Aix jouirent d'une réputation européenne, qui depuis n'a fait que s'accroître et qui ne peut que se développer encore, l'établissement allant recevoir de nouveaux et utiles agrandissements. Un *musée pathologique* fort curieux, contenant des modèles en cire, d'après nature, des principales maladies guéries par les eaux, ne peut qu'augmenter la juste réputation qu'elles se sont acquise.

Les sources minérales sortent de terre à 100 pas de distance l'une de l'autre; elles sont situées en haut et à l'est de la ville. L'une, appelée *Fontaine de St-Paul* ou *eau d'alun*, bien qu'elle ne contienne point d'alun, est employée en partie pour donner des douches aux animaux; l'autre, nommée *eau de soufre*, est très abondante et sert pour les traitements. Deux bornes-fontaines sur une terrasse publique, en montant aux bains, versent à flots des deux eaux pour l'usage du public, et entre deux se trouve une troisième borne donnant de l'eau froide. Les eaux thermales sont administrées, à Aix, dans deux établissements distincts: l'un, appelé *Etablissement-Royal* ou *grand bâtiment*, où arrivent les deux sources; l'autre, nommé *Thermes-Berthollet*. Les simples curieux visitent surtout dans le premier la douche petite locale, la division d'*Enfer*, la douche verticale, le *vaporarium*, la nautic ou *piscine* dans laquelle on nage; le deuxième renferme, outre plusieurs appartements destinés aux

douches et aux étuves gratuites, le *Bain-Royal*, grand bassin où l'on baigne et douche les chevaux.

Aix, tant à l'intérieur que dans ses environs, offre de très jolies promenades, on ne peut plus variées. Nous citerons l'élégant jardin du Casino; celui du château, que son propriétaire met obligeamment à la disposition des promeneurs; la promenade qui se trouve à l'extrémité de la ville et que sa forme a fait désigner sous le nom de *Gigot*: elle est puissamment ombragée par des arbres magnifiques. C'est là que se donnent les fêtes publiques.

Port Puer (45 m. d'Aix, auberge). En sortant d'Aix par le *Gigot*, on trouve à gauche de cette promenade une allée de peupliers et de platanes qui conduit au pont qui traverse le Sierroz. Peu après ce pont, on laisse à droite le chemin de St-Innocent, et bientôt on arrive au Port-Puer, où viennent débarquer les bateaux à vapeur du Rhône. — En sortant d'Aix par l'autre extrémité de la ville et prenant le premier chemin à droite, on arrive, après avoir laissé à gauche le chemin de Tresserve, à un autre port, celui de *Cornin* (25 min.)

Lac du Bourget. Elevé de 227 m. au-dessus de la mer, c'est-à-dire 148 m. plus bas que le lac de Genève, long de 16 kilomètres, large de 5, profond d'environ 80 m., et dont l'écoulement va se jeter dans le Rhône par un canal long de 30 min. appelé canal de Savières. Le bord entre St-Innocent et le Bourget est peu profond, mais entre Bordeau et Hautecombe la pente est aussi rapide sous l'eau qu'au-dessus, de sorte qu'à une faible distance la profondeur se trouve très-grande. En partant du Port-Puer pour faire le tour du lac et se dirigeant vers le sud on voit d'abord l'embouchure

du Sierroz, puis le port de Cornin, le coteau de Tresserve, et au-dessous, vers son extrémité, le château de Bonport, les marais du Viviers, le Bourget, qui donne son nom au lac, avec son vieux château en ruine et l'embouchure de Leisse, Bordeaux et son ancien château, nouvellement restauré, le passage du Mont-du-Chat, l'abbaye d'Hautecombe, Conjux, le Canal de Savières, les ruines du château de Châtillon, Brison, Gresine, St-Innocent, perché sur son joli coteau, et l'on rentre au Port-Puer.

Pendant la belle saison, tous les dimanches un bateau à vapeur fait la promenade du tour du lac. Au Port-Puer et à celui de Cornin, ainsi qu'au Bourget, on trouve toujours des bateaux à louer pour les promenades. Voir le tarif d'Aix au Guide du baigneur.

Hautecombe (1 h. 30 min. d'Aix, auberge). La plus intéressante excursion qu'on puisse faire sur le lac est une visite à l'abbaye d'Hautecombe. Elle fut fondée par Amédée III en 1225, et, dès cette époque, elle servait de lieu de sépulture aux princes de la Maison de Savoie. Le monastère actuel date de 1743. Dévasté et transformé en une espèce d'usine en 1793, il fut restauré, en 1824, avec assez peu de goût, sur les dessins de l'ingénieur Melano. On remarque à l'intérieur de l'église un tableau de S. Bernard peint par Serrangeli; un groupe en marbre de Carrare, exécuté par Cacciatore; des peintures à fresque des artistes Vacca et Gonino; les tombeaux des princes Amédée V, Amédée VI, Amédée VII, Humbert III. On voit encore, à la gauche du sanctuaire, le monument de Louis I^{er}, baron de Vaud, et de Jeanne de Montfort; à sa droite, celui des comtes Aymon et Yolande; et derrière le maître-autel, celui de Boniface de Savoie,

archevêque de Cantorbéry; près de la porte de la sacristie, le magnifique mausolée de Pierre de Savoie; et, dans l'autre nef, celui d'Anne de Zœhringen. On admire en outre une multitude de bas-reliefs, de cariatides, de petites statues exécutées, ainsi que les tombeaux, en pierre de Seyssel. Derrière l'église se trouve la chapelle de S. André, remarquable par les tableaux du maître-autel, par ses vitraux et par sa petite sacristie, destinée à servir de tombeau aux moines de la maison. — Les religieux d'Hautecombe appartiennent actuellement à l'ordre de Cîteaux; ils portent une soutane blanche, avec une chasuble et un chapeau noir.

Fontaine intermittente. Près d'Hautecombe est la tour ou phare de *Gessens* du haut duquel la vue embrasse le lac dans toute son étendue, et où J.-J. Rousseau écrivit l'une des plus belles pages de l'*Emile* sur le lever du soleil. 15 min. plus haut, sous un bouquet de marronniers, au fond d'un petit entonnoir de verdure, jaillit une fontaine intermittente, nommée la *Fontaine des Merveilles* (haut. 323 m.). Les périodes d'apparition et de disparition de l'eau n'ont rien de régulier.

Colline d'Aix. En gravissant la colline sur laquelle Aix est bâti en amphithéâtre, on arrive en 10 min. au *jardin Chevally*, d'où l'on jouit d'une vue générale du bassin d'Aix, sans être obligé de l'acheter par une course pénible et longue. La *terrasse de la ferme Vidal* offre aussi une très jolie vue, qui est encore plus étendue en poussant jusqu'à la *Roche du Roi*, au-dessus de *Marlioz*, 20 min. En allant au *Biolay*, 30 min. de la ville, on a un point de vue toujours de plus en plus étendu et plus beau. En passant on peut visiter la *carrière des Romains*, qui a fourni les matériaux de la ville antique.

Mouxy (618 hab.) est aussi sur la hauteur à 30 min. d'Aix, et voit la plaine se développer à ses pieds. Plus au sud se trouve *Clarafond* à 1 h. 15 min., depuis la cure, 473 m. de hauteur, on jouit d'un panorama magnifique.

Mont-d'Azy. La montagne qui domine Aix et à laquelle la colline dont il vient d'être question sert de base, est le Mont-d'Azy. Lorsqu'on veut avoir une idée complète du pays, il faut faire l'ascension de la cime du côté d'Aix, appelée *cime du Revers* (3 h., haut. 1558 m.). Depuis là, la vue s'étend au loin du côté de Rumilly et de celui de Chambéry. En face, elle se trouve barrée par la chaîne des monts de l'Épine et du Chat. De nombreux hameaux et villages sont semés dans tout cet espace. Si l'on ne veut pas monter jusqu'au sommet, on peut s'arrêter au *châlet du Revers* (haut. 1498 m.), d'où la vue est à peu près aussi étendue. En redescendant on traverse *Pugny* (489 hab., haut. église 604 m.).

Fontaine de St-Simon (25 min., auberge). Au sortir d'Aix, la route de Genève passe sur le côté gauche de la promenade du Gigot, et se trouve ombragée par de magnifiques noyers jusque vers Saint-Simon, où sourdent des sources ferrugineuses et alcalines dont les médecins tirent un grand parti pour divers traitements.

Cascade de Grésy (45 min. d'Aix, rafraîchissements). Peu après St-Simon, la grande route traverse le Sierroz sur un pont en pierre qui lui fait faire un coude brusque. Immédiatement avant ce pont on laisse à droite la route carrossable qui conduit en Beauges par Cusy. Pour aller visiter la cascade de Grésy, on peut suivre cette route, ou bien mieux encore continuer par celle de Genève jusqu'au premier groupe de

maisons. On descend ensuite vers le Sierroz, et l'on arrive à des moulins qui sont très pittoresquement placés sur les bords escarpés de deux rochers qui forment une espèce d'ancre très profond creusé par les eaux de la Daisse et du Sierroz. Les eaux de ces deux rivières forment dans ce gouffre des cataractes et des cascates très curieuses, et dans leur chute elles font tourner les roues de plusieurs usines placées de la manière la plus curieuse. On peut descendre dans le fond du bassin creusé par les eaux, et on y voit un petit monument élevé à M^{me} de Broc, qui, ayant fait un faux pas, se noya, le 10 juin 1813, sous les yeux de la reine Hortense, sans qu'il fût possible de la secourir. Le village de *Grésy-sur-Aix* (1575 hab.) est un peu plus haut. Tout près on voit au sommet d'un tertre une vieille tour (haut. 340 m., 50 min. d'Aix), que Beaumont prétend être de construction romaine, et se rattacher à un système de signaux par des feux établis pour signaler l'approche des peuples du Nord à l'époque des invasions.

Albens (1 h. 45 min. de la cascade, 1788 habit., haut. église 328 m., auberges). En continuant à suivre la route de Genève, on arrive bientôt à une rampe très raide au sommet de laquelle se trouve *La Biolle* (1724 hab., haut. église 390 m., cabarets); en s'élevant sur les hauteurs à gauche, on jouit d'un très beau point de vue sur le lac du Bourget. Après La Biolle on descend sur Albens, où la route se bifurque; chacune des branches se rend à Genève: celle de gauche, par Rumilly; et celle de droite, par Annecy.

Alby (1 h. 40 min., 1134 hab., haut. 427 m. auberge). En prenant cette dernière on traverse un marais, on passe à *St-Félix* (865 hab., haut. église 385 m.,

Bouvier, bonne auberge, tout en haut du village); on gravit une colline pittoresque, et, après avoir franchi un plateau, on descend rapidement à Alby ou St-Donat-d'Alby, situé au fond d'une gorge creusée par les eaux du Chéran. Le village qu'on laisse à droite est dans une position des plus curieuses, mais fort triste. Les comtes de Genevois avaient autrefois entouré ce village de murs et de châteaux. Après avoir traversé le Chéran sur un très beau pont de pierre d'une seule arche, la route gravit la côte opposée du ravin, et s'élève sur un plateau très accidenté qu'elle traverse, ne rencontrant que quelques habitations éparses ou de tout petits hameaux. Une haute tour sur la gauche attire l'attention, c'est un belvédère construit par un particulier pour jouir d'un beau point de vue. Enfin on descend dans le bassin d'Annecy, ville où l'on arrive par une jolie promenade plantée de platanes et de peupliers.

Annecy (2 h. 50 min., 40,028 hab., haut. le lac 445 m. Hôtels de Genève, de l'Europe, de l'Aigle, etc., plusieurs cafés dans la rue du Paquier).

Dans la rue du Paquier ou rue Royale, il y a plusieurs bureaux de diligences. C'est là où changent de chevaux celles de Chambéry à Genève. Souvent il y a des services spéciaux sur Chambéry, et des voitures d'occasion sur Genève. Il part aussi tous les jours d'Annecy des voitures pour Seyssel, Rumilly, Albertville et Bonneville.

Du temps des Romains il existait une station sur la colline qu'on appelle Annecy-le-Vieux, comme le prouvent les nombreuses antiquités qu'on y a découvertes, mais cette station n'a laissé aucun souvenir historique, on ignore même son nom. Annecy actuel est d'origine tout-à-fait féodale. La ville s'est formée à l'abri du

château, et ce château étant devenu l'habitation de puissants seigneurs, les comtes de Genève, elle s'est développée peu à peu et finit par acquérir assez d'importance pour que le comte Amé III, en 1367, se vit obligé d'accorder aux habitants des franchises municipales qui furent confirmées par un grand nombre de princes. C'est à Annecy qu'est né Robert de Genève en 1342. Il fut, sous le nom de Clément VII, le premier pape d'Avignon. Annecy est une ville industrielle, on y voit un grand nombre de fabriques, deux manufactures de coton, dont une occupe plus de 2000 ouvriers, coutellerie, quincaillerie, tannerie, haut-fourneau, etc. Situé au bord du lac, dont les eaux s'écoulant par trois canaux, font marcher un grand nombre d'artifices, et vont, au sortir de la ville, se réunir dans un beau canal, qui traverse la route de Chambéry et se jette dans le Fier, après avoir, à *Cran*, mis en mouvement de nombreuses mécaniques pour la fabrication du papier, des pointes et des bois de fusils.

On trouve à Annecy de bons pâtisseries et confiseurs. Il y a un cercle où les étrangers peuvent être présentés par les membres. Il s'y publie plusieurs journaux : l'*Indicateur*, feuille spéciale d'avis et d'annonces ; le *Moniteur savoisien*, journal des hommes de progrès ; l'*Echo du Mont-Blanc*, organe du clergé. Abonnement de lecture, papeterie et librairie chez Didier-Monnet. Bains ordinaires et aromatiques.

On remarque, dominant toute la ville, l'ancien château, vieille résidence des comtes de Genève, maintenant devenu une caserne. Le vieux palais épiscopal, où se réfugièrent, en 1535, les évêques de Genève, quand ils furent obligés de fuir devant l'établissement de la réforme. La cathédrale, où l'on remarque dans le

chœur trois bons tableaux. L'église du couvent de la Visitation, où se trouvent exposés au public les restes de S. François de Sales et de Jeanne de Chantal. L'hôtel de ville, le plus beau monument de la ville, construction toute moderne, qui contient à peu près toutes les administrations politiques, judiciaires, financières, municipales, etc. On y voit la bibliothèque et le muséum d'histoire naturelle. Le haras. Enfin la statue de Berthollet et une belle promenade à l'extrémité inférieure du lac. En face, sur les premières pentes de la montagne, on voit d'abord l'hôpital et plus haut le séminaire, bâtiment qui n'a de remarquable que sa dimension. Pour plus de détails, voir *Annecy et ses environs* par Jules Philippe, 1 vol. in-8, 1852.

Les environs d'Annecy offrent de charmantes promenades qui se retrouveront aux diverses routes rayonnant autour d'Annecy, surtout à celle qui, partant de cette ville, longe le lac et va à Albertville.

Division générale d'Annecy. Annecy est le chef-lieu de la division générale qui porte son nom, et qui se compose du Genevois, du Chablais et du Faucigny. En tout 289 communes, 45,915 maisons, habitées par 52,827 familles, composées de 270,510 personnes, 135,189 du sexe masculin, et 135,321 du sexe féminin. Ces personnes sont réparties sur 4563,84 kilomètres carrés, c'est donc 59,27 par kilomètre. L'instruction est un peu moins avancée dans cette division que dans celle de Chambéry, plus de la moitié des citoyens 50,40 sur cent ne savent ni lire ni écrire, et il y en a seulement 25,77 qui savent lire et écrire, plus 23,83 qui ne savent que lire.

Province de Genevois. La province de Genevois a aussi pour chef-lieu Annecy. Elle tire son nom de

Genève, bien qu'elle soit depuis longtemps séparée de cette ville. C'était l'ancien comté de Genevois, qu'Amédée VIII, premier duc de Savoie, acquit, en 1401, en faisant *habilement* valoir ses droits à la succession du comte Robert, qui fut pape ou antipape sous le nom de Clément VII. Il y avait bien des héritiers plus directs, mais c'étaient des veuves; elles furent écartées au moyen de faibles dédommagements.

Le Genevois actuel, car il a souvent changé de délimitation, contient 133 communes, 17,775 maisons, 20,468 familles et 107,474 habitants, se divisant en 53,783 hommes et 53,691 femmes. La superficie est de 1605,73 kilomètres carrés, soit 66,93 habitants par kilomètre. Sur 100 personnes, 23,96 savent lire et écrire, 24,69 savent lire et 54,35 ne savent ni lire ni écrire. On voit par ces chiffres rapprochés de ceux de la Savoie-Propre, que ce sont les provinces de plaine et qui ont une grande ville pour chef-lieu qui sont les plus arriérées.

Pont-Brogny (40 min., auberges). La route de Genève, en sortant d'Annecy, traverse dans toute sa longueur le faubourg de Bœuf, et s'engage dans une vaste plaine où elle suit une ligne parfaitement droite jusqu'au pont de Brogny, où elle arrive en faisant un coude. Ce pont sur le Fier a été nouvellement reconstruit, et fait honneur à l'ingénieur qui en a donné le plan. C'est à Brogny qu'est né, en 1342, Jean Allarmet, gardeur de pourceaux, qui devint successivement évêque de Genève, de Viviers, d'Ostie, archevêque d'Arles, puis cardinal. Il est généralement connu sous le nom de cardinal de Brogny.

Pringy (390 hab.). Au pont de Brogny on laisse à droite la route de Bonneville, et l'on commence une longue montée qui passe à Pringy et tout à côté d'un

vieux château, et, après avoir traversé une forêt de sapins, on arrive sur un plateau très accidenté qui se prolonge jusqu'au

Pont de la Caille (2 h. 30 min. d'Annecy, auberge), nommé aussi pont Charles-Albert, magnifique pont suspendu, en fil de fer, jeté sur le défilé des Usses, et inauguré le 10 juin 1839. Ce pont, qui rivalise avec les plus renommés, épargne aux voyageurs plus d'une heure de trajet. Autrefois la route en serpentant était obligée de descendre au fond du profond ravin et de remonter sur la rive opposée. Le pont est élevé de 200 m. au-dessus du torrent, long de 194 m. et large de 6, y compris les deux trottoirs de 70 cent. chacun. Les cables reposent sur des tours au sommet crénelé. Lorsque du milieu du pont on regarde le fond du ravin, on éprouve un curieux effet de vertige. Si du point qui domine le torrent (il est un peu au-delà du milieu du côté de Genève) on laisse tomber un bloc de rocher, on l'entend se briser en produisant un bruit violent.

Bains de la Caille (hôtel et café). De dessus le pont on aperçoit à gauche, au fond du ravin, des habitations au milieu de la verdure, ce sont les bains de la Caille. Une route carrossable, hardiment tracée dans l'escarpement du rocher, part de l'entrée du pont du côté d'Annecy et aboutit à l'établissement, qui se compose de quatre corps de bâtiments au milieu de jardins et de bosquets. Vu depuis en bas, le pont produit le plus curieux effet; il semble se perdre dans le ciel. C'est surtout lorsqu'il est éclairé par le soleil couchant que le coup d'œil est des plus agréables. On peut rejoindre la route de Genève par un excellent sentier à piétons qui a été établi sur l'escarpement opposé à celui de la route carrossable.

Cruseille (1884 hab., haut. 785 m. Plusieurs auberges). En quittant le pont, une montée assez longue conduit à Cruseilles, situé à l'extrémité méridionale du mont Salève, et dominé par les ruines d'un ancien château qui couronnent un roc isolé. La route suit ensuite les pentes occidentales du Salève, traverse plusieurs hameaux, et, après avoir dépassé *Jussy*, arrive au sommet du *mont de Sion* (788 m.). On a en descendant une admirable vue sur le bassin de Genève.

Le Chable (haut. 557 m. Plusieurs auberges). Au bas de la descente on aperçoit au pied du Salève, à droite, un espèce de vieux château, c'est un reste de l'ancienne chartreuse de Pommiers, fondée en 1179 par Guillaume, comte de Genevois, et actuellement presque toute en ruine. Peu après on traverse les différents hameaux qui composent le Chable, et à l'extrémité desquels se trouve la douane sarde, où l'on visite les paquets à l'entrée. Après avoir descendu une pente rapide et traversé un pays assez désert, on arrive à

St-Julien (1095 hab., haut. seuil de l'église 468 m. Auberges et café).

Omnibus pour Genève deux fois par jour : 60 centimes.

Cette ville était autrefois le chef-lieu de la province de Carouge, qui est maintenant supprimée. Dernière ville et commune du territoire de Savoie, où se réunissent les routes de Rumilly et d'Annecy. Poste de carabiniers qui, à l'entrée et à la sortie, demandent les passe-ports pour les viser.

A peu de distance de la ville on trouve la frontière suisse, qui n'est indiquée que par deux bornes et le changement de système dans le télégraphe électrique.

Les deux fils sardes sont remplacés par un seul fil. Après avoir traversé le *Plan-les-Ouates*, où les troupes du canton de Genève font chaque année un campement, on arrive à

Carouge (15 min. de Genève. Auberges très nombreuses, cafés, restaurants).

Omnibus toute la journée pour Genève : à 15 centimes.

Sur la rive gauche de l'Arve. Tracé pour être une grande ville, se trouve assez désert. Les ducs de Savoie qui l'on construit voulaient lui donner un grand développement pour lutter avec Genève. Belles promenades. Après avoir traversé la ville on passe l'Arve sur un beau pont, et l'on suit une ligne d'arbres bordée de jolies maisons avec jardins, c'est *Plain-Palais*, commune attenante à

Genève (30,000 hab., haut. étiage du Rhône 375 m. Hôtels des Bergues, de l'Écu de Genève, la Couronne, d'Angleterre, la Balance, le Lion-d'Or, le Grand-Aigle, le Rhône, le Lac, et, hors de Genève, des Etrangers. Café et restaurant du Nord. Restaurants la Coquille, Corbet, Chevrard, etc.). Genève occupe deux collines d'étendue inégale, séparées par le Rhône à l'endroit même où ce fleuve sort du lac Léman. 6 ponts font communiquer le quartier de la rive droite, appelé *St-Gervais*, avec celui de la rive gauche ou la cité proprement dite. La ville est très ancienne. César en parle dans ses *commentaires*. Pendant de longues années l'histoire de Genève se résume dans les luttes que se livrèrent entre eux les évêques souverains de la ville, les comtes de Genevois et les princes de la maison de Savoie. Ce n'est qu'à l'époque de la réformation que Genève devint un Etat libre; mais

pour se soumettre à l'influence aristocratique contre laquelle une partie de la population eut toujours à lutter, et qui n'a entièrement été détruite que par la révolution du 7 octobre 1846. Le canton de Genève est le 22^e de la Suisse par l'ordre de son admission dans la Confédération, le 21^e par son étendue et le 14^e par sa population. Le pouvoir législatif est exercé par un Grand-Conseil, composé de 93 députés et renouvelé tous les deux ans; le pouvoir exécutif et administratif, par un Conseil-d'Etat de 7 membres, renouvelé aussi tous les deux ans, mais en alternant avec le Grand-Conseil. La liberté de la presse, de l'industrie et des cultes est aussi large que possible. Tous les citoyens âgés de 21 ans accomplis jouissent de tous les droits politiques; il n'y a aucune exception. L'instruction est établie sur les plus larges bases, aussi Genève a produit un très grand nombre d'hommes célèbres. On cite surtout Estienne, Casaubon et Scaliger, dans la philosophie; Tronchin et Odier, dans la médecine; Jallabert, Trembley, Bonnet, Senebier, de Luc, de Saussure, Pictet, Huber, de Candolle, dans les sciences physiques et naturelles; C. Pictet, dans l'agronomie; l'amiral Lefort et Necker, parmi les hommes d'Etat; J.-B. Say, comme économiste; Sismondi, comme historien; J.-J. Rousseau, M^{me} Necker, de Saussure et Topffer, dans les lettres; enfin de la Rive, Chaponnière et Pradier, dans les arts.

Les *quais* de Genève sont fort beaux et on y jouit de points de vue très variés. Depuis celui des Bergues on aperçoit le Mont-Blanc. Vis-à-vis, sur l'autre rive, se trouve un vaste jardin, promenade, avec un pavillon qui contient le relief de la même montagne par Séné. Derrière ce jardin est la *prison pénitentiaire*. En mon-

tant on trouve la promenade de *St-Antoine* et l'*Observatoire*; plus à droite est la *bibliothèque*, très riche et contenant des manuscrits curieux. Un peu plus haut se voit la *cathédrale* de St-Pierre, à peu près sur le point culminant de la ville, beau monument flanqué au chevet de deux tours, au sommet de l'une desquelles est un belvédère, d'où l'on jouit d'une vue très vaste. Un peu plus loin se trouve l'*Hôtel-de-Ville*, où l'on remarque surtout le grand escalier formé de rampes au lieu de marches, et par lequel on peut monter à cheval. En face est l'*arsenal*. Dans le haut de la ville se trouve aussi le *Musée académique*, où sont de riches collections d'antiques et d'histoire naturelle. En revenant vers le bas on trouve le *Théâtre*, le *Musée Rath*, où sont réunis de beaux tableaux, entre autres une collection d'œuvres d'artistes genevois. Derrière le théâtre est le *Jardin botanique*, avec un beau buste de de Candolle. Au milieu du Rhône on voit la *Machine hydraulique* qui approvisionne la ville d'eau, et l'*Ile Rousseau*, charmante promenade ornée d'une statue du philosophe dont elle porte le nom. Dans le quartier St-Gervais on remarque la *Chapelle anglicane* en style gothique. Autrefois Genève était tout entouré de remparts, ce qui nuisait beaucoup à son développement; maintenant de toutes parts on démolit les fortifications, et la ville prend une grande extension.

CHAMBÉRY A GENÈVE PAR RUMILLY.

Service de la Poste.

	Kilom.
Albens à Rumilly	9
Rumilly à Mionnas	9

Cheval de renfort du 1^{er} novembre à fin avril, avec réciprocité.

	Kilom.
Mioanas à Frangy	12
Cheval de renfort pour l'année, avec réciprocité.	
Frangy à St-Julien	20
Cheval de renfort pour l'année, avec réciprocité.	
St-Julien à Genève	40
4 kilomètres de faveur.	

Omnibus tous les jours partant le matin de Rumilly pour Chambéry, et l'après-midi de Chambéry pour Rumilly ; autrefois il y avait un service de diligences de Chambéry à Genève par cette route, qui est un peu plus courte que l'autre.

Chambéry à Albens, V. p. 224.

Cessens (805 hab., haut. église 702 m.). A Albens, au lieu de prendre la route qui tourne à droite et qui mène à Annecy, on suit celle de gauche, qui est la continuation directe de celle qu'on vient de parcourir. Peu après on aperçoit sur la gauche, perché au sommet d'un haut mamelon, à une assez grande distance, une tour carrée qu'on nomme *Tour de César* et qui est fort ancienne, si toutefois elle n'est pas romaine. Elle se voit surtout très bien quand on vient d'Annecy et qu'on descend la rampe de St-Félix. Cette tour domine le village de Cessens, où passe un chemin qui traverse la montagne et conduit en Chautagne. On y jouit d'une vue magnifique de tout le cours du Rhône, depuis les environs du village de *Genissiat*, sur France, au-dessus de Seyssel, jusqu'à Pierre-Châtel ; la vue plonge aussi sur le lac du Bourget et sur les chaînes de collines qui bordent le *Valromey*, dans le département de l'Ain, au S.-O. de la chaîne du *Colombier*. Du côté du N.-E., la vue commande la grande plaine très mamelonnée qui s'étend depuis la base de la montagne de Cessens jusqu'aux environs du lac d'Annecy, et depuis les montagnes du Vouache et du Sion jusqu'à celles des Beauges.

St-Marcel (679 hab.). La route, toujours belle et plane, parcourt à droite l'extrémité de la plaine d'Albens et de St-Marcel, joli village, avec un vieux château qui se trouve sur un tertre. L'église, derrière le chœur, contient plusieurs inscriptions romaines. A gauche elle suit la base d'une chaîne de collines couvertes d'une magnifique végétation, au milieu de laquelle sont les villages d'*Ansigny* (434 hab.), de *Bloye* (489 hab., haut. église 366 m.) et de *Massingy* (4016 hab., haut. église 537 m.).

Rumilly (2 h. d'Albens, 4353 hab., haut. 270 m., hôtel de la Poste et plusieurs auberges).

Tous les matins il part un omnibus pour Chambéry. Il y a aussi un service régulier sur Annecy qui porte les dépêches.

Rumilly est une ville très ancienne, capitale de l'Albanais, assez manufacturière et ayant de fortes foires et marchés. On y traverse le *Chéran*, qui descend des Beauges et se trouve profondément encaissé entre deux parois de mollasse, lit qui a été peu à peu creusé par les eaux. Dans les sables se trouvent quelques paillettes d'or.

Vallières (4 h. de Rumilly, 899 hab.). Peu après le pont sur le Chéran, au sommet d'une petite montée, on laisse à droite la route d'Annecy et l'on suit un plateau qui aboutit (45 min.) au *Fier*, encaissé comme le Chéran entre deux hautes parois de mollasse ; on le traverse peu au-dessus de sa jonction avec cette seconde rivière, et l'on monte au village de Vallières.

St-André (4 h. de Vallières, 264 hab.). A 40 min. au-delà de Vallières se trouve à gauche un chemin carrossable qui, traversant le village de *Syon* (372 hab.) en face de Lornay, aboutit à St-André. On peut arriver

au même point en partant de Rumilly et en suivant la rive gauche du Chéran et du Fier. On passe à *Lornay* (507 hab.), entre le vieux château perché au-dessus des escarpements du Fier et le village, au milieu de la verdure et des bois. A St-André, la montagne se trouve fendue du haut en bas, et c'est au fond de cette fente que coulent les eaux de la rivière. Un chemin à mulet des plus curieux et des plus hardis a été pratiqué dans cette fente et conduit à la route de Chautagne à Seyssel. Une nouvelle route pratiquée dans la gorge donnera bientôt passage aux voitures. A l'entrée de la gorge, un pont jeté sur le Fier (haut. 297 m.) fait communiquer Lornay et St-André.

Mionnas. A partir de la route qui conduit à St-André, on monte jusqu'au hameau de Mionnas, où se trouve la poste. Toute cette partie de la route, ainsi que celle qui suit, est très sauvage et déserte. A droite se trouve, il est vrai, *St-Eusèbe* (666 hab., haut. église 629 m.), *Thusy* (1240 hab., haut. église 579 m.), *Menthonnex* (943 hab., haut. église 545 m.); à gauche, *Versonnex* (482 hab., haut. église 477 m.), *Bonneguette* (279 hab.) et *Crempigny* (277 hab., haut. église 504 m.), mais tous ces villages sont éloignés de la route, ne s'aperçoivent pas, ou ne se voient que dans le lointain. Le seul sous lequel on passe est

Clermont (500 hab., haut. 622 m.), coquettement placé au sommet d'un mamelon couvert de verdure et dominé par une église et un château. Après avoir pendant quelque temps suivi une route presque plane, on descend une très longue rampe, et, laissant en bas à gauche la route de Seyssel, on traverse les Usses et on arrive à

Frangy (4 h. 30 m. de Clermont, 4483 hab., haut.

329 m. La Poste, l'Ecu de Genève et autres auberges). Au fond d'un profond vallon, sur la rive droite des Ussets, entre des vignobles qui produisent un vin blanc très estimé. Au sortir de Frangy, on monte pendant 40 min. jusqu'au hameau de *Malpas*, ou l'on tourne l'extrémité S.-E. du mont Vouache, et d'où l'on se dirige vers le sommet du mont de Sion (haut. 649 m.), également toujours montant.

Chaumont (665 hab., haut. église 606 m.). Peu après avoir passé Malpas, on voit sur la gauche, perchées sur la dernière arête du Vouache, les ruines d'un vieux château (haut. 644 m.) dominant le village de Chaumont. Ce château, réputé très fort, était très important par sa position; aussi fut-il plusieurs fois pris et repris par les ducs de Savoie et les Genevois. Au-delà, sur les pentes méridionales du Sion, se trouvent *Savigny* (770 hab., haut. église 567 m.), *Epagny* (420 hab.) et *Jonsier* (354 hab., haut. église 668 m.) à gauche de la route; à droite, *Contamine* (436 hab., haut. église 544 m.), *Marlioz* (843 hab., haut. église 576 m.), *Minzier* (569 hab., haut. église 575 m.) et *Chavannaz* (268 hab., haut. église 553 m.), villages qui tous sont presque inaperçus du voyageur.

L'Eluiset (2 h. 40 min. de Frangy, haut. 447 m., auberges). Du sommet du Sion on descend par une route très droite à l'Eluiset, petit hameau où se trouve la douane sarde et où l'on visite par conséquent les bagages à l'entrée en Savoie. C'est là que Théodore de Bèze rencontra Henri IV et lui remit un anneau qu'il avait autrefois reçu de Jeanne d'Albret. En sortant de l'Eluiset, on aperçoit à gauche le village de *Viry* (4887 hab. haut. église 503 m.), où est né le comte de Viry, chargé par la Cour de Turin de plusieurs négociations

importantes dans le siècle dernier. En face, sur la route, est un petit hameau avec une bonne auberge. On traverse au-delà un plateau qui aboutit à une descente, après laquelle on rejoint, à l'entrée de St-Julien (1 h. 40 min.), la route d'Annecy à Genève. V. p. 239.

CHAUTAGNE ET SÉMINE.

St-Innocent (50 min. d'Aix, 903 hab., haut. église 274 m.). Au sortir d'Aix, du côté de la promenade du Gigot, on prend le chemin du Port-Puer jusqu'à une petite distance du pont sur le Sierroz, où l'on quitte ce chemin pour suivre celui qui se dirige à droite. Peu après on arrive au pied d'un coteau sur lequel est assis le village de St-Innocent, où se trouvent de nombreuses et charmantes maisons de campagne, et d'où l'on jouit de très jolis points de vue sur le lac du Bourget et les montagnes voisines.

Brison (55 min., auberge). Après avoir traversé St-Innocent, on trouve, à 15 min., le hameau de *Gre-sine*, d'où l'on descend tout au bord du lac, que la route longe jusque vers son extrémité nord, resserrée entre la rive et la montagne. Sur un point l'espace s'élargit un peu ; on en a profité pour y établir un hameau composé de celliers et d'habitations de vigneron : c'est le hameau de Brison.

St-Germain (814 hab., haut. église 497 m.). Depuis Brison on peut s'élever sur la montagne et la traverser par la gorge de St-Germain. Dans cette course on jouit des plus beaux points de vue, et l'œil embrasse des deux côtés de la montagne un horizon immense. Les amateurs d'antiques peuvent visiter des ruines féodales et se livrer à la recherche de l'ancienne voie ro-

maine. Un chemin se maintenant sur les pentes de la montagne opposées au lac ramène à Aix en 2 heures.

Châtillon. Tout-à-fait à l'extrémité du lac du Bourget, sur un mamelon isolé, se trouve le château de Châtillon, d'où l'on jouit d'une jolie vue sur le lac et sur les plaines de la

Chautagne. On nomme ainsi le pays compris entre le lac du Bourget au S., la montagne à l'E., le Fier au N. et le Rhône à l'O. Le bas est marécageux et très giboyeux ; les côtes contre la montagne sont toutes couvertes de vigne et donnent un fort bon vin.

Chindrieux (4 h. 45 min. de Brison, 1392 hab.). Un peu après avoir dépassé le lac et en face du chemin de Châtillon se trouve une auberge. Ensuite on passe sous Chindrieux, qu'on laisse un peu plus haut à droite. Il en est de même, plus loin, de *Ruffieux* (1054 hab., haut. église 296 m.), qui est aussi sur la hauteur à droite, et l'on arrive à

Serrières (4 h. 20 min., 1208 hab., haut. église 276 m.; auberge 40 min. plus loin, à Mathy), que l'on traverse, ainsi que le hameau de *Mathy*. De ce dernier point une route à char conduit à Chanaz en gagnant les bords du Rhône, passant au hameau de *la Loix* et au village de *Vions* (329 hab., haut. église 347 m.). — La route depuis le lac a été fort améliorée, et on peut même dire établie d'après un nouveau tracé dû à M. Dufour. Mais c'est surtout dans le trajet qu'il reste à faire que ces améliorations sont sensibles. L'ancien chemin à char est devenu sur toute sa longueur une magnifique route carrossable. — Au sortir de Mathy, on suit une belle ligne droite dans la plaine, à l'extrémité de laquelle on s'élève insensiblement sur le coteau, d'où l'on a de jolies échappées de vue sur le Rhône, et l'on arrive à

Châteaufort (4 h.), hameau ainsi nommé des restes d'un vieux château autrefois fortifié qui défendait l'entrée N. de la Chautagne. On descend ensuite sur le Fier, qu'on traverse tout près de son confluent avec le Rhône, et, suivant une route en plaine, on arrive à **Seyssel** (40 min., 1800 hab. sur France et 1619 sur Savoie, haut. le Rhône 255 m.; plusieurs auberges tant sur France que sur Savoie).

Voitures sur Annecy et service régulier de diligences qui vont de Genève à Lyon.

Sur le Rhône, qui sépare la ville en deux parties, dont l'une, sur la rive gauche, est Savoisienne, l'autre, sur la rive droite, est Française. Ces deux parties sont réunies par un pont suspendu. On y récolte de très bon vin et on y exploite des mines d'asphalte. La construction des bateaux y a pris une certaine importance. C'est là que finit la navigation ordinaire du Rhône.

Bassy (637 hab., haut. église 326 m.). En remontant toujours la rive gauche du Rhône, on arrive bientôt aux Ussets, qui se jettent tout près de là dans le Rhône. On les traverse sur des planches ou dans un bateau, suivant qu'il y a plus ou moins d'eau, et, après avoir passé près d'une auberge, on gravit un coteau sur lequel est bâti Bassy. A partir de ce coteau, en amont, le Rhône se trouve jusqu'à la perte resserré et profondément encaissé entre de hautes parois d'une roche blanche, dans laquelle on a ouvert de belles carrières très curieuses à visiter. Elles forment de belles grottes ou vastes souterrains au-dessus du fleuve.

Sémine. La partie de la Savoie qui est enfermée entre le Rhône à l'O. et au N., le Vouache à l'E. et les Ussets au S., se nomme Sémine. — De Bassy on va à

Challonges (697 hab., haut. église 474 m.), village auquel on parvient aussi par une autre route qui traverse les *Usses* sur un pont plus haut que le bateau dont nous avons parlé. De *Challonges* à *Franclens* (314 hab., haut. église 483 m.), *St-Germain* (389 hab., haut. église 448 m.) et la

Perte du Rhône (haut. 300 m.). En ce point, le Rhône est parvenu à ronger tellement les rochers qui lui servent de lit, qu'il les a profondément excavés. Mais, comme les couches supérieures sont plus dures que les couches inférieures, elles n'ont été entamées que sur une faible largeur, tandis que les autres offrent au-dessous des cavités assez grandes pour recevoir toutes les eaux du fleuve quand il est bas, c'est-à-dire en hiver et au printemps. On voit alors l'eau s'engouffrer en mugissant dans la fente étroite des couches supérieures, et reparaitre, cinq minutes plus bas, calmes et limpides. Des blocs de pierres qui sont tombés sur la fente, ayant été retenus par ses bords, la ferment entièrement sur une certaine longueur, de sorte qu'on peut passer le Rhône à pied sec sur cette espèce de pont naturel. Pendant les grosses eaux, c'est-à-dire l'été, les cavités inférieures n'étant plus assez vastes, le fleuve recouvre le tout et la perte du Rhône se trouve ainsi perdue pour les voyageurs. Cette localité est aussi renommée par la quantité de fossiles qu'on y trouve.

Bellegarde (hôtel de la Poste). Sur le territoire de Savoie, il n'y a aucune habitation; il faut traverser le Rhône sur un petit pont appuyé sur deux corniches de rocher, et monter à Bellegarde, petite ville française, à 5 min., traversée par les diligences de Genève à Lyon.

Mont Vouache. Sur la rive savoisienne on trouve de mauvais chemins qui remontent le Rhône; en se

maintenant sur les hauteurs, on passe à *Eloise* (484 hab., haut. église 515 m.). Un peu au-dessous, à *Greisin*, se trouve un pont sur le Rhône. On traverse ensuite *Arcine* (306 hab., haut. église 514 m.), où l'on arrive au pied du Vouache, que l'on suit jusqu'à son extrémité en face du *fort de l'Ecluse*, qui coupe le passage de la rive française, et dont les ouvrages élevés dominent celui de la rive sarde. C'était une ancienne forteresse des ducs de Savoie, rebâtie par Vauban, détruite par les Autrichiens en 1814, laissée en ruine pendant dix années, reconstruite et fortifiée depuis 1824. Ce fort barre complètement le passage du défilé de l'Ecluse, échancre étroite et profonde creusée entre les montagnes de Vouache et du Jura, seule issue qui permette au Rhône de sortir du bassin suisse. On voit depuis le chemin ses eaux se briser et écumer dans un profond abîme. De cette extrémité du Vouache on peut rejoindre la route de Rumilly à Genève près de l'Eluiset, en passant par *Chevrier* (469 hab.), *Vulbens* (818 hab., haut. église 483 m.), *Vallery* (630 hab., haut. église 483 m.) et Viry. Depuis Vulbens, un sentier assez bon conduit au sommet du Vouache. A une certaine hauteur il se bifurque; la partie de droite mène à la pointe extrême de la montagne du côté du Rhône, où est construite une chapelle; l'autre aboutit à une espèce de col d'où l'on peut redescendre, grâce à des lacets et à des escaliers, du côté de la Sémine. Le point le plus culminant du Vouache a 1049 m. d'élévation. — De Vulbens on peut aussi se rendre à Genève par *Chaney*, *Berneux* et *Lancy*.

ANNECY A RUMILLY.

Service de la Poste.

	Kilom.
Annecy à Rumilly	48
Cheval de renfort pour l'année, avec réciprocité.	
Service régulier tous les jours entre les deux villes.	

On sort d'Annecy (V. p. 234) par la route de Chambéry, et, après le rond-point, on prend la première route à droite. Dès le début elle monte d'une manière très raide. Le trajet tout entier est du reste fort accidenté, offrant plusieurs rampes et contre-rampes. On laisse *Chavanod* (675 hab., haut. église 506 m.) à droite, on traverse *Marcellaz* (1185 hab., haut. église 543 m.), et on arrive à Rumilly (V. p. 244) après avoir passé près de *Sales* (905 hab., haut. église 448 m.), où est né, en 1567, S. François de Sales, évêque d'Annecy.

ANNECY A SEYSSEL.

Service de la Poste.

	Kilom.
Annecy à Frangy	27
Cheval de renfort pour l'année, avec réciprocité.	
Frangy à Seyssel	15
Cheval de renfort pour l'année.	

Service régulier de voitures entre les deux villes pour la poste aux lettres. Parfois entreprise de voiture d'Annecy à Lyon.

Bains de Bromine, Annecy (V. p. 234). On sort de la ville à l'extrémité de la rue Royale, et, laissant à gauche la route de Chambéry, on se dirige sur Cran, que l'on traverse. C'est un hameau uniquement composé d'auberges et d'usines. Le canal d'écoulement du

lac d'Annecy y est hérissé d'artifices de tout genre. Un peu plus loin on passe le Fier, au-delà duquel la route continue, en laissant *Meythet* (193 hab.) à droite et coupant les marais d'*Epagny* (368 hab., haut. église 455 m.). A leur extrémité est une auberge, et l'on aperçoit à droite, au pied de la montagne, un nouvel établissement de bains qui utilise une source sulfureuse, la source de *Bromine*. Puis, après avoir traversé la *Balme-de-Sillingy* (774 hab., haut. église 485 m.), *Sallenove* (429 hab., haut. église 446 m.), et passé les *Usses*, on arrive à *Frangy* (V. p. 445).

Après *Frangy*, on traverse de nouveau les *Usses*, et peu après, laissant à gauche la route de *Rumilly*, on s'élève par une longue montée sur un plateau où se trouve le hameau de *Planaz*, par lequel on passe, puis on redescend vers les *Usses*, dont on suit la rive gauche jusque vers le Rhône, où l'on tourne au sud pour arriver bientôt (2 h. 30 min. de *Frangy*) à *Seysssel* (V. p. 249).

LES BEAUGES.

Route carrossable par le Désert, le col du Frêne et Cusy. Il en sera bientôt de même par *Léchaux*. Plusieurs autres routes charretières et muletières.

En sortant de *Chambéry* par le faubourg de *Montmélian*, on quitte la route de Piémont à l'octroi, et l'on passe *Laisse* sur un pont qui est à gauche, puis, presque immédiatement à droite, on s'engage dans la plaine. Le chemin est ombragé et aboutit à l'extrémité orientale du coteau de *Monterminod* si renommé par ses vins.

Laisse (45 min.) qui tire son nom de la rivière sur laquelle il se trouve situé. On passe seulement à côté des dernières maisons du village, qui sont quelques

jolies maisons de campagne et quelques mauvais cabarets, et l'on commence à monter. Mais avant de gravir la montagne, il faut visiter

Le Bout-du-Monde. Après avoir traversé tout le village qui se trouve, en majeure partie, enfermée dans une gorge aux parois rapides, parfois verticales, et qui se resserre de plus en plus à mesure qu'on avance, on se trouve en face d'un bâtiment adossé aux deux parois et barrant le passage. C'est une papeterie qui a appartenu aux frères Mongolfier d'Annonay. A droite une longue et sombre fente de rochers donne passage aux eaux de Laisse, qui descendent de la montagne en écumant, et viennent se joindre, en ce lieu, à celles de la Doria, qui font mouvoir les artifices de l'usine. Il faut monter un méchant escalier, traverser un corridor, et l'on se trouve en face d'un magnifique spectacle. La gorge extrêmement resserrée se termine très près de là par une enceinte demi-circulaire de rochers fort élevés et coupés à pic. D'une échancrure située au sommet du fond de cette enceinte, se précipitent en superbes cascades les eaux de la Doria. Sur les parois latérales, des sources nombreuses et abondantes sortent d'un grand nombre de fissures et se jettent dans un bassin commun, où leurs eaux se mêlent à celles de la grande cascade, elles s'écoulent ensuite en formant une nouvelle chute demi-circulaire des plus gracieuses. Enfermée au milieu de ces rochers et de ces cascades, la vue se trouve très circonscrite; le seul point un peu éloigné sur lequel elle peut se porter est le sommet aride de la montagne de Chaffardon, qui domine la grande cascade. Pour sortir de ce Bout-du-Monde, aucune issue ne se présente; il faut absolument revenir sur ses pas. Les personnes qui, après avoir visité ce site remarquable,

veulent retourner à Chambéry, peuvent, en quittant la gorge, traverser Laisse sur un pont, s'arrêter un moment à une jolie petite auberge, et suivre les digues qui bordent la rive gauche de la rivière. Ce chemin est meilleur que celui de la rive droite, mais sans ombrage. On peut aussi, si l'on n'est pas pressé, suivre, en sortant de la gorge, le pied des coteaux, longer les vignobles de Monterminod, passer à

St-Alban (4504 hab., haut. église 294 m.). Très joli village adossé aux vignobles, avec de belles maisons de campagne, et depuis lequel on jouit d'une vue fort agréable sur les coteaux du côté opposé de la vallée, coteaux qui sont dominés par le Mont-Granier. Sur la gauche l'ouverture de la plaine laisse apercevoir dans le lointain les sommets neigeux des Alpes. De St-Alban on va à Bassens, et l'on rentre à Chambéry par le faubourg du Reclus.

En revenant du Bout-du-Monde, on peut, pour éviter un détour de quelques minutes, gravir une rampe rapide qui longe le bord de l'escarpement de droite, au sommet duquel on rejoint la route des Beauges, qui contourne la gorge et traverse la Doria sur un pont rustique et mousseux désigné sous le nom de *Pont de Palma*.

Cascades de la Doria et grottes. Là encore l'amateur des beautés alpestres doit quitter la route pour suivre un sentier qui précède le pont. Que le mauvais état du chemin ne le retienne pas, ses peines seront largement compensées par la vue d'une magnifique cascade tombant d'une grande hauteur et se trouvant enfermée entre des rochers du pittoresque le plus sauvage. En remontant toujours le torrent on rencontre encore plusieurs autres cascades, mais qui sont loin de valoir celle dont il vient d'être question, et au bout d'une

heure 1/2 on arrive à la source de la Doria. Cet ancre placé au milieu d'un rocher à pic, d'où l'eau sort en formant de suite une cascade. A gauche, en gravissant toujours l'escarpement, on parvient à une grotte dont l'entrée très vaste est en partie masquée par une vieille construction qui montre que des hommes sont venus y chercher un asile à une époque qui n'a laissé aucun souvenir. Cette grotte, connue sous le nom de *Grotte du Nivolet*, se rétrécit et s'abaisse assez rapidement et finit par une simple fissure, dans laquelle s'engouffrent les suintements de la voûte. Elle pourrait contenir un millier de personnes.

St-Jean-d'Arvey (40 min. de Laisse, auberge, 1030 hab., haut. église 566 m.). Après le pont de Palma, la route monte en lacet jusqu'à St-Jean-d'Arvey, où elle se trouve momentanément sur un sol plat. Au-dessus du village se voit le *château de Chaffardon*, que l'on peut visiter quand de la grotte du Nivolet on revient prendre la route des Beauges. A l'extrémité de l'espace plat, un chemin qui descend dans le ravin traverse le torrent et remonte à *Thoiry* (1460 hab., haut. église 646 m.), conduit aussi dans les Beauges, en passant par le *col du Pré*. Depuis cet embranchement, la route tourne les rochers de Chaffardon, et, se maintenant à une assez grande hauteur au-dessus du ravin, monte toujours jusqu'au

Désert (1 h. 15 min., 1526 hab., haut. église 940 m.; auberge sans enseigne, au sommet de la rampe, après avoir passé le pont.) Village placé au milieu d'un joli plateau entre Margéria et Nivolet.

Dent du Nivolet (haut. 1523 m.). Depuis le Désert on parvient facilement au sommet de la dent du Nivolet qui domine Chambéry; mais comme les chemins

ne sont pas bien fréquentés, et par conséquent pas très nettement tracés, un guide peut être utile, surtout si, comme cela a lieu habituellement, on fait le trajet de nuit, pour assister au lever du soleil. Depuis le sommet de la dent, on jouit d'un admirable panorama. La vue plane sur les bassins du Bourget et de l'Isère. D'un côté elle s'étend jusque dans le département de l'Ain, au-delà du lac du Bourget, de l'autre elle embrasse en grande partie la chaîne neigeuse des Alpes françaises et savoisiennes. Le chemin par le Désert, carrossable jusqu'à ce village, est praticable à dos d'âne ou de mulet jusque sur la dent. C'est le seul que doivent suivre les personnes qui n'ont pas le pied réellement montagnard. Mais il en existe plusieurs autres praticables seulement à pied, et quelquefois même dangereux. Depuis St-Jean-d'Arvey on peut remonter la Doria et gravir jusqu'au col (haut. 4085 m.) qui se trouve entre la montagne de Nivolet et celle de Chaffardon. Depuis là il faut encore 4 heure pour atteindre la dent. — Un autre chemin assez facile passe par Monterminod, *Lovettax*, le village et les *prés de Nivolet*. Arrivé à ce point, on peut parvenir au sommet de la dent en montant par l'une des nombreuses cheminées qui coupent le rocher, mais elles sont toutes dangereuses et difficiles, sauf une qu'il faut bien connaître avant de s'y aventurer. Il vaut mieux longer l'escarpement en suivant les prés, environ 4 heure, jusqu'aux premiers châteaux, chemin nullement fatigant. De ces châteaux au sommet de la dent, il faut encore 4 heure.

Depuis Chambéry on peut aussi atteindre ces premiers châteaux, et c'est le chemin le plus court, en passant par Bassens et *Vérel-Pragondran* (407 hab., haut. église 567 m.), mais le trajet est très pénible. — Depuis

Aix un chemin à piétons conduit également au sommet de la dent; mais sans être très mauvais, il est fatigant, étant très long.

Margéria (haut. 4804 m.). De l'autre côté du Désert se trouve la montagne de Margéria, plus haute que la dent du Nivolet, mais offrant à son sommet une vue moins belle, parce qu'elle se trouve environnée d'un trop grand nombre d'autres montagnes. On aperçoit une portion du lac d'Annecy. L'ascension par les Désert est pénible et dangereuse. Il faut la faire par Thoiry et *Tormery*.

Plain-Palais (40 min. des Déserts, haut. 4133 m.). Col qui termine le plateau des Déserts, et où commencent les Beauges proprement dites. A partir de ce point la route descend continuellement, et, traversant *le Noyer* (979 hab., haut. église 827 m.) et *Lescheraines* (743 hab., haut. église 649 m.; auberge), elle arrive au bord du *Cheran*, qu'on traverse sur un pont. Ce torrent sert d'écoulement à toutes les eaux des Beauges. On peut arriver au même point en suivant le côté opposé de la vallée. La route qui est beaucoup moins bonne et plus accidentée traverse les villages de *St-François-de-Sales* (55 min. de Plain-Palais, 936 hab.) et d'*Arith* (4 hour., 4404 hab., haut. église 743 m.). Entre ces deux villages se trouvent sur la paroi coupée à pic d'un rocher les restes d'un aqueduc romain qui a été taillé dans le roc vif, et que les habitants du pays appellent *la Crèche* à cause de sa forme.

Grotte et pont de Banges. Au pont de Lescheraines la route se bifurque en remontant la rive droite du *Cheran*, elle conduit au *Châtelard*, et en descendant sur cette même rive, après avoir cheminé assez longtemps entre les rochers et le torrent, on arrive à *Mar-*

tinez, scierie à eau mue par une belle source sortant du rocher. C'est au-dessus de cette petite usine que se trouve, au sommet du bois et au pied du roc à pic, une belle grotte désignée sous le nom de grotte de Bange. C'est un long couloir généralement assez spacieux, qui pénètre dans le sein de la montagne en descendant assez rapidement. En un point les concrétions avaient resserré l'ouverture et rendu le passage assez difficile, mais il a suffi de quelques journées d'ouvriers pour détruire cet obstacle. On arrive maintenant très facilement à l'extrémité de la grotte, qui est occupée par un petit lac. Habituellement on fixe des bouts de bougie ou de chandelle sur des planches, et on les lance sur le lac : la surface de l'eau et la voûte ainsi éclairées offrent un spectacle assez remarquable. Un coup de pistolet tiré dans la grotte produit un magnifique effet, mais il n'est pas prudent d'en faire l'essai, parce qu'en plusieurs points le plafond est fendu et que la commotion de l'air peut occasionner la chute de blocs de pierre. En sortant on rencontre une seconde galerie qui aboutit à une autre ouverture, mais ce passage est étroit et pénible.

En redescendant toujours le cours du Cheran, on arrive à un pont de pierre jeté sur le torrent et qui remonte à l'époque romaine, c'est le pont de Bange.

Route de Cusy. La route le traverse et suit la rive gauche du Cheran en se maintenant à une assez grande hauteur au-dessus du niveau des eaux. Elle est en ce point dominée par de hauts rochers presque à pic. C'est un étroit défilé qui débouche sur le plateau mamelonné de *Cusy* (1543 hab., haut. église 557 m.) De là on descend par une pente bien ménagée jusqu'à Grésy-sur-Aix, où l'on rejoint la route de Chambéry à Genève. (V. p. 232).

Allèves et tours St-Jacques. Si, au lieu de passer le pont de Bange, on continue à suivre la rive droite du Cheran, on arrive bientôt à Allèves (386 hab., haut. église 647 m.), tout petit village situé au milieu du défilé qui sert de débouché aux Beauges. Le Cheran, à partir de ce point, roule des paillettes d'or. A l'extrémité du défilé, on est dominé par des rochers qui se sont séparés de la montagne, et qui affectent des formes de tours ou d'obélisques; on dirait les ruines de constructions cyclopéennes. Ils sont désignés dans le pays sous le nom de tours de St-Jacques. La route conduit ensuite à Alby après avoir traversé *Mures* (430 hab., haut. église 504 m.), ou bien prenant à droite, un peu avant *Gruffy* (999 hab., haut. église 609 m.), va rejoindre la grande route d'Annecy, au-dessous de *Balmont* (248 hab., haut. église 533 m. (V. p. 234).

Passage de St-Offenge. Depuis Arith on peut aussi descendre sur Grésy et Aix sans passer par le défilé du Cheran. Après avoir traversé le hameau de *Montagny*, on gravit la montagne et on arrive dans de beaux pâturages, où se trouvent plusieurs châlets. En s'élevant encore un peu on jouit d'un beau point de vue, on voit le lac du Bourget et on aperçoit celui d'Annecy. Peu après les châlets, commence la descente qui est longue et pénible, ce sont des lacets sur un escarpement rapide et pierreux, mauvaise route muletière qui aboutit à *St-Offenge-Dessus* (462 hab.), traverse ensuite *St-Offenge-Dessous* (737 hab.), et va rejoindre la route carrossable de Cusy à Grésy.

Châtelard (4 h. 15 min. du pont de Lescheraines, auberge, 4423 hab., haut. église 762 m.). En remontant la rive droite du Cheran à partir du pont de Lescheraines, on passe sous le village de *La Motte* (936

hab., haut. église 806 m.) et on arrive au Châtelard, capitale des Beauges. C'est un bourg perché sur une élévation au-dessus du torrent et dominé par les ruines d'un château féodal.

Col du Frêne. Après le Châtelard, on redescend au bord du Cheran, qu'on traverse et dont on suit la rive gauche jusqu'à *Ecole* (1195 hab., haut. église 730 m., auberge), joli village situé à l'embranchement de deux fraîches vallées. On laisse la vallée principale où coule le Cheran, et la route suit la vallée latérale, au milieu de laquelle se trouve *Ste-Reine* (682 hab., haut. église 828 m.) et qui aboutit au col du Frêne, du sommet duquel on jouit d'une vue magnifique sur la vallée de l'Isère et sur la chaîne des Alpes. Immédiatement au-dessous du col se trouve *St-Pierre-d'Albigny* (V. p. 191), où l'on parvient après avoir suivi une longue route en lacet, dont les pentes sont ménagées avec soin. C'est là une des principales entrées des Beauges. Le col est dominé par le rocher du Frêne, dont l'élévation est de 2795 m.

Vallée d'Aillon. Presque en face du Châtelard s'ouvre la vallée d'Aillon, dans laquelle on parvient, soit en traversant le Cheran au-dessous du Châtelard, soit en partant de Lescheraines et tournant l'extrémité nord-est de Margéria. Deux chemins remontent cette jolie vallée, sur chacune des rives du torrent, qui coule au centre, et se réunissent au milieu de vertes prairies, où se trouve placé le village supérieur d'Aillon (1732 hab.). On voit dans la vallée de nombreuses maisonsnettes enfumées, ce sont autant de petites fabriques de clous, industrie très répandue dans le pays. Depuis le village, à l'est, un étroit défilé, au milieu duquel se trouvent les restes de vieilles usines qu'entretenaient les

chartreux, conduit dans la combe du couvent d'Aillon. A l'ouest, un sentier conduit au *col du Pré*, d'où l'on descend sur Thoiry.

La Thuile (1047 hab., haut. église 892 m.). Depuis Chambéry, on peut aller dans la combe de la chartreuse d'Aillon en remontant le vallon de La Thuile. On passe à Laisse, où l'on commence à gravir sur la rive gauche du torrent, que l'on ne quitte plus jusqu'à La Thuile, village dans une jolie position auprès d'un petit lac. On peut aussi suivre la rive opposée et traverser *Puisgros* (872 hab., haut. église 757 m.). C'est de ce village qu'on fait l'ascension de *Galoppax*, montagne pointue d'où l'on jouit d'une belle échappée de vue sur la vallée de l'Isère et les Alpes. Pour atteindre le sommet on met cinq heures depuis Chambéry.

Chartreuse d'Aillon. Au-dessus de La Thuile se trouve un col qui mène dans la combe de la chartreuse d'Aillon, dont les verts et gras pâturages produisent les *vacherins*, fromages extrêmement renommés. Cette combe n'est habitée que par un petit nombre de familles, dont tous les enfants, il y a peu d'années encore, vivaient groupés autour d'un seul foyer, laissant leurs biens indivis. La chartreuse, fondée en 1183, n'existe plus maintenant. Le bâtiment d'entrée seul est encore en état et appartient à un particulier. L'archevêché de Chambéry a la jouissance d'une partie des fermes et des forêts. Au-dessus des ruines de la chartreuse se trouve un autre col fermant la vallée au nord et conduisant au Châtelard.

Bellevaux. Au-delà d'Ecole, en remontant le Chéran, on arrive dans la vallée sauvage de Bellevaux, où se trouvait un autre couvent, prieuré de bénédictins, fondé en 1078, et dont il ne reste plus que des ruines. Des chemins assez pénibles permettent de passer de

cette vallée dans celle de Tamié, où se trouvait encore une abbaye.

Leschaux (408 hab., haut. église 929 m.). Depuis le pont de Lescheraines, on peut se rendre à Annecy en quittant la route de Banges et d'Allèves au *pont de la Charnia* et montant jusqu'à Leschaux, village qui est au sommet du col qui termine les Beauges de ce côté. Le pont de la Charnia est sur un petit torrent qui un peu au-dessus se trouve encaissé profondément dans une étroite fente de rochers. Les deux parois de cette fente sont réunis par le *pont du Diable*, sans parapet, sans garde-fou, et sur lequel règne les bruits les plus sinistres; les habitants racontent des histoires terribles, des catastrophes épouvantables. Au-dessus du pont du Diable est le pont d'Entrèves, sur lequel passe le chemin qui mène à *Bellecombe*, joli village des Beauges (1255 hab., haut. église 844 m.). Après avoir dépassé l'église de Leschaux, point culminant de la route, on descend un peu, puis on suit un long espace plat, à l'extrémité duquel on commence à découvrir le lac d'Annecy. C'est de ce point que commence la véritable descente, qui, en certains endroits, est très raide et fort pierreuse. On vient rejoindre la grande route d'Albertville à Annecy sur la commune de St-Jorioz. A moitié descente, on jouit, sur le lac et ses alentours, d'une vue des plus jolies.

Le Semnoz, montagne qui va depuis Annecy jusqu'à Allèves. C'est dans son extrémité méridionale que s'ouvre la grotte de Banges; et sur ses derniers contreforts septentrionaux qu'est bâti le château d'Annecy. Depuis la grotte de Banges et depuis Annecy, on peut faire l'ascension du sommet le plus élevé de cette montagne; mais, partant de ces deux points, les chemins

sont longs, mal tracés, et il est facile de s'égarer. Lorsque l'on veut jouir du magnifique panorama que l'on découvre du sommet du Semnoz, il est préférable de se rendre à Leschaux. Depuis là la montée est assez rude, mais pas très longue. C'est sur un des derniers contreforts de la montagne, près d'Annecy, en face de la route de Chambéry, que se trouvait l'abbaye de Ste-Catherine, fondée en 1179, pour être la sépulture des princes de la maison de Genève, et qui fut réunie plus tard à celle de Bonlieu, parce qu'elle était devenue un lieu d'intrigues et de rendez-vous galants.

ALBERTVILLE A ANNECY.

	Kilom.
Albertville à Faverges	20
Faverges à Annecy	25

Tous les jours il y a une voiture faisant le service des voyageurs et de la poste aux lettres, qui part d'Albertville pour Annecy et d'Annecy pour Albertville.

Au sortir d'Albertville (V. pag. 192), la route remonte la rive droite de l'*Arly*, et sa chaussée sert de digue à la rivière, torrent qui coule au fond d'une vallée étroite, en partie cultivée, offrant de jolis points de vue. Après avoir laissé à droite l'entrée de la vallée de Beaufort et *Césarches* (293 hab.), sur le premier contrefort de cette vallée; après avoir passé, presque sans les apercevoir, au-dessus des villages de *Pallud* (620 hab.), *Allondas* (432 hab.), *Thénésol* (387 hab.) et *Marthod* (1125 hab.), situés sur les pentes de la montagne à gauche, on arrive au pied d'

Ugines (2 h. 20 min., 3071 hab., haut. église 460 m.; auberges, la Grande-Maison). Jolie petite ville située sur une colline que gravissait autrefois la route pour redescendre de l'autre côté. Les habitations sont

dominées par les ruines d'un vieux château détruit au XIII^e siècle. Il se tient à Ugines des foires de mulets et de bestiaux très importantes. La route actuelle ne quitte pas la plaine ; laissant à l'est la vallée de l'Arly, par laquelle on peut aller à Sallanches en passant par Flumet et Mégève, on traverse le *Monthoux* sur un pont dit des Fontaines (haut. 390 m.), et on remonte la rive gauche de ce torrent. Après avoir laissé un peu à droite, au milieu des arbres et des prés, le village de *Marlens* (864 hab., haut. église 466 m.), et aperçu sur la gauche celui de *Cons* (247 hab.), on traverse de nouveau le Monthoux et on arrive peu après à

Faverges (2 h. 30 min. , 3758 hab. , haut. église 507 m. ; hôtels et auberges). Jolie petite ville très agréablement située au milieu d'une plaine bien cultivée, commerçante et industrielle, possède plusieurs usines ou fabriques. Déjà au XII^e siècle ses fourneaux de cuivre et de fer l'avaient fait appeler *Fabricarium*. Patrie de Jean Cochet, écrivain de mérite, qui fut recteur de l'université de Paris, vers 1765. La ville est dominée par un vieux château transformé en une magnifique manufacture de soie. Depuis Faverges on aperçoit la cime du Mont-Blanc. Mais en s'élevant sur les montagnes voisines, on découvre à peu près toute la chaîne. L'ascension la moins longue et la moins pénible est celle du *Petit-Mont-Charbon*, du sommet duquel on jouit d'une jolie échappée sur le lac d'Annecy.

Tamié. Au sud de Faverges s'ouvre une gorge très pittoresque, vers le sommet de laquelle se trouvent les ruines de l'abbaye de Tamié, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1132. Ces ruines méritent d'être visitées. En s'élevant encore on parvient au *col de Tamié* (haut. 1327 m.) qui domine la vallée de l'Isère, sur laquelle

on jouit d'un beau point de vue. On peut, en suivant un sentier taillé dans le roc, descendre dans la plaine et aller rejoindre la route de Grésy à Albertville. (V. pag. 492).

Duingt (2 h. 40 min. de Faverges, 345 hab., haut. église 450 m., auberge). En sortant de Faverges on suit une plaine fertile, mais malheureusement fréquemment dévastée par les débordements du torrent d'*Eau-Morte*, qu'on traverse trois fois avant d'arriver à l'extrémité sud-ouest du lac d'Annecy, où se trouve une auberge. On laisse à gauche, au milieu des champs et des arbres, les villages de *Giez* (624 hab., haut. église 514 m.), *Chevaline* (182 hab.), *Doussard* (1272 hab., haut. église 468 m.) et *La Thuile* (636 hab., haut. église 493 m.). Depuis l'auberge la route se trouve resserrée entre la rive gauche du lac et une ligne de rochers. On voit à droite s'élever la Tournette, et on arrive à Duingt, joli petit village qui possède un château construit au milieu de l'eau, sur un rocher recouvert de verdure, et se reliant à la route seulement par une chaussée. Des terrasses du château on jouit des plus jolis points de vue sur les deux côtés du lac.

Vallon de la Grand'-Combe. En quittant la route au-dessous de Doussard, traversant le village et remontant du côté de Chevaline, on s'engage dans un très joli vallon connu sous le nom de Grand'-Combe, et au fond duquel se trouve un chemin à mulet qui, après avoir passé sous le *Mont-Trelo*t (haut. 2174 m.), cime du sommet de laquelle on a un magnifique panorama, traverse le *Col de Cherel* et descend dans les Beauges, à *Jarsy* (1197 hab., haut. église 831 m.), situé au-dessus d'Ecole, (V. p. 262).

Col de la Bournette. Depuis Doussard, si l'on

vient de Faverges, ou La Thuile, si l'on vient d'Annecy, on peut aussi se rendre dans les Beauges, en remontant un autre vallon plus au nord que le précédent, et aboutissant au col de Bournette, d'où l'on descend à volonté sur Bellecombe ou bien sur *Doucy* (555 hab., haut. église 958 m.) et *La Compôte* (583 hab., haut. église 745 m.), village peu éloigné du Châtelard (V. p. 260). C'est de Doucy que l'ascension du Trelod offre le moins de difficulté.

Entrevernes (420 hab., haut. église 844 m.). Enfin depuis Duingt existe encore une autre route muletière pour se rendre en Beauges. On remonte une petite combe entre deux rochers, vers le milieu de laquelle se trouve le pauvre village d'Entrevernes. Au-delà, sur un petit plateau occupé par des champs, des bois et des prés, on exploite sur plusieurs points du charbon qu'on descend dans la plaine par une route charretière qui aboutit à La Thuile. Montant toujours, on arrive au col d'Entrevernes, d'où l'on descend sur *Bellecombe* (1255 hab., haut. église 844 m.) et de là au pont d'Entrèves, où l'on rejoint la route de Lescheraines à Léchaud (V. pag. 263). On peut aussi, traversant le vallon qui est au-dessous du col, et passant un second col, se rendre directement au Châtelard (V. pag. 260).

La Puya. De Duingt à Annecy (2 h. 30 min.) la route continue à côtoyer plus ou moins la rive gauche du lac. Elle traverse d'abord la plaine de *St-Jorioz* (1574 hab., haut. église 453 m.), village qui a pris le nom d'un moine de l'abbaye de Talloire, qui y mourut en odeur de sainteté. On y a trouvé des antiquités romaines. En face du village s'ouvre la vallée de *St-Eustache* (603 hab., haut. église 738 m.), qui se termine par le plus large des cols qui conduisent en Beauges. En quit-

tant St-Jorioz, la route passe dans les divers hameaux de la commune de *Sevrier* (778 hab., haut. église 463 m.), et, après une descente au bas de laquelle est un charmant restaurant champêtre, le Grenier, but de promenade, soit par eau, soit par terre, très fréquenté depuis Annecy, elle se trouve fort resserrée entre la rive et des rochers nus s'élevant rapidement, puis, quittant ces rochers, elle arrive bientôt à Annecy, en passant sous l'hôpital (V. pag. 234). Les rochers qui resserrent la route, 40 min. avant d'arriver à la ville, connus sous le nom de la Puya, forment des terrasses ombragées de beaux châtaigniers, d'où l'on jouit d'une vue superbe. On voit Annecy avec sa plaine fertile, dans le fond la colline d'Annecy-le-Vieux, puis celle des *Barattes*, qui vient jusque vers le lac encadré par les montagnes au milieu desquelles s'élève majestueusement la Tournette.

Menthon (733 hab., haut. église 482 m.; auberge.) D'Annecy on peut aller rejoindre, en face de Doussard, la route décrite précédemment, en suivant la rive orientale du lac, et c'est là une charmante promenade. Après avoir dépassé l'esplanade du *Pâquier* et suivi une belle avenue au bord du lac, on traverse le hameau d'*Arbigny*, faisant encore partie de la commune d'Annecy; on laisse ensuite à gauche la colline des *Barattes*, suite de celle d'Annecy-le-Vieux, toute parée de charmantes maisons de campagne, parmi lesquelles Eugène Suë a choisi un asile. Les environs d'Annecy ont tant d'attraits, que plusieurs écrivains en renom sont, à diverses époques, venus s'y retirer. Ainsi de Custine a habité Duingt, et M^{me} Leprince de Beaumont a fini ses jours à Chavanod, auprès du château de *Montrottier*, qui domine les gorges si pittoresques du Fier. La rive orientale du lac est couverte de vignobles. Le premier

hameau qu'on rencontre est *Chavoires* (50 min. d'Annecy); au-dessus se trouve une maisonnette rustique à laquelle la tradition du pays a conservé le nom de *Maison de Rousseau*, bien que cet écrivain n'en ait pas fait mention dans ses Confessions. Vient ensuite *Veyrier* (724 hab., haut. église 500 m.), puis *Menthon*, charmant village où se trouvent auprès du lac les restes de bains romains, et qui est dominé par un château féodal très bien conservé (haut. 606 m.). C'est là qu'est né St-Bernard de Menthon, fondateur des hospices du Grand et du Petit Saint-Bernard.

Talloires (1327 hab., haut. église 478 m.). En sortant de Menthon, la route carrossable tourne un rocher qui s'avance dans le lac, le *roc de Chère*, et y forme un promontoire des plus agréables; rendez-vous des promeneurs et lieu chéri des peintres. Au-delà de ce promontoire, et abrité par lui, ce qui en fait une véritable petite Provence, se trouve le village de *Talloires*, patrie du chimiste Berthollet. On y remarque les restes d'une ancienne abbaye fondée dans le commencement du XI^e siècle, par Ermengarde, femme de Rodolphe III, roi de Bourgogne. On y trouve aussi beaucoup d'antiquités romaines. Les Romains, comme les moines, savaient admirablement choisir leurs lieux de résidence. Au-dessus de Talloires se voit une petite chapelle bâtie sur le roc, c'est le pèlerinage de *St-Germain*, qui, dit-on, fut le premier supérieur de l'abbaye. Après le village on suit la rive du lac jusqu'au hameau de *Verthier*, qui est un peu au-delà, et l'on traverse la plaine pour venir rejoindre la route de Faverges à Annecy. Comme cette partie du trajet n'offre pas d'intérêt, on peut prendre un bateau à Talloires et passer à Duingt, qui est en face.

ANNECY A BONNEVILLE.

	Kilom.
Annecy à Bonneville	34

Cheval de renfort pour l'année, avec réciprocité.

Bonne route carrossable, mais grandes montées. Une voiture fait quotidiennement le service des lettres et des voyageurs entre les deux villes.

On sort d'Annecy par le faubourg de Bœuf, et on suit la route de Genève jusqu'au pont de Brogny (haut. pont neuf 459 m.) (V. pag. 237).

Le Plot (2 h. 25 min. d'Annecy, haut. route 557 m.; plusieurs auberges). Après avoir traversé ce pont, on prend à droite, remontant la rive droite du *Fier* et de la *Fillière*, torrents qui viennent, l'un de la vallée de Thônes, l'autre de celle de Thorens. On passe au-dessous de *Charvonex* (481 hab., haut. église 575 m.); en face des *Ollières* (560 hab., haut. église 683 m.), situé sur l'autre rive du torrent, et l'on arrive, après n'avoir rencontré que quelques maisons au hameau *du Plot*, station de carabiniers et de rouliers, où les voitures, que vous le vouliez ou non, ont l'habitude de s'arrêter. Il faut boire bouteille. — Depuis le Plot on peut aller à Cruseilles, rejoindre la route de Genève après avoir traversé les Usse à une certaine distance au-dessus du pont de la Caille (V. pag. 238).

Thorens (2668 hab., haut. église 668 m.; auberge). C'est aussi du Plot que part, toujours remontant la rive droite de la *Fillière*, une route à char qui mène à Thorens, gros bourg situé dans une jolie vallée. Un peu au-delà se trouve un antique château qui est la propriété des de Sales depuis avant St François. En cheminant encore on entre dans une gorge des plus pittoresques, dominée de toute part par de hautes montagnes, et au

milieu de laquelle se trouve une verrerie. Cette gorge se termine à un cul-de-sac.

Mont-Parmelan (haut. 1831 m.). Depuis Annecy, en passant par Annecy-le-Vieux, traversant le Fier sur un pont (haut. 494 m.) qui se trouve au-dessous du hameau de *Sur-les-Bois*, et remontant à *Naves* (495 hab., haut. église 643 m.), on peut aussi se rendre à Thorens par *Villaz* (862 hab., haut. église 689 m.) et *Aviernoz* (624 hab., haut. église 803 m.). En suivant ce chemin on passe au pied du *Parmelan*, montagne qui est un but de courses assez fréquenté depuis Annecy. Du sommet on jouit d'un admirable panorama.

La Roche (2 h. 35 min. du Plot, 2942 hab., haut. 548 m. ; hôtels et auberges). Un peu au-delà des maisons du Plot, on traverse un pont et l'on commence une longue montée. Au point culminant (haut. 794 m.) on jouit d'une belle vue sur le Salève, le Jura, le Parmelan, les montagnes de Thorens et de St-Laurent, le Môle, le Buet et quelques pics de la chaîne du Mont-Blanc. On redescend ensuite sur *La Roche*, petite ville bâtie au pied de la colline de St-Sixt, sur la rive gauche du Foron. Patrie de Grillet et de Roget de Cholex, qui est mort en 1828, ministre de l'intérieur à Turin. Une tour du XII^e siècle couronne la roche qui donne son nom au pays. On jouit d'une belle vue sur la place du château. Après La Roche on descend encore jusqu'au Foron, qu'on traverse; puis, après un trajet au milieu de la plaine, on passe le torrent de Borne et on arrive à Bonneville (4 h. 25 min.).

GENÈVE A SALLANCHES.

	Kilom.
Genève à Bonneville	28
Bonneville à Sallanches.	50

Grande route ; toute l'année un service quotidien pour les lettres et les voyageurs. Pendant l'été, plusieurs entreprises de diligences partant à des heures diverses. Entre Bonneville et Genève il y a aussi des services d'omnibus ou pataches allant généralement le matin de Bonneville à Genève, et revenant le soir de Genève à Bonneville.

Genève (V. pag. 240).

Chêne (35 min., haut. seuil de l'école 420 m.; plusieurs cafés et auberges).

Toute la journée un service d'omnibus sur Genève, à 25 cent. la place ; lorsqu'on est trois on peut obliger le voiturier de partir. Seul, la voiture coûte 1 fr.

En sortant de Genève par la rue de Rive, on traverse la Terrassière, faubourg où se trouve une magnifique brasserie qui, tous les soirs, attire une masse de consommateurs, et l'on monte une rampe bordée de nombreuses et jolies maisons de campagne. Cette rampe se termine à Grange-Canal, lieu de promenade où se trouvent aussi cafés et brasserie. Delà on suit un plateau qui aboutit à Chêne, long village traversé par la *Seime*, ancienne frontière de Savoie et Genève; aussi la population de la rive droite est-elle en majorité protestante, tandis que celle de la rive gauche est presque toute catholique. Commerce assez actif d'articles destinés aux habitants des campagnes. A l'extrémité de la commune, au hameau de *Moillesulax*, un autre ruisseau, le *Foron*, sert actuellement de limite. En passant sur la rive sarde, on est péniblement affecté par l'aspect de la misère qui est

venue se grouper en ce point, sur une zone franche, la douane se trouvant un peu plus loin, à

Annemasse (40 min., 1047 hab., haut. église 440 m.; les Balances, le Lion d'Or et Je reluis pour tout le monde.) Les douaniers visitent les effets avant d'entrer dans le village, et au milieu des habitations les carabinières demandent les passe-ports. Pour entrer en Savoie, il faut que les passe-ports des étrangers aient été visés par un agent sarde, ce qui coûte 4 fr. A Genève, c'est le consul, rue du Vieux-Collège, n° 276, qui appose le visa. Par les pataches ou omnibus, ce sont les douaniers qui sont les plus sévères; par les diligences, ce sont au contraire les carabinières. Depuis la douane on jouit d'un panorama magnifique; la vue s'étend sur le Môle, le Mont-Blanc, les Monts-Vergi, le Brison qui est dominé par le Mont-Jallouvre; tout près se voit le Salève, qui se prolonge jusqu'au Mont-de-Sion, à l'extrémité duquel le Vouache forme avec le Jura le curieux défilé du fort de l'Ecluse. La chaîne du Jura, sous la forme d'une gigantesque muraille, se développe ensuite sur une longue étendue; enfin les Voirons, avec leurs pentes vertes et boisées, complètent le tableau; à leur extrémité, au sommet d'un mamelon, se montre la tour de Langin.

Tour du Petit-Salève. Le Salève est une montagne allongée dans la direction du N.-E. au S.-O. Elle offre du côté de Genève de grandes assises horizontales et parallèles de rochers arides presque à pic et accessibles sur quelques points seulement. Le versant opposé présente une pente plus douce, en partie boisée. La gorge, ou *creux du Monetier*, sépare la montagne en Petit et Grand-Salève. C'est un but de promenade très fréquenté depuis Genève. On passe par Chêne et Moil-

lesulaz, où l'on quitte la route de Bonneville pour prendre un chemin à droite qui mène au *pont d'Etrembière* (auberge, 4 h. 20 min. de Genève) sur l'Arve, qu'on traverse; puis, tournant l'extrémité de la montagne, en laissant à droite un vieux château délabré, on s'élève peu à peu jusqu'au village de *Mornex* (45 min.; l'Écu de Savoie et autres auberges), parfaitement abrité, où de nombreux convalescents viennent recouvrer la santé. Dominé par un mamelon sur lequel se trouvent les ruines de l'ancien château et une charmante habitation au milieu des bois.

Omnibus pour Genève, matin et soir pendant la belle saison.

Ordinairement, quand on fait le tour du Petit-Salève, on vient en voiture jusqu'à Mornex, et on l'envoie à Veyrier, où on va la rejoindre à pied, en passant par *Monetier* (30 min., 699 hab., y compris Mornex, haut. 724 m.; auberges, La Reconnaissance). A l'extrémité de la gorge (10 min.) se voient une petite source et des marches taillées dans le roc vif, et garnies d'une balustrade en fer; c'est le *pas de l'Echelle*, qui aboutit à un sentier rapide, mais bien entretenu, qui conduit au bas de la montagne, où l'on trouve *Veirier* (35 min., haut. 428 m.; auberges), premier village suisse, tout près de la frontière, d'où l'on peut retourner en voiture à Genève (4 h. 15 min. à pied), en passant par Sierne, Villette et Grandes-Bougeries. On peut aussi retourner par Carouge, ou, suivant le pied du Petit-Salève, revenir au pont d'Etrembière.

Petit-Salève (haut. 897 m.). On ne va pas au *Monetier* sans visiter l'*Ermitage*, ruines d'un ancien rendez-vous de chasse et château-fort qui domine le pas de l'Echelle, et auprès desquelles la vue domine tout le

bassin de Genève, avec son beau lac. A quelques pas de ces ruines, un sentier conduit à une saillie de rocher qui forme une espèce de grotte appelée la *Balme de l'Ermitage*, où un certain nombre de personnes peuvent trouver un abri contre le mauvais temps ; plus haut est la *Balme du Démon*, d'un accès plus pénible. Le sommet du Petit-Salève où l'on parvient par plusieurs sentiers, soit depuis Mornex, soit depuis Monetier (30 min.), offre un magnifique panorama.

Grand-Salève (haut. 4300 m.) De Monetier, un chemin fatigant, mais sans danger, mène sur le haut du Grand-Salève. La montée cesse d'être rapide et pierreuse au *châlet des Treize-Arbres* (4 h. 25 min., haut. 4166 m.; on sert à boire et à manger). Les vents ont de beaucoup diminué le nombre des arbres, il n'en existe plus que quelques-uns. De là on gagne à peu près de plain-pied, en cheminant sur le gazon et laissant à droite la petite et la grande gorge, le sommet du Grand-Salève. On découvre le Mont-Blanc, avec toutes ses aiguilles, le Buet, le Grenier, la Pointe-de-Roi, le Vambion, les Voirons, le Môle et Bonneville, qui est au pied; le Brezon, les Jallouvres qui dominent la vallée du Reposoir, l'entrée de la vallée du Petit-Bornand, la pointe de Belle-à-Joux, les rochers de Soudinaz, le Parmelan, la vallée mamelonnée des Bornes; au S.-O., une partie du lac d'Annecy et le mont de Sion; à l'O., la montagne du Vouache, la gorge étroite du fort de l'Ecluse; au N., la longue chaîne du Jura, la plus grande partie du canton de Vaud, la ville de Genève et son lac. — En continuant on trouve au bord de l'escarpement le *Creux de Brifaut* et la *Caverne d'Orjobet*, deux grottes de peu d'intérêt. Ce que la seconde offre de plus curieux, c'est qu'elle perce de part en part un rocher, et que parfois

le soleil passant par cette ouverture, produit une plaque lumineuse au milieu de l'ombre de la montagne. Depuis le bas on aperçoit aussi le jour au travers de cette ouverture. A l'extrémité du Grand-Salève se trouve un col, *la Croisette* (35 min. du sommet), d'où l'on peut redescendre sur *le Coin* et regagner Genève (2 h. 30 min.) par Troinex et Carouge. — Au-delà de la Croisette se trouvent *les Pitons* (haut. 1379 m.), point encore plus élevé que le Grand-Salève. On peut aussi s'y rendre depuis Genève par Carouge (20 min.), Drize (30 min.), Evordes (25 min.), *Archemp* (30 min., 623 hab., haut. église 535 m.), *Beaumont* (50 min., 743 hab., haut. 758 m.) et le Grand-Piton (35 min.), panorama des plus vastes.

Grande-Gorge. Entre les Treize-Arbres et le sommet du Grand-Salève, se trouve, sur la face qui regarde Genève, une gorge très rapide en forme de vaste entonnoir. C'est la grande gorge dans laquelle il est arrivé plusieurs accidents. Maintenant on a tracé sur ses bords un sentier qui ne laisse plus subsister aucun danger. De Genève on se rend par Carouge à *Bossey* (4 h., 30 min., 356 hab., haut. église 463 m.; auberge), village sur Savoie, et delà, en 4 h. 30 min., au sommet de la montagne.

Reignier (1922 hab., haut. église 465 m.). Après avoir passé le pont d'Étrembières et tourné l'extrémité du Petit-Salève, au lieu de monter à Mornex, avant les premières maisons, hameau de *Mieusset*, on prend à gauche et l'on arrive à un pont sur le *Vienson*, où se trouve un poste de douaniers. La route conduit ensuite à Reignier, gros et riche village, près duquel existe, au milieu des champs et des arbres, un dolmen d'une conservation parfaite. C'est un énorme bloc de granit élevé

sur trois autres blocs, et sous lequel plusieurs personnes peuvent s'abriter. Tout au tour, des blocs moins gros sont redressés et forment un rond. Depuis ce monument druidique, on peut aller à La Roche, ou bien rejoindre la route de Genève à Bonneville, en traversant l'Arve sur un pont de bois, sous Artaz, ou bien sur le pont de pierre qui est au-delà de Nangy, et sur lequel passe la route de La Roche à Thonon.

Pont de la Menoge (50 min. d'Annemasse). Au-delà d'Annemasse, la route de Sallanches continuant sur le plateau, s'engage à son extrémité dans la gorge de la Menoge, où elle serpente, se maintenant à mi-hauteur sur les pentes de la rive droite; c'est ainsi qu'elle arrive à un très beau pont formé de deux rangées d'arches superposées l'une à l'autre, une en bas, trois au-dessus.

Nangi (35 min., 537 hab., haut. église 463 m.; auberges. La Couronne.). Immédiatement après le pont, une montée conduit sur le plateau d'Artax (824 hab.), et ensuite on rencontre *Nangi*, village aux nombreuses auberges, parce qu'il se trouve à peu près à moitié chemin de Genève à Bonneville, ce qui en fait un lieu habituel de halte pour les voituriers et les rouliers. Un peu plus loin (15 min., auberge), on coupe une grande route qui conduit à La Roche, à droite, après avoir passé l'Arve, et à St-Jeoire, Boège ou Thonon à gauche. Le point d'intersection se trouvant sur une petite éminence, on y jouit d'une jolie vue sur la vallée de l'Arve. En face, dans le fond, se montre le Mont-Blanc qui va bientôt se cacher derrière les montagnes, pour ne plus apparaître que vers Sallanches. Plus près est le Môle, et en face le Mont-Brizon, à droite les Bornes, hautes collines couvertes de végétation, qui unissent les montagnes qui dominant La Roche au Mont-Salève,

qu'on laisse derrière soi. A droite sont les Voirons qui depuis Genève se sont montrés sous les aspects les plus divers.

Contamines (30 min. depuis la croisée des routes, 840 hab., haut. église 449 m.; Ecu de Savoie) se présente sous un joli aspect, après une longue route déserte; dominé par un coteau sur lequel s'étalent plusieurs campagnes, et au pied duquel se trouve un grand clos qui était une active manufacture sous les Français, et qui depuis est devenu un couvent. Patrie de l'astronome Alexis Bouvard. A partir de Contamines, la route serpente, presque continuellement en montées et en descentes, entre l'Arve et une ligne continue de coteaux qui s'élèvent insensiblement et vont former la base du Môle. Elle traverse le hameau de *Perrine*, à gauche duquel, sur le sommet d'un rocher abrupte du côté de la plaine, se voient les ruines de l'ancien *château de Faucigny* (haut. 664 m.), habité par les seigneurs qui ont donné à la province le nom de leur manoir. On y jouit d'une belle vue sur la plaine. La montée par derrière est beaucoup moins rude que du côté de l'Arve. La route passe ensuite à *Baudins*, à *St-Etienne*, et redescend dans la plaine pour arriver à

Bonneville (1 h. 30 min., 2168 hab., haut. hôtel-de-ville 449 m. La Couronne, la Balance, etc.), à la base méridionale du Môle, sur la rive droite de l'Arve. Au centre se trouve une place plantée d'arbres, et à laquelle aboutissent les quatre grandes rues. En entrant on voit un bel hôpital; sur le bord de la rivière se trouve l'intendance, près du pont, à l'extrémité duquel on a élevé une colonne de 22 mètres de hauteur, surmontée d'une belle statue du roi Charles-Félix, qui a fait commencer les travaux de diguement de l'Arve.

Passage des messageries de Genève à Sallanches. Service quotidien d'omnibus ou pataches sur Genève et sur Sallanches. Service régulier de messageries pour les lettres et les voyageurs sur Annecy. Voitures sur Thonon et sur Taninges.

Province du Faucigny. Bonneville est le chef-lieu de la province du Faucigny, qui tire son nom des seigneurs qui habitaient un château perché sur une pointe de rocher au-dessus de l'Arve, et qui les premiers furent les maîtres de la belle vallée que cette rivière arrose de ses eaux. Le Faucigny passa à la Maison de Savoie en 1355, époque où, dans un traité conclu à Paris, il fut échangé contre d'autres terres situées en Dauphiné.

Le Faucigny contient 96 communes, renfermant 17,999 maisons, habitées par 20,787 familles composées de 105,474 personnes, 52,056 hommes et 53,418 femmes. La superficie totale est de 203,525 kilomètres carrés, soit 5,182 habitants par kilomètre. Après la Maurienne, c'est la province la plus étendue, mais elle est proportionnellement une des moins peuplées. Des trois provinces de la division d'Annecy, c'est aussi celle où il y a le moins d'ignorance, malheureusement elle est inférieure sous ce rapport à la Maurienne, et surtout à la Tarentaise : sur 100 personnes, 28,94 savent lire et écrire, 23,57 savent lire et 47,49 ne savent ni lire ni écrire.

Le Môle (3 h. 30 min. de Bonneville au sommet, haut. 1868 m.). Si l'on veut jouir d'un magnifique panorama, il faut faire l'ascension du Môle. Les sentiers sont d'abord raides et pierreux, puis on arrive dans des prairies où se trouvent plusieurs chalets. De là on chemine constamment sur le gazon jusqu'à la pointe, mais un gazon fort incliné. Malheureusement cette montagne

est presque privée d'eau. Du côté du nord, le sommet se trouve coupé à pic. On peut aussi aller sur le Môle par St-Jeoire, le chemin est plus long, mais moins raide.

Le Brizon (3 h. 45 min. de Bonneville, haut 1872 m.). En face du Môle, de l'autre côté de l'Arve, se trouve le *Mont-Andai*, maintenant généralement connu sous le nom de Brizon ou Brezon, nom que lui ont donné les Genevois, à cause du village qui se trouve à mi-hauteur de la montagne. Pour en faire l'ascension, on suit la route de Sallanches jusque vers le hameau de *Thuet* (45 min.), habité par des crétiens. C'est là où commence la montée, en s'engageant dans une gorge dont le fond est occupé par un torrent; on rencontre d'abord, après avoir dépassé une très jolie source, des rochers qui surplombent, et sous lesquels est tracé le chemin, c'est la *grotte de la Cave* (50 min.), puis le village de *Brizon* (40 min., 474 hab., haut. 1000 m. On peut coucher chez Timothée Moinelot, guide, qui se charge de fournir les produits d'histoire naturelle du pays). On se rend ensuite aux châlets de *Solaison* (4 h.), d'où l'on atteint en 30 min. le sommet de la montagne. Très belle vue. On peut redescendre à Bonneville par la vallée du Petit-Bornand, ou bien du côté de Cluses, à Vougy ou au-delà, par le *Mont-Saxonnex* (1345 hab., haut. église 993 m.), joli village au milieu d'un riant plateau, dont l'église est perchée au sommet d'un mamelon isolé. Au-dessus du village, vers le S., se trouve le *lac Benit* (haut. 1448 m.), au pied des monts *Bargy*, dont les Genevois ont aussi défiguré le nom en les appelant Vergi. On peut les franchir et se rendre dans la vallée du Reposoir par un col (haut. 2350 m.) dont l'accès est pénible et même dangereux.

Vougy (4 h. 30 min. de Bonneville, 289 habitants).

En sortant de Bonneville on traverse l'Arve, et laissant à droite *Pontchy* (1050 hab.), on suit une plaine basse et marécageuse, en côtoyant le Brezon et le Mont-Saxonnex, puis on s'élève en arrivant à *Vougy*. En face du village, de l'autre côté de l'Arve, on voit divaguer les eaux du Giffre au milieu d'une vaste étendue de terrains recouverts de cailloux. C'est à ce torrent, descendant de Tanninges, que se termine le Môle, dont l'aspect de ce point est allongé au lieu d'être pyramidal, comme lorsqu'on le voit du côté de Genève. Derrière le Môle, en se dirigeant vers l'est, on remarque d'abord la montagne de Machilly, et plus loin, le Buet, dont le sommet, en forme de dôme surbaissé, domine toutes les autres cimes de la vallée. La montagne de St-Sigismond ou de Châtillon, au pied de laquelle est la ville de Cluses, s'élève en face de la route, qui serpente sous de magnifiques ombrages, traverse les hameaux de *Hermey*, *Marnaz*, *Contamines*, et arrive à

Scionzier (4 h. 5 min., 2345 hab., haut. église 489 m.; auberge), gros village, très actif, au débouché de la sauvage gorge du Reposoir, dont les eaux font mouvoir un grand nombre d'artifices. De Scionzier à Cluses, on chemine toujours en plaine, laissant à gauche, entre la route et la rivière, un rocher isolé couvert de bois, au sommet duquel se trouvent les ruines du château de *Mussel* détruit par les Genevois. On passe l'Arve sur un nouveau et élégant pont en pierre, et l'on entre dans

Cluses (25 min., 1947 hab., haut. église 494 m. l'Union, l'Écu de France, etc.), au débouché du défilé de l'Arve. Incendiée en 1844, elle a été reconstruite sur un plan beaucoup trop vaste pour son peu de population, ce qui lui donne un aspect désert. Possède une

école d'horlogerie, ce qui a répandu cette industrie dans toutes les communes voisines, où il se fabrique beaucoup de mouvements de montres, qui s'écoulent en Suisse et en Allemagne. Au-dessus de l'ancien pont, tout-à-fait à l'entrée du défilé, se trouve un rocher arrondi, d'où l'on jouit d'une belle vue sur la vallée inférieure de l'Arve, et d'un échappé sur la vallée supérieure.

Balme (50 min., haut. 504 m.). Au sortir de Cluses, on s'engage dans un étroit défilé, remontant la rive droite de l'Arve et qui débouche vers la Balme dans la vallée de Magland. La rivière se trouve resserrée, dans toute cette partie de son cours, à gauche par la montagne de St-Sigismond, celle de Balme et la base de la *chaîne des Frêtes* qui va se réunir à l'aiguille de Varens, à droite par une longue ligne de montagnes formant une muraille continue entre la vallée de Magland et celle du Reposoir. — Au-dessus du hameau de Balme, on aperçoit au milieu du roc taillé à pic deux ouvertures demi-circulaires. Ce sont les entrées de la grotte de Balme. Sur la route est un petit café orné de deux canons. Ils sont là pour faire, moyennant finance, apprécier aux voyageurs la beauté des échos d'alentour. Pour visiter la grotte, il faut s'adresser au café, et, après avoir fait son prix d'avance, on gravit un sentier en zig-zag, on monte un escalier taillé dans le roc, et le guide ouvre une grille qui lui garantit la propriété de la grotte, qui est affermée 400 fr. par la commune de Magland. L'entrée a environ 3 mètres d'élévation sur 20 de largeur. A l'intérieur, le fond est presque horizontal, mais la hauteur, la largeur et en général la forme des parois varient beaucoup. Sa profondeur est d'environ 440 pas. A cette distance elle se resserre tellement qu'on

ne peut pas pénétrer plus avant. A 340 pas de l'entrée se trouve un puits très profond. Si l'on y fait éclater une grenade, elle produit un effet prodigieux. Pour aller à la grotte, la visiter et revenir à la route, il faut 2 h.

Magland (30 min., 1872 hab., haut. église 543 m.; auberge). Joli village, dont les environs se font remarquer par la beauté de leurs bois, de leurs vergers et de leurs prairies. Abrisé au nord-est par des rochers à pic qui ne se laissent gravir que par une étroite fente, pour monter au hameau de *la Colonne*, et du pied desquels sortent de magnifiques sources. De l'autre côté de l'Arve, au sud, on aperçoit plusieurs hameaux sur des pelouses semées de bouquets d'arbres. Un pont fait communiquer les deux rives.

Cascade d'Arpenaz (1 h.). En continuant à remonter la vallée, on aperçoit dans le fond le Mont-Joli; on dépasse le hameau d'*Oex* (auberge), et on voit à gauche, se précipitant d'un rocher à pic de 260 m. d'élévation, le torrent d'Arpenaz. Il forme après les pluies une magnifique cascade. Malheureusement, pendant les chaleurs il n'y a pas assez d'eau, ce qui nuit à l'effet. La vallée s'élargit rapidement, et on découvre bientôt Sallanches au milieu d'un fort joli bassin, puis le Mont-Blanc, après avoir passé un torrent boueux, presque toujours à sec, qui menace

Saint-Martin (40 min., 435 hab., haut. église 546 m.; le Mont-Blanc, la Croix-Blanche, chevaux, chars et mulets pour Chamonix et les environs). Village au pied de l'aiguille de Varens, sur la rive droite de l'Arve, d'où l'on peut aller directement à Chamonix. Cependant les diligences et presque tous les voyageurs passent la rivière sur un pont en pierre, d'où l'on a un beau coup-d'œil, et se dirigent en ligne droite sur

Sallanches (15 min., 2150 hab., haut. église 579 m.; hôtels Lafin et Trebillod).

Toute l'année service de diligence quotidien sur Genève. L'été, plusieurs départs. Egalement toute l'année, pataches sur Bonneville. Services réguliers de chars pour Chamonix, l'été. Voitures, chevaux et mulets de location pour Chamonix et autres courses.

Complètement réduite en cendres le 19 avril 1840, dans l'espace de quelques heures. Une ville neuve à rues droites et larges et aux maisons de pierre, s'est élevée à la place de l'ancienne ville aux rues étroites et tortueuses et aux maisons de bois. Patrie de l'astronome Nicollet. Bel hôtel-de-ville, plusieurs fabriques et usines. Foires aux bestiaux et mulets très fréquentées. C'est le point le plus favorable pour voir le Mont-Blanc, et pour bien jouir de son illumination au coucher du soleil. En portant les regards du N.-E. au S.-E. on découvre successivement l'Aiguille-Verte, l'Aiguille-du-Midi, le Tacul, le Mont-Maudit, le sommet du Mont-Blanc, le Dôme et l'Aiguille de Goûté, les Aiguilles de Bionassay, du Miage et de Trélatête. — Les environs de Sallanches offrent un grand nombre de promenades et d'excursions intéressantes. La *gorge de la Frasque*, au sommet de la ville, est très pittoresque. Les montagnes boisées de *St-Roch* (1704 hab.), Cordon, Combloux et Domancy méritent d'être visitées.

Aiguille de Varens (course d'une journée entière, haut. 2728 m.). En face de Sallanches, vers le nord, immédiatement au-dessus de St-Martin, s'élève de la manière la plus pittoresque et en même temps la plus abrupte, l'Aiguille de Varens. On monte en 8 min. de St-Martin au village de *Reninge*; 15 min. au *Preillox*, passage taillé dans le roc; 5 min. aux chalets du Grand-

Arvey, au-dessous du rocher de *Vanuguet*; 15 min. au torrent de *Crévecœur*, appelé plus bas *Nant-du-Luzier*, et en 35 min. aux châtelets de *Vange*; puis tournant à droite, on entre dans la vallée d'*Haon* ou de *Véran*, au fond de laquelle coule le torrent qui va former la cascade d'*Arpenaz*. On traverse ensuite la magnifique forêt de sapins et platanes de *Vange* ou des *Rieutes*, et l'on atteint en 40 min. les pâturages et les châtelets de *Véran*, au fond d'un cirque formé de rochers à pic continus, qu'on escalade par la cheminée de *Monthieu* aboutissant à un col situé entre la pyramide de la *Croix-de-Fer* (haut. 2293 m.), à gauche, et le *Colnet* à droite; seule ouverture praticable dans cette partie de la chaîne de *Varens*. Là commence le désert du *Platei*, plateau calcaire de plusieurs lieues d'étendue et entièrement crevassé par l'érosion pluviale, à la manière des glaciers. Il s'étend depuis le col de *Monthieu* à l'O. jusqu'à la *Pointe-Peleuse* (haut. 2485 m.), du *Griffon* et de *Sales* (haut. 3180 m.), à l'est, et depuis le lac de *Flaine* jusqu'aux degrés de *Platai*, du N. au S. — Remontant pendant 40 min. une gorge aride, on arrive à la hauteur d'un rocher situé à gauche et nommé l'*Epaule*; de là on peut, soit gagner la *Pointe-Peleuse*, soit descendre à gauche, en 45 min., au lac de *Flaine*, ou bien s'élevant à droite par une suite de dômes, gagner en 1 heure 45 min. les châtelets du *Platai*, ou gravir, en appuyant plus à droite encore, l'*Aiguille-Colonne*, la plus haute de la chaîne, marquée par une pyramide qui y ont élevée les ingénieurs sardes, ou enfin faire l'ascension de l'*Aiguille de Varens*, du sommet de laquelle on jouit d'un admirable panorama, et plus au S. atteindre la pointe et les châtelets de *Barme-Rousse*. — Un autre chemin conduit aussi à la pointe de *Varens* depuis *St-Martin*. Au lieu de gra-

vir l'escarpement, en se dirigeant vers l'ouest comme précédemment, on suit la direction contraire vers l'est, et on aboutit aux châteaux de Platai.

Montagne des Têtes (2 h. de Sallanches). Domine la ville de Sallanches, et de son sommet on jouit d'une vue admirable. Pour y monter on prend le chemin de *Cordon* (992 hab., haut. église 874 m.), qu'on laisse à gauche. Au-delà des Têtes sont les châteaux des *Bennets*. Course facile.

Pointe d'Arreu (4 h. de Sallanches). On y découvre un panorama encore plus étendu et plus beau sur la chaîne du Mont-Blanc, les montagnes du Dauphiné, le Jura et les glaciers de la vallée de Sixt. Pour faire cette ascension, qui offre quelques difficultés, il faut passer par la vallée de *Doran* et la *Forcle*, d'où l'on peut descendre dans la vallée du Reposoir.

SALLANCHES AU BOURG-SAINT-AURICE.

Route à char jusqu'à Saint-Gervais. Le reste du parcours route à mulet; passage du Bonhomme impraticable une partie de l'année.

Domancy (35 min. de Sallanches, 644 hab., haut. église 606 m.; cabaret). Au sortir de Sallanches, la route longe le pied de la montagne, sur la rive gauche de l'Arve; elle est fraîche et ombragée. En face on a le Mont-Blanc qui s'abaisse peu à peu et finit par disparaître derrière une sombre montagne, la *Forclaz*, qui occupe le premier plan. A gauche, l'Aiguille de Varens se montre sous divers aspects, et bientôt on la voit se prolonger en un mur colossal jusqu'aux Fiz. On laisse à droite, sur un tertre, le village de Domancy.

Fayet (50 min.; Pont de Bonnant et la Renaissance, on y loue des voitures et chevaux), petit hameau au mi-

lieu des arbres. 5 min. plus loin on traverse le Bonnant sur un pont d'où l'on jouit d'une très belle vue sur la vallée ; au-dessus de Sallanches se développe , sur une grande étendue , la chaîne qui sépare le Reposoir de l'Arve. De ce pont une route à droite, remontant le torrent , conduit aux bains de Saint-Gervais , une route à gauche mène à Chamonix , et en face est le chemin du village de Saint-Gervais.

Bains de Saint-Gervais (10 min. du pont de Bonnant, haut. 607 m. ; pension, chars et guides pour les excursions et les courses à Chamonix), occupent le fond d'une gorge sauvage resserrée entre de hautes collines qu'ombrage une forêt de fayards et de sapins. L'établissement thermal remplit toute la largeur du val-lon. Il est précédé d'une vaste cour à trois corps de logis. Le bâtiment du milieu, surmonté d'un clocher, se termine à chaque extrémité par deux tours servant de jonction aux ailes latérales. Les sources découvertes en 1806 , par un ancien ouvrier des mines de Servoz, qui pêchait des truites, sont au nombre de quatre. Elles se trouvent derrière le bâtiment. Un peu au-delà, après avoir traversé le torrent et remonté un sentier au milieu des bois, on aperçoit dans une gorge étroite et hérissée de rochers une belle cascade formée par le Bonnant. Les environs des bains offrent un grand nombre de promenades et d'excursions intéressantes. On peut faire ce qu'on appelle le *Tour du Pont du Diable* ou de la *Fontaine froide*, ou du *Fayet-d'en-Haut*, c'est-à-dire parcourir sur la hauteur l'espèce de fer à cheval qui entoure l'établissement, et qui offre de beaux points de vue. On monte à St-Gervais, puis on descend au Pont-du-Diable, et on revient aux bains par le hameau des *Meyrets* et le *Fayet-d'en-Haut*. On peut aussi aller aux moulins des

Rateaux à gauche des Meyrets, ou bien remonter le large ravin qui descend de la Forclaz, entre le Mont-Fort et le Prarion, et où se trouvent, à 40 min., les *Cheminées des Fées*, hautes pyramides de terre, rondes, presque cylindriques, et coiffées à leur sommet d'énormes pierres.

Saint-Gervais (35 min. du pont de Bonnant, 2353 hab., haut. église 842 m.; auberges bien tenues, le Mont-Joli, le Rendez-vous des voyageurs et l'Espérance). Trois chemins conduisent des bains au village de St-Gervais, offrant tous de charmants points de vue sur le ravin de Bonnant et la vallée de Sallanches. Le premier, 20 min., commence dans la cour d'arrivée; derrière le corps de bâtiment nommé *aile de la montagne*; c'est le plus rapide. Le deuxième, 30 min., passe entre la remise et la forge des bains. Enfin, le troisième, 45 min., est la route de Char; on va rejoindre le pont de Bonnant; on commence une montée assez raide qui conduit à un plateau d'où l'on aperçoit en face la pyramide du Mont-Joli, et l'on arrive au village placé au milieu de riches vergers, sur la pente inférieure du *Prarion*. Il a un air coquet et propre qui fait plaisir. On peut se rendre à Chamonix par la Forclaz.

Bionnay (40 min., haut. chapelle 599 m.; petite auberge). Au sortir de St-Gervais on entre dans la riche et belle vallée de *Montjoie*, et l'on chemine au milieu d'une plaine toute semée d'habitations. Après avoir traversé les hameaux de *Vernier* et des *Praz*, on arrive à Bionnay, où on laisse à gauche le chemin qui conduit à Chamonix par le col de Voza. A Bionnay cesse la végétation fruitière; les noyers, pommiers, cerisiers et pruniers ne dépassent pas ce village.

Les Contamines (4 h. 45 min., 840 hab., haut.

église 1184 m.; le Bonhomme, l'Union). Une route très agréable, remontant la rive droite du Bonnant, conduit à Contamines, en traversant le hameau de *Tresse*, près duquel un torrent descend du glacier de Miage et de la *Chapelle*. Contamines, au-dessus du torrent qui descend du glacier de la Frasse, est en face du Mont-Joli, à la base duquel, sur la rive gauche de Bonnant, se trouve *St-Nicolas-de-Véroce* (606 hab., haut. église 1194 m.). Un sentier conduit à Haute-Luce, vallée de Beaufort.

Châlets de Nant-Borrant (1 h. 35 min. de Contamines, 8 à 9 h. de Chamonix, haut. 1390 m.; auberge dans la belle saison). Pendant 50 min. la route remonte une plaine à l'extrémité de laquelle on aperçoit, sur la rive gauche de Bonnant, une chapelle. C'est *Notre-Dame-de-la-Gorge*, lieu de pèlerinage très fréquenté le 15 août. On peut s'y rendre par l'une ou l'autre rive. On y arrive même depuis Haute-Luce par un sentier rapide qui franchit la montagne. A partir de ce point, qui est une espèce de cul-de-sac, la route gravit une côte raide au sommet de laquelle le torrent se trouve encaissé dans une profonde échancrure de rocher, et y forme une belle cascade. Le bruit qu'on entend de la route avertit le voyageur; peu après on traverse Bonnant sur un pont, et on monte dans les pâturages où sont les châlets de Nant - Borrant. En face de ces châlets, à l'est, on aperçoit le glacier de Trélatête, qui se voit encore mieux d'un peu plus haut, d'où descend, par une gorge sauvage, un affluent du Bonnant; au sud-ouest se dresse l'*Aiguille de Rousselette* (haut. 3000 m.), au nord, au-delà de la vallée de Montjoie, après le Mont Joli, qui a pris une forme allongée, on aperçoit le grand plateau du Platai entre l'aiguille de Varens et le Fiz.

Glacier de Trélatête. Le glacier de Trélatête est formé de la réunion de trois mers de glace, qui se succèdent superposées en amphithéâtre, et dont chacune est entourée presque circulairement de rochers abruptes, parmi lesquels se distingue la colossale *Aiguille de Trélatête*. Comme ce glacier est sur la rive droite de Bonnant, lorsqu'on ne veut pas passer le Bonhomme ou les Fours, on n'a pas besoin de monter jusqu'à Nant-Barrant. On part de Contamines et on y revient coucher. Il en est de même pour visiter le *glacier du Miage*.

Le Bonhomme. Au-delà du Nant-Barrant, on traverse un petit bois et l'on se trouve dans les pâturages du *plan de Roulaz*, où finissent les forêts. De ce point, un passage appelé l'*Enclave de la Fenêtre* conduit dans la vallée de Beaufort. A l'extrémité du plan se trouvent les châtelets de *la Balme*, d'où l'on distingue très bien le rocher auquel appartient proprement le nom de Bonhomme (haut. 3090 m.). « Il occupe le haut de la montagne, dit Pictet; il a la forme d'une tour carrée, et à côté de lui, au levant, est une autre tour semblable, mais plus petite, qu'on appelle la *Femme du Bonhomme* (haut. 3020 m.). » Après avoir franchi une espèce de défilé entre des rochers, on monte dans un bassin presque circulaire, fermé par les rochers du Bonhomme et d'autres cimes escarpées, et couvert d'un beau tapis de gazon. Sur ce plateau, nommé le *Plan du Mont-Jovet*, se trouvent un petit lac appelé le *lac Noir* (haut. 1786 m.) et les châtelets du même nom (1 h. 30 min.), dans lesquels on peut au besoin passer la nuit. Une montée raide sur des débris et sur des couches d'ardoises conduit à un autre plateau (20 m.), semblable au précédent, mais plus nu, plus petit et plus sauvage, qu'on appelle le *Plan des Dames* (haut. 2064 m.). Au milieu de ce

plateau on remarque un tertre arrondi de 3 à 4 m. de haut. et de 5 à 6 m. environ de diamètre. C'est, dit-on, le tombeau de deux dames qui, surprises par un orage, périrent en cet endroit. En sortant du Plan-des-Dames, on gravit encore une pente rapide pour traverser le col de la *Sauce* (40 min.), resserré entre la tête du Bonhomme, à gauche, et la montagne de Rousselette à droite. Ce passage, extrêmement sauvage, est fort dangereux par la tourmente. Deux jeunes touristes anglais, Richard-Braken et Aug. Campbell, y périrent le 3 septembre 1830. Laisant à droite un sentier qui descend dans la vallée de Beaufort, on gravit la pente, à gauche, sur des éboulis et au bord du précipice, et on arrive au bout d'une heure à la *Croix du Bonhomme* (3 h. 30 min. du Nant-Borant, haut. 2455 m.). A partir du Plan-des-Dames, des perches fixées de loin en loin, dans le rocher, indiquent le chemin. Durant la dernière partie du trajet, on découvre une belle vue sur les vallées de la Tarentaise, les montagnes de Beaufort, le glacier de Trélatête, la vallée de l'Isère, les aiguilles d'Arve et de la Vanoise, et le Mont-Iscran.

Chapieu (2 h. du col du Bonhomme, haut. 4570 m. Le Repos des voyageurs et le Soleil). Laisant à gauche le chemin qui conduit dans la vallée de Courmayeur, par le col des Fours, on descend à droite dans la gorge du Chapieu, où se trouve le hameau de ce nom, groupe de misérables châlets, au fond d'une espèce d'entonnoir, entouré de presque tous les côtés par des montagnes à pic; ils ne sont habitables que pendant l'été. Du Chapieu on peut, en remontant la vallée, aller rejoindre le chemin qui, du col des Fours, par le col de la Seigne, conduit à Courmayeur.

Bonneval (2 h.). Si au contraire on redescend la

vallée, en suivant, pendant 4 h., la rive droite du torrent de la Versoie; puis le traversant, on passe à *Gray-Betel*, et on arrive au hameau de Bonneval (auberge), où se trouve une source thermale sulfureuse, avec un petit établissement où l'on peut prendre des bains. Au-delà du hameau on passe de nouveau sur la rive droite et on va rejoindre, au-dessous d'une vieille tour en ruines, tout près du Bourg-Saint-Maurice (4 h.), la route de Moutiers au Petit-Saint-Bernard (V. pag. 206).

VALLÉE DE BEAUFORT.

Routes muletières.

Albertville (V. pag. 492).

La vallée de Beaufort débouche dans celle de l'Arly, un peu au nord d'Albertville. Pour s'y rendre on passe le pont d'Arly, et on remonte un peu la rive gauche de cette petite rivière, puis tournant un mamelon, on entre dans la vallée par une gorge étroite, d'où sort le *Doron*, torrent qui l'arrose. On peut à volonté remonter la rive gauche de ce torrent, en passant par *Venthon* (296 hab.) et les *Billiards*, ou bien la rive droite, par *Quiège* (4943 hab., haut. église 597 m.) et *Villard* (4228 hab., haut. église 724 m.). D'habitude on traverse le Doron entre Venthon et Quiège. Après avoir passé au-dessous d'un tertre en forme d'un pain de sucre, sur lequel est situé l'ancien château de Beaufort, qui commandait à toute la vallée, on arrive à

St-Maxime de Beaufort (4 h. 30 min. d'Albertville, 3438 hab., haut. église 774 m.; auberges, cafés). Plus habituellement désigné sous le simple nom de *Beaufort*, chef-lieu de la vallée, séjour très agréable l'été, aussi Henri IV, pendant les guerres avec le duc

de Savoie, y a-t-il habité à deux reprises différentes, au château de *la Salle*. Il s'y fait un grand commerce de bestiaux et de fromages. Ses pâturages sont regardés comme les meilleurs de la Haute-Savoie. Un grand nombre de ses habitants émigrent pendant l'hiver. Parmi ceux qui se sont enrichis et fixés à l'étranger, on cite Viallet, le célèbre planteur de St-Domingue; Cornu, riche banquier de Paris; Bouchage, banquier de Toulouse; Favre, négociant en soieries de Lyon, etc. Au bourg de Beaufort, la vallée se trifurque.

Cols de la Louse et du Cormet. Le bras du sud, connu sous le nom de *vallée de Poncellamot*, conduit en Tarentaise par trois passages différents. En sortant de Beaufort, on s'élève assez rapidement sur la rive droite de cette vallée, et après avoir passé *le Praz*, on arrive à *Arrèche* (cabarets-auberges) où la vallée se bifurque au tour du *Grammont*, montagne en pyramide qui s'élève au sud. En traversant le torrent principal et suivant la rive droite de la vallée latérale qui se dirige au S.-O., on passe au Planey, et après avoir traversé le col de la Bathie on redescend au village du même nom, au bord de l'Isère (V. pag. 195). — Si au contraire on remonte la vallée principale, au S.-E., qui est d'abord plus rapide et moins ouverte que l'autre, on quitte bientôt les champs cultivés pour s'engager dans une longue forêt, et l'on arrive dans un petit vallon où est la chapelle de *St Guérin*. En prenant alors à droite on rencontre les châteaux de la *Grande-Combe*, au-dessus desquels se trouve le *Pas de la Louse*, et l'on redescend sur les châteaux de la *Grand-Maison*, en Tarentaise, d'où l'on parvient à *Naves* (779 hab.) et à *Petit-Cœur* (V. pag. 198). — En se maintenant sur la gauche, à partir de *St Guérin* et suivant toujours la rive droite

du torrent, on arrive à des châlets au-dessus desquels est le *col du Cormet*, d'où l'on descend sur les granges du Cormet qui sont dans un fond resserré, et suivant un chemin pierreux le long d'un torrent, on traverse une forêt de sapins et on trouve le village de *Granier* (731 hab.) au-dessus d'Aime (V. pag. 203).

Vallée de la Gitte. En remontant le Doron, on entre dans le bras de l'E. par une gorge étroite bordée de rochers coupés à pic. Au bout d'une heure 25 min. on laisse à droite le *vallon de Treicol* qui bientôt se bifurque, et dans lequel se trouve le joli hameau de *Roselein* ou *Roselan*, au S. duquel s'élève l'*Aiguille du Fond*. Depuis *Roselein*, en traversant le *col de l'Allée* (haut. 1967 m.), on descend dans la vallée du Chapieu un peu au-dessous de ce hameau (V. pag. 291. — En suivant toujours la vallée où coule le Doron, on traverse le hameau de *Fontany* et on arrive à celui de *la Gitte* ou *Gieltaz* (haut. chapelle des châlets 1680 m.) qui donne son nom à la vallée, et d'où l'on rejoint la route du Bonhomme au col de la Sauce (V. pag. 290).

Vallée de Haute-Luce. Enfin, le troisième bras se dirige vers le N. - E. Comme pour le premier bras, la montée commence par être très raide, puis elle devient plus douce, et après avoir dépassé *les Traverses*, on quitte la rive gauche du ravin que l'on avait suivi jusqu'alors, et on monte sur l'autre rive, à *Haute-Luce* (1 h. 30 min. de Beaufort, 1537 habit.), patrie du poète Ducis. En traversant la montagne on peut se rendre à Flumet. Remontant la rive droite du torrent on passe à *Annuît* (30 min.), au-delà duquel on laisse à gauche un sentier qui mène à Mégève par le pas de Sion, et on arrive à *Belleville* (1 h. 45 min.) et aux *châlets de Planey* (45 min.), près desquels on laisse

à droite le pittoresque *lac de la Girottaz* dominé par les *rochers des Enclaves* et un sentier passant par *Colombe*, traversant l'*Enclave de la Fenêtre* et descendant auprès de la Balme, au-dessus du Nant-Borran (V. pag. 289.— Du Planay on monte au *col du Mont-Joli* (1 h. 45 min.) et on se rend en passant par les *chalcts de la Montaz* et *Nivorin* aux Contamines (V. pag. 288).

UGINES A SALLANCHES.

Route muletière d'Ugines à Flumet, chemin à char de Flumet à Sallanches.
Charmante course, sans difficulté.

Ugines (V. pag. 264).

Héry (2 h., 793 hab., haut. église 928 m. Le Rentrail des voyageurs). Les voitures vont jusque sur la place d'Ugines, au-delà un bon chemin à mulet remonte à une grande hauteur la vallée de l'Arly sur laquelle on découvre de jolis points de vue. Sur la rive opposée au-dessous du *Mont-Bisane* on voit *Cohennoz* (428 h., haut. 900 m.) et l'on arrive à *Héri*, pittoresquement situé sur la pente du *Mont-Pravechen*, entre deux torrents, formant plusieurs cascades. Au-delà du village, la montée devient moins raide, et on ne tarde pas à atteindre le point culminant du passage, d'où l'on descend rapidement jusqu'à un pont pittoresque jeté sur le *Flons*, torrent qui vient du *Mont-Charvin* (h. 2414 m.) un des points qui ont servi à la grande triangulation française. On passe ensuite au-dessous de *St-Nicolas-de-la-Chapelle* (1034 h., haut. église 956 m.), joli village au milieu des prairies, et après avoir traversé le *Norandine* on arrive à *Flumet* (1 h. 30 min., 964 hab., haut. église 920 m. ; auberges). Charmante position.

Le château, dont les ruines couronnent un rocher, fut la résidence du premier baron de Faucigny.

Passages pour aller à Beaufort. En face de St-Nicolas et de Flumet, sur la rive gauche de l'Arly, se trouvent parmi les prés et les bois deux villages, *Crest-Voland* (328 h., haut. église 1229 m.) et *Notre-Dame-de-Bellecombe* (720 hab., haut. église 1136 m.) d'où l'on peut se rendre dans la vallée de Beaufort. En passant par le Crest-Voland on tourne une montagne et on s'engage dans une longue vallée, au milieu de laquelle se trouvent les *châlets du Plan de la Saise*, et en haut ceux du *Praz*; on descend ensuite entre Villard et Beaufort (V. pag. 292.) C'est le chemin le plus long. L'autre part de Flumet, on traverse le ravin d'Arly, au-dessous du village, et on monte à N.-D. de Bellecombe, puis on suit la rive droite du ravin, qu'on traverse sur un petit pont une heure plus loin pour gravir la montagne au milieu des bois, et on arrive au-dessus de Haute-Luce, sur lequel on descend en suivant une pente très raide (V. pag. 294).

La Giettaz (1 h. 30 min. de Flumet, 803 hab., haut. église 1109 m.). En remontant le torrent de Norandine, d'abord sur la rive droite, ensuite sur la rive gauche, gorge étroite et sombre, on arrive à la Giettaz, d'où l'on peut se rendre dans la vallée de Thônes ou de Borne par le col des Aravis et à Sallanches (V. pag. 284), en passant au-dessous de la *Grand'-Crête* et du Mont-Fleury et traversant *Cordon*.

Megève (2 h. de Flumet, 2737 hab., haut. église 1113 m.; Soleil d'or). Au sortir de Flumet, la route de Sallanches gravit une petite côte assez raide, puis cotoie en plaine jusqu'à Megève, le versant occidental de la vallée arrosée par l'Arly, et à laquelle Megève a

donné son nom. Au-dessus du versant opposé qui est couvert de prairies, de bouquets d'arbres et de forêts, on aperçoit une partie de la chaîne du Mont-Blanc. On traverse les hameaux des *Pontets*, de *la Praz*, moitié chemin, et *la Mottaz*. Megève est au milieu des prés et entouré de toute part de chapelles, d'oratoires et de croix. Un sentier dans la direction du S.-E. conduit par le pas de Sion dans la vallée de Beaufort à Annuit (V. pag. 294).

Mont-Joli (haut. 2660 m.). Montagne à peu près isolée qui domine Megève. Elle présente une crête allongée du S. au N. dans une direction qui forme presque un angle droit avec le cours de l'Arve. Elle est bien cultivée à sa base; sa partie moyenne est couverte de forêts et de pâturages; mais dans la partie voisine du sommet, le rocher se montre presque partout à nu. Elle sépare à l'E. la vallée de Mont-Joie de celle de Megève. Ascension extrêmement intéressante, mais il faut y porter des vivres. On peut monter de Sallanches, des bains de St-Gervais, des Contamines et de Megève. C'est de Megève que l'ascension est la plus facile (4 à 5 h.). Elle exige de 6 à 7 h. de St-Gervais, et de 8 à 9 h. de Sallanches, retour compris. On peut aller à dos de mulet jusque près du sommet, qui offre un magnifique panorama : au S.-O. sur la vallée de l'Isère et les montagnes de la Grande-Chartreuse; au S. et au S.-E. sur la chaîne et sur les hauts glaciers du Mont-Blanc; à l'E. et au N.-E. par-dessus le col de Voza sur la vallée de Chamonix, et par-dessus le col de Balme sur le Wild-Strubel en Valais, et plus à gauche sur le Brévent, les Aiguilles-Rouges, le Buet, la pointe de Tanneverges, les Fiz et l'Aiguille de Varens; au N. sur la vallée de l'Arve. Des bains de St-Gervais, on compte

4 h. 30 min. à 5 h. pour monter à la croix de la cime par St-Gervais, le *Neret*, *Orsain*, le *Golet*, *Memontel* et *Hermance*. On peut faire à dos de mulet les deux tiers de chemin. On redescend si l'on veut en 3 h. ou 3 h. 30 min. par les *châlets de St-Nicolas*, la *Croix de Fer*, St-Nicolas de Véroce, les *Plans*, Orsain, le *Neret* et St-Gervais.

Combloux (4 h. de Megève, 4046 hab., haut. église 993 m.). A peu de distance de Megève, en descendant vers Sallanches, on découvre peu à peu la chaîne du Mont-Blanc. Mais c'est surtout en arrivant près de Combloux que l'on jouit de l'une des plus belles vues de cette magnifique chaîne des Alpes. On voit à ses pieds les vallées de Sallanches et de Magland, à sa gauche les montagnes des Têtes, des Fours, le Mont-Fleuri et la Pointe-d'Arreu, en face de soi l'Aiguille de Varens et la chaîne des Fiz, et à sa droite, toute la chaîne éblouissante du Mont-Blanc, au-dessus du sombre Vandagne. De Combloux une descente facile dont chaque tournant est un belvédère naturel, conduit à Sallanches (4 h.) (V. pag. 284). On peut descendre aussi à St-Gervais par Domancy, ou par *Verrex* et le *Fayet-d'en-bas*, ou par le petit *Oratoire de St-Martin*, le *Fayet-d'en-haut* et les zigzags (également environ 4 h.).

ANNECY A SCIONZIER PAR THÔNES ET LE REPOSOIR.

Route à char jusqu'au Grand-Bornand ou Bonneville par le Petit-Bornand. Chemin à mulet du Grand-Bornand à Scionzier. Service de voitures entre Annecy et Thônes.

Annecy-le-Vieux (35 min., 4447 hab., haut. église 496 m.). Sortant d'Annecy (V. p. 234) par la promenade du Paquier, on traverse la plaine des *Fins*,

riche en débris romains, et on monte à Annecy-le-Vieux; de dessus le coteau on domine Annecy, son lac et les vallées du Fier et de la Filières, on atteint alors le hameau de *Sur-les-Bois* (cabaret), point culminant du passage (haut. 628 m.).

Pont St-Clair (1 h., haut. 526 m.). La route descend ensuite dans une vallée étroite, ou plutôt s'engage dans une gorge très pittoresque au fond de laquelle coule le Fier qu'on remonte jusqu'à un pont qui se trouve dans un étroit passage, entre deux rochers qui ne laissent de place que pour le lit du torrent et la chaussée qui est taillée dans le roc. Au-delà de ce pont, on aperçoit un chemin qui monte en partie taillé dans le roc, en partie supporté par des arcades en pierres équarries et simplement superposées sans ciment. Ce sont les restes d'une voie romaine tracée par Tincius-Paculus, comme le prouve une inscription gravée sur le rocher. Près de là sont les ruines du prieuré de St-Clair qui a donné son nom au pont, et qui fut fondé par St Bernard de Menthon.

Alex (30 min., 842 hab., haut. église 589 m.; cabaret). En remontant toujours la rive gauche du Fier, sans passer le pont, on voit la vallée s'élargir, et on arrive à Alex, village où se trouve une verrerie. Depuis Alex, en franchissant un petit col très peu élevé, on peut se rendre à Menthon (V. p. 268), en laissant à droite au-dessus de soi, *Bluffi* (259 habit., haut. église 677 m.). La route au-delà d'Alex continue le long de la rivière bordée de prés et de bois jusqu'au *pont de Thuy* sur le Fier, où elle passe sur la rive droite. De là, suivant la base d'une haute montagne, elle atteint bientôt Thônes.— On peut aussi, passant le Fier au Pont-St-Clair, remonter la rive droite. On laisse au-dessus de soi *Dingy-*

St-Clair (1191 hab., haut. 594 m.), l'on traverse la *Balme-de-Thuy* (341 hab., haut. église 624 m.), et l'on vient rejoindre l'autre route au pont de Thuy, après une cascade et une grotte.

Thônes (4 h. 30 min. d'Alex, 2876 hab., haut. église 625 m.; plusieurs auberges). Petite ville très commerçante, où il y a des marchés et des foires très fréquentés, située sur le *Nom*, presque au centre de la Savoie, au pied d'une montagne appelée le *Mont*, sous la base de laquelle s'élève sur une éminence une petite chapelle, le Calvaire, d'où l'on a une jolie vue.

La Tournette (haut. 2364 m.). C'est depuis Thônes que s'opère le plus facilement l'ascension de la Tournette, haute cime très escarpée qui se trouve entre le lac d'Annecy et la vallée de Thônes, et qui domine de beaucoup toutes les montagnes voisines; ce qui fait que de son sommet on jouit d'un panorama immense. Au sortir de Thônes, on remonte la rive droite du Fier, que l'on traverse un peu au-dessus de son confluent avec un autre torrent, et on s'élève sur une hauteur où se trouve *Les Clefs* (35 min., 756 hab., haut. église 745 m.), puis on se rend au hameau de *Bellechamp* (20 min.). C'est là que l'on quitte la vallée pour commencer la montée proprement dite. Après avoir traversé une belle forêt, on arrive aux *châlets de Rosairy* (2 h. 30 min.). Il faut encore 2 h. 30 min. pour s'élever sur la crête de la montagne (haut. 2225 m.). Elle est surmontée d'une masse de rochers appelée le *Fauteuil* (haut. 2364 m.), de tout côté taillée à pic; une crevasse nommée la *Cheminée* la coupe en deux parties, l'une basse, l'autre plus haute et plus grosse. Cette crevasse s'élargit assez par le haut pour que la vue puisse s'étendre sur le pays qui est au-delà. Au som-

met de cette ouverture, entre les deux pointes, se trouve enclavé un énorme bloc de rocher. Pour parvenir au point culminant du Fauteuil, il faut gagner la pointe basse par la cheminée, et ensuite passer sur le pont aérien. Cette ascension et le magnifique panorama dont on jouit depuis cette cime élevée ont été admirablement décrits par Eugène Sue dans le roman de *Cornélia d'Alfi*. La vue, non-seulement embrasse toute la chaîne des Alpes de la Savoie et du Dauphiné, mais encore s'étend au loin dans les plaines françaises, surtout du côté de Lyon. — On peut également faire l'ascension du côté d'Annecy; elle est plus courte, mais plus pénible. On se rend à Talloire (v. p. 269) et on suit le chemin de St-Germain; de là, un sentier conduit au *châlet du Lô* (haut. 1422 m.). Il faut ensuite monter sur des gazons fort inclinés jusqu'à une roche blanche, où l'on s'engage dans un mauvais sentier tracé au bord d'un précipice. C'est le point le plus difficile. Au-delà on rencontre le *châlet de Cassay* (haut. 1790 m.) à moitié taillé dans le roc, et l'on parvient à la crête après avoir de nouveau grimpé au milieu des gazons et contre des bancs de rochers. — Il existe un troisième chemin qui tient le milieu entre les deux précédents comme temps et comme difficulté, c'est celui qui est le plus direct depuis Faverges (v. p. 265). Si l'on part d'Annecy, on se rend à Verthier (v. p. 269) et l'on franchit une petite montagne pour atteindre *Montmin* (662 hab., haut. église 1056 m.), où l'on rejoint le chemin qui, remontant la vallée, arrive de Faverges. Il faut ensuite s'élever jusqu'aux *prés du Lard* (haut. vers la croix en bas des prés 1751 m.), qui conduisent à la crête de la montagne.

Passage entre Thônes et Faverges. Depuis

Thônes on peut aller rejoindre la route d'Annecy à Albertville en laissant à gauche, après 30 minutes de marche, la combe de *Manigod* (1906 hab., haut. église 936 m.), où le Fier prend sa source, passant par Les Clefs, Bellechamp et *Croset*, traversant un col et descendant sur *Serraval* (1685 hab., haut. église 754 m.) et *Les Villards* (782 hab., haut. église 767 m.). De là, laissant à gauche la jolie combe du *Bouchet* (haut. égl. 944 m.), au sommet de laquelle sont les châlets du *Grand-Carre*, d'où l'on fait l'ascension du *Mont-Charvin* (haut. 2414 m.) en passant auprès d'un joli petit lac (haut. 2019 m.); on se rend à Marlens (v. p. 265) en traversant le *col de l'Epine* (haut. 948 m.).— Depuis le col qui est au-dessus de Serraval, un sentier suivant la rive droite du torrent, conduit à *St-Ferréol* (950 hab.) et de là à Faverges (v. p. 265).

St-Jean-de-Sixt (2 li. de Thônes, 642 hab., haut. église 1012 m.). En sortant de Thônes, la route des Bornands remonte le Nom d'abord sur la rive gauche et passe bientôt sur la rive droite. Elle traverse *La Cour*, *Les Villards* (4 h.), *Montresin* (30 min.) et arrive sur le col de St-Jean-de-Sixt (20 min.).

Col des Aravis (haut. chapelle du col, point culminant, 4502 m.). Le village est à 10 min. plus haut. En le traversant on se dirige sur *La Clusaz* (1203 hab., haut. église 1039 m., auberge), d'où l'on peut revenir à Thônes en descendant dans la combe de *Manigod*. Au-delà de La Clusaz, de belles prairies aboutissent au col des Aravis, d'où un chemin assez raide conduit à La Giettaz rejoindre le chemin qui mène à Flumet (v. p. 296). On peut, sans descendre au hameau de La Giettaz, en longeant la base des montagnes, aller à Sallanches par Cordon.

Vallée du Petit-Bornand (4 h. 45 min. de St-Jean-de-Sixt à Bonneville). Mais lorsqu'on veut aller au Grand et au Petit-Bornand, il ne faut pas monter jusqu'au village de St-Jean-de-Sixt. Le chemin, de suite après le col, descend dans la vallée de *Borne*, torrent qu'on traverse sur un petit pont (45 min.) et l'on a en face de soi la route du Grand-Bornand, qui remonte une large vallée. A gauche, sur la rive droite du torrent, resserrée entre la montagne et l'eau, se trouve la route qui va à Bonneville. Elle s'engage dans un étroit défilé nommé le *Détroit*. Après avoir passé et repassé d'une rive sur l'autre (25 min.), la vallée s'élargit un peu et l'on arrive à *Entremont* (45 min., 848 hab., l'Epée couronnée). Il y avait autrefois en ce lieu une abbaye de chanoines réguliers fondée en 1153 et supprimée en 1770. Après le village, où l'on remarque plusieurs artifices, la vallée s'élargit subitement, et l'on aperçoit sur la rive gauche de Borne l'église (haut. 796 m.) au milieu des prairies. Au-dessus une large combe conduit au *col de la Buffa*, d'où l'on descend par le *Sapey* à Thuy près de Thônes (v. p. 300). En traversant la plaine, on voit à droite la pyramide verte de Jallouvre dominant plusieurs pics blancs en calcaire nu. La vallée se rétrécit de nouveau, et après avoir laissé à gauche une petite cascade et traversé une magnifique source aux eaux écumantes, on arrive à *Cret*, chef-lieu de la commune du Petit-Bornand (4 h. 45 min., 2531 hab., auberges). L'église (haut. 679 m.) possède un beau tableau de l'école italienne. Au-dessus, dans un ravin, se trouve une mine de charbon et un sentier qui conduit au *Mont-Saxonnet* (v. p. 280). On traverse ensuite *Saxias* (45 min.) avec son moulin du diable, bloc de rocher posé en équilibre sur un

autre bloc coupé à pic et ayant une surface très étroite, *Thermine* (25 min.) près duquel un sentier conduit à *Brison* (v. p. 280), et on arrive (30 min.) au point culminant de la route ; avant et après ce point , on jouit de deux belles vues , l'une sur la valle entière du Petit-Bornand , l'autre sur la vallée de l'Arve , dans laquelle on descend. Au sortir de la vallée de Borne se trouve un hameau (40 min. , auberges) de la commune de *St-Pierre-de-Rumilly* (1090 hab. , haut. église 480 m.) ; de là , suivant les digues de Borne et prenant la grande route , on se rend à *Bonneville* (45 min. , v. p. 278).

Grand-Bornand (2332 hab.). En descendant du col de *St-Jean-de-Sixt* dans la vallée de Borne , on aperçoit en face le *Grand-Bornand* , charmant village au milieu d'un riant bassin. Depuis le pont sur Borne on se rend , par un chemin à peu près en plaine , au chef-lieu *Villeneuve* (30 min. du pont , plusieurs auberges , *La Victoire* , haut. église 934 m.). La vallée du *Grand-Bornand* , où finit la route à char , se bifurque à *Villeneuve*. La partie S.-E. , où se trouvent le *Bouchet* et le *Plan* , finit à un cul-de-sac au pied du mont *Fleury* , point où la Borne prend sa source. Un sentier un peu au-delà du *Plan* , passant au pied de la *Grand'-Crête* et traversant le *col des Fours* , descend sur *Salanches*. (v. p. 284). L'autre branche de la vallée conduit par de bonnes routes à mulet dans la vallée du *Reposoir*. On traverse les *Fours* et le *Chenaillon* , puis au confluent de deux torrents on trouve deux routes , celle de gauche monte vers des châlets et aboutit au *haut du col* , passage d'où l'on descend d'une manière assez rapide au milieu des bois et des prés sur *Pralong* , chef-lieu de la commune du

Reposoir (406 hab., haut. église 975 m., cabaret).

La seconde route, moins raide mais plus longue, conduit également au Reposoir. Elle se dirige à droite, dans une grande combe garnie de prairies. Après avoir traversé un col, on descend sur *Sommier*, et de là sur la chartreuse du Reposoir (haut. 1038 m.), fondée par Aimon de Faucigny en 1151 et restaurée en 1671. On y remarque un beau cloître. Le village de Pralong est 20 minutes plus bas. La vallée du Reposoir est bornée au N. par la chaîne du *Barzy* ou *Berger* dont les Genevois ont fait *Vergi*; en la traversant par un col assez pénible à atteindre, on descend sur le Mont-Saxonnet (v. p. 280). La chaîne du *Meiry* borne cette vallée au S. On remarque dans cette chaîne la cime de *Pointe-Percée*, escarpement calcaire d'un accès très difficile, espèce de feuillet mince qui s'élève comme une crête par-dessus une tête de rocher déjà très élevée. Cette crête est percée à jour près de son bord occidental. Depuis le village et le couvent, avec des lunettes et même de bons yeux, on distingue cette ouverture. Au-dessus de la chartreuse, du côté de *Sommier*, on peut prendre un sentier qui gravit la chaîne du *Meiry* et conduit à un chalet de ce nom (haut. 1748 m.). C'est une course très recherchée des botanistes. De là, la chaîne s'abaisse vers l'Arve; on peut en la suivant redescendre vers Scionzier ou à Cluses (v. p. 281), en passant par le chalet de *Vormy* (haut. 1900 m.), le hameau de *Romme* (haut. chapelle 1293 m.), dont toutes les maisons sont parfaitement alignées, la *Frasse* (h. 960 m.) et *Nancy* (469 hab., haut. église 918 m.).

De Pralong, suivant la rive gauche du torrent, on descend rapidement à Scionzier (1 h. 45 min., v. p. 281).

SALLANCHES A CHAMONIX.

Service de la Poste.

	Kilom.
Sallanche à Chamonix	28
Cheval de renfort pour l'année, sans réciprocité.	

Les diligences de Genève assurent des places jusqu'à Chamonix, mais à Sallanches on quitte les grandes voitures pour prendre des petits chars. S'il y a de la poussière, il faut chercher à se caser dans celui qui doit marcher en tête. Les chars à volonté, de Sallanches ou de St-Martin à Chamonix, coûtent 18 fr. 90 cent., trois places et deux chevaux; 9 fr. 50 cent., un cheval ou un mulet. Les retours 4 fr. 60 cent. par place, et 7 fr. 20 cent. par jour d'arrêt du char, soit à Chamonix soit en route.

De Sallanches on revient à St-Martin (15 min., v. p. 283).

Passy (45 min., 2012 hab.). On remonte ensuite la rive droite de l'Arve, traversant la plaine de Sallanches que la rivière a si souvent ravagée et qu'on cherche à rendre à l'agriculture en la protégeant au moyen de bonnes digues. Laisant à gauche les escarpements inférieurs de l'aiguille de Varens, on passe au-dessous de Passy, dont l'église (haut. 692 m.) renferme quelques inscriptions romaines bien conservées, entre autres deux ex-voto en l'honneur du dieu Mars. Le pays produit des pruneaux renommés. On gagne ensuite

Chède (1 h., haut. 625 m., auberge), où finit avec la vallée de Sallanches la culture de la vigne, et où l'Arve se trouve resserrée entre de hautes berges abruptes, ce qui ne permet plus à la route de suivre ses bords. A gauche de Chède (15 min. environ), on aperçoit la jolie cascade du même nom, qu'on peut aller visiter en suivant un charmant sentier. A droite, le village de St-Gervais couronne la crête d'une colline

fort élevée, appuyée à la montagne de *Vaudagne* que termine en cet endroit la sommité appelée *Tête de Mont-Fort*. Une route conduit à ce village et aux bains qui sont au-dessous. Le joli lac de Chède, situé à 15 minutes du hameau de ce nom, n'existe plus, un éboulement l'a comblé vers la fin de l'été de 1837. La route passe maintenant au milieu de son ancien lit entièrement à sec, et s'élève à droite au-dessus des chutes bruyantes de l'Arve que traverse le *pont des Chèvres*, d'où un sentier plus court que la route conduit au pont Péliissier (1 h. 10 min.) par le hameau du *Châtelard*. La route va passer au fond d'un ravin (15 min.) creusé dans un sol d'ardoise, sur le *Nant* ou *Torrent-Noir*, qui, après les fortes pluies, grossit au point de rendre momentanément toute communication impossible. Au-delà du torrent, la vallée s'élargit, et après avoir traversé une forêt, puis des prairies, on descend au fond d'une petite plaine où se trouve

Servoz (30 min., 589 hab., l'Univers, la Balance), village divisé en deux parties, éloignées l'une de l'autre de 10 min. *Le Bouchet*, seconde partie, renferme l'église (haut. 824 m.) et le cabinet de minéralogie de J.-M. Deschamps. Depuis Servoz on découvre une belle vue du Mont-Blanc. Au-dessus du village s'élèvent les rochers *des Fiz*, débris de la montagne de ce nom dont la partie supérieure s'écroula vers la fin du dernier siècle avec un tel fracas et de tels tourbillons de poussière, que les habitants crurent qu'un volcan venait de faire explosion dans les Alpes, et mandèrent le fait à Turin. La *Pointe-d'Ayen* reste seule debout au milieu des décombres. Entre les aiguilles de Platai à l'O. et d'Ayen à l'E., on remarque l'éboulement désigné sous le nom patois de *Dérochoir* et par lequel on peut

se rendre à Sixt. A l'E. et au S. se dressent la montagne de *Pormenaz*, le *Chaillod* et la montagne de Fer. Depuis Servoz on peut aussi se rendre à Sixt par le col d'Anterne, et faire l'ascension du Buet.

Pont-Pélissier (25 min. de Servoz). Au-delà de Servoz, on traverse le torrent de la *Dioza* (40 min.), qui descend du Buet, et près duquel on remarque à gauche un monument élevé à la mémoire de F.-A. Eschen, qui périt en 1804 sur le Buet. On laisse ensuite à gauche les bâtiments construits pour l'ancienne exploitation des mines de cuivre et de plomb argentifère qui se trouvent dans les montagnes voisines; puis à droite, sur le haut d'un rocher, les ruines du château de *Saint-Michel*, non loin desquelles on traverse l'Arve sur un pont de bois nommé le pont Pélissier (15 min.), et situé entre la *Montagne-de-Fer* et le *Vaudagne*. Depuis quelque temps déjà la cime du Mont-Blanc est cachée derrière le dôme du Gouté pour ne plus reparaître qu'aux environs de Chamonix. Au-delà du pont Pélissier, on gravit, sur le roc vif, un chemin rapide qu'on nomme *les Montées* et qui domine la gorge étroite au fond de laquelle écument les eaux de l'Arve. Le torrent *Nant-de-Nayen* marque la limite supérieure de ce défilé; en ce point (40 min.) on tourne à gauche et l'on ne tarde pas à entrer dans la vallée de Chamonix. On traverse d'abord

Les Houches (15 min., 1,628 hab., hôtel des Glaciers), l'une des deux communes de la vallée de Chamonix, et d'où l'on aperçoit déjà le Prieuré. « Le fond de la vallée, en forme de berceau, dit M. Pictet, est couvert de prairies, au milieu desquelles passe la route, bordée de petites palissades. On découvre successivement les différents glaciers qui descendent dans cette

vallée, au milieu des bois et des riches moissons ; on n'aperçoit d'abord que celui de Griaz et celui de Taconnay (30 min.) suspendu sur la pente d'une ravine, dont il occupe le fond ; mais bientôt les regards sont attirés par celui des Bossons (20 min.), qu'on voit descendre des sommités voisines du Mont-Blanc. On découvre enfin, de loin, le grand glacier des Bois, qui, en descendant, se recourbe contre la vallée de Chamonix (1). » Au-delà du glacier des Bossons, on passe l'Arve sur le pont de Pérolataz (10 min.), près duquel sortent, au pied des rochers, de belles sources, et, remontant le côté droit de la vallée, on arrive au Prieuré ou Chamonix (30 min., soit depuis Sallanches 6 h. 15 min.)

Par St-Gervais et Servoz (6 h.). De Sallanches on se rend au pont sur Bonnant au-delà du Fayet (voir p. 286), où on laisse à droite la route des bains de St-Gervais et celle qui monte au village (voir p. 287), et, se dirigeant au nord, on traverse le hameau des Plagnes, puis l'Arve, et l'on gagne Chède (30 min., v. p. 306).

Col de la Forclaz (haut. 4,504 m.). De St-Gervais (v. p. 288) on peut se rendre à Chamonix en passant le col de la Forclaz, auquel on parvient en traversant des vergers, des prés, des champs et une forêt de sapins (1 h. 45 min.). Il est situé entre le *Mont-Fort* à gauche et le *Prarion* à droite. La vue est belle ; mais pour jouir d'un panorama plus vaste, il faut s'élever sur le *Prarion* (haut. 4,726 mèt.). On aperçoit au N.-E. la vallée de Chamonix, terminée par le col de Balme, et ses grands

(1) Pictet. Johanne ayant parfaitement décrit tout ce qui concerne Chamonix et le Mont-Blanc, je lui fais pour cette partie de nombreux emprunts.

glaciers, que dominant l'Aiguille et le dôme du Gouté, ainsi que l'Aiguille du Midi, qui cachent le Mont-Blanc; au S., la vallée entière de St-Gervais jusqu'au col du Bonhomme, avec le glacier et l'Aiguille de Bionassay, l'Aiguille du Miage, le pic de Trélatête, celui de Rousselette et le Mont-Joli, au-dessous duquel s'étaient les pâturages de Megève. A l'E. et au N., la vue s'étend sur les vallées de Sallanches et de Servoz, entre lesquelles se voient les vergers de Passy, et que dominant les montagnes du Reposoir, les cimes des Fours, le Mont-Doran, l'aiguille de Varens, l'aiguille de la Portette, la chaîne des Fiz, le col d'Anterne, le Buet et les Aiguilles-Rouges. — Du col de la Forclaz on descend aux Houches (1 h. 45 min.) en passant aux châteaux *Chavanne*, en traversant le bois du même nom et rejoignant la route de Chamonix près du hameau de *Folly*. Le trajet entier de St-Gervais à Chamonix est de 5 heures.

VALLÉE DE CHAMONIX.

Chamonix ou le Prieuré (2034 hab., haut. église 1044 m.). Joli village au milieu des prairies, au pied du Brévent, sur la rive droite de l'Arve. Vue admirable du Mont-Blanc et de ses diverses aiguilles. Contient de grands et beaux bâtiments à l'usage des étrangers. Ses hôtels sont tenus avec tout le luxe et tout le confortable désirables. Ils sont sur le même pied que les meilleurs hôtels des grandes villes. Ce sont les hôtels Royal, de l'Union et du Nord, dirigés par M. Ferdinand Eisenkraëmer, généralement désigné par son simple nom de baptême. Hôtel de Londres des frères Tairraz, hôtel de la Couronne de madame veuve Tairraz, hôtel

du Mont-Blanc de Simond et Tissay, la Fidélité, la Balance, la Réunion des Amis. Il y a en outre plusieurs cafés-restaurants, tels que du Levant, des Etrangers, du Voyageur. On peut consulter plusieurs reliefs de la vallée de Chamonix et du massif du Mont-Blanc, construits sur des échelles plus ou moins vastes. Il en est même fait des réductions qui se vendent aux voyageurs. Plusieurs cabinets d'histoire naturelle contiennent les productions des Alpes, surtout les minéraux, les plantes et les insectes. Ils sont tenus par Venance-Arthur Payot, Jean Tairraz, Pierre Carrier, Louis Payot, Auguste Balmat et François Payot. Des bazars et magasins de quincailleries offrent aux voyageurs mille objets de fantaisie qui s'achètent comme souvenir du Mont-Blanc, bien que venant en grande partie de l'Oberland et de la Forêt-Noire. On y trouve aussi tous les articles utiles aux voyageurs. Enfin ce village des hautes montagnes est doté d'un établissement de bains, où l'on peut à volonté, moyennant 4 fr., prendre un bain naturel ou minéral. Une source thermale sulfureuse existe à côté de l'établissement.

Les guides de la vallée avaient formé une corporation en 1823. Elle fut dissoute en 1848, et l'exercice de la profession de guide devint libre. Une loi du 11 mai 1852 l'a réglementée de nouveau. Ce règlement a l'immense inconvénient de ne pas laisser assez de liberté aux voyageurs pour le choix de leur guide et de leur monture, ce qui les indispose et nuit au pays. Voici ce règlement et le tarif :

ARTICLE 1^{er}. — Une compagnie de guides destinés à diriger et accompagner les voyageurs dans leurs courses, est instituée dans la commune de Chamonix.

ART. 2. — Le nombre des guides composant cette compagnie est illimité.

ART. 3. — Tout individu légalement domicilié à Chamonix peut être reçu dans la compagnie, pourvu, en premier lieu, qu'il soit âgé de 25 ans au moins, sans dépasser les 40 ; pourvu, en deuxième lieu, qu'il ait satisfait à la levée militaire et réunisse les qualités suivantes : 1° une moralité à toute épreuve certifiée par le conseil délégué : le certificat sera visé par le juge et l'intendant, qui déclareront que la conduite de l'aspirant n'a jamais donné lieu à aucune plainte ; 2° aptitude physique constatée par la déclaration d'un médecin assermentée par-devant le syndic de la commune ; 3° capacité constatée par un examen sur la connaissance des différentes localités tant de la vallée que des environs. L'intendant nommera une commission chargée de donner cet examen, qu'il présidera lui-même ou fera présider par un délégué spécial. Cette commission sera composée de six membres nommés par l'intendant, sauf le guide-chef, le syndic de la commune et un délégué du conseil destiné à cet effet par délibération, qui seront membres-nés de cette commission ; 4° outre les certificats sus-indiqués, le candidat devra faire résulter d'une déclaration assermentée qu'il a fait avec profit, en compagnie d'un guide approuvé, une fois au moins les courses suivantes : 1° le tour du Mont-Blanc ; 2° la course au jardin ; 3° celle des glaciers du Buet, et les diverses courses ordinaires que sont en usage de faire les étrangers qui visitent la vallée de Chamonix.

ART. 4. — Le candidat qui n'aura pas été admis à un premier et à un second examen ne pourra plus se représenter. Entre le premier et le second examen, il devra s'écouler au moins l'espace d'un an. Les examens auront lieu au mois d'avril ou de mai de chaque année.

ART. 5. — Pour être admis, le candidat devra réunir les deux tiers des votes.

Du guide-chef.

ART. 6. — La compagnie sera dirigée par un guide-chef, qui sera lui-même, ainsi que la compagnie, sous la direction immédiate du syndic et du conseil communal.

ART. 7. — En cas d'empêchement, le guide-chef sera remplacé par le membre le plus ancien du conseil d'administration de la compagnie, composée conformément à l'article 19 du présent règlement.

ART. 8. — La compagnie nomme son guide-chef à la majorité absolue des voix. Il reste en charge pendant deux ans et peut être réélu. L'acte de nomination est transmis à l'intendant, qui, le trouvant régulier, délivre le brevet.

ART. 9. — Le guide-chef prête serment par-devant le juge du mandement.

ART. 10. — Il jouira d'un appointement qui sera fixé par l'assemblée générale des guides. Cet appointement appartiendra de plein droit à son lieutenant, en cas d'empêchement ou d'absence du guide-chef, en proportion de sa gestion.

ART. 11. — Il devra avoir sa résidence fixe dans le chef-lieu de la commune pendant toute la saison des courses, c'est-à-dire depuis la mi-avril jusqu'au 1^{er} d'octobre de chaque année. Son service sera sédentaire et consistera à diriger la compagnie, surveiller la conduite des guides, à procurer sans retard aux étrangers les guides dont ils ont besoin pour les courses qu'ils voudront entreprendre, à en diriger et régler le service conformément au règlement. Il devra établir son bureau dans un endroit commode et décent, avec l'approbation du conseil d'administration. Le local et les meubles sont à sa charge, à moins que le syndic, d'accord avec le conseil, ne juge plus à propos de l'établir dans la maison communale.

ART. 12. — Tous les étrangers qui désireront des indications pour une course seront adressés au guide-chef, qui leur donnera les directions nécessaires et toutes les instructions dont ils auront besoin.

ART. 13. — Pour chaque course, le guide-chef munira d'un ordre le guide plus ancien de cette course. Cet ordre indiquera les guides qui doivent marcher, les voyageurs qu'ils doivent accompagner, la qualité de la course qu'ils doivent faire, l'heure concertée avec le voyageur pour le départ, le salaire de chaque guide et ce que le voyageur aura payé à son départ. Cet ordre sera remis au voyageur, qui le restituera au guide-chef à son retour à Chamonix, ou au guide ancien de la course, s'il n'y revient pas. Dans ce dernier cas, le voyageur annotera sur ledit ordre sa déclaration sur le service des guides et sur le payement qu'il aura fait du restant du prix dû aux guides, et le guide ancien le remettra au guide-chef à son arrivée.

ART. 14. — Le guide-chef, comme surveillant de la conduite des guides, devra s'informer auprès des voyageurs de la régularité de leur service, et tiendra note de toutes les plaintes qui seront portées à sa connaissance.

ART. 15. — En cas de plaintes de la part des voyageurs, le guide-chef en informera immédiatement le syndic, qui réunira sur-le-champ le conseil d'administration, dont la délibération sera envoyée le jour même à l'intendant.

ART. 16. — Le guide-chef se fera rendre compte par les guides de leurs courses, et tiendra note de tout ce qu'ils déposeront de remarquable.

ART. 17. — Il tiendra : 1^o le rôle des guides visé par le syndic ; 2^o un registre de tous les voyageurs qui entreprendront des courses, avec indication de leurs noms, prénoms, patrie, du jour où la course aura commencé, de la qualité de celle-ci, du jour où elle aura été terminée, des

guides qui les auront accompagnés, du montant dû pour la course, et des sommes payées ; 3° un registre des plaintes portées par les voyageurs contre les guides, et de leurs déclarations ; 4° un registre du mouvement des guides, pour régler leurs courses ; 5° un registre des recettes et des retenues ; 6° un registre des punitions infligées aux guides ; 7° un rôle des mulets mis à la disposition de la compagnie pour le service des voyageurs.

ART. 18. — Le guide-chef rendra son compte des courses à la fin de la saison au conseil d'administration, qui, après l'avoir vérifié, le transmettra à l'intendant pour son approbation.

Du conseil d'administration.

ART. 19. — Le conseil d'administration est composé du syndic, président, du guide-chef et de quatre guides élus par la compagnie à la pluralité des voix. L'intendant peut présider le conseil, et, en ce cas, il a le droit de vote et de présidence. Quatre membres suffisent pour que la réunion soit légale. Le syndic, en cas d'absence ou d'empêchement, est remplacé par un des vice-syndics.

ART. 20. — Le conseil d'administration délibère sur tous les intérêts de la compagnie ; il en forme le budget et en vérifie le compte ; il délibère sur les plaintes faites par les voyageurs contre les guides, prononce les peines disciplinaires réservées à sa connaissance, et propose enfin l'application de celles réservées à la compétence de l'intendant.

Du service et de la discipline.

ART. 21. — Le droit d'accompagner les voyageurs dans leurs courses appartient exclusivement aux membres qui composent la compagnie des guides. Toutefois, le voyageur qui, venant d'une autre localité des Etats, et débouchant par les cols des montagnes, arriverait dans la vallée de Chamonix, pourra néanmoins retenir le guide qui l'aura accompagné jusque-là depuis le lieu du départ, pourvu que celui-ci soit nanti d'un brevet délivré par l'intendant qui l'autorise à exercer le métier de guide. L'intendant, avant de délivrer ce brevet, soumettra le postulant à un examen dans les mêmes formes et conditions que celui exigé pour être reçu dans la compagnie des guides de Chamonix, et s'assurera qu'il réunit les qualités morales et physiques mentionnées à l'article 3 du présent règlement. Dans le cas où le guide que le voyageur aura amené avec lui serait dépourvu de ce brevet, il sera obligé de s'adjoindre un ou plusieurs guides de l'endroit, conformément au règlement. Le brevet spécial ci-dessus pourra toujours être retiré à la moindre plainte jugée fondée.

ART. 22. — Chaque guide fera son service à tour de rôle. Les préférences ne sont jamais admises, hormis les cas suivants : 1° celui où les voya-

geurs, désireux de faire des recherches spéciales de botanique ou de minéralogie dans les montagnes, devraient être pourvus d'un guide ayant des connaissances particulières sur ces matières; 2° celui où, s'agissant d'une ascension au Mont-Blanc ou d'une course au col du Géant, le tour de rôle comprendrait des guides qui n'auraient pas assez de force pour résister à la fatigue ou pas assez d'expérience pour entreprendre une telle course. Dans ce cas, le guide préféré perdra son tour de rôle, et le voyageur devra payer un surplus de 2 fr. au profit de la caisse des guides.

ART. 23. — Les guides ne pourront quitter ni obtenir de cesser leur service pendant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre, sauf le cas de changement de domicile, sous peine d'une amende de 15 fr.

ART. 24. — Le guide devra être pourvu à ses frais des outils de sa profession, tels que cordes, bâtons ferrés, piques, etc., nécessaires pour la sûreté des voyageurs et la facilité de la marche.

ART. 25. — Chaque guide portera au bras gauche un bracelet surmonté d'une plaque en argent portant cette inscription : GUIDES DE CHAMONIX.

ART. 26. — Tout individu qui, sans avoir été reçu dans la compagnie, exercera le métier de guide, sera puni par une amende de 40 fr. et deux jours d'arrêts. En cas de récidive, l'amende et les arrêts seront doublés.

ART. 27. — Hors les membres compétents de la compagnie et du conseil d'administration, personne ne peut s'immiscer dans le service des guides de quelque manière que ce soit. En cas de contravention, il sera soumis à une amende de 50 fr. et à deux jours d'arrêts. Si le contrevenant est maître d'hôtel, aubergiste ou cafetier, ou un débitant quelconque dont l'exercice doit être autorisé par l'autorité de sûreté publique, soit municipale, soit provinciale, l'intendant le suspendra en outre pour quinze jours de l'exercice de son hôtel, débit, etc. En cas de récidive, l'amende sera de 100 fr. et les arrêts de cinq jours. S'il s'agit d'exerçant les professions sus-indiquées, ils perdront en outre, pour toujours, le permis de leur exercice, sans préjudice d'autres mesures de police vis-à-vis des personnes qui exerceraient des permis de débit ou d'auberge et ne seraient pas citoyens sardes. Le décret par lequel l'intendant aura prononcé la suspension sera inséré dans la gazette officielle, et on pourra même le faire publier à l'étranger, selon la gravité des circonstances.

ART. 28. — Tout individu étranger à la compagnie des guides, et tout guide, hors son tour de rôle, qui ferait agréer ses services par des étrangers, encourra la peine d'une amende de 20 fr. et de deux jours d'arrêts subsidiairement. En cas de récidive, la peine sera du double, et le guide sera en outre renvoyé de la compagnie. Il encourra les mêmes peines dans le cas où il se tiendrait sur les routes ou dans les hôtels pour solliciter les voyageurs et leur offrir ses services.

ART. 29. — L'individu qui, sans être guide, aura contrevenu deux fois au prescrit de l'article précédent, perdra le droit d'être admis dans la compagnie des guides, et, s'il s'agit d'un étranger à la compagnie pouvant accidentellement faire le guide à Chamonix, l'intendant lui retirera son brevet.

ART. 30. — Le guide qui se trouvera en état d'ivresse au moment de faire son service perdra son tour de rôle, et sera soumis en outre à la retenue extraordinaire de 2 fr. sur la première course qu'il exécutera, pourvu que le prix de celle-ci excède 3 fr. S'il est moindre, la retenue sera faite sur les deux premières courses.

ART. 31. — Le guide qui aura manqué d'égards envers son voyageur perdra le prix de sa course, qui restera au profit de la caisse des guides; il sera contraint à faire ses excuses au voyageur, et sera privé d'un tour de rôle. En cas de récidive, outre la perte du prix, il sera privé de deux tours de rôle. Au troisième manquement de l'espèce, il sera renvoyé de la compagnie.

ART. 32. — Le guide qui aura manqué de politesse envers son voyageur perdra un tour de rôle, sera contraint à faire ses excuses, et sera soumis à une retenue extraordinaire de 75 c.

ART. 33. — Le guide qui s'enivrerait pendant la course sera renvoyé de la compagnie et perdra son salaire, dont la moitié ira à bénéfice du voyageur, et l'autre moitié sera versée dans la caisse commune.

ART. 34. — Si, hormis le cas d'orages ou de brouillards, il s'est égaré dans sa route, il sera révoqué de ses fonctions, et ne pourra plus les reprendre sans se soumettre à un nouvel examen. La seconde fois, il sera définitivement renvoyé. Si l'égarément du chemin a causé la perte du voyageur, hormis le cas d'orages, il sera rayé pour toujours des rôles et perdra tout droit à la gratification, quelles que soient les années de service qu'il peut compter.

ART. 35. — Si les voyageurs ont des effets avec eux, le guide chef avisera aux moyens de les faire porter. S'ils sont portés à dos d'homme, le salaire du porteur ne pourra jamais dépasser la moitié de celui dû au guide pour la même course.

ART. 36. — Il y aura deux espèces de courses : les courses ordinaires et les courses extraordinaires. La première espèce comprendra celles : 1° sur la cime du Mont-Blanc; 2° au jardin; 3° sur les glaciers, excepté ceux qui descendent dans la vallée de Chamonix, et également sur ces derniers, si le voyageur veut dépasser la ligne où cesse la végétation; 4° sur les glaciers du Buet. La seconde espèce comprend toutes les autres courses dans les autres endroits dont il n'est pas fait mention dans les quatre numéros ci-dessus.

ART. 37. — Pour l'ascension au Mont-Blanc, il ne pourra y avoir moins de quatre guides pour chacun des voyageurs qui voudront l'entreprendre, quel que soit leur nombre.

ART. 38. — Si, dans une ascension au Mont-Blanc ou pour la traversée du col du Géant, le mauvais temps survient ou est imminent, ou si quelque autre obstacle rendait la continuation du voyage évidemment dangereuse, le voyageur sera toujours libre de rétrograder et de ramener les guides; mais si les voyageurs persistent à vouloir continuer leur course malgré les circonstances ci-dessus, la question si l'on doit continuer ou non sera mise en délibération entre les guides et décidée à la majorité des voix; en cas cependant d'égalité des voix, l'on préférera le parti le plus favorable à la sûreté.

ART. 39. — Tout guide qui, malgré la décision prise de la manière sus-énoncée, persisterait dans son opinion, soit pour rétrograder, soit pour aller plus loin, ou seul ou en conduisant des voyageurs, sera rayé des rôles des guides et n'y sera plus admis à l'avenir. Il n'aura aucun droit au payement de la course; et tout ce qui pourrait lui appartenir pour la course sera versé à la masse par le guide-chef.

ART. 40. — Les guides qui auront servi comme conducteurs pour une ascension au Mont-Blanc ou pour la traversée du col du Géant, qui n'aura pu s'effectuer par les motifs prévus par l'article 38, recevront l'indemnité déterminée par le tarif.

ART. 41. — Pour les autres courses de la première espèce énoncées en l'article 36, un voyageur, quoique seul, devra toujours être accompagné par deux guides au moins, et le nombre des guides sera toujours égal à celui des voyageurs, si ceux-ci sont plus de deux.

ART. 42. — Pour les courses ordinaires, un seul guide pourra suffire; mais les voyageurs pourront toujours avoir un plus grand nombre de guides, s'ils le désirent, moyennant le prix porté au tarif.

ART. 43. — Le prix des guides pour chaque espèce de courses est déterminé par le tarif annexé au présent règlement.

ART. 44. — L'obligation relative au nombre des guides que les voyageurs doivent avoir, aux termes des articles 37 et 41, ne peut être considérée comme imposée aux voyageurs, puisqu'ils peuvent aller seuls, s'ils le jugent convenable; elle est au contraire imposée aux guides, qui ne doivent accompagner aucun voyageur dans les courses qu'au nombre prescrit, afin d'en assurer le service pour la sûreté des étrangers qui se confient à leur direction.

ART. 45. — Aucun guide, lorsqu'il aura commencé sa course, ne pourra substituer une autre personne à sa place, lors même que ce serait un autre guide, sous peine de la perte du salaire, tant pour le guide que pour la

personne substituée. Il sera cependant permis à un guide de changer de tour avec un autre guide pour une course, si le guide-chef n'a pas des motifs à opposer à cet échange; mais, en ce cas, le guide qui change de tour devra payer à la masse 1 fr. chaque fois que ce changement de tour aura lieu.

ART. 46. — Dans le cas où un guide, pour cause de maladie, ne se présenterait point pour entreprendre la course à laquelle il est destiné, le guide-chef le remplacera par le guide inscrit qui le suit au rôle. Cependant le premier le reprendra dès qu'il déclarera être en état, quoique son tour ne serait pas encore revenu. On agira de même lorsque le guide n'aurait pu faire son service pour des motifs très graves et reconnus tels par le conseil d'administration.

ART. 47. — Tout guide qui refusera de faire une course, celles du Mont-Blanc et du col du Géant exceptées, ou qui n'arrivera pas à l'heure indiquée dans l'avis qu'il aura reçu du guide-chef, perdra son tour de rôle et subira une retenue de 3 fr. à prélever sur le prix des trois premières courses qu'il fera.

ART. 48. — En cas de récidive, il pourra être suspendu et même renvoyé de la compagnie, suivant les circonstances.

ART. 49. — Le guide-chef privera de son tour de rôle le guide qui ne serait pas proprement vêtu lorsqu'il se présentera pour faire sa course.

ART. 50. — Le service des guides désignés s'étend à tout le temps pour lequel ils ont été accordés au même voyageur, ou qu'ils emploieront dans la course entreprise, quel que soit le nombre des journées. Les journées seront toujours considérées comme accomplies lorsqu'elles auront été commencées; de sorte que les guides auront droit à la totalité du prix de la journée, lors même qu'ils n'en auraient employé qu'une petite portion.

ART. 51. — Le payement des guides sera effectué par les voyageurs entre les mains du guide-chef, sinon la totalité, la moitié au moins, avant le départ, d'après le nombre présumé des jours qu'ils devront employer, et l'autre moitié au retour des voyageurs; si cependant ces voyageurs ne revenaient pas à Chamonix, ils pourront payer la totalité au guide-chef avant le départ; en cas contraire, les guides toucheront eux-mêmes ce qui resterait dû, et ils en rendront compte au guide-chef aussitôt arrivés à Chamonix. Dans les journées des courses sont comprises celles qui sont nécessaires au guide pour venir à Chamonix depuis l'endroit où les voyageurs l'auront quitté. Le guide-chef remettra sans retard au guide ce qui lui est dû pour prix de sa course.

ART. 52. — Le guide-chef fera une retenue de 15 c. par franc sur le prix de la course dû à chaque guide.

ART. 53. — Il est défendu aux guides de demander aux voyageurs des

bonnes-mains, et, s'il arrivait qu'ils en reçussent, le montant sera versé à la masse. La contravention à cet article entraîne le renvoi du guide de la compagnie.

ART. 54. — Les courses du Mont-Blanc et du col du Géant ne sont pas obligatoires pour les guides ; en conséquence, celui qui se refuserait de les faire ne pourra pas pour cela perdre son tour.

ART. 55. — Les jours de fête, suivant la coutume du lieu, l'heure des départs ne pourra être fixée qu'après la messe basse célébrée le matin à l'aube du jour.

ART. 56. — Le guide-chef sera tenu de fournir aux voyageurs le nombre de montures dont il peut être requis. Les bêtes auront toujours leur conducteur particulier. Si les voyageurs qui ont déjà commencé la course ont besoin de montures, le guide ancien de la course devra leur en procurer.

ART. 57. — Il est défendu aux guides de confier, au retour d'une course, la conduite des montures qui ont servi à des voyageurs à des personnes du sexe ou à des enfants âgés de moins de quinze ans. Lorsque des guides, après avoir fait la course et rempli leurs obligations vis-à-vis des voyageurs, trouveraient au retour des étrangers revenant à Chamonix, s'ils pactisent avec eux pour le transport des bagages ou des personnes, ils seront tenus de faire compte aux propriétaires des mulets qui auraient servi de la moitié au moins du prix de course ordinaire.

ART. 58. — Le guide-chef ne pourra se refuser d'inscrire au rôle toutes les montures qu'on lui présentera, pourvu qu'elles soient reconnues aptes au service. Chaque monture devra être munie d'une selle pour homme et d'une autre pour femme, des harnais, bâts, courroies, cordes et autres objets nécessaires, le tout en bon état.

ART. 59. — Chaque propriétaire ne pourra jamais faire inscrire au rôle plus d'une monture, hormis le cas où le nombre total n'arriverait pas à 60. Dans ce cas, chaque propriétaire pourra en présenter deux.

ART. 60. — Cette inscription sera soumise à un droit de 2 fr. par bête, lequel sera perçu par le guide-chef et versé dans la caisse de la compagnie. Cette inscription sera renouvelée chaque année.

ART. 61. — On suivra, pour le tour de marche des montures, le même ordre qui s'observe pour les guides, en commençant par les premiers inscrits.

ART. 62. — Le mulet qui ne sera pas rendu à l'heure indiquée ou qui ne sera pas harnaché comme il doit être d'après l'avis, perdra son tour.

ART. 63. — Le prix de la course des mulets sera payé entre les mains du guide-chef de la même manière que celui des guides, et il en délivrera reçu aux voyageurs. L'impression de ces quittances est à la charge de la masse.

ART. 64. — A l'entrée de la saison des courses, et dans la première huitaine de mai, il sera fait, au chef-lieu de Chamonix, une revue des mulets et de leur harnachement par le conseil d'administration, assisté, s'il le juge à propos, par un homme de l'art, sans préjudice des visites extraordinaires qui pourront être prescrites. Toute bête qui sera reconnue n'être plus propre au service sera réformée, et annotation de cette réforme sera faite sur le rôle. Les honoraires de l'expert seront payés par la masse, sur mandat du conseil d'administration.

ART. 65. — Tout individu qui se permettrait de fournir à un voyageur, pour quelque course dans la vallée, une monture qui ne serait pas inscrite au rôle ou qui aurait été réformée, encourra l'amende de 10 fr.

Dispositions générales et comptabilité.

ART. 66. — Chaque guide subira une retenue de 200 fr. sur le prix de ses courses, en outre de la retenue dont est mention à l'article 52 du présent règlement. Cette retenue devra être entièrement soldée dans le délai de six ans, en raison de 33 fr. 33 c. par an.

ART. 67. — Les fonds de la compagnie se composent de différentes qualités de retenues, des rétributions et des amendes établies par le présent règlement.

ART. 68. — Ces fonds seront retirés par le guide-chef ou retenus par lui sur le prix des courses, et ensuite versés à la masse. Les amendes seront perçues par le percepteur. Le juge du mandement transmettra à l'intendant de la province la note de toutes les amendes qu'il aura prononcées. En cas d'appel, cette note sera fournie par l'avocat fiscal.

ART. 69. — Ces fonds seront destinés : 1° au paiement des appointements du guide-chef ; 2° à payer les dépenses des registres et du papier ; 3° à secourir les guides ou les familles de ceux auxquels il serait arrivé quelque accident ; 4° au paiement des gratifications accordées dans les cas prévus par l'article 82 du présent règlement. Le guide-chef aura droit, dans les cas prévus ci-dessus, aux mêmes avantages, ayant égard aux circonstances.

ART. 70. — Si ces fonds devenaient considérables, ils pourront être employés et convertis en capital productif sur la délibération du conseil d'administration. Le contrat à intervenir sera approuvé par l'intendant.

ART. 71. — Si l'amende n'est pas payée dans les huit jours qui auront suivi la notification de l'avis du percepteur, celui-ci en informera le guide-chef, qui en retiendra le montant sur le prix des courses. Cette retenue ne pourra jamais dépasser les deux tiers du prix de la course, sans tenir compte des retenues ordinaires.

ART. 72. — Les amendes encourues par les personnes étrangères à la compagnie des guides seront payées dans le délai de huit jours, à compter de celui de la notification de l'avis. En cas de refus, on procédera à l'égard des débiteurs en conformité des lois générales sur la matière.

ART. 73. — Le guide-chef verse une fois par semaine tous les fonds qu'il aura retirés dans la caisse du percepteur, qui sera trésorier-né de la compagnie des guides, à moins que le conseil d'administration, avec l'approbation de l'intendant, ne juge à propos de nommer un trésorier spécial. Le traitement du percepteur ou du trésorier sera fixé de gré à gré entre ce fonctionnaire et le conseil d'administration, et approuvé par l'intendant.

ART. 74. — Le trésorier rend son compte annuel au conseil d'administration. La présentation aura lieu dans le courant du mois de décembre. Une fois vérifié par le conseil, le compte est transmis à l'intendant pour son approbation.

ART. 75. — Aussitôt le compte approuvé, le conseil se réunira pour former le budget de la compagnie, qui sera aussi approuvé par l'intendant.

ART. 76. — La forme du budget et du compte sera fixée par l'intendant.

ART. 77. — Les mandats ne pourront jamais être délivrés qu'ensuite d'une délibération du conseil d'administration décrétée par l'intendant.

ART. 78. — Les mandats seront signés par le syndic et contre-signés par le guide chef.

ART. 79. — Les budgets, les comptes, ainsi que toutes les délibérations du conseil, hormis celles qui regardent le personnel, l'application ou la proposition de peines disciplinaires, seront sur papier timbré. Il en sera de même des mandats, lorsque la somme à payer dépassera 15 fr.

ART. 80. — L'intendant fera les règlements de comptabilité qui seront reconnus nécessaires pour obtenir toute la régularité du service.

ART. 81. — Le guide cessera ses fonctions à l'âge de soixante ans révolus. Celui qui, à cette époque, comptera au moins vingt ans de service, aura droit à une gratification une fois payée de 450 fr.

ART. 82. — Le guide qui, pour des maladies contractées à l'occasion de service ou pour un accident quelconque, se trouvera dans de telles conditions physiques à ne pouvoir plus continuer son service, aura droit à une gratification de 400 fr., s'il compte vingt ans au moins de service ; s'il en compte un nombre moindre, la gratification sera proportionnée aux années de service, en raison de 20 fr. par an. En tout cas, elle ne pourra être moindre du montant de la retenue qu'il aura subie conformément à l'article 66 du présent règlement.

ART. 83. — Les anciens guides reçus conformément au règlement du 31 janvier 1846 et avant l'année 1848, et qui auront en ce moment atteint l'âge de soixante ans, auront simplement droit à la gratification fixée par

le règlement susdit (art. 12), s'ils n'ont que dix ans de service. Pour les années à courir de la publication de ce règlement, ils auront droit à une augmentation de 15 fr. par an, sans cependant que la gratification puisse jamais excéder 450 fr. Les années 1848, 1849, 1850 et 1851 ne compteront pas dans la liquidation de la gratification.

ART. 84. — Il appartiendra au conseil d'administration de déterminer les secours et les dépenses sous l'approbation de l'intendant.

ART. 85. — Le syndic, avec les autres membres du conseil, statueront sur les objets qui concernent le guide-chef.

ART. 86. — Chaque année, au mois de janvier, le conseil d'administration fera le recensement des guides, et il transmettra à l'intendant un état : 1° des décès qui peuvent être survenus pendant l'année ; 2° des guides qui auront atteint l'âge auquel ils doivent cesser de faire partie de la compagnie ; 3° de ceux auxquels l'affaiblissement de leur santé ne permet plus de continuer le service ; 4° de ceux qui auraient cessé d'avoir leur domicile dans la commune.

ART. 87. — Tous les guides doivent être nantis d'un brevet d'admission dans la compagnie délivré par l'intendant. L'impression de ces brevets sera payée par la compagnie sur les fonds de la masse.

Compétence.

ART. 88. — Les peines de l'amende et des arrêts sont prononcées par le juge du mandement ; celles de la perte des tours de rôle et des retenues sur le prix des courses, par le conseil d'administration ; la révocation et suspension, par l'intendant sur l'avis du conseil d'administration.

ART. 89. — Le guide condamné par le conseil d'administration à perdre un ou plusieurs tours de rôle, ou à une retenue, pourra toujours en appeler à l'intendant.

De la procédure.

ART. 90. — Les contraventions au présent règlement seront constatées par des procès-verbaux rédigés par l'arme des carabiniers, le guide-chef, les gardes champêtres et tous les agents de la force publique. Les procès-verbaux dûment assermentés par-devant le juge du mandement ou le syndic feront pleine foi en justice jusqu'à preuve contraire. Le juge du mandement devra cependant procéder même sur la dénonciation de l'autorité de sûreté publique, soit municipale, soit provinciale, considérant toutefois cette dénonciation comme une simple indication.

ART. 91. — Pour l'application des peines disciplinaires réservées à la connaissance de l'intendant de la province et du conseil d'administration, on devra procéder sur la simple dénonciation ou des voyageurs, ou du

guide-chef, ou du syndic, ou de toute autre personne qui aurait eu connaissance du fait.

ART. 92. — La procédure pour les contraventions soumises à la juridiction du juge est réglée par les lois générales.

ART. 93. — L'intendant et le conseil d'administration assigneront le prévenu à comparaître par-devant eux, et, après lui avoir donné lecture ou connaissance de l'acte d'accusation, et l'avoir ouï dans ses réponses, prononceront leur jugement. Les décisions de l'intendant seront sans appel. Si le prévenu personnellement assigné par le guide-chef ou son lieutenant ne se présente pas, il sera condamné en contumace, et ne pourra plus être entendu, s'il n'a pas versé préalablement la somme de 2 fr. dans la caisse de la compagnie.

Dispositions transitoires.

ART. 94. — Tous les individus qui auront été reçus dans la compagnie des guides de Chamonix, ensuite des examens donnés l'année dernière, et qui n'auront été nantis que d'un brevet provisoire, seront soumis à un second examen. L'intendant pourra aussi soumettre à un second examen tous les autres individus admis dans ladite année à faire partie de la compagnie, quand même ils auraient été nantis d'un brevet définitif.

TARIF DU PRIX DES GUIDES ET DES MULETS.

1° Pour l'ascension au Mont-Blanc il sera payé à chaque guide, quel que soit le nombre des jours employés 100 »

Si la course n'a pu s'effectuer par les motifs prévus à l'article 38 du règlement, les guides auront droit à un salaire de 15 fr. par jour s'ils n'ont pas atteint le rocher du Grand-Mulet, et à 20 fr. par jour si ce point a été dépassé.

2° Pour la course au jardin il sera payé à chaque guide 10 »

Et pour les mulets qui ne vont que jusqu'à Montanvers 6 »

3° Pour la traversée du col du Géant, y compris le retour, il sera payé à chaque guide 50 »

Pour chaque mulet 10 »

4° Pour les courses sur les glaciers, excepté ceux qui descendent dans la vallée de Chamonix, et également sur ces derniers si les voyageurs veulent dépasser la ligne où cesse la végétation, il sera payé à chaque guide, par jour 10 »

Pour chaque mulet 10 »

5° Pour la course au Buet, si elle se fait le même jour, il sera payé à chaque guide 15 »

Pour chaque mulet 9 »

Si elle se fait en deux jours, il sera payé à chaque guide . . .	20 »
Et pour chaque mulet	12 »
6° Pour la course au col de la Balme en descendant à Triant et revenant par la Tête-Noire à Chamonix,	
Si cette course se fait en un jour, il sera payé à chaque guide	9 »
Et pour chaque mulet	9 »
Si elle se fait en deux jours, il sera payé à chaque guide . . .	12 »
Et pour chaque mulet	12 »
7° Pour chacune des courses au Montanvers, à la Flégère et au Brévent, chaque guide percevra	
	6 »
Pour chaque mulet employé pour chacune de ces courses . . .	6 »
S'il se fait deux de ces courses le même jour, il sera payé à chaque guide	
	10 »
Pour chaque mulet	10 »
8° Pour la course au Montanvers ou à la Fléchère, à Martigny, le guide percevra pour ces deux courses	
	12 »
Et pour chaque mulet	12 »
Et pour le retour de Martigny il sera payé à chaque guide . . .	6 »
Pour chaque mulet	6 »
9° Pour la course au pavillon de Bellevue en descendant aux bains de Saint-Gervais, et retour, il sera payé pour chaque guide.	
	9 »
Pour chaque mulet	9 »
10° Pour le voyage autour du Mont-Blanc il sera payé, par journée, pour chaque guide	
	6 »
Pour chaque mulet	6 »
11° Pour la course à la source de l'Arveyron, ou au glacier des Bossons, ou à la cascade des Pèlerins,	
Si cette course se fait cumulativement à un autre, il sera payé à chaque guide	1 50
Pour chaque mulet	1 50
Si cette course se fait séparément, il sera payé à chaque guide	3 »
Pour chaque mulet	3 »

Pour les courses indiquées aux numéros 2, 3, 4 et 5 ci-devant, chaque voyageur devra être accompagné de deux guides, et le nombre des guides sera toujours égal à celui des voyageurs, si ceux-ci sont plus de deux. Pour les autres courses, les voyageurs sont libres de ne prendre qu'un seul guide. Dans les journées des courses sont comprises celles nécessaires au guide pour revenir à Chamonix, depuis l'endroit où les voyageurs l'auront quitté. Dans le prix des journées des mulets se trouvent comprises celles des conducteurs.

Le présent règlement sera constamment affiché : 1° dans le bureau des

guides ; 2° dans tous les hôtels de Chamonix ; 3° dans tous les hôtels principaux de Sallanches, Cluses, Bonneville. Il sera placé dans le salon principal de l'hôtel. L'autorité administrative est chargée d'ailleurs de le porter à la connaissance du public, même à l'étranger, par les moyens qu'elle jugera les plus convenables.

L'infraction au présent article par les maîtres d'hôtel de Chamonix sera punie d'une amende de 20 fr. En cas de récidive, l'amende sera du double, et en outre le juge prononcera principalement la peine de trois jours d'arrêts.

Vallée de Chamonix. Elle court, dans la direction du N.-E. au S. O., le long de l'Arve, qui l'arrose sur une longueur de 4 à 5 heures. La largeur est de 15 à 20 minutes. Elle va du col de Balme au N.-E., aux Monts Lachat et Vaudagne au S.-O., entre la chaîne du Brévent et des Aiguilles-Rouges au N., et le massif du Mont-Blanc au S. « Ses habitants sont actifs et laborieux, dit M. Pictet ; ils savent presque tous lire et écrire ; ils vivent principalement du produit de leurs troupeaux et de ce qu'ils gagnent avec les voyageurs. La longueur de l'hiver et l'abondance des neiges ne leur permettent pas de cultiver les céréales d'automne. Ils récoltent plus particulièrement un mélange d'orge et d'avoine, avec lequel ils font leur pain ; ils cultivent aussi quelque peu de froment de printemps et d'épeautre. Ils n'ont points de fruits, excepté quelques mauvaises pommes et cerises. Les pommes de terre réussissent bien dans cette vallée, et y sont très bonnes. Mais les produits les plus importants sont le lin et le miel, devenus pour les habitants un objet d'exportation assez considérable. La chasse et la recherche des cristaux forment les occupations principales des Chamoniards qui n'exercent pas les professions de guides ou de porteurs. »

Un grand nombre d'auteurs prétendent que ce furent deux anglais, Pocock et Wyndham, qui découvrirent,

en 1744, la vallée de Chamonix, demeurée complètement inconnue jusque-là. C'est une de ces grosses naïvetés qui, ayant eu une fois leur entrée dans le monde, se colportent de proche en proche et finissent par être acceptées comme des vérités. Chamonix est l'ancien *Campus-Munitus* qui remonte peut-être jusqu'aux Romains. En 1070, Aimon, comte de Genevois, y fonda un prieuré de Bénédictins. Le 20 janvier 1330, le prieur fut obligé de publier un code pour régler la position des étrangers qui venaient se fixer dans la vallée. Les évêques de Genève et d'Annecy y firent plusieurs fois des tournées pastorales; des foires y furent établies, qui attiraient les marchands étrangers, et des taxes furent imposées pour entretenir les routes. Ce fut après tout cela que Pocock fit sa fameuse découverte. Les ouvrages de de Saussure, Bourrit, Pictet, de Luc ont rendu la vallée de Chamonix célèbre en la faisant connaître. Chaque année, pendant la belle saison, il y arrive de tous les points du globe une telle affluence d'étrangers, qu'il est souvent difficile de trouver à se loger dans ses nombreux et vastes hôtels.

Source de l'Arveiron (4 h. de Chamonix, haut. 4400 m.; route de voiture). Au sortir de Chamonix, on se dirige vers le haut de la vallée, sur la rive droite de l'Arve qu'on traverse au hameau des *Praz* (30 min.), puis continuant à suivre le fond de la vallée on gagne le hameau des *Bois* (15 min.), et de là l'extrémité inférieure de la mer de glace (15 m.), d'où l'Arveiron sort en bouillonnant, tantôt par une grande arche de glace haute parfois de 25 à 30 mètres, mais variant continuellement de forme, de couleur et de grandeur, tantôt au milieu des blocs de glace quand cet arche s'écroule. On peut, certaines années, pénétrer sous la voûte, mais

il est toujours dangereux de trop s'avancer, et surtout d'y décharger des armes à feu. Plusieurs voyageurs ont payé de leur vie leur témérité. Bien que ce soit le premier endroit où l'Arveiron se montre à découvert, les gens du pays nomment cette source l'*Embouchure*, il la désignent aussi sous le nom de la *Voûte*. L'*Aiguille du Dru* (haut. 3845 m., la base est à 2382 m.), se redresse au-dessus des pyramides du glacier, dont les sombres forêts de Montanvers et du Bochart font ressortir la blancheur. On peut revenir à Chamonix en traversant l'Arveiron et en descendant le long des bois pittoresques qui ombragent sa rive gauche. Ou bien on prend un sentier rapide et difficile nommé la *Filiaz*, qui va rejoindre le chemin du Montanvers qu'il abrège d'environ 30 min. En général on visite la source de l'Arveiron en descendant soit de la Flégère, soit du Montanvers.

Le Montanvers (2 h. 30 min. pour y aller depuis Chamonix, 2 h. pour redescendre, haut. pavillon 4894 m., bon chemin de mulets; auberge). On traverse l'Arve à Chamonix en face de l'Hôtel royal, puis le fond de la vallée, au milieu de prairies et de champs cultivés; ensuite on monte par une pente tantôt oblique et douce, tantôt directe et rapide dans une belle forêt de fayards, sapins et mélèzes, d'où l'on découvre, de l'autre côté de la vallée, les Aiguilles-Rouges et le Brévent. A moitié chemin, on trouve une fontaine nommée *Caillet* (1 h. 15 min.), autrefois abritée par de beaux ombrages qui ont été détruits par les avalanches. A 4 h. environ, au-dessus de cette fontaine, on tourne à droite et l'on aperçoit tout-à-coup la Mer de Glace et les montagnes colossales qui dominant sa rive opposée. Sur la croupe arrondie du Montanvers, pâturages situés au pied des

Aiguilles de Charmoz (haut. de la grande 2783 mètr. , de la petite 2524 mètr.), se trouvent un chalet et un pavillon servant d'auberge, construits et affermés par la commune. On y voit un cabinet d'histoire naturelle.

Mer de Glace. Au-dessous de l'auberge du Montanvers se trouve la Mer de Glace ou *Glacier des Bois*. Elle a en ce point 45 mètr. de large. A son extrémité supérieure, au pied du Tacul (2 h. du Montanvers), elle se bifurque. La branche qui s'élève du côté de l'E. prend le nom de *Glacier de Léchaud* (haut. 2274 m.); l'autre remonte au S., passe derrière les Aiguilles de Chamonix, et se nomme le *Glacier de Tacul ou du Géant*. On voit du Montanvers ces deux branches se séparer au pied d'une haute montagne appelée les *Périades*. Au fond se dressent les *Petites* et les *Grandes Jorasses* (haut. 4024 m.), et à leur droite l'*Aiguille du Géant* (haut. 4229 m.). Parmi les sommités voisines, celle qui frappe le plus la vue est un grand obélisque situé de l'autre côté de la Mer de Glace; en face de Montanvers, c'est l'*Aiguille du Dru*; au dessous descend le *Glacier du Nant-Blanc*; derrière le Dru on aperçoit l'*Aiguille-Verte*, qui paraît moins élevée, quoiqu'elle le soit davantage; un peu plus loin, sur la droite, se dresse l'*Aiguille-du-Moine*, et à sa gauche l'*Aiguille-du-Bochard*, beaucoup moins élevée. On remarque à l'O. les Aiguilles-Rouges et le Brévent, au N. la Pointe de Tanneverges et la Dent du Midi, au S. les Aiguilles de Charmoz. On peut descendre sur le Glacier et s'y promener sans danger, avec un guide. Mais les personnes qui ne sont pas habituées aux montagnes neigeuses ne doivent pas s'y aventurer seules. En traversant la Mer de Glace, on gagne les pâturages nommés le *plan de l'Aiguille du Dru* et on revient à Chamonix par le Chapeau.

« La surface du glacier, vue du Montanvers, ressemble, dit de Saussure, à celle d'une mer qui aurait été subitement gelée, non pas dans le moment de la tempête, mais à l'instant où le vent s'est calmé, et où les vagues, quoique très hautes, sont émoussées et arrondies. Ces grandes ondes sont à peu près parallèles à la longueur du glacier, et elles sont coupées par des crevasses transversales, qui paraissent bleues dans leur intérieur, tandis que la glace paraît blanche à sa surface extérieure... Quand on est au milieu du glacier, les ondes paraissent des montagnes et leurs intervalles semblent être des vallées entre ces montagnes. Il faut d'ailleurs parcourir un peu le glacier pour voir ses beaux accidents, ses larges et profondes crevasses, ses grandes cavernes, ses lacs remplis de la plus belle eau, renfermée dans des murs transparents de couleur d'aigue-marine; ses ruisseaux, d'une eau vive et claire, qui coulent dans des canaux de glace, et qui viennent se précipiter et former des cascades dans des abîmes de glace...»

Pour abrégé on peut revenir depuis le Montanvers à Chamonix, par la source de l'Arveiron, en passant par la Filiaz, mais le chemin est assez escarpé.

Le Jardin (5 h. pour aller, 4 h. 30 min. pour revenir depuis le Montanvers, où l'on couche habituellement, quand on veut faire cette course, qui n'est praticable qu'à pied, haut. 2828 m.). Voici comment Joanne décrit cette course. Au-delà du Montanvers on se dirige au S. par un sentier élevé au-dessus de la rive gauche du glacier, le long des bases des Aiguilles des Charmoz et du Greppond. 45 min. après, on arrive à un passage difficile pour les personnes qui ne sont pas habituées aux courses de montagnes, et qu'on nomme

les Ponts. C'est un sentier très étroit, taillé dans un rocher presque à pic. Ce mauvais pas franchi, on va descendre au bord du glacier, et l'on suit pendant quelque temps sa moraine jusqu'à une fontaine (15 m.) qui distille du roc, sous une voûte naturelle, une eau d'une fraîcheur et d'une limpidité remarquables. On entre alors sur le glacier, où l'on traverse successivement, à des intervalles inégaux, quatre arêtes d'une glace chargée de terre, de sable et de débris de rochers, et où l'on remarque les *moulins*, gouffres naturels, dans lesquels se précipitent de petites cascades. Au-delà de la quatrième, on se trouve au point où le glacier des Bois se divise, comme on l'a dit plus haut, en deux grandes branches, dont l'une tourne à droite vers le Mont-Blanc et prend le nom de glacier du Géant ou de Tacul, et l'autre se dirige à gauche et se nomme le *glacier de Léchaud*. On suit cette branche gauche de la vallée, et, après deux heures de marche sur le glacier de Léchaud, on en sort au pied du *Talèfre*, c'est-à-dire à l'endroit où celui-ci vient verser sa glace dans le premier.

« La vue du glacier de Talèfre, dit M. Pictet, est ici majestueuse et terrible. Comme la pente par laquelle il descend est extrêmement rapide, ses glaçons, se pressant mutuellement, se dressent, se relèvent et présentent des tours, des pyramides diversement inclinées, qui semblent prêtes à écraser le voyageur téméraire qui oserait s'en approcher. »

Pour parvenir à son sommet, où il est moins incliné, et par cela même moins inégal, on gravit le rocher qui est à sa gauche, du côté du couchant. Ce rocher, nommé le *Couvercle*, est dominé par une cime inaccessible qui s'appelle l'*Aiguille du Talèfre*.

La pente par laquelle on gravit le *Couvercle* est

excessivement rapide : on suit une espèce de sillon creusé dans le roc par la nature ; quelques pointes de roc auxquelles on se cramponne en montant avec les mains autant et plus qu'avec les pieds , ont fait donner à ce passage le nom d'*Egralets* ou petits degrés. Ce passage n'est cependant point dangereux, parce que le roc, qui est un granit très cohérent , permet d'assurer toujours solidement les pieds et les mains, mais sa rapidité le rend un peu effrayant à la descente.

Lorsqu'on est au haut des *Egralets*, on suit une pente beaucoup moins rapide; on marche tantôt sur du gazon, tantôt sur de grandes tables de granit, et on arrive au bord du plan du glacier du Talèfre. (On nomme le plan d'un glacier la partie élevée et à peu près horizontale dans laquelle on peut le traverser.)

Après avoir joui en se reposant du beau spectacle qu'offre cette station obligée, on entre sur le glacier du Talèfre et l'on gagne un rocher aplati comme une île au milieu des glaces et des neiges. Ce rocher est un peu élevé au-dessus du niveau du glacier. Il a une étendue de 3 hectares. A la fin d'août, il se couvre d'un beau gazon relevé par une grande variété de jolies fleurs des Alpes. Aussi le nomme-t-on le *Courtil*, mot qui en patois signifie Jardin. Il est même fermé comme un jardin, car le glacier a déposé autour de lui une arête de pierres et de graviers, qui forme exactement sa clôture.

Au N.-E. du *Courtil* s'élève l'amphithéâtre des *Courtes*, dont l'abord passe pour l'un des plus pénibles et des plus périlleux de ces montagnes. Les guides cependant y vont quelquefois pour recueillir des cristaux de roche qui y sont très abondants.

On découvre au S. le Mont-Blanc, à l'E. les Grandes-Jorasses et l'Aiguille du Géant, en face de l'Aiguille du Léchaud; au S.-O. l'Aiguille de Trélaporte.

Col du Géant (haut. 3428 m. , 16 h. 30 min. de Chamonix à Courmayeur, en traversant ce col; 14 h. depuis le Montanvers, 9 h. pour monter et 5 pour descendre. Prix de chaque guide : 50 fr.). De Chamonix on se rend au Montanvers (2 h. 30 min.), et on descend sur la Mer de Glace en suivant le chemin du Jardin jusque vers le glacier du Talèfre, qu'on laisse à gauche, et on se dirige vers le *Tacul* (2 h. 45 min.). On appelle ainsi un fond couvert de gazon au bord d'un petit lac, renfermé entre l'extrémité du glacier des Bois et le pied d'un rocher qui porte le nom de Montagne du Tacul. Là commencent les difficultés, car les crevasses deviennent énormes, mais la vue qu'on découvre est de plus en plus belle. On a l'Aiguille-Noire à gauche, et les Aiguilles de Blaitière et du Greppond à droite. En se retournant on remarque surtout les Aiguilles du Moine et du Dru et l'Aiguille-Verte. Le glacier du Géant ou du Tacul descend du pied de l'*Aiguille du Géant* (haut. 4237 m.) et du *Mont-Mallet* (4230 m.), pic remarquable, situé un peu au N.-E. de l'Aiguille du Géant, et qu'il ne faut pas confondre avec elle. Au-dessous de l'*Aiguille-Noire*, il est d'une largeur uniforme et peu crevassée; mais en montant du Tacul au pied de l'Aiguille-Noire, il se rétrécit et présente parfois des difficultés insurmontables. M. Forbes y a vu en 1842 une crevasse ou rimaye de 370 mètr. de large. On passe le plus souvent sur le côté du N.-O. , près de la base du *Petit-Rognon*, rocher contre lequel tombe le glacier de l'Aiguille du Midi. Le colonel Beaufoy et M. Romilly de Genève montèrent presque au pied de cette aiguille. Plus haut, un autre glacier descend entre le premier et le second Flambeau, au pied d'un promontoire appelé *le Capucin*. Enfin, avant d'atteindre le col, on laisse à droite une chaîne

de pics granitiques, appelée *la Tour-Ronde*, qui se relie à la chaîne principale des Alpes, un peu à l'O. de la cabane de de Saussure, et qui se termine par une sommité d'une forme remarquable, appelée le premier *Flambeau*. Durant la dernière partie de la montée, on voit le sommet du Mont-Blanc, qui paraît très rapproché. La chaîne des Aiguilles qui sépare le glacier du Géant ou de Tacul de la vallée de Chamonix, borne la vue au N. L'Aiguille du Géant se dresse majestueusement à gauche.

Il faut 6 h. 15 min. pour monter du Tacul au col du Géant, ainsi nommé par de Saussure, parce que la montagne la plus apparente et qui le domine est le *Géant*, haute cime escarpée qu'on reconnaît très bien des bords du lac de Genève. — Ce fut là, entre les glaciers du *Mont-Fréty* à l'O. et d'*Entrèves* à l'E. (on y voyait encore, il y a quelques années, les restes de sa cabane), que le célèbre naturaliste genevois passa seize jours, au mois de juillet 1788, à faire des observations scientifiques. Cette ascension, la plus difficile des Alpes de Savoie, après celle du Mont-Blanc, fut faite le 17 août 1822, par M^{me} et M^{lle} Campbell.

La vue que l'on découvre du col du Géant ne saurait se décrire. On a à ses pieds, à 3,000 mètr. de profondeur, le val Ferret, la vallée de Vény, Courmayeur, les pâturages de Saint-Didier, l'Allée-Blanche, avec ses glaciers, ses lacs et ses torrents. Au-delà s'étend à perte de vue un admirable labyrinthe de montagnes et de vallées. On remarque surtout en face de soi le Cramont, l'Aiguille-de-Chavannes et le Mont-Suc, à l'E. le Cervin, la Dent-d'Herins ou d'Erin et le Mont-Rose, les sommités ardues du Val-Pellina, la chaîne sauvage qui sépare le Val-de-Cogne du Val-d'Aoste, et dont quel-

ques pics atteignent une haut. de 3,000 mètr. à 4,000 mètr. Comme le Becca dit Nona, la montagne de Cogne, le Grand-Paradis, l'Aiguille-de-la-Sassière, etc., tout couverts de glaciers; un peu plus au S., les montagnes sombres de Champorecher, le Ruitor, derrière lequel se dresse le Mont-Iseran, le Petit-Saint-Bernard, une chaîne de montagnes neigeuses que domine l'Aiguille de la Vanoise, le Mont-Thabord, le Mont-Pelvoux, les Grandes-Rousses voisines de Grenoble, et enfin la masse colossale du Mont-Blanc, et vis-à-vis duquel, à gauche du col, s'élève l'Aiguille du Géant.

On compte 5 h. du col du Géant à Courmayeur. La première partie de la descente que l'on fait sur des rocs incohérents est extrêmement pénible, mais sans aucun danger. Au pied de ces rocs, on entre dans des prairies, au-dessous desquelles on trouve des bois et enfin des champs cultivés, par lesquels on arrive à Courmayeur.

Si l'on veut jouir de la vue du Col du Géant sans s'exposer aux fatigues et aux dangers de la traversée de la Mer de Glace, on peut monter au col depuis Courmayeur et redescendre du même côté. La montée n'est alors que de 6. h. De Courmayeur à Entrèves, 4 h.; jusqu'au sommet du *Mont-Fréty*, 2 h. 30 min.; de là au col du Géant, 2 h. 30 min. Cette excursion est pénible, mais nullement dangereuse.

Les Aiguilles. On nomme ainsi cinq hautes pyramides de granit, parfaitement distinctes, qui forment la plus haute arête de la chaîne centrale, et dominant au S.-E. la vallée de Chamonix. Ce sont les *Aiguilles des Charmoz* (haut. de la grande 2783 mètr., de la petite 2524 mètr.), *du Greppont, de Blaitière* (haut. pied 2580 m.), *du Plan* (haut. 3660 m.) et *du Midi* (haut. 3908 m. pied 2666 m.). Pour visiter ces Aiguilles, il faut avoir le pied éminemment montagnard. On part généralement du

Montanvers, au moins pour les deux premières. Cependant on peut aller aussi au milieu de ces aiguilles, et même à dos de mulet, depuis Chamonix (3 h.). On se rend au chalet de *Blaitière-Dessous* (4 h. 30 m.), on monte ensuite au chalet de *Blaitière-Dessus* (30 min., haut. 4950 m.), d'où l'on gagne le pâturage de la *Tapraz* (30 min.), situé au pied du glacier des *Nantillons*. On passe ensuite auprès du petit lac du *Plan de l'Aiguille* (15 m.), dont les eaux assez profondes paraissent d'un vert émeraude. Laissant ce lac à gauche et continuant à s'élever, on arrive au pied de l'Aiguille du Plan (15 min. haut. 2565 m.), coupé à pic du côté du S.-O., à une grande hauteur au-dessus du glacier des *Pèlerins*, quel'on domine déjà considérablement. On peut, si l'on veut, monter encore à une certaine hauteur sur l'Aiguille par un couloir et un chemin de chamois. Mais on jouit déjà d'une magnifique vue depuis le pied de cette Aiguille. On découvre non-seulement les Grands-Mulets et le glacier, que l'on traverse pour monter au Mont-Blanc, mais la vallée de Chamonix, le Brévent, les Aiguilles-Rouges, la chaîne des Fiz, le Buet, tout le Faucigny et le Chablais, jusqu'au lac de Genève.

Les Tines (4 h. de Chamonix, chemin à mulet). Au sortir de Chamonix on remonte, sur la rive droite, l'Arve, que l'on traverse au hamceau des Praz (30 min.). Au-delà, laissant à droite le hameau et le glacier des Bois (15 min.), et à gauche le sentier qui mène à la Flégère, on s'élève dans un étroit défilé couvert de forêts de sapins, et au fond duquel l'Arve coule en écumant au milieu des rochers qu'elle corrode et creuse en forme de tonnes ou *tines*, suivant le patois du pays, ce qui a fait donner au passage le nom de passage des Tines; vers le milieu du défilé, se trouve une chapelle (15 min.) qui porte le même nom.

Le Chapeau (2 h. de Chamonix; route muletière). Au-delà des Tines, on laisse à gauche le chemin qui conduit à Argentière et à Martigny, et on gagne à droite le hameau de *Lavanchy*, entre le *bois de Bochart* à gauche, et le glacier des Bois à droite; puis, toujours montant, on arrive au Chapeau (1 h. des Tines), éminence couverte de fleurs, située au pied de l'*Aiguille du Bochart*, et presque en face du Montanvers, mais moins élevé. On y trouve une grotte dans laquelle coule une fontaine. On y jouit d'une belle vue sur la Mer de Glace, l'*Aiguille du Dru*, les *Aiguilles de Charmoz* (et de *Blaitière*), le *Dôme* et l'*Aiguille du Gouté*, la vallée de Chamonix, le *Glacier des Bossons*, les *Aiguilles-Rouges* et le *Brévent*. Du Chapeau on peut redescendre au hameau des Bois et visiter la source de l'*Aveiron* (V. pag. 326). On peut aussi, si on a un guide et le pied montagnard, suivre la rive droite de la Mer de Glace, en passant par le *Mauvais-Pas*, et revenir au Montanvers (2 h.), en traversant le glacier.

Argentière (2 h. de Chamonix, 340 hab., haut. église 1270 m.; auberge, route muletière). On remonte l'*Arve* jusqu'au-delà des Tines (V. pag. 336); puis, laissant à droite, au pied de la forêt du Bochart, le sentier qui, passant à *Lavanchy*, conduit au Chapeau, on rencontre au milieu des pâturages le petit hameau des *Iles*, puis à *Sujallet*, on repasse sur la rive droite de l'*Arve* (45 min. des Tines), où l'on côtoie la base des *Aiguilles-Rouges*, et l'on arrive à Argentière (15 min.), situé sur la rive gauche de l'*Arve*, au-dessous du beau glacier du même nom, qui descend en zigzag jusqu'au fond de la vallée, entre l'*Aiguille d'Argentière* (haut. 3900 m.) et l'*Aiguille du Tour* (haut. 3345 m.). C'est à Argentière qu'on vise les passe-ports, quand on se rend en Valais.

Glacier d'Argentière (4 h. 45 min. depuis Chamonix ; 7 h. aller et retour ; route à voiture jusqu'à Argentière). Pour visiter le glacier d'Argentière, on ne traverse pas l'Arve à Sujallet, mais, prenant à droite, le chemin conduit au hameau de *la Rosière*, au milieu d'anciennes moraines ; on monte entre le glacier d'Argentière et de belles forêts de sapins et de mélèzes, et, durant la montée, on voit à droite une jolie cascade qui descend du *glacier de Lognant*. Après s'être élevé au-dessus du glacier (4 h.), on entre dans une belle forêt de mélèzes, qu'on traverse (45 m.). De la lisière de cette forêt on s'élève par des pentes arides et nues jusqu'au pied de l'escarpement (45 min.), où, resserré par l'Aiguille d'Argentière, le glacier présente l'aspect des remparts crénelés d'un gigantesque château féodal. On remarque l'*Aiguille-Verte* (haut. 4084 m.) à droite. Devant soi on découvre une vue admirable sur la vallée d'Argentière, les Aiguilles-Rouges, le Buet, la pointe de Tanneverges, la Dent du Midi, les glaciers de la Barberine et du Montruan. On peut redescendre, en prenant un sentier au S., par les *châlets du Lognan* (45 min.) et de *la Pendant* (30 min.), au bord du glacier des Bois (30 min.), où l'on rejoint le chemin du Chapeau à Chamonix (4 h.).

Le Tour (40 min. d'Argentière, haut. église 1494 m.) Au-delà d'Argentière, laissant à droite le chemin qui conduit à Valorcine par les Montets et à la Tête-Noire, on remonte la rive gauche de l'Arve, sur laquelle se trouve le village du Tour, dans une petite plaine où l'on cultive encore quelques céréales, mais où les arbres, à cause de la violence des vents, ne peuvent plus croître. 10 min. avant d'arriver au village, on traverse *la Buisme*, écoulement du beau *glacier du Tour* (haut.

de sa base 1554 m.), que termine au S.-E. l'Aiguille du même nom.

Les Posettes (3 h. 30 min. de Chamonix, aller et retour 6 h.; route muletière). On va jusqu'au village du Tour; puis, un peu au-delà laissant à droite le chemin qui conduit à Martigny par le col de Balme, on prend à gauche un sentier qui monte en serpentant dans des pâturages, jusqu'au sommet d'une éminence appelée l'*Aiguillette* (haut. 2262 m.), où il existe une carrière dont les ardoises portent des empreintes de végétaux, et d'où l'on découvre un magnifique panorama, l'un des plus beaux de la chaîne des Alpes. D'un côté on a la vallée de Chamonix, le Mont-Blanc et toutes ses aiguilles. A droite de cette vallée on remarque le Brévent, les Aiguilles-Rouges, derrière lesquelles apparaît le dôme arrondi et couvert de neige du *Buet*, le *Mont-Loriaz*, le *Gros Perron*, le *Bel-Oiseau*. De l'autre côté on aperçoit, au-delà de la *Forclaz*, les *Diablerets*, le *Vallais* et les sommités neigeées des Alpes qui le séparent du canton de Berne. Un sentier conduit des Posettes à la *Tête-Noire* (2 h.).

La Flégère (2 h. 30 min. de Chamonix, aller et retour 5 h., haut. 1908 m.; petite auberge. Bon chemin à mulet). On se rend au *Praz* (V. pag. 326, 30 min.), et, tournant à gauche, à peu de distance du pont, on traverse de nouveau l'*Arve* (15 min.), au pied de l'*Aiguille de Charlanox*, l'une des plus hautes cimes de la chaîne des Aiguilles-Rouges, en face d'une vaste ravine dans laquelle le sentier monte en zigzag, puis il pénètre à droite dans une belle forêt de sapins et de mélèzes, au-delà de laquelle se trouve le *Praz-Violaz* (45 min.), pâturage aride arrosé par un torrent, d'où l'on atteint en 1 heure la croix de la *Flégère*. Durant la montée on

découvre peu à peu la vue magnifique dont on jouit du sommet de la Flégère. On voit toute la chaîne du Mont-Blanc, depuis le col de Balme, à l'extrémité supérieure de la vallée de Chamonix, jusqu'au Mont-Lachat, au Prarion, à la Forclaz et au Vaudagne, qui ferment cette vallée à sa partie inférieure. Cet admirable panorama, impossible à décrire, se trouve parfaitement représenté dans des vues lithographiées, qui font connaître le nom de toutes les cimes, de tous les glaciers et de chaque localité.

Aiguille de la Glière (course de 4 h. depuis la Flégère). Depuis la Flégère on peut monter jusqu'au sommet de l'Aiguille de la Glière, près de celle de *Floriaz* (haut. 2680 m.). C'est une course pénible, mais qui procure la vue d'un immense panorama d'un côté, sur le massif du Mont-Blanc, de l'autre sur les montagnes du Faucigny et du Chablais.

Glacier des Bossons (4 h. 30 min. de Chamonix, haut. 1353 m. On peut faire toute la course à mulet, et la majeure partie en voiture). On descend la vallée de Chamonix comme pour aller à Sallanches. Arrivé au-delà du pont de Pérolataz, au village des Bossons (4 h. 40 min.), on monte au glacier (20 min.) que l'on côtoie par un charmant sentier qui devient de plus en plus rapide. Au haut de cette montée on trouve un espace où le glacier, reposant sur un fond horizontal, a aussi sa surface à peu près horizontale. Il est extrêmement intéressant de franchir la moraine ou accumulation de débris qui se trouve sur le bord, et de visiter de près les crevasses et les pyramides du glacier qui parfois s'élèvent à plus de 60 mètr. de hauteur. On peut avec un guide le traverser sans le moindre danger, et visiter au-delà les cascades des Pèlerins et du Dard (30 min.

du glacier). Le glacier des Bossons n'a pas de moraines médianes, il descend sans solution de continuité et sans affluent du sommet du Mont-Blanc. Sa base à l'E. est bornée par une montagne escarpée et gazonnée que domine le glacier des Pèlerins et l'Aiguille du Midi, à l'O. par la montagne de la Côte, qui le sépare du glacier de Tacconay.

Cascade des Pèlerins (4 h. de Chamonix, chemin de mulet; chalet-cabaret). On traverse l'Arve au-dessous de l'Hôtel-Royal, et, suivant la rive gauche par les hameaux de *Praconduit*, *Barraz* et des *Favrans*, on franchit le torrent du Dard, et au-delà d'une forêt d'aunes et de sapins, on arrive au hameau des *Pèlerins*. C'est la patrie et le séjour de Jacques Balmat; c'est de là qu'il partit, en 1786, pour gravir le premier la cime du Mont-Blanc, et quarante-huit ans après pour aller périr misérablement dans les glaciers qui dominent la vallée de Sixt. On voit encore la pauvre maison de bois qu'il habitait, mais aucun monument, pas même une simple inscription, ne rappelle au voyageur le montagnard intrépide, le guide habile et dévoué qui fraya la route du Mont-Blanc à de Saussure, et qui fit la fortune du pays en y attirant en foule les étrangers. — Un autre chemin qui suit la route de Sallanches pendant 20 min. environ, traverse un petit pont sur l'Arve, passe ensuite dans un bois d'aunes, conduit aussi aux Pèlerins. Du hameau on monte dans la forêt jusqu'au Pré de la cascade où se trouve le chalet. La chute est de 50 mètres. Les eaux rejaillissent d'un bassin de rochers et forment un demi-cercle complet.

Cascade du Dard (5 min. de celle des Pèlerins). Il faut traverser le nant des Pèlerins et un bosquet de bouleaux et de sapins. Il y a deux chutes : l'une de 13

mèt. , l'autre de 50. On peut redescendre à Chamonix sans revenir aux Pèlerins, en passant par le pré du *Nant-Provant-de-Favrans*, le long d'un bois de sapins. On arrive ainsi au hameau de Barraz.

La Montagne de la Côte (4 h. de Chamonix ; 7 h. aller et retour). On quitte la route de Sallanches au village des Bossons (4 h. 40 min.), et l'on gagne le hameau du *Mont* (20 min.), d'où, longeant le glacier de Tacconay, on gravit des pentes escarpées jusqu'au-dessous du point où se séparent les glaciers des Bossons et de Tacconay. De là on découvre une belle vue sur les Grands-Mulets et les glaciers qu'on traverse pour monter au Mont-Blanc, mais cette excursion est pénible.

Les Grands Mulets (7 à 8 h. de Chamonix, chemin à mulet jusqu'à Pierre-Pointue, 3 h., et le reste praticable seulement à pied. Course des plus intéressantes. Haut. 3455 m. Pavillon pour s'abriter). Au sortir de Chamonix on traverse l'Arve, et tournant à droite on se rend au hameau des Pèlerins (30 min., v. p. 340), qu'une forêt de sapins protège contre les avalanches du printemps. Au-delà de cette forêt, on monte par des pâturages escarpés. On découvre à droite le glacier des Bossons, dont on est séparé par un grand couloir au fond duquel s'entassent des amas de pierres et de glace, débris du glacier et qu'on nomme les *Moraines*; en les suivant on arrive au *châlet de la Para* (4 h. 30 min., haut. 2160 m.), l'habitation la plus élevée de cette partie des Alpes. A partir de cet endroit, la végétation devient de plus en plus rare, bientôt le sapin disparaît, et l'on monte continuellement par une pente rapide et dénudée, jusqu'à la *Pierre-Pointue* (4 h.), énorme bloc de granit auprès duquel cesse le sentier praticable aux mulets. La vue est déjà fort belle. On

s'engage ensuite dans un sentier étroit et difficile tracé sur le flanc presque perpendiculaire de la montagne et dominant le ravin, au fond duquel coule un torrent fangeux. Après avoir successivement monté et descendu, on se trouve enfin au fond du ravin et il faut grimper au milieu de blocs détachés pour atteindre un rocher de granit ayant 12 à 15 m. de haut., appelé la *Pierre à l'échelle* (4 h. 15 m.). A sa base se trouve une espèce de grotte dans laquelle les guides abritent l'échelle qui sert à traverser les crevasses du glacier quand on fait l'ascension des Grands-Mulets et du Mont-Blanc. C'est là l'origine du nom que porte cette pierre, auprès de laquelle on fait ordinairement une première halte pour déjeuner, car on y est parfaitement en sûreté contre les éboulements qui descendent quelquefois de l'Aiguille du Midi. La vue y est magnifique, et en tirant un coup de pistolet on entend un très bel écho sans courir le risque d'être entraîné par des avalanches.

En quittant la Pierre à l'Echelle, dit Johanne, on tourne vers la droite, et bientôt l'on se trouve sur le bord du glacier des Bossons, dont l'entrée est presque toujours difficile. On marche environ 15 min. sur des blocs inclinés en divers sens, sur des dos d'âne, bordés de crevasses larges et profondes, puis on arrive au couloir de l'avalanche de l'Aiguille du Midi, qui a environ 200 m. de large. On le traverse en marchant le plus vite possible; car quelquefois, en revenant, on trouve les traces d'une avalanche fraîche tombée depuis qu'on est passé. C'est là le point le plus dangereux jusqu'aux Grands-Mulets. Après le lit de l'avalanche on s'attache à la corde et l'on commence à marcher sur une vaste plaine de neige légèrement ondulée, et sous laquelle d'immenses crevasses s'étendent dans tous les sens.

Quand les crevasses sont trop larges pour être enjambées en sautant, on les franchit à l'aide d'une échelle posée d'un bord à l'autre et servant de pont. Le guide qui marche le premier sonde avec précaution et à chaque pas devant lui et sur les côtés; il a soin de diriger la route de manière à ne pas longer les crevasses indiquées par les ondulations de la neige, mais à les couper autant que possible à angle droit. On avance ainsi lentement, et l'on arrive bientôt à la région des *Séracs*. Ce sont d'énormes blocs de glace d'une forme à peu près cubique et qui ont quelquefois 40 mètres de côté. Des filets d'eau tombent en cascades le long de leurs flancs d'un beau vert qui contraste avec le blanc mat de la neige sur laquelle repose leur pied. Cette belle plaine de neige est çà et là interrompue par de petits lacs du plus bel azur. Ce sont les orifices de crevasses remplies d'eau, et l'on serait tenté d'aller s'y désaltérer; mais on ne peut approcher de ces bassins, car la neige qui les entoure supporte à peine son propre poids. Après avoir dépassé les *Séracs*, on continue à monter. La pente devient bientôt plus rapide, et il faut escalader l'un des grands degrés du glacier. On marche ensuite en zigzag, évitant les crevasses et enfonçant fréquemment des ponts qui, après avoir résisté au premier voyageur, cèdent sous les pieds du second; quelquefois on taille des pas à la hache dans le glacier. Enfin on arrive aux Grands-Mulets (2 h. 30 min. ou 3 h.), rochers isolés, hauts de 200 mètres. Vers le sommet du premier se trouve une petite plate-forme sur laquelle on passait autrefois la nuit à la belle étoile, ou abrité sous une tente; maintenant on y trouve un pavillon que la corporation des guides vient d'y faire construire.

Des Grands-Mulets la vue s'étend sur toute la vallée de Chamonix, la chaîne des Aiguilles-Rouges, le Brévent, le Buet, le lac de Genève et le Jura qui ferme l'horizon. Vers l'O. on voit les rochers des Fiz qui dominent Servoz, l'Aiguille de Varens, les montagnes des Aravis, des Têtes, des Fours, au-dessus de la vallée de Sallanches; et, plus loin, l'Aiguille du Reposoir. Au S. et à l'E. on est dominé par le dôme du Gouté, la cime du Mont-Blanc, les Monts-Maudits et l'Aiguille du Midi.

Le Mont-Blanc (haut. 4844 m., 17 h. pour monter depuis Chamonix, 8 h. pour descendre. On couche aux Grands-Mulets en montant). C'est la plus haute montagne de l'Europe. Après plusieurs tentatives inutiles, elle fut gravie pour la première fois en 1786, le 8 août, par le docteur Paccard et Jacques Balmat de Chamonix. L'année suivante 1787, le 3 août, de Saussure y monta avec dix-sept guides et y fit d'importantes observations scientifiques. Depuis 1786 jusqu'en 1854 inclusivement, c'est-à-dire pendant une période de 69 ans, on ne compte que 49 ascensions ayant réussi. Le chiffre total des ascensionistes heureux, leurs guides non compris, est de 74, qui se répartissent ainsi : 43 Anglais ou Ecossais, 12 Français, 6 Savoisiens, 3 Américains, 2 Allemands, 2 Polonais, 1 Russe, 1 Suédois, 1 Napolitain et 3 Suisses. Parmi eux on compte trois femmes : une paysanne de Chamonix, Marie Paradis, en 1809; M^{lle} Henriette d'Angeville, Française, en 1838, et mistriss Hamilton, Anglaise, en 1854. Les époques extrêmes des ascensions heureuses ont été le 19 juin et le 9 octobre; généralement, elles se font pendant juillet, août et septembre. Plus de la moitié a eu lieu pendant le mois d'août. Ces ascensions, très difficiles

et très périlleuses il y a peu de temps encore, s'exécutent maintenant avec beaucoup moins de fatigue et de danger. Cependant le nombre des ascensions qui ont échoué surpasse encore de beaucoup celui des ascensions qui ont réussi. Les dépenses peuvent s'élever de 600 à 1000 fr., suivant qu'on fait l'ascension seul ou qu'on partage les frais avec des compagnons de route.

On monte d'abord aux Grands-Mulets où l'on couche. En quittant les Grands-Mulets on traverse, dans la direction du dôme du Goûté, le glacier de Tacconay qui présente moins de difficulté que celui des Bossons, et bientôt on arrive vers une pente de neige appelée les *Petites-Montées*, que l'on gravit en zigzag jusqu'à son sommet nommé le *Petit-Plateau* (3 h.). Une seconde rampe de neige durcie aboutit ensuite à ce qu'on appelle le *Second-Plateau* (4 h.) sur lequel de Saussure coucha la seconde nuit de son ascension. Enfin, au-delà d'une troisième montée en zigzag, on atteint le Grand-Plateau (haut. 3990 m.), grande plaine de glace d'une heure de long, renfermée entre le *Dôme du Goûté* (haut. 4338 m.) à droite, le Mont-Blanc à l'E. et les *Monts-Maudits* à gauche; ce sont deux pointes situées entre le Mont-Blanc et l'Aiguille du Midi; la plus rapprochée du Mont-Blanc n'avait point de nom, en 1844 MM. Martins, Bravais et Lepilleur l'ont appelée *Aiguille de de Saussure*; l'autre, quand on la désigne seule, est nommée *Mont-Blanc du Tacul*. Le Grand-Plateau est terminé par les précipices du glacier, des pentes de glace, d'immenses crévasses et des escarpements de rochers appelés *Rochers-Rouges*. Il est balayé sur quelques points par de fréquentes avalanches; et vers le fond se trouve la grande crevasse où en 1820 pé-

rèrent trois guides du docteur Hamel. C'est sur ce plateau que MM. Martins, Bravais et Lepileur dressèrent leur tente au mois de juillet 1844 et passèrent plusieurs journées et plusieurs nuits à faire des observations scientifiques. Depuis l'ascension de MM. Hawes et Fellowes, en 1827, on traverse ordinairement ce plateau en prenant à gauche, sur la base du Mont-Blanc du Tacul, et en laissant à droite les Rochers-Rouges ; on gagne ainsi une petite vallée nommée le *Porche* ou *Corridor* (2 h. 30 min.), qui conduit au sommet des Rochers-Rouges. C'est au-dessus du second escarpement des Rochers-Rouges que se rejoignent les deux chemins suivis ; le premier jusqu'à l'accident arrivé à la caravane du docteur Hamel, le second depuis cet accident.

L'ancienne route, dangereuse quand il est tombé de la neige fraîche, est du reste plus facile et plus courte de 2 h. que la nouvelle, le long de laquelle il n'y a pas, il est vrai, d'avalanches à craindre, mais où il faut toujours tailler des pas dans la glace et gravir une pente raide et dangereuse nommée le *Mur de la Côte*. A partir du haut des Rochers-Rouges et à plus forte raison des *Petits-Mulets*, rochers saillants au-dessus de la neige, il n'est plus nécessaire de tailler des pas, et la pente devient comparativement douce à mesure qu'on s'élève. La respiration est pénible, le pouls s'accélère ; on perd l'appétit, mais on a une soif ardente et une envie de dormir presque irrésistible. On ne peut faire qu'un certain nombre de pas, les uns 24, d'autres 40, d'autres 150, sans s'arrêter. Aussi on met quelquefois une heure pour monter des *Petits-Mulets* au sommet, qui n'est pourtant pas éloigné.

Le sommet du Mont-Blanc est formé en dos d'âne ; il a environ deux cents pas de longueur et un mètre de

large au point culminant; il s'élargit et s'arrondit en descendant du côté de l'E., et prend, du côté de l'O., la forme d'une arête aiguë. — Le panorama que l'on y découvre est immense; mais, à moins d'un temps très serein, les objets paraissent en général un peu confus; on ne voit bien distinctement que les grandes masses, telles que le Jura, les Alpes suisses, les Alpes maritimes, les Apennins, etc.

Au N. on remarque le Brévent, les Aiguilles-Rouges, le Buet, la Dent du Midi et les autres montagnes de la Savoie; au N.-E., les Diablerets, la Gemmi, l'Eiger, la Jungfrau et le Finsteraarhorn; au S., le Mont-Iseran et le Mont-Cenis; au S.-O., le Mont-Viso et les Alpes maritimes jusqu'au col de Tende; au S.-E., les Apennins, éloignés de plus de 60 lieues; à l'E., le Mont-Vélan, le Cervin et le Mont-Rose, la Furka et le St-Gothard, puis les plaines de la Lombardie; à l'O., le col du Bonhomme; et au N.-O. la chaîne du Jura, depuis Lyon jusqu'à Bâle.

Les Mines du Coupeau (2 h. de Chamonix, 4 h. aller et retour. Chemin de mulets). Course intéressante pour les minéralogistes. On suit la route de Sallanches jusqu'aux Houches (4 h. 30 min., v. p. 308), où l'on traverse l'Arve sur un petit pont, et l'on monte aux mines (30 min.), qui fournissent de l'anthracite. Sur la rive gauche de l'Arve se trouvent les ruines d'une usine abandonnée en 1816, dans laquelle on traitait du minerai de cuivre. A peu de distance est la *mine de Ste-Marie*, qui fournissait un minerai particulier, la bournonite, mélange de plomb, de cuivre et d'argent. Pour revenir, on peut suivre le long de la rive gauche de l'Arve, l'escalier des *Trapettes* qui conduit au pont de Perolataz.

Le Brévent (4 à 5 h. pour monter depuis Chamonix, 3 à 4 h. pour descendre, haut. 2538 m. Les deux tiers du chemin peuvent se faire à mulet. Course pour laquelle il faut un guide). Au sortir de Chamonix on s'élève sur des débris tombés du sommet du Brévent, qui menace de s'écrouler encore. Au haut de ces éboulis (1 h. 30 min.) qui forment l'éventail, on se dirige vers la droite et l'on monte sur un plateau où se trouvent de beaux pâturages et le *châlet de Planpraz* (1 h. 15 min., 2 h. 45 min. de Chamonix, haut. 2081 m., abri très insuffisant). On y découvre, sur la vallée, le Mont-Blanc et les glaciers, une vue admirable, presque aussi belle que celle dont on jouit du sommet. Lorsqu'on monte à dos de mulet, on passe par le hameau des *Nants*, des forêts de sapins, les *châlets d'Evioz* et de la *Parsaz*. Ce chemin est moins fatigant mais plus long (3 h. 10 min.). Au-delà de Planpraz on se dirige à gauche vers une chaîne de rochers qui de loin paraissent colorés en rouge, comme plusieurs hautes aiguilles voisines, qui pour cela ont été nommées *Aiguilles-Rouges*; puis on s'élève au pied d'un rocher assez escarpé (1 h.) qu'il faut escalader pour parvenir jusqu'au sommet de la montagne, à moins de faire au N. un détour de 15 à 20 minutes. On est alors obligé de monter par une espèce de couloir ou de cheminée ouverte adossée à une paroi presque verticale de 14 à 16 mètres de haut, mais qui offre çà et là quelques aspérités auxquelles on se cramponne des pieds et des mains. Ce rocher escaladé, on s'élève par une pente douce sans dangers et sans fatigues jusqu'au sommet du Brévent (35 min.). C'est une pointe arrondie de tous les côtés, excepté de celui de la vallée de Chamonix, où elle est coupée à pic. On y trouve de nom-

breux débris de roches confusément entassés. Du haut de cette plate-forme, où l'on observe souvent la neige rouge, on découvre une vue magnifique sur la vallée de Chamonix et toute la chaîne du Mont-Blanc, depuis le col de Balme jusqu'au col de Voza. Du côté opposé on domine une combe longue et étroite qui va de Servoz au Buet. Outre cette montagne, on remarque, parmi les sommités qui interceptent la vue au N. et à l'O., les ruines de la chaîne des Fiz, du milieu desquelles s'élevaient l'Aiguille de Varens, la Tête-à-l'Ane et la haute Pointe de Sales. Au N.-E. se dressent les Aiguilles-Rouges; au S.-O. s'ouvre la vallée de St-Gervais ou de Mont-Joie, dominée par le Mont-Joli; dans le lointain apparaît le sommet neigeux du Pelvoux en Dauphiné. — On peut redescendre à Chamonix par le lac du Brévent (40 min.), *Chailloux* (4 h. 35 min.), le Coupeau (4 h. 35 min.) et les Houches, où l'on rejoint la route de Sallanches (v. p. 308). En tout 6 h. 20 min. — Du sommet du Brévent on peut aussi descendre à Servoz (3 h.) ou gagner le col d'Anterne (4 h. 30 min.), ou enfin se rendre par les châtelets d'Arlevais (4 h. 30 min.) aux châtelets de Villy (4 h. 45 min.), d'où l'on peut faire le lendemain l'ascension du Buet.

Le Buet (haut. 3098 m., 11 h. pour monter depuis Chamonix, 8 à 9 h. pour descendre, route à char jusqu'à Argentière, les deux tiers du chemin sont praticables à mulets). L'ascension du Buet, ni dangereuse ni même difficile, est la plus belle course des Alpes de Savoie. Cette ascension a été faite en plein hiver par des Anglais accompagnés de guides de Samoëns. On se rend à Argentière (2 h., v. p. 336), où l'on peut coucher pour abrégier d'autant la course. Le chemin monte ensuite à gauche par le hameau de *Tréléchant* (35 min.),

d'où l'on découvre une belle vue avant d'atteindre la gorge solitaire des Montets. On descend ensuite au hameau de la *Poya* (1 h.), laissant à droite le chemin de Vallorcine, où l'on peut également coucher, ce qui abrège encore la course de plus d'une heure. C'est au hameau de la *Couteraie* (15 min. de la *Poya*) que les deux chemins d'Argentière et de Vallorcine viennent se rejoindre. On commence à côtoyer de près le torrent de l'*Eau-Noire* ou l'*Eau-de-Bérard*, qui un peu plus loin (15 min.) forme une belle cascade. On pénètre alors dans une vallée étroite et tortueuse d'où sort ce torrent et qui, courant de l'E.-N.-E. à l'O.-S.-O., entre la chaîne des Aiguilles-Rouges à gauche et le *Mont-Loguia* à droite, va aboutir sur le versant N.-E. du Buet, à un passage élevé et difficile, conduisant dans la vallée de Sixt. Franchissant ensuite le torrent (25 min.), on gagne par une montée rapide une hauteur composée de blocs énormes de granit, puis, à l'extrémité d'une petite plaine ovale, on s'enfonce dans une forêt de mélèzes, au-delà de laquelle on trouve une pente gazonnée très rapide. Gravissant alors le *Mont-Oreb*, on voit sur sa gauche de petits glaciers qui descendent des Aiguilles-Rouges. Traversant enfin diverses plaques de neige qui alternent avec des gazons, on arrive à la *Pierre-à-Bérard* (1 h. 40 min., haut. 2228 m.), grand rocher plat détaché de la montagne, et sous lequel on avait jadis établi une laiterie. Là cesse le chemin praticable pour les mulets; le reste de la montée doit être fait à pied. Au-dessus de la *Pierre-à-Bérard* se trouve la *Table-au-Chantre* (2 h., hauteur 2560 m.), rocher dont la base présente des sièges naturels, sur lesquels Bourrit, chantre de la cathédrale de Genève, s'arrêta pour dîner lors de sa première

course au Buet, d'où lui est venu son nom. De ce rocher jusqu'au sommet (3 h.) on monte toujours, soit en suivant de longues arêtes de rochers calcaires détruits et brisés à la surface, soit en marchant sur des neiges qui remplissent les intervalles de ces arêtes. Près du sommet on trouve le *Château-Pictet*, petite cabane bâtie en dalles d'ardoise par A. Pictet, pour se mettre à l'abri du vent en attendant que des brouillards fussent dissipés.

Le sommet du Buet, connu aussi sous le nom de la *Mortine*, présente l'aspect d'une calotte ovale, coupée à pic à une grande profondeur du côté du S., où ses rochers se montrent à nu, et se terminant à l'E., au N. et au N.-O. par des murs de glace qui lui ont fait donner le nom de glacier. Le panorama qu'on y découvre est, après celui du Mont-Blanc, le plus beau et le plus extraordinaire de toute la chaîne des Alpes. On voit le Mont-Blanc, les montagnes de la Savoie et en partie celles du Dauphiné, la Tournette, le passage de l'Ecluse, le Jura, la Dôle, l'Aiguille du Midi au-dessus de Saint-Maurice, la Gemmi, la Jungfrau et les autres cimes de l'Oberland bernois, le Grimsel, la Furka, le Saint-Gothard, le Simplon, le Mont-Vélan, le Mont-Rose, le Cervin, l'Aiguille et le Glacier du Tour, le Glacier et l'Aiguille d'Argentière, et à droite au-dessus d'elle, l'Aiguille du Dru, le *Mont-Mallet* ou le Géant, les Aiguilles de Chamonix. Plus près on remarque les Aiguilles-Rouges, la vallée de Megève au-delà de Sallanches, le Mont d'Anterne, la vallée de l'Arve du côté de Bonneville, le Môle, Genève et une portion de son lac entre Rolle et Morges, les Dents d'Oches et les montagnes d'Abondance, la vallée du Rhône entre Brig et Sion, le Col de Balme, le Mont-Loguia ou de *Chesnay*.

la vallée de Berard par laquelle on est monté, les pâturages des Fonds et la vallée du Giffre, dans laquelle se trouve Taninges.

On peut aussi faire l'ascension du Buet par Servoz, ce qui est plus long, et par Sixt, ce qui est plus court. Ces deux routes sont aussi faciles que la première, et ont l'avantage de nécessiter moins de dépense, les voyageurs n'étant pas tenus de prendre comme à Chamonix deux guides par personne, tandis qu'un seul peut suffire même pour plusieurs personnes. Les détails de ces deux routes se trouvent ci-après.

Châlets de Villy (4 h. 30 min. à 8 h. de Servoz, suivant le chemin. Guides à Servoz; haut. 1880 m.; on peut y coucher, mais il est prudent de porter des provisions). Pour faire l'ascension du Buet par Servoz (v. p. 307), il faut d'abord aller coucher aux châlets de Villy. Trois chemins y conduisent. Le premier (4 h. 30 min.) passe par le village du *Mont* et le vallon dans lequel on laisse à droite la montagne de Pormenaz et à gauche les rochers élevés des Fiz et le col d'Anterne; puis, laissant aussi à droite les *châlets de Moëde*, on traverse ceux de l'*Ecuelle* pour atteindre ceux de Villy. Le deuxième (5 h.) passe par le lac et les *châlets de Pormenaz* et rejoint le premier au châlet de l'*Ecuelle*. Le troisième (8 h.) est le plus long mais le plus intéressant. En partant de Servoz on traverse la Diosa et on monte sur la base du Brévent, laissant le torrent à sa gauche, au-delà duquel se trouve la montagne de Pormenaz. On passe au hameau de *Mont-Vautier* (1 h.), on laisse à droite le lac de Brévent (1 h.), puis on gagne un bassin fort irrégulier, environné de rochers et que sa forme a fait nommer le *Lac Cornu* (3 h. 30 min., haut. 2261 m.). De ce lac le chemin se dirige au

N. en descendant, et vient passer aux *Châlets de la Barne* (1 h. 30 min., haut. 1774 m.), situés près d'un énorme rocher, sous l'une des faces duquel est une sorte de caverne ou barne en patois du pays, au débouché d'un vallon dont l'extrémité supérieure est terminée par un petit glacier qui descend du pied des Aiguilles-Rouges et qu'on appelle le *Dard*. Près de ces châlets on rejoint les autres chemins qui mènent aux châlets de Villy (45 min.). Ces derniers châlets sont situés dans un vallon que domine le Buet, dont on peut facilement faire l'ascension en remontant le vallon jusqu'au *Col de Salenton* (1 h. 30 min., haut. 2475 m.), point que ne dépassent pas les mulets. Au-delà on gravit des pentes neigeées, jusqu'au sommet du Buet (2 h.).

TOUR DU MONT-BLANC.

Chemins à mulets.

Col de Voza (haut. 1810 m.). De Chamonix on se rend aux Houches (1 h. 30 min., v. p. 308), où l'on quitte la route à char de Sallanches, pour s'élever par une pente raide, mais offrant de beaux points de vue, aux *châlets de Lavouet* (50 min.), puis à ceux de *Belleface* (50 min.), d'où l'on gagne le *Pavillon de Bellevue* (35 min., haut. 2115 m., auberge très chère), à droite au-dessus du col de Voza, d'où l'on découvre une vue magnifique, plus étendue et plus belle encore, si l'on s'élève davantage soit sur le sommet du Prarion (45 min.), soit sur les pentes du Mont-Lachat. Cette vue est semblable à celle dont on jouit depuis le col de la Forclaz (v. p. 309).

• **Bionnassay** (50 min., haut. 4330 m.). On descend sur le village de Bionnassay, d'où l'on gagne ensuite Bionnay (40 min.). La pente est raide, et le chemin suit le bord du torrent de Bionnassay, qui sert d'écoulement aux eaux du glacier du même nom. Ce glacier descend fort avant dans la petite vallée qui est au pied du Mont-Lachat, à l'O. Il vient finir entre ses dernières pentes et les escarpements du *Vorassay*, montagne presque parallèle, et de forme à peu près semblable, dont le point le plus élevé porte le nom d'*Aiguille de Tricod*. Quoique en grande partie déboisée, ainsi que le Mont-Lachat, et d'une pente presque aussi rapide, elle a des chalets jusque près de sa cime; plus bas, on aperçoit des hameaux, dont un, *Champel*, est même assez grand. En descendant à Bionnay, on jouit de beaux points de vue sur la vallée de Mont-Joie et sur le Mont-Joli, au pied duquel on remarque le village de St-Nicolas-de-Véroce. On laisse derrière soi le Mont-Lachat, à gauche duquel est le Prarion, et à droite le glacier de Bionnassay.

• A Bionnay (v. p. 289) on laisse la route qui conduit à St-Gervais (5 h. 30 min. de St-Gervais à Chamonix par le col de Voza) et l'on prend celle qui mène au Bonhomme.

• **Col des Fours** (45 min. de la Croix du Bonhomme, haut. 2710 m.). De la Croix du Bonhomme on monte au col des Fours, dominé par la *Cime des Fours* (haut. 3580 m.), sommité arrondie. Descendant ensuite une pente rapide, on laisse à gauche l'*Aiguille de Bellaval* et l'on atteint le hameau de l'*Oratoire du Glacier* (4 h. 45 min., haut. 1772 m.). Un chemin plus long mais moins pénible, passant par le Chapieu (2 h., v. p. 294) et remontant ensuite la vallée (4 h.

30 min.), conduit au même point. Au-dessus de l'Oratoire sont les *châlets du Mottet* (30 min., haut. 1830 m., auberges), dominés par le

Col de la Seigne (1 h. 30 min., haut. 2488 m.), qui forme les limites de la Savoie et du Piémont, province d'Aoste, et où l'on découvre une vue magnifique sur l'Allée-Blanche et sur la vallée d'Entrèves qui en est le prolongement, terminée par le col Ferret, la chaîne du Mont-Blanc et ses glaciers à gauche, et la chaîne qui va se réunir au Cramont à droite. Les eaux de l'Allée-Blanche traversent toute la vallée d'Aoste, vont se jeter dans le Pô et ensuite dans l'Adriatique.

« Vu de ce côté, dit M. Manget, le Mont-Blanc fait l'effet d'un groupe d'arcs-boutants et de piliers de granit, soutenant dans les airs un dôme immense, dont ils ne laissent voir que la coupole. Des champs de glace et de neiges éternelles remplissent les intervalles que laissent entre elles ces sommités, et descendent jusque dans la vallée, le long des profondes déchirures qui sillonnent les flancs de la chaîne. Trois cimes inférieures se détachent ici transversalement de la partie la plus centrale du massif, à peu près comme le Dôme et l'Aiguille du Goûté se projettent en avant-corps du côté de Chamonix. Le *Mont-Broglio*, la plus haute des trois sommités et la plus à l'O., touche de très près à la cime du Mont-Blanc; il s'appuie au N.-E. sur le *Mont-Rouge*, ainsi nommé à cause de la couleur de ses rochers taillés à pic à une hauteur considérable au-dessus de l'Allée-Blanche. L'*Aiguille du Pêteret*, la moins haute et la plus à l'E., est une pyramide isolée presque depuis la base, qui forme le saillant le plus considérable du groupe. Quant à la cime du Mont-Blanc, vue de l'entrée de l'Allée-Blanche, elle se pré-

sente sous l'aspect d'une calotte surbaissée, traversée par quelques arêtes vers le bas. »

L'Allée-Blanche. Au-delà du col de la Seigne ; on entre dans l'Allée-Blanche ; on traverse d'abord des pentes de neige rapides, et on arrive à un plateau couvert de débris et de pâturages et à l'extrémité duquel se trouvent les *châlets de l'Allée-Blanche* (1 h., haut. 2010 m.). Les laissant à gauche, ainsi que le glacier de l'*Estelette*, on va passer au pied du magnifique glacier de l'*Allée-Blanche*, formé par la réunion de trois vallées de glace qui aboutissent à un seul et même bassin. De là on descend dans une plaine de forme ovale que termine le lac *Combal* (1 h., haut. 1760 m.), resserré entre les glaciers et la *Pointe de Reveille* à droite et le *Crammont* à gauche ; mais cette montagne se trouve tellement abrupte de ce côté, qu'il faut la tourner et passer par la vallée de *La Thuile* pour en faire l'ascension. Pendant 15 minutes on suit un sentier très étroit, tracé sur les pentes rapides de la base du *Crammont*, dont le pied va plonger dans le lac. Au-delà on traverse sur un pont le torrent qui en sort, et l'on marche pendant 1 heure entre ce torrent et la moraine du glacier du *Miage*, puis on entre dans la

Vallée de Veni, suite de l'Allée-Blanche. Elle n'a plus l'aspect sauvage et sévère de la partie qu'on vient de parcourir, elle est au contraire riante et couverte de prairies. En se retournant on découvre le pied de l'immense glacier que l'on vient de longer sans le voir, et devant soi, dans le fond à gauche, on a l'*Aiguille du Géant*, au-delà de laquelle se montre le *Mont-Fréty*, continuation du *Mont-Maudit* au S.-E., et plus loin encore le groupe des *Jorasses*. On passe aux *châ-*

lets de Vény, au-delà desquels on traverse la forêt de St-Nicolas, qui laisse de temps à autre apercevoir de beaux échappés de vue sur la paroi verticale du Mont-Blanc et sur le grand *glacier de la Brenva*, que le Pèteret et le Mont-Rouge séparent de celui du Miage. Après avoir dépassé l'ancienne chapelle de *N.-Dame-de-bon-Secours*, on tourne à droite sous le *Mont-Chétif* ou *Pain-de-Sucre* et l'on entre dans la vallée de Courmayeur. On passe ensuite la Doire sur le *Pont-aux-Chèvres* et l'on est à la *Saxe*, où se trouve un établissement de bains d'eaux minérales très-fréquenté. Peu après on arrive à

Courmayeur (4 h. 30 min., soit 4 h. 45 min. de Nant-Barrant ou 8 h. 45 min. du col du Bonhomme, haut. bains 1246 m. Angelo, l'Union), gros bourg, très animé l'été à cause des eaux minérales qui se trouvent dans les environs, sur la rive droite de la Doire, un peu au-dessous du confluent des eaux qui descendent des cols de la Seigne et de Ferret. Exposition plus chaude que Chamonix, mais, bien que situé au pied du Mont-Blanc; on ne voit pas le sommet de la montagne. Les environs, quoique beaux, sont loin d'avoir l'attrait de ceux de Chamonix. C'est de Courmayeur qu'on peut le plus facilement faire l'ascension du col du Géant (v. p. 332). De Courmayeur on peut se rendre au Pré-St-Didier (4 h., v. p. 209), où l'on rejoint la route du Petit-St-Bernard, qui ramène en Savoie. — On peut aussi, suivant la vallée de la Doire, descendre à Aoste (v. p. 210) et se rendre à Turin, ou bien, prenant à gauche, traverser le Grand-Saint-Bernard et venir à Martigny, d'où l'on rentre en Savoie soit par la vallée du Rhône et le lac de Genève, soit par le col de Balme ou la Tête-Noire.

Vallée d'Entrèves. De Courmayeur, en remontant la rive gauche de la Doire, on arrive à la Saxe (20 min.), laissant un peu au-delà à gauche le chemin qui conduit au col de la Seigne, on entre dans la vallée d'Entrèves qui fait suite à l'Allée-Blanche et à la vallée de Vény. En la remontant, sans passer par le village d'Entrèves (haut. 1290 m.), qu'on laisse à gauche, on la voit se rétrécir et devenir de plus en plus rapide. Elle prend alors le nom de

Val-Ferret (mauvaise route muletière ; on est souvent obligé, soit en montant, soit en descendant, de mettre pied à terre). On y trouve successivement les *châlets de Plan-Pansiers* (1 h.), de *Pra-Sec* (1 h.), de *Sagiou* (1 h.), du *Pré-de-Bar* (1 h., haut. 2400 m.). Durant cette partie du trajet, on découvre, en se retournant, de belles vues sur le Mont-Blanc et l'Allée-Blanche, et on aperçoit à sa gauche les *glaciers du Mont-Fréty, d'Entrèves, de Rochefort, de la Grande-Jorasse, du Triolet et du Mont-Dolent*. Le 15 août 1728, un éboulement des glaciers du Triolet détruisit les châlets du Pré-de-Bar, en ensevelissant les habitants et leur bétail. Le *Mont-Ru* sépare le glacier du Triolet de celui du Mont-Dolent près du fond de la vallée.

Col de Ferret (1 h. 40 min., 6 h. de Courmayeur, haut. 2386 m.), se trouve au-dessus des châlets du Pré-de-Bar, et forme la limite du Piémont et du Valais. On y jouit d'une vue magnifique du côté du Valais, sur la vallée de la Dranse de Ferret, ses deux petits lacs, la pointe de Dronaz, le Vélan et quelques pics des Alpes bernoises. Du côté du Piémont, sur le Val-Ferret, la vallée d'Entrèves et l'Allée-Blanche, ainsi que sur le massif du Mont-Blanc qui les borde au N.-O. Mais on ne voit pas le Mont-Blanc lui-même, que cachent les Grandes-Jorasses et le Géant.

Châlets de Ferret (1 h. 30 min. au-dessous du col, haut. 1674 m., petite auberge). La descente du col est pénible, mais nullement dangereuse. On aperçoit à droite le *col de la Fenêtre* (haut. 2750 m.) qui conduit au Grand-St-Bernard, et on atteint les *châlets de Banderai*, où l'on voit les traces d'un éboulement de rochers calcaires qui les détruisit en partie l'an 1776. Au-dessous sont les *châlets de Ferret* (30 min.), à gauche desquels on remarque le *glacier Neuve*, et où l'on prend à droite le sentier qui, après avoir passé auprès de deux petits lacs, aboutit au col de la Fenêtre et conduit à l'hospice du Saint-Bernard. Les forêts voisines appartiennent aux religieux, et durant la belle saison ils font transporter par le col, à dos de mulet, leur provision de bois. On nomme la vallée *vallée de Ferret*. Mais pour la distinguer plus nettement du Val-Ferret qui se trouve du côté du Piémont, très souvent on la désigne sous le nom de *vallée de la Dranse de Ferret*. Le torrent qui coule au fond de la vallée s'appelle la *Dranse*, comme un grand nombre d'autres du Valais et du Chablais. Ce torrent est alimenté par l'eau de plusieurs glaciers qui se trouvent à l'O. sur sa rive gauche.

Châlets de la Follaz (45 min., petite auberge), agréablement situés sur la lisière d'une forêt de mélèzes, en face du beau *glacier Portalet*, qui se réunit à celui du Tour, descendant dans la vallée de Chamonix. On traverse ensuite le hameau de *Praz-Joue* (35 min.) et celui de *Branche* (25 min.), puis, laissant à gauche le *glacier de Saléna*, qui se joint à celui de Trient, on descend sur les beaux pâturages de *Praz-le-Fort*, hameau où l'on passe sur la rive gauche de la Dranse de Ferret, et l'on arrive à *Issert* (30 min.), village

le plus considérable de la vallée, où le chemin devient meilleur et où l'on voit reparaître les vergers et les diverses cultures. Puis, laissant à gauche la sauvage *vallée de Champé*, au sommet de laquelle se trouve un passage qui aboutit à la Forclaz de Trient (4 h. 30 min.) sur le chemin de Chamonix à Martigny, on descend à

Orsières (4 h., 14 h. 30 min. environ depuis Courmayeur, 2035 hab., haut. 933 m., les Alpes, la Couronne, le Lion). C'est là que l'on rejoint la route du Grand-St-Bernard, qui est carrossable jusqu'à Liddes, qui se trouve 1 h. 40 min. plus haut et qui suit la *vallée d'Entremont*. Descendant la rive gauche de la Dranse d'Entremont, on arrive à

St-Branchier (4 h., 739 hab., haut. 753 m., la Croix), à la jonction des vallées d'Entremont et de Bagnes, entouré de vieux châteaux. Sur une paroi de rochers escarpés s'élève celui de St-Jean; sur une colline on voit les ruines d'un château qui, en 1444, était assez vaste pour loger l'empereur Sigismond, avec une suite de 800 gentilshommes; enfin, de l'autre côté de la Dranse, les ruines du château-fort d'Etiez, où les patriotes valaisans forcèrent l'évêque Jost à reconnaître qu'ils étaient indépendants de sa juridiction séculière. Peu après St-Branchier on traverse la Dranse, qui se brise en écumant dans une gorge étroite et sauvage, et on passe dans la *galerie de la Monnaie* (30 min.), percée dans le *Mont-Forit*, et après avoir traversé de nouveau la Dranse on arrive à

Bovergnier (30 min., 300 hab.); au-delà sont les hameaux des *Valettes* (40 min.) et de *Brocard* (20 min.), et laissant à gauche (40 min.) le chemin qui conduit à Chamonix par la Forclaz, on passe sur la rive droite de la Dranse et l'on arrive à *Martigny-le-*

Bourg (10 min., 1076 hab.), formant une longue rue, suivie d'une belle allée d'arbres qui aboutit à

Martigny (20 min., 1066 hab., haut. 480 m., la Tour, le Cygne, la Poste ou Grande-Maison), dans la vallée du Rhône, près du confluent de la Dranse, fut inondé par ce torrent en 1818. On peut se rendre dans le Chablais ou aux diverses stations des bateaux à vapeur du lac de Genève en suivant la vallée du Rhône, sur la rive gauche. Au-dessus de la ville se trouve une tour en ruine, débris du château de la *Bâtie*, construit par Pierre de Savoie en 1260, et détruit par Georges Supersax en 1518.

Diligences pour le Boveret et Villeneuve, d'où partent les bateaux à vapeur de Genève. Service de la poste et des voyageurs qui va également à Genève en traversant le Chablais.

Col de la Forclaz (2 h. 30 min., haut. 1516 m., auberge). Pour revenir à Chamonix on remonte la Dranse, on passe par Martigny-le-Bourg, et peu après, laissant à droite la route du Grand-St-Bernard et de la vallée de Ferret, on traverse successivement les hameaux des *Rapes*, *Fontaine*, *Sarmieux*, *Chavans* et la *Casse*, en cheminant presque toujours à l'ombre d'arbres d'une magnifique venue; vignes, châtaigniers, poiriers, fayards et ensuite sapins. En approchant du col on jouit d'un admirable point de vue sur le cours du Rhône et sur les montagnes qui le bordent, puis l'horizon se resserre et on arrive au sommet du passage dominé au N. par le *Rouaire* et au S. par la *Bovenax* ou *Bouvine*. C'est là que l'on vise les passeports. Un sentier rapide conduit au

Trient (25 min., hôtel du Trient ancien et nouveau), dans une vallée du même nom et qui se termine par un

beau glacier d'où sort un torrent qui excave profondément le fond de la vallée jusqu'au Rhône, où il se jette, et qui porte, ainsi que le glacier, la vallée et le village, le nom de *Trient*. Au village, laissant à gauche le chemin de Chamonix par le col de Balme, on traverse bientôt le Trient au-dessus de son confluent avec l'*Eau-Noire* et une forêt de sapins, et l'on arrive à

La Tête-Noire (45 min., haut. 1280 m., hôtel), sur la rive droite de l'*Eau-Noire*. En traversant ce torrent, suivant la rive gauche du Trient et passant par *Salvent*, on débouche dans la vallée du Rhône (4 h.), proche de Martigny (45 min.). Ce chemin passe au pied du *Bel-Oiseau*, montagne qui s'élève de l'autre côté du torrent, en face de la Tête-Noire et au-delà de laquelle, vers le N., on aperçoit la Dent de Morcles et le Grand-Movéran. Après avoir côtoyé un horrible précipice, on arrive à la *Roche-Percée* (45 min. de l'auberge), galerie de 15 à 20 pas creusée dans la montagne de la Tête-Noire pour éviter le *Mapas* ou Mauvais-Pas, passage dangereux où était autrefois le chemin. On dépasse la *Barme-Rousse*, grand rocher en saillie, excavé de manière à pouvoir abriter une vingtaine de personnes, et, descendant vers l'*Eau-Noire*, on passe sur la rive gauche, où l'on franchit les limites du Valais, canton suisse, et de la Savoie, sous une porte et près d'une petite redoute, au pied du *Mont-Châtelard* qui lui donne son nom (30 min.). Bientôt après on repasse sur la rive droite et on aperçoit la magnifique

Cascade de la Barberine (45 min.), que forme le torrent de ce nom au-dessus de sa jonction avec l'*Eau-Noire*, et qui mérite d'être visitée de près (45 min. depuis Vallorcine). L'eau tombe d'une hauteur

de 100 mètres. — A gauche du chemin sont les *Posettes* (v. p. 338) et la *Cascade des Jours*, à droite le *Mont-Loriaz* et le *Gros-Perron*, dont on longe la base après avoir traversé de nouveau l'Eau-Noire, et l'on arrive à

Vallorcine (35 min., 767 hab., haut. église 863 m., auberges), chef-lieu de la vallée à laquelle il donne son nom, et qui est souvent ravagée par les avalanches. On peut se rendre à Sixt par le col de Tanneverge. Remontant l'Eau - Noire, on se rend à la Poya (v. p. 350), d'où l'on descend à Argentière (v. p. 336), et de là à Chamonix.

De Martigny à Chamonix par la Tête-Noire et Vallorcine 8 h. à 8 h. 30 min.

Col de Balme (2 h. 35 min. du Trient, 4 h. 30 min. pour monter depuis Chamonix, 3 h. 30 min. pour descendre, haut. 2362 m., auberge pendant 4 mois de l'année). Depuis le Trient (v. p. 364), on peut aussi se rendre à Chamonix par le col de Balme. C'est une course de 9 h. 30 min. à 10 h. à partir de Martigny. Chemin préférable à l'autre, quand le temps est très beau. Une très jolie course consiste, en partant de Chamonix, de faire le tour par Vallorcine et revenir par le col de Balme. Il se fait en un jour ou deux, 11 à 12 h., en voiture jusqu'à Argentière, le reste à dos de mulet. Au Trient on laisse à droite le chemin de la Tête-Noire et l'on remonte le torrent du Trient en se dirigeant vers le beau glacier du même nom qui ferme la vallée au S.-E.; on laisse à gauche le sentier qui y conduit et que domine l'*Aiguille des Ecandits*; puis, traversant le torrent (10 min.), on gagne le pied de la montagne (5 min.). Une montée raide conduit à l'entrée du *Bois-Magnin* (10 min.), forêt de mélèzes et de

sapins, souvent éclaircie par les avalanches. On le traverse (40 min.), et au-delà la montée devient plus douce ; puis, se dirigeant à l'O. par des pentes gazonnées, on atteint les *châlets des Herbagères* (1 h.), habités seulement, comme tous les hauts châlets des Alpes, pendant quelques mois. On y découvre une belle vue sur le glacier du Trient, le col de la Forclaz et plus à gauche le Bel-Oiseau, qui s'élève au N.-O. au-dessus du passage de la Tête-Noire. Bientôt après on atteint le col de Balme (30 min.), dont le point culminant est indiqué par une borne servant de limite au Valais et à la Savoie. Quelques pas au-dessous, sur le versant méridional, se trouve l'*hospice du col de Balme*, petite auberge où l'on peut se rafraîchir et même coucher. Par un temps pur, le coup d'œil est un des plus beaux qu'on puisse découvrir. Devant soi on a la vallée de Chamonix, le Mont-Blanc et toutes ses aiguilles ; à droite on remarque le Brévent, les Aiguilles-Rouges, derrière lesquelles apparaît le dôme arrondi et couvert de neige du Buet, le Mont-Loriaz, le Gros-Perron, le Bel-Oiseau ; derrière soi on aperçoit, au-delà de la Forclaz, les Diablerets, le Valais et les sommités neigeées des Alpes qui le séparent du canton de Berne, telles que la Gemmi, reconnaissable à sa double cime, la Jungfrau et le Finsteraarhorn, le Grimsel et la Furka. Cette vue est encore plus belle en s'élevant un peu plus sur le pied de l'*Aiguille de Balme* ou la *Croix de Fer*. Au pied de cette aiguille, sur laquelle le jeune Escher, de Zurich, trouva la mort en 1791, voulant l'escalader, est le petit lac *Catogne*.

La descente est d'abord assez rapide, et traverse des pentes d'ardoises et de gazon. Tout près de l'hospice commence à couler un filet d'eau qu'on regarde comme

la source de l'Arve et que grossissent de nombreux affluents, de sorte que bientôt c'est déjà un torrent que l'on traverse sur un pont (45 min.). Laisant à gauche les *châlets de Cheramillon* (40 min.), on descend au village du Tour (40 min., v. p. 337), d'où l'on peut se rendre à Chamonix en 2 h. 30 min., en traversant Argentière (v. p. 336).

GENÈVE A SIXT.

Route carrossable. Il faut prendre une voiture particulière pour aller par St-Jeoire, ce qui est le chemin le plus court (12 h.) et le plus pittoresque. Par Bonneville on trouve des services de voitures allant de Genève à Bonneville et de Bonneville à Samoëns.

De Genève à Nangi (3 h., v. p. 277).

La Tour (4 h. 50 min., 682 hab., haut. église 643 m.). Au-delà de Nangi, on laisse à droite la route de Bonneville au point où elle est coupée par celle de la Roche à Thonon, et montant une côte peu rapide, on arrive à un des hameaux de *Fillinges* (2035 hab., haut. église 574 m.), situé sur le *Foron*, torrent qui prend sa source dans la petite vallée de *Bogève* (736 hab., haut. 923 m.), qu'on laisse à gauche après celle de Boège. Après avoir monté insensiblement au milieu de vergers, on arrive à *Peillonex* (606 hab., haut. église 690 m.), en face duquel on aperçoit de l'autre côté de la vallée *Boissinge* (haut. 653 m.), ensuite *Viuz-en-Sallaz* (2826 hab., haut. église 670 m.), et plus loin *Ville-en-Sallaz* (425 hab., haut. église 643 m.). Peu après on laisse à droite le chemin qui conduit par *St-Jean-Tholome* (1065 hab., haut. église 806 m.) au *Môle* (v. p. 279), et après avoir descendu, on entre dans la plaine bien cultivée de la Tour, gros village

situé sur un mamelon au pied septentrional du Môle.

Châlets de Soman. Lorsqu'on remonte la plaine de la Tour, on a en face plusieurs sommités; la principale et la plus à l'E. est la *Pointe de Roi* ou de *Machilly*, du haut de laquelle on jouit d'un immense panorama; à sa gauche, plus au N., se voit la *montagne de Soman*, sur laquelle on aperçoit plusieurs châlets. Vers la gauche toujours, est un vaste plateau, riche pâturage où les habitants de Mieussy mènent leurs bestiaux pendant l'été. Les châlets y abondent, et il en est de bien bâtis. Ce plateau est borné au N.-E. par la *Pointe de Vezine* et au N. par celle de *Chalune*, d'où la vue est extrêmement étendue, ce qui l'a fait choisir par les ingénieurs sardes pour y établir un signal. Pour monter au Soman, il faut passer par Mieussy; deux chemins y conduisent: l'un plus long, mais facile, par lequel passent les bestiaux; l'autre, nommé le *Grapillon*, praticable seulement pour les piétons, est en partie composé d'escaliers taillés dans des roches presque à pic.

Châlets du Pra de Lis (haut. chapelle 1510 m.). Derrière le plateau du Soman s'en trouve un autre, celui du Pra de Lis, dominé par la *Pointe de Roi* et appartenant à Taninges, d'où part le chemin qui y conduit directement, mais on peut passer d'un de ces plateaux dans l'autre. Il y a un joli petit lac.

Saint-Jeoire (20 min. de la Tour, 5 h. 10 min. de Genève, 1832 hab., haut. égl. 585 m., le Lion d'Or). Un peu au-delà du village de la Tour, on descend dans le vallon de Saint-Jeoire, resserré entre le Môle et le *Vambion* ou *Vernant*, sur les pentes duquel on aperçoit le *château de Beauregard*. Saint-Jeoire est un gros bourg, très agréable, dans un site charmant, patrie de

Louis Allamand, archevêque d'Arles et cardinal de Ste-Cécile, né en 1390. En remontant la vallée d'Onion on peut se rendre dans le Chablais et à Thonon.

Mieussy (4 h. 10 min., 2480 hab., haut. église 683 m.). Au sortir de St-Jeoire, après avoir traversé un ruisseau, on laisse bientôt à droite une route qui conduit à Bonneville et à Cluses en tournant le pied du Môle, passant à Cormant et aboutissant à Marignier (4 h.), puis, repassant le même ruisseau, on vient traverser la *Risse* (10 min., haut. pont 536 m.), torrent qui descend de la vallée d'Onion. On se dirige ensuite en ligne droite vers le *Chounaz*, montagne qui semble barrer la vallée, et on arrive au pied de la montée de la *Serraz*, où, pour la première fois, on aperçoit le torrent du Giffre. Ses eaux s'échappent avec fracas d'un canal resserré entre le *Chounaz* et le *Surdon*, dans lequel elles ont été forcées de rouler à une grande profondeur pendant une demi-heure, et l'on suit le plateau de la *Serraz*, on dépasse le hameau d'*Arenthon*, qui se trouve au milieu d'une véritable forêt d'arbres fruitiers, et l'on arrive à Mieussy, situé au pied de la montagne de Soman. Peu auparavant on a laissé à droite une belle route qui, traversant le Giffre et descendant la rive gauche de ce torrent, conduit à Marignier. Depuis Mieussy, la route suivant la base de la montagne, remonte la rive droite du Giffre; parfois on découvre dans le fond le Mont-Blanc et le Buet, et après avoir traversé les hameaux de *Matringes* et *Lovagny*, la gorge se resserre tellement que la route, taillée dans le roc, se trouve suspendue sur le Giffre, et puis on débouche dans une belle vallée, où est située, au-delà du hameau de *Fleirier*, la petite ville de

Taninges (4 h. 25 min. de Mieussy, 8 h. environ

de Genève, 3488 hab., haut. église 651 m., le Lion d'Or et autres auberges), sur le Foron, qui sort d'une belle gorge conduisant à Thonon par le Biot (40 h. 45 min.), après avoir traversé les Gets (3 h.), au pied de la montagne sur laquelle se trouve le Pra de Lis (chemin à mulet, 4 h. 30 min., jolie promenade, v. p. 366), au fond d'un large bassin bien cultivé. Il s'y tient d'importants marchés qui approvisionnent Genève de bétail, de bois, de charbon. Ses habitants, comme presque tous ceux de la vallée, émigrent comme maçons et tailleurs de pierre. Près de la ville, au milieu de la plaine, se trouve *Mélan* (40 min.), ancien couvent de chartreusines fondé en 1292 par Béatrix de Faucigny, et actuellement maison d'éducation.

Châtillon (4088 hab., haut. église 765 m.). En face de Taninges, au S., se trouvent la montagne et le col de Châtillon, par lesquels passent les routes qui viennent de Bonneville et de Cluses. On traverse le Giffre (40 min.) au-dessous de la montagne de Châtillon, que l'on gravit ensuite. Pendant la montée on jouit de belles vues sur la vallée de Samoëns et les montagnes de Sixt. Depuis le col (35 min.) on découvre la vallée de l'Arve qui est au pied, celle du Reposoir qui est en face, le tout dominé par les montagnes de Nancy, du Meiry, du Vergy, du Mont-Saxonnet et du Brizon. En descendant, la route se bifurque au pied des ruines d'un château. Le bras de gauche va à Cluses (4 h., v. p. 284); celui de droite conduit à Bonneville (2 h. 30 min.), après avoir passé par Marigny (v. p. 278). A Châtillon existent des dégagements de gaz inflammables sortant de roches schisteuses. En y mettant le feu on peut y faire cuire une omelette.

Taninges à Samoëns (2 h. 30 min.). La route

se dirige en droite ligne vers le Buet, dont la coupole de neige domine toutes les montagnes de la vallée. On remarque aussi le *Mont-Criou*, haute pyramide triangulaire qui domine Samoëns, et le *glacier de Folit*. Sur la rive gauche du Giffre s'étend la *chaîne des Frêtes* qui sépare la vallée du Giffre de celle de l'Arve. La route côtoie à gauche les montagnes des Gets, de Jouplane et de Golèze, coupées par les cols du même nom qui conduisent dans le haut Chablais. Après avoir dépassé les hameaux de la *Palud*, *Plonex*, *Verdevand*, *Jutteninges* et enfin *Verchet* (haut. église 800 m.), dont l'église et le château ruiné forment un tableau pittoresque, en face de Morillon, on traverse (4 h. 35 min.) le torrent de *Valentine* qui descend de Jouplane, on perd de vue le Buet, on passe au hameau de *Berouge* et l'on arrive à Samoëns. Lorsqu'on vient de Châtillon on peut, ne passant pas par Taninges, remonter la rive gauche du Giffre, traverser le hameau de *Celliers*, le village de *Rivière-en-Verse* (45 min. de Châtillon, 866 hab., haut. église 654 m.), passer sous celui de *Morillon* (40 min., 878 hab., haut. église 694 m.), et franchissant le Giffre sur un pont en bois, rejoindre la route précédente près de la Valentine. Pour aller à Bonneville et à Cluses depuis Samoëns, ce chemin abrège. On peut aussi, depuis Morillon, continuer sur la rive gauche (45 min.) jusque sous Samoëns, où l'on traverse le Giffre (40 min.).

Samoëns (40 h. 30 min. de Genève, 3758 hab., haut. église 710 m. La Croix d'Or, la Couronne, la Ville de Lyon), jolie petite ville près de l'extrémité d'une belle plaine et à l'entrée de la charmante *vallée de Clévieux*, arrosée par le torrent qui descend des *monts Suet* et Criou. Patrie du cardinal Gerdil. Les

environs offrent un grand nombre d'excursions agréables. De la chapelle du Château (15 min.) on découvre toute la vallée. Sur la rive gauche du Giffre on aperçoit la belle *cascade du Nant-Dent*, haute de 210 m. Les bosquets qui l'entourent (30 min.) forment de charmantes promenades. Une course intéressante est celle du village de la *Rosière* (2 h.). Les principales et plus proches ascensions sont le *Mont-Beney* (2 h. 30 min.) et le *Criou* (3 h., haut. 2590 m.), d'où l'on voit le Mont-Blanc et le lac de Genève. — De Samoëns on peut se rendre à Morzine, dans le haut Chablais, par les cols de Jouplane et de Golèze. On peut aussi, par ce dernier et par celui de Coux, se rendre à Monthey, dans le Valais. Plusieurs passages conduisent dans la vallée de l'Arve.

Sixt (1 h. 20 min., 644 hab., haut. église 768 m. Le Fer à Cheval, la Couronne, l'Étoile). Au sortir de Samoëns, on traverse le torrent de Clévieux, puis le hameau de *Vallon* au pied des coteaux boisés du Criou. Au-delà du hameau de *Sougey*, on aperçoit sur la rive gauche du Giffre la chapelle pittoresque de *Notre-Dame-de-Grâce*, et après la *Balme* on entre dans un défilé au fond duquel le Giffre se précipite pour passer de la vallée de Sixt dans celle de Samoëns, resserré par le *Mont-Aubène* à droite et l'*Anzin*, gradin avancé du Criou à gauche. Ce gouffre étroit et à pic a 48 mètres environ de profondeur. L'amas de rochers qui le domine et qui semble fermer la vallée de Sixt, se nomme les *Tines*. La route les franchit, et de leur sommet on découvre une belle vue sur une plaine de forme triangulaire, où le *Mont-Grenier*, gradin avancé du Buet, sépare le Giffre haut ou la *vallée des Fonds*, dirigée vers le S.-E., du Giffre bas ou la *vallée de la Combe*,

dirigée vers le N.-E. Au S. et à la droite, tombe la belle cascade du Rozet ou Rouget. A mesure qu'on avance, la vue devient plus étendue ; on remarque surtout : au S.-E., le Grenier, la *crête des Folits* et le Grenairon, et plus à l'E., la montagne de Tanneverges ; à droite, la montagne de Sales qui ressemble à un château démantelé, la *pointe des Plages* et les *montagnes de Gers* couvertes de pâturages et de forêts à travers lesquels tombe la jolie *cascade du Gers* ou du *Pieu*. C'est au milieu de cette belle vallée, au pied du *roc Planay*, sur la rive droite du Giffre inférieur, que se trouve le village de Sixt, désigné aussi sous le nom de l'*Abbaye*, à cause d'un ancien couvent fondé en 1144 par Ponce de Faucigny, devenu maintenant une habitation particulière. Dans le cimetière de l'église paroissiale se trouve le tombeau d'Albanis de Beaumont, mort en 1811, après avoir écrit son grand ouvrage descriptif sur la Savoie et fondé une usine à fer dans la vallée de Sixt. Le noyer croit encore dans cette vallée, ainsi que le cerisier des montagnes. On y récolte même des légumes de jardin. Le fayard, le frêne, le mélèze y tapissent les flancs des montagnes, et sur les bords du Giffre croissent l'aulne et le tremble. Pour jouir d'une belle vue sur les deux parties de la vallée, il faut monter aux *Bénets* (30 min. de Sixt). Cette vue est plus belle encore du haut de la *montagne de Porte* (2 h.).

Vallée de la Combe (3 h. de long, dont 1 h. 30 min. peuvent se faire en char). On passe d'abord aux *Curtets* (8 min.), puis laissant à gauche le hameau du *Crot* et un peu plus loin celui de l'*Echerny*, on trouve à l'extrémité d'une petite plaine bien cultivée le hameau de *Brairet*, au-delà duquel on remarque, sur la rive gauche du Giffre, la belle *cascade du Dard* ou

Jordane, alimentée par les neiges du Grenier et tombant de près de 400 m. de la *montagne des Granges de Commune*. Plus loin, après avoir dépassé le hameau de *Nant-Bride-dessous* (30 min.), on trouve sur la rive droite les *cascades de Fontany* et de la *Gouille*, magnifiques sources que les habitants de la vallée prétendent être l'écoulement du lac Vauzalle, puis laissant derrière soi *Nant-Bride-dessus*, hameau successivement détruit par un éboulement en 1610 et une inondation en 1745, on passe le Giffre sur un pont de bois nommé *Pont-d'Eau-Rouge* (20 min.), à cause d'une source ferrugineuse qui se trouve dans les environs. Enfin on atteint la *Croix de Pelly* (1 h. de Sixt) et un peu plus loin la *Chapelle d'Entre-deux-Monts* (6 min.), où les habitants de la vallée viennent chaque année en procession en mémoire d'un terrible éboulement qui eut lieu en 1602, détruisit complètement le hameau d'*Entre-deux-Nants*, fit périr 57 personnes et 144 têtes de gros bétail.

Fer-à-Cheval. Après avoir traversé le lit de plusieurs torrents, on gagne une petite plaine appelée le *Plan des Lacs* (30 min.), où l'on se trouve au milieu du Fer-à-Cheval, grande enceinte semi-circulaire, formée par des rochers à pic, au-dessus desquels sont des pâturages qui appartenaient à la vallée de Sixt, mais qu'elle a vendus à une commune du Valais, à cause de la difficulté d'y parvenir depuis cette vallée. Ces pâturages sont eux-mêmes dominés par des rochers entrecoupés d'amas de neige, d'où s'écoulent un grand nombre de torrents qui forment, en été, autant de cascades tombant d'une hauteur prodigieuse et dont la blancheur ressort sur la couleur sombre des rochers. Cette enceinte, terminée à gauche par la pointe de Tanne-

verges et à droite par la Tête-Noire, offre un point de vue des plus pittoresques et des plus sauvages. En allant de gauche à droite, on voit les cascades de *Pâné* (Pas-Noir); la *Pissette*, appelée aussi la *Méridienne*, parce que le soleil éclaire à midi la cavité d'où elle sort; la *Pierrette* (Perettaz), la plus haute, tombant toutes de Tanneverges; la *Pissevache*; le *Grand-Nant*, la plus belle, s'élargissant en lyre et formant plus bas le torrent du Joaton, venant du col de Tanneverges. Plus loin, les *cascades de Fenestrelles* et de *Foly*. Un coup d'arme à feu tiré dans le Fer-à-Cheval, par suite des échos, produit des roulements comparables à ceux du tonnerre. C'est là qu'est situé le hameau de *Frenalay* (haut. 825 m.), le dernier de la vallée, qui n'est habité que jusqu'à Noël. C'est au commencement de l'été que le Fer-à-Cheval et le Fond-de-la-Combe sont dans tout leur brillant. Plus tard, les neiges diminuant, plusieurs cascades perdent une grande partie de leurs eaux, et même tarissent tout-à-fait.

Fond-de-la-Combe (haut. extrémité 998 m.). La vallée se prolonge à gauche du Fer-à-Cheval en se dirigeant vers le N.-E., et prend le nom de Fond-de-la-Combe. Elle est bordée à gauche par la *Pointe-de-Sambet* et le *Mont-Boré*, et à droite, par Tanneverges et le *Prazon*. Elle se termine (2 h. de la Croix de Pelly) par le *Montruant* et les bases du *Sageroux*. On y voit encore un grand nombre de belles cascades : le *Rejon*, la *Cage*, la *Scie*, la *Gouille* et le *Pantagon*, en partie alimentées par les hauts glaciers du Montruant et du Prazon. Pour arriver aux pâturages qu'arrosent les eaux de ces cascades, il n'existe que des sentiers difficiles; aussi, est-on obligé, en beaucoup d'endroits, de précipiter le foin du haut des rochers.

Col du Sagerou. Une demi-heure avant d'avoir atteint l'extrémité du Fond-de-la-Combe, on trouve à gauche un sentier taillé dans le rocher à pic, nommé le *Pas-de-Boré*; il conduit aux châteaux du même nom (4 h. 15 min.). On peut aussi y monter par un sentier moins difficile, mais beaucoup plus long, partant de l'extrémité du Fond-de-la-Combe. Après avoir gravi un deuxième rocher, on arrive à un second plateau où se trouvent les *châteaux* et le *lac de Vogellaz* ou *Vauzalle* (4 h.); puis, montant à droite par des ravines escarpées, on parvient au col de Sagerou toujours couvert de neige, et d'où la vue plonge dans le Valais. Une descente difficile conduit, après avoir traversé le *Pas d'Enferne* et longé les précipices, de la *Vièze* à *Champéry*, d'où, suivant le Val-d'Illier, on parvient facilement à Monthey, dans la vallée du Rhône. Cette course très difficile ne peut se faire qu'à pied et demande 41 à 42 h. de Sixt à Champéry.

Golette de l'Oulaz. Aux châteaux de Vogellaz, laissant à droite le sentier du Sagerou, on monte à la Golette de l'Oulaz, espèce de cheminée, au-dessus de laquelle sont des pentes de neige durcie et des ravines qui aboutissent à un col escarpé (3 h.), de l'autre côté duquel, au bas de la première pente, se trouve à gauche un autre col que traverse un sentier, qui conduit à Samoëns (3 h.), après avoir passé aux *châteaux des Barmes*. En prenant à droite on peut se rendre à Champéry après avoir franchi le *rocher de la Bède* (4 h. 30 min.), où l'on passe dans une ouverture d'une largeur à peine suffisante pour le corps d'un homme. Ces chemins ne sont praticables qu'à pied.

La Vaudru ou Pointe de Salvador (5 h. de Sixt; 4 h. pour descendre, haut. 2656 m.). Montagne

qui domine Sixt au N., et du sommet de laquelle on découvre un admirable panorama, Aux Curtets on quitte le chemin du Fer-à-Cheval, et prenant un sentier à gauche, on suit une combe resserrée entre la Vaudru et la Pointe de Sambet et qui conduit aux *châlets de Salvadon* (2 h. 30 min., chemin à mulet). C'est de là qu'on gravit la montagne. Du sommet (2 h. 30 min.), la vue s'étend sur le Mont-Blanc, la Savoie, les montagnes du Dauphiné, le lac de Genève, les montagnes du Valais, du Fond-de-la-Combe, du Fer-à-Cheval, le Buet, le Grenairon, etc. — En continuant à remonter la combe au-delà des châlets de Salvadon, on arrive au *Col de Bellegarde*, d'où, après une descente difficile, on arrive aux châlets de Vauzalle (v. p. 374).

Col de Tanneverges. Presque à l'extrémité du Fond-de-la-Combe, un sentier extrêmement raide, passant par la cascade de Pané, à la base de Tanneverges, et gravissant les pentes escarpées de cette montagne, qui peuvent être dangereuses pour les personnes sujettes au vertige, et sur lesquelles roulent souvent des pierres détachées des hauteurs, franchit le col de Tanneverges, puis redescend dans les pâturages de *Barberine*, près du glacier du même nom, versant S. des glaciers de Montruant, passe aux *châlets des Jeunes-Emoussons* et aboutit à Salvent, d'où l'on peut rentrer en Savoie par le Trient (v. p. 364), ou se rendre à Martigny. Cette course, longue et difficile, ne peut se faire qu'à pied. — On peut aboutir au même point en passant par la montagne et la *Croix des Communes* (3 h. 30 min.), la *Tête-Noire du Fer-à-Cheval* et le *Grenairon* (2 h., haut. sommet 2723 m.); on descend par les *châlets des Vieux-Emoussons* (2 h.) et ceux des *Jeunes-Emoussons* (4 h.)

Vallée des Fonds. Après avoir traversé le Giffre bas, au sortir de Sixt, et passé par le hameau de *Maison-Neuve*, on gagne *Salvagny* (30 min.), au-delà duquel on franchit le *Nant-Sec*, grand couloir d'avalanches qui n'a de grosses eaux qu'accidentellement; puis, laissant à droite le chemin du col d'Anterne, on monte toujours sur la rive droite du Giffre supérieur, contournant le pied de la montagne. On traverse la forêt de *Grande-Joux*, puis passant à *Espérit*, on découvre une belle vue sur la cascade du Rozet. On monte alors en zigzag dans une forêt aux *Granges de Pélis de Soret*, en face desquelles tombe la cascade de *Joux-Bas*, qui descend du lac d'Anterne. Continuant à s'élever dans la *forêt de Soret*, on ne tarde pas à atteindre les *châlets des Fonds* (4 h. 30 min., haut. 1340 m.), à gauche desquels plusieurs cascades qui forment le *Petit Giffre* se précipitent des glaciers du Buet.

Le Buet. Sixt est le point de départ le plus commode pour monter au Buet (6 h. 30 min. à 7 h.; 11 à 12 h. monter et descendre, haut. 3098 m., v. p. 349). On se rend aux châlets des Fonds (2 h.). Lorsqu'on a franchi le Petit-Giffre, deux chemins se présentent, l'un laissant à droite la forêt *Grasse-Chèvre*, monte au *col des Chaux* (2 h. 30 min., haut. 2456 m.), d'où l'on découvre une belle vue au N.-O. et au S., et d'où il faut encore 2 heures pour atteindre le sommet du Buet. L'autre s'élève par les *Beaux-Prés* aux pentes raides du *glacier du Lébeau* (2 h.), d'où il faut également 2 heures pour atteindre le sommet. — Depuis Sixt on peut encore monter au Buet, soit par *Briaret*, soit par *Passy*, et en franchissant un col situé entre les Frêtes à droite, et le Grenier à gauche. De ces deux chemins, le second est le plus facile. — Du col de Chaux on peut descendre

aux châteaux de Villy (v. p. 352), et depuis les châteaux des Fonds on peut gagner les châteaux d'Anterne, en traversant la montagne des *Grasses-Chèvres*.

Col d'Anterne (8 h. de Sixt à Servoz, chemin à mulet). Depuis Sixt on ne voit pas le col d'Anterne, on n'aperçoit que la *Pointe de Sales* (haut. 3180 m.), au pied de laquelle s'ouvre le passage qui y conduit. Cette sommité, qui forme une des extrémités de l'immense paroi des Fiz, est formée de rochers qui ressemblent à des ruines de constructions colossales. Dès qu'on a commencé à monter on les perd de vue pour ne les retrouver qu'au sortir des bois et des pâturages qui couvrent le pied de la montagne. Après avoir passé le Nant-Sec (30 min., v. p. 376) et laissé à gauche le chemin des châteaux des Fonds, on passe, sur le *pont de Sales*, le Giffre supérieur, et on se trouve devant la belle *cascade du Rozet* ou *Rouget* (30 min., 1 h. de Sixt, haut. bassin de la cascade 960 m.), au-delà de laquelle on atteint les *châteaux du Lignon* (20 min.), situés à l'entrée de la vallée de Sales. Après avoir dépassé les *Cascades de la Chauffa et de la Pleureuse* (20 min.), qui tombent d'un gradin élevé au milieu de la vallée, le chemin se bifurque. Celui de droite continue à suivre la vallée de Sales, celui de gauche remonte la base de la pointe de Sales et conduit au *collet d'Anterne* (1 h.), qui s'ouvre au N. d'un plateau dominé à droite par la pointe de Sales et la *Tête-à-l'Ane*, sommet le plus élevé de la muraille escarpée des Fiz, et aboutissant au S. au col d'Anterne. En gravissant, à gauche, une petite éminence, on découvre une belle vue sur les hauteurs du Buet, et on a à ses pieds les profonds précipices de la vallée des Fonds; à l'O., on découvre les pics de Perfiat, de *Punta-Rossa* et des Plages, et plus à gauche la *Pointe-Pelouze*. —

Sur le plateau se trouvent d'abord les *châlets d'Anterne* (25 min., haut. 4793 m.), habités seulement pendant quelques semaines d'août et septembre, puis le lac du même nom (40 min., haut. 2075 m.), enfin on arrive au col (30 min., haut. 2320 m.) d'où l'on découvre une vue admirable sur la chaîne du Mont-Blanc et la vallée de la Dioza, le Brévent, les Aiguilles-Rouges et la montagne de Pormenaz. Du col d'Anterne on peut descendre ou à Servoz (3 h., v. p. 307) par les *châlets d'Ayers* et le village du Mont, ou gagner les châlets de Moède (4 h. 30 min., v. p. 352).

Col du Dérochoir (9 h. de Sixt à Servoz, chemin à piétons). A la cascade de la Pleureuse (4 h. 40 min. de Sixt), laissant à gauche le chemin du col d'Anterne, on suit la vallée de Sales entre la Pointe de Sales et la Tête-à-l'Ane à gauche et la *Pointe de Perfiat*, et plus loin celle de Pelouze à droite, on arrive aux *châlets de Sales* (2 h.), dans une prairie un peu marécageuse. De ces châlets une montée raide conduit au col du Dérochoir (2 h.), c'est-à-dire au sommet de l'arête des Fiz, dans le point qui s'est éboulé en partie en 1754. C'est en suivant la trainée des éboulis qu'on descend sur Servoz (3 h. 30 min., v. p. 307), qu'on aperçoit dans le bas, à une très grande profondeur. Au-dessus du col, à l'E., sur le haut plateau des Fiz, sont les pâturages des *Salamanes*.

La Portette. Aux châlets de Sales, laissant à gauche le chemin du Dérochoir, on monte sur les *Tannins*, plateau calcaire crevassé comme un glacier; puis, gravisant les *Lochées*, rochers ainsi nommés parce que les chamois viennent lécher les sels efflorescents de leur surface, on passe à travers des crêtes élevées, dans une échancrure nommée la Portette ou *Portettaz* (2 h. des

châlets de Sales). De cette espèce de col on descend sur un plateau également crevassé, et l'on atteint les *châlets de Platai* (25 min.).

Escaliers ou Degrés de Platai. (10 min. des châlets). Chemin à peine connu et des plus curieux, tracé et taillé par les habitants de Passy, dans un rocher presque vertical ; plus intéressant que celui de la Gemmi, dans le Vallais, auquel on a fait une si grande réputation. Plongeant dans un précipice d'un aspect formidable, il n'offre pourtant aucun passage dangereux. Du haut des marches supérieures on découvre une belle vue sur le Mont-Blanc, le Mont-Joly, la vallée de Mont-Joie, la vallée de l'Arve et les chaînes lointaines des Alpes du Dauphiné. Après avoir descendu pendant 2 h., on entre dans la vallée boisée de *Plaine-Joux* ou *Planazeu*, et l'on ne tarde pas à rejoindre, au-dessous du village de Passy (4 h.), la route de Sallanches à Chamonix (v. p. 306 ; 8 à 9 h. de Sixt. Chemin à piétons).

Lac de Gers (2 h. de Sixt). Depuis Sixt on voit vers le S. la cascade de Pieu ou de Gers ; en s'élevant sur les montagnes d'où elle tombe, on arrive dans une jolie vallée où se trouvent le lac, et un peu plus haut, les châlets du même nom. On peut s'y rendre également depuis Samoëns, mais la course est plus longue. Un sentier à piétons à gauche conduit à la *Pointe-Pelouze* (2 h., haut. 2485 m.), point extrême de la chaîne des Frêtes à l'E., d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la vallée de Sixt, le Buet, la Pointe de Sales et le désert du Platai. Continuant à gauche on peut passer dans la vallée de Sales, profondément encaissée, ou bien franchissant la montagne, descendre sur les

Châlets et lac de Flaine. Mais le chemin le plus suivi, praticable aux mulets, est de prendre à droite du

lac de Gers, de traverser la crête des Frêtes à un col qui se trouve sous la *Pointe du Grand Vent*, et descendre aux *châlets de Vernant*; on traverse encore un petit col à gauche portant le même nom que les châlets, et on arrive aux *châlets de Flaine* (2 h. 30 min. de Gers, haut. 1713 m.); au-dessous se trouve le charmant petit lac du même nom (20 min., haut. 1411 m.), qui n'a point d'écoulement apparent et qui est pittoresquement encaissé au milieu des montagnes. Montant à gauche du lac, franchissant un col, on descend sur le hameau de *Velu*, d'où, continuant à descendre à travers des blocs et des cailloux charriés par le *torrent de la Rippa*, on rejoint la route de Sallanches à Bonneville, près de la cascade d'Arpenaz (v. p. 283). Si au contraire, depuis le lac de Flaine, on monte à droite, on passe le col d'Arberon (haut. 1520 m.), et traversant des forêts de sapins, on descend sur le hameau de *la Colonne*, situé au milieu d'une jolie petite vallée. Puis une longue et rapide descente en zigzag, au milieu des bois et des rochers escarpés, aboutit à la route de Bonneville à Sallanches, par une espèce d'entonnoir nommé le *Creux de l'Arche*, au-dessus du château de *Bellegarde*, près de Magland (v. p. 283).

Croix-de-Fer (haut. 2290 m.). Des châlets de Flaine on peut, en gravissant le versant N. du grand plateau calcaire appelé le Désert du Platai, faire l'ascension de la Croix-de-Fer et du Mont-Colonné, et aller, soit à l'Aiguille de Varens, soit aux châlets du Platai (v. p. 284 et 379).

Arrache (882 hab., haut. église 955 m.; cabaret). Des châlets de Vernant un sentier conduit au milieu des prés et des bois au hameau de *Pernant*, d'où, traversant ensuite le hameau de *Lachat*, on arrive au village d'Ar-

rache, situé sur un joli plateau. L'industrie de l'horlogerie y est fort répandue, ainsi qu'à *St-Sigismond* (4034 hab., haut. église 958 m.), village sur la même ligne de montagne, en allant du côté de Châtillon (v. p. 368). Depuis Arrache, si on ne veut pas passer par *St-Sigismond*, on descend dans la vallée de l'Arve, par un chemin à char pratiqué dans une gorge étroite au milieu des bois, et aboutissant à la Balme (v. p. 282).

GENÈVE A MARTIGNY PAR LE CHABLAIS.

Service de Poste.

	Kilom.
Genève à Douvaine	18
Douvaine à Thonon	16
Thonon à Evian	10
Evian à St-Gingolph.	17

Service régulier des malles-postes de Genève au Simplon, voitures excellentes, mais chères. Pendant l'hiver, service de diligences et omnibus spéciaux remplacés pendant l'été par les bateaux à vapeur qui desservent la ligne savoisiennne du lac.

Genève (v. p. 240).

Douvaine (3 h. 40 min., 4199 hab., haut. église 428 m.; Lion d'Or). On sort de Genève par les Eaux-Vives, et on longe le lac jusqu'à la *Belotte*, lieu de rendez-vous et de partie des Genevois, puis on s'élève peu à peu sur le plateau, où, après avoir dépassé *Corcier* (607 hab.), on traverse le *ruisseau d'Hermence*, qui sert de limite entre la Suisse et la Savoie. La plaine devient aride et monotone; on perd de vue le lac, les Alpes disparaissent peu à peu derrière les Voirons, et on arrive à *Douvaine*, premier village savoisien qu'on traverse et dans lequel on trouve les douanes sardes, qui

visitent les bagages, et les carabiniers qui visent les passe-ports. Au-delà de ce village, on longe la base du coteau de

Bolsy (1 h. 10 min. de Douvaine, haut. 738 m.), en dehors de la route, qui produit l'excellent vin blanc de Crépy, et du sommet duquel on jouit d'un superbe point de vue sur le lac et le canton de Genève, ainsi que le Chablais.

Massongy (30 min. de Douvaine, 860 hab.). Au-delà de Douvaine, la route passe auprès de Massongy, d'où l'on jouit d'une vue très étendue. Le lac de Genève réapparaît tout à coup dans sa plus grande largeur. On voit Thonon et la chartreuse de Ripaille, le Mont-des-Allinges et les ruines du château de ce nom; les montagnes de Liaud, de Bogève et d'Abondance, couvertes de champs, de forêts et de pâturages, et enfin les cimes grisâtres des Dents-d'Oche. — À **Sciez** (50 min., 1996 hab., haut. église 406 m.), on se rapproche du lac, et, après avoir traversé le *Redon*, on passe à *Bonnatraitx* (5 min.), *Jussy* (25 min.) et *Marclaz* (45 min.), laissant à droite *Margencel* (920 hab.) et à gauche *Anthy* (582 hab.), et on arrive à

Thonon (2 h. 45 min. de Massongy, 4488 hab., haut. église 434 m.; l'Europe, les Balances). Bâtie sur une éminence au bord du lac, où se trouve un port. La place du Château est une terrasse plantée d'arbres, depuis laquelle on jouit d'une très belle vue sur le lac et sur la rive suisse. Elle est ornée d'un obélisque en marbre gris. L'ancien château fut détruit vers le milieu du seizième siècle par les Bernois. Depuis Thonon on peut se rendre dans le Faucigny par plusieurs routes qui traversent le Chablais en divers sens.

Omnibus sur Amphion et Evian. Service régulier sur Bonneville, sans quitter le territoire sarde.

Province du Chablais. Thonon est le chef-lieu de la province du Chablais, qui fut catholique d'abord, puis protestante sous la domination des Bernois, enfin de nouveau catholique en redevenant la propriété des princes de Savoie. Cette versatilité tient beaucoup à la grande ignorance qui règne dans cette province. Après les deux provinces de plaine, la Savoie-Propre et le Genevois, le Chablais est celle où il y a le moins d'instruction. Sur 100 habitants, 23,34 seulement savent lire et écrire, 28,31 savent lire; le reste, 48,35, bien près de la moitié, ne sait ni lire ni écrire.

Il y a dans le Chablais 60 communes, 10,142 maisons, 11,572 familles et 57,562 habitants, soit 29,350 hommes et 28,212 femmes, répartis sur une superficie de 922,83 kilomètres carrés. C'est 62,38 personnes par kilomètre. Le Chablais est donc la province de Savoie la moins étendue, mais la troisième quand au chiffre proportionnel de la population.

Ripaille (30 min.). Tout près de Thonon, au bord du lac, se trouve Ripaille, dont parle Voltaire.

Au bord de cette mer où s'égarant mes yeux,
Ripaille, je te vois. O bizarre Amédée!

Est-il vrai que dans ces beaux lieux,
Des soins et des grandeurs écartant toute idée,
Tu vécus en vrai sage, en vrai voluptueux,
Et que, lassé bientôt de ton doux ermitage,
Tu voulus être pape, et cessas d'être sage?

Site charmant dans lequel Amédée VIII, le premier des comtes de Savoie qui prit le titre de duc, fit bâtir

un château flanqué de sept tours. Après avoir régné quarante ans, il abdiqua en faveur de son fils et se retira dans cette retraite délicieuse avec six veufs sexagénaires. Il y passa cinq ans, vivant dans l'abondance et le plaisir, d'où est né le dicton populaire : *Faire ripaille*. En 1439 il fut tiré de sa voluptueuse retraite pour être couronné pape sous le nom de Félix V. Il avait été élu par le concile de Bâle, qui déposa Eugène IV. Toutefois, comme il ne fut pas reconnu par l'empereur, il céda la tiare, en 1449, à Nicolas V, successeur d'Eugène IV, et revint finir ses jours, en 1454, à Ripaille, avec le titre de cardinal, remplissant les fonctions d'évêque de Genève. Son château fut pris et saccagé par les Bernois en 1589. Les chartreux s'y établirent en 1630 et y demeurèrent jusqu'à la révolution française. C'est maintenant une propriété particulière. L'antique château est en grande partie démoli, mais on voit encore l'église avec sa façade en marbre, et de magnifiques ombrages.

Amphion (4 h. 5 min.). Au sortir de Thonon, laissant à gauche Ripaille, on se dirige vers la Dranse, qu'on traverse sur un pont de vingt-quatre arches, bâties ou réparées à diverses époques, et généralement très étroites. Un petit chemin de fer destiné à amener les produits d'une fabrique de gypse vient y aboutir. Au-delà se trouve à droite le village de *Publier* (1091 hab., haut. église 496 m.), près duquel sont les ruines d'un château qui défendait autrefois le passage. On y voit les plus beaux châtaigniers du Chablais, et peut-être de la Savoie et de la Suisse; malheureusement on en abat tous les jours. On arrive ensuite à Amphion, dont les eaux ferrugineuses froides, après avoir joui d'une très grande réputation à la fin du siècle dernier, étaient

tombées dans un oubli presque complet. Elles s'en relèvent maintenant d'une manière brillante. La source sort de terre près du lac, sous un hangar. Tout auprès est un élégant casino qui attire de nombreux visiteurs, et de la terrasse duquel on a une admirable vue sur le canton de Vaud et sur le lac, que l'on côtoie jusqu'à

Evian (45 min., 2210 hab.; hôtels de France, des Bains, des Alpes, du Nord, du Cheval blanc), s'étalant sur une colline au-dessus du lac. Possédant des eaux alcalines, utilisées depuis la fin du siècle passé et jouissant maintenant d'une réputation très justement méritée et universelle pour le traitement de certaines maladies. Pendant la belle saison, l'affluence des étrangers est très considérable. L'établissement des bains se trouve au milieu de la ville; sans apparence extérieure, il est élégant à l'intérieur et dominé par un joli jardin, d'où l'on a de charmants points de vue. Des promenades qui sont sur la plage et de la gracieuse *colline de Saint-Paul*, on aperçoit la rive suisse sur une étendue de plus de douze lieues; à gauche, le Jura dans le lointain; à droite, les Alpes vaudoises, et en face, au-delà du lac, la chaîne entière du *Jorat*, couverte de villes, de villages et de maisons de campagne.

Larringes (1 h. 30 min., 1101 hab., haut. église 803 m.), sur les hauteurs au S.-O. d'Evian, village dominé par les ruines d'un château, depuis lesquelles on découvre une magnifique vue du Mont-Blanc. Pour y aller, on passe au hameau de *Bavoux*.

Dent d'Oche (4 à 6 h., haut. 2434 m.). On monte à *Neuvecelle* (701 hab., haut. église 471 m.), village d'où l'on a une jolie vue et où l'on admire un magnifique châtaignier, d'un seul jet, haut de 25 mètres, et ayant à hauteur d'homme une circonférence de 14 mètres.

On passe ensuite à *Milly* et *Saint-Paul* (1348 hab., haut. église 827 m.). On traverse un haut plateau sur lequel se trouvent deux étangs, et on descend sur *Bernex* (990 hab., haut. église 945 m.), d'où, remontant la vallée par *Tressier* ou *Tressy* et *Maupassé*, on s'élève sur les dents d'Oche, d'où l'on jouit d'une vue des plus vastes sur le bassin du lac de Genève et sur la Suisse. On peut redescendre sur *Vacheresse* par le petit lac et les châlets de *Darbon*, ou bien à *Saint-Gingolph* par *Novel* (204 hab., haut. église 977 m.) et les *châlets de Jacolin*; depuis le lac, c'est la route la plus courte.

Rochers de Mémise. Depuis *Tressy*, au-dessus de *Bernex*, laissant à droite le chemin de *Malpassé* et des dents d'Oche, on se rend aux *châlets de Mémise*, dominés par des rochers dont l'ascension est moins pénible que celle des dents d'Oche, et du sommet desquels on jouit d'une vue presque aussi belle. On peut revenir à *Evian* par *La Joux*, *Thollon* (1325 hab., haut. église 922 m.), *Lugrin* (1443 hab., haut. église 413 m.), *Maxilly* (472 hab., haut. église 475 m.) et *Neuvecelle*, au milieu des plus belles châtaigneraies.

La Tourronde (1 h. d'Evian). Au sortir d'Evian, la route continue à côtoyer le lac et passe à la *Grande* et à la *Petite-Rive* avant d'atteindre le *château de Blonay*, abandonné à des paysans. Laisant à droite *Lugrin*, on arrive à la *Tourronde*, d'où l'on peut rejoindre le chemin des rochers de *Mémise*. On passe ensuite à

Mellerie (1 h.; auberges), petit village de pêcheurs et d'ouvriers carriers. Fournit la majeure partie des matériaux de construction employés à Genève. Avant le tracé de la route du Simplon, exécuté par les Français sous l'Empire, n'était facilement accessible que par eau; car les rochers qui portent son nom et qu'ont

rendus célèbres J. J. Rousseau et Byron, descendaient à pic dans le lac, profond en cet endroit de plus de 250 mètres. « Une file de rochers stériles bordent la côte et environnent mon habitation, écrivait Saint-Preux à Julie (1)... J'y ai trouvé, dans un abri solitaire, une petite esplanade d'où l'on découvre en plein la ville heureuse que vous habitez... Vous connaissez l'antique usage du château de Leucate, dernier refuge de tant d'amants malheureux. Ce lieu-ci lui ressemble à bien des égards. La roche est escarpée, l'eau est profonde, et je suis au désespoir. » — En 1816, lord Byron, se promenant en bateau sur le lac avec le poète Shelley, fut assailli par une tempête si violente, que, se débarrassant de ses habits, il se préparait à gagner le rivage à la nage, lorsqu'un coup de vent jeta le bateau contre les rochers de Meillerie.

Bret (50 min.). Après avoir dépassé les carrières qui s'étaient le long de la route, on aperçoit Bret, dont les maisons paraissent de loin bâties les unes au-dessus des autres, tant la pente est raide. C'est là que se trouvait, dit-on, l'antique *Tauretunuum*, détruit en 563 par l'éboulement d'une partie de la montagne voisine. Cet éboulement a produit un promontoire de débris dans le lac, qui pourtant, en ce point, est profond de 160 m., ce qui suppose une accumulation énorme de roches. La secousse imprimée aux eaux fut telle, qu'elles envahirent la rive opposée, balayant tout ce qui se trouvait sur leur passage. Grégoire de Tours parle de ces désastres. Mille ans après, le 4 mars 1584, il y eut, dans le même endroit, un autre éboulement qui ensevelit 122 personnes, mais qui n'étendit pas ses ravages aussi loin que le premier.

(1) *Nouvelle Héloïse*, part. I, lett. 26.

Saint-Gingolph (35 min., 780 hab., haut. église 395 m.; la Poste). Bâti sur les alluvions de la *Morge*, torrent qui sert de frontière entre la Savoie et la Suisse et qui divise le bourg en deux parties, l'une appartenant au Chablais, l'autre au Valais. Visa des passe-ports. La douane sarde se trouve avant d'arriver à Saint-Gingolph. Presque en face de Vevey on voit les dernières terrasses de La Vaux, Vevey, la vallée de la Veveyse, Clarens, Montreux, Chillon, Villeneuve; et au-dessus de ces villes et de ces villages, le Cubly, la Dent de Naye, la Dent de Jaman, les Tours de Mayen et d'Ay. Le Moléson apparaît dans le lointain au-dessus de Vevey. — Au-dessous d'une jolie esplanade couverte d'arbres et de gazon, au bord du lac, s'ouvre à peu de distance la curieuse *grotte du Viviers*, à laquelle on ne peut parvenir qu'en bateau.

Monthey (4 h. 45 min. de Saint-Gingolph). On passe ensuite au *Boveret* (50 min.; la Tour), d'où partent tous les jours, pendant l'été, des bateaux à vapeur pour Genève. *Port-Valais* (30 min.). *Evouettes* (25 min.). *Porte-de-Sex* (20 min.), d'où l'on peut, par Nozville, gagner Villeneuve (4 h. 30 min. Départ de bateaux à vapeur pour Genève). — *Vouvry* (15 min.). On peut de là, en franchissant les *passages de Savalne et de Conche* (haut. 1824 m.), qui sont au N. et au S. du *Pic de Linleux* (haut. 2082 m.), d'où l'on jouit d'une très belle vue, se rendre dans la vallée d'Abondance à La Chapelle. — *Vionnaz* (40 min.), *Muraz* (45 min.), *Colombey* (30 min.), et on atteint Monthey (30 min.; Croix d'or). On peut de là passer dans le Chablais en remontant la *vallée d'Illier*, et, franchissant le col d'Abondance ou de Morgin, le pas de Chésery et le col de Champéry. On peut aussi aller en Faucigny, à Samoëns

et à Sixt, par les cols de Coux, de Sageroux et del'Oulaz.

Saint-Maurice (1 h. 15 min. de Monthey; l'Union).
Après Monthey, on rencontre *Massonger* (45 min.) et *Saint-Maurice* (30 min.), traversé par un omnibus qui part des bains de Lavey, passe le Rhône sur un beau pont, et va à Bex, à Aigle et à Villeneuve, où il correspond avec les bateaux à vapeur. Laisant à gauche les *bains de Lavey* et passant au pied de la magnifique *cascade de Pissevache* et de la gorge étroite et sauvage du Trient, près de laquelle aboutit le chemin qui conduit à Chamonix par Salvent (v. p. 362), on atteint Martigny (3 h.; v. p. 364).

BONNEVILLE A THONON.

Service de poste.

	Kilom.
Bonneville à Thonon	42
Cheval de renfort pour l'année, avec réciprocité.	
Petite voiture faisant le service des lettres et des voyageurs.	

Bonneville (v. p. 278).

Bonne (758 hab., haut. église 542 m.; auberge).
On suit la route de Genève jusqu'au-delà de Contamine, tout près de Nangi, au point où aboutit la route de La Roche (v. p. 277); prenant alors à droite, on laisse, un peu plus haut, du même côté, la route qui mène à Saint-Jeoire, et on traverse la Menoge sous Bonne; puis, laissant à droite le chemin de Boège, on suit la base des Voirons jusqu'à *Saint-Cergues* (1375 hab., haut. église 615 m.; auberge), laissant à gauche, vers le premier quart du trajet, *Cranvoes-Sales* (1181 hab., haut. église 537 m.).

Les Voirons, montagne située en Savoie, à l'E. de

Genève, accessible de presque tous les côtés, grâce à sa pente peu raide. Couverte de bois sur le versant E., du côté de la vallée de Boège, présentant des escarpement boisés et des plateaux couverts de champs et de prairies sur le versant O., du côté du lac de Genève. Avec une crête étroite et allongée, terminée au S. par la pointe de *Pralaire* (haut. 1448 m.), d'où l'on embrasse d'un coup d'œil le lac de Genève, les grandes Alpes, la vallée de Bornes, la vallée de Boège et les replis tortueux de la *Menoge*, qui l'arrose. Au N. la crête se termine par la pointe du *Calvaire* (haut. 1427 m.), d'où la vue est moins étendue et moins variée, et qui pourtant est le but ordinaire des courses. A 15 min. du point culminant, près du précipice appelé le *Saut de la Pucelle*, sont les ruines d'un couvent de dominicains fondé au seizième siècle et détruit par un incendie en 1769. Divers chemins conduisent depuis Genève aux Voirons. Le plus court est de 4 h. 1/2; généralement on met 5 ou 6 h. On peut se faire conduire en voiture jusqu'au pied de la montagne à la route que nous venons de décrire, en passant par Chêne-Thonex (50 min.), Annemasse (40 min.), *Mallebrande* (15 min.), longeant le coteau de *Monthoux* (haut. 575 m.), d'où l'on jouit d'une très jolie vue, et arrivant à *La Bergue* (45 min.), hameau de Cranves-Sales où l'on quitte la voiture. On peut l'envoyer attendre à l'auberge de Saint-Cergues. Puis on monte à *Lucinge* (763 hab.), dont on aperçoit l'église sur la hauteur (696 m.); se dirigeant ensuite à droite, on arrive sous Pralair, que l'on gagne en gravissant un sentier assez raide. De Pralair, en longeant la crête de la montagne, on peut aller au Calvaire, ou bien, sans monter au sommet, on peut, au milieu des prés et des bois, suivre la base du dernier escarpement

et se rendre ainsi au *Couvent*, d'où l'on fait l'ascension du Calvaire. On redescend par les *châlets Beaumann* et un beau chemin qui aboutit à Saint-Cergues, d'où l'on revient à Genève par Présinge, Puplinge et Chêne, ou bien par Mionnaz, Jussy et Puplinge. On peut aussi redescendre des deux sommets sur Boège, ou bien depuis le Couvent sur la tour de Langin, Machilly et Mionnaz. Mais, de tous les chemins, le plus court depuis Genève est de passer par Chêne, *Villelagrand* (705 hab.), traverser les bois et arriver vers *Bossy*, puis monter par *Lossy*, *Martigny*, *Chez les Blancs* et *Hermiaz*, où l'on se trouve au milieu de la montagne.

Tour de Langin. Au-delà de Saint-Cergues, la route passe à *Machilly* (567 hab., haut. église 547 m.; auberge), où se trouvent un bureau des douanes sardes et le visa des passe-ports quand on vient de Genève. On laisse à droite une vieille tour perchée sur un mamelon que l'on aperçoit de fort loin, et d'où l'on a une vue admirable sur le lac, les cantons de Genève et de Vaud, et les montagnes du Valais. C'est la tour de *Langin*, hameau de Machilly, que l'on traverse (25 min.), ainsi que *Bons* (20 min., 1323 hab., haut. église 567 m.); *Brenthonne* (20 min., 935 hab., haut. église 558 m.), à droite duquel est le vieux château d'Avully, et *Lully* (25 min., 498 hab.), au-delà duquel sont les ruines du *château de la Rochette*, qui couronnent un massif de rochers isolés. On laisse ensuite à gauche *Brecorent*, à droite *Perignier* (720 hab.), puis de nouveau à gauche *Mezinges*, et on arrive à un carrefour (4 h.) où se croisent les routes des Allinges et de Thonon, qui est encore à 45 minutes plus loin.

Les Allinges (1057 hab., haut. église 539 m.), village au pied d'un haut escarpement surmonté des

vastes ruines d'un ancien château qui, dit-on, existait déjà du temps de Rodolphe II, roi de Bourgogne. En 1332, Edouard, comte de Savoie, défit devant cette place l'armée de Guigues, dauphin de Viennois. Les fortifications ont été rasées au commencement du dernier siècle. La chapelle (haut. 715 m.) a été restaurée depuis quelques années et contient un vieux chapeau de de S. François de Sales. De ces ruines on découvre une vue magnifique sur le lac de Genève, les dents d'Oche et le Chablais.

Drailant et Orcier. Depuis Bons on peut aussi se rendre à Thonon par un chemin plus long et moins bon, mais plus accidenté et plus varié. Laissant à droite la route précédente, on passe auprès du *château d'Avully*, on traverse *Fessy* (547 hab., haut. église 584 m.), *Cercens* (600 hab., haut. église 619 m.), *Drailant* (626 hab., haut. église 639 m.), *Orcier* (814 hab.), *Lyaud*, *Armoiy* (963 hab.), et on descend ensuite sur Thonon. Ces communes étaient anciennement très boisées et un pays recherché pour la chasse; aussi la tradition fait ressortir l'étymologie de leurs noms de *arma*, *locus*, *draco*, *ursus*, *cervus*. Après avoir parcouru le territoire des cinq derniers villages, ce qui exigeait au moins quatre heures, on venait se reposer sur la jolie petite éminence de Fessy, ainsi nommée parce qu'aussitôt arrivé on se hâtait de s'y asseoir : *Quia erant fessi*.

THONON A BONNE PAR BOËGE.

Thonon (v. p. 382).

Vallée de Lullin. On s'élève sur la rive gauche de la Dranse, et, après avoir traversé Armoiy, on tourne l'extrémité de la montagne d'*Armonnaz*. Derrière se

trouvent *Revroz* (657 hab.) et *Vailly* (1232 hab., haut. 800 m.), anciennement *ad Valles*, parce qu'il est situé à l'embranchement de deux vallées, celle de Lullin ou du *Follax* et celle de Bellevaux ou du *Brevon*, également désignée sous le nom de *Dranse d'Enfer*. Au-delà de Vailly, en remontant la rive gauche du Follax après avoir passé au hameau de *La Scieaux*, on arrive à *Lullin* (1126 hab., haut. 850 m.), près duquel se trouvent les ruines d'un château. Puis, traversant le *col des Fourches d'Habères* (haut. 1428 m.) entre Lullin et Poche, on descend dans la

Vallée de Boège, où coule la Menoge. On rencontre d'abord *Habère-Poche* (823 hab., haut. église 947 m.), puis *Habère-Lullin* (643 hab., haut. église 856 m.), enfin *Villard* (800 hab., haut. église 826 m.), et on arrive, après avoir laissé à droite *Burdignin* (763 hab., haut. 858 m.), traversé le hameau de *Sèche-Mouille* et passé la Menoge, à *Boège* (1604 hab., haut. église 743 m.; auberges), principal village de la vallée, où l'on élève des poulardes fort renommées. On peut de là faire facilement l'ascension des Voirons (1 h. 30 min. jusqu'au Calvaire; v. p. 389). En redescendant la vallée et suivant la rive droite de la Menoge, on trouve *Corsielle* (30 min.), *Mionnet* (40 min.) et Bonne (50 min., v. p. 389), d'où l'on peut se rendre à Bonneville, La Roche, Genève ou Thonon.

THONON A SAINT-JEOIRE.

Bellevaux (1509 hab., haut. église 903 m.). On suit la route précédente jusqu'à Vailly. Un peu au-delà de ce village on laisse à droite le chemin qui mène à Lullin, et, traversant le Follax, on remonte la rive droite

du Brevon, sur laquelle se trouve Bellevaux. On s'élève ensuite jusqu'au *col de Jambaz*, d'où l'on descend dans la

Vallée d'Onion. Après avoir traversé les *villages des Moulins* et du *Mont* et passé le *Riche*, torrent qui coule au fond de la vallée, on trouve *Mégevette* (1017 hab., haut. église 875 m.). Continuant à descendre sur le côté droit de la vallée, on passe à *Onion* (1053 hab., haut. église 804 m.), et on atteint *Saint-Jeoire* (7 h. 30 min. depuis Thonon; v. p. 366). Au lieu de passer à *Mégevette* sur le côté droit de la vallée, on peut suivre le côté gauche, et, après *Champ-du-Nant*, *Sevillon*, *Montants*, *Saint-Denis*, *Lensy* et *Lay*, on rejoint la route de *Saint-Jeoire* et *Taninges* entre *Arenthon* et *Mieussy*.

Vallon. Si, au lieu de traverser le col de *Jambaz*, on remonte la vallée de *Bellevaux* sur la rive droite du *Brevon*, on trouve successivement les hameaux du *Frêne*, *la Dog*, *Clusaz*, *Cherny* et *l'Abbaye*, où sont les ruines de l'ancienne chartreuse de *Vallon*, dont les religieux furent transférés à *Ripaille* en 1614.

Col de Vesina. Depuis l'*Abbaye*, plusieurs sentiers franchissent la montagne de *Chalune*. Le plus à l'O. descend dans la vallée d'*Onion*, entre les hameaux de *Saint-Denis* et de *Lensy*; les autres conduisent sur les plateaux de *Soman* et du *Pra-de-Lis* (v. p. 366). Mais, en remontant complètement la vallée et passant aux *châlets de Sorre*, on parvient à un passage plus facile, le col de *Vesina*, d'où, laissant à gauche un petit lac, on descend aux *châlets de Lencrenaz*, et de là à *Taninges* (v. p. 367).

THONON A TANINGES ET SAMOENS.

La Vernaz (3 h., 408 hab.). On se dirige de Thonon sur Armoiy (4 h. 15 min., v. p. 392), au-delà duquel on se rapproche de la Dranse, dont on domine la rive gauche et qui coule dans un lit très profond bordé de beaux précipices; puis, après avoir dépassé le hameau de *l'Épine*, à droite duquel on laisse le chemin des vallées de Lullin et de Bellevaux, on descend dans le ravin creusé par le Brevon ou Dranse d'Enfer, qui descend de ces vallées, et, laissant à gauche la *Dranse*, qui descend de la vallée d'Abondance, on monte à *La Vernaz* (4 h. 45 min.) sur la rive droite de celle qui coule dans la vallée du Biot. Une nouvelle et belle route carrossable a été tracée à grand'peine au fond du lit de la Dranse, pour venir de Thonon, jusqu'au confluent des trois Dranses, mais elle est sujette aux dégradations et souvent interceptée. On trouve sur son parcours une grande exploitation de gypse, dont les produits se rendent, par un petit chemin de fer, jusqu'au pont de la Dranse sur la route de Thonon à Evian. La nouvelle route aboutit au *Bioge*, où l'on rejoint l'ancienne, qui monte à La Vernaz.

Le Biot (4 h. 45 min., 1464 hab., haut. église neuve 848 m.; auberge). En face de La Vernaz, de l'autre côté de la vallée, est *La Forclaz* (320 hab., haut. église 854 m.) On communique avec cette commune par un pont naturel que forme un rocher sous lequel passe la Dranse. Il est désigné sous le nom de *La Garde*, parce que, lors de l'occupation bernoise, les Chablaisiens catholiques y établirent des redoutes, dont on voit encore les matériaux épars. Le passage était fermé par une

porte sur laquelle étaient gravés les mots : *Deo vero* ; de là est venu le nom de *Vero* qu'on donne aux habitants de la vallée du Biot. Après avoir passé la rive droite et traversé *Gy*, on arrive au Biot, chef-lieu du mandement et de la vallée. En face on remarque le village de *Seytroux* (667 hab.) dans un vallon latéral. Depuis le Biot on peut se rendre dans la vallée d'Abondance à Bonnevaux en traversant le *col du Corbier* (haut. 1230 m.).

Saint-Jean-d'Aulph (2275 hab., haut. église neuve 818 m.). Au-delà du Biot, après avoir traversé le *Bas-de-Thé*, on rencontre l'*Abbaye d'Aulph* (haut. 825 m.), de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1107 par Humbert II. Les ruines offrent encore les restes d'un cloître remarquable par l'élégance de ses dentelures de pierre. Un peu plus loin se trouve le *Plan de St-Jean-d'Aulph* (35 min. du Biot, haut. 806 m.; auberge). Le village est sur l'autre rive; la route n'y passe pas. A l'Abbaye, un chemin montant à gauche passe par les *châlets de Prénovel*, traverse le *col de l'Ecuelle* (haut. 1620 m.) et descend sur Abondance.

Montriond (1 h. du Plan, 745 hab., haut. église 930 m.). Laissant à droite le chemin qui conduit au village de St-Jean, on continue à remonter la vallée et l'on arrive à Montriond, d'où rayonnent plusieurs routes. Celle qui conduit à Taninges se prend au hameau des *Granges* un peu avant d'arriver à Montriond; on passe la *Dranse*, et, laissant à droite la *Côte-d'Arbroz* (544 hab., haut. église 1171 m.), on monte aux *Gets* (1 h. 30 m., 1564 hab., haut. église 1162 m., le pont 947 m.), et, après avoir franchi le col du même nom, on descend d'abord sur la rive droite, ensuite sur la rive gauche du Foron jusqu'à Taninges (3 h., v. p. 367), où l'on arrive par le hameau de *Vernais*.

Morzine (1 h. de Montriond, 2064 hab., haut. 960 m.), dernière commune de la vallée du Biot.

Cols de Jouxplane et de Golèze. Depuis Morzine, en remontant un vallon vers le S., après avoir dépassé les *châlets de Niens et Planard*, on atteint le col de Jouxplane (haut. 2037 m.), d'où, descendant par la vallée assez raide de la Valentine, on se rend à Samoëns (3 h., v. p. 369). En suivant la rive droite de la Dranse au-delà de Morzine jusqu'au haut de la vallée, on trouve les *châlets de Sardonnieres*, où, tournant à droite vers le S., on gagne le col de la Golèze (haut. 2076 m.), où se trouve une source sulfureuse dont l'odeur fait facilement reconnaître la position. Il conduit, en passant par les *Allamands*, à Samoëns (2 h. depuis le col, v. p. 369).

Cols de Coux et de Champéry. Des châlets de Sardonnieres, en se dirigeant vers le N. après avoir traversé la forêt de *Fréterol*, auprès de laquelle il y a des châlets portant le même nom, on suit une montée facile qui conduit au col de Coux (haut. 2080 m.), qui offre un beau point de vue et forme la limite de la Savoie et du Valais. De ce col on descend par les hameaux des *Oreuses* et de *Tervin* à Champéry (v. p. 374). — En s'élevant dans une vallée latérale au N. de Morzine, on passe successivement aux *châlets de Lans* ou *la Lanche*, de *Venard* et *d'Avorca*, d'où l'on monte, laissant à droite un petit lac au col de Champéry, dominé au N. par la pointe de Mossetta, et au S. par la *pointe Patnaly* (haut. 2243 m.), on descend dans le Val d'Illiez, au-dessous de Champéry, par un vallon latéral. On parvient au même col, depuis Montriond, en passant par *L'Elex*, montant aux *châlets du Clot* et puis de *Serraussaix*, situés sur un beau plateau (haut. 1711 m.), d'où l'on regagne les châlets d'Avorca.

Col de Chesery. De Montriond on se dirige au N.-E. dans un vallon latéral; après avoir traversé le hameau de *Lavanchy* (25 min.), on arrive sur les bords du joli et poissonneux *lac de Montriond*, désigné aussi sous les noms de *lac Vert* ou *lac Noir* (15 min., haut. 1050 m.), dominé par de belles parois de rochers, d'où tombent quelques cascades. A l'extrémité (10 min.) on monte par une forêt de sapins, d'où l'on voit de jolies cascades, sur un plateau où se trouvent des châteaux; puis, de châteaux en châteaux, on arrive par des pâturages au col de Chesery, limite, comme les précédents, de la Savoie et du Valais. Il est situé entre la *pointe de Chesery* (haut. 2281 m.) au N., et la *pointe de Mossetta* (haut. 2297 m.) au S.-E. Ce col forme un petit plateau couvert de pâturages qui descendent du côté du Valais. Au-delà, après avoir traversé une forêt de sapins, on arrive à *Morgine* (hôtel), qui a des bains, et d'où l'on peut descendre au Monthey (2 h. 30 min., v. p. 388) par un chemin riche en points de vue, ou bien, prenant au N.-O., revenir en Chablais dans la vallée d'Abondance par le col de Morgin ou d'Abondance.

VALLÉE D'ABONDANCE.

Vacheresse (1050 hab., haut. église 832 m.; la Croix). Depuis Thonon, pour se rendre dans la vallée d'Abondance, on va jusqu'au pont de la Dranse (35 m., v. p. 384); puis, remontant la rive droite du torrent, on passe par *Sucinges* (5 min.), *Marin* (10 min., 750 hab., haut. église 592 m.), et *Féterne* (1 h., 1293 hab., haut. église ancienne 683 m.), situé en face d'Armoy. On monte ensuite par les hameaux de *Corninges*, *Divaux* et *Portay* à *Vinzier* (1 h. 15 min., 685 hab., haut. église 917 m.),

puis par *Chevenoz* (753 hab. , haut. église 807 m.) , *Taverollaz* et *Fontanettes* à *Vacheresse* (4 h. 15 m.) , dans une situation très-alpestre où l'on élève beaucoup de vaches ; vient ensuite le hameau du *Villard* , un peu au-delà duquel se trouve le confluent de deux ravins qui conduisent, celui de gauche, le plus au N. , aux *châlets* et au *lac de Darbon* , puis aux *Dents d'Oche*. Celui de droite, à la *grange des Fontaines* et aux *châlets de Bise* , situés auprès du lac du même nom, au pied de la *Cornette de Bise* (haut. 2450 m.).

Abondance ou Notre-Dame-d'Abondance (2 h. de *Vacheresse* , 4464 hab. , haut. 930 m. Chez *Crétin* , la *Croix*) , sur la rive droite de la *Dranse* , comme *Vacheresse* , mais la route passe et repasse le torrent. A moitié chemin, étant encore sur la rive droite , on aperçoit sur la rive opposée *Bonnevaux* (346 hab. , haut. église 906 m.). *Abondance* possédait une abbaye de chanoines réguliers fondée au XII^e siècle. En 1607, *St-François de Sales* leur substitua les *Feuillants* , qui se retirèrent à *Lémenc* , en 1768. Le pays produit d'excellents fromages connus sous le nom de *vacherins*. — Depuis *Abondance* on peut se rendre à *St-Jean-d'Aulph* par le col de l'*Ecuelle* et à *Montriond*. On monte par les *châlets de Charmy* ; on laisse à gauche le *Mont des Granges* (haut. 2134 m.) , du sommet duquel on a une belle vue sur le *Chablais* ; on passe au *châlet de Lin* , et , tournant le *roc Chavosse* , qui s'élève à droite , on descend sur le lac et les *châlets de Montriond*.

La Chapelle d'Abondance (1 h. , 693 hab. , haut. 1101 m. ; la *Croix*). On passe et repasse encore la *Dranse* pour arriver à la *Chapelle* , qui est aussi sur la rive droite , dans une situation charmante. Au-delà est le *Villard du Nant* et *Chatel* (458 hab. , haut. 1177 m.) , dernière commune de la vallée.

Col d'Abondance ou de Morgin (2 h. de la Chapelle, haut. 1409 m.) Au Chatel on quitte les bords de la Dranse, qui tourne presque à angle droit vers le S., et prend sa source dans une vallée fort pittoresque appelée le *Bout-du-Monde*. Cependant, des sentiers remontant cette vallée, passant par *Essert* et les *châlets sous le Lin*, conduisent par divers cols, soit aux châlets du Lin, d'où l'on peut aller à Abondance et à Montriond, soit au col de Chesery (v. p. 398). — Au-delà du Chatel, le chemin passe à *Vonne*, et s'élève ensuite au col qui forme la limite de la Savoie et du Valais. Il se trouve entre le *Corbeau* (haut. 1998 m.) à gauche N.-E., et le *Nobay* (1675 m.) à droite S.-O. Du col on descend à *Morgine* (25 min., v. p. 398).

BORDS DU LAC DE GENÈVE.

Service de bateaux à vapeur qui vont, pendant toute la belle saison, d'Evian à Genève, et communiquent aussi avec Vevey ou Lausanne.

L'extrémité du lac de Genève étant assez resserrée, depuis le bateau on jouit de très jolis points de vue sur les deux rives qui s'étalent de chaque côté, et forment un riche panorama. En s'éloignant, la ville de Genève offre un fort joli coup d'œil. Le Salève et les Voirons se découvrent en entier, plus loin le Môle, au-delà duquel on aperçoit le Buet et surtout le Mont-Blanc, qui fixe les regards. Après le *Château de Bellerive* et le village d'*Anière*, on trouve *Hermance* tout au bord du lac, sur le torrent du même nom, qui sert de limite entre la Savoie et le canton de Genève; il est dominé par une vieille tour qu'on dit romaine. Puis *Champ-Cusy* (589 hab.) et le *château de Beauregard*; *Messery* (676 hab.),

Nernier (306 hab.) et *Yvoire* (440 hab.), où la côte s'ar-
rondit et se dirige ensuite presque perpendiculairement
au S. , donnant ainsi au lac une bien plus grande lar-
geur, aussi, est-ce là que finit ce qu'on appelle le
Petit-Lac. Laissant cette rive qui fuit et sur laquelle se
trouve *Excenevex* (364 hab.), le bateau se dirige droit
sur Thonon. On jouit alors de tout le panorama des
montagnes du Chablais. Ce qui frappe le plus les re-
gards, ce sont le mont des Allinges, avec ses ruines, la
vallée de la Dranse, et plus à gauche, les dents d'Oche.
De Thonon on suit la côte jusqu'à Evian, en passant
devant Ripaille et Amphion.

FIN DU GUIDE DE L'ÉTRANGER EN SAVOIE.

GUIDE SPÉCIAL

DU BAIGNEUR

EN SAVOIE

EAUX MINÉRALES DE LA SAVOIE.

La Savoie est de tous les pays celui qui offre le plus de ressources au baigneur. C'est ce qui m'a décidé à joindre cet appendice au Guide général.

Sous le rapport de la température à côté de l'eau glaciale qui découle de nos sommités neigeuses, et qui peut fournir d'excellents éléments pour les traitements hydrothérapiques, la Savoie possède de nombreuses sources thermales dont la température s'élève à 46 et 44 degrés à Aix, 43° à l'Echaillon, 42 à 40° à Saint-Gervais, 38° à Salins, 36° à Brides et à Bonneval.

Quant à la composition, on peut dire que la Savoie, à côté des eaux ordinaires de la meilleure qualité, contient à peu près toutes les variétés d'eaux minérales connues. Généralement on divise ces eaux en cinq classes.

1° Les eaux sulfureuses, parmi lesquelles se rangent les eaux d'Aix, de Bromine, de Challes, de Chamonix, de Cruet, de La Boisserette, de La Caille, de La Golèze, de Lorney, de Marlioz, de Menthon, du Petit-Bornand et de Suandaz. Les eaux de Bonneval et de Saint-Gervais

sont tout à la fois sulfureuses et salines. Plusieurs des eaux précédentes sont également sulfureuses et alcalines. Leur composition est très-diverse ; par conséquent elles offrent des moyens thérapeutiques très-variés.

2° Les eaux gazeuses acidules ; seules elles manquent en Savoie.

3° Les eaux alcalines : Coise, Evian, Saint-Simon.

4° Les eaux ferrugineuses, extrêmement nombreuses, mais dont voici les principales : Albens, Amphion, Eaux-Rouges, La Boisse, Mathonay, Planchamp et St-Simon.

5° Les eaux salines, telles sont les eaux de Brides, de l'Echaillon et de Salins.

Je viens de citer 28 sources qui résument les richesses hydro-minérales de la Savoie. La Société médicale de Chambéry, dans un but éminemment philanthropique, a envoyé la collection de ces eaux à l'exposition universelle de Paris, afin de faire plus généralement connaître les puissants moyens thérapeutiques qui sont, on peut le dire, accumulés dans le pays. Ailleurs on trouverait peut-être un nombre plus considérable de sources, mais il n'existe nulle part, réunies sur une étendue aussi restreinte, une si grande variété. Immense avantage qui s'accroît encore par la diversité des positions dans lesquelles sourdent les diverses eaux. Les unes, comme celles d'Aix et des environs, se trouvent dans un bassin qui n'est élevé que de 227 mètr. au-dessus de la mer, et où le laurier, le figuier et le grenadier supportent parfaitement la pleine terre. Les autres, au contraire, coulent dans la région des rhododendrons, des sapins et des mélèzes à une hauteur de 2076 mètres au cols de la Golèze, de 1200 mètres à Bonneval, de 1040 mètres à Chamonix, et de 607 mètres à St-Gervais. On

peut donc dire hardiment que, sous le rapport des eaux minérales, la Savoie est un pays unique, éminemment avantage. Malheureusement ces eaux ne sont pas encore assez généralement connues, bien que plusieurs d'entre elles soient déjà pourvues de beaux établissements, qui attirent une foule de baigneurs que l'on voit augmenter tous les ans. Sous le rapport du service médical, des soins et du confortable, ces établissements ne laissent rien à désirer. Ils peuvent rivaliser avec les établissements étrangers qui jouissent de la plus grande réputation. Dans les uns on rencontre une retraite calme et paisible; autour des autres on trouve réunis tous les moyens de plaisirs et de distractions. Le casino d'Aix, par exemple, est aussi brillant et aussi animé que tous ceux de l'Allemagne et des Pyrénées.

AIX.

Les eaux d'Aix, par leur abondance, leur position, leur action médicale, la savante variété des modes d'administration, les nombreux moyens thérapeutiques dont on les a entourées, les ressources de tout genre que le pays offre aux baigneurs, sont incontestablement les plus importantes de la Savoie, et rivalisent avec les eaux les plus renommées et les plus courues.

Sources. Il existe à Aix trois sources chaudes sulfureuses, qui sourdent à peu de distance l'une de l'autre; ce sont la source de soufre, celle dite d'alun, et la source Fleury. D'après les expériences faites les 13, 14 et 15 février 1854, en présence de la Commission médicale, par M. François, inspecteur général des eaux minérales de France, chargé de la direction des études et travaux pour l'établissement thermal d'Aix, ces trois

sources donnent ensemble un débit de 1989 litres 10 centilitres par minute, soit 2,864,304 litres par vingt-quatre heures; dont 1,550,304 pour l'eau de soufre, 977,040 pour l'eau d'alun, et 336,960 pour la source Fleury.

Voici l'analyse chimique des trois sources faite en 1838, par M. Joseph Bonjean, de Chambéry.

	SOURCE DE SOUFRE	SOURCE D'ALUN	SOURCE FLEURY
Azote	0,03204	0,08010	0,06310
Acide carbonique libre	0,02578	0,01334	0,01820
— sulfhydrique libre	0,04140	»	»
Oxygène	»	0,01840	0,02710
Carbonate de chaux	0,14850	0,18100	0,17860
— de magnésie	0,02587	0,01980	0,02625
— de fer	0,00886	0,00936	0,01020
Sulfate de soude	0,09602	0,04240	0,05610
— d'alumine	0,05480	0,06200	0,06000
— de magnésie	0,03527	0,03100	0,03350
— de chaux	0,01600	0,01500	0,01660
Chlorure de sodium	0,00798	0,01400	0,01700
— de magnésium	0,01721	0,02200	0,02460
Silice	0,00500	0,00430	0,00380
Phosphate d'alumine	0,00249	»	»
— de chaux		0,00260	0,00280
Fluorure de calcium	Traces.	Traces.	»
Carbonate de strontiane		Traces.	Traces.
Sulfate de fer		Traces.	»
Iodure alcalin	Q. indét.	Q. indét.	Q. indét.
Glairine	0,01200	0,00724	0,04335
Perte			
Résidu total sur 1000 gram. d'eau.	0,43000	0,41070	0,47000

Les températures sont : 44 degrés pour l'eau de soufre, 46° pour l'eau d'alun, et 47° pour la source Fleury.

Outre ces trois sources, fleuve d'eau thermale, comme l'appelle M. François, il existe, à 20 min. au S. d'Aix, sur la route de Chambéry, au hameau de Marlioz, deux

sources sulfureuses alcalines, dont la température est seulement de 14 degrés. Elles fournissent 4680 litres par jour.

Egalement à 25 minutes de la ville, vers le N., sur la route de Genève, à Saint-Simon, on trouve une source ferrugineuse crénatée, à laquelle feu le docteur C. H. A. Despine a donné le nom de Fontaine d'Hygie, et une source alcaline magnésienne appartenant à M. Raphy.

Ces sources, riches en principes minéralisateurs très variés, forment, avec les eaux sulfureuses alcalines iodurées de Challes et les eaux alcalines iodurées ammoniacales de Coise, le complément des traitements à l'établissement thermal d'Aix. Nulle part on ne trouve une pareille réunion d'agents actifs.

Direction médicale. La direction de l'établissement thermal, qui appartenait autrefois à un inspecteur des eaux, est confiée actuellement à une commission composée de tous les médecins domiciliés à Aix. Cette commission a été organisée en 1854. Les médecins ont été classés par rang d'ancienneté dans l'ordre suivant : Despine, inspecteur honoraire, Davat, Blanc, Veyrat, Bertier, Guillard fils, Vidal fils, Forestier et Gaillard. La présidence change tous les ans, et chacun y arrive à tour de rôle. Tous les membres de la commission indistinctement ont le droit d'accompagner leurs malades dans l'établissement et de les diriger dans leur traitement. Ils signent le certificat nécessaire pour être admis à l'usage des eaux.

La commission étudie la médication thermique et toutes les questions qui peuvent s'y rattacher ou intéresser l'établissement. Elle veille à la conservation et à l'aménagement des eaux. Un rapport annuel donne la statistique générale de la saison et le résumé des observations médicales recueillies.

Tous les lundis, la commission médicale se réunit pour examiner les propositions qui lui sont faites par les autorités, ou les observations qu'on veut bien lui soumettre.

Chaque matin, de 6 à 8 heures, les membres de la commission doivent être présents à l'établissement, et, pour la sécurité des baigneurs, l'un d'eux reste en permanence pendant toute la durée du service ordinaire.

Maladies traitées. Les affections traitées le plus avantageusement à Aix sont (1) :

1° Le rhumatisme chronique, ses variétés et toutes les maladies liées au principe rhumatismal (rhumatisme goutteux, tumeurs gommeuses, névroses et névralgies rhumatismales, sciatique, etc.).

2° Les affections lymphatiques et scrofuleuses; — les affections chroniques du périoste, des os et des articulations (tumeurs blanches, hydarthroses, ankiloses, caries, etc.).

3° Les affections syphilitiques secondaires et tertiaires, et les maladies résultant de l'abus des préparations mercurielles.

4° Les maladies chroniques de la peau.

5° Les affections catarrhales chroniques (bronchorrhées, leucorrhées, asthme humide, etc.).

6° Les engorgements chroniques de certains viscères, tels que ceux du foie, de la rate, ceux de l'utérus avec ou sans ulcération....

7° Les ulcères atoniques, — les vieilles cicatrices, — les plaies d'armes à feu.....

(1) La plupart des renseignements qui concernent les eaux d'Aix m'ont été très obligeamment fournis par la commission médicale et plus spécialement par M. le Dr Guillaud fils.

8° Certains cas de paralysie.

En un mot, toutes les affections qui sont liées à un état général de faiblesse, d'atonie; ou qui, dues à un trouble des fonctions de la peau ou des muqueuses, à une suppression, à une répercussion quelconque, réclament une médication tonique ou révulsive.

Mode de traitement. - Tarif. Le mode de traitement adopté dans l'établissement d'Aix et qui lui a fait une réputation si grande et si méritée, diffère essentiellement de celui suivi dans la plupart des autres localités thermales. Aussi, en raison du temps plus ou moins long qu'exigent les différentes formes sous lesquelles les eaux sont administrées, on ne peut assurer aux baigneurs qu'une heure approximative indiquée par leur numéro d'ordre. Des huissiers chargés de veiller à ce que chacun passe à son tour, des extraits quotidiens du registre de contrôle affichés dans chaque division, des compteurs apposés à la porte de chaque cabinet garantissent l'observance rigoureuse de l'ordre de succession. — Les eaux ne se paient pas à Aix par abonnement pour la saison; la personne qui veut en faire usage, présente d'abord au bureau de distribution l'attestation de l'un des médecins de l'établissement. Cette attestation est échangée contre une *carte d'admission* dont le prix (un franc) est affecté à la caisse de l'hospice pour les baigneurs indigents, tant étrangers que nationaux. C'est sur la présentation de cette carte que les billets de douches ou vapeurs sont achetés au fur et à mesure du besoin, et successivement échangés au contrôle lorsqu'on veut s'en servir. Le prix des douches, vapeurs et bains varie selon le nombre d'employés requis et la nature du cabinet. Voici le tarif actuel :

Douche avec doucheur ou doucheuse, au <i>Centre</i> , à l' <i>Enfer</i> ou aux <i>Albertins</i>	1 fr. 25 c.
Idem aux <i>Princes</i>	1 50.
Vapeur	1 »
Bain	1 25.

Le port simple se paie 50 c.; le port double, 75 c.

L'exemption des droits dus à l'établissement est accordée aux habitants de la ville d'Aix et aux médecins étrangers, ainsi qu'aux religieux, aux soldats et sous-officiers de S. M., aux préposés des gabelles, aux gardes-forêts, aux cantonniers des routes royales et provinciales et aux ouvriers des mines royales. Ils restent seulement soumis à la rétribution des gens de service, soit 45 c. pour un doucheur ou une doucheuse, 85 c. avec le port simple, 1 fr. 30 c. avec le port double.

Par une disposition nouvelle, due à l'esprit de bienfaisance du dernier directeur, les indigents étrangers, qui n'étaient admis jusqu'ici qu'au service d'exemption, sont dispensés de toute espèce de droit, pourvu qu'ils justifient de leur pauvreté au moyen de certificats délivrés et légalisés par les autorités de leur pays. Ils sont ainsi parfaitement assimilés aux indigents nationaux, qui présentent une attestation du syndic de leur commune visée par le percepteur des contributions.

Il n'y a pas de *lit de repos* à l'Etablissement d'Aix : on en devine la presque impossibilité, puisque, certaines matinées, huit à neuf cents personnes passent aux douches et étuves dans l'espace de quelques heures. La situation de l'Etablissement au centre de la ville permet à chaque baigneur de rentrer dans son propre appartement pour y trouver le calme, la propreté, les aisances de toilette, la personnalité de service que ne pourraient offrir les lits de repos. Voici comment on

procède pour obtenir les avantages de la reddition à domicile, sans danger de refroidissement et suppression de transpiration. Le malade qui se rend à l'Établissement est accompagné de son sécheur (on appelle ainsi à Aix le domestique mis à la disposition de l'étranger par son hôte; le sécheur est payé 50 ou 60 c. par jour). Le baigneur remet au sécheur ses vêtements, et les doucheurs s'emparent de lui. Quand ils ont exécuté les prescriptions du médecin, et varié selon ses indications leurs frictions et leur massage si célèbres, la force et la forme, la température et la direction des jets d'eau dirigés sur le *patient*, ils l'enveloppent hermétiquement dans un peignoir en toile (ou mieux en flanelle) que recouvre une couverture de laine, et qu'assujétissent des serviettes formant aussi le capuchon. Ainsi mis au *maillot* (1) (c'est le mot consacré à Aix avant que l'hydrothérapie se le fût approprié), le baigneur est assis ou étendu dans un fauteuil dont la forme se modifie selon les infirmités, et qu'on recouvre de coutil ou, s'il pleut, de caoutchouc. Protégé de cette manière, il est rapidement emporté jusqu'à sa chambre et couché tout emmailloté dans son lit, que le sécheur a pris soin de chauffer. La sudation se prolonge ensuite selon l'ordonnance, tandis que le sécheur vous essuie le visage, vous abreuve d'eau thermale jusqu'au moment de vous démailloter et de vous donner du linge sec. Le transport en chaise au sortir de la douche ou de l'étuve est donc général à Aix; et cette précaution vient assurer le succès d'une opération environnée ici de tant de perfectionnements.

(1) Le *maillot* est fourni gratuitement par les logeurs : le peignoir en flanelle seul est aux frais du baigneur, si celui de toile ne lui convient pas.

Voilà pour la douche et l'étuve. Quant au simple bain, il est pris le plus souvent à domicile à raison d'un franc. Chaque logeur a des baignoires et fournit le linge : son porteur d'eau va puiser l'eau minérale dans sa *brinde* aux fontaines d'alun ou de soufre qui jaillissent sur les places de la ville; le malade passe du lit dans la baignoire, pour rentrer ensuite de la baignoire au lit. Cet usage n'est pas seulement justifié par sa commodité; il découle de la température des eaux d'Aix, qui a besoin d'un certain temps pour descendre de 45 à 32°, soit au degré voulu pour un bain.

Service intérieur et extérieur de l'Établissement. Un caissier, un chef de service, deux distributeurs, deux contrôleurs, six huissiers, trente-deux doucheurs et douchouses, six sécheurs et sécheuses, trente porteurs, deux postillons, un concierge : tel est, sous les ordres du directeur, le personnel du *service intérieur* de l'établissement. — Tous sont vêtus uniformément; l'inscription placée sur leur casquette indique à l'étranger leur emploi.

L'établissement thermal d'Aix forme une société dont tous les employés sont les membres. Ils sont rétribués par des remises proportionnelles au produit de l'établissement, et qui varient selon l'importance des fonctions de chacun depuis $\frac{1}{4}$ pour 0/0 jusqu'au 5 p. 0/0.

Un 5 p. 0/0 est affecté à la caisse des retraites. Un $\frac{4}{4}$ et $\frac{1}{4}$ aux gratifications et complément des salaires en cas d'insuffisance; cette répartition représente un total de 35 p. 0/0; elle est établie sur le produit total de l'établissement une fois les dépenses générales payées. Celles-ci ne comprennent pas les frais de luxe et d'embellissement que le fermier paiera sur la part restant disponible.

Le *service extérieur* est fait à domicile par les domestiques affectés par chaque logeur à cette destination : les *sécheurs* et les *sécheuses* doivent être agréés par l'Administration de l'établissement, qui exerce sur eux une surveillance et une action toutes dans l'intérêt des baigneurs (art. 34 et 44 du règlement).

Hospice pour les baigneurs indigents.

Il existe à Aix une maison hospitalière pour les baigneurs pauvres. Fondée en 1813 par la reine Hortense, son existence fut régularisée et confirmée en 1828 à propos d'un don de dix mille francs par W. Haldimand. De nouvelles dotations par le roi Charles-Félix, par la ville d'Aix, par le marquis Costa de Beauregard, et un second don de dix mille francs par Haldimand, ont porté cette institution au degré d'utilité qui signale aujourd'hui ses créateurs à la gratitude et à l'imitation publiques : 850 journées purement gratuites sont à la nomination des fondateurs par l'intermédiaire de l'intendant général de Chambéry ; un certain nombre d'autres, payées à raison d'un franc 50 centimes par jour, sont réparties entre les personnes indigentes qui les demandent, suivant un registre d'inscription tenu par le *directeur de l'hospice*.

Toute fondation d'un lit pour cent journées est fixée au capital de 2,000 francs. Elle peut être bornée à une moitié ou un quart de saison. Le service médical de l'hospice est fait chaque année à tour de rôle par le président et le vice-président en service. Il est facultatif à tout médecin ou élève en médecine d'assister à leurs visites.

Hôpital militaire. Le Gouvernement sarde envoie chaque année aux eaux d'Aix les militaires de garnison en Savoie qui sont dans le cas d'user de ce

remède. Un des médecins attachés à l'hôpital divisionnaire de Chambéry vient diriger leur cure.

Logement et nourriture. On peut se loger et se nourrir à tout prix à Aix : depuis 1 fr. 50 c. jusqu'à 12 fr. et plus par jour. Les prix moyens sont de 4 à 6 fr. pour la table, et de 2 fr. pour le lit. Presque tous les habitants d'Aix ont un excédant de logement qu'ils tiennent durant l'été à la disposition des baigneurs. Vu l'élan donné aux constructions particulières et aux entreprises par association, près de trois mille étrangers peuvent trouver place à la fois.

Quant à la nourriture, chacun peut choisir le mode qui lui plaît davantage. Restaurant, table d'hôte ou pension, pour tous les repas ou pour un seulement. On peut se faire apporter ses aliments de l'hôtel ou du restaurant, ou tenir soi-même son ménage.

Voici la nomenclature des hôtels et des pensions avec le prix de la table. Celui du service est de 50 à 60 centimes, et celui du lit, selon les chambres, de 2 à 3 fr.

Hôtels Venat, 8 fr. — Dardel, 6 fr. — Jeandet, 6 fr. — Guillard, 7 fr. — Prunier, 5 fr. — Gaillard, 3 fr. — Monachon. — Vincent.

Pensions De Coucy, 8 fr. — Chabert, 7 fr. — Dusuel, 6 fr. — Allioud, 6 fr. — Bossu, 5 fr. — Bocquin Michel, 5 fr. — Bocquin Joseph, 4 fr. — Thevenon, 5 fr. — Garin Etienne, 4 fr. — Massonat. — Secret, 3 fr. — Perret Julie, 5 fr. — Durand. — Lacroix, 4 à 5 fr. — Helme, 4 fr. — Gache, 3 fr. — Volliet, 3 fr. — Gucher. — Burdet, 3 fr. — Gorjux, 2 fr. 50 c. — Padey, 2 fr. 50 c.

Casino. Le Casino ou Cercle d'Aix est ouvert du 15 mai au 1^{er} octobre. Les actionnaires et les abonnés y sont seuls reçus. La présentation pour devenir abonné

doit être faite par un actionnaire ou deux anciens abonnés. Un commissaire est chargé de la surveillance générale. Les cartes peuvent être retirées pour excès graves. Les salons sont ouverts de 8 heures du matin à minuit. Le jeudi et le dimanche il y a bal jusqu'à une heure. Les hommes doivent être en habit. Dans le grand salon se donnent des concerts et des séances diverses. Il y a un cabinet de lecture. Il ne se fait point de quêtes, un dixième de la recette étant destiné aux pauvres. L'abonnement pour la saison est de 20 fr. par personne. Une famille de plus de 3 personnes paye 70 fr. Entrée d'un jour 3 fr. par personne, 5 fr. un monsieur et une dame, 3 fr. une dame et une demoiselle, 6 fr. une famille.

Magasins. On trouve à Aix plusieurs cabinets de lecture parfaitement assortis en nouveautés littéraires, romans, livres, etc. — Plusieurs magasins d'articles de fantaisies : poterie allemande, terres anglaises, articles en bois peints et sculptés suisses, cornalines et pierres taillées de la Forêt-Noire.— Etoffes, draps, flanelles et autres tissus des meilleures fabriques de France et d'Angleterre. — Couturières et modistes habiles, tailleurs exercés.

Deux banques d'escompte et de recouvrement.— Tir à la carabine et au pistolet.

Pianos à louer, MM. Faendrick et Lajoue, accordeurs. — Leçons de piano, M^{me} Faendrick. — Leçons de musique et de danse par les artistes du casino.

Vins étrangers et du pays chez M. A. Malinjoud, employé de la maison Noilly et C^{ie} de Lyon, place Centrale.

Objets d'histoire naturelle classés et déterminés avec soin, souvenirs du pays, insectes, œufs, plantes et fossiles.

Pharmacies Bocquin, rue de Chambéry et place Centrale. — Pichon, rue des Bains.

Poste et télégraphe. Le service de la poste aux lettres est fait avec soin. Il y a, par jour, double départ et arrivée pour presque toutes les lignes.

Le prix des lettres est de 20 centimes pour les Etats Sardes, 40 centimes pour la Suisse, 50 centimes pour la France, 60 centimes pour la Prusse, 60 centimes la Belgique, 80 centimes l'Angleterre, 1 fr. 70 cent. pour les Etats-Unis.

Télégraphe électrique au Casino, communication avec le réseau européen par Grenoble, Genève et Turin.

Les dépêches pour la France et l'Angleterre doivent être remises avant 8 heures du soir; celles pour les autres destinations, avant 7 heures $\frac{1}{2}$; plus tard elles sont considérées comme dépêches de nuit.

Tarif des dépêches depuis 1 jusqu'à 25 mots. Berlin : 23 fr. 15 cent. — Bordeau : 12 fr. 50 cent. — Bruxelles : 17 fr. 50. — Genève : 5 fr. — Londres : 25 fr. — Lyon : 7 fr. 50 cent. — Marseille : 10 fr. — Paris : 12 fr. 50 cent. — Turin : 5 fr. 50 cent. — Vienne en Autriche : 22 fr. 50 cent. — On peut traiter par abonnement.

Moyens de transport. — Aix est traversé par plusieurs services de diligences appartenant aux messageries générales et aux messageries impériales, qui vont de Chambéry à Genève, et qui, dans ces deux villes, correspondent avec des services se dirigeant dans toutes les directions. Des omnibus conduisent à Annecy, Rumilly et Seyssel. Un chemin de fer bientôt mènera à Chambéry et jusque dans la Maurienne. Jusqu'à son ouverture, la route de Chambéry est desservie par de très nombreux omnibus, partant à toutes les heures.

Des bateaux à vapeur font le service régulier d'Aix à Lyon.

Plus de 50 voitures partent à volonté pour les promenades ou pour des excursions de plusieurs jours. Quelques chevaux de selle, quantité d'ânes, les bateaux du lac du Bourget complètent le matériel mis à la disposition des promeneurs.

Voici, d'après les ordonnances du 20 août 1852, pour les voitures, et du 17 avril 1854, pour les bateaux, les ânes et les chevaux de selle, les tarifs en vigueur :

Voitures à 4 cheval : la 1^{re} heure 3 fr., la 2^e, 2 fr.

Id. à 2 chevaux id. 4 fr. id. 3 fr.

Bateaux à 3 bateliers :

H^{te}-Combe par le G^d-Port 8 fr.— Par Cornin 9 fr.

Le Bourget — 8 fr.— — 6 fr.

Châtillon — 12 fr.— — 13 fr.

Savières — 12 fr.— — 13 fr.

Bordeau — 4 fr.— — 3 fr.

Brison — 4 fr.— — 6 fr.

Bonport — 4 fr.— — 2 fr.

NOTA. — Tout séjour excédant une heure sera payé à raison de 2 fr. la première heure, et 1 fr. les suivantes. Dans aucun cas, les bateaux ne pourront prendre plus de 10 passagers, non compris les bateliers.

Ânes : la Maison du Diable et toutes les courses dans l'intérieur de la commune 4 »

Cascade de Grésy, tour de Grésy, Mouxy, Tresserve, Saint-Innocent, le Viviers 4 50

NOTA. Tout séjour excédant demi-heure sera payé à raison de 75 c. la première heure, 50 c. la seconde, et 25 c. les suivantes, sans néanmoins que le prix de la demi-journée puisse dépasser 3 fr., et celui de la journée entière 6 fr.

Chevaux de selle : promenade de deux heures. 4 »

Pour les deux autres heures successives,

chacune 1 »

Pour les suivantes, chacune » 75

Promenades. Les promenades des environs d'Aix sont extrêmement variées et des plus agréables. On les trouvera indiquées, avec tous leurs détails, dans le *Guide de l'étranger en Savoie*. En voici le tableau ; elles sont classées d'après leur plus ou moins grande distance. Les renvois se rapportent tous au Guide.

Les promenades dans Aix sont le Jardin du Casino, le Jardin du Château et la promenade publique du Gigot. Voir page 229.

40 minutes, Jardin Chevalay (vue générale du bassin d'Aix, pont des Gorges), p. 231.

20 minutes, Roche du Roi par le bois Vidal (vue de la vallée d'Aix et de la route de Chambéry), p. 231.

Id. Marlioz (sources avec jardin anglais), p. 226.

25 minutes, St-Simon (Fontaine d'Hygie, belvédère Eustache, source Raphy), p. 232.

Id. Cornin (petit port), p. 229.

30 minutes, Tresserve (Maison du Diable, Saut de la Pucelle, banc de Lamartine, campagnes Savoiroux, de Mégève, Paulin, Leroy, Vivian), p. 226.

Id. Biolay (maison Durieu, point de vue magnifique, carrière des Romains, villa Borghèse), p. 234.

Id. Mouxy (point de vue, village), p. 232.

40 minutes, Port-Puer (ancienne verrerie, village des Fins), p. 229.

45 minutes, St-Innocent (château de Silan, campagnes Blanchard et Guisard, lapins d'Angora chez M^{me} Lard), p. 247.

Id. Cascade de Grésy (monument de Broc, usines), p. 232.

50 minutes, Tour de Grésy (point de vue), p. 233.

Id. Château de Bonport, p. 226.

1 heure, Brison (celliers pittoresques), p. 247.

Id. Route du Sierroz (défilé pittoresque), p. 259.

Id. Bordeaux (par le lac, Château et cascade), p. 92.

1 heure 45 minutes, Clarafond (point de vue depuis la cure; château du Donjon), p. 232.

1 h. 30 min., Haute-Combe (tombeaux de la Maison de Savoie; fontaine intermittente), p. 230.

Id. Montcel (point de vue).

Id. en voiture, Chambéry, p. 45.

Id. Montagny (château), p. 225.

Id. Le Bourget (Antiquités romaines, ruines), p. 94.

On y va par Cornin et le lac, ou, par terre, le Vivier et Voglans, p. 226.

1 h. 40 min., La Serraz (vue magnifique, papeterie, vieux château).

2 heures, La Motte (château et parc), p. 98.

Id. St-Germain (vue immense, ruines, voie romaine), p. 247.

2 h. 30 min., Châtillon (belle vue, château), p. 247.

3 h., Mont du Chat (vue admirable), p. 92.

Id. Châlet du Revers (Mouxy, Pugny, très beau panorama), p. 232.

4 h., Dent de Nivolet (immense panorama), p. 256.

Id. Grotte de Bange (route du Sierroz, pont romain, grotte), p. 258.

Id. en voiture, Annecy, p. 234.

Une ou plusieurs journées, les Beauges (vallées des plus intéressantes, grottes, pont et aqueduc romains, vieilles abbayes, ruines de château, Pont du Diable, etc.), p. 253.

SAINT-SIMON.

Saint-Simon (v. p. 232) est à 25 minutes d'Aix, dans une charmante position, et possède deux sources minérales. L'une est ferrugineuse crénatée froide. Le docteur C. H. A. Despine lui a donné le nom de Fontaine d'Hygie.

L'autre est alcaline-magnésienne, appelée Source Raphy, du nom de son propriétaire. Température, 20 degrés. Composition, d'après M. de Kramer, 1853, pour 1000 grammes d'eau :

Acide silicique	0,008256
Oxyde aluminique et traces d'oxyde ferrique . .	0,001722
Sulfate potassique.	0,003914
— sodique.	0,008893
— magnésique	0,011241
Chlorure magnésique	0,000298
Carbonate calcique	0,235217
— magnésique	0,016162
Oxyde magnésique	0,014795
Matière organique.	0,020626
Perte.	0,002626
TOTAL	0,323756

Ces deux eaux sont employées en boissons. La seconde convient très bien aux estomacs faibles et fatigués. Elle est employée avec avantage dans les affections gastriques, dans les maux d'estomac de nature nerveuse, dans la gastro-entérite, dans les irritations de la muqueuse vésicale, et pour combattre l'acidité dans certains cas de rhumatisme. Son voisinage d'Aix la rend surtout très précieuse, parce qu'elle conserve aux membranes l'intégrité de leurs sécrétions, que les eaux sul-

sureuses troublent assez facilement, en portant le mouvement fluxionnaire avec une certaine exagération à la peau. (D^{rs} Despine et Vidal fils.)

MARLIOZ.

Marlioz (v. p. 226) est aussi tout proche d'Aix, 20 minutes. Il y existe deux sources sulfureuses très voisines l'une de l'autre, donnant 4,680 litres en 24 heures, à 44 degrés, et contenant, d'après l'analyse de M. Joseph Bonjean, 1850, pour 1000 grammes d'eau :

PRINCIPES GAZEUX.

	Centim. cubes.
Acide sulfhydrique libre	6,70
— carbonique après ébullition	4,64
Azote.	9,77

PRINCIPES FIXES.

	Grammes.
Acide silicique	0,006
Sulfure de sodium	0,067
Carbonate de chaux,	0,186
— de magnésie,	0,012
— de soude,	0,040
— de fer,	0,045
— de manganèse,	0,001
Sulfate de soude	0,028
— de chaux	0,002
— de magnésie	0,018
— de fer	0,007
Chlorure de magnésium	0,014
— de sodium	0,018
Iodure de potassium	} quantités indéterminées.
Bromure de potassium	
Glairine	
Perte	0,017
TOTAL	0,429

Ces eaux servent comme boisson. On les a abritées sous d'élégants pavillons et on a établi tout autour de jolis bosquets : de sorte que les baigneurs d'Aix peuvent venir les boire toutes fraîches à la source, ce qui procure en même temps un exercice utile. On en mêle aussi aux bains d'eau thermale pour les rendre plus sulfureux. En effet, les eaux d'Aix ne marquent que 3 ou 4 degrés au sulfhydromètre, tandis que celles de Marlioz donnent 30 degrés. Ces eaux produisent les effets thérapeutiques qui sont communs aux eaux sulfureuses. Elles sont surtout bonnes pour les dartres et les scrofules. (J. Bonjean.)

LA BOISSE.

Près de Chambéry (v. p. 94). Source ferrugineuse froide, livrée à l'usage public. A joui vers la fin du dernier siècle d'une grande réputation. Possède des propriétés apéritives. Très bonnes pour les jeunes gens des deux sexes, principalement pour les jeunes filles qui ont besoin de se fortifier et de se développer. Pendant la belle saison, ils vont en grand nombre, surtout de grand matin, se promener à cette fontaine et boire de son eau.

CHALLES.

A une heure de Chambéry (v. p. 102), sur la route d'Italie et de Grenoble, se trouve la remarquable source sulfureuse, alcaline, iodurée et bromurée de Challes. Elle sourd au pied de la montagne. Donne de 12 à 1500 litres par 24 heures. La température est de 12 degrés, et la composition, d'après M. O. Henri, 1842, pour 1000 gr. d'eau :

Azote		traces légères.
Chlorure de magnésium		0,0100
— de sodium		0,0814
Bromure de sodium		0,0100
Iodure de potassium		0,0099
Sulfure de sodium		0,2950
Carbonate de soude anhydre		0,1377
Sulfate de soude anhydre {		0,0730
— de chaux peu		
Silicate de soude		0,0410
Carbonate de chaux ,	} tous les trois primitivement à l'état de bicarbonates.	0,0430
— de magnésie ,		0,0300
— de strontiane ,		0,0010
Phosphate d'alumine et de chaux {		0,0580
Silicate d'alumine ou de chaux		
Sulfures de fer et de manganèse		0,0013
Glairine rudimentaire		0,0221
Soude libre		sensible.
Perte		0,0325
TOTAL		0,8350

Cette source est très remarquable par la grande quantité de sulfure qu'elle contient. Ainsi, tandis que les eaux sulfureuses les plus en renom marquent de 4 à 30 degrés au sulfhydromètre, celle-ci atteint 186 degrés. Proportion énorme. C'est aussi une des eaux les plus fortement iodurées.

L'eau de Challes est essentiellement employée comme boisson. On peut la boire à la source. Sa position à 200 mètres d'une des routes les plus fréquentées et auprès de la ligne de fer, sa faible distance de Chambéry et d'Aix, la mettent parfaitement à la portée des malades. Mais on peut aussi la transporter et en faire usage au loin. Elle s'expédie maintenant partout et se conserve sans altération. Des bouteilles gardées dans les magasins de la source depuis plus de huit ans ont

présenté le même degré de sulfuration, la même limpidité et la même saveur amère qu'elles avaient lorsqu'elles furent puisées.

Malheureusement le volume d'eau n'est pas assez abondant pour l'employer comme bains. Mais quelques bouteilles mêlées aux eaux thermales, comme celles d'Aix, les mettent dans les meilleures conditions des eaux les plus actives. Le médecin jouit par ce moyen de l'avantage immense de pouvoir ainsi graduer la médication et l'approprier aux divers tempéraments, à l'intensité plus ou moins grande de la maladie.

L'eau de Challes produit des effets curatifs surtout dans les maladies chroniques du système lymphatique, et généralement dans toutes les flegmasies anciennes des muqueuses, dans les maladies de la peau, les scrofules, la gale, les tubercules, les goîtres, les accidents tertiaires de la syphilis, les blennorrhagies chroniques, etc. Elle est essentiellement dépurative, résolutive et sédative du système nerveux. Elle agit aussi comme anthelminthique. (D^r L. F. M. Domenget.)

COISE.

Coise (v. p. 437) possède une source alcaline iodurée des plus actives, connue dans le pays sous le nom de Fontaine de la Sauce. Elle donne près de 5200 litres dans les 24 heures, à 12^o,5. Sa composition, d'après M. Pyrame Morin, 1854, est :

GAZ NON DISSOUS DANS L'EAU POUR 1000 VOLUMES.

Acide carbonique.	24
Azote	274
Hydrogène protocarboné	702

SUBSTANCES DISSOUTES DANS 1000 GRAMMES D'EAU.

Acide carbonique.	0,0095
Oxygène	0,0063
Hydrogène protocarbure.	0,0171
Azote	0,0262
Bicarbonate de soude	0,8136
— de potasse	0,0045
— d'ammoniaque	0,0151
— de magnésie	0,0191
— de chaux	0,0115
Sulfate de magnésie	0,0033
Phosphate de chaux	traces.
Silicate d'alumine	0,0162
Iodure de magnésium	0,0077
Bromure de magnésium	0,0015
Chlorure de magnésium	0,0034
— de sodium	0,0041
Crénate d'oxyde de fer	0,0020
Glairine	0,0122
TOTAL	0,9735

Ces eaux se font remarquer par la présence du bicarbonate d'ammoniaque, par la quantité de bicarbonate de soude et la forte proportion d'iode qu'elles contiennent. On les emploie en boisson. Elles sont expédiées de tous côtés. On peut aussi les prendre sur les lieux. Les buveurs trouvent à Coise des hôtels où ils sont parfaitement reçus et soignés. Le principal est l'hôtel Gelon.

Les eaux de Coise sont très apéritives, ce qui est fort utile dans les cas de dyspepsie. On les emploie avec avantage pour la disparition du goût, des engorgements glandulaires, des affections strumeuses et du rachitisme. Elles rendent de grands services dans la chlorose, les affections chroniques du tube intestinal, dans les en-

gorgements du foie et de la rate, dans les maladies de la vessie et dans les gastralgies. (D^{rs} F. Rilliet et Dubouloz.)

SALINS.

A 20 minutes de Moutiers, à Salins (v. p. 220), sourdent deux belles sources salées, dont l'une alimente les salines, et l'autre est, depuis 1840, consacrée à des bains. Cette source a une température de 37 degrés. Sa composition, d'après Berthier, 1809, est, pour 1000 grammes :

Gas acide carbonique	0,68
Carbonate de fer	0,15
— de chaux	0,75
Sulfate de chaux	2,40
— de magnésie	0,82
— de soude	0,98
Hydrochlorate de magnésie	0,50
— de soude	10,22

Reverdy y a reconnu le brome et la potasse, et Fabien Calloud l'iode.

On y a construit un bel établissement composé de deux corps de logis ; l'un, consacré à l'habitation, contient, au rez-de-chaussée, des salons de lecture et de conversation ; l'autre, destiné aux bains, renferme des cabinets munis de baignoires en marbre blanc, des douches et une large piscine munie d'appareils gymnastiques, qui sert alternativement à l'un et à l'autre sexe. Il existe, outre l'établissement des bains, plusieurs auberges à Salins, et on peut aussi, vu la proximité, se loger sans inconvénients à Moutiers. Il y a aussi dans la ville plusieurs médecins. Mais celui qui suit le

plus habituellement les traitements et qui publie le bulletin des eaux est le docteur Savoyen.

Les eaux de Salins, administrées en bains, en douches et en certains cas en boisson modérée, sont efficaces dans la cachexie scrofuleuse et toutes les affections qu'elle peut compliquer, les dartres et les maladies de la peau, le rachitisme pas trop invétéré, les rhumatismes articulaires et musculaires, les ulcères atoniques, abcès, trajets fistuleux, la leucorrhée ou pertes blanches accompagnées de faiblesse du système utérin, les engorgements lymphatiques du bas-ventre, les tumeurs indolentes et blanches, l'aménorrhée, la dysménorrhée par atonie, l'ankylose incomplète, la débilité générale du corps. (D^r Savoyen.)

BRIDES.

Au-dessus de Salins, à 1 heure 10 minutes de Moutiers, se trouve l'établissement de Brides (v. p. 248). Il est alimenté par une source saline, dont la température est de 36 degrés, et la composition, d'après Soquet, 1824, pour 1000 grammes d'eau :

Acide carbonique libre.	0,60000
Hydrochlorate de magnésie	0,18854
— de soude	1,84200
Carbonate calcaire	0,28346
— acidule de fer	0,03070
Sulfate de chaux	2,25133
— de soude.	1,32992
— de magnésie	0,11256
TOTAL	6,63851

La province de Tarentaise y a fait élever un très bel établissement qu'elle afferme. Il est dirigé actuellement

par le docteur Laissus. Dans l'avant-corps du bâtiment sont des salons de réunion et de danse, des cabinets de conversation, salle de billard et café. Au-dessus se trouvent des chambres et appartements à l'usage des baigneurs. En outre on trouve tout proche l'hôtel de la Couronne et plusieurs auberges. Il existe aussi des chambres dans des maisons particulières. Les pensions sont à des prix variés. Les deux principales sont celles de l'établissement et de l'hôtel de la Couronne. Les baigneurs qui ne sont pas logés à l'établissement peuvent prendre un abonnement (4 fr. par homme et 2 fr. par dame) pour les salons, où l'on danse une ou deux fois par semaine, et où l'on trouve plusieurs journaux. Le service de la poste se fait quotidiennement.

Derrière le corps de bâtiment qui sert d'habitation se trouve la partie consacrée aux bains et aux douches, C'est un hémicycle divisé en nombreux cabinets. Vers la source, qui sort à l'extrémité du jardin, on a construit deux piscines, une pour les hommes, l'autre pour les femmes. C'est également là que se trouve la fontaine pour les buveurs.

Les eaux de Brides exercent une excellente influence sur les deux époques critiques du sexe. Elles sont préconisées dans les affections gastro-intestinales et dans les lésions vitales des voies digestives; dans les aigreurs d'estomac; pour les obstructions, engorgements chroniques des organes abdominaux, hémorrhoidaires; dans l'asthme et les catarrhes pulmonaires; dans la pléthore et la disposition aux congestions cérébrales; contre les scrofules; dans les maladies de la peau; contre les dépôts de gale et les dépôts laiteux; dans la syphilis rebelle; contre le ténia et autres affections vermineuses, nerveuses et rhumatismales. (D^r Laissus.)

Des ânes sont tenus à la disposition des baigneurs pour les promenades, et on peut facilement se procurer des voitures. Les environs sont très accidentés et offrent d'agréables buts de promenade ou de course. Voir le *Guide pittoresque*, route de Chambéry à Aoste et celle de Séez à Mouïtiers par Tignes et Bozel, p. 211.

ECHAILLON.

Tout près de Saint-Jean-de-Maurienne se trouve la source de l'Echaillon (v. p. 150). Sa température est de 43°. Elle est saline et purgative. Elle contient par 1000 grammes d'eau 8 grammes de sulfate de soude, de magnésie et de chaux, de chlorures et iodures de sodium et de magnésium. Sortant du même massif que les eaux de Brides, sa composition est à peu près analogue. Il n'existe auprès de cette source qu'un rudiment d'établissement, contenant deux ou trois baignoires, et qu'on laisse dépérir. Mais il est question d'y faire d'importantes constructions. L'arrivée du chemin de fer tout proche amènera certainement grand nombre de baigneurs vers cette source importante.

BONNEVAL.

Sur le chemin qui part de la vallée de l'Isère, route du Petit-St-Bernard, et va au col du Bonhomme et de la Seigne, se trouve Bonneval (v. p. 291). Il y existe d'abondantes eaux thermales sulfureuses et salines, ayant une température de 35 degrés. Elles n'ont pas encore été analysées et ne sont pas fréquentées par les étrangers. Les habitants seuls du pays en font usage. Un bâtiment contenant quelques baignoires en bois et une piscine

sont les seules ressources offertes aux baigneurs. Quant au logement, il existe deux petites auberges dans le village. Ce commencement d'établissement est en grande partie l'œuvre d'un homme de cœur et de dévouement.

CHAMONIX.

Tout proche de Chamonix (v. p. 310), au hameau des Mouilles, se trouve une source sulfureuse alcaline qui est amenée au village, où existe un établissement de bains. Elle a une température de 27 degrés et donne 400 litres, c'est-à-dire un bain par minute. Sa composition, d'après M. Pyrame Morin, 1834, est pour 1000 grammes d'eau :

Glairine sèche.	0,0329
Silice	0,0037
Chlorure de potassium	0,0047
— de sodium	0,0076
Sulfate de chaux	0,0503
— de soude	0,1064
Oxyde de fer rouge	0,0040
Hydrosulfate de chaux	0,0412
Bicarbonate de soude	0,1435
TOTAL	0,3943

Ces eaux se prennent en boissons, en bains 1 fr., ou en douches 1 fr. 50 c. Elles sont utiles dans les maladies de la peau, les engorgements lymphatiques, ceux du foie et de la rate; la paralysie du tube digestif, celle des voies urinaires; les rhumatismes chroniques; la chlorose; les plaies d'armes à feu; les entorses et foulures; les débilités gastriques, etc. (Paul Collet).

L'établissement est parfaitement tenu, et les baigneurs rencontrent dans les hôtels de Chamonix tout le conforta-

ble désirable. Sous ce rapport, ils se trouvent aussi bien que dans les plus grandes villes. La direction médicale est confiée au docteur Michon.

Les traitements peuvent se compléter au moyen d'une source ferrugineuse qui sourd au Coupoz, à une demi-heure de Chamonix. On emploie aussi, suivant les cas, l'eau glaciale de l'Arve, si appréciée à Genève, comme puissant tonique, et le petit-lait que les chalets voisins fournissent assez abondamment pour en composer des bains.

SAINT-GERVAIS.

Dans la pittoresque gorge de Bonnant, à St-Gervais (v: p. 287), se trouvent quatre sources minérales auprès desquelles on a construit un élégant établissement entouré tout à la fois de jardins et de forêts. Voici l'analyse de ces sources d'après M. Bourne, répétée et quelque peu modifiée par M. Grange, 1849. Il y a dans 1000 grammes d'eau :

	SOURCE POUR LA BOISSON	SOURCE DU MILIEU	SOURCE DU TORRENT	SOURCE FERRUGI- GINEUSE
Température	39°	42°	39°	20°
Sulfure de chaux . . .	0,00420	0,00801	0,02385	»
Carbonate de chaux. .	0,17353	»	»	0,17166
Bicarbonate de chaux .	0,23133	0,23000	0,21130	»
Sulfate de chaux . . .	0,84208	0,86000	0,05600	0,87156
Carbonate de soude . .	»	»	0,08568	»
Sulfate de soude . . .	2,03492	2,00094	0,82162	1,97320
Chlorure de sodium . .	1,60337	1,66274	1,79456	1,97320
Sulfate de potasse. . .	0,06591	0,06218	»	0,08548
Chlorure de magnésium.	0,11623	0,12267	0,12490	0,12486
Silice	0,04250	0,04600	0,03700	0,04000
Alumine	0,00400	0,00400	0,00700	}
Oxide de fer	»	»	»	0,00625
TOTAL	5,14488	4,99153	5,04627	5,24621
Acide sulphydrique libre	0,00081	0,00159	0,00316	»

M. Grange a aussi reconnu la présence d'iodures et de bromures alcalins. Les eaux de St-Gervais s'administrent en bains, en douches, en boissons et en vapeurs. Elles réussissent dans les cas d'affections catarrhales des divers appareils, les maladies cutanées, les rhumatismes, les débilités, les affections scrofuleuses, lymphatiques, la chlorose, l'anémie, les engorgements des viscères abdominaux, les névroses de l'appareil digestif, l'hypocondrie, les dartres, etc. Ces eaux sont très faciles à supporter, même pour les sujets les plus irritables, car elles sont moins stimulantes que les eaux exclusivement sulfureuses, et elles sont moins purgatives que les eaux exclusivement salines (D^rJ.-F. Payen).

L'établissement est dirigé par le D^r Demey. Il est vaste et parfaitement distribué. On y compte plus de cent chambres. Il y a des salles de réunion, de bal, de concert, une bibliothèque de plus de 3,000 volumes, un médailler de 4,500 pièces anciennes et modernes, un cabinet de physique, un laboratoire de chimie et un cabinet d'histoire naturelle.

Le prix de la pension, pour le logement, la nourriture et l'usage des eaux, est de 8 fr. par jour, 5 fr. à la seconde table. Pour les domestiques hommes, 4 fr. 50 c.; femmes, 4 fr., et 1 fr. en sus s'ils font usage des eaux. Il y a en outre au village de St-Gervais, qui n'est éloigné que de quelques minutes, plusieurs auberges et de nombreuses pensions particulières. On trouve des guides à 4 ou 5 fr. par jour, des chars, des chevaux, des mulets et des ânes pour la promenade.

Les environs sont charmants et très accidentés. Ils ont été décrits dans le Guide général. On peut facilement faire depuis les bains l'ascension du Mont-Joli (v. p. 297), une des plus faciles et des plus intéres-

santes des Alpes. On peut aussi, pour 10 fr., avoir un char qui conduit à Chamonix (v. p. 340).

LA CAILLE.

Sur la route d'Annecy à Genève, au-dessous du magnifique pont de la Caille, se trouvent les bains du même nom (v. p. 238). Ils sont alimentés par deux sources sulfureuses, thermales, ayant une température de 28°. Leur composition, d'après M. Pyrame Morin, 1844, est pour 1000 grammes d'eau :

Bicarbonate de potasse	0,003
— de soude	0,063
— de magnésie	0,015
— de chaux	0,104
Sulfure de calcium	0,005
Chlorure de sodium	0,005
Sulfate de chaux.	0,012
— de magnésie	0,051
— d'alumine	0,004
Silicate d'alumine	0,005
— de magnésie	0,021
Glairine en flocons	assez forte quantité
TOTAL	0,286

Un caractère important des eaux de la Caille est de blanchir au bain en passant par les nuances bleuâtre et verdâtre. Il se produit alors un dégagement de gaz sulfhydrique, du polysulfure calcique, et du soufre précipité dans un état de ténuité qui donne à cet agent une valeur thérapeutique bien appréciée; elles deviennent en même temps fort excitantes dans le premier cas et lénitives dans le second. Ces eaux sont précieuses dans les maladies de la peau, les affections de poitrine, les rhumes opiniâtres, les douleurs rhumatismales, les blessures et brûlures graves, les affections vermineuses

et généralement dans toutes les maladies sur lesquelles agissent les eaux sulfureuses (MM. C. Calloud et Crosset-Mouchet).

Le service médical de l'établissement est fait par le D^r Bouchet et par les médecins d'Annecy, qui sont au nombre d'une dizaine.

Outre les diligences de Genève à Annecy qui passent plusieurs fois par jour sur le pont de la Caille, une voiture spéciale fait le service d'Annecy aux bains pour la poste et les voyageurs.

Les eaux de la Caille sont employées en boissons, bains, vapeurs ou douches. L'établissement est pourvu d'appareils variés, propres aux divers cas qui peuvent se présenter. Les bains simples sont de 30, 40 ou 50 centimes, suivant qu'on les prend sans linge, avec linge ou avec porteur; les bains tempérés, 80 c., 1 fr. ou 1 fr. 20 c.; les bains de vapeur, 1 fr. 50 ou 1 fr. 80 c. sans porteur ou avec porteur; les douches ont divers prix qui varient de 40 centimes à 2 fr.; la douche générale avec linge et doucheur est de 1 fr. 50.

On trouve à l'établissement : café, restaurants, salle de billard, salons de réunion, cabinet de lecture 20 c. le volume, 3 fr. 50 c. le mois. Les chambres, divisées en trois catégories, sont de 1 fr., 1 fr. 50 c. ou 2 fr. Le pension première table 4 fr. 50; seconde, 3 fr. On trouve aussi à l'établissement, des ânes : course d'une demi-heure, 60 c.; 1 heure, 1 fr.; la journée, 4 fr.; et des guides, 1 fr. l'heure, 3 fr. la journée.

L'établissement, très bien tenu, est entouré de bosquets qui procurent aux baigneurs des promenades ombragées.

BROMINE.

A une heure 20 minutes d'Annecy, sur la route de Seyssel, au pied de la montagne de Mandallaz, se trouve la source de Bromine (v. p. 252). Elle est sulfureuse et à une température de 18°. Son analyse n'a pas encore été faite d'une manière précise, mais la pratique a montré qu'elle produisait d'utiles résultats dans le rachitisme, le lymphatisme, les scrofules, les engorgements glandulaires, osseux et viscéraux, l'obésité, les tumeurs fibreuses des seins et les engorgements squirrheux à leur début, les tubercules, la phthisie pulmonaire, les ophtalmies chroniques, les caries, les ulcères et les fistules, les maladies chroniques de la peau, la goutte, les affections rhumatismales et nerveuses, enfin les syphilis constitutionnelles (D^r Perriessoud).

Ces eaux sont employées en boisson et en bains. Ces derniers coûtent 80 c. ou 1 fr., avec des réductions si l'on prend des abonnements de 10, 20 ou plus. Un joli petit établissement vient d'être construit auprès de la source. On y trouve restaurant et rafraichissements. En général, les baigneurs habitent Annecy. Un omnibus à 40 centimes fait plusieurs fois par jour le trajet. Cependant, tout près des bains, se trouvent des auberges et maisons particulières où l'on peut se loger et prendre pension.

ÉVIAN.

Dans une position admirable au bord du lac de Genève, adossé à une charmante colline ombragée par des

arbres magnifiques, se trouve la ville d'Evian (v. page 385) avec ses précieuses eaux alcalines. Elles ont une température de 12 degrés, et leur composition, d'après M. Barruel, 1844, est, pour 1000 grammes d'eau :

Acide carbonique libre	24 millimètres cubes.
	Grammes.
Bicarbonate de chaux	0,401
— de magnésie	0,017
— de soude	0,137
Chlorure de sodium	traces.
Glairine	quantité indéterminée.
TOTAL	0,255

Un fait très remarquable est le manque de sulfate de chaux, ce qui rend ces eaux très légères à l'estomac. On les emploie surtout en boissons, et elles sont expédiées de toutes parts pour cet usage. Cependant on les prend également en bains et en douches dans un établissement parfaitement organisé. L'inspecteur des eaux est le D^r Andrier, mais Evian possède encore d'autres médecins. Les maladies principales que ces eaux combattent avec le plus de succès sont les maladies du tube digestif, du foie et de la rate sans lésion organique; la gravelle, la goutte articulaire ou la néphrite goutteuse, les maladies de la vessie et leurs diverses complications, des organes génitaux subinflammatoires, catarrhales et névralgiques; les affections nerveuses, l'hystérie, l'hypocondrie, etc. (D^r Andrier).

On trouve, à l'établissement des bains, restaurant, pension et logement. Dans la ville, plusieurs bons hôtels et quelques maisons particulières offrent de nombreuses ressources aux baigneurs comme nourriture et habitation. On trouve dans la ville tout le confortable désirable. Il y a plusieurs cafés, des pâtisseries et con-

fiseurs. L'établissement a des salles de réunion et un nombreux assortiment de journaux. Les diligences de Genève au Simplon, des omnibus sur Thonon et le service des bateaux à vapeur allant à Vevey et à Genève, fournissent de nombreux et faciles moyens de transport.

AMPHION.

A 45 minutes d'Evian, à Amphion (v. page 384), se trouve une source ferrugineuse qui, sans jouir d'une réputation aussi grande que par le passé, est pourtant un puissant auxiliaire pour les traitements qui se font à Evian, et qui même mérite d'attirer des malades par les seuls effets utiles qu'elle produit. Elle est surtout bonne dans les langueurs des fonctions digestives, dans les maladies du système lymphatique, dans la chlorose et les troubles de la menstruation, enfin dans les faiblesses viriles (D^r Andrier). Comme plusieurs autres eaux ferrugineuses, elle a la réputation de favoriser la génération, et les princes de la maison de Savoie sont venus lui demander des héritiers, comme les princes de la maison de Bourbon sont allés en demander aux eaux de Forges en Normandie.

Des omnibus mettent Amphion aux portes d'Evian, et un charmant casino offre mille distractions aux visiteurs.

GUIDE

DU

NATURALISTE

MUSÉES.

Admirable pays que la Savoie pour le naturaliste! Il y trouve une réunion de produits qu'il chercherait vainement ailleurs. Les nombreuses révolutions qu'a subies le sol et qui l'ont puissamment accidenté permettent d'étudier tous les terrains, depuis les plus anciens jusqu'aux plus modernes. Grâce à ces accidents du sol, on trouve aussi tout à côté des plaines qui renferment les produits des régions tempérées, de hautes montagnes, aux cimes neigeuses, qu'habitent les produits du nord.

Tous ces produits, répandus à profusion dans la Savoie, peuvent s'étudier dans trois Musées : à Chambéry, à Annecy et à Genève.

Musée de Chambéry. Le Musée de Chambéry a été créé par une société. Il existait autrefois, soit à la bibliothèque publique, soit à l'hôtel-de-ville, quelques objets d'histoire naturelle mal soignés. La Société d'histoire naturelle de Savoie s'est organisée, a obtenu de la municipalité ces objets, et en a formé le noyau de collections qui se sont rapidement accrues par les dons et les recherches des divers membres. Le Musée occupe tout un petit bâtiment situé au milieu d'un charmant clos, dont une partie sert de jardin botanique, et l'autre

est plantée en bosquets animés par la présence de parcs et de cages contenant des mammifères et des oiseaux vivants. Cet intéressant établissement est situé à l'entrée de la route de Lyon, sous le château.

Au rez-de-chaussée, se trouve, à côté d'un cabinet d'antiques, une grande salle consacrée à la minéralogie, à la géologie et à la conchiliologie marine. La collection de minéralogie offre d'excellents types pour l'étude et quelques jolis échantillons. Parmi les coquilles marines, il en est qui appartiennent à des espèces rares. Mais ce qui mérite surtout de fixer l'attention du naturaliste c'est la collection de géologie. Elle contient des séries nombreuses et fort intéressantes des fossiles des divers terrains de la Savoie, surtout de la partie méridionale du pays. Les fossiles urgoniens et néocomiens y sont abondants et très variés. Mais ce qui est le plus complet ce sont les séries oxfordiennes, calloviennes et oolitiques de Chanaz. Il y a des pièces magnifiques et une quantité prodigieuse d'espèces. C'est dans cette collection que M. Murchison a étudié les fossiles sénoniens des Alpes.

Au premier il y a trois salles. Celle de gauche contient la botanique. C'est sans contredit la partie la plus riche du musée. Elle se compose de deux importants herbiers, celui de Louis-Joseph Bonjean et celui de M. Auguste Huguenin.

En face est la galerie d'ornithologie, consacrée plus spécialement aux oiseaux d'Europe, et dans laquelle se trouvent quelques mammifères, entre autres un beau lynx qui a habité pendant quelque temps une des cages du jardin.

A droite sont les collections d'insectes, de coquilles terrestres et d'eau douce et de reptiles.

Musée d'Annecy. La première origine du Musée d'Annecy est un don de M. Favre, en 1842. Plus tard il fut considérablement augmenté par l'adjonction des collections de Louis Coppier. C'est une propriété municipale; aussi se trouve-t-il dans les bâtiments de l'Hôtel-de-ville, premier escalier à gauche, au second. Il se compose de trois salles. Une grande galerie qui s'ouvre en face de la porte d'entrée et qui est spécialement destinée aux produits de la Savoie; une salle latérale à l'extrémité de la galerie, cabinet des antiques et bibliothèque savoisienne dont nous n'avons par conséquent pas à nous occuper ici; enfin une grande salle à droite en entrant, où sont réunis tous les objets étrangers au pays. L'administration et la direction tiennent d'une manière toute particulière à compléter les collections locales, et bien certainement, grâce au grand nombre de dons qui arrivent de toute part, ces collections deviendront des plus curieuses et des plus intéressantes. On remarque déjà les séries des mammifères, des poissons, des reptiles et des coquilles. La géologie est aussi fort riche en échantillons de toute la Savoie, mais surtout du centre. Les néocomiens, urgoniens, gault et nummulitiques ont fourni de belles séries de fossiles. Les minéraux sont classés dans les terrains où se trouvent leurs gisements. C'est dans ce Musée que sont les échantillons-types des travaux géologiques de M. Gabriel Mortillet.

Musée de Genève. Le Musée de Genève, étroitement resserré dans un espace insuffisant, est extrêmement riche. Mais décrire toutes ses richesses serait sortir du cadre de cet ouvrage. Il suffit de signaler ce qu'il contient d'intéressant pour la Savoie. De toutes les collections de minéralogie, celle du Musée de Genève

est peut-être celle qui renferme le plus de minéraux savoisiens. Cela tient à ce que ce sont des Genevois qui les premiers ont exploré les Alpes de Savoie. Les de Saussure, Deluc, Jurine, Necker, etc. A leur époque on s'occupait peu des fossiles, mais on recherchait avec soin les minéraux. Ils ont donc recueilli tout ce qu'il y avait de plus beau. La collection géologique est divisée par terrains, et chaque terrain par localités. Les localités savoisiennes, surtout celles du nord du pays, y sont largement représentées. Dans la collection paléontologique, qui est réunie aux êtres vivants, les échantillons trouvés en Savoie sont encore plus nombreux. Le Salève en a fourni abondamment. On y voit les magnifiques suites de fossiles du gault et de l'aptien qui ont servi à la rédaction des monographies de M. F.-J. Pictet. En reptiles, poissons, oiseaux et mammifères, c'est encore à Genève que l'on peut trouver réunie la suite la plus complète des espèces de nos pays. Ce Musée a précédé de longtemps les deux qui existent en Savoie. Malheureusement ces espèces, ces individus sont mêlés avec ceux des pays étrangers, et il faut un temps immense pour les découvrir au milieu de leurs nombreux voisins.

MINÉRALOGIE.

C'est en minéralogie que la Savoie est le moins riche. Les Alpes de ce pays sont loin d'offrir aux amateurs des espèces aussi nombreuses et en aussi beaux échantillons que celles de l'Oisans et que le massif du Saint-Gothard, deux points réellement privilégiés sous le rapport de la minéralogie. Les richesses des Alpes de Savoie, signalées dans les différents traités de minéra-

logie; peuvent s'étudier au Musée de Genève, à celui d'Annecy et au dépôt du ministère de l'intérieur, place San-Carlo, à Turin, où il existe une collection de 824 échantillons représentant les produits minéraux des sept provinces composant le duché.

En Chablais on trouve du manganèse, entre autres à la Forclaz.

En Faucigny, le massif du Mont-Blanc est le point le plus riche, non-seulement de la province, mais encore de la Savoie, quant au nombre des espèces. On y rencontre des quartz enfumés, brookite ou titane oxydé, pinite, talc laminaire, chaux fluatée blanche ou rose, prehnite, corindon, abeste cuir des montagnes, bissolite, molybdène sulfuré, épidote thallite, chlorite, albite, axinite, graphite, stilbite, laumonite, etc. La chaux fluatée rose est très recherchée. On trouve aussi un grand nombre de filons de galène, blende, cuivre pyriteux et baryte sulfatée, surtout à Servoz, où l'on en a exploité, et dans la vallée de Bonnant ou Valmonjoie. Aux environs de Servoz on rencontre un minéral spécial, la bournonite, ou antimoine sulfuré plombo-cuprifère. Il provient surtout de la mine de Ste-Marie au Coupeau. Les agathes, les cornalines, les azurites cristallisées n'existent pas dans le massif du Mont-Blanc, celles qu'on offre viennent de la Forêt-Noire et de Chessy. On offre aussi beaucoup de minéraux venant du St-Gothard ou de l'Oisans.

Genevois, fers hydratés, avec cristaux épigéniques, et asphalte.

Tarentaise, près de Moutiers, titane rutilé et cristaux de roche. — A Pesey, chaux carbonatée ferromanganésifère, anhydrite et dolomie cristallisées, baryte sulfatée, soufre, abeste et surtout galène. — A

Macot, galène qui est exploitée comme celle de Pesey. — Au Petit-St-Bernard, albite cristallisée, épidote et très belle abeste. — Bonneval, cuivre pyriteux, malachite et galène.

Haute-Savoie, minerais divers; fer arséniaté à la Bâtie.

Maurienne, un très grand nombre de filons métallifères, principalement fer carbonaté, oligiste et oxidulé, galène argentifère, pyrite cuivreuse et cuivre gris. Les principaux sont les fers et cuivres de St-George-d'Hurtières et des communes voisines, exploitées très en grand. Les galènes et blendes de St-Jean-de-Maurienne, exploitation abandonnée; la galerie des Sarrasins près de Modane, où l'on va travailler. Les fers oligistes de la Combe d'Enfer sur Thermignon, le fer oxidulé d'Arbalétan, l'antimoine de Moudon près de Modane, etc.

Savoie-Propre n'a qu'un tout petit district métallifère, le mandement de la Rochette, où l'on trouve des fers carbonaté, oligiste et oxidulé, du cuivre gris argentifère à Prêles, où il a été exploité, etc.

Partout se rencontrent disséminés des carbonates de chaux cristallisés, des gypses et des pyrites. Les combustibles minéraux sont abondamment répandus: tourbe, lignite, jayet, houille et anthracite. Voir, pour ce qui les concerne, *Note sur les combustibles minéraux de la Savoie par Gabriel de Mortillet, Annecy, 1854*, insérée dans le Bulletin de l'Association florimontane et tirée à part.

GÉOLOGIE.

La géologie de la Savoie est très variée et très intéressante. C'est un champ dans lequel on peut faire de

vastes récoltes. L'inventaire de ses richesses peut se faire dans les Musées de Chambéry, d'Annecy et de Genève; dans la riche collection du Grand-Séminaire de Chambéry, composée des échantillons collectés par M. Chamousset et qui s'est complétée de ceux récoltés par M. Vallet. C'est là que l'on trouve le plus grand nombre de fossiles sénoniens. Les urgoniens et néocomiens sont aussi admirablement représentés. Il y a une belle série de fossiles de la molasse. A Genève, la collection de M. Favre est aussi, dit-on, des plus complètes pour ce qui concerne la Savoie; mais c'est un simple dit-on, car son propriétaire est peu communicatif et enfouit ses trésors. A Seyssel il y a la collection de M. Demaria, inspecteur des douanes sardes. M. Renavier, à Lausanne, possède aussi de fort jolies séries de Savoie, surtout de la Perte-du-Rhone et de Salève. On a encore à Genève les collections de MM. Roux, Rochat et Tollot. L'ancienne collection Deluc, appartenant à des enfants mineurs, est tenue en charte privée.

Les principaux ouvrages géologiques sur la Savoie sont : *Bulletin de la Société géologique de France, réunion extraordinaire à Chambéry, 1844*, Paris; *Géologie de la Suisse par Studer*, ouvrage allemand, Berne, et le *Prodrome d'une géologie de la Savoie par Gabriel Mortillet, 1855*, Genève, dans les Mémoires de l'Institut Genevois et tiré à part.

Cristallin. Sous le nom de terrains cristallins on désigne, dans les Alpes, les terrains primitifs, les terrains métamorphiques et les roches d'éjection. Tout ce qui a subi une cristallisation plus ou moins complète par l'action de la chaleur. Ces terrains coupent la Savoie en écharpe à partir du massif du Mont-Blanc jusqu'en France, vers Allevard et l'Oisans. Cette ligne en

Tarentaise va d'Albertville à Petit-Cœur près de Mou-tiers; en Maurienne, d'Aiguebelle à St-Jean. De plus, dans la haute Tarentaise et la haute Maurienne, il existe plusieurs massifs cristallins. Tels sont ceux du Mont-Cenis, de la Vanoise, du Mont-Iscran, des montagnes de Pesey, du Petit-St-Bernard. La roche la plus intéressante du massif du Mont-Blanc est la protogine, granite talcqueux, spécial à ce massif. En Maurienne, à Villarodin, on trouve une fort belle euphotide. Les serpentines se montrent sur plusieurs points, mais le principal massif est celui qui existe entre Bessans et Bonneval, et qui est exploité comme marbre. C'est dans les roches cristallines qu'on rencontre la majeure partie des minéraux de la Savoie. Les roches cristallines ont été parfaitement décrites par de Saussure, *Voyage dans les Alpes*. On peut encore consulter les mémoires de Delesse sur la *Protogine des Alpes*. Bull. Soc. géol. de France, série 2, vol. 6, 1848-49, et *Analyse du granit de Valorcine*, vol. 7, 1849-50.

Anthraxifère et calcaire alpin. Sous ces deux noms sont compris de puissantes assises de roches qui se trouvent plaquées à l'ouest contre le massif cristallin, et qui, à l'est, dans la Tarentaise et la Maurienne, remplissent tout l'espace qui n'est pas occupé par les roches cristallines. Quelques géologues, comme Angelo Sismonda, *Memoria sui terreni stratificati delle Alpi*, sér. 2, vol. 3, et *Classificazione dei terreni stratificati delle Alpi*, 1852, sér. 2, vol. 12 des Mémoires de l'Académie des sciences de Turin, et tiré à part; et comme Fournet, *Suite des études sur la géologie de la partie des Alpes comprise entre le Valais et l'Oisans*, 1849, dans les Annales des sciences physiques et naturelles d'agriculture et d'industrie de Lyon, sér. 2, vol. 4, et

Note sur quelques résultats d'une excursion dans les Alpes, 1849, dans le Bulletin de la Société géologique de France, sér. 2, vol. 7, 1849-50, voient dans ces assises des couches appartenant aux divers terrains, depuis le carboniférien et le trias jusqu'au corallien et au portlandien. D'autres géologues, comme Studer et G. Mortillet, n'y voient que le carboniférien et le lias.

Le gisement le plus curieux à visiter est celui de Petit-Cœur, en Tarentaise, signalé en 1828 par Elie de Beaumont, *Note sur un gisement de végétaux fossiles et de bélemnites situé à Petit-Cœur*, dans les Annales des sciences naturelles, vol. 44. On y observe une anomalie des plus intéressantes; des couches contenant des empreintes de végétaux d'espèces de l'époque carboniférienne se trouvent intercalées, en stratification concordante et régulière, au milieu de couches renfermant des bélemnites du lias.

Dans le terrain anthraxifère proprement dit on rencontre des empreintes végétales. Les localités les plus riches après Petit-Cœur sont Macot, la montagne de Fer près de Servoz, le col de Balme et Taninges. Ces fossiles ont été déterminés par Ad. Brongniard, *Annales des sciences naturelles*, 1828, vol. 44, par Bunbury, *Quarterly journal of the geological society of London*, 1849, vol. 5, et par Oswald Heer, *Leonhard und Bronn, Neues jahrburch*, 1850.

Dans les autres couches, les fossiles déterminables qu'on a rencontrés se rapportent aux divers étages du lias. Les localités fossilifères signalées sont le Buet, le Mont-Lachat, le Mont-Joli, Naves, le col de la Magdeleine et le col des Encombres. Cette dernière localité est la plus abondante, voir *Extrait d'une lettre de M. A. Sismonda à M. E. de Beaumont*, Bulletin de la Société

géologique de France, sér. 2, vol. 5, 1847-48. En dehors du massif on trouve encore des fossiles du lias à la Table, au sud de la Savoie, et dans les carrières de Meillerie au nord.

Jurassique. Le jurassique proprement dit est représenté en Savoie par l'oolite, le callovien, l'oxfordien, le corallien et le kimmeridgien.

L'oolite et surtout le callovien sont extrêmement fossilifères, mais ils ne se trouvent que sur un point très restreint entre Chanaz et Yenne, au bord du Rhône. Cette localité, essentiellement privilégiée sous le rapport des fossiles, car on y trouve aussi des espèces oxfordiennes, coralliennes et néocomiennes, a été décrite par Mousson, *Bemerkungen ueber die natuerlichen verhaeltnisse der thermen von Aix in Savoyen*, 1846, Nouveaux Mémoires de la Société helvétique des sciences naturelles, et par Louis Pillet et Girod, *Mémoire géologique sur la commune de Chanaz*, 1854, Mémoires de l'Académie de Savoie, sér. 2, vol. 2.

L'oxfordien se trouve beaucoup plus répandu. Les localités fossilifères, outre Chanaz, sont les carrières de Lémenc près Chambéry, Montagnole, Talloires, Saint-Etienne près Bonneville, les Voirons, etc.

Le corallien est beaucoup moins étendu. Il se montre tout le long des monts du Chat et de l'Épine et entre ces montagnes et le Rhône. On peut aussi parfaitement l'étudier et recueillir ses fossiles au Salève, montagne qui contient en outre du néocomien et de l'urgonien. Elle a été décrite par A. Favre, *Considérations géologiques sur le mont Salève*, 1843, Mémoires Soc. phy. et hist. nat. de Genève, vol. 10, et par C. Vogt, *Une excursion au mont Salève*, dans le Livre des familles, almanach pour 1855, Genève.

Le kimmeridgien est encore plus circonscrit. Il ne se trouve que dans une partie du Chablais. Il contient de la houille et des fossiles dans la vallée de Vacheresse, surtout à Darbon.

Crétacé. Les assises crétacées de la Savoie sont le néocomien, l'urgonien, le gault et le sénonien.

Le néocomien abonde en fossiles, mais ils ne sont pas généralement très variés. Il est trois ou quatre espèces qui forment la grande majorité des récoltes. On peut recueillir des fossiles au Mont-du-Chat, à la montagne de St-Innocent, à la montagne de Veirier, au Salève, au Vergi, etc. Aux Voirons les fossiles sont aussi fort nombreux, mais ils diffèrent de ceux des autres localités citées.

L'urgonien, qui recouvre le néocomien, renferme aussi de nombreux fossiles, mais ils sont souvent difficiles à extraire. Les meilleures localités sont le Granier, la montagne de St-Innocent, Rosselane en Beauges, la montagne de Veirier, Vallon près Sixt, le Salève, la Perte du Rhône et le Semnoz près Annecy. Cette dernière localité a été décrite d'une manière spéciale par Gabriel Mortillet, *Géologie du Semnoz*, dans le Bulletin de l'Association florimontane d'Annecy, 1855.

L'aptien et le gault se montrent sur divers points de la Savoie. Ils sont à peu près partout extrêmement riches en fossiles. Le point où l'on peut le mieux étudier ces terrains et faire les plus amples récoltes est sans contredit la Perte du Rhône, parfaitement décrite par Eugène Renevier, *Mémoire géologique sur la Perte du Rhône et ses environs*, 1854, Nouveaux Mémoires de la Société helvétique des sciences naturelles, vol. 14. Il paraît actuellement la *Description des fossiles du terrain aptien de la Perte du Rhône*, par F.-J. Pictet et

Renevier, dans les Matériaux pour servir à la paléontologie suisse, Genève, 1854 et 55. Les autres localités fossilifères du gault dans le nord de la Savoie sont le Mont-Saxonnet, Sommier au Reposoir, le Criou, les Fiz, le Grand-Bornand. Les espèces qui se trouvent dans ces diverses localités ont été décrites et figurées par F.-J. Pictet et Roux dans la *Description des Mollusques des Grès verts des environs de Genève*, Mémoires de la Société phys. et hist. nat. de Genève, et tirage à part, 1848-53. Dans la partie méridionale de la Savoie, on trouve des fossiles du gault au pont d'Entrèves en Beauges et à Entremont sur Guiers.

Le turronien et surtout le sénonien existent sur une grande partie des montagnes de Savoie, mais ils ne sont un peu fossilifères qu'à Entremont sur Guiers et à Aillon. Le gisement d'Entremont a été décrit presque simultanément par Lory, *Essai géologique sur le groupe de montagnes de la grande Chartreuse*, Bulletin de la Société de statistique de l'Isère, sér. 2, vol. 4, 1852; par Vallet, *Observations sur la craie blanche des environs de Chambéry*, Mémoires de l'Académie de Savoie, sér. 2, vol. 2, 1854, mais lu en 1851; et par Favre, *Sur la présence de la craie blanche dans les Alpes de la Savoie*, Bibliothèque universelle de Genève, 1852. Murchison a aussi parlé du sénonien en décrivant la belle coupe qu'on observe au calvaire de Thônes, *On the structure of the Alps*, dans Quarterly journal of the geological society of London, 1849.

Tertiaire. Ce sont le nummulitique, la mollasse d'eau douce et marine, et le pliocène; vient ensuite le diluvium ou terrain glaciaire, sur lequel on a beaucoup écrit, et qui se trouve partout disséminé à la surface du sol.

Le nummulitique présente des calcaires avec quelques fossiles et de nombreuses nummulites ; on peut en recueillir au calvaire de Thônes, au roc de Chère, aux Déserts. Sur certains points, comme Entrevernes, Saint-Ferréol, Pernant, il y a des lignites dans des couches de marnes pétries de fossiles. Hebert et Renavier, dans la *Description des fossiles du terrain nummulitique supérieur*, Bulletin de la Société de statistique de l'Isère, sér. 2, vol. 3, et tiré à part, les ont étudiés et déterminés. Viennent ensuite des grès marneux désignés sous le nom de flysch. Ils renferment des dents, écailles et autres débris de poissons, et de nombreux fucoïdes, surtout aux Déserts, à Aillon, au Mont-Saxonnet, aux Voirons, dans les montagnes du Chablais.

La mollasse se trouve dans les parties basses. Elle est d'eau douce inférieurement. On trouve des fossiles au-delà du pont St-Charles près Chambéry, à St-André et à Crempigny, ainsi que dans quelques autres localités. La mollasse supérieure est marine, riche en dents de poissons, et contient quelques autres fossiles ; à la Perte du Rhône, à St-Germain et Bassy en Sémine, à la Biolle, du côté d'Aiguebelette.

Enfin, le pliocène contient des débris de végétaux changés en lignite ; on reconnaît des bois, des feuilles, des graines. Il y a aussi des débris d'insectes et des coquilles d'eau douce à Sonnaz, à la Boisse et à Servolex. Voir les notes de G. Mortillet, *Lignite de Sonnaz et alluvions anciennes de la Boisse*, 1850, Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Savoie, vol. 4.

BOTANIQUE.

La Savoie est surtout riche en plantes. Sa flore est une des plus variées que l'on connaisse. Grâce aux diverses altitudes, on y rencontre les plantes de la zone glaciale à quelques pas de celles de la zone des oliviers. Tandis que le bassin de Chambéry nourrit l'*Osyris alba* Linn. et le *Pistacia terebenthus* Linn. des côtes de la Méditerranée, que le *Cerasus lauro-cerasus* Dc. et le *Dictamnus fraxinella* Per. ornent la base des montagnes de la Tarentaise, les sommités de ces mêmes montagnes se couronnent de *Ranunculus glacialis* L., des *Draba* et des *Artemisia*, compagnons des neiges éternelles.

La flore du pays peut s'étudier dans les herbiers des Musées de Chambéry et d'Annecy, dans ceux du Conservatoire botanique de Genève et de la Société hallérienne de la même ville. Comme collections particulières nous citerons à Chambéry l'herbier de M. Sonjeon fils; celui de M. Huguenin, comme nous l'avons vu, est maintenant au cabinet de la Société d'histoire naturelle. A Albertville, l'herbier de M. Perrier; à Mouéliers, celui de M. Thabuis; à Annecy, celui de M. Didier, conseiller d'intendance; à Bonneville, celui de M. Franç. Dumont. A Genève, les herbiers sont nombreux, et contiennent tous les plantes de Savoie. Nous citerons ceux de MM. de Candolle, Boissier, Reuter, Falconnet, Huet, etc. Nous ne devons pas oublier aussi l'herbier de M. Chavin, curé de Compesières, qui fait de nombreuses excursions en Savoie, et qui surtout explore le Salève avec le plus grand soin.

Au grand regret de tous les botanistes, il n'existe aucune flore, aucun catalogue général des plantes de la

Savoie. Les environs de Genève seuls ont été explorés avec détail, et Reuter a publié le *Catalogue des plantes qui croissent aux environs de Genève*, qui s'est rapidement épuisé; mais une nouvelle édition paraîtra bientôt. Il renferme presque tout le Chablais et le Faucigny jusqu'au Reposoir.

Les parties où se trouvent les plantes les plus méridionales sont les environs de Chambéry, surtout Bordeaux et Monterminod, la vallée de l'Isère, Chignin, Montmélian, Cruet. Dans une *Note sur quelques plantes rares observées en Savoie*, par Auguste Huguenin, Mémoires de l'Académie de Savoie, sér. 2, vol. 2, 1854, on trouve signalées plusieurs espèces de ces localités. Le bassin de Moutiers et celui de Saint-Jean-de-Maurienne contiennent aussi des plantes méridionales.

La station la plus froide est le Jardin à Chamonix. Le catalogue des plantes qui y croissent a été donné par V.-A. Payot, *Guide du botaniste au Jardin de la Mer de glace*, 1854. La flore de cette île de verdure perdue au milieu des glaces et des neiges avait déjà été étudiée par de Candolle, Parlatore et Bouvier.

La localité de Savoie la plus en renom parmi les botanistes, et qui mérite à très juste titre sa réputation soit pour le nombre et la rareté des espèces qu'on y rencontre, soit pour les facilités de séjour qu'on y trouve, est le Mont-Cenis.

La Tarentaise offre aussi en nombre de belles et bonnes espèces. François Dumont en a signalé plusieurs dans son *Catalogue des plantes observées dans la province de Tarentaise pendant l'été de 1850*. Bull. Soc. hist. nat. de Savoie, vol. 1.

Aux environs d'Annecy, l'excursion la plus alpine est celle de la Tournette. Dans les Bulletins de l'Asso-

ciation florimontane on trouve les *Résultats d'une course à la Tournette* par Maniglier, où plusieurs des bonnes espèces de cette montagne sont indiquées.

En Faucigny, une course de botanique qui doit être recommandée est celle du Méry, vallée du Reposoir.

Outre les quelques indications bibliographiques qui ont été données, il existe plusieurs autres listes de plantes, de diverses localités, mais elles sont en général anciennes et très incomplètes, ou, ce qui est pis encore, elles ont été faites d'une manière très légère. Parmi ces dernières nous citerons surtout celles qui ont été données par Paul Collet.

Il vient de paraître une *Indication des plantes nouvelles, rares ou critiques observées en Savoie, spécialement dans les provinces de Savoie-Propre, Haute-Savoie et Tarentaise*, par E. Perrier et A. Songeon, qui sera très utile aux botanistes et qui fait plus que jamais désirer un catalogue général des plantes du pays.

ZOOLOGIE.

Mollusques. La Faune malacologique de la Savoie, contrairement à ce qu'on observe en botanique et en entomologie, n'a rien de méridional. C'est la Faune de la France centrale augmentée de nombreux éléments spécialement alpins. Cette Faune est décrite avec beaucoup de détails dans l'*Histoire des mollusques terrestres et d'eau douce vivants et fossiles de la Savoie et du bassin du Léman*, par F. Dumont et G. Mortillet. Bull. Soc. hist. nat. Savoie et publiée à part.

Les principales collections de coquilles terrestres et fluviatiles de Savoie sont celles de M. François Dumont

à Bonneville et celle de M. Gabriel Mortillet à Annecy. Cette dernière renferme les espèces fossiles aussi bien que celles vivantes. A Genève on peut consulter avec grand avantage la collection de M. Brot, qui collecte avec soin toutes nos espèces et variétés. Il est impossible aussi de passer sous silence la magnifique et classique collection de M. de Charpentier à Bex, dans le canton de Vaud. Il a été un des plus ardents explorateurs des Alpes.

Parmi les espèces alpines il faut citer l'*Helix sylvatica* Drap. qui habite toutes les montagnes de la Savoie et les vallées de Tarentaise et de Faucigny, se modifiant de mille manières suivant son lieu d'habitation. L'*Helix alpina* Faure-Big. qui non-seulement se trouve à la Grande-Chartreuse, mais encore au Granier et à Joigny, ainsi qu'en Tarentaise. L'*Helix ruderata* Stud. dans toutes nos hautes montagnes de la partie haute du pays depuis le Reposoir, Flumet, Beaufort, Macot, Bramans, jusqu'aux limites du Piémont, avec l'*Helix holosericea* Stud. La belle *Helix zonata* Stud. a un habitat encore moins étendu; on la trouve dans les massifs du Petit-St-Bernard, de Pesey, de la Vanoise, du Mont-Cenis. Dans cette dernière localité on voit aussi les *Helix glacialis* Thomas en abondance, surtout vers Lanslevillard, et *H. ciliata* Venetz rare. C'est aussi près de là à Bonneval qu'on rencontre la *Limnea frigida* Charp. Mais ce qui est très varié depuis nos plaines jusqu'au sommet de nos montagnes, ce sont les *Vitrina*. On récolte à peu près toutes les espèces d'Europe : *diaphana* Drap., *nivalis* Charp., *Draparnaldi* Léach., *pellucida* Mull. et *annularis* Venetz. Au Salève, à l'extrémité des pitons, on trouve *Helix montana* Stud. et *Limnea corrosa* Dum. et Mort. En bi-

valves, la plus intéressante est l'*Unio Roussii* Dup. dans les marais de Chamousset.

Entomologie. Comme les plantes, les insectes sont très nombreux en Savoie ; comme parmi les plantes, on trouve aussi réunies dans le pays des espèces de la Faune méridionale à côté de la population des régions du nord. Ce sont les coléoptères qui ont été principalement recherchés en Savoie. M. Genin, de Chambéry, en avait une belle collection qui se trouve maintenant au Musée de cette ville. A Conflans il y a la collection de M. A. de Manuel, et à Albertville celle de M. R. Perrier.

Ces deux naturalistes ont publié des *Observations sur quelques coléoptères de la Savoie*, 1854. Bull. Soc. hist. nat. de Savoie et à part. On y trouve de très bonnes indications. Il en est de même de l'*Excursion entomologique dans les Alpes des environs du Mont-Blanc* par Alphonse Gacogne, Ann. Soc. linnéenne de Lyon, 1850-1852. O. Heer, dans sa *Fauna Helvetica*, a aussi indiqué beaucoup de coléoptères de Savoie.

Comme pour les plantes et les coquilles, le Mont-Cenis est une localité privilégiée pour les insectes.

Les névroptères du nord de la Savoie ont été beaucoup chassés par M. F.-J. Pictet. On peut les voir dans sa collection à Genève, et il les a décrits dans son *Histoire naturelle des insectes névroptères*, dont deux monographies, les Perlides et les Ephémérines, ont paru.

Poissons et reptiles. Il n'en existe de collections que dans les musées. Celui d'Annecy s'applique tout spécialement à compléter ces deux séries. Jurine a publié l'*Histoire des poissons du lac de Genève*, dans les Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle

de Genève. Il en compte 24 espèces. Les plus remarquables et les plus spéciales sont la féra, *Corregonus fera*, et la gravenche, *Corregonus hiemale*. On trouve en Savoie quelques espèces qui ne sont pas à Genève, entre autres le lavaret, *Corregonus lavaretus*, spécial au lac du Bourget. Les truites sont très variées dans les lacs et les torrents de la Savoie.

Les reptiles sont peu nombreux; cependant on trouve plusieurs variétés de vipères et un certain nombre de tritons et de salamandres.

Oiseaux et œufs. Les oiseaux ont beaucoup plus attiré l'attention des naturalistes. M. Bailly, à Chambéry, en a une très belle collection où sont les types qu'il a décrits dans son ouvrage *l'Ornithologie de la Savoie*, 4. vol. in-8°, 1853 à 1855, avec 4 livraisons de planches représentant les animaux et les œufs. M. Costa de Beauregard, au château de la Motte, a aussi une belle collection d'oiseaux d'Europe, mais il ne s'est pas attaché à avoir des individus du pays. A Genève, on trouve aussi plusieurs collections locales. Il en est une à Cognoy qui est très riche en oiseaux tués sur le lac.

En fait d'œufs, nous citerons les collections de M. Bailly à Chambéry, de M. Thabuis à Moutiers et de M^{me} Fanny de Mortillet à Annecy. Les œufs de cette dernière collection sont autant que possible du pays, et ils doivent servir à la rédaction d'un travail sur les œufs de Savoie.

Parmi les principaux oiseaux il faut citer :

Le Gypaète barbu, *Gypaetus barbatus*, sur les plus hautes montagnes; l'Aigle royal, *Aquila fulva*, et ses œufs, dans les hautes montagnes; l'Aigle Jean-le-Blanc, *Aquila brachydactyla*, et ses œufs, dans les montagnes rocheuses; le Hibou grand-duc, *Strix bubo*, et ses

œufs, forêts des régions élevées; le Scops, *Strix scops*, et ses œufs, aux environs de Chambéry, sur les grands arbres; la Chouette Tengmalm, *Strix Tengmalmi*, et ses œufs, bois touffus et forêts de la haute Tarentaise et de la haute Maurienne; la Chouette chevêchette, *Strix acadica*, dernières forêts des Alpes en Tarentaise et en Maurienne; le Martinet des Alpes, *Cypselus alpinus*, et ses œufs, autour des hauts rochers coupés à pic; le Pic noir, *Picus martius*, et ses œufs, dans les plus vastes forêts de la partie haute du pays; le Choquard des Alpes, *Pyrrhocorax Alpinus*, et ses œufs, dans les rochers des hautes montagnes; le Coraciàs, *Fregilus europæus*, rare, cime des hautes montagnes; le Gorge-bleu, *Sylvia cyanecula*, ses œufs quelquefois; le Merle bleu, *Turdus cyaneus*, et le Merle de roche, *T. saxatilis*, et leurs œufs, lieux rocailleux de la partie chaude; le Becfin Natterer, *Sylvia Nattereri*, dans les plaines et les basses montagnes; le Grimperreau Costa, *Certhia Costæ*, et ses œufs, dans les forêts d'arbres verts, espèce nouvelle décrite par M. Bailly; la Mésange alpestre, *Parus alpestris*, et ses œufs, forêts de pins, de sapins et de mélèzes, autre espèce nouvelle décrite par M. Bailly; le Gros-bec nirevolle, *Fringilla nivalis*, et ses œufs, sur les hautes montagnes, près des neiges éternelles; plusieurs Tétràs et Perdrix sur nos montagnes, où ils nichent.

Mammifères. Il y a en Savoie 54 espèces de mammifères. Aucun particulier n'en fait collection; mais on peut les voir dans les collections publiques. Dans le Bulletin de l'Institut genevois, vol. 4, 1854, on trouve un *Catalogue des mammifères des environs de Genève* par G. Mortillet, qui est la liste à peu près exacte des mammifères de Savoie. Les espèces les plus intéres-

santes sont : une Chauve-souris des environs du Mont-Blanc, *Vespertilio collaris* Meisner; le Lynx, *Felis lynx* Linn., dans les montagnes; l'Hermine, *Mustela erminea* Linn., station la plus méridionale de ce joli animal; le Campagnol des neiges, *Arvicola nivalis* Martins, dans les montagnes de Chamonix; le Schermaus, *Arvicola terrestris* Linn., très répandu dans les plaines; la Marmotte, *Arctomys marmotta* Linn., dans les hautes montagnes; le Rat à ventre blanc, *Mus leucogaster* Pictet, Genève et Chambéry; le Lièvre blanc, *Lepus variabilis* Pall., dans les montagnes; le Bouquetin, *Capra ibex* Linn., sur le sommet des plus hautes montagnes; et le Chamois, *Antilope rupicapra* Linn., toutes les hautes montagnes.

NOTA.

Les naturalistes qui désireraient se procurer des objets de Savoie peuvent s'adresser à M. Gabriel Mortillet, conservateur du Musée d'Annecy, qui se ferait un plaisir de les leur procurer. Ils n'auraient qu'à lui envoyer leur desiderata par lettre affranchie, à Annecy (Savoie). (L'affranchissement depuis la France est de 50 centimes; 40 centimes de Suisse, sauf les cantons limitrophes, Genève, Vaud et Valais, où ce n'est que 20 centimes, comme de tous les Etats sardes; 60 centimes de Belgique et d'Angleterre.)

M. Mortillet recevrait aussi très volontiers des œufs d'oiseaux et des coquilles terrestres et d'eau douce vivantes ou fossiles (surtout de ces dernières) en échange soit de produits analogues, soit d'objets appartenant à d'autres branches de l'histoire naturelle.

FIN.



Lib. Edit à Chambéry.

avec permission.

17

TABLE

INTRODUCTION.

V | CONSEILS POUR LE VOYAGE. VIII

GÉNÉRALITÉS.

Situation et étendue.	1	Constitution.	20
Limites.	2	Bibliographie historique.	33
Cartes et descriptions.	2	Ancien régime.	35
Climat et Météorologie.	5	Passe-port.	36
Population.	7	Division administrative.	57
Caractère.	8	Justice.	40
Nom.	9	Instruction.	41
Histoire.	10	Poste aux chevaux.	42

GUIDE GÉNÉRAL.

(Les noms précédés de substantifs communs, comme Mont, Dôme, Aiguille, Pointe, etc., se trouvent à la place alphabétique du substantif propre. Ainsi, Mont-Blanc est à Blanc, Dôme de Gouté à Gouté, Aiguilles-Rouges à Rouges, Pointe-Pelouse à Pelouse, Escaliers de Platai à Platai, etc.)

Abbaye de Sixt (l').	374	Aiguillette (l').	414
Abbaye (l').	394	Aiguillette (l').	338
Abondance.	399	Aillon (Vallée d').	261
Abondance (Col d').	400	— (Chartreuse d').	262
Aigubelle.	141	Aime.	203
Aigubelette.	100	Aiton (Pont d').	139
Aigubelette (Lac d').	100	Aix-les-Bains.	226
Aigublanche.	198	Aix (Colline d').	231
Aiguenoire.	119	Ala.	174
Aiguille (Rocher de l').	177	Albane.	183
Aiguilles (les).	334	Albens.	232

Albertville.	192	Arnaz (Col d').	173
Albiez-le-Vieux.	184	Arpenaz (Cascade d').	283
Alby.	233	Arpingon (Passe d').	132
Alex.	299	Arrache.	380
Allamands.	397	Arrèche.	293
Allée (Col de l').	294	Arreu (Pointe d').	286
Allée-Blanche.	356	Artax.	277
Allinges (les).	391	Arvan (l').	184
Allemont.	188	Arve.	368
Allondas.	264	Arveiron (l').	326
Allues (Combe des).	220	Arves (Vallée d').	184
Allevard.	127	— (Aiguilles d').	184
Allèves.	260	Arvier.	210
Alpe de la Lombarde.	174	Aubène.	370
Alpette (Prairies de l').	123	Aulp (Abbaye d').	396
Ambin (Mont-).	176	Aussois.	179
— (Col d').	177	Avanchers (Combe des).	222
Amphion.	384	Averole.	173
Andai (Mont-).	280	Aviernoz.	271
Anière.	400	Avorca.	397
Annecy.	234	Avrieux.	154
Annecy-le-Vieux.	298	Avully.	392
Annemasse.	273	Ayen (Pointe d').	307
Annuit.	294	Ayers.	378
Ansigny.	244	Ayton.	140 et 142
Anterne (Collet d').	377	Azy (Mont d').	232
— (Col d')	377	Balme (Grotte de la).	88
— (Châlets d')	378	— (la).	98
Anthy.	382	— (la).	209
Anzin (l').	370	—	282
Aoste.	210	— (Châlets de la).	290
Apremont.	124	— (Col de).	363
Aravis (Col des).	302	— (Aiguille de).	364
Arbigny.	268	Balme de l'Ermitage (la).	273
Arbin.	190	Balme de Sillingy (la).	253
Arbine.	195	Balme de Thuy (la).	300
Arbonne.	205	Balme du Démon (la).	275
Arbroz (la Côte d').	396	Balmont.	260
Arc.	181	Bamont (Col de).	195
— (Sources de l').	171	Banderai.	359
Arche (Creux de l').	380	Bange.	258
Archamp.	276	Barattes.	268
Archets.	214	Barberine (Cascade de la).	362
Arcine.	250	— (Pâturages).	375
Arèche.	195	Bard (Cime de).	176
Arenthon.	367	Bardonnèche.	177
Argentière.	336	Barmes (Châlets des).	374
— (Glacier d').	337	Barme-Rousse (Châlets).	285
Argentine.	143	— (Rochers).	362
Arly.	264	Barraux.	104
Armonnaz.	392	Bargy.	280
Armoy.	392	Bas-de-Thé.	396

Basilières.	153	Bérolde (Tour de).	145
Bassens.	70	Béronge.	369
Bassy.	249	Bessans.	169
Bâthie (la).	195	Betton.	150
— (Col de la).	184	Bettonnet.	150
— (—).	195	Bièvre.	123
Bâtie (Château de la).	561	Billième.	99
Baudins.	278	Billiards.	292
Bavoux.	385	Bioge.	595
Beaufort.	292	Biolle (la).	233
Beumann.	591	Bionnassay.	354
Beaumont.	276	Bionnay.	288
Beaune.	182	Biot (le).	595
Beauregard.	366	Bisane.	295
—	400	Bise.	399
Beaux-Prés.	376	Bissy.	97
Bède (Rochers de la).	574	Blaitière (Aiguille de).	334
Beins.	128	Blaitière-Dessous.	335
Bellachat.	196	Blaitière-Dessus.	335
Bellacombe.	173	Blanc (Mont-).	344
Bellaval.	354	Blancs (les).	391
Bellechamp.	300	Blonay.	586
Bellecombe.	198	Bloye.	244
—	263	Bluffi.	299
Belledonne.	104	Bochard (Aiguille et Bois du).	356
Belle-Face.	209	Boège.	593
Belleface.	353	Bogève.	365
Bellegarde.	250	Bois (les).	326
— (Château de).	380	— (Glacier des).	328
— (Col de).	375	Bois-Magnin.	363
Bellentre.	205	Boisse (la).	91
Bellerive.	400	Boissinge.	565
Belle-Tête.	205	Boisy.	382
Bellevaux en Beauges.	262	Bonconseil.	205
— en Chablais.	393	Bonhomme.	290
Belleville.	294	Bonnatraix.	382
— (Val de).	221	Bonne.	389
Belley.	96	Bonneguette.	245
Belmont.	100	Bonnenuit.	183
Bel-Oiseau.	562	Bonnet.	212
Belotte.	381	Bonneval en Maurienne.	170
Benets (Mont).	371	— en Tarentaise.	291
Beney.	370	Bonnevaux.	399
Benit.	280	Bonneville.	278
Bennets.	286	Bonport.	226
Berger (Mont).	505	Bons.	591
Bergerie (la).	204	Bonvillard.	221
Berges.	184	Bonvillaret.	142
Bergue (la).	390	Bordeau.	92
Bernex.	586	Borne.	503
Berland.	119	Boré (Mont).	373
Bernin.	105	Bossey.	276

Bossons (Glacier des).	339	Burdignin.	393
Bossy.	391	Cage (Cascade de la).	373
Bouchet (le) [commune].	302	Caille (la).	338
— du Grand-Bornand (le).	304	Caillet.	327
— de Servoz (le).	307	Calvaire.	390
Bourg.	96	Candy.	226
Bourget (le).	91	Cantine des Eaux-Rousses.	209
— en Maurienne.	180	Capucin.	332
— en Savoie-Propre.	191	Carioz (les).	222
— (Lac du).	225	Carouge.	240
Bourgneuf.	138	Carray.	220
Bourgoin.	76	Carre (Col de la).	171
Bournette.	266	Casque de Néron.	108
Bout-du-Monde d'Alleverd.	128	Cassay.	301
— de Leisse.	254	Casse (la).	361
— en Chablais.	400	Catogne.	364
Bovine.	361	Cave (la).	280
Bovenaz.	361	Celliers (Val).	198
Boveret.	388	— (hameau).	369
Bovergnier.	360	Cenis (Mont-).	161
Bovinant.	117	Cenise.	163
Bozel.	217	Centron.	202
Brairet.	371	Cérésolle.	171
Bramans.	156	Cervens.	392
Brame-Farine.	128	Césarches.	264
Branche.	359	Cessens.	243
Brecorent.	391	Chablais.	383
Brethonne.	391	Chable (le).	239
Brenva.	357	Chaffardon (Mont).	102
Bresson.	104	— (Château).	256
Bret.	387	Chaille.	75
Brevent.	348	Chaillot (le).	308
Bréviaires.	215	Chailloux.	349
Brevon.	393	Chalais.	108
Brezon.	280	Chale (la).	199
Briaret.	376	Challes	102
Brides-les-Bains.	218	Challonges.	250
Bridoire (la).	100	Chaloup.	97
Brifaut.	275	Chalune.	366
Brignoud.	127	Chambéry.	71
Brison.	247	Chambéry-le-Vieux.	226
Brizon.	280	Chambre (la).	144
Brocard.	360	Chamechaude.	118
Broglio.	353	Chamonix (village).	310
Bruyères.	221	— (vallée).	323
Buet (le).	349 et 376	Chamousset.	139
Buffa	503	Chamoux.	130
Bugion.	144	Champagne.	185
Buisme (la).	337	Champagneux.	101
Buisserata (la).	108	Champagny.	207
Buissière (la).	104	Champ-Cusy.	400
Buisson-Rond.	68	Champ-du-Nant.	394

Champé.	359	Cheilas (le).	427
Champel.	354	Cheminée (la).	300
Champéry.	397	Cheminées des Fées.	288
Chanaz.	90	Chenaillon.	304
Chanay.	120	Cheramillon.	365
Chancy.	251	Cheran.	244
Chapareillan.	103	Chère (Roc de).	269
Chapeau (le).	336	Cherel.	266
Chapelle (la).	144	Cherny.	394
— (la).	388	Chesery.	398
— (Glacier de la).	289	Chesnay	351
Chapelle-Blanche (la).	129	Chétif (Mont-)	357
Chapelle-d'Abondance (la).	399	Chevaline.	266
Chapelle-du-Mont-du-Chat (la).	98	Chevelu.	98
Chapieu.	291	Chevenoz.	399
Charlanoz (Aiguille de).	338	Chevrier.	251
Charmant-Som.	121	Chignin.	102
Charmettes (les).	65	Chindrieux.	248
Charmette.	204	Chounaz.	367
Charmoz (Aiguille des).	334	Cléry-Frонтенex.	192
Charmy.	399	Ciel ou Ciex (Déroit de).	202
Charnia.	263	Claix.	108
Chartreuse (Grande-).	111	Clapier.	176
Charvin.	295 et 302	Clefs (les).	300
Charvonex.	270	Clermont.	245
Chat (Mont-du-).	92	Clévieux.	369
Château-Bayard.	127	Clot.	397
Châteaufort.	249	Clou.	212
Châteauneuf.	138	Clusaz (la).	302
Château-Pictet.	351	—	394
Châtel.	156	Cluses.	281
—	399	Coche (Col de la).	222
Châtelard (Tarentaise).	222	Cognin.	72
— (Beauges).	260	Cohennoz.	295
— (Faucigny).	307	Coin.	276
— (Mont-).	362	Coise.	137
Châtillon (Savoie-Propre).	248	Col.	183
— (Faucigny).	368	Collarin.	174
Chauffa.	377	Colnet.	285
Chaumont.	245	Colombe.	295
Chautagne.	248	Colombey.	288
Chaux (Col des).	376	Colombier.	243
Chavannaz.	246	Colonne (Aiguille).	285
Chavanne (la).	136	— (la).	380
—	310	Combal.	336
Chavannes (les).	144	Combaronel.	137
Chavanod.	252	Combe.	222
Chavans.	361	— (la).	370
Chavière.	180	Combes (Montagne des).	139
Chavoires.	269	— (les).	182
Chavosse.	399	Combloux.	298
Chède.	306	Compôte (la).	267

Conche.	388	Croix-du-Bonhomme.	291
Conflans.	194	Croix-Rouge.	69
Conjux.	99	Croix-Verte.	111
Cons.	265	Crolles.	105
Contamine (Genevois).	246	— (Dent de).	104
Contamines (hameau) [Fauc.].	281	Crosset.	302
— (village) [id.].	278	Crosset.	109
— (les) [Valmontjoie].	288	Crot.	371
Corbeau.	400	Cruet.	196
Corbel.	123	Cruseille.	239
Corbelet.	73	Cucheron.	121 et 132
Corbier.	396	Curtets.	371
Cordon sur le Rhône.	89	Cusy.	259
— (Faucigny).	286	Cythere.	220
Cornet.	293	Darbon.	399
Cornette de-Bise.	399	Dard (cascade de Chamonix).	340
Cornin.	229	— (cascade de Sixt).	371
Corninges.	598	Dent-du-Chat.	94
Cornu.	352	Dérochoir.	307 et 378
Corridor.	346	Désert (le) [Maurienne].	182
Corsielle.	393	Déserts (les) [Entremont].	120
Corsier.	381	— (les) [Nivolet].	256
Côte (la).	304	Détrier.	129
— (Mont de la).	341	Détroit.	305
Côte-d'Arbroz (la).	396	Die (les).	218
Cotet.	183	Dingy-Saint-Clair.	299
Coupeau.	347	Dioza.	308
Cour (la).	302	Divaux.	398
Couriers.	120	Dog (la).	394
Courmayeur.	357	Doire (la).	210
Courrierie (la).	122	Dolent (Mont-).	358
Coux (Col de).	397	Domancy.	286
Couz (Cascade de).	72	Domène.	127
Cracaléry.	213	Domessin.	76
Cramont.	210	Doran.	286
Cranves-Sales.	389	Dora-Riparia.	164
Crêche (la).	258	Doria.	255
Crempigny.	245	Doron (Tarentaise).	217
Crest-Voland.	296	— (Beaufort).	292
Cret.	303	Doucy (Tarentaise).	198
Crèvecœur.	285	— (Beauges).	267
Crion.	370	Doussard.	266
Croisette (la).	276	Douvaine.	381
Croix (la) [Savoie-Propre].	130	Draillant.	392
— (la) [Tarentaise].	217	Dranse (la) [Chablais].	395
— (la) [col].	186	— (la) de Ferret.	359
Croix-de-Fer (la) du M ^t -Joli.	298	— (la) d'Enfer.	393
— (la) du Col de Balme.	364	Droze.	180
— (la) de Flaine.	380	Dru (Aiguille du).	327 et 328
Croix-de-Frêres.	217	Drumettaz.	225
Croix-de-Pelly.	372	Duing.	266
Croix-des-Communes.	375	Eau-de-Bérard.	350

Eau-Noire.	350	Evouettes.	588
Eau-Rouge.	372	Excenevex.	400
Echailhon.	450	Exilles.	477
Echelle (Pas de l').	274	Faucigny (province).	279
Echelles (les).	75	— (château).	278
Echerny.	371	Fauteuil.	300
Ecluse (Fort de l').	251	Faverges.	265
Ecole.	261	Fayet.	286
Ecot (l').	470	Femme-du-Bonhomme.	290
Ecuelle (Châlets de l').	352	Fenestrelles.	373
— (Col de l').	396	Fenêtre (Col de la) [Maur.].	186
Eleva.	210	— (id.) [Beaufort].	295
Elex.	397	— (id.) [Val Ferret].	559
Eloise.	250	Fer (Montagne de).	308
Eluiset (l').	246	Fer-à-Cheval.	572
Embouchure (l').	327	Ferret.	558
Emoussons.	375	Ferrière (la) [Allevard].	428
Enclave (l').	295	— (Mont-Cenis).	464
— de la Fenêtre.	290	Fessons-sous-Briançon.	496
Encambres.	482	Fessons-sur-Salins.	218
Endroit (l').	486	Fessy.	592
Enferne.	374	Féterne.	598
Entre-deux-Monts.	372	Fier.	244 et 270
Entremont sur Guyer.	422	Filiaz (la).	527
— sur Borne.	505	Fillière (la).	270
— (Valais).	360	Fillinges.	565
Entremont-le-Vieux.	425	Fins.	298
Entrevernes.	267	Fiz (les).	307
Entrèves.	353	Flaine.	379
— (Vallée d').	358	Flégère (la).	338
Envers (l').	456	Fleirier.	367
Envieux.	475	Flons.	295
Epagny.	246	Floriaz.	559
—	255	Flumet.	295
Eparres.	423	Foliaz (la).	559
Epaules (Rochers de l').	285	Folit (glacier).	569
Epernay.	425	Folits (Crête des).	371
Epière.	443	Follax.	593
Epine (Mont de l').	69	Folly.	510
— (Col de l').	502	Foly (cascade).	373
— (l') [hameau].	395	Fond (Col de).	472
Ermitage (l').	274	— [le] (Maurienne).	480
Escandits (Aiguille des).	363	— (Aiguille du).	294
Esprit.	376	Fond-de-la-Combe.	373
Esseillon (l').	155 et 479	Fonds (les).	376
Essert.	400	Fontaine (Savoie-Propre).	492
Estelette.	356	— (Tarentaise).	221
Estralet.	216	— (Valais).	361
Etrembière.	274	Fontaine-Froide.	287
Etiache.	476	Fontaines (les).	599
Evian.	385	Fontanettes.	399
Evioz.	348	Fontanil (le).	408

Fontany.	294	Giettaz (la) [sur Flumet).	296
— (cascade).	372	Giez.	266
Fontcouverte.	184	Gilly.	192
Forclaz (la) [Saint-Gervais).	509	Girard.	171
— (la) sur Martigny.	361	Giraud.	187
— (la) [Chablais).	395	Girottaz.	295
Forcle (la).	286	Gittamellan.	222
Forit (Mont-).	560	Gitte (la).	294
Foron.	365	Glacier-Neuve.	359
Fort (Mont-).	509	Glaise.	198
Fosse (Pas de la).	124	Glandon.	185
Fourches.	593	Gleysin.	128
Fourneaux.	154	Glière (Aiguille de la).	330
Fours (Col des) [Reposoir).	504	Goléon.	183 et 184
— (id.) [Bonhomme).	554	Golet (Tarentaise).	222
Fourvoirie.	110	— (le) [Faucigny).	298
Franclens.	250	Golette.	214
Francoz.	153	Golette-de-l'Oulaz.	374
Frangy.	245	Golèze.	597
Frasque (la).	284	Goncelin.	127
Frasse (la).	505	Gondran.	144
Frassette (la).	120	Gouille (la).	372
Frattière.	184	— (la).	373
Frèche (la).	131	Gouté (Dôme du).	345
Fréjus.	181	Graisivaudan.	136
Frenalay.	373	Grammont.	293
Frêne (Col du) au Granier.	124	Grand-Bornand.	504
— (Pic du) [Maurienne).	152	Grand-Carré.	125
— (Col du) [Beauges).	261	Grand-Carre.	502
— (Chablais).	394	Grand-Charnier.	118
Frênes.	222	Grand'-Combe.	266
Frenoz.	153	Grand'-Crête.	296
Fréterive.	192	Grand'-Croix.	163
Fréterol.	397	Grande-Chartreuse.	111
Frêtes (Chaine des).	369	Grand-Cœur.	198
Fréty (Mont-).	356	Grande-Combe.	293
Frogés.	127	Grande-Gorge.	276
Frou (le).	119	Grande-Joux.	376
Galambre.	176	Grande-Maison.	144
Galibier.	183	Grande-Rive.	386
Galise.	214	Grandes-Jorasses.	328
Galoppaz.	262	Grand-Glacier.	186
Garde (la).	395	Grand-Maison.	293
Géant (le),	332	Grand-Nant.	373
Gellon.	158	Grand-Piton.	276
Genève.	240	Grand-Salève.	275
Genissiat.	243	Grands-Mulets.	341
Gers.	371 et 379	Grand-Som.	121
Gets.	396	Grand-Vent.	580
Gèvres.	127	Granges (les) [Maurienne).	183
Giaglione.	164	— (les) [Chablais).	396
Giettaz (la) [Beaufort).	294	— (Mont des).	399

Granges-de-Commune.	372	Infernet (l').	184
Granier (Mont-).	125	Iseran.	171
— en Tarentaise.	204	Issert.	359
Grapillon.	366	Ivoire.	400
Grasse-Chèvre.	376	Jacob (Cascade de).	68
Gratteloup.	93	Jacob-Bellecombette.	120
Gray-Betel.	292	Jacolin.	386
Grelle (Mont-).	75	Jalas.	109
Grenairon.	375	Jambas.	394
Grenier.	93	Javina.	213
—	370	Joigny.	120
Grenoble.	103	Joli (Col du Mont-).	295
Greppont (Aiguille de).	334	— (Mont-).	297
Gresin.	250	Jonage.	88
Gresine.	247	Jongieux.	99
Grésy-sur-Aix.	252	Jonsier.	246
Grésy-sur-Isère.	192	Joraç.	385
Griffon.	285	Jordane.	371
Grignon.	127	Jours (les).	365
Grivoley.	487	Jouvet.	203
Gros-Louis.	72	Joux (Colonne de).	209
Gros-Perron.	363	Joux (la).	386
Grotte (la).	73	Joux-Bas.	376
Gruffi.	260	Joux-Plane	597
Guiers-Mort.	121	Jovet (Mont-) [Tarentaise].	203
Guiers-Vif.	126	— (Plan du Mont-).	290
Gure.	216	Jussy (Genevois).	239
Guriot.	173	— (Chablais).	382
Gurre (la).	213	Jutténinges.	369
Gy.	396	Lac (Col du).	212
Habère-Lullin.	393	Lachat.	380
Habère-Poche.	593	Lagneux.	88
Habères (Col d').	393	Lai-Derre.	212
Haon.	285	Laissaud.	127
Hautecombe.	230	Laisse.	253
Haute-Luce.	294	— (la).	215
Haute-Savoie.	193	Lancey.	127
Hauteville-Gondon.	205	Lanche (la).	397
Herbagères.	364	Lanches.	216
Herbaretan.	132	Lancy.	251
Hermance (Faucigny).	298	Landry.	216
— sur le lac de Genève.	400	Langin.	591
— (ruisseau).	381	Lans.	597
Hermillon.	145	Lanslebourg.	157
Hermiaz.	391	Lanslevillard.	168
Hermy.	281	Lansy.	594
Héry.	295	Lard.	301
Hôpital (l').	193	Larringes.	585
Houches (les).	308	Lasalle.	210
Iles.	336	Lautaret.	173
Illier.	388	Lauzet.	183
Incendiaire (l').	173	Laval.	214

Lavanchy (Chamonix).	536	Magland.	285
— (Chablais).	598	Maison-Neuve.	576
Lavey.	389	Mallebrande.	590
Lavouet.	353	Mallet (Mont-).	552
Lay.	394	Malpas.	245
Laze (la).	199	Mallaverne.	138
Lébeau.	376	Manigod.	502
Léchaud.	328	Mapas.	562
Lelex.	397	Marcellaz.	252
Lélia.	120	Marches (les).	103
Léluiset.	246	Marclaz.	382
Lémenc.	62 et 224	Margencel.	582
Lencrenaz	594	Margéria.	258
Lépin.	100	Marlens	265
Léra (Aiguille de).	174	Marlin (la).	213
Leschaux.	263	Marlioz.	246
Lescheraines.	258	Marnaz.	281
Levanne.	171	Marthod.	264
Leysonney.	217	Martignara.	184
Lignon.	377	Martigny aux Voirons.	591
Lin.	399	— (Valais).	361
Linleux (Pic de).	388	Martigny-le-Bourg.	360
Livrogne.	210	Martinez.	259
Lô (Châlet du).	301	Mas (le).	119
Lochées (les).	378	Massonger.	389
Lognia.	350	Massingy.	244
Lognant.	357	Massongy.	582
Loix (la).	248	Matringes.	367
Lombarde (Alpe de la).	174	Mathy.	248
Longefoy.	211	Maudits (Monts-).	545
Loriaz.	363	Maupasse.	586
Lornay.	245	Maurienne.	146
Losa (Plan de la).	182	Mauvais-Pas.	356
Lossy.	391	Maxilly.	386
Louse (la).	293	Mazures.	212
Lovagny.	367	Meaumartin.	172
Lovettaz.	257	Mégève.	296
Lucey.	99	Megevette.	394
Lucinge.	390	Meillerie.	386
Lugrin.	386	Meiry.	505
Lullin.	392	Mélan.	568
Lully.	391	Môleze.	182
Lumbin.	104	Mclezel.	181
Luzier.	285	Mémise.	586
Lyaud.	392	Memontel.	298
Lyon.	77	Menoge.	277 et 590
Machilly.	391	Menthon.	268
— (Pointe de).	366	Menthonnex.	245
Macot.	204	Mer-de-Glace.	328
Magdeleine (la) [hameau].	168	Méridienne (la).	375
— (la) [Oisans].	183	Merlet.	186
— (Col de la).	186	Méry.	225

Messery.	400	Mont-Fort (Tête de).	507
Meyrets.	287	Montgellafrey.	186
Meyrieux.	99	Montgex.	71
Meythet.	253	Montgilbert.	132
Mezinges.	391	Monthey.	388
Miage sur Bonnant.	290	Monthoux (torrent).	263
— (Allée-Blanche).	356	— (coteau).	390
Midi (Aiguille du)	334	Montjoie.	288
Mieusset.	276	Montmayeur.	137
Mieussy.	367	Montmélian.	135
Milly.	386	Montmin.	301
Minzier.	246	Mont-Renard.	123
Miolans.	191	Montresin.	302
Mionnas.	245	Montricher.	183
Mionnet.	593	Montriônd.	396
Modane.	154	Montrond.	184
Moëde.	352	Montrottier.	268
Moine (Aiguille du).	328	Montruant.	373
Molarette.	164	Mont-Sapey.	196
Môle (le).	279	Mont-Valezan sur Bellentre.	204
Mollettes.	157	— sur Séez.	211
Monetier.	273 et 274	Morgex.	210
Monnaie (Galerie de la).	360	Morgin.	400
Monselacon	195	Morgine.	398
Mont (Col du).	212	Morillon.	369
— (le) [montagne].	300	Mornex.	274
— (le) [Chamonix].	341	Mortine.	351
— (le) [Servoz].	352	Morzine.	597
— (le) [vallée d'Onion].	394	Mosseta.	398
Montagnole.	120	Mottaz.	297
Montagny (Moutiers).	201	Motte (la) près Chambéry.	98
— (vallée du Doron).	218	— (la) [Tarentaise].	180
— (Chambéry).	225	— (la) [Beauges].	260
— (Beauges).	260	Mottet.	355
Montailleur.	192	Moudon.	154
Montaimon.	186	Moulin (le) [Tarentaise].	216
Montants.	394	Moulins (les) [Faucigny].	594
Montanvers (le).	327	Moutiers.	199
Montarct.	127	Muraz.	388
Montaz.	295	Mur-de-la-Côte.	346
Mont-Blanc.	344	Mure (la).	104
— de Tacul.	345	Mures.	260
Montbonnot.	105	Muriette.	127
Mont-Cenis.	161	Mussel.	281
Mont-de-Lans.	184	Musselin.	124
Mont-du-Chat.	92	Myans	103
Montée-du-Fond.	221	Nambrun.	221
Montées (les).	308	Nancruet.	216
Monterminod.	253	Nancy.	305
Montessui.	87	Nangi.	277
Mont-Fréty.	358	Nant.	307
Montfort.	104	Nant-Blanc.	328

Nant-Barrant.	289	Palet.	215
Nant-Brides.	372	Pallud.	264
Nant-Dent.	370	Palud (la).	369
Nantillons.	335	Palma.	255
Nants.	348	Pané.	373
Nant-Sec.	376	Pantagon.	373
Naves.	271	Para (la).	341
Nayen.	508	Parmelan.	271
Nernier.	400	Parsaz.	348
Neret (le).	298	Pas-de-Boré.	374
Neuvecelle.	385	Pas-de-Briançon.	197
Niens.	597	Pas-de-la-Roche-Cevins.	195
Nivolet.	256	Pas-Noir.	573
Nivorin.	295	Passy près Sallanches.	306
Nobay.	400	— (Sixt).	376
Noir (lac) [Bonhomme].	290	Patnaly.	397
— (id.) [Montriond].	398	Peillonnex.	365
Noire (Aiguille-).	532	Pcisey.	215
Nom.	300	Pélerin.	340
Norandine.	295	Pelis-de-Soret.	376
Notre-Dame-d'Abondance.	399	Pélissier.	308
— de-Bellecombe.	296	Pelvoux.	118
— de-Bon-Secours.	357	Pendant.	357
— de-Grâce.	370	Perche (la).	132
— de-la-Gorge.	289	Perches (les).	184
— des-Neiges.	182	Perdrix (la).	222
— du-Cruet.	186	Perfiat.	377
Novalaise (vallée).	99	Periades.	528
— (Mont-Cenis).	164	Perignier.	391
Novel.	386	Pernant.	380
Noyer (le).	258	Perolataz.	309
Oches (Dents d').	385	Perretaz.	373
Œillette (l').	111	Perrière (la).	109
Oëx.	283	— (la).	219
Oglia-Molla.	215	Perrine.	278
Ollières.	270	Perte-du-Rhône.	250
Onion.	394	Peteret (Aiguille du).	355
Ontex.	98	Petit-Barberaz.	124
Oratoire-du-Glacier.	354	Petit-Bornand.	303
Orcier.	392	Petit-Cœur.	198
Orel (Mont-).	350	Petit-Cucheron.	189
Orelle.	181	Petite-Rive.	386
Oreuses.	597	Petites-Jorasses.	528
Orjobet.	275	Petites-Montées.	545
Ormelune.	213	Petit-Giffre.	576
Ormente.	204	Petit-Lac.	400
Orsain.	298	Petit-Mont-Cenis.	175
Orsières.	360	Petit-Mont-Charbon.	265
Othran.	120	Petit-Plateau.	345
Oulaz.	389	Petit-Rognon.	532
Outre-Arc.	154	Petit-Saint-Bernard.	207
Pain-de-Sucre.	557	Petit-Salève.	273

Petits-Mulets.	346	Poncellamot.	295
Pian-delle-Medajero.	174	Ponsonnière.	185
Pian-del-Salour.	175	Pontamafray.	148
Pierre-à-Bérard.	350	Pont-aux-Chèvres.	257
Pierre-à-l'Echelle.	342	Pontcharraz.	127
Pierre-Châtel.	89	Pontchy.	281
Pierre-Pointue.	341	Pont-d'Ain.	96
Pierrette (la).	373	Pont-de-Beauvoisin.	76
Pierres (Col des).	132	Pont-du-Diable (Saint-Hugon).	151
Pieu.	371	— (Beauges).	287
Pinsot.	128	Pontet.	152
Pissette (la).	373	Pontets.	297
Pissevache (Sixt).	373	Pont-Pérant.	110
— (Valais).	389	Porche (le).	546
Pitons (les).	276	Pormenaz.	508 et 582
Placette (la).	109	Portalet.	559
Plages (les).	571	Portay.	398
Plagne (la).	217	Porte.	371
Plagnes.	509	Porte-de-Sex.	388
Plaine-des-Lacs.	177	Portettaz ou Portette (la).	378
Plaine-Joux.	379	Port-Puer.	229
Plainpalais.	258	Port-Valais.	388
Plambois.	196	Posettes (les).	338
Plan (le).	304	Poury (Mont-).	212
— (Aiguille du).	354	Poya (la).	350
Planaise.	156	Pra-de-Lis.	366
Planard.	397	Pralaire.	390
Planay (combe du Doron).	217	Pralognan.	218
— (roc).	371	Pralong.	304
Planaz.	353	Prarion.	509
Planazeu.	379	Pra-Sec.	358
Plan de l'Aiguille (Lac du).	335	Pravechen (Mont-).	395
Plan de l'Aiguille du Drû.	328	Praz (les) [Bionnay].	288
Plan-des-Dames.	290	— (le) [Beaufort].	293
Plan-des-Lacs.	372	— (le) [Crest-Volant].	296
Planey (Petit-Mont-Cenis).	176	— (la) [Megève].	297
— (Beaufort).	195	— (les) [Chamonix].	326
— (Tarentaise).	213	Praz-Joue.	359
— (Beaufort).	294	Praz-le-Fort.	359
Plan-Pansiers.	358	Prazon.	375
Planpraz.	348	Praz-Violaz.	338
Plans (les).	298	Pré (Col du).	262
Platai.	285 et 379	Préau.	222
Pleureuse.	377	Pré-de-Bar.	358
Plombière.	202	Preilloz.	284
Plonex.	369	Prémou.	217
Plot (le).	370	Prénoyel.	396
Pointe-de-Roi.	366	Pré-Saint-Didier.	209
Pointe-Peleuse ou Pelouze	285, 379	Presle.	132
Pointe-Percée.	508	Pringy.	257
Poleset.	180	Prioux.	218
Pommier.	108	Publier.	384

★

Puer (Port-).	93	Rouget.	377
Pugny.	252	Roulaz.	290
Punta-Rossa.	377	Roussa.	175 et 174
Puya (la).	267	Rousse (Aiguilles).	212
Quiège.	292	Rousselette (Aiguilles).	289
Quinsonnaz.	89	Rozet.	377
Ramasse (la).	161	Ru (Mont-).	358
Randens.	141	Ruchère.	119
Rapes (les).	361	Ruffieux.	248
Rateaux.	288	Ruitors.	209
Ravoire (la).	102	Rumilly.	244
Récluse.	206	Runace.	210
Redon.	382	Sageroux.	374
Reignier.	276	Sagiou.	358
Rejon (le).	373	St-Alban près Chambéry.	255
Rêmes.	214	— des Hurtières.	188
Reininge.	284	— des Villards.	185
Reposoir.	305	St-Albin.	89
Reveille.	356	St-André (Maurienne).	181
Revers.	252	— (Genevois).	244
Reyvroz.	593	St-Avre.	145
Riche (le).	594	St-Baldoph.	124
Rippa.	380	St-Beron.	76
Ripaille.	383	St-Bon.	217
Risse (la).	367	St-Branchier.	360
Rivière (la).	217	St-Cassin.	120
Rivière-en-Verse.	369	St-Cergues.	389
Roche (la) [Tarentaise].	204	St-Charles.	72
— (la) [Faucigny].	271	St-Christophe.	119
Roche-Cevins.	196	St-Clair.	299
Roche des Sarrasins.	175	St-Colomban.	185
Rochefort.	358	St-Denis.	594
Rochemelon.	173	Ste-Foy.	211
Rochemolles.	177	Ste-Hélène-du-Lac.	156
Roche-Percée.	362	St-Einard.	104
Rochers-Rouges.	345	Ste-Marie.	347
Rochette (la) [commune].	129	— d'Alloix.	104
— (la) [château].	391	— de Cuines.	185
Rognaix.	196	Ste-Reine.	261
Romme.	305	St-Etienne (Faucigny).	278
Rosairy.	500	— de Crossey.	87
Roselan ou Roselein.	294	— de Cuines.	186
Rosière (la) [Chamonix].	337	St-Eusèbe.	245
— (la) [Samoëns].	370	St-Eustache.	267
Rosue.	180	St-François-de-Sales.	258
Rotherens.	150	St-Félix.	253
Rotets.	109	St-Ferréol.	502
Rouaire.	361	St-Genix.	100
Roue (la).	181	St-Georges-d'Hurtières.	142 et 188
Rouge (Mont-).	355	St-Germain (Petit-St-Bernard).	207
Rouges (Aiguilles).	348	— (Chautagne).	247
— (Rochers-).	345	— (Sémine).	250

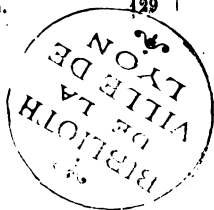
St-Germain sur Talloires.	269	St-Pierre d'Albigny.	191
St-Gervais.	287	— de Belleville.	188
St-Gingolph.	388	— de Chartreuse.	121
St-Guérin.	293	— de Genebroz.	75
St-Hugon.	130	— d'Entremont.	120
St-Innocent.	247	— de Rumilly.	304
St-Jacques.	260	— de Soucy.	137
St-Jean d'Arves.	184	— d'Estravache.	176
— d'Arvey.	286	St-Rambert.	96
— d'Aulph.	396	St-Rémy.	187
— de Belleville.	221	St-Robert.	108
— de Couz.	73	St-Roch.	284
— de la Porte.	190	St-Saturnin.	69
— de Maurienne.	146	St-Sigismond.	581
— de Sixt.	302	St-Simon.	232
— Pied-Gauthier.	137	St-Sorlin (château).	88
— Tholome.	365	— d'Arves.	184
St-Jeoire (Savoie-Propre).	102	St-Sulpice.	100
— (Faucigny).	366	St-Thibaud-de-Couz.	72
St-Jorioz.	267	St-Vital.	192
St-Joseph de Rivière.	109	Saise (plan de la).	296
St-Julien (Maurienne).	151	Salamanes.	378
— (Genevois).	239	Saléna.	389
St-Laurent de la Côte.	221	Salenton.	355
— des Mures.	76	Sales (Genevois).	252
— du Pont.	109	— (Faucigny).	277 et 278
St-Léger.	187	Salette.	88
St-Marcel sur Moutiers.	201	Saleve.	273
— de Belleville.	221	Salins.	220
— près Rumilly.	244	Sallanches.	284
St-Martin (Maurienne).	145	Salle (la).	293
— près Sallanches.	283	Sallenove.	255
— (oratoire).	298	Salvadon.	374
— de Belleville.	221	Salvagny.	376
— de la Porte.	152	Salvent.	362
— d'Outre-Arc.	152	Sambet.	373
— le Vinoux.	108	Samoëns.	369
St-Maurice (Bourg-).	206	Sangot.	205
— (Valais).	389	Sapey (Porte du).	121
St-Maxime de Beaufort.	292	—	303
St-Michel (Maurienne).	152	Sardières.	178
— (Faucigny).	308	Sardonnnières.	397
St-Nicolas (châlets).	298	Sarmieux.	361
— de la Chapelle.	295	Sassère (Aiguille de).	214
— de Véroce.	289	Saulce (nom du Doron).	180
St-Offenge.	260	— (hameau de Bozel).	218
St-Oyen.	198	— (col).	291
St-Pancrace.	184	Sault.	88
St-Paul (Tarentaise).	195	Saume (la).	181
— (Chablais).	186	Saut de la Pucelle.	390
St-Philippe de Cravines.	190	Savalne.	588
St-Pierre (Val-d'Aoste).	210	Savières.	90

Savigny.	246	Tacul.	332
Savoie-Propre.	63	Taqui.	212
Savoie (Haute).	193	Taillefer.	118
Savoie (la) [hameau].	196	Talloires.	269
Saxe (la).	587	Tamié.	265
Saxias.	303	Taninges.	367
Saxonnex (Mont-).	280	Tanneverges.	375
Scala.	174	Tannins (les).	378
Scie (la).	573	Tapraz.	335
Scieaux (la).	393	Tarentaise.	200
Sciez.	582	Taret (Mont-).	174
Scionzier.	281	Taverollaz.	399
Sèche-Mouille.	593	Tencin.	127
Second-Plateau.	345	Terrasse (la).	104
Séex.	206	Tervin.	397
Seigne (la).	355	Tessons.	204
Sémine.	249	Tête-à-l'Ane.	377
Semnoz.	263	Tête-Noire (la).	362
Septlax ou Sept-Lacs.	128	— du Fer-à-Cheval.	375
Séras.	543	Têtes (les).	286
Serraussaix.	397	Thabord (Mont-).	182
Serraval.	302	Thénésol.	264
Serraz (la).	367	Thermignon.	157
Serrières.	248	Thermine.	304
Servolex.	98	Thoiry.	256
Servoz.	307	Thollon.	386
Sévillon.	394	Thônes.	300
Sevrier.	268	Thonon.	382
Seyssel.	249	Thorens.	270
Seytroux.	396	Thuet.	280
Siudon.	98	Thuile (la) [Haute-Tarentaise].	204
Sion (Mont de).	239	— (la) [—].	215
Sixt.	370	— (la) [Val-d'Aoste].	209
Solaison.	280	— (la) [Savoie-Propre].	262
Sollières.	156	— (la) [Haute-Savoie].	266
Soman.	366	Thurria (Mont-).	212
Sommier.	303	Thusy.	245
Sonnaz.	225	Thuy.	299
Soret.	376	Tignes.	513
Sorre.	394	Tincave.	218
Sougey.	370	Tines (les) [Chamonix].	335
Sous-le-Lin.	400	— (les) [Sixt].	370
Suchère.	212	Torméry.	258
Sucinges.	398	Torrent-Noir.	307
Suet (Mont-).	569	Tour (Nant de la).	203
Sujallet.	336	— (Aiguille du).	336
Surdon.	367	— (le).	337
Sur-les-Bois.	299	— (la).	368
Suse.	164	Tour-du-Pin (la).	76
Syon.	244	Tourne (la).	215
Table-au-Chantre.	350	Tournette (la).	300
Tacconay.	340	Tournon.	192

Tour-Ronde (montagne).	352	Veirier.	274
— (la) [hameau].	386	Velu.	580
Tours.	195	Venard.	597
Touvet (le).	104	Veni.	556
Traverses.	294	Venthon.	272
Treicol.	294	Véran.	285
Treize-Arbres.	275	Verchet.	369
Trélatète.	290	Verdevand.	369
Tréléchant.	349	Vérel-Pragondran.	257
Trélot.	266	Vergi (Mont-).	305
Tremblay.	98	Vernais.	396
Tresse.	289	Vernant (montagne).	366
Tresserve.	226	— (châlets).	380
Tressier.	386	Vernay.	156
Tressy.	386	Vernaz (la).	395
Tricod (Aiguille de).	354	Verneil.	132
Trient	361	Vernoy.	209
Trinité (la).	150	Vernier.	288
Triollet.	358	Verpillière (la).	76
Triviers.	102	Verrens-Arvey.	192
Tronche (la).	103	Verrex.	298
Truizon.	101	Versoie.	206
Tullins.	108	Versonnex.	245
Turin.	163	Versoud (le).	127
Ugines.	264	Vert (Lac).	598
Uriage.	127	Verte (Aiguille).	337
Usseglio.	175	Verthemex.	99
Vacheresse.	398	Verthiers.	269
Vailly.	393	Vesina.	594
Val-de-Tignes.	214	Vestrieux.	88
Valentine.	369	Veyrier.	269
Valettes (les).	360	Vézine.	366
Valezan (Mont-).	208	Vienson.	276
Valgeret.	216	Vièze (la).	374
Vallery.	251	Villaranger.	222
Vallièrès.	244	Villard (Maurienne).	153
Valloire.	182	— (Beaufort).	292
Vallon (Faucigny).	370	— (Boège).	395
— (Chablais).	394	— (Chablais).	399
Vallorcine.	363	— d'Arène.	183
Valmeinier.	182	— -Bonnot.	127
Valombrey.	121	— -Dessus.	207
Valromey.	243	— de Lément.	151
Vambion.	366	— du Nant.	599
Vange.	285	— -Gondran.	181
Vanoise	177 et 218	Villards.	185
Vanuguet.	285	— (les).	302
Varens.	284	Villardy.	222
Vaudagne.	307	Villarléger.	130
Vaudru (la).	374	Villarlurin.	220
Vautier (Mont-).	352	Villarodin	154
Vauzalle.	574	Villaroger.	212

Villaron.	470	Vivier (le).	225
Villard-Sallet.	150	Viviers.	388
Villaz.	271	Vogellaz.	574
Villelagrand.	391	Voglans.	226
Villemartin.	218	Voiron (Isère).	87
Villeneuve (Aoste).	210	Voirons (les).	389
— (Grand-Bornand).	304	Vonne.	400
Villette (Maurienne).	176	Voreppe.	108
— (Tarentaise).	203	Vormy.	505
Willy.	352	Vouache (Mont).	245
Vimines.	72	Vougy.	280
Vinzier.	598	Voûte (la).	527
Vionnaz.	388	Vouvry.	388
Vions.	248	Voza.	353
Viry.	246	Vulbens.	251
Viu.	175	Yenne.	95
Viuz-en-Sallaz.	365		

Chambéry.	45	Chambéry à Turin.	133
Environ de Chambéry	64	Haute-Maurienne.	168
Chambéry à Lyon par le Pont- de-Beauvoisin	71	Maurienne (chemins latéraux).	175
Chambéry à Lyon par Voiron.	86	Chambéry à Aoste par le Petit- Saint-Bernard.	189
Lyon à Chambéry par le Rhône.	87	Sées à Moutiers par Tignes et Bozel.	211
Chambéry à Paris par le Mont- du-Chat.	90	Ayton à Albertville.	225
Chambéry au Bourget par la Motte.	97	Chambéry à Genève par An- necy.	223
Col du Mont-du-Chat à Chanaz.	98	Chambéry à Genève par Ru- milly.	242
Chambéry à Yenne par le Mont- de-l'Épine.	99	Chautagne et Sémine.	247
Chambéry à Saint-Genix par Aiguebelette.	99	Annecy à Rumilly.	252
Chambéry à Grenoble par Cha- pareillan.	101	Annecy à Seyssel.	252
Grenoble à Chambéry par les Echelles.	107	Les Beauges.	253
Chambéry à la Grande-Char- treuse par Saint-Laurent.	109	Albertville à Annecy.	264
Chartreuse aux Echelles par le Frou.	118	Annecy à Bonneville.	270
Chambéry à la Grande-Char- treuse par Entremont.	120	Genève à Sallanches.	272
Chambéry à Entremont par le col du Frêne.	123	Sallanches aa Bourg-Saint-Mau- rice.	286
Chambéry à Grenoble par Pont- charraz.	126	Vallée de Beaufort.	292
Vallée du Gellon et Combe de Saint-Hugon.	129	Ugines à Sallanches.	295
		Annecy à Scionzier par Thônes et le Reposoir.	298
		Sallanches à Chamoux.	306
		Vallée de Chamonix.	310
		Tour du Mont-Blanc.	353
		Genève à Sixt.	565
		Genève à Martigny par le Cha- blais.	381



Bonneville à Thonon.	389	Thonon à Taninges et Samoëns.	395
Thonon à Bonne par Boège.	392	Vallée d'Abondance.	398
Thonon à Saint-Jeoire.	393	Bords du lac de Genève.	400

GUIDE DU BAIGNEUR.

GÉNÉRALITÉS.	405	Promenades.	418
AIX.	405	SAINT-SIMON.	420
Sources.	405	MARLIOZ.	421
Direction médicale.	407	LA BOISSE.	422
Maladies traitées.	408	CHALLES.	422
Mode de traitement. Tarif.	409	COISE.	424
Service intérieur et extérieur de l'établissement.	412	SALINS.	426
Hospice pour les baigneurs indigents.	413	BRIDES.	427
Hôpital militaire.	413	ECHAILLON.	429
Logement et nourriture	414	BONNEVAL.	429
Casino.	414	CHAMONIX.	430
Magasins.	415	SAINT-GERVAIS.	431
Poste et télégraphe.	416	LA CAILLE.	433
Moyens de transport.	416	BROMINE.	435
		EVIAN.	435
		AMPHION.	437

GUIDE DU NATURALISTE.

MUSÉES.	439	Crétacé.	449
Musée de Chambéry.	439	Tertiaire.	450
Musée d'Annecy.	441	BOTANIQUE.	452
Musée de Genève.	441	ZOOLOGIE.	454
MINÉRALOGIE.	442	Mollusques.	454
GÉOLOGIE.	444	Entomologie.	456
Cristallin.	445	Poissons et Reptiles.	456
Anthraxifère et Calcaire al- pin.	446	Oiseaux et Œufs.	457
Jurassique.	448	Mammifères.	458
		NOTE.	459

FIN.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze the data. This includes both primary and secondary data collection techniques. The primary data was gathered through direct observation and interviews, while secondary data was obtained from existing reports and databases.

The third section provides a detailed description of the data analysis process. This involves identifying patterns, trends, and correlations within the data set. Statistical tools and software were used to facilitate this process, ensuring that the results are both accurate and reliable.

Finally, the document concludes with a summary of the findings and their implications. The results indicate that there are significant opportunities for improvement in the current system. By implementing the suggested changes, it is expected that efficiency and accuracy will be greatly enhanced.



